LA
SAINTE BIBLE

EN LATIN ET EN FRANÇOIS.

TOME QUATORZIEME.

CONTENANT

EZECHIEL ET DANIEL.

L A

SAINTE BIBLE

CONTENANT

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

TESTAMENT,

EN LATIN ET EN FRANÇOIS.

AVEC DES NOTES POUR L'INTELLIGENCE

des endroits les plus difficiles.

Par Monsieur LE MAISTRE DE SACI.

NOUVELLE EDITION.

Augmentée des Préfaces de S. Jerôme, & d'un Sommaire instructif à la tête de chaque Livre.

TOME QUATORZIEME.

Qui contient

EZECHIEL ET DANIEL.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi : & PIERRE-GUILLAUME CAVELIER fils, Libraire, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus.

M DCCXLII.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU ROI.

LA

SAINTE BIBLE

CONTENANT

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

TESTAMENT;

EN LATIN ET EN FRANÇOIS.

AVEC DES NOTES POUR L'INTELLIGENCE des endroits les plus difficiles.

Par Monsieur LE MAISTRE DE SACI.

TOME QUATORZIEME.

Qui contient

EZECHIEL ET DANIEL.

A PARIS,

Chez GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi, rue Saint-Jacque, à saint Prosper & aux trois Vertus.

M. DCCXXXVIII.

Avec Approbations, & Privilege du Roi.

PREFACE
DE S. JEROME
Sur Ezechiel *.

LE Prophete Ezechiel fut conduit à Babylone avec Joachin Roi de Juda, & il y prophetiſa contre ceux qui, voyant encore Jeruſalem ſur pié, ſe repentoient de s'être livrés volontairement aux Babyloniens ſur la foi des propheties de Jeremie. Il commença à prophetiſer [a] la trentiéme année de ſon âge, & la cinquiéme de la captivité; & quoique moins âgé que Jeremie, ils prophetiſerent en même-tems, l'un en Judée, & l'autre en Chaldée : ſon ſtile n'eſt ni trop fleuri, ni trop négligé [b]. Ezechiel fut Prêtre auſſi-

* On ne ſçait point à qui ce Pere a adreſſé cette Préface ni ce Livre. *Voyez la nouvelle édition in-folio tom.* 1. *p.* 647.

a *lettr.* de parler à ceux qui étoient comme lui en captivité.

b *lettr.* mais il tient le milieu entre l'un & l'autre.

bien que Jeremie : l'on trouve au commencement & à la fin de ſon livre, de grandes difficultés, & dans la Vulgate [c] il eſt fort peu different de l'hebreu, d'où je ne puis aſſez m'étonner que les mêmes Interpretes ayant traduit tous les livres de l'Ecriture, il s'y trouve cependant des differences ſi conſiderables [d]. Liſez [e] donc ce livre dans ma verſion ; les diviſions frequentes que j'y ai faites ne contribuent pas peu à en éclaircir le ſens ; ſi ceux mêmes qui ſont mes amis ſe moquent encore de ce dernier ouvrage, qu'ils ſe ſouviennent que juſqu'à préſent perſonne ne les a ſollicités d'écrire & d'être utiles aux autres, & je crains fort que leurs railleries & leurs riſées ne retournent à leur confuſion [f].

c. *expl.* c'eſt-à-dire, dans l'ancienne Verſion latine ou Italique, qui étoit la commune & la vulgaire avant celle de ſaint Jerôme.

d *autr.* comment les mêmes Interpretes (comme on le ſuppoſe) ayant traduit toute l'Ecriture, ils ſe trouvent ſouvent ſi differens d'eux-mêmes en divers endroits.

e *expl.* On ne ſçait point à qui ce Pere adreſſe la traduction de ce Livre.

f *lettr.* qu'on ne les appelle des avaleurs d'injures, ou gens qui ſe nourriſſent & vivent d'injures ; ce que les Grecs expriment plus vivement par ce mot φαγλοιδορία. *Expl.* Ce mot eſt compoſé de deux autres mots grecs, de φάγος qui ſignifie, *mangeur & devoreur*, & λοιδορία qui ſignifie, *injure, outrage.* Saint Jerôme explique lui-même ce dernier par celui de *Sannas*, qui ſignifie des railleries : d'autres exemplaires portent *senecias* ou *senedas*, mais on ne ſçait point ce qu'ils ſignifient; car ils ne ſe trouvent point en uſage ni chez les Grecs, ni chez les Latins. On peut voir une autre Préface de ce Pere ſur ce même Prophete, *tom.* 3. *p.* 698. *de la nouvelle édition.*

EZECHIEL.

EZECHIEL *fils de Buſi, de la race Sacerdotale, fut emmené en Babylone par Nabuchodonoſor avec Joachin, ſurnommé Jechonias Roi de Juda, ainſi que pluſieurs autres perſonnes de la Cour de ce Prince; & la cinquiéme année de cette captivité, il commença ſes Propheties, dans leſquelles il a eu ſoin de nous en marquer les differentes dattes, ce qui peut ſervir à leur donner l'ordre & le rang qu'elles n'ont pas dans les exemplaires que nous en avons. Il rapporte lui-même qu'il a prophetiſé la cinquiéme, la ſixiéme, ſeptiéme, neuviéme, dixiéme, onziéme, vingt-cinquiéme & vingt-ſeptiéme année de ſa captivité, c'eſt-à-dire, pendant l'eſpace de vingt-deux années ou environ, depuis l'an du monde 3409. juſques en l'année 3432. ainſi les onze premieres années de ſes Propheties conviennent avec les onze dernieres de Jeremie: C'eſt pourquoi ſes prédictions touchant la ruine de Jeruſalem & du temple, & l'entiere captivité du peuple Juif, contiennent à-peu-près les mêmes choſes, & ſervirent à confirmer les verités de*

ce que Jeremie avoit prédit, & à confondre les libertins qui s'en railloient. Dieu appella EZECHIEL *à ce ſaint miniſtere par une miſſion toute particuliere*, voyez chap. 2. & chap. 3. *& par des viſions extraordinaires ; car étant aſſis près du fleuve de Chobar, Dieu lui repréſenta ſous des ſymboles effrayans de ſa colere, les fleaux dont il vouloit punir les deſordres de ſon peuple, & enſuite ceux dont il vouloit accabler les nations barbares qui avoient ſervi à ſa juſte vengeance. C'eſt ce que ce Prophete décrit d'un ſtile vif, figuré ſous des expreſſions fortes, ſous des ſimilitudes, des emblêmes & des jeroglifes propres à inſpirer aux Juifs de la terreur & de la crainte, & à en cacher les myſteres aux Babyloniens ; ce qui a fait dire aux Juifs même que ce Prophete étoit obſcur & difficile à entendre ; c'eſtpourquoi ils ne prétendoient pas qu'il fût permis de lire ce Prophete avant l'âge de trente ans, ce qu'il diſoit ſur-tout à l'égard du premier chapitre, au rapport d'Origenes & de ſaint Jerôme ; mais ſi d'un côté le Prophete effrayoit & menaçoit les Juifs rebelles, il conſoloit le petit nombre des fideles d'entre eux, par l'eſperance qu'il leur donnoit, non-ſeulement d'une délivrance prochaine ſous le regne de Cyrus ; mais d'une délivrance entiere, parfaite &*

permanente par l'avenement de JESUS-CHRIST.

Quelques traditions Juives rapportent que ce ſaint Prophete étoit du territoire de Sarera ; & qu'ayant reproché aux Juifs captifs en Babylone leur idolâtrie, il fut tué par un de leurs chefs, & qu'il fut enterré dans un champ nommé Maur, *dans le même lieu où étoient les tombeaux de Sem & d'Arphaxad, mais ces faits ne ſont point appuyés ſur des témoignages bien certains.*

Saint Jerôme prétend que le ſtile de ce Prophete tient le milieu entre le bas & l'élevé : cependant on ne peut guéres être plus ſublime qu'il eſt dans ſes comparaiſons, dans ſes ſimilitudes, & dans ſes deſcriptions figurées ; il eſt vrai qu'il y a des repetitions frequentes, & qu'il y a quelques endroits qu'on doit lire avec quelque ſorte de précaution, comme le chap. 16. & le chap. 23. *mais il n'y a rien de plus beau que l'énumeration qu'il fait des devoirs du Juſte, au* chap. 18. *ni rien de plus vif que les reprimandes qu'il fait aux mauvais Paſteurs, aux Juifs infideles & corrompus, pour les obliger à ſe convertir au Seigneur, & à quitter le culte abominable des idoles.*

Pour lire ce Prophete de ſuite, en gardant, autant qu'on le peut conjecturer, l'ordre des tems, on doit lire depuis le

premier chapitre juſques & compris le vingt-quatriéme chapitre, après lequel il faut lire les chapitres 28. 29. *le* 26. *le* 27. *le* 30. *& le* 31. *puis reprendre le chapitre* 25. *le* 32. *& le reſte tout de ſuite juſques à la fin.*

EZECHIEL.

CHAPITRE PREMIER.

§. 1. *Viſion de quatre animaux.*

1. *ET factum eſt in trigeſimo anno, in quarto, in quinta menſis, cùm eſſem in medio captivorum juxta fluvium Chobar, aperti ſunt cœli, & vidi viſiones Dei.*

2. *In quinta menſis ipſe eſt annus quintus tranſmigrationis*

1. EN la trentiéme année ‖, le cinquiéme jour du quatriéme mois ‖, étant au milieu des captifs près du fleuve de Chobar ‖, les cieux furent ouverts ‖, & j'eus des viſions divines ‖. L'an du monde 3409. avant J.C. 595. *Infr.* 3. 23. 10. 20. 43. 3.

2. Le cinquiéme jour de ce même mois, dans l'année qui fut la cinquiéme

℣. 1. *expl.* Depuis que ce livre de la loi ayant été retrouvé, Joſias fit une alliance ſolennelle avec Dieu. *Chald. S. Jerôme & autres. Voyez* 4. *Rois les chap.* 22. 23. *&* 24.

Ibid. *expl.* Juin.

Ibid. *expl.* Quelques-uns traduiſent, de l'Euphrate, appellé Chobar, à cauſe de la rapidité de ſes eaux. *Vatab.*

Ibid *expl.* non par une ſéparation réelle du firmament, mais par la penetration de la lumiere de ſa foi. *Hieron.*

Ibid. *lettr.* Viſions de Dieu; *i. e.* extraordinaires, admirables, comme on lit ailleurs, les montagnes & les cedres de Dieu, pour *très-hauts: ou*, que Dieu me fit voir; *ou* dans leſquelles je voyois Dieu. *Synopſ.*

depuis que le roi Joachin fut transferé à Babylone ",

3. le Seigneur adreſſa ſa parole à Ezechiel prêtre, fils de Buzi dans le payis des Chaldéens près du fleuve de Chobar ; & étant en ce lieu, la main du Seigneur agit ſur lui ".

4. Voici la viſion qui me " fut repréſentée " : Un tourbillon ' de vent venoit du côté de l'aquilon, & une groſſe nuée, & un feu qui l'environnoit, & une lumiere qui éclatoit tout-autour : & au milieu, c'eſt-à-dire, au milieu du feu, il y avoit une eſpece de métal très-brillant ".

regis Joachin,

3. *factum eſt verbum Domini ad Ezechielem filium Buzi ſacerdotem in terra Chaldæorum, ſecus flumen Chobar : & facta eſt ſuper eum ibi manus Domini.*

4. *Et vidi, & ecce ventus turbinis veniebat ab aquilone : & nubes magna, & ignis involvens, & ſplendor in circuitu ejus, & de medio ejus quaſi ſpecies electri, id eſt de medio ignis.*

ỳ. 2. *autr.* depuis la tranſmigration du roi Joachin.

ỳ. 3. *expl.* C'eſt-à-dire, que la divine vertu qui le rempliſſoit de l'eſprit de prophetie agit en lui.

ỳ. 4. *expl.* Le Prophete parle de lui-même, tantôt en la premiere, & tantôt en la troiſiéme perſonne. Cette viſion repréſentoit à Ezechiel la gloire de Dieu.

Ibid. *autr.* Voici ce que je vis d'abord, un tourbillon, &c.

Ibid. *expl.* Ce *tourbillon*, *&c.* pouvoit bien marquer la colere & la fureur du Seigneur, qui devoient éclater ſur Jeruſalem, lorſque Nabuchodonoſor viendroit au bout de queſques années pour la renverſer & la détruire.

Ibid. lettr. *Electrum*, ou *aurichalcum*, airain précieux, dont la couleur eſt comme celle de l'or. *Synopſ.* ou métal compoſé d'or & d'argent, qui ne ſe conſume pas par le feu. Cela marquoit le peuple d'Iſrael, que les calamités les plus grandes ne purent jamais exterminer. *Ou*, la fermeté & l'inflexibilité de la juſtice éclatante que Dieu devoit exercer ſur ſon peuple : *ou* même l'effet que produiroit ſur pluſieurs le feu ſalutaire de cette divine juſtice, dont

5. *Et in medio ejus ſimilitudo quatuor animalium : & hic aſpectus eorum, ſimilitudo hominis in eis.*

5. Et au milieu de ce même feu on voyoit la reſſemblance de quatre animaux qui étoient de cette ſorte[n] : On y voyoit la reſſemblance d'un homme[n].

6. *Quatuor facies uni, & quatuor penna uni.*

6. Chacun d'eux avoit quatre faces, & quatre aîles.

7. *Pedes eorum pedes recti, & planta pedis eorum quaſi planta pedis vituli, & ſcintillæ quaſi aſpectus æris candentis.*

7. Leurs pieds étoient droits, la plante de leurs pieds étoit comme la plante du pied d'un veau, & il ſortoit d'eux des étincelles comme il en ſort de l'airain le plus luiſant[n].

8. *Et manus hominis ſub pennis eorum in quatuor partibus & facies & pennas*

8. Il y avoit des mains d'homme ſous leurs aîles aux quatre côtés, & ils avoient chacun quatre fa-

l'épreuve ſerviroit à faire connoître ceux qui ſeroient comme un métal éclatant.

℣. 5. *expl.* Ces quatre animaux qui paroiſſent au milieu du feu repréſentent les eſprits céleſtes, exécuteurs de la juſtice de Dieu. Le nombre de quatre peut marquer l'étendue de leur miniſtere dans tout l'univers diviſé en quatre parties. *Voyez plus bas ch. 10. v. 14. 15. 16.* ils paroiſſent *comme quatre animaux*, pour marquer leur parfaite ſoumiſſion, & ils avoient en même-tems *la reſſemblance d'hommes*, parcequ'entre les animaux l'homme eſt ſans comparaiſon le plus parfait.

℣. 7. *Hebr.* de l'airain poli. *Expl. leurs pieds étoient droits* & fermes & très-propres à marcher promptement, *comme la plante du pied d'un veau*, & ils étoient tous *étincellans comme l'airain le plus luiſant*; parcequ'ils étoient debout devant le Très-haut, comme ſes miniſtres, toujours prêts à aller par tout où l'impetuoſité de l'eſprit les pouſſoit, ſelon qu'il eſt dit enſuite, & parcequ'ils imprimoient par-tout des marques éclatantes de leur miſſion.

ces & quatre aîles ||.

9. Les aîles de l'un étoient jointes aux aîles de l'autre ||. Ils ne retournoient point lorſqu'ils marchoient, mais chacun d'eux alloit devant ſoi ||.

10. Pour ce qui eſt de la forme qui y paroiſſoit, ils avoient tous quatre une face d'homme, tous quatre à droit une face de lion, tous quatre à gauche une face de bœuf, & tous quatre au-deſſus une face d'aigle ||.

11. Leurs faces & leurs aîles s'étendoient en haut. Ils ſe tenoient || l'un l'autre par deux de leurs aîles, & ils couvroient

per quatuor partes habebant.

9. *Junctaque erant penna eorum alterius ad alterum : non revertebantur cùm incederunt ; ſed unumquodque ante faciem ſuam gradiebatur.*

10. *Similitudo autem vultûs eorum : facies hominis, & facies leonis à dextris ipſorum quatuor ; facies autem bovis, à ſiniſtris ipſorum quatuor, & facies aquila deſuper ipſorum quatuor.*

11. *Facies eorum, & penna eorum extenta deſuper : duæ penna ſingulorum jungebantur, & duæ te-*

℣. 8. *expl.* Les mains d'hommes qui paroiſſoient ſous leurs aîles, faiſoient connoître leur action ; comme leurs aîles l'activité de leur mouvement.

℣. 9. *expl.* ce qui marquoit l'union parfaite qui étoit entre eux.

Ibid. *expl.* parcequ'ils étoient uniquement appliqués à executer ce que l'eſprit ſaint leur inſpiroit.

℣. 10. *expl.* La figure humaine pouvoit marquer qu'ils agiſſoient avec lumiere & connoiſſance : celle du lion, que rien n'étoit à l'épreuve de leur force : celle du bœuf, qu'ils étoient infatigables dans l'exécution des ordres de Dieu : & celle de l'aigle, qu'ils avoient toujours les yeux élevés vers ce ſoleil de juſtice, & qu'ils étoient prêts à tous momens à exécuter avec une promptitude incroyable tout ce qu'il leur commandoit.

℣. 11. *autr.* Ils ſe touchoient. *Voyez vers.* 9.

gebant corpora eorum.

leurs corps par les deux autres ".

12. *Et unumquodque eorum coram facie ſuâ ambulabat : ubi erat impetus ſpiritûs, illuc gradiebantur, nec revertebantur, cùm ambularent.*

12. Chacun d'eux marchoit devant ſoi. Ils alloient où les emportoit l'impetuoſité de l'eſprit, & ils ne retournoient point, lorſqu'ils marchoient ".

13. *Et ſimilitudo animalium, aſpectus eorum quaſi carbonum ignis ardentium, & quaſi aſpectus lampadarum. Hæc erat viſio diſcurrens in medio animalium, ſplendor ignis, & de igne fulgur egrediens.*

13. Et les animaux paroiſſoient à les voir ", comme des charbons de feu brûlans, & comme des lampes ardentes. On voyoit courir au milieu des animaux des flammes de feu, & des éclairs qui ſortoient du feu ".

14. *Et animalia ibant & revertebantur in ſimilitudinem fulguris corruſcantis.*

14. Et les animaux alloient & revenoient comme des éclairs qui brillent *dans l'air* ".

℣. 11. *expl.* par le reſpect qu'ils avoient pour la majeſté de Dieu.

℣. 12. *expl.* ne pouvoient faire que ce qui leur étoit commandé. *Voy. v.* 9.

℣. 13. *autr.* à leur couleur.

Ibid. *expl.* parceque cette viſion repréſentoit à Ezechiel les miniſtres du Seigneur, comme tout prêts à lancer les feux & les foudres de ſa juſtice ſur ſon peuple ; & parcequ'ils étoient eux-mêmes tout pleins d'ardeur & de feu pour obéir à la volonté de Dieu dans l'inſtant qu'ils l'avoient connue.

℣. 14. *expl.* C'eſt-à dire, que dans l'inſtant qu'ils avoient executé l'ordre de Dieu, ils revenoient auſſi vîte que des éclairs, pour recevoir de nouveau ſes ordres.

§. 2. *Vision de quatre roues.*

15. Lorſque je regardois ces animaux, je vis paroître près d'eux une roue qui étoit ſur la terre, & qui avoit quatre faces ||.

15. *Cumque aſpicerem animalia, apparuit rota una ſuper terram juxta animalia, habens quatuor facies,*

16. A voir les roues || & la maniere dont elles étoient faites, elles paroiſſoient ſemblables à l'eau de la mer. Elles ſe reſſembloient toutes quatre, & elles paroiſſoient dans leur forme & dans leur mouvement, comme ſi une roue étoit au milieu d'une autre roue.

16. *& aſpectus rotarum, & opus earum, quaſi viſio maris: & una ſimilitudo ipſarum quatuor: & aſpectus earum & opera, quaſi ſit rota in medio rota.*

17. Leurs quatre parties alloient en un même-tems, & elles ne retournoient point lorſqu'elles marchoient.

17. *Per quatuor partes earum euntes ibant, & non revertebantur cùm ambularent.*

18. Les roues avoient auſſi une étendue, une hauteur & une forme qui étoit horrible à voir ||, &

18. *Statura quoque erat rotis, & altitudo, & horribilis aſpectus: & totum cor-*

Infr. 10. 12.

℣. 15. *expl.* Dieu nous ayant d'abord repréſenté l'ardeur toute ſainte de ſes miniſtres pour exécuter ſes ordres dans tout l'univers; il nous montre maintenant ſous cette image d'une roue, ou plutôt de ces quatre roues tournant l'une dans l'autre, & ſuivant très-exactement tous les mouvemens des quatre animaux, la parfaite dépendance où toutes les créatures inférieures ſont toujours à l'égard des ſaints miniſtres de Dieu, qui y préſident pour y donner tel mouvement qu'ils le reçoivent eux-mêmes de l'eſprit divin, qui les anime & les pouſſe.

℣. 16. *autr.* la couleur des roues.

℣. 18. *expl.* on ne pouvoit voir leur hauteur ſans étonnement.

pus oculis plenum in circuitu ipſarum quatuor.

19. *Cumque ambularent animalia, ambulabant pariter & rota: juxta ea: & cùm elevarentur animalia de terra, elevabantur ſimul & rota.*

20. *Quocumque ibat ſpiritus, illuc eunte ſpiritu, & rota pariter elevabantur, ſequentes eum. Spiritus enim vita erat in rotis.*

21. *Cum euntibus ibant, & cum ſtantibus ſtabant: & cum elevatis à terra pariter elevabantur, & rota, ſequentes ea: quia ſpiritus vita erat in rotis.*

tout le corps des quatre roues étoit plein d'yeux, tout-autour ″.

19. Lorſque les animaux marchoient, les roues marchoient auſſi auprès d'eux; & lorſque les animaux s'élevoient de terre, les roues s'élevoient auſſi avec eux.

20. Par-tout où alloit l'eſprit, & où l'eſprit s'élevoit, les roues s'élevoient auſſi, & le ſuivoient ″; parceque l'eſprit de vie étoit dans les roues ″.

21. Lorſque les animaux alloient, les roues alloient auſſi; lorſqu'ils demeuroient, elles demeuroient: lorſqu'ils s'élevoient de terre, elles s'élevoient auſſi avec eux, & les ſuivoient ″, parceque l'eſprit de vie étoit dans les roues.

℣. 18. *expl.* L'Hebreu porte qu'il étoit peint de diverſes couleurs; c'eſt-à-dire, qu'il étoit comme la queue d'un paon. Selon Grotius cela marquoit les divers Rois qui devoient ſervir à la punition du peuple d'Iſrael.

℣. 20. *expl.* C'eſt-à-dire, que ce char divin n'étoit pas tiré par des animaux, mais que c'étoient les eſprits celeſtes qui le faiſoient mouvoir; *ou* qu'il ſuivoit de lui-même les animaux; c'eſt-à-dire, les eſprits celeſtes, n'étant pouſſés & conduits que par l'inſpiration de Dieu. *Menoch.*

Ibid. *expl.* c'eſt-à-dire, qu'elles repréſentoient principalement les hommes répandus dans les quatre parties du monde, parcequ'ils agiſſent avec lumiere & connoiſſance, comme créatures vivantes & raiſonnables.

℣. 21. *expl.* Ce qui nous figure admirablement la con-

§. 3. *Vision d'un firmament.*

22. Au-dessus de la tête des animaux on voyoit un firmament qui paroissoit comme un cristal étincellant & terrible à voir, qui étoit étendu sur leurs têtes ″.

23. Sous ce firmament ils tenoient droites leurs aîles ″, les unes vis-à-vis de celles de l'autre : l'un couvroit son corps de deux de ses aîles, & l'autre le couvroit de même ″.

24. Le bruit que je leur entendois faire de leurs aîles, étoit comme le bruit des plus grandes eaux, & comme la voix que Dieu fait entendre du

22. *Et similitudo super capita animalium firmamenti, quasi aspectus crystalli horribilis, & extensi super capita eorum desuper.*

23. *Sub firmamento autem penna eorum recta alterius ad alterum : unumquodque duabus alis velabat corpus suum, & alterum similiter velabatur.*

24. *Et audiebam sonum alarum, quasi sonum aquarum multarum, quasi sonum sublimis Dei : cùm ambularent, qua-*

duite de la sagesse suprême de Dieu dans tout l'univers ; où les hommes sont tous comme renfermés dans un cercle qui n'a point d'autre mouvement que celui que lui donne Dieu, ou par lui-même, ou par le ministere des saints Anges, qui sont par toute la terre les exécuteurs des ordres de sa providence. Car quoique les hommes agissent & vivent chacun selon le libre mouvement de sa volonté : Dieu sçait néanmoins accomplir toujours sa volonté par eux-mêmes sans qu'ils y pensent, & il est l'arbitre suprême du mouvement & du gouvernement général de toutes ses créatures.

℣. 22. *expl.* Ce *firmament* dans lequel Dieu nous est ici représenté, comme un Souverain assis sur son trône, d'où il gouverne & juge tout l'univers, est comparé à un *cristal*, &c. pour nous marquer la pureté souveraine & la lumiere inaccessible où Dieu habite.

℣. 23. *expl.* comme pour voler par-tout où l'esprit les envoieroit.

Ibid. *Vide supr. v.* 11.

ſi ſonus erat multitudinis ut ſonus caſtrorum, cumque ſtarent, demittebantur penna eorum.

haut du ciel ". Ils faiſoient un bruit lorſqu'ils marchoient, comme le bruit d'une grande multitude, & comme le bruit de toute une armée "; & quand ils s'arrêtoient, ils baiſſoient leurs aîles.

25. Nam cùm fieret vox ſuper firmamentum, quod erat ſuper caput eorum, ſtabant & ſubmittebant alas ſuas.

25. Car quand ils entendoient retentir la voix du firmament qui étoit au-deſſus de leurs têtes, ils s'arrêtoient, & baiſſoient leurs aîles ".

26. Et ſuper firmamentum, quod erat imminens capiti eorum, quaſi aſpectus lapidis ſaphiri ſimilitudo throni: & ſuper ſimilitudinem throni, ſimilitudo quaſi aſpectûs hominis deſuper.

26. Et dans ce firmament qui étoit au-deſſus de leurs têtes, on voyoit comme un trône qui reſſembloit au ſapphir ", & il paroiſſoit comme un homme aſſis ſur ce trône ".

℣. 24. *expl.* C'eſt à-dire, qu'ils ne parlent ſur la terre, que ſelon que Dieu leur parle à eux-mêmes du haut des cieux; & que n'ayant point d'autre voix que celle de leur Souverain, ils la font entendre par toute la terre par les effets éclarans de ſa juſtice.

Ibid. *expl.* Ceci pouvoit bien marquer en particulier les troupes ſi formidables que le Seigneur ſe diſpoſoit à envoyer contre la Judée & contre Jeruſalem pour la détruire.

℣. 25. *expl.* ils s'arrêtoient pour entendre cette voix divine qui regloit tous leurs mouvemens: & ils baiſſoient leurs aîles, pour marquer leur profond reſpect, & l'anéantiſſement où ils ſe tenoient en ſa préſence.

℣. 26. *i. e.* comme d'un bleu celeſte.

Ibid. *expl.* Ce trône qui parut à Ezechiel étoit ſimplement une figure & une image du trône de Dieu tout ſpirituel & inviſible: or Dieu étant un pur eſprit & inviſible à

27. Je vis comme un métal très-brillant, & ſemblable au feu ||, tant au-dedans qu'autour de lui. Depuis ſes reins juſqu'en haut, & depuis ſes reins juſqu'en bas, je vis comme un feu qui jettoit ſa lumiere tout au-tour;

27. *Et vidi quaſi ſpeciem electri, velut aſpectum ignis, intrinſecus ejus per circuitum: à lumbis ejus & deſuper, & à lumbis ejus uſque deorſum, vidi quaſi ſpeciem ignis ſpendentis in circuitu,*

28. & comme l'arc qui paroît au ciel dans une nuée en un jour de pluie. C'eſt à quoi reſſembloit la lumiere qui brilloit tout autour ||.

28. *velut aſpectum arcûs cùm fuerit in nube in die pluviæ, hic erat aſpectus ſplendoris per gyrum.*

nos yeux choiſiſſoit de s'y faire voir à ſon Prophete ſous l'image d'un homme comme de la créature la plus parfaite qui pût tomber ſous ſa vûe.

℣. 27. autr. *ſelon la ponctuation de ſaint Jerôme, & ſelon le 2. verſ. du chap. 8. qui fait la même deſcription:* Je vis au-dedans & au-tour de lui depuis ſes reins juſqu'en-haut comme un métal très-brillant & ſemblable au feu: & depuis ſes reins juſqu'en bas je vis comme un feu, &c. Ce métal très-brillant, &c. peut marquer que Dieu eſt ferme & inflexible dans ſes decrets éternels, & eſt en même-tems la vraie lumiere, & en lui-même, & à l'égard de ſes créatures.

℣. 28. *expl.* Ce qui peut nous marquer cette admirable diverſité de tant d'effets differens, ſoit de ſa miſericorde, ſoit de ſa juſtice que Dieu répandoit anciennement ſur ſon peuple, & qu'il répand en tout tems ſur tous les hommes. On peut dire auſſi que comme depuis le deluge Dieu a donné ce ſigne pour aſſurance de ſa reconciliation avec nous, il le fit paroître alors aux yeux du Prophete, afin qu'il jugeât par là, qu'en exerçant toutes les rigueurs de ſa juſtice ſur la ville de Jeruſalem, il n'oublieroit pas néanmoins entierement à ſon égard ſa miſericorde & la verité de ſes promeſſes, mais qu'il ſe reconcilieroit avec elle de nouveau.

CHAPITRE II.

§. 1. *Ezechiel appellé à prophetiſer.*

1. *Hæc viſio ſimilitudinis gloriæ Domini. Et vidi, & cecidi in faciem meam, & audivi vocem loquentis, & dixit ad me: Fili hominis, ſta ſuper pedes tuos, & loquar tecum.*

1. Telle fut cette image de la gloire du Seigneur, qui me fut repréſentée. Ayant vû ces choſes je tombai le viſage en terre", & j'entendis une voix" qui me parla, & qui me dit : Fils-de-l'homme", tenez-vous ſur vos pieds, & je parlerai avec vous.

2. *Et ingreſſus eſt in me ſpiritus poſtquàm locutus eſt mihi, & ſtatuit me ſupra pedes meos: & audivi loquentem ad me,*

2. Et l'eſprit m'ayant parlé de la ſorte entra dans moi, & m'affermit ſur mes pieds", & je l'entendis qui me parloit,

3. *& dicentem: Fili hominis, mitto ego te ad filios Iſrael, ad gentes apoſtatrices, quæ receſſerunt à me:*

3. & me diſoit : Fils-de-l'homme, je vous envoye aux enfans d'Iſrael, vers un peuple apoſtat qui s'eſt retiré de moi.

℣. 1. *expl.* frappé de ces prodiges, & dans la vûe de ſon néant, pour adorer Dieu.

Ibid. *expl.* de Dieu.

Ibid. *expl.* Dieu parlant à Ezechiel l'appelle ſouvent, *Fils de l'homme*; dont S. Jerôme rend cette raiſon, Que ce ſaint Prophete étoit établi de Dieu pour parler à Iſrael comme en la perſonne de JESUS-CHRIST, qui s'appelle lui-même très-ſouvent dans l'Evangile : *Fils de l'homme*. *Ou* ſelon d'autres, depeur que la grandeur de ſes revelations ne lui cauſât de l'élevement. *Ou* enfin pour le diſtinguer des Anges au milieu deſquels il étoit alors.

℣. 2. *expl.* ſans crainte.

Ils ont violé juſqu'à ce jour, eux & leurs peres, l'alliance que j'avois faite avec eux.

ipſi & patres eorum prævaricati ſunt pactum meum uſque ad diem hanc.

4. Ceux vers qui je vous envoye, ſont des enfans qui ont un front dur, & un cœur indomptable". Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu ;

4. *Et filii durâ facie, & indomabili corde ſunt, ad quos ego mitto te : & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus :*

5. pour voir s'ils écouteront enfin eux-mêmes, & s'ils ceſſeront *de pecher"* ; parceque c'eſt un peuple" qui m'irrite *ſans ceſſe* ; & ils ſçauront au moins qu'un Prophete a été au milieu d'eux".

5. *Si fortè vel ipſi audiant, & ſi fortè quieſcant, quoniam domus exaſperans eſt : & ſcient quia propheta fuerit in medio eorum.*

§. 2. *On dit au Prophete de parler ſans crainte.*

6. Vous donc, fils-de-l'homme, ne les craignez point ; n'appréhendez point leurs diſcours" ; parceque ceux qui ſont avec vous ſont des incredules & des rebelles, &

6. *Tu ergo, fili hominis, ne timeas eos, neque ſermones eorum metuas : quoniam increduli & ſubverſores ſunt tecum, & cum ſcorpio-*

℣. 4. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'ils étoient & impudens pour commettre le peché, & inflexibles pour s'en repentir.

℣. 5. lettr. *autr.* ſe tiendront en repos, *& ainſi plus bas. Expl.* Dieu parle de cette ſorte, pour marquer que dans cette grande multitude de perſonnes, à qui le Prophete devoit parler, il n'y en auroit que peu qui l'écouteroient.

Ibid. *lettr.* une maiſon.

Ibid. *expl.* & ainſi ils ſeront inexcuſables.

℣. 6. *expl.* depeur que la crainte de leurs mauvais traitemens & de leurs diſcours outrageux ne l'empêchât de leur rapporter toutes les paroles qu'il lui ordonnoit de leur dire.

nibus habitas. Verba eorum ne timeas, & vultus eorum ne formides, quia domus exasperans est.

que vous habitez au milieu des scorpions ". Ne craignez point leurs paroles, & que leurs visages ne vous fassent point de peur, parceque c'est un peuple qui m'irrite *sans cesse*.

7. *Loquêris ergo verba mea ad eos, si forte audiant, & quiescant, quoniam irritatores sunt.*

7. Vous leur rapporterez donc les paroles que je vous ordonne de leur dire, pour voir s'ils écouteront, & s'ils cesseront *de pecher*; parceque c'est un peuple qui ne fait que m'irriter.

8. *Tu autem, fili hominis, audi quæcumque loquor ad te: & noli esse exasperans, sicut domus exasperatrix est: aperi os tuum, & comede quæcumque ego do tibi.*

8. Mais vous, fils-de-l'homme, écoutez tout ce que je vous dis. Ne m'irritez pas vous-même ", comme fait ce peuple : ouvrez la bouche, & mangez ce que je vous donne ".

9. *Et vidi, & ecce manus missa ad me, in quâ erat involutus*

9. Alors j'eus cette vision : Tout-d'un-coup une main " s'avança vers moi,

℣. 6. *expl.* Les scorpions représentent les homicides ; Dieu appelle ainsi les Israélites : afin que le Prophete ne soit point rebuté de leur endurcissement & de leur fureur, & qu'il se prépare à tout, pour être en état de s'acquiter pleinement de son ministere.

℣. 8. *expl.* Ne me resistez pas dans la commission que je vous donne, si vous ne voulez que ma colere tombe aussi sur vous : *ou* Prenez-garde d'imiter la corruption de ce peuple.

Ibid. *expl.* Dieu avertit le Prophete d'ouvrir son cœur, pour se remplir & se nourrir lui-même de la verité de ses paroles qu'il lui commandoit d'annoncer à la maison de Jacob.

℣. 9. *expl.* celle de Dieu même ou de quelqu'un de ses Anges.

laquelle tenoit un livre roulé : elle étendit devant moi ce livre qui étoit écrit dedans & dehors ", & on y avoit écrit des plaintes lugubres, des cantiques & des malédictions ".

Apoc. 5. 1.

liber : & expandi illum coram me, qui erat ſcriptus intus & foris : & ſcripta erant in eo lamentationes, & carmen, & va.

℣. 9. *expl.* Ce *livre* marquoit la prophetie dont Dieu devoit le charger. Il étoit *roulé* parceque les myſteres qu'il renfermoit étoient cachés. Ce livre étoit *écrit dedans & dehors*, ſoit à cauſe de la multitude des choſes qui y étoient repréſentées, ſoit pour marquer que le ſens de la lettre & de l'hiſtoire en renfermoit un qui étoit ſpirituel & myſtique.

Ibid. *expl.* Ces plaintes lugubres regardoient ceux qu'on exhortoit à la pénitence : les cantiques étoient pour les juſtes ; & les malédictions contre les reprouvés & ceux qui ne témoignoient que du mépris pour la verité.

CHAPITRE III.

§. 1. *Le Prophete mange un livre, & reçoit la force pour dire la verité.*

1. ENſuite le Seigneur me dit : Fils-de-l'homme, mangez tout ce que vous trouverez ; mangez ce livre ", & allez parler aux enfans d'Iſrael.

2. En même-tems j'ouvris la bouche, & il me fit manger ce livre ",

3. & me dit : Fils-de-

1. *ET dixit ad me : Fili hominis, quodcumque inveneris comede : comede volumen iſtud, & vadens loquere ad filios Iſrael.*

2. *Et aperui os meum, & cibavit me volumine illo :*

3. *& dixit ad me :*

℣. 1. *expl.* méditez tout ce qui eſt contenu dans ce livre.

℣. 2. *expl.* il me découvrit tout ce qui y étoit contenu. On voit la même choſe *Apoc.* 10. 9.

Fili hominis, venter tuus comedet, & viscera tua complebuntur volumine isto, quod ego do tibi. Et comedi illud, & factum est in ore meo sicut mel dulce.

l'homme, votre ventre se nourrira de ce livre que je vous donne, & vos entrailles en seront remplies ". Je mangeai ce livre, & il devint doux à ma bouche comme le miel ". *Apoc.* 10. 9. 10.

4. *Et dixit ad me: Fili hominis, vade ad domum Israel, & loquêris verba mea ad eos.*

4. Et il me dit: Fils-de-l'homme. allez trouver la maison " d'Israel, & vous leur annoncerez mes paroles.

5. *Non enim ad populum profundi sermonis & ignotæ linguæ tu mitteris, ad domum Israel.*

5. Car c'est à la maison d'Israel que je vous envoye, & non pas à un peuple dont le langage ne vous soit pas intelligible, & dont la langue vous soit inconnue.

6. *Neque ad populos multos profundi sermonis, & ignotæ linguæ, quorum non possis audire sermones: & si ad illos mitteres, ipsi audirent te.*

6. Je ne vous envoye pas vers des hommes de diverses nations, dont le langage vous seront inintelligible, & la langue incornue, ensorte que vous ne les puissiez pas entendre: & quand je vous envoyerois vers des peuples de cette sorte, ils vous écouteroient ".

℣. 3. *expl.* C'est-à-dire, qu'il devoit songer à remplir son cœur de ces grandes verités, & s'en nourrir par une profonde méditation.

Ibid. *expl.* Ce n'est pas que le saint Prophete fût cruel envers ses freres, lorsqu'il trouvoit de la douceur dans un livre qui les menaçoit des châtimens les plus rigoureux: mais c'est que son grand amour pour Dieu lui faisoit aimer sa justice, qui menace & qui punit les pecheurs pour détruire le peché. *Voy. Ps.* 18. 11. *&* *Ps.* 118. 103.

℣. 4. *expl.* le peuple.

℣. 6. *expl.* La vocation des Gentils & la reprobation

7. Mais ceux de la maiſon d'Iſrael ne veulent pas vous entendre, parcequ'ils ne veulent pas m'écouter. Car toute la maiſon d'Iſrael a un front d'airain[//], & un cœur endurci.

7. *Domus autem Iſrael nolunt audire te: quia nolunt audire me. Omnis quippe domus Iſrael attritâ fronte eſt, & duro corde.*

8. Mais j'ai rendu votre viſage plus ferme que leur viſage, & votre front plus dur que leur front.

8. *Ecce dedi faciem tuam valentiorem faciebus eorum, & frontem tuam duriorem frontibus eorum.*

9. Je vous ai donné un front de pierre & de diamant. Ne les craignez donc point, & n'ayez point de peur devant eux[//]; parceque c'eſt[//] une maiſon qui ne ceſſe point de m'irriter.

9. *Ut adamantem, & ut ſilicem dedi faciem tuam: ne timeas eos, neque metuas à facie eorum: quia domus exaſperans eſt.*

10. Et il me dit: Fils-de-l'homme, mettez dans votre cœur toutes les paroles que je vous dis, & écoutez-les attentivement:

10. *Et dixit ad me: Fili hominis, omnes ſermones meos, quos ego loquor ad te, aſſume in corde tuo, & auribus tuis audi:*

11. Allez trouver ceux qui ont été emmenés cap-

11. *Et vade, ingredere ad tranſmi-*

des Juifs ſont marquées ici viſiblement; car Dieu deſigne ce tems heureux, auquel il devoit envoyer ſes Apôtres vers toutes les nations, pour aſſujettir le monde à ſon joug, & réunir ſous l'unité de la même foi cette grande diverſité de langues que l'orgueil des hommes avoit produites. Il prédit donc & la dureté des Juifs & l'humble & prompte obéïſſance des Gentils.

℣. 7. lettr. *Attritâ fronte*, i. e. *impudente*. Menoch. Hebr. *durâ*.

℣. 9. *expl.* de les reprendre.

Ibid. *autr.* quoique ce ſoit, &c.

grationem,

grationem, ad filios populi tui, & loquêris ad eos, & dices eis: Hæc dicit Dominus Deus: si fortè audiant, & quiescant.

tifs", les enfans de mon peuple ; parlez-leur, & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu, pour voir s'ils écouteront, & s'ils cessseront *de pecher*".

§. 2. *L'esprit se saisit du Prophete.*

12. *Et assumpsit me spiritus, & audivi post me vocem commotionis magnæ: Benedicta gloria Domini de loco suo;*

12. Alors l'Esprit se saisit de moi", & j'entendis derriere moi cette voix avec un grand bruit : Benie soit la gloire du Seigneur du lieu où il reside".

13. *& vocem alarum animalium percutientium alteram ad alteram, & vocem rotarum sequentium animalia, & vocem commotionis magnæ.*

13. *J'entendis* aussi le bruit des animaux qui frappoient leurs aîles l'une contre l'autre, & le bruit des roues qui suivoient les animaux, & le bruit comme d'une grande secousse".

14. *Spiritus quoque levavit me, &*

14. L'Esprit aussi m'éleva, & m'emporta avec

℣. 11. lettr. *ad transmigrationem.*

Ibid. *Voy. chap.* 2. 5.

℣. 12. *expl.* L'esprit de Dieu, soit par lui-même, ou par le ministere de ses Anges, transporta Ezechiel du lieu où il avoit eu cette vision pour le conduire vers les autres captifs.

Ibid. *expl.* Cette voix étoit celle des Anges représentés par les animaux : ils benissoient Dieu dans la vûe de sa gloire, de sa puissance & de la justice qu'il étoit prêt d'exercer contre son peuple. Cette gloire étoit la majesté de Dieu qui avoit paru à Ezechiel sur le char.

℣. 13. *expl.* Ceci nous marque & l'adoration où les ministres de la justice de Dieu étoient de ses jugemens, & l'ardeur avec laquelle ils étoient prêts de s'acquitter de ses ordres, & les effroyables renversemens qui devoient s'ensuivre de cette exécution des ordres de la justice de Dieu.

lui, & je m'en allai plein d'amertume & mon esprit rempli d'indignation ". Mais " la main du Seigneur étoit avec moi qui me fortifioit.

assumpsit me : & abii amarus in indignatione spiritûs mei : manus enim Domini erat mecum, confortans me.

15. Je vins au lieu où étoient les captifs près d'un tas de blé qui venoit d'être coupé ", & je me joignis à ceux qui demeuroient près du fleuve de Chobar. Je m'assis où ils étoient assis, & je demeurai là sept jours au milieu d'eux en versant des larmes ".

15. *Et veni ad transmigrationem, ad acervum novarum frugum, ad eos qui habitabant juxta flumen Chobar, & sedi ubi illi sedebant : & mansi ibi septem diebus mœrens in medio eorum.*

16. Après que les sept jours furent passés, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit :

16. *Cùm autem pertransissent septem dies, factum est verbum Domini ad me, dicens :*

Infr. 33. 7. 17. Fils de-l'homme,

17. *Fili hominis,*

ỳ. 14. *expl.* soit de celle de Dieu même que cette vision mystérieuse venoit de lui faire connoître ; ou de la sienne propre, étant indigné contre l'endurcissement de ce peuple ingrat & aveugle : ou étant peut-être dans la tristesse à cause de tous ces maux qu'il envisageoit comme étant prêts de tomber sur Jerusalem, & qu'il se voyoit engagé d'annoncer à son peuple.

Ibid *lettr.* Car. *Expl.* Le sens est : J'étois triste ; mais la puissance de Dieu me fortifioit. *Synops.*

ỳ. 15. *Hebr.* Telabib. Ce que quelques-uns croient être le nom propre d'un canton dont la Vulgate a mis la signification.

Ibid. *expl.* Saint Jerôme dit que ce saint Prophete considera en silence pendant tout ce tems la maniere dont ils agissoient, & tout ce qui se passoit entre eux ; afin qu'ils ne pussent l'accuser de temerité, s'il eût entrepris de les corriger, sans qu'ils fussent persuadés qu'il connoissoit ce qu'il reprenoit en eux.

ſpeculatorem dedi te domui Iſrael: & audies de ore meo verbum, & annuntiabis eis ex me.

je vous ai donné pour ſentinelle à la maiſon d'Iſrael ", vous écouterez la parole de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que vous aurez appris de moi.

18. *Si dicente me ad impium: Morte moriêris: Non annuntiaveris ei, neque locutus fueris ut avertatur à via ſua impia, & vivat: ipſe impius in iniquitate ſua morietur, ſanguinem autem ejus de manu tua requiram.*

18. Si lorſque je dirai " à l'impie: Vous ſerez puni de mort, vous ne lui annoncez pas ce que je vous dis; & ſi vous ne lui parlez pas, afin qu'il ſe détourne de la voie de ſon impiété, & qu'il vive; l'impie mourra dans ſon iniquité, mais je vous redemanderai ſon ſang ".

19. *Si autem tu annuntiaveris impio; & ille non fuerit converſus ab impietate ſua, & à via ſua impia: ipſe quidem in iniquitate ſua morietur, tu autem animam tuam liberaſti.*

19. Que ſi vous annoncez la verité à l'impie, & qu'il ne ſe convertiſſe point de ſon impiété, & ne quitte point ſa voie impie, il mourra dans ſon iniquité; mais pour vous, vous aurez délivré votre ame.

20. *Sed & ſi converſus juſtus à juſtitia ſua fuerit, & fecerit iniquitatem: ponam offendiculum coram eo, & ipſe morie-*

20. Que ſi le juſte abandonne ſa juſtice, & qu'il commette l'iniquité, je mettrai devant lui une pierre d'achoppement ": il mourra, par-

℣. 17. *expl.* pour les avertir de leurs crimes, & des dangers qui les menacent.

℣. 18. *expl.* lorſque je vous ordonnerai de dire.

Ibid. *expl.* vous répondrez de ſa perte.

℣. 20. *expl.* Quoique Dieu, comme dit S. Jacque, ſoit

ceque vous ne l'avez pas averti : il mourra dans ſon peché, & la mémoire de toutes les actions de juſtice qu'il avoit faites, ſera effacée ; mais je vous redemanderai ſon ſang.

tur, quia non annuntiaſti ei : in peccato ſuo morietur, & non erunt in memoria juſtitiæ ejus quas fecit : ſanguinem verò ejus de manu tua requiram.

21. Que ſi vous avertiſſez le juſte afin qu'il ne tombe point, & qu'il ne peche point dans le peché, il vivra de la vraie vie, parceque vous l'aurez averti, & vous aurez ainſi délivré votre ame.

21. *Si autem tu annuntiaveris juſto ut non peccet juſtus, & ille non peccaverit : vivens vivet, quia annuntiaſti ei, & tu animam tuam liberaſti.*

22. Alors la vertu // du Seigneur ſe ſaiſit de moi, & il me dit : Levez-vous, ſortez à la campagne, & là je parlerai à vous.

22. *Et facta eſt ſuper me manus Domini, & dixit ad me : Surgens egredere in campum, & ibi loquar tecum.*

§. 3. *Ezechiel voit la gloire de Dieu.*

23. Je me levai donc, & je ſortis à la campagne, & tout-d'un-coup je vis paroître en ce lieu la

23. *Et ſurgens egreſſus ſum in campum : & ecce ibi gloria Domini ſtabat*

incapable de tenter les hommes & de les porter au peché, il peut toute-fois en permettre très-juſtiment les occaſions, pour punir l'orgueil des ſuperbes : & il fait ſervir les tentations mêmes à la juſtice de ſes deſſeins, quoiqu'il n'en ſoit par l'auteur. S. Jerôme & quelques autres expliquent ces paroles encore d'une autre maniere : Lorſque le juſte eſt tombé dans le peché, le Seigneur met devant lui comme une pierre d'achoppement, ce que d'autres ont traduit, un tourment, une infirmité ; c'eſt-à-dire, que Dieu permet qu'il ſoit tourmenté interieurement, ou même exterieurement ; & que trouvant de la difficulté dans ſa voie, il ait lieu de reſſentir & ſa langueur & ſa plaie.

// 22. *lettr.* la main.

quaſi gloria, quam vidi juxta fluvium Chobar: & cecidi in faciem meam.

gloire du Seigneur, comme celle que j'avois vûe près du fleuve de Chobar. *Supr.* 1. 3. En même-tems je tombai le viſage contre terre ″,

24. Et ingreſſus eſt in me ſpiritus, & ſtatuit me ſuper pedes meos: & locutus eſt mihi, & dixit ad me: Ingredere, & includere in medio domûs tuæ.

24. & l'Eſprit entra en moi, me fit tenir ſur mes pieds, me parla, & me dit: Allez vous enfermer au milieu de votre maiſon ″:

25. Et tu, fili hominis, ecce data ſunt ſuper te vincula, & ligabunt te in eis: & non egredièris de medio eorum.

25. Fils-de-l'homme, voici des chaînes préparées pour vous; ils vous en lieront ″, & vous n'en ſortirez point ″.

26. Et linguam tuam adhærere faciam palato tuo, & eris mutus, nec quaſi vir objurgans: quia domus exaſperans eſt.

26. Je ferai que votre langue s'attachera à votre palais; que vous deviendrez muet comme un homme qui ne reprend perſonne, parceque la maiſon d'Iſrael ne ceſſe point de m'irriter ″.

℣. 23. *expl.* ne pouvant ſoutenir la vue de cette gloire.

℣. 24. *expl.* pour avertir par ce ſigne la maiſon d'Iſrael, que Jeruſalem doit être aſſiegée & enfermée comme vous.

℣. 25. *expl.* Quelques-uns croient qu'on doit entendre ces *chaînes* ſeulement d'une maniere ſpirituelle; c'eſt-à-dire, que Dieu l'engageoit à demeurer enfermé dans ſa maiſon, comme s'il y eût été effectivement enchaîné. D'autres les expliquent des vraies chaînes dont ils diſent que ſes proches le chargerent, en le regardant comme un fou & un fanatique.

Ibid. *autr.* ne ſortirez point du milieu d'eux. *Hieron.*

℣. 26. *expl.* C'eſt le plus grand châtiment dont Dieu

27. Mais lorſque je vous aurai parlé, j'ouvrirai votre bouche, & vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Que celui qui écoute, écoute ″ ; que celui qui ſe repoſe, ſe repoſe ″, parceque la maiſon d'Iſrael m'irrite ſans ceſſe.

27. *Cùm autem locutus fuero tibi, aperiam os tuum, & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Qui audit, audiat : & qui quieſcit, quieſcat, quia domus exaſperans eſt.*

puiſſe punir les peuples, que de leur donner des Paſteurs muets qui n'ont pas la force de reprendre les peuples.

℣. 27. *expl.* Cela peut ſignifier qu'il ne ſuffit pas d'entendre les ſons exterieurs de la parole de Dieu, mais qu'ils faut l'accomplir du fond du cœur.

Ibid. *expl.* Ce repos dont Dieu parle ici, ſe doit entendre à l'égard du mal dont il exhortoit ſon peuple de s'abſtenir. C'eſt donc comme s'il diſoit : Que celui qui ſe repoſe dans ce repos ſalutaire, travaille à s'y affermir de plus en plus, ſans être ébranlé par l'exemple pernicieux de tant d'autres, qui ſont dans un mouvement perpetuel pour courir à leur perte.

CHAPITRE IV.

§. 1. *Le Prophete prédit par divers tems les calamités qui vont tomber ſur Jeruſalem.*

1. ET pour vous, fils-de-l'homme, prenez une brique ″, mettez-la devant vous, & tracez deſſus la ville de Jeruſalem.

2. Figurez un ſiege formé contre elle, des forts bâtis, des levées de terre, une armée qui l'environ-

1. *ET tu, fili hominis, ſume tibi laterem, & pones eum coram te : & deſcribes in eo civitatem Jeruſalem :*

2. *& ordinabis adverſus eam obſidionem, & ædificabis munitiones, & com-*

℣. 1. *expl.* non cuite ; de l'argile.

portabis aggerem, & dabis contra eam castra, & pones arietes in gyro.

3. *Et tu sume tibi sartaginem ferream, & pones eam in murum ferreum inter te, & inter civitatem: & obfirmabis faciem tuam ad eam, & erit in obsidionem, & circumdabis eam: signum est domui Israel.*

4. *Et tu dormies super latus tuum sinistrum, & pones iniquitates domûs Israel super eo, numero dierum quibus dormies super illud, & assumes iniquitatem eorum.*

ne, & des machines de guerre " autour de ses murs.

3. Prenez aussi une poële de fer ", & vous la mettrez comme un mur de fer entre vous & la ville, & regardez-la d'un visage ferme ", & elle sera assiegée, & vous l'assiegerez. C'est un signe pour la maison d'Israel.

4. Vous dormirez aussi sur le côté gauche ", & vous mettrez les iniquités de la maison d'Israel sur ce côté-là pour autant de jours que vous dormirez dessus, & vous prendrez sur vous " leurs iniquités ".

℣. 2. *lectr.* des beliers, poutre de bois ferrée par le bout, qui étoit suspendue, que l'on poussoit contre une muraille, & qui à force de coups la renversoit.

℣. 3. *expl.* Cette poële mise entre le Prophete & Jerusalem, pouvoit marquer que les pechés de ses habitans étoient venus à leur comble, ayant excité contre eux la grande fureur du Seigneur, & éloigné toute esperance de misericorde: ou bien, que Jerusalem devoit être toute brûlée, & que ses habitans devoient souffrir de très-grands tourmens, comme si on les avoit frits dans la poële.

Ibid. *autr.* irrité.

℣. 4. *expl.* Le royaume d'Israel est représenté par la gauche; parcequ'il étoit moins noble que celui de Juda.

Ibid. *expl.* vous figurerez.

Ibid. *expl.* Le Prophete est couché sur le côté gauche 390. jours, pour marquer que Dieu avoit usé pendant autant d'années d'une grande patience pour souffrir les iniquités du royaume d'Israel, c'est-à-dire, des dix tribus,

5. Je vous ai donné trois cens quatre-vingt-dix jours pour les années de leurs iniquités, & vous porterez l'iniquité de la maiſon d'Iſrael.

Nomb. 14. 34.

6. Lorſque vous aurez accompli ceci, vous dormirez une ſeconde fois ſur votre côté droit ; & vous prendrez ſur vous l'iniquité de la maiſon de Juda pendant quarante jours : c'eſt un jour que je vous donne pour chaque année ″.

7. Vous tournerez le viſage vers le ſiege de Jeruſalem, & votre bras ſera étendu, & vous prophetiſerez contre elle ″.

8. Vous voyez comme je vous ai environné de

5. *Ego autem dedi tibi annos iniquitatis eorum, numero dierum trecentos & nonaginta dies ; & portabis iniquitatem domûs Iſrael.*

6. *Et cùm compleveris hæc, dormies ſuper latus tuum dexterum ſecundò : & aſſumes iniquitatem domûs Juda quadraginta diebus, diem pro anno, diem inquam, pro anno dedi tibi.*

7. *Et ad obſidionem Jeruſalem convertes faciem tuam, & brachium tuum erit extentum, & prophetabis adverſus eam.*

8. *Ecce circumdedi te vinculis : & non*

depuis que Jeroboam introduiſit l'idolatrie parmi les Hebreux. Ces 390. jours repréſentoient auſſi le tems que devoit durer le ſiege de Jeruſalem, lorſqu'elle fut reſſerrée plus étroitement par les troupes de Nabuchodonoſor après la déroute de l'armée du roi d'Egypte.

℣. 6. *expl.* C'étoit pour repréſenter, que le Seigneur ſupportoit auſſi l'iniquité du royaume de Juda qui étoit comme à la droite & le premier, avec autant de patience que s'il eût été comme aſſoupi depuis quarante ans ; c'eſt-à dire, depuis le renouvellement d'alliance que le roi Joſias fit avec Dieu. 4. *Rois* 22. 11. Et pour marquer encore, ſelon quelques Interpretes, les jours mêmes qui ſe paſſerent depuis la priſe de Jeruſalem juſqu'à ſon entiere deſtruction.

℣. 7. *expl.* par ces actions.

te convertes à latere tuo in latus aliud, donec compleas dies obſidionis tuæ.

chaînes ", & vous ne vous retournerez point d'un côté ſur l'autre juſqu'à ce que les jours du ſiege ſoient accomplis.

§. 2. *Autres figures des calamités de Jeruſalem.*

9. *Et tu ſume tibi frumentum, & hordeum, & fabam, & lentem, & millium, & viciam; & mittes ea in vas unum, & facies tibi panes numero dierum quibus dormies ſuper latus tuum: trecentis & nonaginta diebus comedes illud.*

9. Prenez auſſi du froment, de l'orge, des féves, des lentilles, du millet, & de la véce; mettez-les dans un vaiſſeau, & faites-vous-en des pains pour autant de jours que vous dormirez ſur le côté ". Vous les mangerez pendant trois cens quatre-vingt-dix jours.

10. *Cibus autem tuus quo veſcêris, erit in pondere viginti ſtateres in die: à tempore uſque ad tempus comedes illud.*

10. Ce que vous mangerez chaque jour ſera du poids de vingt ſicles "; & vous en mangerez d'un tems à un autre ".

11. *Et aquam in menſura bibes, ſextam partem hin: à tempore uſque ad tempus bibes illud.*

11. Vous boirez auſſi de l'eau par meſure, la ſixiéme partie du hin "; & vous la boirez d'un tems à un autre.

12. *Et quaſi ſubcinericium hordeaceum*

12. Ce que vous mangerez ſera comme un

℣. 8. *Voy. la note ch.* 3. 25.

℣. 9. *expl.* Dieu commande à ſon Prophete de prédire encore par cette autre action figurée, la famine dont ſon peuple ſeroit affligé.

℣. 10. *expl.* environ 9. onces de France.

Ibid. *expl.* du ſoir au ſoir du lendemain. *Hieron.*

℣. 11. *expl.* un peu moins d'un demiſtier de notre meſure.

pain d'orge cuit ſous la cendre. Vous le couvrirez " devant eux de l'ordure qui ſort de l'homme ".

comedes illud : & ſtercore , quod egreditur de homine , operies illud in oculis eorum.

13. Les enfans d'Iſrael , dit le Seigneur , mangeront ainſi leur pain tout ſouillé parmi les nations , vers leſquelles je les chaſſerai.

Oſée. 9. 3.

13. Et dixit Dominus : Sic comedent filii Iſrael panem ſuum pollutum inter gentes , ad quas ejiciam eos.

14. Je dis alors : Ah , ah , ah , Seigneur mon Dieu ! mon ame n'a point encore été ſouillée, & depuis mon enfance juſqu'à maintenant , jamais bête morte d'elle-même , ou déchirée par d'autres bêtes , ni aucune chair impure n'eſt entrée dans ma bouche ".

14. Et dixi : A, a, a , Domine Deus , ecce anima mea non eſt polluta , & morticinum , & laceratum à beſtiis non comedi ab infantia mea uſque nunc , & non eſt ingreſſa in os meum omnis caro immunda.

15. *Le Seigneur* me répondit : Allez , je vous donne de la fiente de bœuf, au-lieu de ce qui ſort du corps de l'homme , & vous en mettrez avec votre pain.

15. Et dixit ad me : Ecce dedi tibi ſimum boum pro ſtercoribus humanis : & facies panem tuum in eo.

16. Et il me dit : Fils-de-l'homme , je vais briſer dans Jeruſalem la for-

Inf. 5. 16. & 24. 13.

16. Et dixit ad me : Fili hominis , ecce ego conteram bacu-

℣. 12. *Hebr.* Vous le cuirez.

Ibid. *expl.* C'étoit pour repréſenter l'état effroyable où les habitans de Jeruſalem devoient ſe trouver un jour.

℣. 14. *expl.* C'eſt comme s'il diſoit : Je ne me ſuis jamais ſouillé en mangeant de ce qui étoit reputé impur par la loi , comment donc pourrai-je manger ce qui eſt naturellement impur , & dont la nature a horreur ?

lum panis in Jeruſalem : & comedent panem in pondere, & in ſollicitudine : & aquam in menſura, & in anguſtia bibent :

17. *ut deficientibus pane & aquâ, corruam unuſquiſque ad fratrem ſuum : & contabeſcant in iniquitatibus ſuis.*

ce du pain". Ils mangeront le pain au poids, & dans la frayeur ; & ils boiront l'eau par meſure, & dans une grande affliction d'eſprit :

17. enſorte que n'ayant plus ni pain ni eau, ils tomberont ſur les bras les uns des autres, & ſécheront de faim dans leur iniquité.

℣. 16. *expl.* J'ôterai le pain qui eſt le ſoutien de l'homme.

CHAPITRE V.

§. 1. *Le Prophete donne de nouvelles figures des malheurs de Jeruſalem.*

1. *ET tu, fili hominis, ſume tibi gladium acutum, radentem pilos : & aſſumes eum, & duces per caput tuum, & per barbam tuam : & aſſumes tibi ſtateram ponderis, & dividēs eos.*

1. ET vous, fils-de-l'homme, prenez un raſoir tranchant, faites-le paſſer ſur votre tête, & ſur votre barbe, pour en raſer tous les poils, & prenez un poids & une balance pour les partager".

2. *Tertiam partem*

2. Vous en mettrez un

℣. 1. *expl.* Le raſoir, ſelon les Interpretes, figuroit la juſtice & la vengeance de Dieu ; la tête ſignifioit la ville de Jeruſalem ; les poils & les cheveux, les Juifs, & ſurtout ceux qui y demeuroient ; le poids & la balance, la ſouveraine équité de Dieu ; & ce partage en trois, les differens châtimens par leſquels Dieu devoit punir les Juifs.

tiers au feu & le brûlerez au milieu de la ville, juſqu'à ce que les jours du ſiege ſoient accomplis ||. Vous en prendrez l'autre tiers, & vous le couperez avec l'épée autour de la ville, vous jetterez au vent les poils du tiers qui reſtera, & je les pourſuivrai l'épée nue ||.

igni combures in medio civitatis, juxta completionem dierum obſidionis: & aſſumes tertiam partem, & concides gladio in circuitu ejus: tertiam verò aliam diſperges in ventum, & gladium nudabo poſt eos.

3. Et vous prendrez de cette troiſiéme partie un petit nombre que vous lierez au bord de votre manteau ||.

3. *Et ſumes inde parvum numerum: & ligabis eos in ſummitate pallii tui.*

4. Vous tirerez encore quelques-uns de ceux-ci, & vous les jetterez au milieu du feu, & les y brûlerez; d'où il ſortira une flamme qui ſe répandra ſur toute la maiſon d'Iſrael ||.

4. *Et ex eis rurſum tolles, & projicies eos in medio ignis, & combures eos igni: & ex eo egredietur ignis in omnem domum Iſrael.*

℣. 2. *autr.* à meſure que les jours du ſiege s'accompliront; *i.* e. les trois cens quatre-vingt dix jours pendant leſquels il devoit repréſenter le ſiege de Jeruſalem, étant enfermé dans ſa maiſon. *Synopſ.*

Ibid. Le verſ. 12. explique celui-ci.

℣. 3. *expl.* Il ſemble déſigner par là les plus pauvres des Juifs, que Nabuzardan laiſſa dans le payis pour cultiver les vignes & pour labourer les champs; mais ils n'y demeurerent pas encore tous; car à l'occaſion du mettre de Godolias, la plus grande partie ſe retira en Egypte. *Ou bien*, ce peu de Juifs que le Seigneur devoit choiſir du milieu de tous les captifs, pour les faire revenir un jour à Jeruſalem. Ils demeurerent comme liés à ſon manteau; c'eſt-à-dire, que ſa divine protection les devoit mettre à couvert, pour empêcher que leur race ne fût tout-à-fait éteinte.

℣. 4. *expl.* Pour entendre le ſens litteral de cet endroit, il faut ſe ſouvenir de ce qui ſe lit dans l'hiſtoire des Ma-

5. *Hæc dicit Dominus Deus : Ista est Jerusalem , in medio gentium posui eam , & in circuitu ejus terras.*

5. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : C'eſt-là cette Jeruſalem " que j'ai établie au milieu des nations, & qui eſt environnée de leurs terres ".

6. *Et contempſit judicia mea , ut plus eſſet impia quàm gentes ; & præcepta mea , ultrà quàm terræ quæ in circuitu ejus ſunt : judicia enim mea projecerunt , & in præceptis meis non ambulaverunt.*

6. Elle a mépriſé mes ordonnances juſqu'à ſe rendre plus impie que les nations ; & elle a violé mes préceptes plus que toutes celles qui ſont autour d'elle. Car ils ont foulé aux pieds mes ordonnances , & ils n'ont point marché dans *la voie de* mes préceptes ".

7. *Idcirco hæc dicit Dominus Deus : Quia ſuperaſtis gentes , quæ in circuitu veſtro ſunt , & in præceptis meis non ambulaſtis , & judicia mea non feciſtis , & juxta judicia gen-*

7. C'eſtpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque vous avez ſurpaſſé *en impiété* les nations qui ſont autour de vous , que vous n'avez point marché dans *la voie de* mes préceptes ; que vous n'avez point

chabées : Qu'une partie des Juifs s'abandonnerent lâchement à la volonté d'Antiochus Epiphanès , le plus cruel perſecuteur de la vraie religion , & qu'ils l'exciterent à tout renverſer dans Jeruſalem & parmi le peuple de Dieu. 1. *Mach.* 1. 11. 12. 13. 14. 2. *Mach.* 4. 8. *&c.*

℣. 5. *expl.* C'eſt-à-dire , que cette figure marquoit ce qui devoit arriver à Jeruſalem.

Ibid. *expl.* Dieu l'avoit établie comme dans le centre de l'univers , étant environnée de l'Aſie , de l'Europe , & de l'Afrique ; afin que , ſelon la penſée de S. Jerôme , Dieu étant connu dans la Judée , toutes les nations , qui l'environnoient puſſent ſuivre ſon exemple & l'imiter dans ſa foi.

℣. 6. *autr.* loin de marcher dans mes préceptes.

observé mes ordonnances, que vous n'avez pas même agi comme les peuples qui vous environnent ",

tium, quæ in circuitu vestro sunt, non estis operati:

8. je viens à vous maintenant, dit le Seigneur *notre* Dieu, & j'exercerai moi-même mes jugemens au milieu de vous à la vûe des nations,

8. *Ideò hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, & ipse ego faciam in medio tui judicio in oculis gentium,*

9. & je ferai parmi vous des choſes que je n'ai *jamais* faites, & que je ne ferai point dans la ſuite, pour punir toutes vos abominations.

9. *& faciam in te quod non feci, & quibus ſimilia ultrà non faciam, propter omnes abominationes tuas.*

10. Les peres mangeront leurs enfans au milieu de vous, & les enfans mangeront leurs peres. J'exercerai dans vous mes jugemens, & je diſperſerai de tous côtés " tous ceux qui ſeront reſtés de vous.

10. *Ideò patres comedent filios in medio tui, & filii comedent patres ſuos, & faciam in te judicia, & ventilabo univerſas reliquias tuas in omnem ventum.*

§. 2. *Menaces de Dieu contre le peuple.*

11. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que comme vous avez violé mon ſanctuaire par tous vos crimes, & par toutes vos abominations, je vous réduirai auſſi en poudre, que mon

11. *Idcircò vivo ego, dicit Dominus Deus: niſi pro eo quòd ſanctum meum violaſti in omnibus offenſionibus tuis, & in cunctis abominationibus tuis: ego quo-*

℣. 7. *expl.* en demeurant fermes dans la vraie religion, comme ils le ſont dans la fauſſe.

℣. 10. *lettr. in omnem ventum.*

que confringam, & non parcet oculus meus, & non miserebor.

12. *Tertia pars tui peste morietur, & fame consumetur in medio tui: & tertia pars tui in gladio cadet in circuitu tuo, tertiam verò partem tuam in omnem ventum dispergam, & gladium evaginabo post eos.*

13. *Et complebo furorem meum, & requiescere faciam indignationem meam in eis, & consolabor; & scient quia ego Dominus locutus sum in zelo meo, cùm implevero indignationem meam in eis.*

14. *Et dabo te in desertum & in opprobrium gentibus, quæ in circuitu tuo*

œil vous verra sans être fléchi, & que je ne serai point touché de compassion.

12. Le tiers d'entre vous mourra de peste, & sera consumé par la faim au milieu de vous; l'autre tiers sera passé au fil de l'épée autour de vos murs, & je disperserai de tous côtés le tiers qui sera resté, & je les poursuivrai l'épée nue".

13. Je contenterai ma fureur", je satisferai mon indignation dans leurs maux", & je me consolerai; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé dans ma colere, lorsque mon indignation se sera satisfaite dans leurs maux.

14. Je vous réduirai en un desert, je vous rendrai l'objet des insultes des nations qui sont au-

℣. 12. *expl.* Dieu marque par là aux captifs, qu'ils devoient s'attendre encore à éprouver dans la suite toutes sortes de rigueurs.

℣. 13. *expl.* Il ne faut rien concevoir ici d'humain, ni attribuer aucun mouvement de trouble & de passion à Dieu. Il s'exprime, dit S. Jerôme, par un langage qui nous est connu, afin de nous faire mieux comprendre, parceque chacun de nous sent en lui même ce que nous nous sommes rendus dignes d'éprouver de la part de sa justice.

Ibid. *autr.* je ferai cesser ma colere lorsque je me serai vengé d'eux.

tour de vous à la vûe de tous les paſſans.

15. Et vous deviendrez à l'égard des peuples qui vous environnent, un ſujet de mépris & de malediction, & un exemple terrible & étonnant, lorſque j'aurai exercé mes jugemens au milieu de vous dans ma fureur, dans mon indignation, & dans toute l'effuſion de ma colere.

16. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé : Lors, *dis-je*, que je lancerai les fleches perçantes de la famine " qui ſeront mortelles, que je les lancerai pour vous perdre ; lorſque j'envoyerai de toutes parts la famine pour vous accabler, & que je briſerai parmi vous la force du pain ;

Supr. 6. 16. *Infr.* 14. 13.

17. lorſque je ferai venir tout-enſemble la famine & les bêtes les plus cruelles" pour vous exterminer entierement ; que la peſte & le ſang regne-

ſunt, in conſpectu omnis prætereuntis.

15. *Et eris opprobrium, & blaſphemia, exemplum, & ſtupor in gentibus quæ in circuitu tuo ſunt, cùm fecero in te judicia in furore, & in indignatione, & in increpationibus iræ.*

16. *Ego Dominus locutus ſum : Quando miſero ſagittas famis peſſimas in eos, quæ erunt mortiferæ, & quas mittam ut diſperdam vos : & famem congregabo ſuper vos, & conteram in vobis baculum panis ;*

17. *& immittam in vos famem, & beſtias peſſimas uſque ad interneciónem : & peſtilentia, & ſanguis tranſibunt*

". 16. *expl.* On peut entendre par *les fleches de la famine*, la grêle, les pluies vehementes, les ſouris, les ſauterelles, la nielle.

". 17. *expl.* Quelques uns entendent par là les Chaldéens : d'autres les bêtes feroces auſquelles les Juifs furent expoſés lorſque fuyant devant leurs ennemis qui les pourſuivoient, ils furent obligés de ſe cacher dans les cavernes des montagnes.

per te, & gladium inducam super te. Ego Dominus locutus sum.

ront parmi vous, & que je vous ferai passer au fil de l'épée. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé ".

℣. 17. *expl.* Ces paroles sont comme le sceau de l'arrêt que Dieu prononce contre son peuple.

CHAPITRE VI.

§. 1. *Maux que les Chaldéens vont faire au peuple de Jerusalem.*

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, pone faciem tuam ad montes Israel, & prophetabis ad eos,*

3. *& dices : Montes Israel, audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus montibus, & collibus, rupibus, & vallibus : Ecce ego inducam super vos gladium, & dispердam excelsa vestra,*

1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit : L'an du monde 3410. avant J.C. 594.

2. Fils-de-l'homme, tournez le visage vers les montagnes d'Israel "; prophetisez *ce qui* leur *doit arriver*,

3. & dites-leur : Montagnes d'Israel, écoutez la parole du Seigneur *notre* Dieu : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu aux montagnes, aux collines, aux rochers & aux vallées : Je vais faire tomber l'épée sur vous, je détruirai vos hauts-lieux. *Infr.* 36. 1.

℣. 2. *expl.* Le Prophete doit s'adresser aux montagnes & aux collines, parceque c'étoit sur elles que les plus grandes abominations se commettoient : car les Juifs y avoient élevé leurs idoles : néanmoins ils sacrifioient aussi dans les vallées près des fontaines. Quelques-uns entendent par là toute la Judée qui étoit pleine de montagnes.

4. J'abattrai vos autels ; je briſerai vos ſtatues, & je vous ferai tomber morts devant vos idoles.

4. *& demoliar aras veſtras, & confringentur ſimulacra veſtra : & dejiciam interfectos veſtros ante idola veſtra.*

5. J'étendrai les corps morts des enfans d'Iſrael devant vos ſtatues [y], & je répandrai vos os autour de vos autels.

5. *Et dabo cadavera filiorum Iſrael ante faciem ſimulacrorum veſtrorum, & diſpergam oſſa veſtra circum aras veſtras,*

6. Les villes ſeront deſertes dans tous les payis où vous habitez, les hauts-lieux ſeront détruits & renverſés ; vos autels tomberont, & ſeront briſés ; vos idoles ne ſeront plus adorées ; vos temples ſeront abattus, & tous vos ouvrages periront.

6. *in omnibus habitationibus veſtris. Urbes deſerta erunt, & excelſa demolientur, & diſſipabuntur : & interibunt ara veſtra, & confringentur ; & ceſſabunt idola veſtra, & conterentur delubra veſtra, & delebuntur opera veſtra.*

7. Il ſe fera un carnage d'hommes au milieu de vous, & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur [y].

7. *Et cadet interfectus in medio veſtri : & ſcietis quia ego ſum Dominus.*

8. Je m'en reſerverai quelques-uns parmi vous qui auront échapé de l'épée des nations, lorſque je vous aurai diſperſés parmi les peuples.

8. *Et relinquam in vobis eos, qui fugerunt gladium in gentibus, cùm diſperſero vos in terris.*

[y]. 5. *lettr.* devant la face de vos ſtatues.

[y]. 7. *expl.* qui me venge, tant des idoles qui ne ſont que vanité, que de leurs adorateurs.

9. *Et recordabuntur mei liberati veſtri in gentibus, ad quas captivi ducti ſunt : quia contrivi cor eorum fornicans, & recedens à me ; & oculos eorum fornicantes poſt idola ſua : & diſplicebunt ſibimet ſuper malis quæ fecerunt in univerſis abominationibus ſuis.*

9. Et ceux d'entre vous qui auront été délivrés ", ſe ſouviendront de moi parmi les nations où ils auront été emmenés captifs, parceque je briſerai leur cœur qui étoit tombé dans la fornication en ſe retirant de moi ", & leurs yeux qui s'étoient corrompus par la fornication en ſe proſtituant aux idoles " ; & qu'ils ſe déplairont à eux-mêmes, à cauſe des maux qu'ils auront faits dans toutes les abominations où ils ſont tombés.

10. *Et ſcient, quia ego Dominus non fruſtrà locutus ſum, ut facerem eis malum hoc.*

10. Ils ſçauront alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, & que ma parole n'a pas été vaine, lorſque j'ai prédit que je leur ferois ces maux ".

§. 2. *Perſonne ne ſera exemt de la punition.*

11. *Hæc dicit Dominus Deus : Percute manum tuam, & allide pedem tuum, &*

11. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Frappez de la main & battez du pied ", & dites, Mal-

℣. 9. *expl.* quelques-uns de ceux qui auront, &c.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que les affligeant par une longue captivité, il les fera rentrer en eux-mêmes, & convertira ces cœurs endurcis.

Ibid. *expl.* Les yeux du Juif s'étoient corrompus, parceque regardant les idoles avec complaiſance, & étant épris de leur beauté, ils y attacherent leur cœur.

℣. 10. *autr.* & que ce n'eſt pas en vain que je les ai menacés que je leur ferois ſouffrir ces maux.

℣. 11. *expl.* Dieu veut que le Prophete faſſe connoître

heur ſur tous les peuples, & ſur toutes les abominations de la maiſon d'Iſrael, parcequ'ils periront par l'épée, par la famine & par la peſte.

dic : Heu ad omnes abominationes malorum domûs Iſrael : quia gladio, fame, & peſte ruituri ſunt.

12. Celui qui eſt loin " mourra de peſte, celui qui eſt près perira par l'épée ; celui qui ſera reſté & qui ſera aſſiegé, mourra de faim, & mon indignation ſe ſatisfera dans leur ſupplice ".

12. *Qui longè eſt, peſte morietur : qui autem propè, gladio corruet, & qui relictus fuerit, & obſeſſus, fame morietur : & complebo indignationem meam in eis.*

13. Et vous ſçaurez que je ſuis le Seigneur, lorſque vos corps morts & tout ſanglans ſeront étendus au milieu de vos idoles, autour de vos autels, autour de vos collines élevées, & ſur toutes vos hautes montagnes, ſous tous vos arbres chargés de feuilles, ſous tous vos chênes touffus, & dans tous les lieux où l'on ſentoit auparavant l'odeur des encens que vous brûliez en l'honneur de vos idoles.

13. *Et ſcietis quia ego Dominus, cùm fuerint interfecti veſtri in medio idolorum veſtrorum, in circuitu ararum veſtrarum, in omni colle excelſo, & in cunctis ſummitatibus montium, & ſubtus omne lignum nemoroſum, & ſubtus univerſam quercum frondoſam, locum ubi accenderunt thura redolentia univerſis idolis ſuis.*

à ſon peuple la grandeur de ſes pechés, tant par ſes paroles qui marquoient ſon indignation, que par le bruit de ſes pieds & de ſes mains, qui pouvoit faire juger de l'étonnement & de la douleur où il étoit. *S. Jerôme.*

℣. 12. *expl.* de l'ennemi : c'eſt-à-dire, que ceux qui auroient évité le ſiege de Jeruſalem en ſe retirant dans les deſerts ne pourroient pas néanmoins ſe dérober à la juſtice de Dieu.

Ibid. *lettr.* dans eux.

14. *Et extendam manum meam ſuper eos : & faciam terram deſolatam & deſtitutam , à deſerto Deblatha in omnibus habitationibus eorum: & ſcient quia ego Dominus.*

14. J'étendrai ma main ſur eux ", & je rendrai la terre toute deſolée & abandonnée depuis le deſert de Deblatha ", dans tous les lieux où ils habitoient, & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

℣. 14. *expl.* pour punir leurs impietés avec la derniere rigueur.

Ibid. *expl.* Quelques-uns expliquent cela comme s'il y avoit : Je rendrai la terre auſſi deſolée & abandonnée qu'eſt le deſert de Deblatha , & ils entendent par ce deſert celui dont Moïſe fait mention *Deut.* 8. 15. *Hebr.* & *LXX.* depuis le deſert juſqu'à Deblatha.

CHAPITRE VII.

§. 1. *Déſolation de Juda.*

1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me , dicens :*

2. *Et tu , fili hominis , hæc dicit Dominus Deus terræ Iſrael : Finis venit , venit finis ſuper quatuor plagas terræ.*

3. *Nunc finis ſuper te , & immittam furorem meum in te : & judicabo te juxta vias*

1. LE Seigneur m'adreſſa encore ſa parole , & me dit :

2. Et vous , fils-de-l'homme , voici ce que dit le Seigneur , le Dieu de la terre d'Iſrael : La fin vient ", elle vient cette fin ſur les quatre coins de la terre ".

3. Votre fin eſt arrivée: Je vais maintenant répandre ma fureur ſur vous : je vous jugerai ſelon vos

℣. 2. *expl.* la deſolation entiere.

Ibid. *expl.* non de toute la terre , mais de la Judée. *Eſtius.*

voies", & je ferai retomber toutes vos abominations ſur vous.

4. Mon œil vous verra ſans être fléchi, & je ne ſerai point touché de compaſſion. Je mettrai ſur vous *le poids de* vos crimes", vos abominations ſeront au milieu de vous, & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

5. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Une affliction vient, *& tout auſſitôt* il en vient une autre".

6. La fin vient, la fin eſt proche, elle s'avance" contre vous ; la voilà qui vient.

7. Vous qui habitez ſur la terre", une ruine en-

tuas : & ponam contra te omnes abominationes tuas.

4. *Et non parcet oculus meus ſuper te, & non miſerebor : ſed vias tuas ponam ſuper te, & abominationes tuæ in medio tui erunt : & ſcietis quia ego Dominus.*

5. *Hæc dicit Dominus Deus : Afflictio una, afflictio ecce venit.*

6. *Finis venit, venit finis, evigilavit adverſum te : ecce venit.*

7. *Venit contritio ſuper te, qui habitas*

℣. 3. *expl.* ſelon vos crimes. *Vat.* C'eſt-à-dire, C'eſt vous-mêmes qui avez dreſſé votre jugement & votre arrêt, ayant choiſi de marcher plutôt dans vos voies, qui vous ont conduits à votre perte, que dans celles que je vous avois tracées par mes préceptes.

℣. 4. *lettr.* Je mettrai ſur vous vos voies. *Expl.* On peut dire auſſi avec quelques Interpretes, que ce qui eſt dit des crimes & des abominations de la maiſon d'Iſrael pourroit bien encore ſe prendre ici pour les peines mêmes qui étoient dûes à ces crimes, & que Dieu ſe préparoit à faire tomber ſur leur tête, comme un poids qui devoit les accabler.

℣. 5. *expl.* La Vulgate peut auſſi ſignifier, que l'affliction qui viendra fondre ſur Iſrael ſera ſi grande qu'il n'en faudra pas une ſeconde pour punir ce peuple très-ſévérement.

℣. 6. lettr. *evigilavit, pro citò veniet.* Hebraïſ.

℣. 7. *expl.* de la Judée.

in terra : venite tempus, propè eſt dies occiſionis, & non gloria montium.

tiere vous vient accabler. Le tems eſt venu, le jour eſt proche, le jour du carnage des hommes, & non de la gloire des montagnes ".

8. *Nunc de propinquo effundam iram meam ſuper te, & complebo furorem meum in te : & judicabo te juxta vias tuas, & imponam tibi omnia ſcelera tua.*

8. C'eſt maintenant que je répandrai de près ma colere ſur vous, que ma fureur ſe ſatisfera dans vous ", que je vous jugerai ſelon vos voies, & que je vous chargerai de tout *le poids de* vos crimes.

9. *Et non parcet oculus meus, nec miſerebor, ſed vias tuas imponam tibi, & abominationes tua in medio tui erunt : & ſcietis quia ego ſum Dominus percutiens.*

9. Mon œil vous verra ſans être fléchi ; je ne ſerai point touché de compaſſion : mais je mettrai ſur vous *le poids de* vos actions criminelles ; vos abominations ſeront au milieu de vous ; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui vous frappe, moi qui ſuis le Seigneur.

10. *Ecce dies, ecce venit : egreſſa eſt contritio, floruit virga, germinavit ſuperbia.*

10. Le jour vient, le jour eſt déja préſent, la ruine va tomber ; la verge a fleuri ; l'orgueil a pouſſé ſes rejettons ".

℣. 7. *expl.* des cris de joie qu'on entendoit ſur les montagnes, ſoit dans le tems des vendanges, ſoit lorſque le peuple faiſoit gloire de ſacrifier ſur ces hauts-lieux aux idoles. *Synopſ.*

℣. 8. *autr.* que j'aſſouvirai ſur vous ma fureur.

℣. 10. *expl.* La *verge* ſignifie ici, comme ſouvent ailleurs, le châtiment ; c'eſt donc une repetition de ce qu'il vient de dire, que le châtiment ne tardera pas : car lorſ-

11. L'iniquité s'eſt élevée ſur la verge de l'impiété ", & elle ne viendra point d'eux", ni du peuple, ni de tout le bruit qu'ils ont fait ; & ils n'auront point de repos ".

11. *Iniquitas ſurrexit in virga impietatis, non ex eis, & non ex populo, neque ex ſonitu eorum : & non erit requies in eis.*

12. Le tems eſt venu, le jour eſt proche : que celui qui achete ne ſe réjouiſſe point ", & que celui qui vend ne s'afflige point, parceque la colere accablera tout le peuple.

12. *Venit tempus, appropinquavit dies : qui emit, non lætetur ; & qui vendit, non lugeat : quia ira ſuper omnem populum ejus.*

13. Celui qui vend ne rentrera point en poſſeſſion de ce qu'il vend " ; car ceci arrivera pendant la vie même de ceux qui vivent préſentement. Les viſions *prophetiques* qui regardent tout le peuple

13. *Quia qui vendit, ad id quod vendidit non revertetur, & adhuc in viventibus vita eorum. Viſio enim ad omnem multitudinem ejus non regredietur : & vir in*

que les arbres commencent à fleurir & pouſſent des rejettons ; on en attend bientôt du fruit. Ces *rejettons de l'orgueil*, ſont tous les crimes auſquels ils s'étoient abandonnés.

℣. 11. *expl.* C'eſt-à-dire, que l'iniquité eſt la cauſe du châtiment des impies : *ou*, que l'iniquité ſurpaſſe encore le châtiment.

Ibid. *autr.* il ne reſtera perſonne d'eux, &c.

Ibid. *expl.* Ces paroles ſuivant le ſens que leur ont donné quelques Interpretes, ſemblent marquer qu'il ne falloit pas que Jeruſalem & toute la Judée regardât tous ces malheurs qui lui étoient préparés comme lui venant des Chaldéens, ni de tous les peuples qui devoient ſe joindre à eux pour la perdre, ni de tout le bruit de leurs armes & de leur armée ſi nombreuſe & ſi redoutable ; mais plutôt de ſon propre orgueil & du fond de ſa propre iniquité, & qu'ainſi les Chaldéens ne ſe donneroient point de repos qu'ils ne l'euſſent exterminée. *Synopſ.*

℣. 12. *expl.* car il n'en jouira pas longtems.

℣. 13. *expl.* à l'année du jubilé.

iniquitate

iniquitate vitæ ſuæ non confortabitur.

ne ſeront point vaines, & tout homme reconnoîtra, qu'au-lieu de trouver de l'appui dans le déreglement de ſa vie, *il y trouvera ſa perte* ".

§. 2. *Suite de la prédiction de la ruine prochaine de Juda.*

14. *Canite tubâ, præparentur omnes, & non eſt qui vadat ad prælium: ira enim mea ſuper univerſum populum ejus.*

14. Sonnez de la trompette, que tous ſe préparent "; cependant il ne ſe trouvera perſonne qui aille au combat, parceque ma colere eſt ſur tout le peuple ".

15. *Gladius foris; & peſtis, & fames intrinſecùs: qui in agro eſt, gladio morietur: & qui in civitate, peſtilentiâ & fame devorabuntur.*

15. L'épée au-dehors, la peſte & la famine au-dedans. Celui qui eſt aux champs mourra par l'épée; celui qui eſt dans la ville ſera dévoré par la peſte & par la famine.

16. *Et ſalvabuntur qui fugerint ex eis: & erunt in montibus quaſi columbæ convallium omnes trepidi, unuſquiſque in*

16. Ceux d'entre eux qui s'enfuiront ſeront ſauvés, & ils ſeront ſur les montagnes comme les colombes des vallées, tremblans de crainte dans la

℣. 13. *Hebr.* ils ne pourront échapper, & ils ſe trouveront comme abîmés dans les iniquités qu'ils ont commiſes.

℣. 14. *expl.* C'eſt une ironie dont Dieu ſe ſert pour confondre d'une maniere plus ſenſible la vanité & l'orgueil de ceux qui s'étant confiés en leurs propres forces & moqués de ſes menaces, ſe trouveroient enſuite ſans vigueur & ſans courage aux approches de l'ennemi qui venoit les attaquer.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que Dieu les a livrés à la frayeur, pour être la proie de Nabuchodonoſor qui vient fondre ſur eux.

vûe de leurs pechés.

17. Toutes les mains ſeront affoiblies, & tous les genoux ſeront ſans force ||.

Iſa. 15. 2 *Jerem.* 48. 37.

18. Ils ſe revêtiront de cilices, & ils ſeront ſaiſis de frayeur : tous les viſages ſeront couverts de confuſion, & toutes les têtes deviendront chauves ||.

19. Leur argent ſera jetté dehors, & leur or ſera comme du fumier ||. Leur argent ni leur or ne les pourra délivrer au jour de la fureur du Seigneur, ils ne leur ſerviront point pour ſe raſſaſier & pour remplir leur eſtomac ; parceque leur iniquité s'en eſt fait un ſujet de chute ||.

Prov. 11. 4. *Eccli.* 5. 10. *Soph.* 1. 18.

20. Ils ſe ſont ſervis de l'ornement de leurs colliers pour repaître leur orgueil, & ils en ont fait les images de leurs abominations & de leurs idoles. C'eſtpourquoi je met-

iniquitate ſua.

17. *Omnes manus diſſolventur, & omnia genua fluent aquis.*

18. *Et accingent ſe ciliciis, & operiet eos formido, & in omni facie confuſio, & in univerſis capitibus eorum calvitium.*

19. *Argentum eorum foras projicietur, & aurum eorum in ſterquilinium erit. Argentum eorum, & aurum eorum non valebit liberare eos in die furoris Domini. Animam ſuam non ſaturabunt, & ventres eorum non implebuntur quia ſcandalum iniquitatis eorum factum eſt.*

20. *Et ornamentum monilium ſuorum in ſuperbiam poſuerunt, & imagines abominationum ſuarum & ſimulacrorum fecerunt ex eo : propter hoc dedi*

℣. 17. lettr. *fluent aquis.*

℣. 18. *expl.* Ils ſe raſeront les cheveux & la barbe en ſigne de deuil. *Voyez Iſaï.* 3. 4. *Jer.* 48. 37. *Mich.* 1. 16.

℣. 19. *expl.* parcequ'on ne ſongera qu'à ſauver ſa vie. Ibid. *expl.* en ſe faiſant des idoles & de leur or, & de leur argent.

eis illud in immunditiam :

trai leur or & leur argent au rang les choſes impures :

21. *& dabo illud in manus alienorum ad diripiendum , & impiis terræ in prædam , & contaminabunt illud.*

21. Je l'abandonnerai au pillage entre les mains des étrangers ; il deviendra la proie des plus impies de la terre , & ils en uſeront comme d'une choſe ſouillée.

22. *Et avertam faciem meam ab eis , & violabunt arcanum meum : & introibunt in illud emiſſarii , & contaminabunt illud.*

22. Je détournerai d'eux " mon viſage , & ils violeront le ſecret de mon *ſanctuaire* " , des brigands y entreront , & le profaneront.

23. *Fac concluſionem : quoniam terra plena eſt judicio ſanguinum , & civitas plena iniquitate.*

23. Faites une fin à leur condannati " , parceque la terre eſt pleine de ſang *des innocens* qu'ils ont répandu " , & que la ville eſt remplie d'iniquité.

24. *Et adducam*

24. Je ferai venir les

℣. 22. *expl.* des Juifs. On peut dire auſſi avec quelques Interpretes , que le Seigneur ayant déja détourné ſon viſage d'un peuple ſi criminel , devoit encore le détourner d'une autre maniere de deſſus tous ces ennemis de Jeruſalem , en les laiſſant faire ce qu'ils voudroient comme s'ils ne les voyoit point.

Ibid. *expl.* Dieu a permis que ce qu'il y avoit de plus ſacré parmi les Juifs fût violé , pour punir la profanation qu'ils en avoient faite eux-mêmes.

℣. 23. lettr. *Fac concluſionem.* L'Hebreu & le Chaldéen portent : Faites une chaîne ; par où il veut marquer la captivité du peuple. D'autres croient que Dieu ordonnoit à ſon Prophete de conclure en peu de paroles le dernier arrêt que ſa juſtice irritée prononçoit contre ſon peuple , & que c'eſt ce qu'il fait par les paroles ſuivantes.

Ibid. lettr. *judicio ſanguinum ; i. e.* du ſang qu'ils ont répandu injuſtement. *Synopſ.*

plus méchans d'entre les nations, ils s'empareront de leurs maisons. Je ferai cesser l'orgueil des puissans, & *leurs ennemis* posséderont leurs sanctuaires.

pessimos de gentibus, & possidebunt domos eorum: & quiescere faciam superbiam potentium, & possidebunt sanctuaria eorum.

25. Les maux fondront sur eux tout-d'un-coup, ils chercheront alors la paix, & ils n'en trouveront point.

25. *Angustiâ superveniente, requirent pacem, & non erit.*

26. Ils verront venir épouvante sur épouvante ‖; & les bruits *affligeans* se succederont l'un à l'autre. Ils chercheront quelque vision *favorable* d'un Prophete; la loi perira dans la bouche des Prêtres, & le conseil dans les anciens.

26. *Conturbatio super conturbationem veniet, & auditus super auditum: & quærunt visionem de propheta, & lex peribit à sacerdote, & consilium à senioribus.*

27. Le Roi sera dans les larmes, le Prince sera tout couvert de tristesse, & les mains du peuple tomberont de frayeur; je les traiterai selon leurs œuvres, je les jugerai selon qu'ils auront jugé les autres ‖; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur ‖.

27. *Rex lugebit, & princeps induetur mœrore, & manus populi terræ conturbabuntur. Secundùm viam eorum faciam eis, & secundùm judicia eorum judicabo eos: & scient quia ego Dominus.*

℣. 26. *autr.* calamité sur calamité.

℣. 27. lettr. *secundùm judicia eorum.*

Ibid. *expl.* Ces paroles repetées si souvent peuvent marquer que les supplices & les tourmens servent à faire connoître la grandeur & la puissance de Dieu à ceux qui étoient auparavant comme aveuglés par leurs crimes.

CHAPITRE VIII.

§. 1. *Nouvelle viſion d'Ezechiel.*

1. *ET factum eſt in anno ſexto, in ſexto menſe, in quinta menſis; ego ſedebam in domo mea, & ſenes Juda ſedebant coram me, & cecidit ibi ſuper me manus Domini Dei.*

1. LE cinquiéme jour du ſixiéme mois de la ſixiéme année", comme j'étois aſſis dans ma maiſon, & que les anciens de Juda étoient aſſis avec moi au même lieu, la main du Seigneur *mon* Dieu tomba tout-d'un-coup ſur moi "; L'an du monde 3410.

2. *Et vidi, & ecce ſimilitudo quaſi aſpectus ignis: ab aſpectu lumborum ejus, & deorſum ignis: & à lumbis ejus & ſurſum, quaſi aſpectus ſplendoris, ut viſio electri.*

2. & jeus cette viſion: Quelqu'un me parut comme un feu ardent "; depuis les reins juſqu'au bas, ce n'étoit qu'une flamme; & depuis les reins juſqu'en haut, il paroiſſoit un airain mêlé d'or étincellant de lumiere.

3. *Et emiſſa ſimilitudo manûs apprehendit me in cincinno capitis mei: & elevavit me ſpiritus inter terram & cœlum: &*

3. Je vis en même-tems comme une main " qui me vint prendre par les cheveux de ma tête. Et l'Eſprit m'éleva entre le ciel & la terre, & m'a- *Dan.* 14. 35.

℣. 1. *expl.* depuis que le roi Jechonias avoit été emmené à Babylone.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'une vertu toute divine ſe fit ſentir tout-d'un-coup à lui, afin qu'il pût penetrer les myſteres de la viſion qui alloit lui être repréſentée.

℣. 2. *Voyez chap.* 1. 27.

℣. 3. *expl.* Comme il n'y a rien en Dieu de corporel, le Prophete ne voit que la reſſemblance des choſes.

mena à Jeruſalem // dans une viſion de Dieu, près la porte interieure qui regardoit du côté de l'aquilon, où étoit placée l'idole de jalouſie // pour irriter le Dieu jaloux //.

adduxit me in Jeruſalem in viſione Dei, juxta oſtium interius, quod reſpiciebat ad aquilonem, ubi erat ſtatutum idolum zeli ad provocandam æmulationem.

4. Je vis paroître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Iſrael ſelon la viſion que j'avois dans le champ //,

Supr. 1. 23.

4. *Et ecce ibi gloria Dei Iſrael, ſecundùm viſionem quam videram in campo.*

5. & il me dit : Fils de l'homme, levez les yeux du côté de l'aquilon. Et ayant levé les yeux de ce côté-là, je vis du côté de l'aquilon de la porte de l'autel cette idole de jalouſie qui étoit à l'entrée.

5. *Et dixit ad me : Fili hominis, leva oculos tuos ad viam aquilonis. Et levavi oculos meos ad viam aquilonis : & ecce ab aquilone porta altaris, idolum zeli in ipſo introitu.*

℣. 3. *expl.* en eſprit ſeulement, & non de corps. *Hieron. Eſtius.*

Ibid. *expl.* L'Idole de Baal, que Manaſſés avoit miſe dans le temple, que Joſias avoit détruite, & que Joakim & Sedecias avoient rétablie de nouveau. Cette idole eſt appellée, *idole de jalouſie*, parcequ'elle avoit été placée dans le temple comme pour irriter le Dieu d'Iſrael & lui inſulter.

Ibid. lettr. *ad provocandum æmulationem.*

℣. 4. *expl.* Dieu vouloit ſans doute lui inſpirer à lui-même par cette vûe un plus grand zele pour la ſainteté de ſon nom ainſi offenſé & outragé par ſon peuple : & comme oppoſer ſa gloire, qu'il lui fait voir de nouveau, aux abominations qui ſe commettoient dans le culte de cette idole, & lui faire comprendre d'une maniere plus vive quel étoit le crime des habitans de Jeruſalem, & ce qu'ils devoient attendre de la rigueur de ſa juſtice. *Voyez chap.* 3. 23.

§. 2. *Abominations qui obligent Dieu à ſe retirer de ſon ſanctuaire.*

6. Et dixit ad me : Fili hominis, putaſne, vides tu quid iſti faciunt, abominationes magnas, quas domus Iſrael facit hic : ut procul recedam à ſanctuario meo ? Et adhuc converſus videbis abominationes majores.

6. Il me dit enſuite : Fils-de-l'homme, voyez-vous ce que font ceux-ci ? Voyez-vous les grandes abominations que la maiſon d'Iſrael fait en ce lieu, pour m'obliger à me retirer de mon ſanctuaire ? Et quand vous vous retournerez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes ".

7. Et introduxit me ad oſtium atrii : & vidi, & ecce foramen unum in pariete.

7. Et m'ayant conduit à l'entrée du parvis ", je vis qu'il y avoit un trou à la muraille,

8. Et dixit ad me : Fili hominis, fode parietem. Et cùm fodiſſem parietem, apparuit oſtium unum.

8. & il me dit : Fils-de-l'homme, percez la muraille ", & ayant percé la muraille, je vis une porte ",

9. Et dixit ad me : Ingredere, & vide abominationes peſſimas, quas iſti faciunt hic.

9. & il me dit : Entrez, & voyez les effroyables abominations que ces gens-ci font en ce lieu.

℣. 6. *expl.* C'eſt de même que s'il lui eût dit : Ne croyez donc pas que j'abandonne injuſtement ce peuple, ni que je donne ſans ſujet à mes ennemis le pouvoir de le détruire.

℣. 7. *expl.* des Levites.

℣. 8. *expl.* Dieu a voulu nous marquer par ce langage figuré, qu'il ſe commettoit alors beaucoup de crimes juſques dans le temple du Seigneur, que les Prêtres s'efforçoient de tenir ſecrets.

Ibid *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il avoit percé la muraille juſqu'à ce qu'il y eût la grandeur d'une porte.

10. J'entrai, & en ce même tems je vis des images de toutes ſortes de reptiles & d'animaux, & l'abomination de la maiſon d'Iſrael, & toutes ces idoles étoient peintes ſur la muraille tout-autour.

10. *Et ingreſſus vidi, & ecce omnis ſimilitudo reptilium & animalium, abominatio, & univerſa idola domûs Iſrael depicta erant in pariete in circuitu per totum.*

11. Et ſoixante & dix" des anciens de la maiſon d'Iſrael" étoient debout devant ces peintures, & Jezonias" fils de Saphan étoit au milieu d'eux. Chacun d'eux avoit un encenſoir à la main, & la fumée de l'encens qui en ſortoit, s'élevoit en haut.

11. *Et ſeptuaginta viri de ſenioribus domûs Iſrael: & Jezonias filius Saphan ſtabat in medio eorum, ſtantium ante picturas: & unuſquiſque habebat thuribulum in manu ſua: & vapor nebula de thure conſurgebat.*

12. Et il me dit: Certes vous voyez, fils-de-l'homme, ce que les anciens de la maiſon d'Iſrael font dans les ténebres, ce que chacun d'eux fait dans le ſecret de ſa chambre; car ils diſent: Le Seigneur ne nous voit point, le Seigneur a abandonné la terre".

12. *Et dixit ad me: Certè vides, fili hominis quæ ſeniores domûs Iſrael faciunt in tenebris, unuſquiſque in abſcondito cubiculi ſui: dicunt enim: Non videt Dominus nos, dereliquit Dominus terram.*

℣. 11. *expl.* Il ſemble que ces ſoixante & dix hommes étoient les ſoixante & dix ſenateurs du grand ſenat des Juifs, appellé le grand Sanedrin. *Menoch.*

Ibid. *expl.* Tout ceci ne ſe doit entendre que de la tribu de Juda. *Voyez v.* 1.

Ibid. *expl.* Ce Jeſonias ſemble avoir été ou le chef du Sanedrin, ou un homme éminent en dignité & en autorité parmi les Juifs. *Synopſ.*

℣. 12. *i. e.* la Judée.

13. *Et dixit ad me : Adhuc converſus videbis abominationes majores, quas iſti faciunt.*

13. Alors il me dit : Si vous vous tournez d'un autre côté ", vous verrez des abominations encore plus grandes que celles que font ceux-ci.

14. *Et introduxit me per oſtium portæ domûs Domini, quod reſpiciebat ad aquilonem, & ecce ibi mulieres ſedebant plangentes Adonidem.*

14. Et m'ayant mené à l'entrée de la porte de la maiſon du Seigneur, qui regarde du côté du ſeptentrion, je vis des femmes aſſiſes en ce lieu qui pleuroient Adonis ".

15. *Et dixit ad me : Certè vidiſti, fili hominis : adhuc converſus videbis abominationes majores his.*

15. Et il me dit : Certes vous voyez, fils-de-l'homme, ce qu'ils font ; & ſi vous allez encore d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

16. *Et introduxit me in atrium domûs Domini interius : & ecce in oſtio templi Domini inter veſtibulum & altare, quaſi vigintiquinque viri, dorſa habentes contra templum Domini, &*

16. Et m'ayant fait entrer dans le parvis interieur " de la maiſon du Seigneur, je vis à l'entrée du temple du Seigneur, entre le veſtibule & l'autel, environ vingt-cinq hommes qui tournoient le dos au temple

℣. 13. *autr.* Tournez-vous encore, & vous verrez.

℣. 14. *expl.* Cet Adonis étoit, ſelon les fables ridicules des payens, un jeune homme parfaitement beau, qui avoit de la paſſion pour la déeſſe Venus, & qui ayant été tué revint en vie. Les femmes attachées aux ſuperſtitions du paganiſme, pleuroient tous les ans cette mort au mois de Juin, & chantoient enſuite des chants de joie pour ſa reſurrection, prétendant ſe rendre favorable cette fauſſe divinité.

℣. 16. *expl.* qui étoit pour les Prêtres ſeuls.

du Seigneur, & dont le visage regardoit l'orient, & ils adoroient le soleil levant ".

facies ad orientem : & adorabant ad ortum solis.

17. Et il me dit : Certes vous voyez, fils-de-l'homme, ce qu'ils font. Est-ce peu à la maison de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en ce lieu, d'avoir rempli la terre d'iniquité, & d'avoir comme entrepris d'irriter mon indignation contre eux ? Et vous voyez comme ils approchent de leurs narines un rameau ".

17. *Et dixit ad me : Certè vidisti, fili hominis : numquid leve est hoc domui Juda, ut faceret abominationes istas, quas fecerunt hîc ; quia replentes terram iniquitate, conversi sunt ad irritandum me ? Et ecce applicant ramum ad nares suas.*

18. C'est pour cela que je les traiterai aussi dans ma fureur : mon œil les verra sans être fléchi ; je

18. *Ergo & ego faciam in furore ; non parcet oculus meus, nec miserebor : & cùm*

℣. 16. *expl.* C'étoit un violement manifeste de la loi, de tourner le dos au temple dans le temple même, puisque l'on étoit obligé de se tourner vers le temple quand même on en étoit éloigné. C'en étoit un autre encore bien criminel, non seulement de se tourner vers l'orient, contre la défense du Seigneur, mais d'adorer dans son temple le soleil levant ; c'est à-dire, la créature à la place du Créateur. Enfin c'étoit le comble de l'impudence de tourner le dos à l'autel étant dans le temple, comme si on eût voulu par là témoigner le dernier mépris à la majesté de Dieu présent dans son sanctuaire.

℣. 17. *expl.* Plusieurs arbres étant consacrés par la superstition payenne à differens dieux, il semble que Dieu se plaint par ces paroles, que son peuple faisoit gloire de l'idolatrie, & paroissoit comme vouloir lui insulter en portant quelque rameau de ces arbres, & l'approchant de leur nez, soit pour le sentir, ou pour témoigner qu'ils honoroient la fausse divinité à laquelle ce rameau étoit consacré.

clamaverint ad aures meas voce magnâ, non exaudiam eos.

ne ſerai point touché de compaſſion; & lorſqu'ils crieront vers moi à haute voix, je ne les écouterai point.

CHAPITRE IX.

§. 1. *Le Prophete voit ſix hommes.*

1. *ET clamavit in auribus meis voce magnâ, dicens: Appropinquaverunt viſitationes urbis, & unuſquiſque vas interfectionis habet in manu ſuâ.*

1. IL" cria enſuite devant moi avec une voix forte, & me dit: Ceux qui doivent viſiter" la ville ſont proche, & chacun tient en ſa main un inſtrument de mort".

2. *Et ecce ſex viri veniebant de via portæ ſuperioris, quæ reſpicit ad aquilonem: & uniuſcujuſque vas interitûs in manu ejus: vir quoque unus in medio eorum veſtitus erat lineis, & atramenta-*

2. En même-tems je vis venir ſix hommes du côté de la porte ſuperieure qui regarde vers le ſeptentrion", ayant chacun à la main un inſtrument de mort. Il y en avoit auſſi un au milieu d'eux, qui étoit revêtu d'une robe de fin lin",

℣. 1. *expl.* Dieu.
Ibid. *i. e.* châtier.
Ibid. lettr. *vas*; *i. e.* inſtrumentum *interfectionis.*

℣. 2. *expl* C'eſt-à-dire, du côté de Babylone. Et ce fut auſſi de ce côté même du nord, comme le plus foible, que Jeruſalem fut priſe par les Chaldéens. C'étoient des *hommes* en apparence, mais des Anges en effet, & ils formoient avec celui qui paroiſſoit comme le Prince au milieu d'eux, le nombre de ſept.

Ibid. *expl.* Celui-ci qui étoit vêtu comme le Grand prêtre, figuroit ſelon pluſieurs Interpretes, JESUS-CHRIST

& qui avoit une écritoire pendue ſur les reins ", & étant entrés ils ſe tinrent près l'autel d'airain ".

rium ſcriptoris ad renes ejus : & ingreſſi ſunt, & ſteterunt juxta altare æreum.

3. Et la gloire du Dieu d'Iſrael s'éleva de deſſus le Cherubin où elle étoit ", & vint à l'entrée de la maiſon du Seigneur, & elle appella celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & qui avoit une écritoire pendue ſur les reins.

3. *Et gloria Domini Iſrael aſſumpta eſt de cherub, qua erat ſuper eum ad limen domûs ; & vocavit virum, qui indutus erat lineis, & atramentarium ſcriptoris habebat in lumbis ſuis.*

Exod. 12. 7. *Apoc.* 7. 3.

4. Et le Seigneur lui dit : Paſſez au-travers de la ville, au milieu de Jeruſalem, & marquez un Thau " ſur le front des hommes qui gémiſſent, & qui ſont dans la douleur de voir toutes les abominations qui ſe font au milieu d'elle ".

4. *Et dixit Dominus ad eum : Tranſi per mediam civitatem in medio Jeruſalem, & ſigna Thau ſuper frontes virorum gementium ; & dolentium ſuper cunctis abominationibus, quæ fiunt in medio ejus.*

même le grand Pontife, dont celui des Juifs n'étoit que l'image : *il avoit une écritoire pendue ſur les reins*, pour écrire, dit S. Jerôme, les pechés de tous les Juifs, & pour ſéparer les juſtes d'avec les pecheurs.

℣. 2. *expl.* Ils ſe tinrent près l'autel d'airain, qui étoit celui des holocauſtes, pour marquer peut-être qu'ils étoient prêts d'immoler à la juſtice de Dieu un grand nombre de victimes, non de bêtes, mais d'hommes impies.

℣. 3. *expl.* C'eſt-à-dire, de cette eſpece de char de triomphe ou de trône de juſtice compoſé des quatre animaux myſterieux & des quatre roues auſſi myſterieuſes dont il eſt parlé aux chapitres précedens.

℣. 4. *expl.* Ce *Thau* dont la figure, ſelon les anciennes lettres Hebraïques, & ſelon les langues Samaritaine, Grecque & Latine, repréſente une croix de cette ſorte T. pouvoit bien être une figure de la croix ſur laquelle JESUS-CHRIST notre Sauveur devoit être immolé pour nous.

Ibid. *autr.* dans ſon enceinte.

§. 2. *Arrêt de mort contre ceux qui ne ſont point marqués du Thau.*

5. *Et illis dixit, audiente me : Tranſite per civitatem ſequentes eum, & percutite : non parcat oculus veſter, neque miſereamini.*

5. Et j'entendis ce qu'il diſoit aux autres : Suivez-le, & paſſez au-travers de la ville, & frappez *indifferemment*. Que votre œil ne ſe laiſſe point fléchir, & ne ſoyez touchés d'aucune compaſſion.

6. *Senem, adoleſcentulum, & virginem, parvulum, & mulieres interficite uſque ad internecionem : omnem autem, ſuper quem videritis Thau, ne occidatis, & à ſanctuario meo incipite. Cœperunt ergo à viris ſenioribus, qui erant ante faciem domûs.*

6. Tuez tout ſans qu'aucun échape, vieillards, jeunes-hommes, vierges, femmes & enfans : mais ne tuez aucun de ceux ſur le front deſquels vous verrez le Thau écrit, & commencez par mon ſanctuaire ". Ils commencerent donc le carnage par les plus anciens qui étoient devant la maiſon ";

7. *Et dixit ad eos : Contaminate domum, & implete atria interfectis : egredimini. Et egreſſi ſunt, & percutiebant eos qui erant in civitate.*

7. & il leur dit : Profanez la maiſon ", & rempliſſez le parvis de corps tout ſanglans, & ſortez enſuite. Et étant ſortis, ils allerent tuer tous ceux qui étoient dans la ville.

8. *Et cade com-*

8. Et après qu'ils eu-

¥. 6. *expl.* C'eſt-à-dire, par les Prêtres, qui ſe laiſſoient aller juſqu'à cet excès, que d'adorer les idoles : & qui étant cauſe du peché des peuples, étoient auſſi les plus coupables.

Ibid. *expl.* par ces vingt-cinq dont il eſt parlé au chap. 8. verſ. 16. *ou* par les ſoixante & dix anciens qui logoient autour du temple.

¥. 7. *i. e.* le temple.

rent fait tout ce carnage, je demeurai là ; & m'étant jetté le visage contre terre, je dis en criant : Helas, helas, helas, Seigneur *mon* Dieu ! perdrez-vous donc ainsi tout ce qui reste d'Israel, en répandant votre fureur sur Jerusalem ?

pletâ, remansi ego & ruique super faciem meam, & clamans aio : Heu, heu, heu, Dominus Deus ! ergone disperdes omnes reliquias Israel, effundens furorem tuum super Jerusalem ?

9. Et il me dit : L'iniquité de la maison d'Israel, & de la maison de Juda est dans le dernier excès, & elle est montée à son comble : la terre est toute couverte de sang [y], la ville est remplie de gens qui m'ont quitté [Ibid.], parcequ'ils ont dit : Le Seigneur a abandonné la terre, le Seigneur ne nous voit point [Ibid.].

9. *Et dixit ad me : Iniquitas domûs Israel & Juda magna est nimis valdè, & repleta est terra sanguinibus, & civitas repleta est aversione : dixerunt enim ; Dereliquit Dominus terram, & Dominus non videt :*

10. C'est pourquoi mon œil ne se laissera point fléchir, je ne serai point touché de compassion, & je ferai tomber sur leurs têtes les maux qu'ils méritent

10. *Igitur & meus non parcet oculus, neque miserebor, viam eorum super caput eorum reddam.*

11. Alors celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & qui avoit une écritoire pendue sur ses reins, dit

11. *Et ecce vir, qui erat indutus lineis, qui habebat atramentarium in dorso suo,*

[y] 9. *i. e.* du sang des innocens ; *ou* de crimes.

Ibid. lettr. *aversione.* Hebr. *perverso judicio.*

Ibid. *Il* c'est-à dire, la providence du Seigneur ne s'étend point jusqu'aux choses qui sont sur la terre.

respondit verbum, dicens : Feci sicut præcepisti mihi.

ces mots : J'ai fait ce que vous m'avez commandé ".

℣. 11. *expl.* J'ai marqué tous les justes.

CHAPITRE X.

§. 1. *Ordre de prendre des charbons de feu entre les cherubins.*

1. *ET vidi, & ecce in firmamento, quod erat super caput cherubim, quasi lapis sapphirus, quasi species similitudinis solii, apparuit super ea.*

2. *Et dixit ad virum, qui indutus erat lineis, & ait : Ingredere in medio rotarum, quæ sunt subtus cherubim, & imple manum tuam prunis ignis, quæ sunt inter cherubim, & effunde*

1. J'Eus encore une vision. Il parut dans le firmament qui étoit sur la tête des Cherubins, comme une pierre de saphir, & comme une espece de trône ".

2. Et *le Seigneur qui étoit sur le trône*, dit à l'homme " vêtu d'une robe de lin : Allez au milieu des roues qui sont sous les Cherubins, & prenez plein votre main des charbons de feu qui sont entre les Cherubins",

℣. 1. *expl.* Cette vision étant presque la même qui a été rapportée au premier chapitre, il semble qu'elle n'est représentée de nouveau au Prophete, qu'afin de le confirmer de plus en plus dans la certitude de ce qu'elle prédisoit, & de l'assurer aussi que le moment de ces redoutables jugemens de Dieu s'approchoit de plus en plus. Il lui fait entendre que cette ville toute remplie d'abominations, devoit être purifiée & consumée par le feu.

℣. 2. *letter.* à l'homme, *c'est-à-dire*, à l'Ange. *Synops.*

Ibid. *expl.* Dieu étoit sur ce trône à peu près comme sur l'arche d'alliance : ainsi comme devant l'arche il y avoit l'autel des parfums, de même il y avoit ici une poële pleine de charbons.

& répandez-les ſur la ville : & il s'y en alla devant moi.

ſuper civitatem. Ingreſſuſque eſt in conſpectu meo.

3. Les Cherubins étoient au côté droit de la maiſon du Seigneur lorſqu'il y entra, & une nuée" remplit le parvis interieur.

3. *Cherubim autem ſtabunt à dextris domûs cùm ingrederetur vir, & nubes implevit atrium interius.*

4. La gloire du Seigneur s'éleva de deſſus les Cherubins, & vint à l'entrée de la maiſon", & la maiſon fut couverte de la nuée, & le parvis fut rempli de l'éclat de la gloire du Seigneur".

4. *Et elevata eſt gloria Domini deſuper cherub ad limen domûs : & repleta eſt domus nube, & atrium repletum eſt ſplendore gloriæ Domini.*

5. Le bruit des aîles des Cherubins retentiſſoit juſqu'au parvis exterieur, & paroiſſoit comme la voix du Dieu toutpuiſſant qui parloit".

5. *Et ſonitus alarum cherubim audiebatur uſque ad atrium exterius, quaſi vox Dei omnipotentis loquentis.*

6. *Le Seigneur* ayant donc fait ce commandement à celui qui étoit vêtu d'un robe de lin, & lui ayant dit : Prenez du feu du milieu des roues qui ſont entre les Cherubins, il y alla, & ſe tint près d'une des roues.

6. *Cumque præcepiſſet viro, qui indutus erat lineis, dicens : Sume ignem de medio rotarum, quæ ſunt inter cherubim, ingreſſus ille ſtetit juxta rotam.*

℣. 3. *expl.* C'étoit un ſigne aſſuré de la préſence de Dieu. *Synopſ.*

℣. 4. *i. e.* du temple.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que la gloire du Seigneur ſe retiroit peu à peu du temple, parcequ'il devoit être conſumé par le feu. *Hieron.*

℣. 5. *expl.* comme un tonnerre.

7. *Et extendit cherub manum de medio cherubim, ad ignem, qui erat inter cherubim : & sumpsit, & dedit in manus ejus, qui indutus erat lineis : qui accipiens egressus est.*

7. Alors l'un des Cherubins étendit sa main du milieu des Cherubins, vers le feu qui étoit entre les Cherubins ; & en ayant pris il le mit dans les mains de celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, qui l'ayant reçu s'en revint".

8. *Et apparuit in cherubim similitudo manûs hominis subtus pennas eorum.*

8. Et il parut dans les Cherubins comme une main d'homme" qui étoit sous leurs aîles.

§. 2. *Vision de quatre roues.*

9. *Et vidi, & ecce quatuor rotæ juxta cherubim : rota una juxta cherub unum, & rota alia juxta cherub unum : species autem rotarum erat quasi visio lapidis chrysolithi ;*

9. Voici encore ce que je vis : Il me parut quatre roues près des Cherubins. Il y avoit une roue près d'un Cherubin, & une autre roue près d'un autre. Les roues paroissoient à les voir comme une pierre de chrysolithe ;

10. *& aspectus earum similitudo una quatuor : quasi sit rota in medio rotæ.*

10. & toutes les quatre paroissoient semblables, comme si une roue étoit au milieu d'une autre.

11. *Cumque ambularent, in quatuor partes gradiebantur ; & non revertebantur ambulantes ; sed ad locum, ad quem ire declinabat qua prima erat, sequebantur &*

11. Et lorsqu'elles marchoient, elles marchoient de quatre côtés, & ne retournoient point en marchant ; mais quand celle qui étoit la premiere alloit d'un côté, les autres suivoient aussitôt sans

℣. 7. *expl.* pour aller brûler la ville.
℣. 8. *Voyez la note ch.* 1, 8.

tourner ailleurs.

12. Le corps des quatre roues, leur cou, leurs mains, leurs aîles, & leurs cercles étoient pleins d'yeux tout-autour;

13. & il appella ces roues devant moi, Les roues legeres ||.

14. Chacun *de ces animaux* avoit quatre faces; la premiere étoit celle d'un Cherubin; la seconde, celle d'un homme; la troisiéme, celle d'un lion; & la quatriéme, celle d'un aigle ||.

15. Et les Cherubins s'éleverent en haut. C'étoient les mêmes ani-

cetera, nec convertebantur.

12. *Et omne corpus earum, & colla, & manus, & penna, & circuli, plena erant oculis, in circuitu quatuor rotarum.*

13. *Et rotas istas vocavit volubiles, audiente me.*

14. *Quatuor autem facies habebat unum: facies una, facies cherub: & facies secunda, facies hominis: & in tertio facies leonis: & in quarto facies aquilæ.*

15. *Et elevata sunt cherubim: ipsum est animal, quod vide-*

℣. 13. *expl.* à cause de leur viteſſe.

℣. 14. *expl.* S. Jerôme & pluſieurs autres Peres diſent que les quatre Evangeliſtes ont été prédits par cette viſion. La face de *l'homme* repréſentoit S. Matthieu, qui commence ſon Evangile en racontant la genealogie de JESUS-CHRIST ſelon la nature humaine. Par la face du *lion* on entend S. Marc, dont l'Evangile commence par la prédication de S. Jean dans le deſert, & par la voix qui crie que l'on faſſe pénitence: ce qui étoit comme le rugiſſement du lion. L'Evangile de S. Luc étoit figuré par la face du *bœuf*, parceque comme cet animal étoit deſtiné pour les ſacrifices, auſſi cet Evangeliſte parle d'abord du ſacerdoce de Zacharie. Enfin la face de *l'aigle* figuroit S. Jean, qui s'élevant comme un aigle juſques dans le ciel, décrit la génération éternelle du Fils de Dieu. D'autres entendent par ces quatre animaux les quatre grandes monarchies: par *le lion* celle des Chaldéens, par *l'homme* celle des Perſes, par *le bœuf* celle des Grecs, & par *l'aigle* celle des Romains. *Eſtius.*

ram juxta fluvium Chobar.

16. *Cumque ambularent cherubim, ibant pariter & rota juxta ea, & cùm elevarent cherubim alas ſuas ut exaltarentur de terra, non reſidebant rotæ, ſed & ipſæ juxta erant.*

17. *Stantibus illis, ſtabant: & cum elevatis elevabantur; ſpiritus enim vitæ erat in eis.*

18. *Et egreſſa eſt gloria Domini à limine templi: & ſtetit ſuper cherubim.*

19. *Et elevantia cherubim alas ſuas, exaltata ſunt à terra coram me: & illis egredientibus, rotæ quoque ſubſecutæ ſunt: & ſtetit in introitu portæ domûs Domini orientalis: & gloria Dei Iſrael erat ſuper ea.*

20. *Ipſum eſt ani-*

maux" que j'avois vûs près du fleuve de Chobar.

16. Lorſque les Cherubins marchoient, les roues marchoient auſſi auprès d'eux, & lorſque les Cherubins étendoient leurs aîles pour s'élever de terre, les roues n'y demeuroient point; mais elles ſe trouvoient auprès d'eux.

17. Elles demeuroient quand ils demeuroient, & elles s'élevoient quand ils s'élevoient, parceque l'eſprit de vie étoit en elles.

18. La gloire du Seigneur ſortit enſuite de l'entrée du temple", & elle ſe plaça ſur les Cherubins.

19. Et les Cherubins étendans leurs aîles en haut s'éleverent de terre devant moi; & lorſqu'ils partirent, les roues les ſuivirent auſſi. Et *les Cherubins* s'arrêterent" à l'entrée de la porte de la maiſon du Seigneur du côté de l'orient; & la gloire du Dieu d'Iſrael étoit ſur eux.

20. C'étoient les mê-

℣. 15. *lettr.* c'étoit le même animal. *Nombre ſingulier pour un plurier.*

℣. 18. *Voyez la note du verſ.* 4.

℣. 19. lettr. *ſtetit.*

mes animaux que j'avois vûs au-deſſous du Dieu d'Iſrael, près le fleuve de Chobar; & je reconnus que c'étoient des Cherubins".

mal, quod vidi ſub ter Deum Iſrael juxta fluvium Chobar: & intellexi quia cherubim eſſent.

Sup. 1. 1. 3.

21. Chacun avoit quatre viſages & quatre aîles; & il paroiſſoit comme une main d'homme ſous leurs aîles.

21. *Quatuor vultus uni, & quatuor ala uni: & ſimilitudo manûs hominis ſub alis eorum.*

22. Les faces qui m'y parurent, leur regard & cette impetuoſité avec laquelle chacun marchoit devant ſoi, étoit les mêmes que j'avois vûes près le fleuve de Chobar.

22. *Et ſimilitudo vultuum eorum, ipſi vultus quos videram juxta fluvium Chobar, & intuitus eorum, & impetus ſingulorum ante faciem ſuam ingredi.*

℣. 20. *expl.* Il ſemble que le Prophete ne ſçavoit pas d'abord comment on nommoit ces animaux qu'il avoit vûs; mais les voyant ſouvent, & les conſiderant avec moins de frayeur, il s'apperçut que c'étoient des Cherubins, comme il y en avoit ſur l'arche d'alliance. Il pouvoit avoir entendu des Grands-Prêtres de quelle forme étoient ces Cherubins.

CHAPITRE XI.

§. 1. *Prophetie contre Jezonias & contre Pheltias.*

1. *ET elevavit me spiritus, & introduxit me ad portam domûs Domini orientalem, quæ respicit ad solis ortum: & ecce in introitu portæ viginti quinque viri, & vidi in medio eorum Jezoniam filium Azur, & Pheltiam filium Banaiæ principes populi.*

1. L'Esprit ensuite m'éleva en haut, & me mena à la porte orientale, de la maison du Seigneur, qui regarde le soleil levant. Je vis alors à l'entrée de la porte // vingt-cinq hommes, & j'apperçus au milieu d'eux Jezonias fils d'Azur, & Pheltias fils de Banaïas princes du peuple //.

2. *Dixitque ad me: Fili hominis, hi sunt viri, qui cogitant iniquitatem, & tractant consilium pessimum in urbe ista,*

2. Et *l'Esprit* me dit: Fils-de-l'homme, ce sont-là ceux qui ont des pensées d'iniquité, & qui forment des desseins pernicieux en cette ville,

3. *dicentes: Nonne dudum ædificatæ sunt domus? Hæc est lebes, nos autem carnes.*

3. en disant: Nos maisons ne sont-elles pas bâties depuis longtems? Mais cette *ville* est *comme* la chaudiere *qui est sur le feu*, & nous sommes la chair *qu'on mettra dedans* //.

℣. 1. *Voyez ch.* 8. 16.

Ibid. *expl.* Quelques-uns croient que c'est ici la suite de la vision qui est à la fin du huitiéme chapitre; & que les chapitres neuf & dix sont mis ici comme par parenthese. D'autres croient que c'est une autre vision, & que celle-ci ne regarde pas les Prêtres, mais les Princes de Jerusalem. Cette ville, disent-ils, étoit divisée en vingt-quatre quartiers, dont chacun avoit son Gouverneur, & un autre avoit intendance sur ces vingt-quatre.

℣. 3. *antr.* Cependant cette ville est la chaudiere, & nous

4. C'eſtpourquoi prophetiſez ſur leur ſujet, fils-de-l'homme, prophetiſez ".

4. *Idcircò vaticinare de eis, vaticinare, fili hominis.*

5. En même-tems l'Eſprit de Dieu me ſaiſit, & me dit : Parlez ; Voici ce que dit le Seigneur : Voici ce que vous avez dit, maiſon d'Iſrael, & je connois les penſées de votre cœur.

5. *Et irruit in me ſpiritus Domini, & dixit ad me : Loquere : Hæc dicit Dominus : Sic locuti eſtis, domus Iſrael, & cogitationes cordis veſtri ego novi.*

6. Vous avez tué un grand nombre de perſonnes dans cette ville ", & vous avez rempli ſes rues de corps morts.

6. *Plurimos occidiſtis in urbe hac, & impleſtis vias ejus interfectis.*

7. C'eſtpourquoi voici ce que dit le Seigneur *no-*

7. *Propterea hæc dicit Dominus Deus :*

autres la chair. *Expl.* Ils avoient entendu dire au Prophete Jeremie qui menaçoit cette ville dans le même tems : Qu'elle ſeroit comme *une chaudiere bouillante. Jerem.* 1. 13. ou plutôt, que Nabuchodonoſor roi des Chaldéens, ſeroit lui-même comme cette chaudiere bouillante par la fureur avec laquelle il viendroit fondre ſur Jeruſalem pour châtier & pour conſumer tous ſes citoyens. Ils répondent donc avec mépris, à ce que diſoit ce Prophete : Notre ville *n'eſt-elle pas bâtie* & fortifiée *depuis longtems* ? qu'avons-nous à craindre de la part des Chaldéens ? Ou ſelon les LXX. *N'avons-nous pas* encore *bâti des maiſons depuis peu d'années*, c'eſt-à-dire, depuis la captivité de Jechonias nonobſtant toutes les menaces qu'on nous a faites ? Que ſi la ville de Jeruſalem devient pour nous comme une chaudiere bouillante, & que nous ſoyons comme les chairs qu'on mettra dedans, cela n'arrivera qu'après notre mort, c'eſt-à-dire, que lorſque nous ſerons morts d'une mort naturelle, on nous y enterrera comme on y a enterré nos ancêtres ; & ainſi nous ne ſerons point emmenés captifs.

℣. 4. *expl.* annoncez ce qui leur arrivera.

℣. 6. *expl.* par des jugemens injuſtes : *ou* en les portant à commettre des crimes qui leur ont attiré la mort *Synopſ.*

Interfecti veſtri, quos poſuiſtis in medio ejus, hi ſunt carnes, & hæc eſt lebes: & educam vos de medio ejus.

tre Dieu : Ceux que vous avez tués[f], que vous avez étendu morts au milieu de la ville, ceux-là ſont la chair, & la ville eſt la chaudiere : & pour vous, je vous ferai ſortir du milieu de cette ville[g].

8. *Gladium metuiſtis, & gladium inducam ſuper vos, ait Dominus Deus.*

8. Vous craignez l'épée, & je ferai tomber ſur vous l'épée[h], dit le Seigneur *notre* Dieu.

9. *Et ejiciam vos de medio ejus, daboque vos in manu hoſtium, & faciam in vobis judicia.*

9. Je vous chaſſerai du milieu de cette ville : je vous livrerai entre les mains des ennemis, & j'exercerai ſur vous mes jugemens *les plus rigoureux*[i].

10. *Gladio cadetis: in finibus Iſrael judicabo vos, & ſcietis quia ego Dominus.*

10. Vous perirez par l'épée, je vous jugerai dans les confins d'Iſrael[k], & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

11. *Hæc non erit vobis in lebetem, & vos non eritis in medio ejus in carnes: in finibus Iſrael judi-*

11. Cette ville ne ſera point une chaudiere à votre égard, & vous ne ſerez point *comme* la chair au milieu d'elle ; mais je

℣. 7. *expl.* en les condannant injuſtement.
Ibid. *expl.* car vous n'êtes pas dignes d'être enſevelis dedans.
℣. 8. *expl.* des Chaldéens.
℣. 9. *expl.* par le miniſtere des Chaldéens.
℣. 10. *expl.* à Reblatha, où le roi de Babylone après la priſe de Jeruſalem, fit mourir les enfans de Sedecias roi de Juda, & enſuite tous les principaux du royaume. 4. *Rois* 25. 6. *& Jerem.* 39. 5. *&* 52. 9. ou, hors de la Terre ſainte. *Syn opſ.*

vous jugerai dans les confins d'Iſrael,

cabo vos.

12. & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur ; parceque vous n'avez point marché dans la voie de mes préceptes, & que vous n'avez point obſervé mes ordonnances, mais que vous vous êtes conduits ſelon les coutumes des nations qui vous environnent.

12. *Et ſcietis quia ego Dominus : quia in præceptis meis non ambulaſtis, & judicia mea non feciſtis, ſed juxta judicia gentium, quæ in circuitu veſtro ſunt, eſtis operati.*

§. 2. *Mort de Pheltias. Retour & bonheur des captifs.*

13. Comme je prophetiſois *de cette ſorte*, Pheltias fils de Banaïas mourut. Alors je tombai le viſage contre terre, & je criai à haute voix, en diſant : Helas, helas, helas, Seigneur *mon* Dieu ! vous achevez donc de perdre ce qui reſte d'Iſrael // ?

13. *Et factum eſt, cùm prophetarem, Pheltias filius Banaia mortuus eſt : & cecidi in faciem meam clamans voce magnâ, & dixi : Heu, heu, heu, Domine Deus ! conſummationem tu facis reliquiarum Iſrael.*

14. Et le Seigneur m'adreſſa ſa parole, & me dit :

14. *Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

15. Fils-de-l'homme, vos freres, vos freres, *dis-je*, vos proches //, &

15. *Fili hominis, fratres tui, fratres tui, viri propinqui*

℣. 13. *expl.* Le Prophete s'afflige de la mort de Pheltias, parcequ'il craignoit que toute la ville n'eût le même ſort ; c'eſtpourquoi il s'écrie : Perdrez-vous donc ainſi le reſte du peuple ?

℣. 15. *expl.* Dieu commence ici à conſoler ceux qui lui avoient obeï en ſe rendant à Nabuchodonoſor, & à qui ceux qui étoient reſtés dans le payis inſultoient en ſe raillant.

tui.

tui, & omnis domus Iſrael, univerſi, quibus dixerunt habitatores Jeruſalem: Longè recedite à Domino, nobis data eſt terra in poſſeſſionem.

16. *Propterea hæc dicit Dominus Deus, quia longè feci eos in gentibus, & quia diſperſi eos in terris: ero eis in ſanctificationem modicam in terris, ad quas venerunt.*

17. *Propterea loquere: Hæc dicit Dominus Deus: Congregabo vos de populis, & adunabo de terris, in quibus diſperſi eſtis, daboque vobis humum Iſrael.*

18. *Et ingredientur illuc, & auferent omnes offenſiones, cunctaſque abominationes ejus de illa.*

toute la maiſon d'Iſrael ſont tous ceux à qui les habitans de Jeruſalem ont dit : Allez-vous-en bien loin du Seigneur" ; c'eſt à nous à qui la terre a été donnée pour la poſſeder.

16. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Quoique je les aye envoyés ſi loin parmi les nations, & que je les aye diſperſés en divers payis, je ne laiſſerai pas de ſanctifier leur petit nombre dans les payis où ils ſont allés.

17. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je vous" raſſemblerai du milieu des peuples ; je vous réunirai des payis où vous avez été diſperſés, & je vous donnerai *encore* la terre d'Iſrael.

18. Ils y entreront *de nouveau*, & ils ôteront du milieu d'elle tout ce qui lui a été un ſujet de chute, & toutes ſes abominations".

℣. 15. *expl.* du temple où reſide le Seigneur.

℣. 17. *expl.* C'eſt aux captifs de Babylone que le Seigneur adreſſe ici ſa parole. Et l'on vit l'accompliſſement de cette promeſſe, ſelon le ſens litteral, du tems de Zorobabel, d'Eſdras & de Nehemias.

℣. 18. *expl.* toutes ſes idoles.

Jer. 31. 33. *Infr.* 36. 26.

19. Et je leur donnerai *à tous* un même cœur, & je répandrai dans leurs entrailles un eſprit nouveau ; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre ″, & je leur donnerai un cœur de chair ″ :

19. *Et dabo eis cor unum, & ſpiritum novum tribuam in viſceribus eorum : & auferam cor lapideum de carne eorum, & dabo eis cor carneum.*

20. afin qu'ils marchent dans *la voie de* mes préceptes, qu'ils gardent ce que je leur ai ordonné, & qu'ils le faſſent ; qu'ils ſoient mon peuple, & que je ſois leur Dieu.

20. *Ut in præceptis meis ambulent, & judicia mea cuſtodiant, faciantque ea : & ſint mihi in populum, & ego ſim eis in Deum.*

21. *Mais* pour ceux dont le cœur s'abandonne à ce qui leur eſt un ſujet de chute ″, & à leurs abominations, je ferai retomber leurs crimes ſur leurs têtes, dit le Seigneur *notre* Dieu.

21. *Quorum cor poſt offendicula & abominationes ſuas ambulat, horum viam in capite ſuo ponam, dicit Dominus Deus.*

22. Alors les Cherubins éleverent leurs aîles en haut, les roues s'éleverent avec eux, & la gloire du Dieu d'Iſrael étoit ſur les Cherubins.

22. *Et elevaverunt cherubim alas ſuas, & rota cum eis : & gloria Dei Iſrael erat ſuper ea.*

23. Et la gloire du Sei-

23. *Et aſcendit glo-*

℣. 19. *expl.* C'eſt-à-dire, ce cœur inflexible qui étoit toujours rebelle à ma volonté.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, un cœur docile & fléxible à ſes divines inſpirations. Cette prédiction ne s'eſt accomplie parfaitement qu'au tems de l'incarnation du Fils de Dieu, lorſqu'on a vû arriver cette pleine & entiere converſion de cœur de ceux qui étoient captifs du démon. *Hebr.* 10.

℣. 21. *expl.* C'eſt-à-dire, aux idoles.

via Domini de medio civitatis, ſtetitque ſuper montem, qui eſt ad orientem urbis.

24. *Et ſpiritus levavit me, adduxitque in Chaldæam ad tranſmigrationem in viſione, in ſpiritu Dei: & ſublata eſt à me viſio, quam videram.*

gneur monta du milieu de la ville, & alla s'arrêter ſur la montagne qui eſt à l'orient de la ville".

24. Après cela l'Eſprit m'éleva en haut, & me ramena en viſion par *la vertu de* l'Eſprit de Dieu en Chaldée", vers le peuple qui étoit captif; & la viſion que j'avois eue s'étant évanouie de mon eſprit",

℣. 22. & 23. *expl.* Ce qui marque que cette eſpece de char de triomphe, à qui l'Ecriture donne le nom de la gloire du Seigneur pour les raiſons qu'on a expliquées, quitta enfin tout à-fait le temple & la ville de Jeruſalem, & qu'il s'arrêta ſur la montagne, que S. Jerôme aſſûre être celle des oliviers, comme pour conſiderer de ce lieu la deſtruction & l'embraſement de la ville de Jeruſalem: ou pour exercer de ce lieu-là ſon jugement ſur tout le payis de la Judée.

℣. 24. *expl.* Ce qui marque que tout ce qu'il vient de dire ſe paſſa d'une maniere toute ſpirituelle, & dans un raviſſement de ſon eſprit. Que ſi on demande à quoi ſervoit ce que l'Eſprit ſaint faiſoit dire à Ezechiel dans cette viſion, & comment lorſque Dieu expoſoit ſeulement ces choſes à l'eſprit de ce Prophete, il pouvoit les faire entendre aux habitans de Jeruſalem, puiſqu'ils ne le voyoient pas, & qu'il n'étoit pas réellement avec eux. Il ſemble qu'on peut répondre, que ſelon la penſée de S. Auguſtin, il étoit au pouvoir de Dieu de faire entendre d'une maniere toute ſpirituelle à ces impies, ce que leur diſoit auſſi en eſprit ſon ſaint Prophete; comme il étoit en ſon pouvoir de faire entendre ſpirituellement à ſon Prophete, ce que ces impies eux-mêmes penſoient dans leurs cœurs, & ce qu'ils diſoient. On peut dire auſſi que lorſque Dieu l'obligeoit de leur parler, il ne l'obligeoit peut-être que d'annoncer ſes propheties au lieu même où il étoit, c'eſt-à-dire, à Babylone, afin que de là elles ſe répandiſſent plus loin & vinſſent juſques à Jeruſalem, à la connoiſſance de ceux qu'elles regardoient principalement.

Ibid. *lettr.* de devant moi. *Expl.* de mon eſprit, où cette viſion m'avoit été repréſentée.

25. je dis au peuple captif tout ce que le Seigneur m'avoit fait voir.

25. *Et locutus sum ad transmigrationem omnia verba Domini, quæ ostenderat mihi.*

CHAPITRE XII.

§. 1. *Captivité de Jerusalem & de son roi figurée par plusieurs signes.*

1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

2. Fils-de-l'homme, vous demeurez au milieu d'un peuple // qui ne cesse point de m'irriter, au milieu de ceux qui ont des yeux pour voir, & ne voient point ; qui ont des oreilles pour entendre, & n'entendent point //, parceque c'est un peuple qui m'irrite *sans cesse*.

3. Vous donc, fils-de-l'homme, préparez pour vous ce que peut avoir une personne qui quitte son payis pour aller ailleurs : Vous ferez transporter vos meubles devant eux en plein-jour, & vous

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, in medio domûs exasperantis tu habitas : qui oculos habent ad videndum, & non vident : & aures ad audiendum, & non audiunt : quia domus exasperans est.*

3. *Tu ergo, fili hominis, fac tibi vasa transmigrationis, & transmigrabis per diem coram eis : transmigrabis autem de loco tuo ad locum alterum, in conspectu*

ỳ. 2. *lettr.* d'une maison.

Ibid. *expl.* Une telle surdité & un tel aveuglement étoit l'effet de la malice & de la dépravation de leur cœur, qui ne les excusoit point devant Dieu. *Ou bien*, ils voyoient bien ce qu'ils auroient dû faire, mais ils faisoient le contraire.

eorum, si fortè aspiciant : quia domus exasperans est.

passerez vous-même d'un lieu à un autre devant leurs yeux ", pour voir s'ils y feront mention ; parceque c'est un peuple qui ne cesse point de m'irriter.

4. Et efferes foras vasa tua quasi vasa transmigrantis per diem in conspectu eorum : tu autem egredièris vesperè coram eis, sicut egreditur migrans.

4. Vous transporterez hors de chez vous à leurs yeux pendant le jour tous vos meubles, comme un homme qui déloge ; & vous en sortirez vous-même le soir devant eux, comme un homme qui sort de chez lui pour aller demeurer ailleurs.

5. Ante oculos eorum perfode tibi parietem : & egredièris per eum.

5. Percez devant leurs yeux la muraille de votre maison, & sortez-en par l'ouverture que vous aurez faite ".

6. In conspectu eorum in humeris portaberis, in caligine

6. Vous aurez des hommes qui vous porteront sur leurs épaules devant

℣. 3. *expl.* Dieu faisoit représenter devant les Juifs qui étoient déja captifs à Babylone, des choses qui ne regardoient que ceux qui étoient restés dans la Palestine ; sans doute pour affermir ces captifs dans l'obéissance qu'ils avoient rendue à Dieu, en leur faisant voir tous les maux que l'obstination de leurs freres leur attireroit bientôt, & pour convaincre davantage les uns & les autres de la certitude de ces propheties, par l'union si parfaite qui paroissoit entre les prédictions d'Ezechiel & celles de Jeremie. Car comme l'on envoyoit les propheties de ce dernier à Babylone, celles d'Ezechiel étoient aussi envoyées aux habitans de Jerusalem. *Hieron.*

℣. 5. *expl.* pour marquer que leur roi Sedecias sortiroit ainsi de Jerusalem durant la nuit pour s'enfuir, après que la muraille de la ville auroit été percée par les ennemis.

eux" ; on vous emportera dans l'obſcurité, vous vous mettrez un voile ſur le viſage, & vous ne verrez point la terre : car je vous ai choiſi pour être *comme un ſigne &* un prodige à la maiſon d'Iſrael".

efferêris : faciem tuam velabis, & non videbis terram : quia portentum dedi te domui Iſrael.

7. Je fis donc ce que le Seigneur m'avoit commandé ; je tranſportai mes meubles en plein-jour, comme un homme qui déloge pour aller ailleurs. Le ſoir je fis de ma propre main un trou à la muraille *de ma maiſon* ; & je ſortis dans l'obſcurité, des hommes me portant ſur leurs épaules devant tout le peuple.

7. *Feci ergo ſicut præceperat mihi Dominus : vaſa mea protuli quaſi vaſa tranſmigrantis per diem : & veſperè perfodi mihi parietem manu : & in caligine egreſſus ſum, in humeris portatus in conſpectu eorum.*

8. Le matin le Seigneur m'adreſſa ſa parole, & me dit :

8. *Et factus eſt ſermo Domini manè ad me, dicens :*

9. Fils-de-l'homme, le peuple d'Iſrael, le peuple qui m'irrite *ſans ceſſe* ne vous a-t-il point dit : Qu'eſt-ce donc que ce que vous faites" ?

9. *Fili hominis, nunquid non dixerunt ad te domus Iſrael, domus exaſperans : Quid tu facis ?*

10. Dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Cette prédiction de maux tombera

10. *Dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Super ducem onus iſtud, qui eſt*

℣. 6. *Voyez verſ.* 12.
Ibid. *expl.* par vos actions.
℣. 9. *autr.* Que veut dire ce que vous faites ?

in Jeruſalem, & ſuper omnem domum Iſrael, quæ eſt in medio eorum.

ſur le chef [//] qui eſt dans Jeruſalem, & ſur toute la maiſon d'Iſrael qui eſt au milieu d'eux.

11. *Dic: Ego portentum veſtrum: quomodo feci, ſic fiet illis: in tranſmigrationem, & in captivitatem ibunt.*

11. Dites-leur : Je ſuis le prodige qui prédis leurs maux [//]. Ils ſouffriront tout ce que j'ai fait : ils paſſeront ainſi d'un payis en un autre [//], & ſeront emmenés captifs.

12. *Et dux, qui eſt in medio eorum, in humeris portabitur, in caligine egredietur: parietem perfodient ut educant eum: facies ejus operietur ut non videat oculo terram.*

12. Le chef qui eſt au milieu d'eux ſera emporté ſur les épaules ; il ſortira dans l'obſcurité, ils perceront la muraille pour le faire ſortir de la ville. Son viſage ſera couvert d'un voile [//], afin que ſon œil ne voie rien ſur la terre.

13. *Et extendam rete meum ſuper eum, & capietur in ſagena mea: & adducam eum in Babylonem in terram Chaldæorum: & ipſam non videbit, ibique morietur.*

13. Je jetterai mon rets ſur lui, & il ſera pris dans mon filet [//]. Je l'emmenerai à Babylone dans la terre des Chaldéens. Cependant il ne la verra point, & il y mourra. *Infr.* 17. 20.

14. *Et omnes qui circa eum ſunt, præſidium ejus, & agmi-*

14. Je diſperſerai de tous côtés tous ceux qui ſont autour de lui, tous

℣. 10. *expl.* Sedecias.
℣. 11. lettr. *Ego portentum veſtrum.*
Ibid. *expl.* de Jeruſalem en Chaldée.
℣. 12. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'on lui creveroit les yeux.
℣. 13. *expl.* il eſperera s'échapper par la fuite, à la faveur de la nuit ; mais je les ferai tomber entre les mains de ſes ennemis.

ceux qui le gardent, & qui compoſent ſes troupes ; & je les pourſuivrai l'épée nue //.

na ejus, diſpergam in omnem ventum : & gladium evaginabo poſt eos.

15. Et ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, quand je les aurai répandus en divers payis, & que je les aurai diſperſés parmi les peuples.

15. *Et ſcient quia ego Dominus, quando diſperſero illos in gentibus, & diſſeminavero eos in terris.*

16. Je me reſerverai d'entre eux un petit nombre d'hommes, qui échaperont à l'épée, à la famine & à la peſte, afin qu'ils publient tous leurs crimes parmi les nations où ils auront été envoyés ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur //.

16. *Et relinquam ex eis viros paucos, à gladio, & fame, & peſtilentia : ut enarrent omnia ſcelera eorum in gentibus ad quas ingredientur : & ſcient quia ego Dominus.*

§. 2. *Vie miſerable de ceux qui reſteront à Jeruſalem.*

17. Le Seigneur m'adreſſa ſa parole, & me dit :

17. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

18. Fils-de-l'homme, mangez votre pain dans l'épouvante, buvez votre eau à la hâte & dans la triſteſſe :

18. *Fili hominis, panem tuum in conturbatione comede : ſed & aquam tuam in feſtinatione & mœrore bibe.*

19. & vous direz à ce

19. *Et dices ad po-*

℣. 14. *Voyez ch.* 5. 12.

℣. 16. *expl.* afin qu'ils racontent, ſoit de bouche, ſoit par l'état même où leurs crimes les auroit reduits, le ſujet pourquoi cette ville a été ainſi détruite avec ſon temple, & que les nations connoiſſent enſuite que c'eſt moi qui ſuis ſeul le Seigneur. *Hieron.*

pulum terræ : Hæc dicit Dominus Deus ad eos, qui habitant in Jeruſalem in terra Iſrael : panem ſuum in ſollicitudine comedent, & aquam ſuam in deſolatione bibent, ut deſoletur terra à multitudine ſua, propter iniquitatem omnium qui habitant in ea.

peuple : Voici ce que le Seigneur *notre* Dieu dit à ceux qui habitent dans Jeruſalem, dans le payis d'Iſrael : Ils mangeront leur pain dans la frayeur, & ils boiront leur eau dans l'affliction", & cette terre ſi peuplée autrefois deviendra toute déſolée, à cauſe de l'iniquité de tous ceux qui y habitent.

20. *Et civitates, quæ nunc habitantur, deſolatæ erunt, terraque deſerta : & ſcietis quia ego Dominus.*

20. Ces villes qui ſont maintenant habitées deviendront une ſolitude, la terre ſera deſerte : & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

§. 3. *Diſcours impies des Juifs. Vérité de la parole de Dieu.*

21. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

21. Le Seigneur m'adreſſa encore la parole, & me dit :

22. *Fili hominis, quod eſt proverbium iſtud vobis in terra Iſrael, dicentium : In longum differentur dies, & peribit omnis viſio ?*

22. Fils-de-l'homme, quel eſt ce proverbe qu'ils font courir dans Iſrael, en diſant : Les maux qu'on nous prédit ſont différés pour longtems", & " toutes les viſions des Prophetes iront en fumée ?

23. *Ideò dic ad eos : Hæc dicit Dominus*

23. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Sei-

℣. 19. *expl.* pendant le ſiege de la ville ; *ou*, durant la captivité.

℣. 22. lettr. *In longum differentur dies.*

Ibid. *autr.* ou.

gneur *notre* Dieu : Je ferai ceſſer ce proverbe, & on ne le dira plus à l'avenir dans Iſrael : Aſſurez-leur que les jours ſont proches, & *que* les viſions des Prophetes *ſeront bientôt accomplies.*

Deus : Quieſcere faciam proverbium iſtud, neque vulgò dicetur ultrà in Iſrael : & loquere ad eos quòd appropinquaverint dies, & ſermo omnis viſionis.

24. Les viſions à l'avenir ne ſeront point vaines, & les prédictions ne ſeront point incertaines ‖ *ni* ambigues au milieu des enfans d'Iſrael.

24. *Non enim erit ultrà omnis viſio caſſa, neque divinatio ambigua in medio filiorum Iſrael.*

25. Je parlerai moi-même qui ſuis le Seigneur ; & toutes les paroles que j'aurai prononcées ſeront accomplies ſans retardement. Et pendant vos jours mêmes, peuples qui ne ceſſez point de m'aigrir, dit le Seigneur *notre* Dieu, je parlerai, & j'executerai ce que j'aurai dit.

25. *Quia ego Dominus loquar : & quodcumque locutus fuero verbum, fiet, & non prolongabitur amplius : ſed in diebus veſtris, domus exaſperans, loquar verbum, & faciam illud, dicit Dominus Deus.*

26. Le Seigneur m'adreſſa enſuite ſa parole, & me dit :

26. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

27. Fils-de-l'homme, la maiſon d'Iſrael a accoutumé de dire : Les viſions de celui-ci ſont bien éloignées, & il prophéti-

27. *Fili hominis, ecce domus Iſrael dicentium : Viſio, quam hic videt : in dies multos : & in tempo-*

℣. 24. *autr.* ne paſſeront plus pour vaines, ni les prédictions pour incertaines. *Expl.* parceque tout ce que les Prophetes ont prédit arrivera ſi clairement, que perſonne ne pourra douter de l'accompliſſement de leurs prophéties.

ra longa iſte prophetat.

28. *Propterea dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Non prolongabitur ultrà omnis ſermo meus : verbum , quod locutus fuero , complebitur , dicit Dominus Deus.*

ſe pour les tems futurs ".

28. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Mes paroles à l'avenir ne ſeront point differées ; mais tout ce que j'ai dit s'accomplira , dit le Seigneur *notre* Dieu.

℣. 27. *autr.* Ce que cet homme-ci voit dans ſes viſions eſt bien éloigné , & ce qu'il prophetiſe n'arrivera de longtems.

CHAPITRE XIII.

§. 1. *Malheur aux faux-prophetes.*

1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me , dicens :*

2. *Fili hominis , vaticinare ad prophetas Iſrael , qui prophetant : & dices prophetantibus de corde ſuo : Audite verbum Domini :*

3. *Hæc dicit Dominus Deus : Va prophetis inſipientibus , qui ſequuntur ſpiri-*

1. LE Seigneur me parla encore en ces termes , & me dit :

2. Fils-de-l'homme , adreſſez vos propheties aux Prophetes " d'Iſrael , qui ſe mêlent de prophetiſer ; & vous direz à ces gens-là qui prophetiſent de leur tête " : Ecoutez la parole du Seigneur.

3. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Malheur aux Prophetes inſenſés qui ſuivent leur *Jer. 23. 1. Infr. 14. 9. 34. 2.*

℣. 2. *expl.* aux faux-prophetes.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire , qui veulent faire paſſer les viſions de leur eſprit pour des choſes revelées de Dieu.

propre esprit, & qui ne voient rien ℣.

tum suum, & nihil vident.

4. Vos Prophetes, ô Israel, ont été parmi vous comme des renards dans les deserts ℣.

4. *Quasi vulpes in desertis, prophetæ tui, Israel, erant.*

5. Vous n'êtes point montés contre *l'ennemi*, & vous ne vous êtes point opposés comme un mur pour la maison d'Israel ℣, pour tenir ferme dans le combat au jour du Seigneur.

5. *Non ascendistis ex adverso, neque opposuistis murum pro domo Israel, ut staretis in prælio in die Domini.*

6. Ils n'ont que des visions vaines, & ils ne prophetisent que le mensonge, en disant : Le Seigneur a dit ceci, quoique le Seigneur ne les ait point envoyés, & ils persistent à assurer ce qu'ils ont dit une fois.

6. *Vident vana, & divinant mendacium, dicentes : Ait Dominus, cùm Dominus non miserit eos : & perseveraverunt confirmare sermonem.*

7. Les visions que vous avez eues ne sont-elles pas vaines, & les propheties que vous publiez, ne sont-elles pas pleines de

7. *Numquid non visionem cassam vidistis, & divinationem mendacem locuti estis ? & dicitis,*

℣. 3. *autr.* Lorsqu'ils n'ont pas eu de vision. Ce qui peut aussi marquer, que n'étant point éclairés de la lumiere de Dieu, ils étoient par conséquent aveugles.

℣. 4. *expl.* Il compare les faux-prophetes aux renards, soit parcequ'ils sont comme ces bêtes qui ont des tanieres où ils se cachent ; ainsi ces faux-prophetes déguisent & cachent leurs mensonges sous des apparences specieuses de l'avantage de ceux à qui ils veulent plaire, ou afin de mieux tromper les simples, parcequ'ils sont craintifs comme les renards, & n'osent s'opposer à ceux qui veulent séduire le peuple.

℣. 5. *expl.* en combattant pour le peuple par vos prieres.

dit Dominus ; cùm ego non ſim locutus.

menſonges ? Et après cela vous dites : C'eſt le Seigneur qui a parlé, quoique ce ne ſoit point moi qui aye parlé.

8. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia locuti eſtis vana, & vidiſtis mendacium : ideò ecce ego ad vos, dicit Dominus Deus.*

8. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque vous avez publié des choſes vaines, & que vous avez eu des viſions de menſonge, je viens à vous ‖, dit le Seigneur *notre* Dieu.

9. *Et erit manus mea ſuper prophetas, qui vident vana, & divinant mendacium : in conſilio populi mei non erunt, & in ſcriptura domûs Iſrael non ſcribentur, nec in terram Iſrael ingredientur : & ſcietis quia ego Dominus Deus.*

9. Ma main s'appeſantira ſur les Prophetes qui ont des viſions vaines, & qui prophetiſent le menſonge : Ils ne ſe trouveront point dans l'aſſemblée de mon peuple ‖ ; ils ne ſeront point écrits dans le livre de la maiſon d'Iſrael ; ils n'entreront point dans la terre d'Iſrael ‖, & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur *votre* Dieu :

10. *Eò quòd deceperint populum meum, dicentes : Pax, &*

10. parcequ'ils ont ſéduit mon peuple, en lui annonçant la paix lorſ-

℣. 8. *expl.* pour vous punir.

℣. 9. *autr.* mon peuple ne prendra plus conſeil d'eux.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que quand les captifs retourneront dans la Paleſtine, ces faux-propheres & toute leur race ſeront exclus pour toujours du conſeil des Juifs, & que leur nom ſera même effacé du catalogue de la maiſon d'Iſrael, parcequ'ils ne retourneront point avec les autres dans la Judée, ſoit qu'ils ſoient alors exterminés du nombre des vivans, ou diſperſés en d'autres payis.

qu'il n'y avoit point de paix : Lorſque mon peuple bâtiſſoit une muraille", ils l'ont enduite avec de la boue ſeule, ſans y mêler de la paille".

non eſt pax : & ipſe adificabat parietem, illi autem liniebant eum luto abſque paleis.

11. Dites à ceux qui enduiſent la muraille ſans y rien mêler, qu'elle tombera, parcequ'il viendra une forte pluie, que je ferai tomber de groſſes pierres qui l'accableront, & ſouffler un vent impetueux qui la renverſera par terre".

11. *Dic ad eos, qui liniunt abſque temperatura, quòd caſurus ſit : erit enim imber inundans, & dabo lapides pragrandes deſuper irruentes, & ventum procellæ diſſipantem.*

12. Et quand on verra que la muraille ſera tombée, ne vous dira-t-on pas alors : Où eſt l'enduit dont vous l'avez enduite?

12. *Siquidem ecce cecidit paries : numquid non dicetur vobis : Ubi eſt litura, quam liniſtis?*

13. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je ferai éclater des tourbillons & des tempêtes" dans mon indignation ; les torrens de pluie ſe déborderont dans ma fureur, & de groſſes pierres tomberont dans ma colere, pour renverſer tout ce qui ſe rencontrera.

13. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Et erumpere faciam ſpiritum tempeſtatum in indignatione mea, & imber inundans in furore meo erit : & lapides grandes in ira in conſumptionem.*

℣. 10. *expl.* lorſqu'il ſe promettoit la ſureté.

Ibid. *expl.* ils les confirmoient dans cette vaine eſperance.

℣. 11. *expl.* Cette *pluie* & ces pierres marquent l'armée des Chaldéens.

℣. 13. *expl.* Il entend par là les Chaldéens.

14. *Et deſtruam parietem, quem liniſtis abſque temperamento: & adæquabo eum terræ, & revelabitur fundamentum ejus: & cadet, & conſumetur in medio ejus: & ſcietis quia ego ſum Dominus.*

14. Et je détruirai la muraille " que vous avez enduite ſans rien mêler avec la boue ; je l'égalerai à la terre ; & on en verra paroître les fondemens, elle tombera, & *celui qui l'avoit enduite* ſera enveloppé dans ſa ruine ; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

15. *Et complebo indignationem meam in pariete, & in his qui liniunt eum abſque temperamento, dicamque vobis: Non eſt paries, & non ſunt qui liniunt eum.*

15. Mon indignation ſe ſatisfera dans la muraille, & dans ceux qui l'enduiſent ſans y mêler ce qui l'auroit affermie ; je vous dirai alors : La muraille n'eſt plus, & ceux qui l'avoient enduite ne ſont plus ;

16. *Prophetæ Iſrael, qui prophetant ad Jeruſalem, & vident ei viſionem pacis: & non eſt pax, ait Dominus Deus.*

16. *Ils ne ſont plus* ces Prophetes d'Iſrael qui ſe méloient de prophetiſer à Jeruſalem, & qui avoient pour elles des viſions de paix, lorſqu'il n'y avoit point de paix, dit le Seigneur *notre* Dieu ".

§. 2. *Malheur aux fauſſes propheteſſes.*

17. *Et tu, fili hominis, pone faciem tuam contra filias populi tui, quæ prophetant de corde ſuo: &*

17. Et vous, fils-de-l'homme, tournez le viſage contre les filles de votre peuple qui ſe mêlent de prophetiſer de

℣. 14. *expl.* Jeruſalem & tout ſon peuple.

℣. 16. *expl.* C'eſt-à-dire, qui leur annonçoient toute ſorte de proſperité, les flatant dans leurs deſordres, même lorſque Dieu étoit en colere contre eux.

leur tête & de leur propre cœur, & prophetisez contre elles ",

vaticinare super eas,

18. & dites : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Malheur à celles qui préparent des coussinets pour les mettre sous tous les coudes, & qui font des oreillers pour en appuyer la tête des personnes de tout âge, afin de surprendre *ainsi* les ames "; & qui lorsqu'elles ont surpris les ames de mon peuple, les assurent que leurs ames sont pleines de vie ".

18. *& dic : Hæc dicit Dominus Deus : Va quæ consuunt pulvillos sub omni cubito manûs, & faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas : & cùm caperent animas populi mei, vivificabant animas eorum.*

19. Elles ont détruit la verité de ma parole dans l'esprit de mon peuple pour une poignée d'orge & pour un morceau de pain ", en tuant les ames qui n'étoient point mortes, & en promettant la vie à celles qui n'étoient point vivantes ", & sé-

19. *Et violabant me ad populum meum, propter pugillum hordei, & fragmen panis, ut interficerent animas, quæ non moriuntur, & vivificarent animas, quæ non vivunt, mentientes populo meo credenti*

℣. 17. *expl.* Il y avoit eu quelquefois de vraies Prophetesses, comme Debora & Olda : d'autres femmes en ce tems-là s'attribuoient le même honneur, animés par le démon, & séduisoient le peuple par des paroles pleines de douceur.

℣. 18. *expl.* en les flatant dans leurs desordres, & les entretenant dans une vie molle par les belles esperances qu'elles leur donnoient contre toutes les menaces des saints Prophetes.

Ibid. *expl.* leur promettant toute sorte de prosperité.

℣. 19. *expl.* C'est-à-dire, que par un vil interêt elles se jouoient des peuples.

Ibid. *expl.* soit en prédisant la mort des saints Prophetes

mendaciis.

du'ſant *ainſi* par leurs menſonges la credulité *inconſiderée* de mon peuple.

20. *Propter hoc hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad pulvillos veſtros, quibus vos capitis animas volantes, & dirumpam eos de brachiis veſtris: & dimittam animas, quas vos capitis, animas ad volandum.*

20. C'eſtpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens à vos couſſinets par leſquels vous ſurprenez les ames comme des oiſeaux qu'on prend dans leur vol ; je romprai vos couſſinets entre vos bras [1], & je laiſſerai aller les ames que vous avez priſes, ces ames qui devoient voler.

21. *Et dirumpam cervicalia veſtra, & liberabo populum meum de manu veſtra, neque erunt ultrà in manibus veſtris ad prædandum: & ſcietis quia ego Dominus.*

21. Je romprai vos oreillers, je délivrerai mon peuple de votre puiſſance, & ils ne ſeront plus à l'avenir expoſés en proie entre vos mains ; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

22. *Pro eo quòd mœrere feciſtis cor juſti mendaciter, quem ego non contriſtavi: & confortaſtis manus impii, ut non rever-*

22. Car vous avez affligé le cœur du juſte ſur de fauſſes ſuppoſitions lorſque je ne l'avois point attriſté moi-même ; & vous avez fortifié les mains de

que Dieu gardoit ; ou en declarant que ceux qui s'étoient rendus à Nabuchodonoſor perdroient la vie, quoique Dieu eût aſſuré qu'ils la ſauveroient ; & trompant ceux qu'elles détournoient de ſe ſoumettre à ce Prince par l'aſſurance qu'elles leur donnoient auſſi contre la parole de Dieu, que ce ſeroit le moyen de ſauver leur vie, quoique ce fût au contraire un moyen très-aſſuré de la perdre.

[1] ℣. 20. *expl.* en découvrant la vanité de vos propheties.

l'impie pour l'empêcher de revenir de ſa voie mauvaiſe & corrompue, & de trouver la vie ″.

teretur à viâ ſuâ malâ, & viveret.

23. C'eſt pourquoi vous n'aurez plus vos fauſſes viſions à l'avenir, & vous ne débiterez plus vos divinations *fantaſtiques* ″, parceque je délivrerai mon peuple d'entre vos mains; & que vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

23. *Propterea vana non videbitis, & divinationes non divinabitis amplius, & eruam populum meum de manu veſtra: & ſcietis quia ego Dominus.*

℣. 22. *expl.* C'eſt-à-dire, vous affoibliſſiez par de fauſſes craintes l'eſprit de ceux qui vouloient être fideles à Dieu, & obeïr à ſes ordres. Et affermiſſant au contraire par des promeſſes trompeuſes ceux qui s'oppoſoient comme des impies à ſa volonté, vous les teniez comme enfermés dans vos filets, & les détourniez d'uſer des moyens qu'il leur préſentoit pour ſauver leur vie.

℣. 23. *expl.* car vous perirez pendant le ſiege par la famine, par la peſte & par les armes des Chaldéens.

CHAPITRE XIV.

§. 1. *Malheurs qui vont fondre ſur les Juifs idolâtres.*

La même année 3411.

1. QUelques-uns des plus anciens d'Iſrael m'étant venu voir ″, ils s'aſſirent devant moi.

1. *ET venerunt ad me viri ſeniores Iſrael, & ſederunt coram me.*

2. Alors le Seigneur m'adreſſa ſa parole, & me dit:

2. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:*

℣. 1. *expl.* pour conſulter le Seigneur par mon miniſtere, mais avec un cœur double; car ils l'avoient plein de l'amour de leurs idoles.

3. *Fili hominis, viri isti posuerunt immunditias suas in cordibus suis, & scandalum iniquitatis suæ statuerunt contra faciem suam: numquid interrogatus respondebo eis?*

3. Fils-de-l'homme, ceux que vous voyez ont dans leur cœur les impuretés *de leurs idoles*, & ils se sont affermis dans cette iniquité scandaleuse, quoique le contraire paroisse sur leur visage[//]. Comment donc répondrai-je aux demandes qu'ils me font?

4. *Propter hoc loquere eis, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Homo homo de domo Israel, qui posuerit immunditias suas in corde suo, & scandalum iniquitatis suæ statuerit contra faciem suam, & venerit ad prophetam interrogans, per eum me: ego Dominus respondebo ei in multitudine immunditiarum suarum:*

4. C'est pourquoi parlez-leur, & leur dites: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Tout homme de la maison d'Israel, qui a renfermé ses impuretés dans son cœur, & qui s'est affermi dans son iniquité scandaleuse, quoiqu'il fasse paroître le contraire sur son visage[//], & qui viendra trouver le Prophete pour sçavoir par lui ma réponse; je lui répondrai, moi qui suis le Seigneur, selon toutes ses impuretés *qu'il cache en lui-même*[//]:

5. *ut capiatur domus Israel in corde suo, quo recesserunt*

5. afin que la maison d'Israel soit surprise dans *le déreglement de* son cœur,

℣. 3. *autr.* & ils ont toujours devant les yeux leurs idoles.
℣. 4. *autr.* & qui a toujours devant les yeux ses idoles.
Ibid. *expl.* En sorte que la réponse qu'il recevra soit conforme à sa volonté & à sa créance; parceque celui-là ne merite pas d'être corrigé, qui consulte Dieu, non pour s'instruire, mais pour le tenter. *Hieron.*

par lequel ils ſe ſont retirés de moi, pour ſuivre toutes leurs idoles ||.

6. C'eſt pourquoi dites à la maiſon d'Iſrael : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Convertiſſez-vous, & quittez vos idoles, & détournez vos viſages de toutes vos abominations.

7. Car ſi un homme de la maiſon d'Iſrael, quel qu'il puiſſe être, ou un étranger d'entre les proſelytes qui ſont en Iſrael s'éloigne de moi, & garde toujours ſes idoles dans ſon cœur, & s'étant affermi dans ſon iniquité ſcandaleuſe, quoiqu'il faſſe paroître le contraire ſur ſon viſage ||, vient trouver le Prophete pour ſçavoir par lui ma réponſe ; moi qui ſuis le Seigneur, je répondrai à cet homme-là par moi-même.

8. Je regarderai cet homme *dans ma colere* ||; j'en ferai un exemple, *je le rendrai* l'objet des in-

à me in cunctis idolis ſuis.

6. Propterea dic ad domum Iſrael : Hæc dicit Dominus Deus : Convertimini, & recedite ab idolis veſtris, & ab univerſis contaminationibus veſtris avertite facies veſtras.

7. Quia homo homo de domo Iſrael & de proſelytis quicumque advena fuerit in Iſrael, ſi alienatus fuerit à me, & poſuerit idola ſua in corde ſuo, & ſcandalum iniquitatis ſuæ ſtatuerit contra faciem ſuam, & venerit ad prophetam, ut interroget per eum me : ego Dominus reſpondebo ei per me.

8. Et ponam faciem meam ſuper hominem illum, & faciam eum in exemplum, & in

℣. 5. lettr. *in cunctis idolis ſuis. Hebr.* ils ſe ſont tous retirés de moi pour ſuivre leurs idoles.

℣. 7. *autr.* & les tenant toujours devant ſes yeux.

℣. 8. *autr.* je jetterai ſur cet homme un regard d'indignation.

proverbium, & disperdam eum de medio populi mei: & scietis quia ego Dominus.

9. *Et prophetæ cùm erraverit, & locutus fuerit verbum: ego Dominus decepi prophetam illum; & extendam manum meam super illum, & delebo eum de medio populi mei Israel.*

10. *Et portabunt iniquitatem suam: juxta iniquitatem interrogantis, sic iniquitas prophetæ erit:*

11. *ut non erret ultrà domus Israel à me, neque polluatur in universis prævari-*

sultes des hommes, je l'exterminerai du milieu de mon peuple; & vous sçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

9. Et lorſqu'un Prophete tombera dans l'erreur, & répondra *fauſſement*, c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui aurai trompé ce Prophete ″; j'étendrai ma main ſur lui, & je l'exterminerai du milieu de mon peuple d'Iſrael. *Sup.* 13.

10. Ils porteront tous deux la peine de leur iniquité, & le peuple qui a deſiré d'être ſeduit, & le Prophete qui en a été le ſéducteur ″:

11. afin que la maiſon d'Iſrael ne s'égare plus ″ à l'avenir en ſe retirant de moi, & qu'elle ne ſe cor-

℣. 9. *expl.* C'eſt d'un faux-prophete qui veut ſe faire paſſer pour véritable que cela s'entend. C'eſt le Seigneur qui le trompe; ſoit en l'abandonnant au déreglement de ſon cœur, ou en permettant dans la ſuite, que le peuple corrompu ſe laiſſe ſéduire par ſes menſonges. Dieu uſe de ce langage, dit S. Jerôme, afin qu'on n'attribue pas à la force des faux-prophetes, de ce que le peuple eſt ainſi trompé: mais qu'on reconnoiſſe que c'eſt un effet de la colere de Dieu, de ce qu'il permet que des gens qui ont le cœur corrompu ferment leurs oreilles à la verité pour les ouvrir au menſonge. Dieu trompe auſſi les faux-prophetes lorſqu'il fait arriver le contraire de ce qu'ils ont prédit.

℣. 10. *lettr.* telle qu'eſt l'iniquité de celui qui interrogeoit, telle ſera l'iniquité du Prophete.

℣. 11, *expl.* lorſqu'elle verra le châtiment des autres.

rompe plus dans tous ſes crimes par leſquels elle a violé ma loi ; mais qu'ils ſoient tous mon peuple, & que je ſois leur Dieu, dit le Seigneur des armées.

cationibus ſuis : ſed ſint mihi in populum, & ego ſim eis in Deum, ait Dominus exercituum.

§. 2. *Pouvoir d'un petit nombre de juſtes.*

12. Le Seigneur m'adreſſa encore ſa parole, & me dit :

12. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

13. Fils-de-l'homme, lorſqu'un payis aura peché contre moi, & qu'il ſe ſera endurci dans le violement de mes préceptes, j'étendrai ma main ſur ce payis-là, je briſerai la force du pain, j'y envoyerai la famine, & j'y ferai mourir les hommes avec les bêtes.

Supr. 4. 16. 5. 16.

13. *Fili hominis, terra cùm peccaverit mihi, ut prævaricetur prævaricans, extendam manum meam ſuper eam, & conteram virgam panis ejus, & immittam in eam famem, & interficiam de ea hominem, & jumentum.*

14. Que ſi ces trois hommes, Noé, Daniel & Job ſe trouvent au milieu de ce payis-là, ils délivreront leurs ames par leur propre juſtice, dit le Seigneur des armées.

14. *Et ſi fuerint tres viri iſti in medio ejus, Noe, Daniel, & Job : ipſi juſtitiâ ſuâ liberabunt animas ſuas, ait Dominus exercituum.*

15. Que ſi j'envoye en ce payis-là des bêtes farouches pour le détruire, & qu'il devienne inacceſſible ſans que perſonne y puiſſe plus paſſer à cauſe des bêtes :

15. *Quòd ſi & beſtias peſſimas induxero ſuper terram ut vaſtem eam ; & fuerit invia, eò quòd non ſit pertranſiens propter beſtias :*

16. je jure par moi-

16. *tres viri iſti*

ſi fuerint in ea, vivo ego, dicit Dominus Deus, quia nec filios nec filias liberabunt : ſed ipſi ſoli liberabuntur, terra autem deſolabitur.

même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que ſi ces trois hommes ſont en ce payis-là, ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, mais qu'eux ſeuls ſeront délivrés, & que le payis ſera détruit ".

17. *Vel ſi gladium induxero ſuper terram illam, & dixero gladio : tranſi per terram : & interfecero de ea hominem, & jumentum :*

17. Que ſi je fais venir l'épée ſur ce payis-là, & ſi je dis à l'épée : Paſſez au travers de ce payis-là, & que j'y tue les hommes avec les bêtes :

18. *& tres viri iſti fuerint in medio ejus : vivo ego : dicit Do-*

18. ſi ces trois hommes s'y trouvent en même-tems ; je jure par moi-

℣. 16. *expl.* Dieu ne prétend pas nous faire entendre par ces paroles, qu'il ne pardonne jamais aux impies en conſidération de ceux qui ſont juſtes. Mais il veut premierement nous faire connoître que la malice de Jeruſalem étoit conſommée & arrivée à ſon comble, & qu'ainſi l'arrêt de ſa deſtruction étoit prononcé, ſans qu'il put être revoqué. En ſecond lieu Dieu nous apprend que les pecheurs perſeverant dans leurs pechés ne ſe doivent point attendre à être ſauvés par la piété des juſtes. La raiſon que rend S. Jerôme du choix de ces trois perſonnes que Dieu nomme ici préferablement à tous les autres, eſt que *Noé* ne put point par ſa juſtice particuliere empêcher le deluge univerſel. Que *Daniel*, quelque ſaint qu'il fût, ne put point non plus par ſes larmes détourner la captivité de deſſus les Juifs : & enfin que Job étant affligé pour l'épreuve de ſa vertu, ne ſauva point ni ſa maiſon ni ſes enfans. D'autres croient que c'eſt pour marquer que comme ces Saints ayant joui d'abord de la proſperité, & étant tombés enſuite dans l'adverſité, furent enfin rétablis dans l'état heureux où ils s'étoient vûs auparavant ; auſſi les enfans d'Iſrael qui avoient été d'abord dans la jouiſſance de toute ſorte de biens, & qui tomberent enſuite dans la captivité des Chaldéens, devoient recouvrer leur premiere félicité, s'ils avoient recours à la pénitence.

même, dit le Seigneur *notre* Dieu, qu'ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles; mais qu'eux seuls seront délivrés.

minus Deus, non liberabunt filios, neque filias: sed ipsi soli liberabuntur.

19. Que si j'envoye la peste contre ce payis-là, & si je répands mon indignation sur lui par un arrêt sanglant " pour en exterminer les hommes avec les bêtes:

19. *Si autem & pestilentiam immisero super terram illam, & effudero indignationem meam super eam in sanguine, ut auferam ex eo hominem, & jumentum:*

20. & que Noé, Daniel & Job s'y trouvent en même-tems, je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, qu'ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, mais qu'ils n'en délivreront que leurs propres ames par justice.

20. *& Noe, & Daniel, & Job fuerint in medio ejus: vivo ego, dicit Dominus Deus, quia filium & filiam non liberabunt: sed ipsi justitiâ suâ liberabunt animas suas.*

21. Mais voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Si j'envoye tout ensemble contre Jerusalem ces quatre plaies mortelles, l'épée, la famine, les bêtes farouches, & la peste ", pour faire mourir dans

21. *Quoniam hæc dicit Dominus Deus: Quòd & si quatuor judicia mea pessima, gladium & famem, ac bestias malas, & pestilentiam immisero in Jerusalem, ut*

℣. 19. lettr. *in sanguine.*

℣. 21. *expl.* Dieu déclare qu'il doit punir l'iniquité de Jerusalem en lui envoyant tout ensemble ces quatre fleaux, sçavoir, *l'épée* des Babyloniens qui devoient y faire un si grand carnage; *la famine* horrible que l'on devoit y souffrir pendant le siege; *les bêtes farouches* qui devoreroient ceux qui s'enfuiroient dans les deserts & dans les bois; & *la peste*, qui suit toujours la famine.

interficiam

interficiam de ea hominem, & pecus :

22. *tamen relinquetur in ea ſalvatio educentium filios, & filias : ecce ipſi ingredientur ad vos, & videbitis viam eorum, & adinventiones eorum, & conſolabimini ſuper malo, quod induxi in Jeruſalem, in omnibus quæ importavi ſuper eam.*

23. *Et conſolabuntur vos, cùm videritis viam eorum, & adinventiones eorum : & cognoſcetis quòd non fruſtrà fecerim omnia, quæ feci in ea, ait Dominus Deus.*

elle les hommes avec les bêtes :

22. il en reſtera néanmoins quelques-uns qui ſe ſauveront, & qui en feront ſortir leurs fils & leurs filles ; & ils vous viendront trouver ", & vous verrez quelle a été leur conduite, & leurs œuvres, & vous vous conſolerez des maux que j'aurai fait tomber ſur Jeruſalem, & de toute l'affliction dont je l'aurai accablée.

23. Ils vous conſoleront, *dis-je*, lorſque vous verrez quelle a été leur voie & leurs œuvres ; & vous reconnoîtrez que ce n'aura pas été ſans un juſte ſujet que j'aurai fait fondre ſur Jeruſalem tous les maux dont je l'aurai affligée, dit le Seigneur *votre* Dieu.

¥. 22. *expl.* C'eſt-à-dire, que ceux qui ne periront point dans Jeruſalem ſeront emmenés captifs à Babylone ; & que ceux qui y étoient déja connoiſſant par leur rapport les abominations de Juda, ſeront conſolés, voyant que c'eſt avec juſtice que Dieu aura ainſi traité cette ville, & que c'eſt par un effet de ſa bonté que quelques-uns ſeront ſauvés.

CHAPITRE XV.

§ 1. *L'impie traité comme le bois de la vigne.*

1. LE Seigneur m'adreſſa encore ſa parole, & me dit :

2. Fils-de-l'homme, que fera-t-on du bois de la vigne // ſi on le compare à tous les autres arbres qui ſont dans les bois & dans les forêts ?

3. En peut-on prendre pour quelque ouvrage de bois//, ou en peut-on faire ſeulement une cheville pour y pendre quelque choſe dans une maiſon ?

4. On le met dans le feu pour en être la pâture ; la flamme en conſume l'un & l'autre bout, & le milieu eſt réduit en cendres : après cela ſera-t-il bon à quelque choſe ?

5. Lors même qu'il étoit entier, il n'étoit bon à rien ; combien plus ſera-t-il inutile à toutes

1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, quid fiet de ligno vitis, ex omnibus lignis nemorum, quæ ſunt inter ligna ſylvarum ?*

3. *Numquid tolletur de ea lignum, ut fiat opus, aut fabricabitur de ea paxillus, ut dependeat in ea quodcumque vas ?*

4. *Ecce igni datum eſt in eſcam : utramque partem ejus conſumpſit ignis, & medietas ejus redacta eſt in favillam : numquid utile erit ad opus ?*

5. *Etiam cùm eſſet integrum, non erat aptum ad opus : quantò magis cùm illud*

℣. 2. *expl.* L'Ecriture compare ſouvent le peuple Juif à une vigne. Dieu ne pouvoit guere exprimer d'une maniere plus ſenſible combien ce peuple étoit mépriſable devant ſes yeux, qu'en le comparant à un ſarment de vigne qui ne produit point de fruit, & qui n'eſt propre à aucun uſage, ni à aucun ouvrage.

℣. 3. *autr.* Peut-on prendre de ſon bois pour en faire quelque ouvrage ?

ignis devoraverit, & combuſſerit, nihil ex eo fiet operis ?

ſortes d'ouvrages après que le feu l'aura dévoré ?

6. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quomodo lignum vitis inter ligna ſylvarum, quod dedi igni ad devorandum, ſic tradam habitatores Jeruſalem.*

6. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Comme le bois des arbres des forêts étant utile *à divers uſages*, celui de la vigne eſt jetté au feu pour en être conſumé, je traiterai de même les habitans de Jeruſalem.

7. *Et ponam faciem meam in eos : de igne egredientur, & ignis conſumet eos : & ſcietis quia ego Dominus, cùm poſuero faciem meam in eos,*

7. Je les regarderai *dans ma colere*. Ils ſortiront d'un feu, & ils tomberont dans un autre qui les conſumera ; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque je les aurai regardés *dans ma colere*,

8. *& dedero terram inviam & deſolatam : eò quòd prævaricatores extiterint, dicit Dominus Deus.*

8. & que j'aurai rendu leur terre deſerte & inacceſſible, parcequ'ils ont violé ma loi, dit le Seigneur *votre* Dieu.

℣. 7. *expl.* Le *feu* ſignifie ici, comme ſouvent ailleurs, l'*affliction* : ils tomberont donc d'affliction en affliction, & la derniere ſera toujours plus grande que celle qui l'aura précédée.

CHAPITRE XVI.

§. 1. *Dieu reproche aux Juifs les biens qu'il leur a faits.*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils-de-l'homme, faites connoître à Jeruſalem " ſes abominations,

3. & vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu à Jeruſalem : Votre race & votre origine vient de la terre de Chanaan; votre pere étoit Amorrhéen, & votre mère Cethéenne ".

4. Lorſque vous êtes venue au monde, au jour de votre naiſſance "; on ne vous a point coupé comme aux autres enfans,

1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, notas fac Jeruſalem abominationes ſuas,*

3. *& dices : Hæc dicit Dominus Deus Jeruſalem : Radix tua, & generatio tua de terra Chanaan : pater tuus Amorrhæus, & mater tua Cethæa.*

4. *Et quando nata es, in die ortûs tui, non eſt præciſus umbiculus tuus, & aquâ non eſt lota in ſalu-*

℣. 2. *expl.* par une lettre.

℣. 3. *Expl.* C'eſt de même que ſi Dieu leur faiſoit dire : Ne vous glorifiez point d'être deſcendu d'Abraham. Votre vie toute criminelle vous rend ſemblable aux Chananéens, dont vous avez occupé la place ; & vous imitez les Amorrhéens & les Cethéens, comme ſi vous étiez les vrais enfans de ces peuples maudits de Dieu, qu'il a chaſſés de leur payis pour vous le donner en heritage.

℣. 4. *expl.* Cela marque le tems où Dieu ſe communiqua à Abraham, lorſque ſes peres, & peutêtre lui-même, étoient engagés dans l'idolatrie ; ou le tems qui ſuivit la mort de Joſeph, lorſqu'Iſraël commença à ſe multiplier ; ou enfin celui ou Dieu ſe déclara en ſa faveur d'une maniere ſi éclatante, pour le délivrer de la ſervitude des Egyptiens.

tem, nec salo salita, nec involuta pannis.

le conduit par où vous receviez la nourriture dans le sein de votre mere: vous ne fûtes point lavée dans l'eau qui vous auroit été alors si salutaire, ni purifiée avec le sel, ni enveloppée de langes ".

5. Non pepercit super te oculus ut faceret tibi unum de his, misertus tui: sed projecta es super faciem terræ in abjectione animæ tuæ, in die quâ nata es.

5. On vous a regardée d'un œil sans pitié, & on n'a point eu de compassion de vous pour vous rendre quelqu'une de ces assistances; mais on vous a jettée sur la terre nue au jour de votre naissance, comme une personne pour qui l'on n'avoit que du mépris.

6. Transiens autem per te, vidi te conculcari in sanguine tuo; & dixi tibi cùm esses in sanguine tuo: Vive; dixi, inquam, tibi: In sanguine tuo vive.

6. Passant auprès de vous, je vous vis foulée aux pieds dans votre sang, & je vous dis lorsque vous étiez couverte de votre sang": Vivez, quoique vous soyez, vous dis-je, couverte de votre sang; vivez ".

℣. 4. *expl.* parcequ'elle ne reçut pas aussi-tôt la loi, dit S. Jerôme, ni qu'on ne lui ôta point les marques honteuses de sa naissance, mais qu'elle vécut d'abord de la vie des payens.

℣. 6. *expl.* C'est-à-dire, des impuretés de sa naissance, & que ses crimes la rendoient abominable aux yeux de Dieu.

Ibid. *Sept.* Quoique vous vous rouliez dans votre sang, vous vivrez néanmoins. *Expl.* C'est-à-dire, Je vous ai prise dès ce moment en ma protection, sans avoir égard à l'impureté de votre conduite.

7. *Depuis ce tems-là*, je vous ai fait croître comme l'herbe qui eſt dans les champs, vous avez cru, vous êtes devenue grande, vous vous êtes avancée en âge, vous êtes devenue au tems que les filles penſent à ſe parer, votre ſein s'eſt formé, vous avez été en état d'être mariée, & vous étiez alors toute nue & pleine de confuſion ".

7. *Multiplicatam quaſi germen agri dedi te : & multiplicata es, & grandis effecta & ingreſſa es, & perveniſti ad mundum muliebrem : ubera tua intumuerunt, & pilus tuus germinavit : & eras nuda, & confuſione plena.*

8. J'ai paſſé auprès de vous, & je vous ai conſiderée ; j'ai vû que le tems où vous étiez, étoit le tems d'être aimée ; j'ai étendu ſur vous mon vêtement ", & j'ai couvert votre ignominie. Je vous ai juré *de vous proteger*, j'ai fait une alliance avec vous, dit le Seigneur *votre* Dieu, & vous êtes devenue comme une perſonne qui étoit à moi.

8. *Et tranſivi per te, & vidi te : & ecce tempus tuum, tempus amantium : & expandi amictum meum ſuper te, & operui ignominiam tuam. Et juravi tibi, & ingreſſus ſum pactum tecum, ait Dominus Deus, & factum es mihi.*

9. Je vous ai lavée

9. *Et lavavi te aquâ,*

℣. 7. *expl.* C'eſt une deſcription figurée de la miſere où étoit le peuple Juif dans l'Egypte. Cela peut auſſi marquer que Dieu trouvant qu'elle ne correſpondoit pas à ſes faveurs, ne laiſſa pas de la choiſir pour ſon épouſe.

℣. 8. *expl.* C'eſt à-dire, que Dieu la choiſit pour ſon épouſe, lors même qu'elle retomba dans l'idolatrie par l'adoration du veau d'or ; il lui donna à la fin ſa loi qui contenoit les articles de ſon alliance & les conditions ſous leſquelles il lui promettoit ſa protection. Ruth demandant à Booz qu'il la prît pour femme, lui dit : Etendez votre couverture ſur votre ſervante, parceque vous êtes mon proche parent. *Ruth.* 3. 9.

& emundavi ſanguinem tuum ex te : & unxi te oleo.

dans l'eau, je vous ai purifiée de ce qui vous pouvoit ſouiller ", & j'ai répandu ſur vous l'huile *de parfum*.

10. *Et veſtivi te diſcoloribus, & calceavi te janthino : & cinxi te byſſo, & indui te ſubtilibus.*

10. Je vous ai donné des robes en broderie, & une chauſſure magnifique. Je vous ai ornée du lin le plus beau, & je vous ai revêtue des habillemens le plus fins & les plus riches ",

11. *Et ornavi te ornamento, & dedi armillas in manibus tuis, & torquem circa collum tuum.*

11. Je vous ai parée des ornemens les plus précieux ; je vous ai mis des braſſelets aux mains, & un collier autour de votre cou.

12. *Et dedi inaurem ſuper os tuum, & circulos auribus tuis, & coronam decoris in capite tuo.*

12. Je vous ai donné un ornement *d'or* pour vous mettre ſur le front, & des pendans d'oreilles, & une couronne éclatante ſur votre tête ".

13. *Et ornata es auro, & argento, & veſtita es byſſo, & polymito, & multico-*

13. Vous avez été parée d'or & d'argent, & vêtue de fin lin & de robes en broderie, & de

℣. 9. lettr. *emundavi ſanguinem tuum ex te. Expl.* Il ſemble faire alluſion à l'ordre que Dieu avoit donné au peuple de ſe laver & de ſe purifier avant qu'il contractât alliance avec lui. *Exod.* 19. 10.

℣. 10. *expl.* Tout cela peut marquer les cérémonies de la loi.

℣. 12. lettr. *coronam decoris* ; i. e. *pulcherrimam. Expl.* On couronnoit les filles qui ſe marioient. *Menoch.* Tout cela avec le verſet ſuivant peut marquer les richeſſes immenſes du peuple ſous le regne de David & de Salomon.

diverſes couleurs. Vous vous êtes nourrie de la plus pure farine, de miel & d'huile : Vous avez acquis une parfaite beauté, & vous êtes parvenue juſqu'à être Reine ".

loribus : ſimilam, & mel, & oleum comediſti, & decora facta es vehementer nimis : & profeciſti in regnum.

14. Votre nom eſt devenu célebre parmi les peuples, à cauſe de l'éclat de votre viſage ", parceque vous étiez devenue parfaitement belle, par la beauté que j'avois moi-même miſe en vous, dit le Seigneur *votre* Dieu.

14. *Et egreſſum eſt nomen tuum in gentes propter ſpeciem tuam : quia perfecta eras in decore meo, quem poſueram ſuper te, dicit Dominus Deus.*

§. 2. *Ingratitude des Juifs. Leur confiance en eux-mêmes. Leur idolatrie.*

15. Et après cela vous avez mis votre confiance en votre beauté ", vous vous êtes abandonnée à la fornication " dans votre gloire, & vous vous êtes proſtituée à tous les paſſans pour être aſſervie à leur paſſion ".

15. *Et habens fiduciam in pulchritudine tua, fornicata es tu nomine tuo : & expoſuiſti fornicationem tuam omni tranſeunti, ut ejus fieres.*

16. Vous avez pris de

16. *Et ſumens de*

℣. 13. lettr. *profeciſti in regnum. Expl.* Cela marque la puiſſance & la force du peuple d'Iſrael ſur les nations voiſines.

℣. 14. *expl.* Ceci peut marquer le ſage gouvernement établi parmi le peuple d'Iſrael, ſur tout du tems de David & de Salomon, qui donna une telle admiration à la reine de Saba.

℣. 15. *expl.* dans vos propres forces.

Ibid. *expl.* à l'idolatrie.

Ibid. *expl.* en adorant toutes les idoles nouvelles qu'on vous propoſoit.

veſtimentis tuis, feciſti tibi excelſa hinc inde conſuta: & fornicata es ſuper eis, ſicut non eſt factum, neque futurum eſt.

vos riches vêtemens que vous avez couſus l'un à l'autre pour en faire les ornemens de vos hauts-lieux ", où vous vous êtes plongée dans la fornication " d'une maniere qu'on n'a jamais vûe, & qu'on ne verra jamais.

17. *Et tuliſti vaſa decoris tui de auro meo, atque argento meo, quæ dedi tibi: & feciſti tibi imagines maſculinas, & fornicatas es in eis.*

17. Vous avez pris ce qui ſervoit à vous parer "; & qui étoit fait de mon or & de mon argent, & que je vous avois donné, & vous en avez formé des images d'hommes ", auſquelles vous vous êtes proſtituée.

18. *Et ſumpſiſti veſtimenta tua multicoloria, & operuiſti illas: & oleum meum, & thymiama meum poſuiſti coram eis.*

18. Vous avez pris vos vêtemens brodés de diverſes couleurs, & vous en avez couvert vos idoles; & vous avez mis mon huile & mes parfums devant elles.

19. *Et panem meum, quem dedi tibi, ſimilam, & oleum, & mel, quibus enutrivi te, poſuiſti in conſpe-*

19. Vous leur avez préſenté comme un ſacrifice d'agréable odeur le pain " que je vous avois donné, & la plus pure fa-

℣. 16. *expl.* où étoient les autels des idoles.

Ibid. *expl.* en vous proſtituant au culte des idoles.

℣. 17. lettr. *vaſa decoris tui*; i. e. *vaſa tua inſigniora.* Hebraïſ. *Vatab.*

Ibid. *expl.* de faux-dieux ſous la forme d'hommes, parcequ'il conſidere Jeruſalem comme une femme proſtituée à l'impieté des idoles.

℣. 19. *expl.* Il entend par le pain tout ce qui ſert à la nourriture.

rine, l'huile & le miel dont je vous avois nourrie ; voilà ce que vous avez fait ‖, *& dont je ſuis témoin*, dit le Seigneur *votre* Dieu.

ctu eorum in odorem ſuavitatis, & factum eſt, ait Dominus Deus.

20. Vous avez pris vos fils & vos filles à qui vous aviez donné la vie ‖, & vous les avez ſacrifiés à ces idoles, en les faiſant dévorer au feu ‖. Ne comprenez-vous pas combien eſt grand le crime par lequel vous vous êtes ainſi proſtituée ‖ *aux idoles* ?

20. *Et tuliſti filios tuos, & filias tuas, quas generaſti mihi : & immolaſti eis ad devorandum. Numquid parva eſt fornicatio tua ?*

21. Vous avez immolé mes enfans ; & en les conſacrant à vos idoles, vous les leur avez abandonnés.

21. *Immolaſti filios meos, & dediſti, illos conſecrans, eis.*

22. Et après toutes ces abominations & ces proſtitutions, vous ne vous êtes point ſouvenue des jours de votre jeuneſſe, lorſque vous étiez toute nue, pleine de confuſion & foulée aux pieds dans votre ſang ‖.

22. *Et poſt omnes abominationes tuas, & fornicationes, non es recordata dierum adoleſcentiæ tuæ, quando eras nuda, & confuſione plena, conculcata in ſanguine tuo.*

23. Et après toutes ces méchancetés, malheur,

23. *Et accidit poſt omnem malitiam*

℣. 19. lettr. *& factum eſt*, hoc eſt, *negare non potes. Nam ego teſtis ſum.* Vatab.

℣. 20. lettr. *generaſti mihi. Expl.* afin qu'ils m'appartinſſent, & que j'avois adoptés pour mes enfans.

Ibid. *Voyez 4. Rois 16. 3. & ch. 18. 17. 18. & ailleurs.*

Ibid. *lettr.* Votre fornication en cela a-t-elle été peu conſidérable ?

℣. 22. *Voyez v. 6.*

tuam, va, va tibi, ait Dominus Deus.

malheur à vous, dit le Seigneur *votre* Dieu.

§. 3. *Suite des idolatries des Juifs.*

24. *& ædificasti tibi lupanar, & fecisti tibi prostibulum in cunctis plateis.*

24. Vous avez bâti pour vous un lieu infame ", & vous vous êtes préparé dans toutes les places publiques une maison d'impudicité.

25. *Ad omnes caput viæ ædificasti signum prostitutionis tuæ, & abominabilem fecisti decorem tuum, & divisisti pedes tuos omni transeunti, & multiplicasti fornicationes tuas.*

25. Vous avez dressé à l'entrée de toutes les rues la marque publique de votre prostitution; vous avez rendu votre beauté abominable; vous vous êtes abandonnée à tous les passans, & vous avez multiplié les crimes de votre honteuse fornication.

26. *Et fornicata es cum filiis Ægypti vicinis tuis magnarum carnium: & multiplicasti fornicationem tuam ad irritandum me.*

26. Vous vous êtes prostituée aux enfans de l'Egypte " qui sont vos voisins, & qui ont de grands corps, & vous avez commis infamie sur infamie pour irriter ma colere.

27. *Ecce ego extendam manum meam super te, & auferam justificationem tuam; & dabo te in animas odientium te filiarum*

27. Mais je m'en vais maintenant étendre ma main sur vous, je vous ôterai ce que j'avois accoutumé de vous donner "; & je vous livrerai

℣. 24. *expl.* les hauts-lieux, les temples, ou les autels consacrés aux idoles en des lieux élevés.

℣. 26. *expl.* C'est-à-dire, vous avez été aussi idolâtres, & vous avez eu autant de differens dieux que les Egyptiens mêmes, qui sont ceux qui se sont le plus abandonnés à ce crime.

℣. 27. lettr. *auferam justificationem tuam.* par où on

à la paſſion des filles de la Paleſtine ″ qui vous haiſſent, & qui rougiſſent elles mêmes de l'impiété criminelle de votre conduite.

Paleſtinarum, quæ erubeſcunt in via tua ſceleratâ.

28. Et n'étant pas encore ſatisfaite de ces excès, vous vous êtes proſtituée aux enfans des Aſſyriens ″; & après cette proſtitution vous n'avez pas encore été contente.

28. *Et fornicata es in filiis Aſſyriorum, eò quòd necdum fueris expleta: & poſtquàm fornicata es, nec ſic es ſatiata.*

29. Vous avez pouſſé plus loin votre fornication, & vous avez commis crimes ſur crimes dans la terre de Chanaan avec les Chaldéens ″; & après cela même vous n'avez pas été ſatisfaite.

29. *Et multiplicaſti fornicationem tuam in terra Chanaan cum Chaldæis: & nec ſic ſatiata es.*

30. Comment purifierai-je *maintenant* votre cœur, dit le Seigneur *votre* Dieu, puiſque toutes ces actions que vous faites ſont les actions d'une femme proſtituée, & qui a eſſuyé toute honte?

30. *In quo mundabo cor tuum, ait Dominus Deus; cum facias omnia hæc opera mulieris meretricis, & procacis?*

peut entendre le culte que le peuple devoit rendre à Dieu, & les cérémonies de la loi qui leur ſervoient de moyen pour ſe juſtifier. *Hebr. Statutum tibi cibum.*

℣. 27. *expl.* Les villes des Chananéens & des Philiſtins, toujours ennemies du vrai Dieu. Ces peuples quoiqu'idolâtres, demeuroient attachés à leurs fauſſes divinités, & rougiſſoient de ce que les Juifs ſacrifioient indifféremment à toutes ſortes de dieux.

℣. 28. *expl.* imitant leur culte & adorant leurs dieux.

℣. 29. *expl.* C'eſt-à-dire, vous vous êtes ſouillée de l'impieté, non-ſeulement des anciens Chananéens, mais encore des Chaldéens. *Synopſ.*

31. *Quia fabricasti lupanar tuum in capite omnis viæ, & excelsum tuum fecisti in omni platea : nec facta es quasi meretrix fastidio augens pretium,*

31. Car vous vous êtes bâti un lieu infame à l'entrée de toutes les rues, & vous vous êtes fait une retraite d'impudicité dans toutes les places publiques. Vous n'avez pas été comme une courtisanne qui dédaigne ce qu'on lui offre pour se mettre à plus haut prix ″ ;

32. *sed quasi mulier adultera, quæ super virum suum inducit alienos.*

32. mais comme une femme adultere, qui cherche des étrangers en se retirant de son mari.

33. *Omnibus meretricibus dantur mercedes : tu autem dedisti mercedes cunctis amatoribus tuis, & dona donabas eis, ut intrarent ad te undique ad fornicandum tecum.*

33. On donne une récompense à toutes les femmes prostituées, mais vous avez payé vous-même tous ceux qui vous aimoient, & vous leur faisiez des présens, afin qu'ils vinssent de tous côtés pour commettre avec vous une infamie détestable″.

34. *Factumque est in te contra consuetudinem mulierum in fornicationibus tuis, & post te non erit fornicatio : in eo enim quòd dedisti mercedes, & mercedes non accepisti, factum est in te*

34. Ainsi il vous est arrivé dans votre prostitution tout le contraire de ce qui arrive aux femmes prostituées, & il n'y aura point de fornication semblable à la vôtre : car ayant payé vous-même le prix de vos crimes au-lieu

℣. 31. *expl.* La Vulgate peut aussi signifier, qui se prostitue pour en retirer une récompense & dequoi s'entretenir.

℣. 33. *expl.* la sacrilege adoration des idoles.

de le recevoir, vous avez fait tout le contraire de ce que les autres font.

contrarium.

§. 4. *Menaces de Dieu contre les Juifs.*

35. C'eſt pourquoi écoutez la parole du Seigneur, femme proſtituée.

35. *Propterea, meretrix, audi verbum Domini.*

36. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque vous avez diſſipé tout votre argent, & que vous avez découvert votre ignominie dans vos fornications, attirant ainſi ceux que vous aimiez[n], & dans les abominations de vos idoles, en leur donnant le ſang de vos enfans que vous avez ſacrifiés[n].

36. *Hæc dicit Dominus Deus : Quia effuſum eſt æs tuum, & revelata eſt ignominia tua in fornicationibus tuis ſuper amatores tuos, & ſuper idola abominationum tuarum in ſanguine filiorum tuorum, quos dediſti eis :*

37. Je vais aſſembler contre vous tous ceux qui vous aimoient[n], auſquels vous vous êtes proſtituée, tous ceux pour qui vous avez brûlé de paſſion, avec tous ceux que vous haïſſiez ; je les aſſemblerai tous de toutes parts, je leur découvrirai votre honte, & toute votre infamie paroîtra devant eux.

37. *Ecce ego congregabo omnes amatores tuos, quibus commiſta es ; & omnes quos dilexiſti, cum univerſis quos oderas : & congregabo eos ſuper te undique, & nudabo ignominiam tuam coram eis, & videbunt omnem turpitudinem tuam.*

℣. 36. leur. *amatores tuos* ; i. e. *illos quos deperibas.* Vatab.

Ibid. *expl.* Il marque par là que les crimes des Juifs conſiſtoient principalement en deux choſes ; en ce qu'ils adoroient ainſi les idoles les plus infames, & que même ils leur ſacrifioient leurs enfans. *Menoch.*

℣. 37. *expl.* tous ceux dont vous avez adoré les idoles.

38. *Et judicabo te judiciis adulterarum, & effundentium ſanguinem, & dabo te in ſanguinem furoris & zeli.*

38. Je vous jugerai comme on juge les femmes adulteres ″, & qui ont répandu le ſang, & je ferai répandre le vôtre dans un tranſport de fureur & de jalouſie. *Infr.* 22. 10.

39. *Et dabo te in manus eorum, & deſtruent lupanar tuum: & demolientur proſtibulum tuum: & denudabunt te veſtimentis tuis; & auferent vaſa decoris tui: & derelinquent te nudam, plenamque ignominiâ:*

39. Je vous livrerai entre les mains de vos ennemis, & ils détruiront votre lieu infame ″, & renverſeront votre retraite d'impudicité. Il vous arracheront vos vêtemens, ils vous emporteront ce qui ſervoit à vous parer ″; & ils vous laiſſeront toute nue, pleine de honte & d'ignominie.

40. *& adducent ſuper te multitudinem, & lapidabunt te lapidibus, & trucidabunt te gladiis ſuis.*

40. Ils ameneront contre vous une multitude de peuples; ils vous aſſommeront à coups de pierre ″; ils vous perceront de leurs épées ″.

41. *Et comburent domos tuas igni, &*

41. Ils mettront le feu dans vos maiſons & les 4. *Reg.* 25. 9.

✝. 38. *expl.* C'eſt-à-dire, vous ſerez lapidée, Jeruſalem, à cauſe de vos adulteres, & on vous paſſera au fil de l'épée, parceque vous êtes une meurtriere qui avez ſacrifié vos enfans à Moloch.

✝. 39. *expl.* le temple de Jeruſalem, dont vous avez fait un lieu d'abomination. *Synopſ. Ou bien*, les hauts-lieux. *Voyez. v.* 24.

Ibid. lettr. *vaſa decoris tui*, i. e. *vaſa tua pulcherrima.* Hebraïſ.

✝. 40. *expl.* Il fait alluſion au châtiment que l'on exerçoit contre les femmes adulteres, qui devoient être lapidées. *Hieron.*

Ibid. expl. peine dûe aux meurtriers.

facient in te judicia in oculis mulierum plurimarum : & desines fornicari, & mercedes ultrà non dabis.

brûleront : ils exerceront contre vous des jugemens severes aux yeux d'un grand nombre de nations ††; & vous cesserez de vous prostituer, & vous ne récompenserez plus †† *ceux avec qui vous vous corrompez.*

42. *Et requiescet indignatio mea in te : & auferetur zelus meus à te, & quiescam, nec irascar amplius.*

42. Je ferai cesser mon indignation à votre égard : mon zele & ma jalousie se retirera de vous †, je me tiendrai en paix, & je ne me mettrai plus en colere;

43. *Eò quòd non fueris recordata dierum adolescentiæ tuæ, & provocasti me in omnibus his : quapropter & ego vias tuas in capite tuo dedi, ait Dominus Deus, & non feci juxta scelera tua in omnibus abominationibus tuis.*

43. parceque vous ne vous êtes point souvenue des jours de votre jeunesse, & que vous m'avez irrité par tous ces excès : c'est pourquoi j'ai fait retomber sur votre tête les desordres de votre vie, dit le Seigneur *votre* Dieu; & je ne vous ai pas encore traitée selon vos crimes dans toutes les abominations que vous avez faites.

§. 5. Grandeur des crimes du peuple Juif.

44. *Ecce omnis,*

44. On dit d'ordinaire:

†. 41. *lettr.* de femmes, *c'est-à-dire*, de nations, qui sont dépeintes ici, aussibien que Jerusalem, sous la figure de femmes. *Vatab.* La loi ordonnoit de brûler les villes des idolâtres. *Deut.* 13. 16.

Ibid *expl.* & vous n'aurez plus dequoi donner.

†. 42. *expl.* parceque je ne vous reconnois plus pour mon épouse, & que je ne vous aime plus.

qui dicit vulgò proverbium, in te assumet illud, dicens: Sicut mater, ita & filia ejus.

Telle mere, telle fille "; mais ceux qui se servent de ce proverbe, le diront de vous.

45. *Filia matris tuæ es tu, quæ projecit virum suum, & filios suos: & soror sororum tuarum es tu, quæ projecerunt viros suos, & filios suos: mater vestra Cethæa, & pater vester Amorrhæus.*

45. Vous êtes *vraiment* la fille de votre mere ", qui a abandonné son époux & ses enfans; & vous êtes la sœur de vos sœurs, qui ont abandonné leur époux & leurs enfans. Votre mere est Cethéenne, & votre pere est Amorrhéen ".

46. *Et soror tua major, Samaria, ipsa & filiæ ejus, quæ habitant ad sinistram tuam: soror autem tua minor te, quæ*

46. Votre sœur aînée" est Samarie avec ses filles " qui habitent à votre main gauche. Votre sœur puînée qui habite à votre main droite ", est

℣. 44. *expl.* Il appelle mere des Juifs, les Chananéens & les autres nations qui avant eux avoient possédé cette terre, qui étoient toutes adonnées aux idoles, & qui pour leurs crimes ont été exterminés de leur payis. Le même sort arrivera aux habitans de Jerusalem.

℣. 45. *expl.* vous l'avez imitée parfaitement.

Ibid. *Voyez v.* 3.

℣. 46. *expl.* Samarie est appellée *la sœur aînée*, soit par rapport à Jerusalem, parcequ'elle commandoit à dix tribus, au-lieu que Jerusalem n'en avoit que deux sous elle; soit par rapport à Sodome, qui étoit moins proche à Jerusalem que Samarie, selon l'alliance de la chair & du sang. Grotius croit que le mot *major*, qui est dans la Vulgate signifie, qui vous est unie par le sang.

Ibid. *expl.* ses villes.

Ibid. *expl.* L'Ecriture l'appelle *la sœur puînée*, soit parceque'elle étoit inferieure à Samarie en nombre de villes, soit parceque son alliance avec Jerusalem étoit plus éloignée que celle de Samarie. Et il est dit qu'elle étoit *à la main droite* de Jerusalem; pour exprimer, dit S. Jerôme, que si quelqu'un regardoit du temple de Jerusalem vers l'o-

Sodome avec ſes filles.

habitat à dextris tuis, Sodoma, & filia ejus.

47. Et vous n'avez pas ſeulement marché dans leur voie, & commis les mêmes excès qu'elles ont commis ; mais vous les avez preſque ſurpaſſées dans tous les crimes de votre vie.

47. *Sed nec in viis earum ambulaſti, neque ſecundùm ſcelera earum feciſti pauxillum minùs : panè ſceleratiora feciſti illis in omnibus viis tuis.*

48. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que ce qu'a fait Sodome votre ſœur & ſes filles, n'eſt point ſi criminel que ce que vous avez fait vous & vos filles ″.

48. *Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non fecit Sodoma ſoror tua ipſa, & filiæ ejus, ſicut feciſti tu, & filia tua.*

49. Voici quelle a été l'iniquité de Sodome votre ſœur, ç'a été l'orgueil, l'excès des viandes ″, l'abondance de toutes choſes, & l'oiſiveté où elle étoit, elle & ſes filles ″. Elles ne tendoient point la main au pauvre & à l'indigent *pour les aſſiſter.*

Gen. 19. 24.

49. *Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ ſororis tuæ, ſuperbia, ſaturitas panis & abundantia, & otium ipſius, & filiarum ejus, & magnum egeno, & pauperi non porrigebant.*

rient, il trouvoit au ſeptentrion la ville de Samarie, & au midi celle de Sodome, repréſentée par les Ammonites & les Moabites qui en tiroient leur origine.

℣. 48. *expl.* les villes qui dépendent de vous ; *c'eſt-à-dire*, en adorant l'idole de Baal dans le temple même de Dieu, comme pour lui inſulter.

℣. 49. *lettr.* du pain. *Expl.* Le pain ſe prend pour toutes ſortes de nourritures. *Hebraïſ.*

Ibid. *expl.* Ces choſes ont été le peché de Sodome, parcequ'elles en ont été le principe, ayant cauſé dans ces peu-

50. *Et elevata ſunt, & fecerunt abominationes coram me: & abſtuli eas ſicut vidiſti.*

50. Et elles ſe ſont élevées ", & ont commis des abominations devant moi. C'eſt pourquoi je les ai détruites comme vous avez vû.

51. *Et Samaria dimidium peccatorum tuorum non peccavit: ſed viciſti eas ſceleribus tuis; & juſtificaſti ſorores tuas in omnibus abominationibus tuis, quas operata es.*

51. Samarie auſſi n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis; mais vous avez ſurpaſſé l'une & l'autre par vos excès, & vous avez juſtifié vos ſœurs " par toutes les abominations que vous avez faites.

§. 6. *Rétabliſſement des Juifs après leur punition.*

52. *Ergo & tu porta confuſionem tuam; qua viciſti ſorores tuas peccatis tuis, ſceleratiùs agens ab eis: juſtificata ſunt enim à te: ergo & tu confundere, & porta ignominiam tuam, qua juſtificaſti ſorores tuas.*

52. Portez donc vous-même votre confuſion, vous qui avez ſurpaſſé vos ſœurs par vos pechés, vous rendant encore plus criminelle qu'elles, qui ſont juſtes en comparaiſon de vous. Confondez-vous, dis-je, & portez votre ignominie, vous qui avez juſtifié vos *deux* ſœurs.

53. *Et convertam reſtituens eas converſione Sodomorum cum filiabus ſuis, & con-*

53. Je les rétablirai toutes deux en faiſant revenir les captifs de Sodome & de ſes filles ",

ples l'oubli de Dieu, qui leur faiſoit regarder les choſes préſentes comme éternelles, & par conſequent s'y attacher comme à l'idole de leur cœur. *Hieron.*

℣. 50. *expl.* d'orgueil.

℣. 51. *expl.* C'eſt-à dire, qu'elles paroiſſent juſtes en quelque maniere, en comparaiſon de cette ville ſi criminelle & ſi ingrate.

℣. 53. *expl.* On a vû dans Jeremie que Dieu avoit déla-

auſſi-bien que les captifs de Samarie & de ſes filles. Et je vous rétablirai & vous convertirai au milieu d'elles,

verſione Samaria, & filiarum ejus: & convertam reverſionem tuam in medio earum;

54. afin que vous portiez votre ignominie, & que vous ſoyez chargée de la confuſion de tout ce que vous avez fait ", pour les excuſer & les conſoler.

54. *ut portes ignominiam tuam, & confundaris in omnibus, quæ feciſti conſolans eas.*

55. Votre ſœur Sodome & ſes filles retourneront dans leur ancien état; Samarie & ſes filles retourneront auſſi à leur ancien état; & vous & vos filles vous retournerez de même à votre premier état.

55. *Et ſoror tua Sodoma, & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem ſuam: & Samaria, & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem ſuam: & tu, & filiæ tuæ, revertemini ad antiquitatem veſtram.*

56. Vous ne vous êtes point ſouvenue " *de la*

56. *Non fuit autem Sodoma ſoror tua*

ré aux Moabites & aux Ammonites, originaires de Sodome, comme deſcendus de Lot par ſes filles qui demeuroient à Sodome, Qu'ils ſeroient, auſſi-bien que le peuple d'Iſrael, emmenés en captivité, mais qu'il les raméneroit enſuite & les feroit revenir en leur payis.

℣. 54. *expl.* Quoique Dieu s'engage à faire revenir les habitans de Jeruſalem de captivité avec les autres peuples, il les rendra tout confus au milieu des autres, comme pour leur faire expier par l'ignominie publique dont ils ſe verront chargés, l'excès de leur infidelité. Mais il paroît encore plus naturel d'expliquer ceci, ſelon que la ſuite même le fait voir aſſez clairement, de la converſion des Gentils, figurés par *Sodome* & *Samarie*, qui ont compoſé la principale partie de l'Egliſe, & au milieu deſquels les Juifs figurés par *Jeruſalem*, ſeront auſſi convertis, ſelon la commune opinion des Peres à la fin des tems.

℣. 56. *antr.* Vous ne daignez pas même parler de So-

audita in ore tuo, in die ſuperbiæ tuæ,

ruine de votre ſœur Sodome, au tems de votre gloire;

57. *antequàm revelaretur malitia tua: ſicut hoc tempore in opprobrium filiarum Syriæ, & cunctarum in circuitu tuo filiarum Palæſtinarum, quæ ambiunt te per gyrum.*

57. avant que votre méchanceté eût été découverte[//], comme elle l'a été en ce tems où vous êtes devenue un objet d'inſulte aux filles de Syrie, & à toutes les filles de la Paleſtine, qui vous environnent de toutes parts.

58. *Scelus tuum, & ignominiam tuam tu portaſti, ait Dominus Deus.*

58. Vous avez porté[//] le poids de vos crimes & de votre propre ignominie, dit le Seigneur *votre* Dieu.

59. *Quia hæc dicit Dominus Deus: Et faciam tibi: ſicut deſpexiſti juramentum, ut irritum faceres pactum:*

59. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Je vous traiterai comme vous le méritez, ayant mépriſé les promeſſes que je vous avois jurées, pour violer l'alliance que j'avois faite avec vous:

60. *& recordabor ego pacti mei tecum in diebus adoleſcentiæ tuæ: & ſuſcitabo tibi pactum ſempiternum.*

60. & après cela je me ſouviendrai de l'alliance que j'avois faite avec vous au jour de votre jeuneſſe, & je contracterai avec vous une alliance[//] qui durera éternellement.

dome la regardant comme une ville criminelle, & vous comme des perſonnes juſtes. *Menoch.*

℣. 57. *expl.* par les châtimens que j'en ai fait.

℣. 58. *antr.* vous porterez.

℣. 60. *expl.* l'alliance de la loi nouvelle. Le Propheto

61. Vous vous ſouviendrez alors des déreglemens de votre vie, & vous ſerez couverte de confuſion. Lorſque vous recevrez avec vous vos ſœurs aînées avec vos ſœurs puînées " : & je vous les donnerai pour être vos filles : mais non par une alliance qui vienne de vous ".

61. *Et recordaberis viarum tuarum, & confundêris : cùm receperis ſorores tuas te majores cum minoribus tuis : & dabo eas tibi in filias, ſed non ex pacto tuo.*

62. J'établirai alors mon alliance avec vous, & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur ;

62. *Et ſuſcitabo ego pactum meum tecum & ſcies quia ego Dominus.*

63. afin que vous repaſſiez votre vie dans votre ſouvenir, & que vous en ſoyez confondue ſans oſer ſeulement ouvrir la bouche dans la confuſion que vous en aurez, lorſque je ſerai rentré en grace avec vous, en vous pardonnant tout ce que vous avez fait contre moi, dit le Seigneur *votre* Dieu.

63. *ut recorderis & confundaris, & non ſit tibi ultrà aperire os præ confuſione tua, cùm placatus tibi fuero in omnibus quæ feciſti, ait Dominus Deus.*

paſſe tout-d'un-coup de la figure à la verité. Car on ne peut entendre cela qu'imparfaitement de celle que Dieu fit avec Iſrael après ſon retour de Babylone. *Synopſ.*

℣. 61. *expl.* Toutes les nations, qui deviendront alors avec l'Egliſe née dans Jeruſalem, un ſeul peuple de Dieu. *Synopſ.*

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, non de votre merite, mais de ma miſericorde dont le ſentiment vous reduira à la derniere confuſion & au ſilence. *Hieron.*

CHAPITRE XVII.

§. 1. *Paraboles de deux aigles & d'une vigne.*

1. *ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, propone ænigma, & narra parabolam ad domum Iſrael,*

3. *& dices : Hæc dicit Dominus Deus : Aquila grandis magnarum alarum, longo membrorum ductu, plena plumis, & varietate, venit ad Libanum, & tulit medullam cedri.*

4. *Summitatem frondium ejus avulſit : & tranſportavit eam in terram Chanaan, in*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils-de-l'homme, propoſez cette énigme, & rapportez cette parabole a la maiſon d'Iſrael.

3. Vous leur parlerez de cette ſorte : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Un aigle puiſſant qui avoit de grandes aîles, & un corps très-long, plein de plumes diverſifiées par la variété *des couleurs*, vint ſur le mont Liban, & emporta la mouelle d'un cedre ".

4. Il arracha les branches naiſſantes ", & les tranſporta au payis de Chanaan ", il les mit

℣. 3. *expl.* Le verſet 12. explique cette énigme & cette parabole. Cet aigle nous repréſente Nabuchodonoſor ; ſa grandeur, l'étendue de ſon empire ; ſes grandes aîles diverſifiées par la varieté des couleurs, ſes armées compoſées de gens de divérſes langues, d'habits & de coutumes differentes ; le mont Liban marque Jeruſalem. Jechonias emmené à Babylone, eſt figuré par cette mouelle de cedre emportée par l'aigle.

℣. 4. *expl.* Le mot de *Chanaan* ne ſignifie pas *ici* un *payis*, mais *des marchands* : par où il entend la Chaldée, où il ſe faiſoit un très-grand trafic, & ſur-tout à Babylone.

Ibid. expl. les Princes de ſa Cour emmenés captifs.

dans une ville // de gens de trafic.

urbe negotiatorum posuit illam.

5. Et ayant pris de la graine //, il la mit en terre comme une semence, afin qu'elle prît racine, & qu'elle s'affermît sur les grandes eaux ; & il la planta sur la surface *de la terre* //.

5. Et tulit de semine terræ, & posuit illud in terra pro semine, ut firmaret radicem super aquas multas : in superficie posuit illud.

6. Lorsqu'elle eut poussé, elle crut, & devint une vigne assez étendue, mais basse, dont les branches regardoient cet aigle, & dont les racines étoient sous lui //. S'en étant donc formé une vigne, elle porta du bois & du fruit, & elle produisit des rejettons.

6. Cumque germinasset, crevit in vineam latiorem humili staturâ, respicientibus ramis ejus ad eam : & radices ejus sub illa erant. Facta est ergo vinea, & fructificavit in palmites, & emisit propagines.

7. Un autre aigle parut ensuite, qui étoit grand, à longues aîles, & chargé de plumes. Et alors cette vigne sembla porter ses racines & étendre ses branches vers ce second

7. Et facta est aquila altera grandis, magnis alis, multisque plumis : & ecce vinea ista quasi mittens radices suas ad eam, palmites suos exten-

℣. 4. *expl.* à Babylone, ville d'un grand trafic.

℣. 5. *expl.* Sedecias qui étoit de la race royale.

Ibid. *expl.* C'est à-dire, que Nabuchodonosor ayant établi Sedecias sur les peuples de Juda, figurés par ces *grandes eaux*, il ne l'affermit pas néanmoins de telle sorte, qu'il ne pût facilement l'arracher, s'il manquoit au serment qu'il lui avoit fait prêter, & s'il manquoit aux conditions qu'il lui prescrivit.

℣. 6. *expl.* C'est-à-dire, que quoique Sedecias fût roi, & que son royaume fût étendu, il étoit pas néanmoins & foible, parcequ'il étoit soumis à l'empire de Nabuchodonosor.

dit

dit ad illam, ut irrigaret eam de areolis germinis ſui.

aigle, afin qu'il l'arroſât des eaux fecondes qu'il pouvoit lui procurer ".

8. *In terra bona ſuper aquas multas plantata eſt : ut faciat frondes, & portet fructum, ut ſit in vineam grandem.*

8. *Cette vigne* étoit déja plantée dans une bonne terre ſur le bord des grandes eaux ; afin qu'elle pouſſât du bois, & qu'elle portât du fruit, & qu'elle devînt une grande vigne ".

9. *Dic : Hæc dicit Dominus Deus : Ergone proſperabitur ? nonne radices ejus evellet, & fructus ejus diſtringet, & ſiccabit omnes palmites germinis ejus, & areſcet : & non in brachio grandi, neque in populo multo, ut evelleret eam radicitùs ?*

9. Après cela dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Cette vigne donc réuſſira-t-elle " ? Et au-contraire ce premier aigle n'en arrachera-t-il pas les racines, n'en abbattra-t il pas le fruit, n'en fera-t-il pas mourir tous les rejettons, afin qu'elle ſeche, & qu'elle ſoit déracinée entierement ", ſans qu'il ait beſoin pour cela d'employer toute la force de ſon bras, ni beaucoup de peuple ?

10. *Ecce plantata*

10. La voilà plantée ;

℣. 7. *expl.* Cet autre aigle étoit le roi d'Egypte, à qui le roi Sedecias s'étant revolté contre Nabuchodonoſor, envoia des ambaſſadeurs, pour lui demander du ſecours.

℣. 8. *expl.* C'eſt à-dire que Sedecias ayant été établi roi ſur un grand nombre de peuples & dans un très-bon payis, tel qu'étoit celui de la Paleſtine, auroit pu s'affermir & devenir puiſſant, s'il fût demeuré dans l'ordre de Dieu qui l'avoit ſoumis, pour humilier le peuple Juif, à Nabuchodonoſor.

℣. 9. *autr.* profitera-t-elle ?

Ibid. *expl.* C'eſt ce que Nabuchodonoſor a fait à Sedecias.

espere-t-elle donc de se pouvoir affermir ‖? Lorsqu'un vent brûlant ‖ l'aura frappée, ne mourra-t-elle pas, & ne se sechera-t-elle pas avec toutes les eaux dont elle avoit été arrosée ‖?

est: Ergone prosperabitur? Nonne cùm tetigerit eam ventus urens siccabitur, & in areis germinis sui arescet?

§. 2. Explication de la parabole. Enlevement de Joakin.

11. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit:

12. Dites à ce peuple qui m'irrite *sans cesse*: Ne sçavez-vous point ce que cette énigme signifie? Le roi de Babylone, ajouterez-vous, vient à Jerusalem, il en prendra le Roi & les Princes, & il les emmenera ‖ avec lui en Babylone.

13. Il choisira *un Prince* ‖ de la race royale, il

11. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

12. *Dic ad domum exasperantem: Nescitis quid ista significent? Dic: Ecce venit rex Babylonis in Jerusalem: & assumet regem, & principes ejus, & adducet eos ad semetipsum in Babylonem.*

13. *Et tollet de semine regni, ferietque*

℣. 10. *autr.* de pouvoir profiter?

Ibid. *expl.* le roi de Babylone.

Ibid. *expl.* Ceci peut s'expliquer par la fin du verset 7. *Lévit. cum areolis germinis sui.* Quelques Interpretes l'entendent ainsi: Dans le lieu même où elle avoit été plantée & où elle étoit crue; c'est-à-dire, dans la Judée. Car Sedecias & les Princes de sa Cour furent arrêtés dans la campagne de Jericho. 4. *Rois* 25. 5. *& Jerem.* 52. 7. 8. D'autres: quoiqu'elle eût encore des rigoles d'où elle espereroit tirer une humidité continuelle; c'est-à-dire, sans doute, des enfans qu'il crut qui lui devoient succeder à la couronne. *Synops.*

℣. 12. *expl.* Tout ceci doit s'entendre du passé, comme il est traduit dans le Chaldéen & qu'il est marqué dans l'énigme. *Synops.*

℣. 13. *expl.* Sedecias.

cum eo fœdus : & ab eo accipiet jusjurandum : sed & fortes terræ tollet,

fera alliance avec lui, & lui fera prêter le ſerment. Il tranſportera même les plus vaillans hommes hors du payis ″,

14. ut sit regnum humile, & non elevetur, sed custodiat pactum ejus, & servet illud.

14. afin que le royaume de ce Prince demeure bas & foible ſans ſe pouvoir élever, & qu'il demeure dans les conditions qu'il lui a preſcrites, & les garde *inviolablement*.

15. Qui recedens ab eo misit nuntios ad Ægyptum, ut daret sibi equos, & populum multum. Numquid prosperabitur, vel consequetur salutem qui fecit hæc? & qui dissolvit pactum, numquid effugiet?

15. Mais ce Prince ″ ſe revoltant contre lui a envoyé des ambaſſadeurs au roi d'Egypte, afin qu'il lui donnât des chevaux & de grandes troupes ″. Celui qui s'eſt conduit de cette ſorte, réuſſira-t-il dans ſes deſſeins, & y trouvera-t-il ſa ſureté ? Après avoir violé les conditions qu'il avoit jurées, échapera-t-il à ſes ennemis ?

16. Vivo ego, dicit Dominus Deus : quoniam in loco regis, qui constituit eum regem, cujus fecit irritum juramentum, & solvit pactum, quod

16. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, qu'il ſera emmené au payis même de ce Prince qui l'avoit établi Roi ″, dont il a rompu l'alliance en violant le

℣. 13. *expl.* pour affoiblir les forces du royaume, & avoir des ôtages de l'alliance.
℣. 15. *expl.* Sedecias.
Ibid. *expl.* L'Egypte étoit forte en cavalerie.
℣. 16. *expl.* dans la Chaldée.

serment qu'il avoit prêté, & qu'il mourra au milieu de Babylone.

17. Et Pharaon ne viendra point avec une grande armée, & un grand peuple combattre contre le roi de Babylone ", qui remuera la terre *dans ce siege*, & bâtira des forts pour tuer un grand nombre d'hommes.

18. Car ce Prince" après avoir violé la parole qu'il avoit donnée, & rompu l'alliance qu'il avoit faite, s'est allié *à l'Egypte*. Mais quoiqu'il ait fait toutes ces choses *pour sa sureté*, il ne la trouvera point ".

19. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je jure par moi-même que je ferai retomber sur la tête de ce Prince le violement de sa parole qu'il a mépriſée, & la rupture de l'alliance qu'il avoit faite.

habebat cum eo, in medio Babylonis morietur.

17. *Et non in exercitu grandi, neque in populo multo faciet contra eum Pharao prælium : in jactu aggeris, & in extructione vallorum, ut interficiat animas multas.*

18. *Spreverat enim juramentum ut salveret fœdus, & ecce dedit manum suam : & cùm omnia hæc fecerit, non effugiet.*

19. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Vivo ego, quoniam juramentum quod sprevit, & fœdus quod prævaricatus est, pœnam in caput ejus.*

℣. 17. *expl.* Quelques-uns croient que la Vulgate signifie aussi bien que l'Hebreu, que le roi de Babylone avec peu de gens livrera la bataille au roi Pharaon, & qu'il le vaincra, selon la prédiction du vers. 9. D'autres, que quoique Pharaon se mette en chemin avec une puissante armée pour combattre Nabuchodonosor & secourir Sedecias : cela ne servira de rien, puisqu'il se retirera à la premiere nouvelle de l'arrivée de Nabuchodonosor.

℣. 18. *expl.* Sedecias.

Ibid. *autr.* mais avec tout cela, il n'échappera point.

20. *Et expandam ſuper eum rete meum, & comprehendetur in ſagena mea, & adducam eum in Babylonem, & judicabo eum ibi, in prævaricatione quâ deſpexit me.*

20. J'étendrai mon rets ſur lui, & le prendrai dans mon filet ; je l'emmenerai dans Babylone, & je lui prononcerai là ſon arrêt, à cauſe de la perfidie dans laquelle il eſt tombé en me mépriſant ″. *Supr.* 12. 13. *Infr.* 32. 3.

21. *Et omnes profugi ejus cum univerſo agmine ſuo, gladio cadent : reſidui autem in omnem ventum diſpergentur : & ſcietis quia ego Dominus locutus ſum.*

21. Tous les deſerteurs qui l'ont ſuivi avec toutes ſes troupes tomberont par l'épée, & ceux qui échaperont ſeront diſperſés de tous côtés ; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé.

§. 3. *Rétabliſſement du peuple.*

22. *Hæc dicit Dominus Deus : & ſumam ego de medulla cedri ſublimis, & ponam de vertice ramorum ejus tenerum diſtringam, & plantabo ſuper montem excelſum & eminentem.*

22. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Mais moi je prendrai de la mouelle du plus grand cedre, & la placerai ″ : je couperai du haut de ſes branches une greffe tendre, & la planterai ſur une montagne haute & élevée ″.

23. *In monte ſublimi Iſrael plantabo*

23. Je la planterai ſur la haute montagne d'Iſ-

℣. 20. *expl.* Dieu eſt fort mépriſé lorſqu'on viole un ſerment où ſon ſaint nom étoit interpoſé.

℣. 22. *autr.* & la mettrai à part.

Ibid. *expl.* Il ſemble que Dieu veut faire connoître ſa puiſſance au-deſſus de celle de Nabuchodonoſor, & qu'il aſſure que la choſe lui réuſſira mieux qu'à ce Prince. La plupart des Interpretes, auſſi-bien que S. Jerôme, & quelques-uns mêmes des Hebreux, ont regardé cette prophetie comme ne pouvant convenir parfaitement qu'au Meſſie. D'autres croient que le Prophete parle de Zorobabel.

rael, elle pouſſera un rejetton, & elle portera du fruit, & deviendra un grand cedre. Tous les oiſeaux habiteront ſur ce cedre, & tout ce qui vole fera ſon nid ſous l'ombre de ſes branches [11].

illud, & erumpet in germen, & faciet fructum, & erit in cedrum magnam; & habitabunt ſub ea omnes volucres, & univerſum volatile ſub umbra frondium ejus nidificabit.

24 Et tous les arbres de cette terre ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai humilié le grand arbre [11], & qui ai élevé l'arbre bas & foible, qui ai ſeché l'arbre vert, & qui ai fait reverdir l'arbre ſec. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé & qui ai fait ce que j'avois dit.

24. *Et ſcient omnia ligna regionis, quia ego Dominus humiliavi lignum ſublime, & exaltavi lignum humile: & ſiccavi lignum viride, & frondere feci lignum aridum. Ego Dominus locutus ſum & feci.*

℣. 23. *expl.* Les Rois & les peuples embraſſeront la foi de JESUS-CHRIST.

℣. 24 *expl.* le démon.

CHAPITRE XVIII.

§. 1. *Le juſte ne portera point l'iniquité de ſon pere.*

1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. *Quid eſt quòd inter vos parabolam vertitis in proverbium iſtud in terra Iſrael, dicentes : Patres comederunt uvam acerbam, & dentes filiorum obtupeſcunt ?*

3. *Vivo ego, dicit Dominus Deus, ſi erit ultrà vobis parabola hac in proverbium in Iſrael.*

4. *Ecce omnes animæ, meæ ſunt : ut anima patris, ita & anima filii mea eſt :*

1. LE Seigneur me parla de nouveau, & me dit : La même année 3411.

2. D'où vient que vous vous ſervez parmi vous de cette parabole, & que vous l'avez tournée en proverbe dans Iſrael : Les peres, dites-vous, ont mangé des raiſins verts, & les dents des enfans en ſont agacées // ? *Jerem.* 31. 29.

3. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que cette parabole ne paſſera plus parmi vous en proverbe dans Iſrael.

4. Car toutes les ames ſont à moi //. L'ame du fils eſt à moi comme l'ame du pere. L'ame qui

℣. 2. *expl.* Les Juifs ſe plaignoient des châtimens que Dieu leur faſoit ſouffrir à cauſe des crimes de Manaſſés ce roi très-impie : mais il leur fait entendre qu'étant les dignes enfans de leurs peres dont ils imitoient l'impieté, ils n'avoient aucun ſujet de ſe plaindre de ſa juſtice : car s'il puniſſoit dans les enfans les pechés que les peres avoient commis, c'étoit parceque les enfans les commettoient comme leurs peres. *Voyez Jerem.* 31. 29.

℣. 4. *expl.* C'eſt-à-dire, tous les hommes ſont en ma puiſſance : nul ne peut ſe ſouſtraire à mes châtimens ; ainſi il n'eſt pas neceſſaire que je puniſſe les enfans pour les peres : ſi un homme eſt châtié, c'eſt qu'il l'a merité par lui-même.

a peché mourra elle-même.

5. Si un homme eſt juſte, s'il agit ſelon l'équité & la juſtice [y] ;

6. s'il ne mange point ſur les montagnes [y], & s'il ne leve point les yeux vers les idoles de la maiſon d'Iſrael [y] ; s'il ne viole point la femme de ſon prochain ; s'il ne s'approche point de ſa femme lorſqu'elle a ſes mois [y] ;

7. s'il n'attriſte & ne bleſſe perſonne ; s'il rend à ſon débiteur le gage qu'il lui avoit donné [y] ; s'il ne prend rien du bien d'autrui par violence, s'il donne de ſon pain à celui qui a faim [y] ; s'il couvre de vêtemens ceux qui ſont nuds ;

Iſa 58. 7. *Matth.* 25. 35.

8. s'il ne prête point à uſure, & ne reçoit point plus qu'il n'a donné ; s'il détourne ſa main de l'iniquité, & s'il rend un ju-

anima, quæ peccaverit, ipſa morietur.

5. *Et vir ſi fuerit juſtus, & fecerit judicium & juſtitiam,*

6. *in montibus non comederit, & oculos ſuos non levaverit ad idola domûs Iſrael, & uxorem proximi ſui non violaverit, & ad mulierem menſtruatam non acceſſerit :*

7. *& hominem non contriſtaverit : pignus debitori reddiderit, per vim nihil rapuerit : panem ſuum eſurienti dederit, & nudum operuerit veſtimento :*

8. *ad uſuram non commodaverit, & amplius non acceperit : ab iniquitate averterit manum ſuam, &*

℣. 5. *expl.* s'il eſt juſte & bienfaiſant.

℣. 6. *expl.* où l'on ſacrifioit aux idoles.

Ibid. *expl* pour les prier, ou les adorer.

Ibid. lettr. *ad mulierem menſtruatam.*

℣. 7. *expl.* & dont il a un grand beſoin, ſelon la loi. *Exod.* 22. 26.

Ibid. *expl.* S. Jerôme remarque que deux choſes ſont néceſſaires pour faire l'aumône : l'une, que ceux à qui on la fait ſoient dans un veritable beſoin ; l'autre, que l'on ne la faſſe que de ſon propre bien.

judicium verum fecerit inter virum & virum :

gement équitable entre deux hommes qui plaident enſemble ;

9. *in præceptis meis ambulaverit, & judicia mea cuſtodierit, ut faciat veritatem : hic juſtus eſt, vitâ vivet, ait Dominus Deus.*

9. s'il marche dans *la voie de* mes préceptes, & garde mes ordonnances, pour agir ſelon la verité ; celui-là eſt juſte, & il vivra très-certainement ", dit le Seigneur *votre* Dieu.

§ 2. *Le méchant puni, quoique fils d'un juſte.*

10. *Quod ſi genuerit filium latronem effundentem ſanguinem, & fecerit unum de iſtis :*

10. Que ſi cet homme a un fils qui ſoit un voleur, & qui répande le ſang, & qui commette quelqu'une de ces fautes,

11. *& hæc quidem omnia non facientem, ſed in montibus comedentem, & uxorem proximi ſui polluentem,*

11. quand même il ne les commettroit pas toutes ; qui mange ſur les montagnes, qui viole la femme de ſon prochain,

12. *egenum & pauperem contriſtantem, rapientem rapinas, pignus non reddentem, & ad idola levantem oculos ſuos, abominationem facientem :*

12. qui attriſte & opprime le foible & le pauvre, qui prenne par violence le bien d'autrui, qui ne rende point le gage à ſon débiteur, qui leve les yeux vers les idoles, qui commette des abominations

13. *ad uſuram dantem, & amplius accipientem ; Numquid vivet ? Non vivet :*

13. qui prête à uſure, & qui reçoive plus qu'il n'a prêté, vivra-t-il après cela ? Non certes il ne

℣. 9. expl. il ne ſera pas puni pour les crimes de Manaſſés.

vivra point ; il mourra très-certainement, puisqu'il a fait toutes ces actions détestables, & son sang sera sur sa tête [n].

cùm universa hæc detestanda fecerit, morte morietur, sanguis ejus in ipso erit.

§. 3. *Le juste récompensé, quoique fils d'un méchant.*

14. Que si cet homme a un fils qui voyant tous les crimes que son pere avoit commis, en soit saisi de crainte, & se garde bien de l'imiter,

13. *Quòd si genuerit filium, qui videns omnia peccata patris sui quæ fecit, timuerit, & non fecerit simile eis :*

15. qui ne mange point sur les montagnes, & qui ne leve point ses yeux vers les idoles de la maison d'Israel, qui ne viole point la femme de son prochain ;

15. *super montes non comederit, & oculos suos non levaverit ad idola domûs Israel, & uxorem proximi sui non violaverit :*

16. qui n'attriste & n'opprime personne, qui ne retienne point le gage à son débiteur, qui ne prenne point par violence le bien d'autrui, qui donne de son pain au pauvre, qui habille celui qui étoit nud,

16. *& virum non contristaverit, pignus non retinuerit, & rapinam non rapuerit, panem suum esurienti dederit, & nudum operuerit vestimento :*

17. qui détourne sa main de toute injustice à l'égard du pauvre, qui ne donne point à usure, & ne reçoive rien au-delà de

17. *à pauperis injuria averterit manum suam, usuram & superabundantiam non acceperit, judicia*

[n] V. 13. *lettr.* son sang sera sur lui. C'est un Hebraïsme qui signifie qu'il perira, & qu'il sera lui seul coupable de sa mort ; en sorte qu'il ne pourra pas rejetter la cause de son châtiment sur ses peres.

mea fecerit, in præceptis meis ambulaverit : hic non morietur in iniquitate patris ſui, ſed vitâ vivet.

ce qu'il a prêté, qui obſerve mes ordonnances, & qui marche dans *la voie de* mes préceptes ; celui-là ne mourra point dans l'iniquité de ſon pere, mais il vivra très-certainement ".

18. *Pater ejus quia calumniatus eſt ; & vim fecit fratri, & malum operatus eſt in medio populi ſui, ecce mortuus eſt in iniquitate ſua.*

18. Son pere qui avoit opprimé les autres par des calomnies, & qui avoit commis des actions criminelles au milieu de ſon peuple, eſt mort dans ſa propre iniquité ".

19. *Et dicitis : Quare non portavit filius iniquitatem patris ? Videlicet, quia filius judicium & juſtitiam operatus eſt, omnia præcepta mea cuſtodivit, & fecit illa, vivet vitâ.*

19. *Que ſi* vous dites : Pourquoi le fils n'a-t-il pas porté l'iniquité de ſon pere ? C'eſt parceque le fils a agi ſelon l'équité & ſelon la juſtice, qu'il a gardé tous mes préceptes, & qu'il les a pratiqués ; c'eſt pourquoi il vivra très-certainement.

20. *Anima, quæ peccaverit, ipſa morietur ; filius non portabit iniquitatem patris, & pater non portabit iniquitatem filii juſtitia juſti ſuper eum erit, & impietas*

20. L'ame qui a peché mourra elle-même. Le fils ne portera point l'iniquité du pere, & le pere ne portera point l'iniquité du fils. La juſtice du juſte ſera ſur lui, & l'impiété de l'impie ſera ſur

Deut. 24. 16. 4. Rois 14. 6. 2. Par. 25. 4.

℣. 17. expl. C'eſt-à-dire, que l'iniquité de ſon pere ne pourra pas faire qu'il en ſoit puni.

℣. 18. expl. Cela peut ſignifier : Il ſera châtié à cauſe de ſon iniquité.

lui ".

§. 4. *Chacun recevra selon ses œuvres.*

21. Que si l'impie fait penitence de tous les pechés qu'il avoit commis, s'il garde tous mes préceptes, & s'il agit selon l'équité & selon la justice, il vivra certainement, & il ne mourra point.

21. *Si autem impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis, quæ operatus est, & custodierit omnia præcepta mea, & fecerit judicium & justitiam: vita vivet, & non morietur.*

22. Je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités, qu'il avoit commises; il vivra dans les œuvres de justice qu'il aura faites ".

22. *Omnium iniquitatum ejus, quas operatus est, non recordabor: in justitia sua, quam operatus est, vivet.*

Inf. 33. 11. 1. 9. 23. Est-ce que je veux la mort de l'impie, dit le Seigneur *votre* Dieu, & ne veux-je pas plutôt qu'il se convertisse, & qu'il se retire de sa mauvaise voie, & qu'il vive?

23. *Numquid voluntatis meæ est mors impii, dicit Dominus Deus, & non ut convertatur à viis suis, & vivat?*

24. Que si le juste se détourne de sa justice, & qu'il vienne à commettre l'iniquité, & toutes les abominations que l'impie commet d'ordinaire, vivra-t-il alors? Toutes les œuvres de justice qu'il avoit faites seront ou-

24. *Si autem averterit se justus à justitia sua, & fecerit iniquitatem secundùm omnes abominationes, quas operari solet impius, numquid vivet? omnes justitiæ ejus, quas fe-*

℣. 20. *expl.* Le juste sera récompensé de sa justice, & l'impie puni de son impieté.

℣. 22. *expl.* C'est-à-dire, qu'il trouvera une vie nouvelle dans les œuvres de justice qu'il pratiquera, ainsi qu'il avoit trouvé la mort dans sa propre iniquité.

cerat, non recordabuntur : in prævaricatione, quâ prævaricatus eſt, & in peccato ſuo, quod peccavit, in ipſis morietur.

bliées, & il mourra dans la perfidie où il eſt tombé", & dans le peché qu'il a commis.

25. *Et dixiſtis : Non eſt æqua via Domini. Audite ergo, domus Iſrael : Numquid via mea non eſt æqua, & non magis viæ veſtræ pravæ ſunt ?*

25. Après cela vous dites : La voie" du Seigneur n'eſt pas juſte. Ecoutez donc, maiſon d'Iſrael : Eſt-ce ma voie qui n'eſt pas juſte, & ne ſont-ce pas plutôt les vôtres qui ſont corrompues ?

26. *Cùm enim averterit ſe juſtus à juſtitia ſua, & fecerit iniquitatem morietur in eis : in injuſtitia, quam operatus eſt, morietur.*

26. Car lorſque le juſte ſe ſera détourné de ſa juſtice, qu'il aura commis l'iniquité, & qu'il ſera mort en cet état, il mourra dans les œuvres injuſtes qu'il a commiſes.

27. *Et cùm averterit ſe impius ab impietate ſua, quam operatus eſt, & fecerit judicium & juſtitiam : ipſe animam ſuam vivificabit.*

27. Et lorſque l'impie ſe ſera détourné de l'impiété où il avoit vêcu, & qu'il agira ſelon l'équité & ſelon la juſtice, il rendra ainſi la vie à ſon ame".

28. *Conſiderans enim, & avertens ſe ab omnibus iniquitatibus ſuis quas operatus eſt, vitâ vivet,*

28. Comme il a conſideré ſon état, & qu'il s'eſt détourné de toutes les œuvres d'iniquité qu'il avoit commiſes, il vivra cer-

ŷ. 24. *autr.* dans la prévarication dont il s'eſt rendu coupable.

ŷ. 25. *expl.* La conduite.

ŷ. 27. *expl.* C'eſt-à dire, qu'il ſe préſervera d'une méchante mort.

tainement, & il ne mourra point.

29. Après cela les enfans d'Israel disent encore : La voie du Seigneur n'est pas juste. Sont-ce mes voies qui ne sont pas justes, maison d'Israel ? Ne sont-ce pas plutôt les vôtres qui sont corrompues ?

30. C'est pourquoi, maison d'Israel, je jugerai chacun selon ses voies, dit le Seigneur *votre* Dieu. Convertissez-vous, & faites pénitence de toutes vos iniquités, & l'iniquité n'attirera plus votre ruine.

Matth. 3. 2. *Luc* 3. 3.

31. Ecartez loin de vous toutes les prévarications dont vous vous êtes rendus coupables, & faites-vous un cœur nouveau & un esprit nouveau. Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israel ?

32. Je ne veux point la mort de celui qui meurt[1], dit le Seigneur *votre* Dieu: retournez à moi, & vivez[2].

Sup. v. 25. *Inf.* 33. 11. 2. *Pet.* 3. 9.

& non morietur.

29. *Et dicunt filii Israel : Non est æqua via Domini. Numquid viæ meæ non sunt æquæ, domus Israel, & non magis viæ vestræ pravæ ?*

30. *Idcirco unumquemque juxta vias suas judicabo, domus Israel, ait Dominus Deus. Convertimini, & agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris ; & non erit vobis in ruinam iniquitas.*

31. *Projicite à vobis omnes prævaricationes vestras in quibus prævaricati estis, & facite vobis cor novum & spiritum novum : & quare moriemini, domus Israel ?*

32. *Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus, revertimini & vivite.*

℣. 32. *expl.* C'est à-dire, que Dieu a plus de joie de la conversion des pecheurs, que de la vengeance qu'il en prendroit, s'ils persistoient dans leurs pechés.

Ibid. *expl.* afin que vous viviez ; ou, & vous vivrez. *Hebraïs.*

CHAPITRE XIX.

§. 1. *Figures des princes d'Iſrael.*

1. *ET tu aſſume planctum ſuper principes Iſrael,*

2. *& dices : Quare mater tua leæna inter leones cubavit in medio leunculorum enutrivit catulos ſuos ?*

3. *Et eduxit unum de leunculis ſuis, & leo factus eſt : & didicit capere prædam, hominemque comedere.*

4. *Et audierunt de eo gentes, & non abſ-*

1. ET vous[a], *ô Ezechiel*, faites un grand deuil ſur les Princes d'Iſrael, La même année 3411.

2. & dites leur : Pourquoi votre mere qui eſt une lionne[b], s'eſt elle repoſée parmi les lions, & pourquoi a-t-elle nourri ſes petits au milieu des lionceaux[c] ?

3. Elle a produit un de ſes lionceaux[c], & il eſt devenu lion : il s'eſt inſtruit à prendre la proie, & à dévorer les hommes[d].

4. Les peuples ont oui parler de lui, & ils l'ont

℣. 1. *expl.* C'eſt à Ezechiel que Dieu parle.

℣. 2. *expl.* Jeruſalem eſt appellée ici la *lionne*, comme étant la mere des Princes qui ſont figurés ici par les *lionceaux*.

Ibid. *expl.* C'eſt comme s'il diſoit : Pourquoi êtes-vous devenue fiere & cruelle comme une lionne qui eſt couchée au milieu des lions & des lionceaux ſes petits. *Ou*, pourquoi avez-vous nourri vos petits comme des lions, en leur inſpirant la cruauté ? Peut-être auſſi que deſignant par ces lions les Princes des peuples voiſins, il reproche à Jeruſalem, de s'être unie avec eux par la reſſemblance de ſes mœurs, & d'avoir ſuivi leurs ſuperſtitions en les fréquentant.

℣. 3. *expl.* Joachaz fils de Joſias, qui fut choiſi par le peuple pour ſucceder à ſon pere.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que Joachaz établi roi de Juda, devint cruel, & commit les mêmes crimes & les mêmes violences que ſes ancêtres.

pris, non sans en recevoir beaucoup de blessures ||, & ils l'ont emmené enchaîné en Egypte.

que vulneribus suis ceperunt eum : & adduxerunt eum in catenis in terram Ægypti.

5. Mais la mere || voyant qu'elle étoit sans force, & que ses esperances étoient ruinées, prit un autre de ses lionceaux ||, & l'établit pour être lion ;

5. *Quæ cùm vidisset quoniam infirmata est, & periit expectatio ejus : tulit unum de leunculis suis, leonem constituit eum.*

6. Il marcha parmi les lions, & il devint lion. Il s'instruisit à prendre la proie, & à dévorer les hommes ||.

6. *Qui incedebat inter leones, & factus est leo : & didicit prædam capere, & homines devorare :*

7. Il apprit à faire des veuves, & à deserter les villes, & au bruit de son rugissement toute la terre fut desolée.

7. *Didicit viduas facere, & civitates eorum in desertum adducere, & desolata est terra, & plenitudo ejus, à voce rugitûs illius.*

8. Alors les peuples de toutes les provinces s'assemblerent contre lui || ;

8. *Et convenerunt adversus eum gentes undique de provin-*

℣. 4. *expl.* C'est à-dire, que Pharaon Nechao roi d'Egypte vint faire la guerre à Joachaz, & fit une perte considerable des siens en se l'assujettissant.

℣. 5. *expl.* Plusieurs Interpretes entendent par cet autre lionceau que Jerusalem *établit lion*, c'est-à-dire, Roi, Joakim. Mais comme ce que l'Ecriture dit ici ne peut guere convenir à ce Prince, que Nabuchodonosor laissa en Judée avec la qualité de Roi, & qui mourut à Jerusalem, il semble qu'on doit l'entendre plutôt avec S. Jerôme, de Jechonias, ou même de Sedecias.

℣. 6. *expl.* il devint cruel comme les autres.

℣. 8. *expl.* Les Chaldéens, les Syriens, les Moabites, les Ammonites. 4. *Rois* 24. 2.

tiis, & expanderunt ſuper eum rete ſuum, in vulneribus earum captus eſt.

ils jetterent ſur lui leur filet, & ils le prirent; non ſans recevoir des bleſſures ".

9. *Et miſerunt eum in caveam, in catenis adduxerunt eum ad regem Babylonis, miſeruntque eum in carcerem, ne audiretur vox ejus ultrà ſuper montes Iſrael.*

9. Ils le mirent dans une cage, & l'emmenerent au roi de Babylone, chargé de chaînes, & ils le renfermerent dans une priſon, afin qu'on n'entendît plus à l'avenir ſon rugiſſement ſur les montagnes d'Iſrael ".

§. 2. *Iſrael figuré par une vigne.*

10. *Mater tua quaſi vinea in ſanguine tuo ſuper aquam plantata eſt: fructus ejus, & frondes ejus creverunt ex aquis multis.*

10. Votre mere eſt comme une vigne qui a été plantée dans votre ſang ſur le bord des eaux ". Elle a crû ſur les grandes eaux, & elle a pouſſé ſon bois & ſon fruit.

12. *Et facta ſunt ei virgæ ſolidæ in ſceptra dominantium, & exaltata eſt ſtatura ejus inter frondes: & vidit altitudinem ſuam in multitudine*

11. Les branches ſolides " qui en ſont ſorties ſont devenues les ſceptres des Princes; ſa tige s'eſt élevée au milieu de ſes branches, & elle s'eſt vûe dans une grande hauteur

℣. 8. *expl.* non ſans que leurs troupes en ſouffriſſent.

℣. 9. *expl.* afin que celui qui avoit déſolé tout le royaume par ſes violences, ne pût plus être apprehendé, étant renfermé comme une bête feroce.

℣. 10. *expl.* C'eſt-à-dire, que Jeruſalem ou le peuple Juif étoit crû & s'étoit multiplié par la génération de la chair & du ſang, comme une vigne plantée ſur le bord des eaux.

℣. 11. *expl.* c'eſt-à-dire, les Princes mêmes nés de la tige royale de Jeruſalem.

parmi la multitude de ſes branches ||.

12. Elle a été arrachée enſuite avec colere, & jettée contre terre ; un vent brûlant a ſeché ſon fruit ; ſes branches ſi vigoureuſes ont perdu leurs forces, & elles ſont devenues toutes ſeches, & le feu l'a dévorée ||. Oſée 13. 15.

13. Elle a été maintenant tranſplantée dans le deſert, dans une terre ſans eau, & ſans route ||.

14. Il eſt ſorti une flamme || du bois de ſes branches qui a devoré ſon fruit ; & elle n'a plus pouſſé de bois fort qui devînt le ſceptre des Princes du monde ||. Tout

palmitum ſuorum.

12. *Et evulſa eſt in ira, in terramque projecta, & ventus urens ſiccavit fructum ejus : marcuerunt, & arefacta ſunt virga roboris ejus : ignis comedit eam.*

13. *Et nunc tranſplantata eſt in deſertum, in terra invia & ſitienti.*

14. *Et egreſſus eſt ignis de virga ramorum ejus, qui fructum ejus comedit : & non fuit in ea virga fortis, ſceptrum dominantium. Plan-*

℣. 11. *expl.* C'eſt pour faire entendre que la puiſſance de Jeruſalem s'eſt élevée à une grande hauteur, par les grandes actions de ſes Princes & de ſes peuples.

℣. 12. *expl.* C'eſt ainſi, dit S. Jerôme, que le Saint-Eſprit marquoit la ruine totale de Jeruſalem, lorſque par un ordre de la juſtice du Tout puiſſant, Nabuzardan Géneral de l'armée de Nabuchodonoſor en brûla le temple avec toutes les maiſons

℣. 13. *expl.* en Chaldée.

℣. 14. *expl.* S. Jerôme entend par cette flamme Iſmahel Prince de la race royale, qui tua en trahiſon Godolias : ce qui fit que tous les Juifs qui étoient reſtés ſe refugierent en Egypte. D'autres l'expliquent de Sedecias qui à cauſe de ſon impieté fut comme une flamme qui devora toute la Judée.

Ibid. *expl.* Ceci ſemble contraire à la prophetie de Jacob. *Gen.* 49. 10. *Que le ſceptre ne ſeroit point ôté de Juda, &c.* Mais on peut bien accorder enſemble ces deux paſſages, ſi l'on conſidere que depuis la ruine de Jeruſalem, quoiqu'il n'y eût plus effectivement de Prince de la

ctus eſt, & erit in planctum.

ceci *donc* eſt digne de larmes, & il deviendra un ſujet de larmes.

maiſon de David, qui gouvernât le peuple de Dieu comme Roi : cela n'a pas empêché que ce peuple étant revenu de la captivité de Babylone n'eût ſes chefs, comme Zorobabel & les autres, qui bien que ſoumis à d'autres Princes plus puiſſans, avoient l'autorité du gouvernement ſur les Juifs. *Eſtius.*

CHAPITRE XX.

§. 1. *Dieu refuſe de répondre aux Juifs. Il leur repréſente ce qu'il a fait pour eux.*

1. *ET factum eſt in anno ſeptimo, in quinto, in decima menſis : venerunt viri de ſenioribus Iſrael, ut interrogarent Dominum, & ſederunt coram me.*

1. LE dixiéme jour du cinquiéme mois de la ſeptiéme année [a], il arriva que quelques-uns des anciens d'Iſrael vinrent pour conſulter le Seigneur, & ils s'aſſirent devant moi [b]. L'an du monde 3411.

2. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. Alors le Seigneur me parla en ces termes :

3. *Fili hominis, loquere ſenioribus Iſrael, & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Numquid ad interrogandum me vos veniſtis ? Vivo ego*

3. Fils-de-l'homme, parlez aux anciens d'Iſrael, & dites-leur : Voici ce que le Seigneur *votre* Dieu : Etes-vous venus vous autres pour me conſulter [c] ? Je jure par

℣. 1 *expl.* depuis que le roi Joachin eut été emmené à Babylone.

Ibid. *Voyez ch.* 14. 1.

℣. 3. *expl.* Vous autres hommes impies & ſcelerats, qui avez abandonné ma loi. L'énergie de l'Hebreu porte tout cela.

moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je ne vous répondrai point.

4. Si vous les jugez ", fils-de-l'homme, si vous les jugez, représentez-leur les abominations de leurs peres ",

5. & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu. Lorsque je choisis Israel, que je levai ma main pour *proteger* la race de la maison de Jacob, que je leur apparus dans l'Egypte, & que je levai ma main en leur faveur ", en disant : Je suis le Seigneur votre Dieu.

6. En ce jour-là je levai ma main pour les tirer de l'Egypte, & pour les conduire dans une terre que j'avois choisie pour eux, où coulent des ruisseaux de lait & de miel, & qui excelle au-dessus de toutes les terres ".

quia non respondebo vobis, ait Dominus Deus.

4. Si judicas eos, si judicas, fili hominis, abominationes patrum eorum ostende eis.

5. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : In die, quâ elegi Israel, & levavi manum meam pro stirpe domus Jacob, & apparui eis in terra Ægypti, & levavi manum meam pro eis, dicens : Ego Dominus Deus vester :

6. in die illa levavi manum meam pro eis, ut educerem eos de terra Ægypti, in terram, quam providerat eis, fluentem lacte & melle quæ est egregia inter omnes terras.

℣. 4 L'Hebreu porte : Ne les jugerez-vous pas ? *ou*, les jugerez-vous ? ce qui peut signifier, prendrez-vous la défense de ces impies ?

Ibid *expl.* afin de les couvrir de confusion, en faisant voir que toutes les abominations des peres étoient devenues comme hereditaires aux enfans, qui devoient craindre les châtimens de ceux dont ils imitoient les vices.

℣. 5. *expl.* Je signalai ma puissance pour les proteger. *Ou*, je leur jurai que je serois leur Dieu, &c. Ce mot de *lever la main* se prend fort souvent dans l'Ecriture pour jurer.

℣. 6. *expl.* qui est la meilleure de toutes les terres.

7. *Et dixi ad eos : Unuſquiſque offenſiones oculorum ſuorum abjiciat, & in idolis Ægypti nolite pollui : Ego Dominus Deus veſter.*

7. Je leur dis alors : Que chacun éloigne de ſoi les ſcandales de ſes yeux", & ne vous ſouillez point par les idoles d'Egypte ; car c'eſt moi qui ſuis le Seigneur votre Dieu.

8. *Et irritaverunt me, noluerunt que me audire : unuſquiſque abominationes oculorum ſuorum non projecit, nec idola Ægypti reliquerunt : & dixi ut effunderem indignationem meam ſuper eos, & implerem iram meam in eis, in medio terræ Ægypti.*

8. Mais ils m'ont irrité, & ils n'ont point voulu m'écouter. Ils n'ont point rejetté les abominations de leurs yeux, & ils n'ont point quitté les idoles d'Egypte. J'avois réſolu de répandre mon indignation ſur eux ", & de ſatisfaire ma colere dans leur punition, au milieu même de l'Egypte :

9. *Et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, in quarum medio erant, & inter quas apparui eis ut educerem eos de terra Ægypti.*

9. mais je ne l'ai pas fait pour *la gloire de* mon nom, afin qu'il ne fût pas violé aux yeux des nations, parmi leſquelles ils étoient, & devant leſquelles je leur avois apparu pour les faire ſortir de l'Egypte ".

℣. 7. *expl.* les idoles dont la vûe porte ceux qui les voient à les adorer, *Hebr.* les abominations de ſes yeux.

℣. 8. *expl.* de les exterminer entierement.

℣. 9. *expl.* C'eſt-à-dire, que Dieu n'a pas voulu exterminer ſon peuple, quoiqu'il le méritât, depeur que les Egyptiens, devant qui il avoit fait tant de prodiges pour ſauver ſon peuple, & qui ſçavoient qu'il avoit promis de les délivrer, ne priſſent ſujet de ſa perte de blaſphémer ſon ſaint nom. On pourroit traduire auſſi : C'a été pour la gloi-

§. 2. *Iſrael tiré de l'Egypte.*

10. Je les ai retirés enſuite de l'Egypte, & je les ai conduits dans le deſert.

10. *Ejeci ergo eos de terra Ægypti, & eduxi eos in deſertum.*

Lev. 18. 5. *Rom.* 10. 5.

11. Je leur ai propoſé mes loix & mes ordonnances, afin que celui qui les gardera y trouve la vie.

11. *Et dedi eis præcepta mea, & judicia mea oſtendi eis, quæ faciens homo vivet in eis.*

Exod. 8. 31. 13. *Deut.* 5. 22.

12. Je leur ai preſcrit encore mes *jours de* ſabbat ", afin qu'ils fuſſent *comme* un ſigne entre moi & eux", & qu'ils ſçuſſent que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui les ſanctifie.

12. *Inſuper & ſabbata mea dedi eis, ut eſſent ſignum inter me & eos: & ſcirent quia ego Dominus ſanctificans eos.*

13. Mais après cela les enfans d'Iſrael m'ont irrité dans le deſert; ils n'ont point marché dans *la voie de* mes préceptes; ils ont rejetté mes ordonnances que je leur avois données, afin que l'homme qui les garderoit y trouvât la vie; & ils ont entierement profané mes *jours de* ſabbat. Je réſolus donc de répandre ma fureur ſur eux dans le deſert & de les exterminer.

13. *Et irritaverunt me domus Iſrael in deſerto, in præceptis meis non ambulaverunt, & judicia mea projecerunt: quæ faciens homo vivet in eis: & ſabbata mea violaverunt vehementer: dixi ergo ut effunderem furorem meum ſuper eos in deſerto, & conſumerem eos.*

re de mon nom: en le rapportant à ce qui eſt marqué au verſ. 6. & au ſuivant.

V. 12. *expl.* Il entend par là toutes les cérémonies de la loi, ou les jours de repos & de ſolennité conſacrés au Seigneur.

Ibid. *expl.* de l'alliance faite entre moi & eux, & encore plus du vrai repos & du ſabbat éternel où ils doivent aſpirer. *Exod.* 31. 13. *Hieron. in hunc locum.*

14. *Et feci propter nomen meum, ne violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in conſpectu earum.*

14. Mais je ne l'ai point fait à cauſe *de la gloire* de mon nom, afin qu'il ne fût pas deshonoré devant les peuples, du milieu deſquels & aux yeux deſquels je les avois fait ſortir.

15. *Ego igitur levavi manum meam ſuper eos in deſerto, ne inducerem eos in terram quam dedi eis, fluentem lacte & melle, præcipuam terrarum omnium:*

15. J'ai donc élevé ma main ſur eux dans le deſert, *& je leur ai juré* que je ne les ferois point entrer dans la terre que je leur avois donnée ‖, où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel, & qui eſt la première de toutes les terres;

16. *quia judicia mea projecerunt, & in præceptis meis non ambulaverunt, & ſabbata mea violaverunt: poſt idola enim cor eorum gradiebatur.*

16. parcequ'ils avoient rejetté mes ordonnances, qu'ils n'avoient point marché dans *la voie de* mes préceptes, qu'ils avoient violé mes *jours de* ſabbat, & que leur cœur couroit encore après leurs idoles.

17. *Et pepercit oculus meus ſuper eos ut non interficerem eos: nec conſumpſi eos in deſerto.*

17. Mon œil néanmoins les a regardés avec compaſſion, & je me ſuis retenu pour ne leur point ôter la vie, & ne les point exterminer tous ‖ dans le deſert.

℣. 15. *autr.* deſtinée.

℣. 17. *expl.* C'eſt-à-dire, toute la race, toute la nation des Juifs. Car tous ceux qui étoient ſortis d'Egypte périrent, excepté Caleb & Joſué.

§. 3. *Iſrael oublie Dieu. Loi imparfaite.*

18. J'ai dit enſuite à leurs enfans dans la ſolitude : Ne marchez point dans *la voie* des préceptes de vos peres, ne gardez point leurs coutumes, & ne vous ſouillez point par le culte de leurs idoles.

18. *Dixi autem ad filios eorum in ſolitudine : In præceptis patrum veſtrorum nolite incedere, nec judicia eorum cuſtodiatis, nec in idolis eorum polluamini.*

19. Car c'eſt moi qui ſuis le Seigneur votre Dieu : marchez dans *la voie de* mes préceptes ; reverez mes ordonnances, & gardez-les.

19. *Ego Dominus Deus veſter : in præceptis meis ambulate, judicia mea cuſtodite, & facite ea :*

20. Sanctifiez mes *jours de* ſabbat, afin qu'ils ſoient comme un ſigne entre moi & vous, & que vous ſçachiez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur votre Dieu.

20. *Et ſabbata mea ſanctificate, ut ſint ſignum inter me & vos, & ſciatis quia ego ſum Dominus Deus veſter.*

21. Mais leurs enfans m'ont aigri contr'eux ; ils n'ont point marché dans *la voie de* mes préceptes, ils n'ont ni reveré ni gardé mes ordonnances que je leur avois données, afin que celui qui les obſerveroit y trouvât la vie, & ils ont violé mes *jours de* ſabbat. Je les ai menacé de répandre ma fureur ſur eux dans le deſert, & de ſatisfaire ma colere en les puniſſant :

21. *Et exacerbaverunt me filii : in præceptis meis non ambulaverunt, & judicia mea non cuſtodierunt, ut facerent ea : quæ cùm fecerit homo, vivet in eis : & ſabbata mea violaverunt : & comminatus ſum ut effunderem furorem meum ſuper eos, & implerem iram meam in eis in deſerto.*

22. Mais j'ai retenu ma

22. *Averſi autem manum*

manum meam, & feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in oculis earum.

main, & je les ai épargnés pour *la gloire de* mon nom ", afin qu'il ne fût pas deshonoré devant les nations, du milieu desquelles & aux yeux desquelles je les avois fait sortir.

23. *Iterùm levavi manum meam in eos in solitudine, ut dispergerem illos in nationes, & ventilarem in terras:*

23. J'ai élevé encore ma main sur eux dans la solitude pour les disperser parmi les nations ", & les envoyer bien loin en divers climats,

24. *eò quòd judicia mea non fecissent, & præcepta mea reprobassent, & sabbata mea violassent, & post idola patrum suorum fuissent oculi eorum.*

24. parcequ'ils n'avoient pas observé mes ordonnances, qu'ils avoient rejetté mes préceptes, qu'ils avoient violé mes *jours de* sabbat, & que leurs yeux s'étoient attachés aux idoles de leurs peres.

25. *Ergo & ego dedi eis præcepta non bona, & judicia in*

25. C'estpourquoi je leur ai donné des préceptes imparfaits ", & des

℣. 22. *autr.* & ce que j'ai fait, ç'a été pour, &c. *Voyez plus haut v.* 9.

℣. 23. *expl.* Cela signifie, dit S Jerôme, que depuis qu'ils furent entrés dans la terre promise, il les livra en divers tems à cause de la multitude de leurs pechés à diverses nations & à divers Princes. Cela marquoit peutêtre aussi que Dieu dans la juste indignation que lui causoit l'infidelité de son peuple, avoit comme resolu dès le tems qu'ils étoient encore dans le desert, de les disperser en les envoyant bien loin en divers climats: *ou* qu'il menaça ce peuple de nouveau, & l'assura avec serment qu'il les disperseroit s'ils violoient sa loi.

℣. 25. *lettr.* qui n'étoient pas bons. *Expl.* Cela se peut entendre premierement des préceptes & des cérémonies de

ordonnances où ils ne trouveront point la vie ?

quibus non vivent.

26. mais je les ai souillés dans leurs préſens ", lorſqu'ils offroient pour leurs pechés tout ce qui ſort le premier du ſein de la mere, & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

26. *Et pollui eos in muneribus ſuis, cùm offerrent omne quod aperit vulvam, propter delicta ſua, & ſcient quia ego Dominus.*

§. 4. *Dieu reproche au peuple ſon idolatrie.*

27. C'eſt pourquoi, fils-de-l'homme, parlez aux enfans d'Iſraël, & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Après que vos peres m'ont deshonoré avec mépris,

27. *Quamobrem loquere ad domum Iſrael, fili hominis, & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Adhuc & in hoc blaſphemaverunt me patres veſtri, cùm ſpreviſſent me contemnentes :*

28. moi qui les avois

28. *& induxiſſem*

ſa loi, qui ne ſanctifioient point, dont les Apôtres ont dit, que ni eux, ni leurs peres ne les avoient pu porter. Sur quoi S. Jerôme remarque, qu'avant le peché du veau d'or, Dieu ne leur avoit donné que le décalogue ; mais qu'après l'idolatrie, il y ajouta cette multiplicité de loix cérémoniales qui pouvoient être regardées comme des préceptes fatiguans & incommodes, qui n'étoient que le partage des coupables. On peut auſſi entendre par là, que Dieu a permis que ſon peuple s'aſſujettît à des loix mauvaiſes, c'eſt-à-dire, aux loix, aux rits & aux cérémonies du culte des idoles, où loin de trouver la vie, ils ſe jetterent dans une mort très certaine.

℣. 26. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il les regardoit comme étant ſouillés dans les préſens mêmes que la loi les obligeoit de lui offrir : premierement parcequ'ils ne les offroient que dans un eſprit & un cœur impur ; & en ſecond lieu, parceque tous ces préſens avec toutes ces victimes marquoient plutôt leur impureté, qu'elles ne la guériſſoient. *Ou*, en permettant qu'ils ſacrifiaſſent aux idoles.

eos in terram, super quam levavi manum meam ut darem eis: viderunt omnem collem excelsum, & omne lignum nemorosum, & immolaverunt ibi victimas suas: & dederunt ibi irritationem oblationis suæ, & posuerunt ibi odorem suavitatis suæ, & libaverunt libationes suas.

fait entrer dans la terre que j'avois juré de leur donner, ils m'ont encore blasphemé en ceci ; ils ont vû *d'un œil impie* toutes les collines élevées, & tous les arbres chargés de bois & de feuilles, & ils y ont immolé leurs victimes, ils y ont attiré ma colere par leurs offrandes, ils y ont brulé les odeurs les plus excellentes, & ils y ont fait leurs oblations de liqueurs.

29. *Et dixi ad eos: Quid est excelsum, ad quod vos ingredimini? & vocatum est nomen ejus Excelsum usque ad hanc diem.*

29. Je leur ai dit alors : Quel est ce haut lieu où vous allez ? Et ce nom de haut lieu est demeuré à ces lieux *sacrileges* jusqu'à cette heure.

30. *Propterea dic ad domum Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Certè in via patrum vestrorum vos polluimini, & post offendicula eorum*

30. C'est pourquoi dites à la maison d'Israel : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Vous vous souillez dans la même voie où ont marché vos peres, & vous vous

℣. 28. *autr.* ils ont aimé à voir.

Ibid. *expl.* On peut entendre par là, ou le culte que les Juifs rendoient aux idoles, ou celui qu'ils rendoient au vrai Dieu ; mais dans des lieux défendus par la loi ; car Dieu ne vouloit recevoir de sacrifices que dans Jerusalem.

℣. 29. *expl.* C'est comme s'il disoit : Quelle devotion, quelle excellence ou quelle utilité trouvez-vous donc dans les autels que vous élevez aux idoles, où vous courez avec tant d'ardeur ; que vous les nommez par emphase, des lieux hauts ; comme si c'étoient les lieux de tout le monde les plus élevés, les plus dignes, & les plus excellens ; quoique ce ne soient que les retraites impures des démons. *Tirin.*

abandonnez à la fornication des idoles où ils sont tombés, en faisant passer vos enfans par le feu ″ :

vos fornicamini :

31. Vous vous souillez ″ par l'oblation de vos dons, & par toutes vos idoles jusqu'aujourd'hui. Et après cela je vous répondrai, enfans d'Israel ? Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je ne vous répondrai point.

31. *& in oblatione donorum vestrorum, cùm traducitis filios vestros per ignem, vos polluimini in omnibus idolis vestris usque hodie : & ego respondebo vobis, domus Israel ? Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non respondebo vobis.*

32. Vous ne viendrez point aussi à bout de ce que vous méditez dans votre esprit, lorsque vous dites : Nous serons comme les nations & comme les autres peuples de la terre, & nous adorerons comme eux le bois & la pierre ″.

32. *Neque cogitatio mentis vestræ fiet, dicentium : Erimus sicut gentes, & sicut cognationes terræ, ut colamus ligna & lapides.*

§. 5. *Menaces que Dieu fait de punir son peuple.*

33. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je regne-

33. *Vivo ego, dicit Dominus Deus, quoniam in manu forti,*

℣. 30. *expl.* en les immolant à l'idole de Moloch.

℣. 31. *expl.* en s'adressant à ces anciens d'Israel qui étoient captifs, il parloit proprement pour ceux qui étoient à Jerusalem, & qui commettoient toutes ces abominations. *Hieron.*

℣. 32. *expl.* Il semble que les Juifs se flattoient par cette conformité de culte, de pouvoir vivre en bonne intelligence avec les nations, & qu'ils s'en promettoient toute sorte de prosperité.

& in brachio extento, & in furore effuso regnabo super vos.

rai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans toute l'effusion de ma fureur ".

34. *Et educam vos de populis: & congregabo vos de terris, in quibus dispersi estis, in manu valida, & in brachio extento, & in furore effuso regnabo super vos.*

34. Je vous retirerai du milieu des peuples, je vous rassemblerai des payis où vous avez été dispersés ", & je regnerai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans toute l'effusion de ma fureur.

35. *Et adducam vos in desertum populorum, & judicabor vobiscum ibi facie ad faciem.*

35. Je vous menerai dans un desert écarté de tous les peuples ", & étant là l'un devant l'autre, j'entrerai en jugement avec vous.

36. *Sicut judicio contendi adversum patres vestros in deserto terræ Ægypti, sic judicabo vos, dicit Dominus Deus.*

36. Comme je suis entré en jugement avec vos peres dans le desert de l'Egypte; ainsi je vous jugerai, dit le Seigneur *votre* Dieu;

℣. 33. *autr.* avec une fureur sans bornes.

℣. 34. *expl.* en fuyant les Chaldéens.

℣. 35. *& 36. expl.* Il fait allusion à ce qui étoit arrivé à leurs peres lorsqu'ils sortirent d'Egypte. Comme Dieu après les avoir tirés de l'esclavage de Pharaon, les fit passer dans le desert de l'Arabie, où *il entra*, selon qu'il le dit, en jugement avec eux, c'est-à-dire, où il leur fit reconnoître leur ingratitude & leurs infidelités: de même il declare à ceux qui étoient déja, ou qui devoient être captifs du roi de Babylone, qu'après les avoir très-justement châtiés de tous leurs crimes pendant leur captivité, il les tireroit de ce lieu de leur exil, *les feroit passer par le desert* qui étoit entre la Chaldée & la Palestine, *où il entreroit* aussi *en jugement avec eux*, en leur montrant clairement combien il avoit été juste dans la punition de leurs desordres, & qu'il les rameneroit ensuite dans leur payis. *Hieron. Synops.*

37. je vous assujettirai à mon sceptre, & je vous ferai entrer dans les liens de mon alliance ||.

38. Je separerai d'avec vous les violateurs de ma loi, & les impies; je les ferai sortir de la terre étrangere où ils demeuroient; ils n'entreront point dans la terre d'Israel, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

37. *Et subjiciam vos sceptro meo, & inducam vos in vinculis fœderis.*

38. *Et eligam de vobis transgressores, & impios: & de terra incolatûs eorum educam eos, & in terram Israel non ingredientur: & scietis quia ego Dominus.*

§. 6. *Rétablissement d'Israel.*

39. Maison d'Israel, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Suivez chacun vos idoles, & les servez. Que si en cela même vous ne m'écoutez point, & si vous profanez encore mon saint nom en m'offrant des présens, & continuant à servir vos idoles ||;

39. *Et vos, domus Israel, hæc dicit Dominus Deus: Singuli post idola vestra ambulate, & servite eis. Quòd si & in hoc non audieritis me, & nomen meum sanctum polluetis ultrà in muneribus vestris, & in idolis vestris:*

℣. 37. & 38. *expl.* Cela marque particulierement l'alliance de la loi nouvelle, & la separation des élus & des reprouvés: d'autant qu'il est difficile de se persuader qu'il ne se trouva aucun de ces impies parmi les Juifs qui retournerent dans la Palestine sous l'empire de Cyrus.

℣. 39. *expl.* Puisque vous avez une si grande passion pour les idoles, servez-les publiquement, & les adorez; sans faire profession d'être mon peuple. Que si vous voulez continuer à profaner mon saint nom en vous nommant le peuple de Dieu, & en me deshonorant dans le même tems par votre idolatrie, sçachez que je ne vous connoîtrai point pour mon peuple tant que vous serez dans une disposition si impie; mais que je n'oublierai point cependant d'accomplir ce que j'ai promis; car toute la maison d'Israel, &c.

40. *in monte ſancto meo, in monte excelſo Iſrael, ait Dominus Deus, ibi ſerviet mihi omnis domus Iſrael, omnes, inquam, in terra, in qua placebunt mihi; & ibi quaram primitias veſtras, & initium decimarum veſtrarum in omnibus ſanctificationibus veſtris.*

40. je ferai, dit le Seigneur *votre* Dieu, que toute la maiſon d'Iſrael me ſervira ſur ma montagne ſainte, ſur la haute montagne d'Iſrael. Ils me ſerviront tous dans la terre en laquelle ils me ſeront agréables; & c'eſt-là que j'accepterai vos prémices, & les offrandes de vos décimes dans tout le culte ſaint que vous me rendrez ||.

41. *In odorem ſuavitatis ſuſcipiam vos, cùm eduxero vos de populis, & congregavero vos de terris, in quas diſperſi eſtis, & ſanctificabor in vobis in oculis nationum.*

41. Je vous recevrai comme une oblation d'excellente odeur, lorſque je vous aurai retirés d'entre les peuples *infideles*, & que je vous aurai raſſemblés des payis où vous avez été diſperſés; & je ſerai ſanctifié parmi vous aux yeux des nations;

42. *Et ſcietis quia ego Dominus: cùm induxero vos ad terram Iſrael, in terram, pro qua levavi manum meam, ut darem eam patribus veſtris.*

42. & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque je vous aurai fait rentrer dans la terre d'Iſrael, dans la terre pour laquelle j'avois levé la main en jurant à vos peres de la leur donner.

43. *Et recordabimini ibi viarum veſtrarum, & omnium ſcelerum veſtrorum, quibus polluti eſtis in*

43. Vous vous ſouviendrez alors *du déreglement* de vos voies, de tous les crimes dont vous vous êtes ſouillés: vous vous

|| 40. *expl.* Cela s'entend principalement de l'Egliſe.

déplairez en vous-mêmes, en vous représentant devant les yeux toutes les actions criminelles que vous avez faites ;

eis : & displicebitis vobis in conspectu vestro in omnibus malitiis vestris, quas fecistis.

44. & vous sçaurez, maison d'Israel, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai comblés de biens pour *la gloire de* mon nom ; au-lieu de vous traiter selon *le déreglement* de vos voies, & selon vos crimes détestables, dit le Seigneur *votre* Dieu.

44. *Et scietis quia ego Dominus, cùm benefecero vobis propter nomen meum, & non secundùm vias vestras malas, neque secundùm scelera vestra pessima, domus Israel, ait Dominus Deus.*

45. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

45. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

46. Fils-de-l'homme, tournez le visage du côté du midi ", parlez vers le vent d Afrique : & prophetisez aux grands bois" du champ du midi.

46. *Fili hominis, pone faciem tuam contra viam austri, & stilla ad Africum, & propheta ad saltum agri meridiani.*

47. Dites au bois du midi : Ecoutez la parole du Seigneur : voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais allumer un feu dans vous, je brûlerai tous vos arbres, les

47. *Et dices saltui meridiano : Audi verbum Domini : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego succendam in te ignem, & comburam in te omne lig-*

℣. 46. *expl.* du côté de Jerusalem, qui étoit au midi à l'égard de la Chaldée. Les Prophetes se tournoient ainsi du côté du payis contre lequel ils vouloient prophetiser.

Ibid. *expl.* Dieu compare Jerusalem à une grande forêt, & ses habitans à de grands arbres. *Vatab.*

num viride, & omne lignum aridum: non extinguetur flamma ſuccenſionis; & comburetur in ea omnis facies ab auſtro uſque ad aquilonem.

verts & les ſecs " indifféremment, ſans que la flamme de cet embraſement ſe puiſſe éteindre; & tous les viſages" ſeront brûlés depuis le midi juſqu'au ſeptentrion;

48. *Et videbit univerſa caro, quia ego Dominus ſuccendi eam, nec extinguetur.*

48. & toute chair verra que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, que c'eſt moi qui ai mis le feu à ce bois, & perſonne ne l'éteindra.

49. *Et dixi: A, a, a, Domine Deus: ipſi dicunt de me: Numquid non per parabolas loquitur iſte?*

49. Je dis alors: Helas, helas, helas, Seigneur *mon* Dieu! ils me diſent ſans ceſſe: Celui-ci ne parle-t-il pas *toujours* en parabole"?

℣. 47. *expl.* Tous les hommes, les Princes & les peuples, les riches & les pauvres, les vieux & les jeunes, les bons & les méchans. *Synopſ.*

Ibid. *expl.* tout ce qu'il y a de beau: *ou* il entend que la famine rendra les viſages de tous les hommes tout pâles & attenués comme s'ils étoient brûlés. *Menoch.*

℣. 49. *autr.* Ne voilà pas cet homme qui nous conte toujours des paraboles? *Expl.* C'eſt-à-dire, qui nous parle toujours en des manieres obſcures, auſquelles on n'entend rien, & qui ſemblent même ſe contredire les unes les autres.

CHAPITRE XXI.

§. 1. *Prophetie contre Jeruſalem.*

1. LE Seigneur me parla encore en cette maniere :

2. Fils-de-l'homme, tournez le viſage vers Jeruſalem, parlez " au ſanctuaire, & prophetiſez contre la terre d'Iſrael :

3. & dites à la terre d'Iſrael : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens à vous ; je m'en vais tirer mon épée " hors du fourreau, & je tuerai dans vous " le juſte & l'impie ".

4. Et parceque je dois exterminer dans vous " le juſte & l'impie, mon

1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, pone faciem tuam ad Jeruſalem, & ſtilla ad ſanctuaria, & propheta contra humum Iſrael.*

3. *Et dices terræ Iſrael : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, & ejiciam gladium meum de vagina ſua, & occidam in te juſtum & impium.*

4. *Pro eo autem quòd occidit in te juſtum & impium, id-*

ỳ. 2. lettr. *Stilla* ; c'eſt-à-dire, faites degoutter votre parole comme une pluie. *Vide Deut.* 32. 2. *& Amos* 7. 16. Les paroles des Prophetes ſont comparées à une pluie, parcequ'elles viennent du ciel. *Swepſ.*

ỳ. 3. *ex.* Par cette épée eſt marqué Nabuchodonoſor roi de Babylone.

Ibid. *autr.* au milieu de vous.

Ibid. *expl.* Il arrive ſouvent dans les afflictions publiques, que les juſtes y ſont enveloppés avec les méchans ; ſoit afin que ce qu'il y a encore d'imparfait en eux ſoit purifié par ces peines temporelles, ou afin que leur vertu même étant éprouvée ſe perfectionne & s'affermiſſe de plus en plus par la patience.

ỳ. 4. *autr.* Que j'ai reſolu d'exterminer au milieu de vous.

circò egredietur gladius meus de vagina ſua ad omnem carnem ab auſtro uſque ad aquilonem :

épée ſortira hors du fourreau pour attaquer toute chair depuis le midi juſqu'au ſeptentrion " :

5. ut ſciat omnis caro quia ego Dominus eduxi gladium meum de vagina ſua irrevocabilem.

5. afin que toute chair ſçache que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, & qui ai tiré mon épée hors du fourreau pour ne l'y remettre plus.

6. Et tu, fili hominis, ingemiſce in contritione lumborum, & in amaritudinibus ingemiſce coram eis.

6. Vous donc, fils de l'homme, pouſſez des ſoupirs juſqu'à vous rompre les reins, & gémiſſez en leur préſence dans l'amertume de votre cœur :

7. Cumque dixerint ad te : Quare tu gemis ? dices : Pro auditu : quia venit, & tabeſcet omne cor, & diſſolventur univerſæ manus, & infirmabitur omnis ſpiritus, & per cuncta genua fluent aquæ : ecce venit, & fiet, dit Dominus Deus.

7. & lorſqu'ils vous diront : Pourquoi ſoupirez-vous ? Vous leur direz : *Je ſoupire*, parceque j'entens l'ennemi qui vient". Tous les cœurs ſecheront de crainte, toutes les mains ſeront ſans force, tous les eſprits s'abattront, & l'eau coulera tout le long des genoux". Le voici qui vient, & ce que j'ai prédit arrivera, dit le Seigneur, *votre* Dieu.

℣. 4. *expl.* depuis Dan juſqu'à Berſabée. *Voy. Juges* 20. 1.

℣. 7. *autr.* C'eſt à cauſe de ce que j'entens, le voilà qui vient.

Ibid. lettr. *fluent aquis*, i. e. *fluent vel lotio, vel ſudore, præ metu.* Vatab.

§. 2. *L'épée du Seigneur tirée contre Jeruſalem.*

8. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

8. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

9. Fils-de-l'homme, prophetiſez & dites : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu. Parlez : L'épée, *oui* l'épée ‖ eſt aiguiſée, elle eſt polie.

9. *Fili hominis, propheta, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Loquere : Gladius, gladius exacutus eſt, & limatus.*

10. Elle eſt aiguiſée pour tuer les victimes, elle eſt polie pour jetter un grand éclat. C'eſt vous, *ô épée* ‖, qui renverſerez le ſceptre de mon fils ‖, qui couperez par le pied tous les arbres.

10. *Ut cædat victimas, exacutus eſt ; ut ſplendeat, limatus eſt : qui moves ſceptrum filii mei, ſuccidiſti omne lignum.*

11. J'ai donné cette épée à polir pour la tenir à la main : elle eſt aiguiſée, elle eſt polie, afin qu'elle ſoit dans la main de celui qui doit faire le carnage.

11. *Et dedi eum ad levigandum, ut teneatur manu : iſte exacutus eſt gladius, & iſte limatus eſt, ut ſit in manu interficientis.*

12. Criez, fils-de-l'homme, & pouſſez des hurlemens ; parceque cette épée eſt tirée contre mon peuple, & contre

12. *Clama, & ulula, fili hominis, quia hic factus eſt in populo meo, hic in cunctis ducibus Iſrael,*

℣. 9. *expl.* Cette épée eſt la juſtice & la puiſſance de Dieu entre les mains de Nabuchodonoſor. Elle *eſt aiguiſée* ; parcequ'elle eſt toute prête à exercer des châtimens avec une grande rigueur : elle eſt *polie* ; parceque l'execution qu'elle fera des arrêts de Dieu contre la ville de Jeruſalem, doit être accompagnée d'un grand éclat & étonner tout l'univers.

℣. 10. *expl.* Nabuchodonoſor.

Ibid. *expl.* le royaume de Juda, qu'il avoit toujours regardé comme ſon fils, & ſon peuple bien-aimé.

qui fugerant, gladio traditi ſunt cum populo meo, idcircò plaude ſuper femur,

tous les princes d'Iſrael qui fuiront devant elle. Ils ſont tous livrés à cette épée avec mon peuple. Frappez-vous donc la cuiſſe *dans votre douleur* ″ :

13. *quia probatus eſt: & hoc, cùm ſceptrum ſubverterit, & non erit, dicit Dominus Deus.*

13. parceque cette épée agira par mon ordre, lors même qu'elle briſera le ſceptre de Juda, qui ne ſubſiſtera plus ″, dit le Seigneur *votre* Dieu.

14. *Tu ergo, fili hominis, propheta, & percute manu ad manum, & duplicetur gladius, ac triplicetur gladius interfectorum: hic eſt gladius occiſionis magnæ, qui obtupeſcere eos facit,*

14. Vous donc, fils-de-l'homme, prophetiſez, frappez de vos mains l'une contre l'autre. Que cette épée meurtriere double & triple ſa violence″. C'eſt là cette épée qui doit faire un ſi grand carnage, qui frappera les eſprits d'étonnement,

15. *& corde tabeſcere, & multiplicat ruinas. In omnibus portis eorum dedi conturbationem gladii acuti & limati ad fulgendum, amicti ad cædem.*

15. qui fera ſecher les cœurs, & multipliera les meurtres & les ruines. Je jetterai l'épouvante à toutes leurs portes devant cette épée perçante, polie pour briller, & affilée pour tuer.

℣. 12. *expl.* C'eſt ce que ſont les hommes qui ſont dans l'admiration ou dans la douleur.

℣. 13. *Voyez la note ch.* 13. 14.

℣. 14. *expl.* Saint Jerôme croit que cela marque les trois avenemens de Nabuchodonoſor dans la Judée. I. Lorſqu'il s'aſſujettit Joakim. 4. *Rois* 24. 1. II. Lorſqu'il fit priſonnier Jechonias, nommé auſſi Joachin. *Ibid. v.* 15. III. Lorſqu'il emmena Sedecias priſonnier à Babylone, après lui avoir crevé les yeux. 4. *Rois* 25. 7.

16. O *épée*, aiguisez votre pointe; allez à droite ou à gauche par-tout où le desir des meurtres vous appellera.

16. *Exacuere, vade ad dexteram, sive ad sinistram, quocumque faciei tua est appetitus.*

17. Je vous applaudirai moi-même en frappant des mains, & je satisferai par vous ma colere. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

17. *Quin & ego plaudam manu ad manum, & implebo indignationem meam, ego Dominus locutus sum.*

§. 3. *Le roi de Babylone va tomber sur Jerusalem.*

18. Alors le Seigneur me parla de nouveau, & me dit:

18. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

19. Fils-de-l'homme, représentez-vous " deux chemins par où le roi de Babylone pourra venir: que ces chemins sortent tous deux d'un même payis; & ce Prince étant dans une ville à la tête de ces deux chemins, tirera au sort dans la main ", pour reconnoître lequel il doit prendre.

19. *Et tu, fili hominis, pone tibi duas vias, ut veniat gladius regis Babylonis: de terra una egredientur amba: & manu capiet conjecturam, in capite viæ civitatis conjiciet.*

20. Vous figurerez un chemin par où cette épée iroit attaquer Rabbath au payis des Ammonites, & un autre par où elle viendroit en Juda pour assieger la très-forte ville de Jerusalem.

20. *Viam pones ut veniat gladius ad Rabbath filiorum Ammon, & ad Judam in Jerusalem munitissimam.*

¥. 19. *expl.* dessinez sur une carte, une tuile ou un ais. *Ibid. expl.* en la maniere qui est marquée au vers. 21.

21. *Stetit enim rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum, divinationem quærens, commiscens sagittas, interrogavit idola, exta consuluit.*

21. Car le roi de Babylone s'est arrêté à la tête de deux chemins ; il a mêlé des fleches *dans un carquois*, pour en tirer un augure de la marche qu'il doit prendre ; il a interrogé ses idoles ; il a consulté les entrailles des bêtes mortes ".

22. *Ad dexteram ejus facta est divinatio super Jerusalem, ut ponat arietes, ut aperiat os in cæde, ut elevet vocem in ululatu, ut ponat arietes contra portas, ut comportet aggerem, ut ædificet munitiones.*

22. Le sort est tombé sur Jerusalem, & lui a fait prendre la droite, afin qu'il mene avec lui l'appareil d'un siege " ; qu'il n'aît que le sang & le carnage dans la bouche ; qu'il excite les cris & les frémissemens de son armée ; qu'il dresse des machines contre les portes de la ville ; qu'il fasse de grandes levées de terre, & qu'il bâtisse des forts autour de ses murs.

23. *Eritque quasi consulens fruſtrà oraculum in oculis eorum, & sabbatorum*

23 Cette consultation des oracles paroîtra un jeu *aux enfans d'Israel*, & ils s'imagineront que ce

℣. 21. *expl.* C'étoit une superstition à ce Prince de mêler des fleches, de consulter ses idoles & d'examiner les entrailles des bêtes mortes, pour juger de quel côté il devoit faire marcher ses troupes. Mais Dieu permit que ce moyen même, tout criminel qu'il étoit, contribuât à le déterminer du côté de la Judée, pour executer l'arrêt funeste que sa divine justice avoit prononcé contre ce royaume.

℣. 22. *autr.* pour y faire passer l'appareil d'un siege ; pour n'avoir, &c.

Prince imite dans ſon oiſiveté le repos des jours de ſabbat ″ : mais le ſouvenir de l'iniquité *de Jeruſalem* le déterminera à la venir prendre.

otium imitans : Ipſe autem recordabitur iniquitatis ad capiendum.

24. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu ; parceque vous avez rendu ſi publique la mémoire de vos iniquités, que vous avez découvert vos perfidies, & que vos pechés & vos penſées criminelles ont paru devant tout le monde ; parce, dis-je, que vous avez ſignalé la mémoire de vos crimes, vous ſerez pris *par vos ennemis.*

24. *Idcirco hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd recordati eſtis iniquitatis veſtræ, & revelaſtis prævaricationes veſtras, & apparuerunt peccata veſtra in omnibus cogitationibus veſtris, pro eo, inquam, quòd recordati eſtis, manu capiemini.*

§. 4. *Prophetie contre le roi d'Iſrael & contre les Ammonites.*

25. Mais vous, profane, vous, Prince impie ″ d'Iſrael, voici le jour que Dieu avoit marqué pour la punition de vos injuſtices.

25. *Tu autem, profane, impie dux Iſrael, cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinitæ :*

26. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Otez-lui la tiare, ôtez-

26. *hæc dicit Dominus Deus : Auferidarim, tolle coro-*

℣. 13. *expl.* C'eſt-à-dire, le regarderont comme un homme qui n'eſt non plus à craindre qu'un Juif qui eſt obligé à l'obſervation *du jour du ſabbat*, & qui ſe tenant alors en *repos* eſt incapable de nuire à ſon ennemi.

℣ 25. *expl.* Il parle à Sedecias, qui avoit violé l'alliance qu'il avoit faite avec le roi d'Aſſyrie. *Vatab.*

nam : Nonne hæc eſt, quæ humilem ſublevavit, & ſublimem humiliavit ?

27. *Iniquitatem, iniquitatem, iniquitatem ponam eam : & hoc non factum eſt, donec veniret cujus eſt judicium, & tradam ei.*

28. *Et tu, fili hominis, propheta, & dic : Hæc dicit Dominus Deus ad filios Ammon, & ad opprobrium eorum, & dices : Mucro, mucro, evagina te ad occidendum, lima te ut interficias, & fulgeas,*

29. *cùm tibi viderentur vana, & divinarentur mendacia : ut daretis ſuper colla vulneratorum impiorum, quorum venit*

lui la couronne ″. N'eſt-ce pas cette couronne qui a élevé les petits, & humilié les grands ″ ?

27. J'en ferai voir l'injuſtice, l'injuſtice, *dis-je, l'extrême* injuſtice : Mais j'attendrai juſqu'à ce que celui-là ſoit venu, à qui appartient le jugement″, & je la lui remettrai ″.

28. Et vous, fils-de-l'homme, prophetiſez & dites : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu aux enfans d'Ammon, pour les couvrir d'opprobres : Vous leur direz : Epée, épée, ſors du fourreau pour verſer le ſang : ſois tranchante & claire pour tuer & pour briller ″.

29. Pendant que les enfans d'Ammon n'ont que des viſions fauſſes, & que leurs devins ne leur diſent que des menſonges, *ſors, épée*, pour tomber

℣. 26. *expl.* Dieu prédit qu'on doit ôter à cauſe de ce Prince la *tiare & la couronne*, c'eſt-à-dire, le ſacerdoce & la royauté du milieu des Juifs.

Ibid. *expl.* qui n'a rien fait avec juſtice ; mais qui a abaiſſé ceux qui devoient être élevés, & qui a élevé ceux qu'il falloit abaiſſer. *Menoch.*

℣. 27. *expl.* Quelques-uns entendent cela, ſelon l'hiſtoire, de Zorobabel ; d'autres, de Nabuchodonoſor ; mais ce n'eſt proprement qu'au Meſſie qu'appartient le jugement.

Ibid. *expl.* la couronne & la tiare. *Hieron.*

℣. 28. *Voyez la note du v. 9.*

tout-d'un-coup ſur la tête des impies, & les couvrir de plaies au jour qui a été marqué pour la punition de leurs injuſtices.

dies in tempore iniquitatis præfinita.

30. Après cela, *ô épée*, tu rentreras dans ton fourreau au lieu où tu as été créée ", & je te jugerai dans la terre de ta naiſſance.

30. *Revertere ad vaginam tuam, in loco in quo creatus es, in terra nativitatis tuæ judicabo te,*

31. Je répandrai mon indignation ſur toi"; j'allumerai contre toi le feu de ma fureur, & je t'abandonnerai entre les mains des hommes inſenſés " qui ont conſpiré ta mort.

31. *& effundam ſuper te indignationem meam: in igne furoris mei ſufflabo in te, daboque te in manus hominum inſipientium, & fabricantium interitum.*

32. Tu ſeras la pâture du feu, la terre nagera dans ton ſang, & ton nom tombera dans un *éternel* oubli; car c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé.

32. *Igni erit cibus, ſanguis tuus erit in medio terræ, oblivioni tradêris: quia ego dominus locutus ſum.*

℣. 30. *expl.* retournez, ô roi de Babylone, en votre payis.

℣. 31. *expl.* Il parle à l'épée de Nabuchodonoſor comme à lui-même.

Ibid *expl.* Ceux que Dieu nomme des *inſenſés* étoient les Perſes & les Medes qui renverſerent l'empire de Babylone: il leur donne peut-être ce nom, en ſe conformant à l'idée qu'en avoient les Chaldéens. Quelques Interpretes traduiſent, *furieux* au-lieu d'inſenſés; ce qui peut marquer que ces hommes deſtinés de Dieu pour détruire Babylone, s'en acquiterent avec beaucoup de rigueur.

CHAPITRE XXII.

§. 1. *Prophetie contre Jeruſalem.*

1. *ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

2. *Et tu, fili hominis, nonne judicas, nonne judicas civitatem ſanguinum ?*

3. *& oſtendes ei omnes abominationes ſuas, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Civitas effundens ſanguinem in medio ſui, ut veniat tempus ejus: & quæ fecit idola contra ſemetipſam, ut polluereturi.*

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles : La même année 3411.

2. Et vous, fils-de-l'homme, ne jugerez-vous point, & ne reprendrez-vous point " la ville de ſang " ?

3. & ne lui ferez-vous point voir toutes ſes abominations " ? Vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : C'eſt là la ville qui répand le ſang au milieu d'elle, afin que le tems de ſa deſtruction arrive", & qui a dreſſé des idoles contre elle-même ', pour ſe ſouiller *en les adorant.*

℣. 2. *lettr.* juger *pour* reprendre, comme a traduit la paraphraſe Chaldaïque. *Vatab.* Quelques-uns expliquent l'Hebreu comme au verſ. 24. du ch. 20. C'eſt à-dire, prendrez-vous la défenſe de Jeruſalem, ville pleine de ſang & de meurtres ?

Ibid. *expl.* Jeruſalem pleine de ſang & de meurtres. Par le *ſang*, il entend auſſi toutes les injuſtices qui s'y commettoient. *Synop.*

℣. 3. *expl.* Il ſemble que Dieu veut empêcher qu'une ſecrette compaſſion ne portât Ezechiel à excuſer en quelque maniere dans la ville de Jeruſalem, non les déſordres, mais les perſonnes ; ou qu'il le preſſe d'uſer envers elle de plus fortes repréhenſions pour lui donner lieu de ſe réveiller de ce profond aſſoupiſſement qui la rendoit inſenſible à tout.

Ibid. *lettr.* afin que ſon tems arrive. *ſuppl.* plutôt.

Ibid. *expl.* à ſa propre perte.

4. Vous vous êtes rendue criminelle par le ſang que vous avez répandu, vous vous êtes ſouillée par les idoles que vous avez faites, & vous avez avancé vos jours & hâté le tems de votre ruine ". C'eſtpourquoi je vous ai rendue l'opprobre des nations, & l'objet des inſultes de toute la terre.

4. *In ſanguine tuo, qui à te effuſus eſt, deliquiſti: & in idolis tuis, quæ feciſti, polluta es: & appropinquare feciſti dies tuos, & adduxiſti tempus annorum tuorum: propterea dedi: te opprobrium gentibus, & irriſionem univerſis terris.*

5. Les peuples voiſins & les peuples éloignés triompheront de vous, vous qui vous êtes remplie d'infamie, & qui vous êtes rendue fameuſe par la grandeur & l'éclat de votre chute ".

5. *Quæ juxta ſunt, & quæ procul à te, triumphabunt de te; ſordida nobilis, grandis interitu.*

6. Les Princes d'Iſrael ſe ſont tous appuyés ſur *la force de* leurs bras, pour répandre dans vous le ſang.

6. *Ecce principes Iſrael ſinguli in brachio ſuo fuerunt in te, ad effundendum ſanguinem.*

7. Ils ont traité dans vous d'une maniere outrageuſe leur pere & leur mere. Ils ont accablé par leurs calomnies l'étranger au milieu de vous, & ils ont affligé dans vous la veuve & les orphelins.

7. *Patrem & matrem contumeliis affecerunt in te, advenam calumniati ſunt in medio tui, pupillum & viduam contriſtaverunt apud te.*

8. Vous avez mépriſé mon ſanctuaire ", & vous

8. *Sanctuaria mea ſprevisti, & ſabbata*

℣. 4. *lettr.* le tems de vos années.

℣. 5. *Hebr. autr.* des meurtres que vous avez faits.

℣. 8. *expl.* C'eſt-à-dire: Vous avez profané mon temple par le culte des idoles.

mea polluiſti.

avez violé mes *jours de* ſabbat.

9. *Viri detractores fuerunt in te ad effundendum ſanguinem, & ſuper montes comederunt in te, ſcelus operati ſunt in medio tui.*

9. Des calomniateurs ont été au milieu de vous pour répandre le ſang. Ils ont mangé ſur les montagnes [v], ils ont commis au milieu de vous les crimes *les plus honteux.*

10. *Verecundiora patris diſcooperuerunt in te, immunditiam menſtruata humiliaverunt in te.*

10. Ils ont violé la femme de leur propre pere [v], ils n'ont point épargné dans vous la femme en ſon impureté ordinaire.

11. *Et unuſquiſque in uxorem proximi ſui operatus eſt abominationem, & ſocer nurum ſuam polluit nefariè, frater ſororem ſuam filiam patris ſui oppreſſit in te.*

11. Chacun d'eux a deshonoré la femme de ſon prochain par une action abominable : le beaupere a corrompu par un horrible inceſte ſa belle-fille ; le frere a fait violence à ſa propre ſœur, à la fille de ſon pere. *Jerem.* 5. 8.

12. *Munera acceperunt apud te ad effundendum ſanguinem : uſuram & ſuperabundantiam accepiſti, & avarè proximos tuos calumniabaris : meique oblita es, ait Dominus Deus.*

12. Ils ont reçu des préſens dans vous, afin de répandre le ſang. Vous avez reçu un profit & un interêt illégitime, vous avez calomnié vos freres pour ſatisfaire votre avarice, & vous m'avez mis en oubli, dit le Seigneur *votre* Dieu.

13. *Ecce compoſi*

13. C'eſtpourquoi j'ai

℣. 9. *expl.* ce qu'ils y avoient offert aux idoles. *Synopſ.*

℣. 10. lettr. *Verecundiora patris diſcooperuerunt in te*, i. e. *uxorem patris violaverunt.* Vatab.

frappé des mains", en me declarant contre les excès de votre avarice, & contre le ſang qui a été répandu au milieu de vous.

manus meas ſuper avaritiam tuam, quam feciſti; & ſuper ſanguinem, qui effuſus eſt in medio tui.

14. Votre cœur ſoutiendra-t-il *ma colere*", ou vos mains prévaudront-elles contre moi " dans le tems des maux que je ferai fondre ſur vous ? C'eſt moi qui ſuis le Seigneur : j'ai parlé, & je ferai ce que j'ai dit.

14. *Numquid ſuſtinebit cor tuum, aut prævalebunt manus tuæ, in diebus quos ego faciam tibi? Ego Dominus locutus ſum, & faciam.*

15. Je vous diſperſerai parmi les nations : je vous écarterai en diverſes terres, & je ferai ceſſer dans vous votre impureté ".

15. *Et diſpergam te in nationes, & ventilabo te in terras, & deficere faciam immunditiam tuam à te.*

16. Je me rendrai maître de vous " à la vûe des nations, & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

16. *Et poſſidebo te in conſpectu gentium: & ſcies quia ego Dominus.*

§. 2. *Siege de Jeruſalem.*

17. Le Seigneur me

17 *Et factum eſt*

℣. 13. *expl.* ou de douleur, ou d'étonnement, ou de colere. *Vatab.* j'ai pris la figure d'un homme qui eſt en colere *Hieron.*

℣. 14. *autr.* Votre cœur ſe pourra-t-il ſuporter de lui-même ?

Ibid. *expl.* pourrez-vous me reſiſter ?

℣. 15. *autr.* & je mettrai fin à l'impureté dont vous vous êtes ſouillée. *Expl.* par le châtiment que j'exercerai ſur vous.

℣. 16. *lettr.* Je vous poſſederai. *Expl.* Je ferai voir dans votre captivité même, que je ſerai toujours votre Dieu & votre maître. *Ou* après vous avoir ainſi purifiée je vous rappellerai à moi comme mon heritage & un peuple qui m'appartient, en vous faiſant ſortir de captivité. *Menoch.*

verbum Domini ad me, dicens:

18. *Fili hominis, versa est mihi domus Israel in scoriam: omnes isti æs, & stannum, & ferrum, & plumbum in medio fornacis: scoria argenti facti sunt.*

19. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Eò quòd versi estis omnes in scoriam, propterea ecce ego congregabo vos in medio Jerusalem,*

20. *congregatione argenti, & æris, & stanni, & ferri, & plumbi in medio fornacis: ut succendam in ea ignem ad conflandum. Sic congregabo in furore meo, & in ira mea, & requiescam: & conflabo vos.*

21. *Et congregabo vos, & succendam*

parla encore, & me dit:

18. Fils-de-l'homme, la maison d'Israel s'est changée pour moi en écume": ils sont tous comme de l'airain, de l'étain, du fer & du plomb au milieu du fourneau", & ils sont devenus comme l'écume de l'argent.

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Parceque vous êtes devenus tous comme de l'écume, je vous assemblerai tous au milieu de Jerusalem;

20. comme on jette tout ensemble l'argent, l'airain, le fer, l'étain & le plomb au milieu du fourneau, & je l'embraserai pour vous y faire passer par le feu. C'est ainsi que je vous rassemblerai dans ma fureur & dans ma colere; je me satisferai, & je vous éprouverai par le feu.

21. Je vous rassemblerai, *dis-je*; je vous em-

℣. 18. lettr. *in scoriam. Expl.* ce qu'il y a de plus grossier dans les métaux: la crasse de l'argent qui doit en être séparée afin qu'on puisse le travailler. *Synops.*

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'ils sont tous comme un mélange des métaux les plus vils, en sorte qu'il est necessaire qu'ils soient purifiés par les flammes de la justice de Dieu.

brasserai par les flammes de ma fureur, & vous serez éprouvés au milieu de Jerusalem.

vos in igne furoris mei & conflabimini in medio ejus.

22. Vous serez au milieu de cette ville comme est l'argent au milieu du fourneau, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai répandu mon indignation sur vous.

22. *Ut conflatur argentum in medio fornacis, sic eritis in medio ejus: & scietis quia ego Dominus, cùm effuderim indignationem meam super vos:*

§. 3. *Crainte de Jerusalem.*

23. Le Seigneur me dit encore ces paroles:

23. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

24. Fils-de-l'homme, dites à Jerusalem: Vous êtes une terre impure, qui n'a point été arrosée de pluies au jour de la fureur ".

24. *Fili hominis, dic ei: Tu es terra immunda, & non compluta in die furoris.*

25. Les opprobres ont conjuré ensemble au milieu d'elle "; ils ont dé-

25. *Conjuratio prophetarum in medio ejus, sicut leo rugiens,*

ỳ. 24. *expl.* lorsque Dieu étant en colere a fermé le ciel, afin qu'il ne tombât point de pluie. *Vatab.* D'autres l'expliquent ainsi: Il ne s'est trouvé rien en vous qui pût éteindre le feu de la justice divine, comme une pluie favorable. *Ou*, Vous n'avez point reçu les propheties marquées par la *pluie*. Synops.

ỳ. 25. *ex.* Cela s'entend des faux-propheres, qui conspiroient tous ensemble pour perdre Jerusalem, en la repaissant de choses vaines, en lui complaisant bassement dans ses desordres, en détruisant par la vanité de leus fausses prédictions, la vetité des paroles & des menaces que Dieu leur faisoit annoncer par ses ministres, en s'enrichissant du prix même de leurs mensonges, & faisant répandre le sang de ceux qui se vouloient opposer à leur avarice & à leurs desordres.

giens, rapienſque prædam, animas devoraverunt, opes & pretium acceperunt, viduas ejus multiplicaverunt in medio illius.

voré les ames comme un lion qui rugit & ravit ſa proie. Ils ont reçu de grands biens & des récompenſes, & ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle.

26. *Sacerdotes ejus contempſerunt legem meam, & polluerunt ſanctuaria mea, inter ſanctum & profanum non habuerunt diſtantiam: & inter pollutum & mundum non intellexerunt: & à ſabbatis meis averterunt oculos ſuos, & coinquinabar in medio eorum.*

26. Ses Prêtres ont mépriſé ma loi, ils ont violé mon ſanctuaire: ils n'ont point fait de diſcernement entre les choſes ſaintes & les profanes; ils n'ont point voulu comprendre la difference de ce qui eſt pur d'avec ce qui eſt impur. Ils ont détourné leurs yeux de mes *jours de* ſabbat, & j'étois deshonoré indignement au milieu d'eux.

27. *Principes ejus in medio illius quaſi lupi rapientes prædam ad effundendum ſanguinem, & ad perdendas animas, & avarè ad ſectanda lucra.*

27. Ses Princes étoient au milieu d'elle comme des loups toujours attentifs à ravir leur proie; à répandre le ſang; à perdre les ames, & à courir après le gain, pour ſatisfaire leur avarice. *Mich.* 3. 11. *Soph.* 3. 3.

28. *Prophetæ autem ejus liniebant eos abſque temperamento, videntes vana & divinantes eis mendacium, dicentes: Hæc dicit Dominus Deus: cùm Dominus*

28. Ses prophetes mettoient l'enduit ſur la muraille ſans y rien mêler qui la rendit ferme. Ils avoient de vaines viſions, & ils prophetiſoient le menſonge, en diſant: Voici ce que dit le Sei-

gneur *votre* Dieu, quoique le Seigneur n'eût point parlé ".

non sit locutus.

29. Ceux du peuple auſſi inventoient des impoſtures & des calomnies ", ils raviſſ ient *le bien d'autrui* par violence, ils affligeoient le foible & le pauvre, & ils opprimoient les étrangers par des calomnies ſans aucune forme de juſtice.

29. *Populi terræ calumniabantur calumniam : & rapiebant violenter : egenum & pauperem affligebant, & advenam opprimebant calumniâ abſque judicio.*

30. J'ai cherché un homme parmi eux qui ſe préſentât comme une haie entre moi & eux, qui s'oppoſât à moi pour la défenſe de cette terre, afin que je ne la détruiſiſſe point ; & je n'en ai point trouvé ".

30. *Et quæſivi de eis virum, qui interponeret ſepem, & ſtaret oppoſitus contra me pro terra, ne diſſiparem eam : & non inveni.*

31. C'eſtpourquoi j'ai répandu mon indignation ſur eux:je les ai conſumés dans le feu de ma colere, & j'ai fait retomber leurs crimes ſur leur tête, dit le Seigneur *votre* Dieu.

31. *Et effudi ſuper eos indignationem meam, in igne iræ meæ conſumpſi eos : viam eorum in caput eorum reddidi, ait Dominus Deus.*

℣. 28. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'ils entretenoient & affermiſſoient de plus en plus Iſrael dans ſa foibleſſe, par les vaines prédictions dont ils le flattoient, & par les fauſſes aſſurances qu'ils lui donnoient comme de la part de Dieu.

℣. 29. *autr.* Ils inventoient calomnie ſur calomnie, n'exerçoient que rapine & violence.

℣. 30. *expl.* C'eſt-à-dire, que dans cette multitude de faux-prophetes & de prêtres relâchés, de Princes cruels & avares, & de peuples accoutumés à la violence, il ne s'en trouvoit pas un qui rentrât en ſon devoir, & qui ſe mît en état de porter les autres par ſon exemple à abandonner leurs égaremens.

CHAPITRE XXIII.

§. 1. *Idolatries de Jeruſalem & de Samarie.*

1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:*

2. *Fili hominis, duæ mulieres filiæ matris unius fuerunt,*

3. *& fornicatæ ſunt in Ægypto, in adoleſcentia ſua fornicatæ ſunt: ibi ſubacta ſunt ubera earum, & fracta ſunt mamma pubertatis earum.*

4. *Nomina autem earum, Oolla major, & Ooliba ſoror ejus minor: & habui*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fils-de-l'homme, une même mere // a eu deux filles,

3. qui ſont tombées dans la fornication en Egypte //, & qui ſe ſont proſtituées dans leur jeuneſſe: c'eſt là que leur ſein a été deshonoré, & que leur virginité a été corrompue.

4. La plus grande s'appelloit Oolla, & la plus petite s'appelloit Ooliba //. Elles ont été à moi,

℣. 2. *expl.* Cette mere eſt la maiſon d'Iſrael; les deux filles ſont le royaume d'Iſrael & celui de Juda.

℣. 3. *expl.* Dieu peint ici un tableau affreux des vices charnels, pour nous faire mieux comprendre l'énormité des pechés ſpirituels auſquels l'on eſt d'ordinaire moins ſenſible. Car il eſt certain que par toutes les abominations de ces deux ſœurs qu'il dépeint ici, il a voulu nous repréſenter l'idolatrie où ſon peuple s'étoit laiſſé emporter, dès lors qu'il étoit en Egypte.

℣. 4. *expl.* Le peuple d'Iſrael, qui ne compoſoit d'abord qu'un ſeul royaume, après la mort de Salomon & en punition de ſes crimes fut ſéparé en deux dont une partie compoſée de la tribu de Juda & de celle de Benjamin, fut nommée le royaume de Juda, où étoit Jeruſalem, & où regnerent les Princes de la maiſon de David; & l'autre compoſée des dix tribus s'appelloit le royaume d'Iſrael, où étoit la ville de Samarie & où Jeroboam regna le premier. Ces deux royaumes ſont repréſentés ici ſous la figure de deux ſœurs, dont la plus grande nommé *Oolla* qui ſignifie

& elles m'ont enfanté des fils & des filles. Celle qui s'appelle Oolla eſt Samarie, & celle qui s'appelle Ooliba eſt Jeruſalem.

5. Oolla s'eſt donc élevée contre moi par ſa fornication, & elle a aimé d'un amour furieux ceux qu'elle aimoit, *elle a aimé* les Aſſyriens ſes voiſins ″,

6. vêtus d'hyacinthe, qui étoient Princes, Magiſtrats, jeunes & propres à allumer ſa paſſion; tous hommes de cheval, & montés ſur des chevaux.

7. Elle s'eſt abandonnée dans ſa fornication à ces hommes choiſis, qui étoient tous enfans des Aſſyriens, & elle s'eſt ſouillée par ſes infamies, avec tous ceux dont elle étoit follement paſſionnée ″.

8. Elle n'a pas même

eas, & pepererunt filios & filias. Porrò earum nomina, Samaria Oolla, & Jeruſalem Ooliba.

5. *Fornicata eſt igitur ſuper me Oolla, & inſanivit in amatores ſuos, in Aſſyrios propinquantes,*

6. *veſtitos hyacintho, principes, & magiſtratus, juvenes cupidinis, univerſos equites, aſcenſores equorum.*

7. *Et dedit fornicationes ſuas ſuper eos electos, filios Aſſyriorum univerſos, & in omnibus in quos inſanivit, in immunditiis eorum polluta eſt.*

8. *Inſuper & for-*

tente, marquoit le royaume d'Iſrael ou de Samarie, comme le plus grand, & celui où étoit le pavillon, non du Seigneur, mais des idoles; & la plus petite nommé *Ooliba* qui ſignifie, *mon tabernacle eſt dans elle*, marquoit le royaume de Juda, comme le moins étendu, quoique le plus ancien, & où étoit le temple de Dieu.

℣. 5. *expl.* Le royaume d'Iſrael ſe laiſſa corrompre par l'exemple des Aſſyriens, avec qui les Iſraélites firent des alliances, & étant charmés par leurs richeſſes, par l'éclat & le luxe de leurs habits, & par l'appareil pompeux de leurs armées, ils ſe formerent inſenſiblement à leurs mœurs, & à toutes leurs ſuperſtitions.

℣. 7. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'elle adoroit tous leurs dieux

nicationes ſuas, quas habuerat in Ægypto, non reliquit : nam & illi dormierunt cum ea in adoleſcentia ejus, & illi confregerunt ubera pubertatis ejus, & effuderunt fornicationem ſuam ſuper eam.

quitté alors la fornication par laquelle elle s'étoit proſtituée aux Egyptiens ; car ils l'avoient auſſi corrompue dans ſa jeuneſſe, ils avoient deshonoré ſon ſein lorſqu'elle étoit vierge, & ils avoient répandu ſur elle la fornication.

9. *Propterea tradidi eam in manus amatorum ſuorum, in manus filiorum Aſſur, ſuper quorum inſanivit libidine.*

9. C'eſt pourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avoit aimés", entre les mains des Aſſyriens", dont elle avoit été paſſionnée juſqu'à la fureur.

10. *Ipſi diſcooperuerunt ignominiam ejus, filios & filias ejus tulerunt, & ipſam occiderunt gladio : & facta ſunt famoſa mulieres, & judicia perpetraverunt in ea*

10. Ce ſont eux qui ont découvert ſon ignominie", qui ont enlevé ſes fils & ſes filles, qui l'ont tuée elle-même avec l'épée, qui l'ont rendue l'exemple des femmes fameuſes par leurs crimes. *Sup.* 16. 38.

§. 2. *Suite des idolatries de Jeruſalem.*

11. *Quod cùm audiſſet ſoror ejus Ooliba, pluſquàm illa in-*

11. Sa ſœur Ooliba après l'avoir vû punie de la ſorte, a porté encore plus

℣. 9. *expl.* Salmanaſar roi d'Aſſyrie ſous Oſée roi d'Iſrael, prit Samarie, & transfera les Iſraélites dans les villes des Medes. 4. *Reg.* 17. 6.

Ibid. *lettr.* des enfans d'Aſſur.

℣. 10. *autr.* Cela peut ſignifier que le châtiment que Dieu a pris du peuple d'Iſrael par le miniſtere des Aſſyriens, a fait connoître à tout le monde leurs abominations, qui étoient comme cachées auſſi longtems qu'ils étoient dans la proſperité.

loin qu'elle la fureur de ſa paſſion ".

ſanivit libidine, & fornicationem ſuam ſuper fornicationem ſororis ſuæ.

12. Elle s'eſt proſtituée ſans aucune honte aux enfans des Aſſyriens " par une fornication qui a ſurpaſſé encore celle de ſa ſœur : elle s'eſt proſtituée à des officiers de guerre, à des Magiſtrats, qui venoient vers elle avec des habits de differente couleur, à des cavaliers qui étoient montés ſur leurs chevaux, & à de jeunes hommes, qui avoient tous une mine avantageuſe.

12. *Ad filios Aſſyriorum prabuit impudenter, ducibus, & magiſtratibus ad ſe venientibus, indutis veſte variâ, equitibus qui vectabantur equis, & adoleſcentibus formâ cunctis egregiâ.*

13. J'ai vû toutes les deux dans la même voie & dans les mêmes déreglemens ".

13. *Et vidi quòd polluta eſſet via una ambarum.*

14. Et Ooliba a augmenté encore les excès de ſa fornication : & ayant vû des hommes peints ſur la muraille, des ima-

14. *Et auxit fornicationes ſuas : cumque vidiſſet viros depictos in pariete, imagines Chaldæorum ex-*

℣. 11. *expl.* Jeruſalem vit l'enlevement des dix tribus, ſans que la punition de ſa ſœur lui ſervît à ſe corriger & à quitter ſes déreglemens. Car les peines toutes ſeules ne ſont pas capables de changer le cœur : mais la patience du Seigneur à leur égard, par l'abus qu'ils en firent, contribua même à faire croître leur iniquité ; enſorte qu'au lieu que Samarie s'étoit fait des idoles à Dan & à Berſabée, Jeruſalem eut l'impudence d'adorer l'idole de Baal dans le temple de Dieu même.

℣. 12. *expl.* Ce qui ſe doit entendre des idoles qu'adoroient les Aſſyriens. *Voyez la note du verſ.* 5.

℣. 13. *an.* J'ai vû la voie des deux également corrompue.

preſſas coloribus,

15. *& accinctos balteis renes, & tiaras tinctas in capitibus eorum, formam ducum omnium, ſimilitudinem filiorum Babylonis, terræque Chaldæorum, in qua orti ſunt,*

16. *inſanivit ſuper eos concupiſcentiâ oculorum ſuorum, & miſit nuntios ad eos in Chaldæam.*

17. *Cumque veniſſent ad eam filii Babylonis ad cubile mammarum, polluerunt eam ſtupris ſuis, & polluta eſt ab eis, & ſaturata eſt anima ejus ab illis.*

ges des Chaldéens tracées avec des couleurs,

15. qui avoient leurs baudriers ſur leurs reins, & ſur la tête des tiares de differentes couleurs, qui paroiſſoient tous des officiers de guerre, & avoient l'air des enfans de Babylone, & du payis des Chaldéens d'où ils ſont nés;

16. elle s'eſt laiſſé emporter à la concupiſcence de ſes yeux, elle a conçu pour eux une folle paſſion, & elle leur a envoyé ſes ambaſſadeurs en Chaldée ||.

17. Et les enfans de Babylone || étant venus vers elle, & s'étant approchés de la couche de ſa proſtitution ||, ils l'ont deshonorée par leurs infamies, & elle a été corrompue par eux; & ſon ame s'eſt raſſaſiée || *& dégoûtée* d'eux ||.

℣. 16. *expl.* C'eſt-à-dire, que les Juifs de Jeruſalem, quoiqu'ils n'euſſent jamais vû l'idolatrie des Chaldéens, mais qu'ils en euſſent ſeulement entendu parler, ne laiſſerent pas de la deſirer avec beaucoup d'ardeur, & de l'imiter de leur propre mouvement.

℣. 17. *expl.* On peut entendre les dieux que ceux de Babylone adoroient.

Ibid. lettr. *cubile mammarum.* Hebr. *amorum. Expl.* Cette couche marque les temples que ceux de Jeruſalem avoient bâtis aux idoles à l'imitation des Chaldéens, pour ſe proſtituer comme eux à ce culte impie. *Vatab.*

Ibid. *autr.* a aſſouvi avec eux ſa paſſion.

Ibid. *expl.* car les Juifs après s'être alliés aux Aſſyriens

18. Elle a exposé à nud les excès de sa fornication ", & elle a découvert son ignominie ; & je me suis retiré " d'avec elle, comme je m'étois retiré d'avec sa sœur.

18. *Denudavit quoque fornicationes suas, & discooperuit ignominiam suam : & recessit anima mea ab ea, sicut recesserat anima mea à furore ejus.*

19. Car elle a multiplié les crimes de sa fornication en se souvenant des jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'étoit prostituée dans l'Egypte.

19. *Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans dies adolescentiæ suæ, quibus fornicata est in terra Ægypti.*

20. Et elle s'est abandonnée avec fureur à l'impudicité ", pour se joindre à ceux dont la chair est comme la chair des ânes, & dont l'alliance est comme celle qu'on auroit avec les chevaux ".

20. *Et insanivit libidine super concubitum eorum, quorum carnes sunt ut carnes asinorum, & sicut fluxus equorum, fluxus eorum.*

21. Et vous avez renouvellé les crimes de votre jeunesse, lorsque votre sein a été deshonoré dans l'Egypte, & que votre virginité y a été corrompue.

21. *Et visitasti scelus adolescentiæ tuæ, quando subacta sunt in Ægypto ubera tua, & confracta sunt mamma pubertatis tuæ.*

& aux Chaldéens, les quitterent pour s'allier avec le roi d'Egypte.

℣. 18. *expl.* elle a adoré publiquement les idoles.

Ibid. *lettr.* mon ame s'est retirée, *pour* je me suis retiré. *Hebraïs.* Vatab.

℣. 20. *expl.* à l'idolatrie. *Voyez chap.* 16. 26.

Ibid. *expl.* qui sont des peuples des plus attachés à l'idolatrie. *Synops.*

§. 3. *Dieu va punir les crimes de Jeruſalem.*

22. *Propterea, Ooliba, hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ſuſcitabo omnes amatores tuos contra te, de quibus ſatiata eſt anima tua : & congregabo eos adverſum te in circuitu :*

22. C'eſt pourquoi, ô Ooliba, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais ſuſciter contre vous tous ceux que vous aimiez, dont votre ame s'eſt raſſaſiée *juſqu'à vous en dégoûter* ", & je les raſſemblerai contre vous de toutes parts :

23. *Filios Babylonis, & univerſis Chaldæos, nobiles, tyrannoſque & principes, omnes filios Aſſyriorum, juvenes formâ egregiâ, duces & magiſtratus univerſos, principes principum, & nominatos aſcenſores equorum :*

23. *Je raſſemblerai* les enfans de Babylone, les plus illuſtres d'entre les Chaldéens, les Souverains & les Princes, tous les enfans d'Aſſyrie, les jeunes hommes les mieux faits, les chefs & les principaux officiers de guerre; les Princes des Princes, & les plus conſiderables d'entre tous ceux qui montent à cheval ;

24. *Et venient ſuper te inſtructi curru & rotâ, multitudo populorum ; loricâ, & clypeo, & galeâ armabuntur contra te undique : & dabo co-*

24. ils viendront à vous avec une multitude de roues & de chariots ", avec une foule de peuples, & ils vous attaqueront de toutes parts, étant armés de cuiraſſes, de boucliers

℣. 22. *expl.* Les habitans de Jeruſalem après s'être unis avec les Aſſyriens & les Chaldéens par des liens ſi étroits, les quitterent pour s'allier au roi d'Egypte. Et Dieu ſe ſervant alors pour punir leur idolatrie, de ceux mêmes qu'ils avoient aimés juſqu'à adorer leurs dieux, rendit ces peuples barbares les executeurs de ſa juſtice contre ſon peuple.

℣. 24. *autr.* de chariots & d'autres voitures.

& de casques. Je leur donnerai le pouvoir de vous juger, & ils vous jugeront selon leurs loix ".

ram eis judicium, & judicabunt te judiciis suis.

25. Je les rendrai les executeurs de ma colere contre vous, & ils l'exerceront dans leur fureur. Ils vous couperont le nez & les oreilles "; & ce qui restera *de votre peuple*, tombera par l'épée. Ils prendront vos fils & vos filles, & le feu dévorera tout ce qui sera resté de vous.

25. *Et ponam zelum meum in te, quem exercent tecum in furore: nasum tuum, & aures tuas præcident: & qua remanserint, gladio concident: ipsi filios tuos, & filias tuas capient, & novissimum tuum devorabitur igni.*

26. Ils vous dépouilleront de vos vêtemens, ils vous enleveront vos meubles précieux.

26. *Et denudabunt te vestimentis tuis, & tollent vasa gloriæ tuæ.*

27 Je ferai cesser vos crimes dans vous, & la fornication que vous avez apprise en Egypte. Vous ne leverez plus vos yeux vers ces idoles ", & vous ne vous souviendrez plus de l'Egypte.

27. *Et requiescere faciam scelus tuum de te, & fornicationem tuam de terra Ægypti: nec levabis oculos tuos ad eos, & Ægypti non recordaberis amplius.*

§. 4. *Jerusalem livrée à ses ennemis.*

28. Car voici ce que

28. *Quia hæc dicit*

℣ 24. *expl.* ils exerceront sur vous tous les châtimens qu'il leur plaira, parceque vous serez livrés à leur puissance. *Menoch.*

℣. 25. *expl.* Ils vous traiteront comme ont fait une adultere, & une femme que l'on a surprise dans le crime: ce qui marque que la puissance & la dignité royale leur seroient ôtées, & qu'ils seroient dépouillés de tout cet éclat qui les rendoit agréables.

℣. 27. lettr. *ad eos*, i. e. *ad idola.* **Expl.** Vous ne les adorerez plus. *Menoch.*

Dominus Deus : Ecce ego tradam te in manus eorum, quos odisti ; in manus, de quibus ſatiata eſt anima tua.

dit le Seigneur *votre* Dieu: Je vais vous livrer entre les mains de ceux que vous haiſſez, entre les mains de ceux dont votre ame s'eſt raſſaſiée *juſqu'à vous en dégoûter.*

29. *Et agent tecum in odio, & tollent omnes labores tuos, & dimittent te nudam, & ignominiâ plenam, & revelabitur ignominia fornicationum tuarum, ſcelus tuum, & fornicationes tuæ.*

29. Ils vous traiteront avec haine, ils enleveront tous vos travaux, ils vous laiſſeront toute nue & pleine d'ignominie, & la honte de votre fornication, vos crimes, & vos infamies ſeront découvertes.

30. *Fecerunt hæc tibi, quia fornicata es poſt gentes, inter quas polluta es in idolis earum.*

30. Ils vous traiteront[ll] de cette ſorte, parceque vous vous êtes proſtituée aux nations, parmi leſquelles vous vous êtes ſouillée par le culte de leurs idoles.

31. *In via ſororis tuæ ambulaſti, & dabo calicem ejus in manu tua.*

31. Vous avez marché dans la voie de votre ſœur, & je vous mettrai en la main la coupe dont elle a bu[ll].

32. *Hæc dicit Dominus Deus : Calicem ſororis tuæ bibes profundum & latum :*

32. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Vous boirez de la coupe de votre ſœur, de cette coupe

℣. 30. lettr. *Fecerunt*, préterit pour le futur.

℣. 31. *expl.* On a déja remarqué que ce mot de *calix*, ſe prend ſouvent pour les peines & les afflictions : cela ſignifie ; Je vous ferai ſouffrir les mêmes peines que ſouffre votre ſœur Samarie avec ſes dépendances.

large & profonde ″ ; & vous deviendrez l'objet des insultes & des railleries des hommes.

eris in derisum, & in subsannationem, quæ est capacissima.

33. Vous serez enivrée par cette coupe : vous serez remplie de douleur par cette coupe d'affliction & de tristesse, par cette coupe de votre sœur Samarie.

33. *Ebrietate & dolore repleberis : calice mœroris, & tristitiæ, calice sororis tuæ Samariæ.*

34. Vous la boirez & vous la vuiderez jusqu'à la lie, vous en mangerez même les morceaux rompus ″, & vous vous déchirerez le sein *dans votre douleur* ; parceque c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

34. *Et bibes illum : & epotabis usque ad fæces, & fragmenta ejus devorabis, & ubera tua lacerabis : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.*

§. 5. *Le Seigneur va les abandonner.*

35. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque vous m'avez oublié, & que vous m'avez rejetté derriere vous ″ portez aussi votre crime énorme ″, & le poids de votre fornication.

35. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia oblita es mei, & projecisti me post corpus tuum, tu quoque porta scelus tuum, & fornicationes tuas.*

℣. 32. *expl.* La largeur de la coupe, dit S. Jerôme, marque la durée de la captivité, & que les captifs seront dispersés dans des payis fort vastes : la profondeur signifie la grandeur des peines qu'ils y devoient souffrir.

℣. 34. *expl.* comme font souvent ceux qui ont bu avec excès. *Grot.*

℣. 35. *lettr.* derriere votre dos.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, les supplices & les peines que vous avez meritées à cause de vos crimes & de votre impieté.

36. *Et ait Dominus ad me, dicens: Fili hominis, numquid judicas Oollam & Ooliban, & annuntias eis ſcelera earum?*

37. *Quia adulterata ſunt, & ſanguis in manibus earum, & cum idolis ſuis fornicatæ ſunt: inſuper & filios ſuos, quos genuerunt mihi, obtulerunt eis ad devorandum.*

38. *Sed & hoc fecerunt mihi: Polluerunt ſanctuarium meum in die illa: & ſabbata mea profanaverunt.*

39. *Cumque immolarent filios ſuos idolis ſuis, & ingrederentur ſanctuarium meum in die illa ut polluerent illud: etiam hæc fecerunt in medio domûs meæ.*

36. Le Seigneur me dit auſſi : Fils-de-l'homme, ne jugerez-vous point Oolla & Ooliba ″ ; & ne leur declarerez-vous point leurs méchancetés ?

37. Car ce ſont des femmes adulteres qui ont les mains pleines de ſang, & qui ſe ſont proſtituées à leurs idoles. Elles ont pris mêmes les enfans qu'elles avoient engendrés pour moi ″, & elles les ont offerts à leurs idoles qui les ont dévorés.

38. Mais elles m'ont fait encore cet outrage : Elles ont violé en ce jour-là mon ſanctuaire ″ ; elles ont profané mes *jours de* ſabbat.

39. Et lorſqu'elles ſacrifioient leurs enfans à leurs idoles, & qu'elles entroient dans mon ſanctuaire en ce jour-là pour le profaner : elles m'ont fait même cette injure au lieu de ma maiſon ″.

℣. 36. *Voyez c. 20. 4.*

℣. 37. *expl.* C'eſt à dire, qui devoient m'appartenir, comme étant nés de mes épouſes ; mais au-lieu de me les donner, elles les ont fait devorer par le feu en l'honneur de leurs idoles.

℣. 38. *expl.* en mettant l'idole de Baal dans le temple même de Dieu.

℣. 39. *expl.* non ſeulement ils ont profané mes jours de ſabbat, mais ils ont commis toutes leurs profana-

40. Elles ont fait chercher des hommes qui venoient de bien loin, auſquels elles avoient envoyé des ambaſſadeurs ‖ : & lorſqu'ils ſont venus, pour les mieux recevoir, vous avez eu ſoin de vous laver, vous avez mis du fard ſur votre viſage, & vous vous êtes parée de vos ornemens les plus précieux.

40. *Miſerunt ad viros venientes de longè, ad quos nuntium miſerant : itaque ecce venerunt : quibus te lavaſti, & circumliniſti ſtibio oculos tuos, & ornata es mundo muliebri.*

41. Vous vous êtes repoſée ſur un lit parfaitement beau, & on a mis devant vous une table ornée magnifiquement. On a fait brûler deſſus mes encens & mes parfums ‖.

41. *Sediſti in lecto pulcherrimo, & menſa ornata eſt ante te : thymiama meum, & unguentum meum poſuiſti ſuper eam.*

42. On y entendoit la voix d'une multitude de gens qui étoient dans la joie ; & choiſiſſant quelques-uns de cette foule d'hommes qu'on faiſoit venir du deſert ‖, elles leur mettoient des braſſe-

42. *Et vox multitudinis exultantis erat in ea : & in viris qui de multitudine hominum adducebantur, & veniebant de deſerto, poſuerunt armillas in manibus*

tions au milieu de ma maiſon & de mon temple. *Hieron. Synopſ.*

℣ 40. *expl.* Il répete ſouvent les mêmes choſes, avec quelque petit changement, pour les mieux imprimer dans l'eſprit. Il parle encore des Chaldéens. *Synopſ.*

℣. 41. *expl.* Au lieu de vous ſervir, comme vous deviez, de ces parfums pour m'honorer, vous les avez fait ſervir à la proſtitution de votre idolatrie. *Hieron. Vatab.*

℣. 42. *expl.* Jeruſalem ſuivoit les ſuperſtitions, non ſeulement des Aſſyriens, mais encore de pluſieurs peuples qui étoient du côté du deſert ; *i. e.* de l'Arabie. *Synopſ.*

eorum , & coronas ſpecioſas in capitibus eorum.

lets aux mains , & des couronnes éclatantes ſur la tête.

43. *Et dixi ei , quæ attrita eſt in adulteriis : Nunc fornicabitur in fornicatione ſua etiam hæc.*

43. Je dis alors de cette femme " qui a vieilli dans l'adultere : Cette proſtituée continuera encore maintenant à s'abandonner à ſes deſordres.

44. *Et ingreſſi ſunt ad eam quaſi ad mulierem meretricem : ſic ingrediebantur ad Oollam & Ooliham , mulieres nefarias.*

44. Ils ſont entrés chez elle comme on entre chez une femme débauchée. C'eſt ainſi qu'ils ſont entrés chez ces femmes perdues & criminelles Oolla & Ooliba.

45. *Viri ergo juſti ſunt : hi judicabunt eas judicia adulterarum , & judicio effundentium ſanguinem : quia adulteræ ſunt , & ſanguis in manibus earum.*

45. Ces hommes ſeront donc à l'égard d'elles *les miniſtres* de ma juſtice " , & ce ſeront eux qui les jugeront comme on juge les adulteres , comme on juge celles qui répandent le ſang ; parceque ce ſont des adulteres , & que leurs mains ſont pleines de ſang.

46. *Hæc enim dicit Dominus Deus : Adduc ad eas multitudinem , & trade eas*

46. Car voici ce que dit le Seigneur *vo.re* Dieu : Faites venir contre ces deux femmes proſtituées "

℣. 43. *expl.* Oolla , *ou* Ooliba , Jeruſalem , ou Samarie , *ou* , l'une & l'autre. *Hieron.*

℣. 45. *lettr.* ſeront juſtes. *Expl.* parcequ'ils ſeront les executeurs de la juſte vengeance de Dieu : *ou* cela marque qu'en comparaiſon des Juifs ils paroîtroient juſtes. *Voyez plus haut* 16. 51.

℣. 46. *lettr.* contre elles.

une multitude d'hommes, & livrez-les en proie dans ce tumulte de guerre.

47. Que les peuples prennent des pierres, & les lapident ″ ; qu'ils les percent de leurs épées ; qu'ils tuent leurs fils & leurs filles ; qu'ils mettent le feu dans leurs maiſons, & qu'ils les brûlent.

48. C'eſt ainſi que j'abolirai les crimes de deſſus la terre, & que toutes les femmes apprendront à n'imiter pas les abominations ″ de celle-ci.

49. Et *vos ennemis* feront retomber ſur vous votre crime ; vous porterez le peché de vos idoles ″ ; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur *votre* Dieu.

in tumultum & in rapinam ;

47. *& lapidentur lapidibus populorum, & confodiantur gladiis eorum : filios & filias earum interficient, & domos earum igne ſuccendent.*

48. *Et auferam ſcelus de terra, & diſcent omnes mulieres, ne faciant ſecundùm ſcelus earum.*

49. *Et dabunt ſcelus veſtrum ſuper vos, & peccata idolorum veſtrorum portabitis : & ſcietis quia ego Dominus Deus.*

℣. 47. *expl.* Il fait alluſion à ce qu'ordonnoit la loi contre les adulteres.

℣. 48. *lettr.* le crime. *Hebr.* l'infamie.

℣. 49. *expl.* la peine dûe pour le peché de votre idolatrie. *Synopſ.*

CHAPITRE XXIV.

§. 1. *Marmite bouillante. Figure de la tribulation dont Jeruſalem va être accablée.*

1. *ET factum eſt verbum Domini ad me, in anno nono, in menſe decimo, decimâ die menſis, dicens :*

1. LE dixiéme jour du dixiéme mois de la neuviéme année[//], le Seigneur m'adreſſa ſa parole, & me dit : L'an du monde 3414. avant J.C. 590.

2. *Fili hominis, ſcribe tibi nomen diei hujus, in qua confirmatus eſt rex Babylonis adverſum Jeruſalem hodie.*

2. Fils-de-l'homme, marquez bien ce jour, & écrivez-le ; parceque c'eſt en ce jour que le roi de Babylone a raſſemblé ſes troupes devant Jeruſalem[//].

3. *Et dices per proverbium ad domum irritatricem parabolam, & loquêris ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Pone ollam : pone, inquam, & mitte in eam aquam.*

3. Vous parlerez en figure à la maiſon d'Iſrael, qui ne ceſſe point de m'irriter ; & vous lui direz cette parabole : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Mettez une marmite ſur le feu ; mettez, dis-je, une chaudiere, & de l'eau dedans[//] ;

℣. 1. *expl.* depuis la captivité du roi Joachin, & du regne de Sedecias.

℣. 2. *expl.* C'eſt-à-dire, que ce fut en ce jour-là que les Chaldéens mirent le ſiege devant la ville de Jeruſalem ; ce que Dieu fit auſſi connoître le même jour à Ezechiel qui étoit captif à Babylone.

℣. 3. *expl.* On a déja vû dans Jeremie la même figure *ch.* 1. 13. & on a remarqué ci-devant *ch.* 11. 3. que Jeruſalem eſt comparée à une chaudiere, & ſes habitans à la chair qu'on met dedans.

4. rempliſſez-la de viande de tous les meilleurs endroits ; mettez-y la cuiſſe, l'épaule, les morceaux choiſis & pleins d'os ".

4. *Congere fruſta ejus in eam, omnem partem bonam, femur & armum, electa & oſſibus plena.*

5. Prenez la chair des bêtes les plus graſſes, mettez au-deſſous les os les uns ſur les autres ; faites-la bouillir à gros bouillons " juſqu'à faire cuire les os mêmes au milieu de la chaudiere.

5. *Pinguiſſimum pecus aſſume, compone quoque ſtrues oſſium ſub ea : efferbuit coctio ejus, & diſcocta ſunt oſſa illius in medio ejus.*

6. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Malheur à la ville de ſang ", qui eſt comme une marmite toute enrouillée dont la rouille n'eſt point ſortie " ; jettez toutes les pieces de viande qui y ſont " les unes après les autres, ſans qu'on jette le ſort ſur ſes habitans ".

6. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Væ civitati ſanguinum, ollæ, cujus rubigo in ea eſt, & rubigo ejus non exivit de ea : per partes & per partes ſuas ejice eam, non cecidit ſuper eam ſors.*

℣. 4. *expl.* Ce qui marquoit tous les habitans de Jeruſalem, depuis les plus grands & les plus puiſſans juſqu'aux plus petits.

℣. 5. Hebr. *bullire fac*, &c.

℣. 6. *expl.* à Jeruſalem.

Ibid. *expl.* qui pour cette raiſon ſera jettée dans le feu, comme Jeruſalem fut brûlée en effet par les Chaldéens. Car la rouille de cette marmite figuroit la grande malice des habitans de cette ville, qui au milieu même de tous ces tourmens, ont toujours perſeveré dans l'impieté qui leur avoit attiré la juſte vengeance de Dieu.

Ibid. *expl.* comme les habitans de Jeruſalem en furent ainſi tous chaſſés.

Ibid *expl.* comme lorſque l'on veut ſauver au-moins ceux que le ſort favoriſera ; car nul n'échappera de Jeruſalem.

7. *Sanguis enim ejus in medio ejus eſt, ſuper limpidiſſimam petram effudit illum: non effudit illum ſuper terram ut poſſit operiri pulvere.*

7. Car ſon ſang eſt au milieu d'elle, elle l'a répandu ſur les pierres les plus luiſantes & les plus polies ″, & non ſur la terre, où il auroit pu être couvert de pouſſiere.

8. *Ut ſuperinducerem indignationem meam, & vindictâ ulciſcerer: dedi ſanguinem ejus ſuper petram limpidiſſimam, ne operiretur.*

8. Pour faire donc tomber mon indignation ſur elle, & pour me venger d'elle ſelon qu'elle le mérite, j'ai répandu ″ ſon ſang ſur les pierres les plus luiſantes; afin qu'il n'y ait rien qui le couvre.

9. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Va civitati ſanguinum, cujus ego grandem faciam pyram.*

9. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Malheur à la ville de ſang, dont je ferai un grand bûcher. *Nah. 3. 1. Hab. 2. 12.*

10. *Congere oſſa, quæ igne ſuccendam: conſumentur carnes, & coquetur univerſa compoſitio, & oſſa tabeſcent.*

10. Mettez les os les uns ſur les autres ″; afin que je les faſſe brûler dans le feu. La chair ſera conſumée. On en arrangera toutes les pieces, & on les fera cuire enſemble, & les os ſeront réduits à rien ″.

11. *Pone quoque eam ſuper prunas va-*

11. Mettez auſſi la chaudiere vuide ſur les

℣. 7. *expl.* afin qu'il fût vû de tout le monde, & que la terre & la pouſſiere ne le pût cacher: cela marque que les homicides s'y commettoient publiquement. *Hieron.*

℣. 8. *autr.* je répandrai, *prétérit pour le futur.*

℣. 10. *Hebr. Grec. Chald.* Ramaſſez du bois.

Ibid. *autr.* Toute la chair ſera conſumée, & on fera cuire enſemble toutes les pieces, juſqu'à faire fondre les os.

charbons ardens, afin qu'elle s'échauffe, que l'airain ſe brûle, que ſon ordure ſe fonde au-dedans, & que ſa rouille ſe conſume ||.

cuam, ut incaleſcat, & liqueſiat æs ejus: & confletur in medio ejus inquinamentum ejus, & conſumatur rubigo ejus:

12. On s'eſt efforcé avec grande peine de la nettoyer, mais la rouille y eſt ſi enracinée, qu'elle n'en a pu même ſortir par le feu.

12. *Multo labore ſudatum eſt, & non exivit de ea nimia rubigo ejus, neque per ignem.*

13. Votre impureté eſt execrable, parceque j'ai voulu vous purifier, & que vous n'avez point quitté vos ordures || : mais vous ne deviendrez point pure non plus, avant que j'aie ſatisfait mon indignation en vous *puniſſant* ||.

13. *Immunditia tua execrabilis: quia mandare te volui, & non es mandata à ſordibus tuis; ſed nec mundaberis priùs, donec quieſcere faciam indignationem meam in te.*

14. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé. *Le tems* eſt venu, je m'en

14. *Ego Dominus locutus ſum: Veniet: & faciam: non tran-*

℣. 11. *expl.* Cela marque qu'après que les habitans de Jeruſalem, dont la grande malice eſt comparée à la rouille de la marmite, ſeront exterminés par l'épée, ou emmenés captifs, la ville même ſera conſumée par le feu.

℣. 13. *expl.* C'eſt de même que s'il lui diſoit : Je vous ai donné ma loi, j'ai inſtitué pluſieurs ſacrifices en votre faveur, j'ai eu ſoin de vous envoyer divers Prophetes, je vous ai exhorté à la piété par mes promeſſes, & détournée du peché par mes menaces, & par les peines dont je vous ai affligée. Toutes ces choſes devoient vous ſervir à vous purifier de vos ſouillures, & cependant vous n'en êtes point devenue plus pure. *Eſtius in hunc locum.*

Ibid. *expl.* Dieu fait ſeulement entendre par cette expreſſion, qu'il ne ceſſeroit point de ſatisfaire ſa fureur, que cette ville ne fût tout-à-fait détruite. *Eſtius hic.*

feam, nec parcam, nec placabor juxta vias tuas, & juxta adinventiones tuas judicabo te, dicit Dominus.

vais agir. Je ne laiſſerai plus les fautes impunies; je ne pardonnerai plus; je ne m'appaiſerai plus: mais je vous jugerai ſelon vos voies & ſelon le déreglement de vos œuvres, dit le Seigneur.

§. 2. *Mort de la femme d'Ezechiel. Figure de la mort de Jeruſalem.*

15. *Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens:*

15. Le Seigneur me dit encore ces paroles:

16. *Fili hominis, ecce ego tollo à te deſiderabile oculorum tuorum in plaga: & non planges, neque plorabis, neque fluent lacryma tua.*

16. Fils-de-l'homme, je vais vous frapper d'une plaie, & vous ravirai ce qui eſt le plus agréable à vos yeux // : mais vous ne ferez point de plaintes funebres; vous ne pleurerez point; & les larmes ne couleront plus ſur votre viſage.

17. *Ingemiſce tacens, mortuorum luctum non facies: corona tua circumligata ſit tibi, & calceamenta tua erunt in pedibus tuis [illegible]c amictu ora velabis, nec cibos lugentium comedes.*

17. Vous ſoupirerez en ſecret, & vous ne ferez point le deuil comme on fait pour les morts. Votre couronne demeurera liée ſur votre tête //, & vous aurez vos ſouliés à vos pieds. Vous ne vous couvrirez point le viſage, & vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui ſont dans le deuil.

℣. 16. *expl.* votre femme.

℣. 17. *expl.* Les Prêtres avoient comme une eſpece de

18. Je parlai donc le matin au peuple ", & le ſoir ma femme mourut. Le lendemain au matin je fis ce que Dieu m'avoit ordonné.

18. *Locutus ſum ergo ad populum manè, & mortua eſt uxor mea veſperè, fecique manè ſicut præceperat mihi.*

19. Alors le peuple me dit : Pourquoi ne nous découvrez-vous pas ce que ſignifie ce que vous faites ?

19. *Et dixit ad me populus : Quare non indicas nobis, quid iſta ſignificent, quæ tu facis ?*

20. Je leur répondis : Le Seigneur m'a adreſſé ſa parole, & m'a dit : Dites à la maiſon d'Iſrael :

20. *Et dixi ad eos : Sermo Domini factus eſt ad me, dicens : Loquere domui Iſrael :*

21. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais profaner mon ſanctuaire dont vous faites l'ornement ſuperbe de votre empire", qui eſt ce que vos yeux aiment le plus, & l'objet des craintes de votre ame. Vos fils & vos filles qui ſeront reſtées tomberont par l'épée ",

21. *Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego polluam ſanctuarium meum, ſuperbiam imperii veſtri, & deſiderabile oculorum veſtrorum, & ſuper quo pavet anima veſtra. Filii veſtri, & filiæ veſtræ, quas reliquiſtis, gladio cadent.*

couronne ſur leur tiare ſacerdotale. *autr.* vous ne couperez point vos cheveux comme font ceux qui pleurent

℣. 18. *expl.* Je lui dis ce que Dieu me venoit de dire, & pour confirmer mes prédictions, ma femme mourut le jour même ſur le ſoir.

℣. 21. *expl.* Rien en effet n'eſt plus capable d'irriter Dieu que l'abus des choſes ſaintes, dont on prétend tirer avantage pour ſa propre gloire. Ainſi Dieu en profanant & expoſant ſon temple à l'impieté des Barbares, ne fit que punir la premiere profanation que ſon peuple en avoit faite, tant par ſon orgueil, que par ſon idolatrie.

Ibid. *autr.* ſeront paſſées au fil-de-l'épée.

22. *Et facietis ſicut feci : Ora amictu non velabitis , & cibos lugentium non comedetis.*

22. & vous ferez comme j'ai fait : Vous ne vous couvrirez point le viſage, & vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui ſont dans le deuil.

23. *Coronas habebitis in capitibus veſtris , & calceamenta in pedibus , non plangetis neque flebitis , ſed tabeſcetis in iniquitatibus veſtris , & unuſquiſque gemet ad fratrem ſuum.*

23. Vous aurez des couronnes ſur vos têtes & des ſouliés à vos pieds. Vous ne ferez point de plaintes funebres, & vous ne verſerez point de larmes : mais vous ſecherez dans vos iniquités : & chacun de vous regardant ſon frere , jettera de grands ſoupirs.

24. *Eritque Ezechiel vobis in portentum : juxta omnia quæ fecit , facietis cùm venerit iſtud : & ſcietis quia ego Dominus Deus.*

24. Ezechiel vous ſera un ſigne pour l'avenir. Vous ferez toutes les mêmes choſes qu'il a faites lorſque ce *tems* ſera arrivé ; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur *votre* Dieu ℣.

25. *Et tu , fili hominis , ecce in die , quâ tollam ab eis fortitudinem eorum , & gaudium dignitatis ,*

25. Vous donc , fils-de-l'homme , quand ce jour ſera venu auquel je leur ôterai leur force ℣ , & la joie que leur donnoit *ce*

℣. 24. *expl.* Tout cela marque , ſelon S. Jerôme , que les Juifs ſeroient tellement frappés par l'embraſement de leur ville & de leur temple , & par le renverſement de tout le royaume , qu'ils n'auroient pas la liberté de ſonger à la perte particuliere de leurs proches , ni même de témoigner trop ouvertement leur deuil , depeur d'offenſer les victorieux.

℣. 25. *expl.* la royauté.

qui faiſoit leur gloire & leur dignité " que je leur ravirai ce que leurs yeux aimoient le plus " ce qui faiſoit " le repos de leurs ames, *c'eſt-à-dire*, leurs fils & leurs filles;

& deſiderium oculorum eorum, ſuper quo requieſcunt anima eorum, filios & filias eorum:

26. en ce jour-là lorſqu'un homme qui ſera échapé du peril viendra vous dire des nouvelles *de Jeruſalem*,

26. *In die illa cùm venerit fugiens ad te, ut annuntiet tibi.*

27. quand ce jour-là, dis-je, ſera arrivé, votre bouche s'ouvrira pour parler avec celui qui ſera échapé par la fuite: vous parlerez: & vous ne demeurerez plus dans le ſilence; vous leur ſerez un ſigne pour l'avenir ", & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

27. *In die, inquam, illa aperietur os tuum cum eo qui fugit: & loquêris, & non ſilebis ultrà: eriſque eis in portentum, & ſcietis quia ego Dominus.*

℣. 25. *expl.* le temple.
Ibid. leurs femmes.
Ibid. *autr.* ſur quoi ils fondoient, &c.

℣. 27. *expl.* Dieu qui avoit défendu à Ezechiel de faire des plaintes lugubres ſur la mort de ſa femme, lui témoigne ici qu'il doit plutôt les reſerver pour le tems auquel on viendroit lui annoncer la deſtruction de Jeruſalem dont la mort de ſa femme étoit une figure. Ce ſera *alors*, lui dit le Seigneur, *que vous ouvrirez* librement *la bouche pour parler*, & pour faire voir que vous aviez veritablement prédit tout ce que cet homme declarera être arrivé dans la Paleſtine. Et vous convaincrez tous les incredules de la verité & de la juſtice de l'accompliſſement de toutes vos prédictions. Ils ſe porteront alors à vous regarder avec reſpect comme un Prophete, & vos paroles auſſi-bien que vos actions comme de vraies propheties. *Hieron.*

CHAPITRE

CHAPITRE XXV.

§. 1. *Prophetie contre les Ammonites.*

1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, pone faciam tuam contra filios Ammon, & prophetabis de eis.*

3. *Et dices filiis Ammon : Audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd dixiſti : Euge, euge, ſuper ſanctuarium meum, quia pollutum eſt ; & ſuper terram Iſrael, quoniam deſolata eſt ; & ſuper domum Juda, quoniam ducti ſunt in captivitatem :*

4. *idcircò ego tradam te filiis orienta-*

1. LE Seigneur me parla encore de cette ſorte :

2. Fils-de-l'homme, tournez votre viſage contre les enfans d'Ammon, & prophetiſez contr'eux ;

3. & vous direz aux enfans d'Ammon : Ecoutez la parole du Seigneur *votre* Dieu. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque vous avez jetté des cris de joie // contre mon ſanctuaire lorſqu'il a été profané ; contre la terre d'Iſrael lorſqu'elle a été déſolée ; & contre la maiſon de Juda lorſqu'ils ont été emmenés captifs :

4. je vous livrerai aux peuples d'orient //, afin

℣. 3. lettr. *Euge, euge.*

℣. 4. *expl.* Ces peuples de l'orient ſont proprement les Arabes, qui nourriſſoient un grand nombre de beſtiaux : c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt marqué ici que ces peuples viendroient parquer & dreſſer leurs tentes dans le payis des Ammonites, & que Dieu rendroit la ville de Rabbath leur capitale, la demeure des chameaux. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe attribuer cette ruine des Ammonites aux Chaldéens & au roi Nabuchodonoſor ; parcequ'il s'étoit alors rendu maître de l'Arabie, & qu'ainſi les Arabes étoient unis à ce Prince dans ſes guerres.

que vous deveniez leur heritage ; & ils établiront ſur votre terre les parcs de leurs troupeaux, & ils y dreſſeront leurs tentes : ils mangeront eux-mêmes vos blés, & ils boiront votre lait.

libus in hæreditatem ; & collocabunt caulas ſuas in te, & ponent in te tentoria ſua : ipſi comedent fruges tuas, & ipſi bibent lac tuum.

5. J'abandonnerai Rabbath pour être la demeure des chameaux, & *le payis* des enfans d'Ammon pour être la retraite des beſtiaux ; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

5. *Daboque Rabbath in habitaculum camelorum, & filios Ammon in cubile pecorum : & ſcietis quia ego Dominus.*

6. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque vous avez battu des mains, & frappé du pied ", & que vous vous êtes réjouis de tout votre cœur, en voyant les maux de la terre d'Iſrael ;

6. *Quia hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd plauſiſti manu, & percuſſiſti pede, & gaviſa es ex toto affectu ſuper terram Iſrael :*

7. j'étendrai ma main ſur vous, je vous livrerai en proie aux nations, je vous ferai paſſer au fil de l'épée, je vous effacerai du nombre des peuples, je vous exterminerai de deſſus la terre, je vous reduirai en poudre ; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

7. *idcircò ecce ego extendam manum meam ſuper te, & tradam te in direptionem gentium, & interficiam te de populis, & perdam de terris, & conteram : & ſcies quia ego Dominus.*

§. 2. *Prophetie contre les Moabites.*

8. Voici ce que dit le

8. *Hæc dicit Do-*

". 6. *expl.* pour marquer votre joie.

minus Deus : Pro eo quòd dixerunt Moab & Seir : Ecce ſicut omnes gentes, domus Juda.

Seigneur *votre* Dieu : Parceque Moab & Seïr ″ ont dit : Enfin la maiſon de Juda eſt devenue comme toutes les autres nations″.

9. *Idcircò ecce ego aperiam humerum Moab de civitatibus, de civitatibus, inquam, ejus, & de finibus ejus, inclytas terræ Bethjeſimoth & Beelmeon & Cariathaim,*

9. Pour cela vous allez voir que j'ouvrirai ce qu'il y a de plus fort ″ dans Moab, j'ouvrirai ſes villes, les plus belles villes de ſes provinces & de ſon payis, Bethjeſimoth, Béelmeon & Cariathaïm :

10. *filiis orientis cum filiis Ammon, & dabo eam in hereditatem : ut non ſit ultrà memoria filiorum Ammon in gentibus.*

10. *je les ouvrirai, dis-je,* aux peuples de l'orient ″ ; je traiterai les Moabites comme j'ai traité les enfans d'Ammon. Je leur livrerai Moab pour être leur heritage ; afin qu'à l'avenir le nom des enfans d'Ammon ſoit effacé de la mémoire des peuples ;

11. *Et in Moab faciam judicia : & ſciem quia ego Dominus.*

11. & que j'exerce auſſi ſur Moab *la rigueur de* mes jugemens ; & ils ſçauront alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

℣. 8. *expl.* L'Idumée, où habitoient les deſcendans d'Eſaü qui fut auſſi nommé Seïr, parcequ'il étoit tout couvert de poil.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'ils n'ont ni un Dieu plus puiſſant ou plus favorable, ni aucun autre avantage au-deſſus des autres nations ; puiſqu'ils ſont ſujets aux mêmes calamités, & aſſujettis auſſi bien qu'elles aux Chaldéens. *Menoch.*

℣. 9. *lettr.* l'épaule. *Expl.* Ce qui ſert de rempart, & comme d'épaulement à tout le reſte. *Vatab.*

℣. 10. *expl.* aux Chaldéens, *Voyez* v. 4.

§. 3. *Prophetie contre les Iduméens.*

12. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque l'Idumée s'eſt ſatisfaite en ſe vengeant des enfans de Juda", & qu'elle eſt tombée dans le peché en ſouhaitant avec ardeur de ſe venger d'eux ;

13. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : J'étendrai ma main ſur l'Idumée, j'en exterminerai les hommes & les bêtes, je la réduirai en un deſert du côté du midi, & ceux qui ſont à Dedan " periront par l'épée.

14. J'exercerai ma vengeance ſur l'Idumée par la main de mon peuple d'Iſrael", & ils traite-

12. *Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd fecit Idumæa ultionem ut ſe vindicaret de filiis Juda, peccavitque delinquens, & vindictam expetivit de eis ;*

13. *idcircò hæc dicit Dominus Deus. Extendam manum meam ſuper Idumæam, & auferam de ea hominem & jumentum, & faciam eam deſertam ab auſtro : & qui ſunt in Dedan, gladio cadent.*

14. *Et dabo ultionem meam ſuper Idumæam per manum populi mei Iſrael : &*

℣. 12. *expl.* Les Iduméens avoient voulu ſe venger de l'injure qu'ils croyoient avoir reçue des Juifs, ſoit lorſque Jacob avoit enlevé la benediction à Eſaü, ſoit lorſque les rois de Juda depuis David juſqu'à Joakim fils de Joſaphat les avoient tenus aſſujettis. C'eſt pour cela qu'ils ſe joignirent aux Chaldéens lorſque ceux-ci aſſiegerent Jeruſalem ; qu'ils tuerent tous ceux d'entre les Juifs qui s'enfuirent ; & qu'après que les Juifs eurent été emmenés en captivité ou tués par les Chaldéens, ils s'emparerent de la Judée conjointement avec les Ammonites qui la regardoient comme une terre qui leur appartenoit. *Voyez Jerem.* 49. 1. *& Abdias v.* 14.

℣. 13. *Hebr.* depuis Theman juſqu'à Dedan. *Expl.* c'étoient deux villes conſiderables de l'Idumée ; ſituées aux deux extremités du payis, l'une au midi, l'autre au ſeptentrion. *Synopſ.*

℣. 14. *expl.* C'eſt ce que l'on peut entendre être arrivé long-tems après, lorſque Judas Machabée ſubjugua les en-

facient in Edom juxta iram meam, & furorem meum: & scient vindictam meam, dicit Dominus Deus.

ront Edom ſelon ma colere & ma fureur : & les Iduméens ſçauront // que je ſçai punir *les coupables*, dit le Seigneur *votre* Dieu.

15. *Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quod fecerunt Palæſtini vindictam; & ulti ſe ſunt toto animo, interficientes, & implentes inimicitias veteres.*

15. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque les Princes de la Paleſtine ont executé les deſſeins de leur vengeance, & qu'ils ſe ſont vengés de tout leur cœur en tuant *les Iſraélites* pour ſatisfaire leur ancienne inimitié.

16. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego extendam manum meam ſuper Palæſtinos, & interficiam interfectores: & perdam reliquias maritimæ regionis:*

16. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : J'étendrai ma main ſur les peuples de la Paleſtine, je ferai un carnage, de ces meurtriers //, & je perdrai les reſtes de la côte de la mer.

17. *faciamque in eis ultiones magnas*

17. J'exercerai ſur eux des jugemens // rigoureux

ſans d'Eſaü dans l'Idumée, ſelon qu'il eſt marqué 1. *Machab.* 5. 3.

℣. 14. *lettr.* ſçauront ma vengeance.

℣. 16. *expl.* Les Philiſtins étoient des ennemis irreconciliables du peuple de Dieu, & ne ſongeant qu'à ſatisfaire leurs anciennes inimitiés, ils ſe joignirent aux Chaldéens pour détruire Jeruſalem. Mais Dieu enſuite ſe vengea d'eux-mêmes. Car tout ce qui ne ſe fait point par un principe de charité eſt ſujet à ſa juſtice. Et c'eſt toujours avec frayeur que ceux qu'elle a choiſi pour être ſes miniſtres doivent châtier les coupables, dans la juſte crainte d'encourir ſon indignation, s'ils uſent mal de la puiſſance qui leur a été donnée.

℣. 17. *lettr.* des vengeances.

dans ma fureur ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque je me ſerai enfin vengé d'eux.

arguens in furore : & ſcient quia ego Dominus, cùm dedero vindictam meam ſuper eos.

CHAPITRE XXVI.

§. 1. *Deſtruction de Tyr.*

L'an du monde 3416.

1. LE premier jour du mois // de l'onziéme année //, le Seigneur me dit ces paroles :

1. *ET factum eſt in undecimo anno, primâ menſis, factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. Fils-de-l'homme, parceque Tyr // a dit de Jeruſalem avec des cris de joie : Les portes de cette ville ſi pleine de peuples ſont briſées ; ſes habitans viendront à moi, & je m'agrandirai de ſes ruines // maintenant qu'elle eſt deſerte.

2. *Fili hominis, pro eo quòd dixit Tyrus de Jeruſalem : Euge confracta ſunt porta populorum : converſa eſt ad me : implebor, deſerta eſt.*

℣. 1. *expl.* Le premier jour du cinquiéme mois de l'onziéme année, qui eſt le premier mois après la priſe de Jeruſalem, ſelon quelques-uns. Le premier jour du premier mois ; *ou*, d'un mois incertain, ſelon d'autres. *Synopſ.* Jeruſalem fut priſe le neuviéme jour du quatriéme mois de l'onziéme année. 4. *Rois* 15.

Ibid. *expl.* de la captivité de Jechonias, & du regne de Sedecias.

℣. 2. *expl.* Tyr capitale de Phenicie, avoit été autrefois unie très-étroitement à Jeruſalem du tems de David & de Salomon. Mais il paroît que cette union ne ſubſiſta pas, & que la puiſſance des Juifs étant devenue peut-être un ſujet de jalouſie aux Pheniciens, ils regarderent avec joie la deſtruction de Jeruſalem, comme ſi cette ville étant détruite, la leur en dût devenir & plus riche & plus puiſſante.

Ibid. *lettr.* je me remplirai.

3. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ſuper te, Tyre, & aſcendere faciam ad te gentes multas, ſicut aſcendet mare fluctuans.*

3. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens contre vous, ô Tyr, & je ferai monter contre vous pluſieurs peuples, comme la mer fait monter ſes flots ".

4. *Et diſſipabunt muros Tyri, & deſtruent turres ejus : & radam pulverem ejus de ea, & dabo eam in limpidiſſimam petram.*

4. Ils détruiront les murs de Tyr, & ils abattront ſes tours ; j'en raclerai juſqu'à la pouſſiere, & je la rendrai comme une pierre luiſante & toute nue ".

5. *Siccatio ſagenarum erit in medio maris, quia ego locutus ſum, ait Dominus Deus : & erit in direptionem gentibus.*

5. Elle deviendra au milieu de la mer un lieu pour ſervir à ſecher les rets, parceque c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu ; & elle ſera livrée en proie aux nations.

6. *Filia quoque ejus, quæ ſunt in agro, gladio interficientur : & ſcient quia ego Dominus.*

6. Ses filles " qui ſont dans les champs ", ſeront auſſi paſſées au fil de l'épée ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

7. *Quia hæc dicit Dominus Deus : ecce ego adducam ad Ty-*

7. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais faire venir à Tyr

℣. 3. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il a reſolu de ſoulever pour la perdre pluſieurs peuples qui l'inonderont entierement. Ces peuples étoient les Babyloniens, comme il le dit clairement enſuite verſ. 7.

℣. 4. *expl.* où il ne reſte pas même la moindre pouſſiere.

℣. 6. *expl.* les villes qui dépendent de Tyr.

Ibid. *autr.* dans ſon territoire.

des payis du ſeptentrion, Nabuchodonoſor roi de Babylone, ce Roi des Rois ℣; il viendra avec des chevaux, avec des chariots de guerre, de la cavalerie, & de grandes troupes compoſées de divers peuples.

rum Nabuchodonoſor regem Babylonis ab aquilone, regem regum, cum equis, & curribus, & equitibus, & cœtu, populoque magno.

8. Il fera tomber par le fer vos filles qui ſont dans les champs ℣; il vous environnera de forts & de terraſſes, & il levera le bouclier contre vous.

8. *Filias tua, quæ ſunt in agro, gladio interficiet: & circumdabit te munitionibus, & comportabit aggerem in gyro, & elevabit contra te clypeum.*

9. Il dreſſera contre vos murs ſes mantelets & ſes beliers, & il détruira vos tours par la force de ſes armes.

9. *Et vineas, & arietes temperabit in muros tuos, & turres tuas deſtruet in armatura ſua.*

10. La multitude de ſes chevaux vous couvrira d'un nuage de pouſſiere ℣, & le bruit de ſa cavalerie, des roues & des chariots, fera trembler vos murailles, lorſqu'il entrera dans vos portes comme par la brêche d'une ville priſe ℣.

10 *Inundatione equorum ejus operiet te pulvis eorum: à ſonitu equitum, & rotarum, & curruum, movebuntur muri tui, cùm ingrèſſus fuerit portas tuas quaſi per introitum urbis diſſipata.*

℣ 7. *expl.* Nabuchodonoſor eſt appellé roi des rois, à cauſe de ſa grande puiſſance, & parcequ'il s'étoit aſſujetti pluſieurs autres Rois.

℣. 8. *expl.* il repete ce qu'il a dit.

℣. 10. *expl.* C'eſt-à-dire, que la pouſſiere que les chevaux exciteront paroîtra une nuée.

Ibid. *expl.* La Vulgate peut auſſi marquer, qu'il entrera

11. *Ungulis equorum ſuorum conculcabit omnes plateas tuas : populum tuum gladio cædet, & ſtatuæ tuæ, nobiles in terram corruent.*

11. Le pavé de toutes vos rues ſera foulé par les pieds de ſes chevaux ; il fera paſſer votre peuple " par le tranchant de l'épée, & il renverſera par terre vos belles ſtatues ".

12. *Vaſtabunt opes tuas : diripient negotiationes tuas : & deſtruent muros tuos, & domos tuas præclaras ſubvertent : & lapides tuos, & ligna tua, & pulverem tuum in medio aquarum ponent.*

12. Ils feront leur butin de vos richeſſes, ils pilleront vos marchandiſes ", ils renverſeront vos murailles, ils ruineront vos maiſons magnifiques, & ils jetteront au milieu des eaux les pierres, le bois, & la pouſſiere même de vos bâtimens.

13. *Et quieſcere faciam multitudinem canticorum tuorum, & ſonitus cithararum tuarum non audietur amplius.*

13. Je ferai ceſſer tous vos concerts de muſique ", & on n'entendra plus parmi vous le ſon de vos harpes. *Jerem. 7. 34.*

14. *Et dabo te in limpidiſſimam petram, ſiccatio ſagenarum eris, nec ædificaberis ultrà : quia ego locutus ſum, ait Domi-*

14. Je vous rendrai comme une pierre liſſée; vous deviendrez un lieu à ſecher les rets, & vous ne ſerez plus rebâtie à l'avenir " ; parceque c'eſt

dans la ville avec autant de ſureté qu'on entre dans une ville abandonnée de ſes habitans.

℣. 11. *expl.* beaucoup de peuple.

Ibid. *expl.* Quelques-uns entendent par ces ſtatues celles des idoles ; ou les trophées élevés pour marque des victoires ſignalées. D'autres entendent les tours, ou les portraits des hommes illuſtres parmi eux, ou même des Rois avec qui les Tyriens étoient alliés.

℣. 12. *autr.* ils empêcheront votre commerce.

℣. 13. *expl.* vos ſignes de réjouiſſance.

℣. 14. *expl.* Saint Jerôme dit que cela ſe doit entendre

moi, qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

nus Deus.

§. 2. *Etonnement de toute la terre à la destruction de Tyr.*

15. Voici ce que le Seigneur *votre* Dieu dit à Tyr : Les isles ne tremble-ront-elles pas au bruit de votre chute[ll], & aux cris lugubres de ceux qui seront tués dans le carnage qui se fera au milieu de vous ?

15. *Hæc dicit Dominus Deus Tyro : Numquid non à sonitu ruinæ tuæ, & gemitu interfectorum tuorum, cùm occisi fuerint in medio tui, commovebuntur insulæ?*

16. Tous les Princes de la mer descendront de leurs trônes ; ils quitteront les marques de leur grandeur[ll], ils rejetteront leurs habits superbes & éclatans par la variété de leurs couleurs, ils seront remplis de frayeur, ils s'asséeront sur la terre ; & frappés d'un profond étonnement de votre chute si soudaine,

16. *Et descendent de sedibus suis omnes principes maris, & auferent exuvias suas, & vestimenta sua varia abjicient, & induentur stupore : in terra sedebunt, & attoniti super repentino casu tuo admirabuntur :*

principalement de cette grande puissance qui la rendoit autrefois capitale d'un royaume considerable ; puisqu'en effet la monarchie des Tyriens ne fut jamais rétablie, & qu'encore que cette ville ait été rebâtie depuis, & que même elle ait recouvré une partie de son ancienne splendeur, elle fut toujours néanmoins soumise soit aux Chaldéens, soit aux Macedoniens, soit aux rois d'Egypte, soit aux Romains.

℣. 15. *expl.* Tous les habitans des autres isles seront remplis de frayeur, en craignant pour eux les mêmes malheurs & demeurant convaincus, dit S. Jerôme, qu'il n'y a rien d'assuré dans tous les biens de la terre.

℣. 16. lettr. *exuvias suas* ; i. e. *dignitatum insignia*, Synopſ.

17. *& assumentes super te lamentum, dicent tibi : Quomodo periisti, quæ habitas in mari, urbs inclyta, quæ fuisti fortis in mari cum habitatoribus tuis, quos formidabant universi ?*

17. ils feront ſur vous des plaintes mêlées de pleurs, & ils vous diront : Comment êtes-vous tombée ſi malheureuſement, vous qui habitiez dans la mer, ô ville ſuperbe, vous qui étiez ſi forte ſur la mer // avec tous vos habitans qui s'étoient rendus redoutables à tout le monde ?

18. *Nunc ſtupebunt naves in die pavoris tui : & turbabuntur inſulæ in mari, eò quòd nullus egrediatur ex te.*

18. Les vaiſſeaux // maintenant trembleront en vous voyant vous-même ſaiſie de frayeur, & les iſles ſeront épouvantées dans la mer, en voyant que perſonne ne ſort de vos portes.

19. *Quia hæc dicit Dominus Deus : Cùm dedero te urbem deſolatam, ſicut civitates quæ non habitantur : & adduxero ſuper te abyſſum, & operuerint te aqua multæ.*

19. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Lorſque je vous aurai rendue toute deſerte comme les villes qui ne ſont plus habitées, que j'aurai fait fondre une tempête // ſur vous, & que je vous aurai couverte d'un déluge d'eaux ;

℣. 17. *expl.* Tyr étoit autrefois une iſle, & la force de ſa ſituation contribuoit à la rendre encore plus orgueilleuſe.

℣. 18. *Sept.* Les iſles. Ce qui revient au même ſens, & marque les peuples des iſles qui venoient à Tyr ſur des vaiſſeaux, & qui frequentoient ce port de mer.

℣. 19. lettr. *abyſſum.* Hebr. *voraginem. Expl.* Cette tempête & ce déluge marquent les troupes innombrables des Chaldéens.

20. lorſque je vous aurai précipitée avec ceux qui deſcendent dans la foſſe profonde, pour vous joindre à la multitude des morts éternels ″ ; lorſque je vous aurai placée au fond de la terre, avec ceux qui ſont deſcendus dans le tombeau ″, pour être toujours inhabitée comme les ſolitudes de pluſieurs ſiecles″; & qu'en même-tems j'aurai rétabli ma gloire dans la terre des vivans ″ ;

20. *& detraxero te cùm his qui deſcendunt in lacum ad populum ſempiternum, & collocavero te in terra noviſſima, ſicut ſolitudines veteres, cum his qui deducuntur in lacum, ut non habiteris : porrò cùm dedero gloriam in terra viventium,*

21. je vous réduirai à rien, vous ne ſerez plus ; & quoiqu'on vous cherche, on ne vous trouvera plus pour jamais ″, dit le Seigneur *votre* Dieu.

21. *in nihilum redigam te, & non eris, & requiſita non inveniêris ultrà in ſempiternum, dicit Dominus Deus.*

℣. 20. *lettr.* à un peuple éternel. *Expl.* à tous ceux qui ſont morts depuis pluſieurs ſiecles, ou qui ſont morts pour toujours ; *i. e.* juſqu'à la fin du monde. *Synopſ.*

Ibid. lettr. *in lacum.* Hebr. *in ſepulcrum.*

Ibid. *autr* pour n'être non plus habitée que les ſolitudes qui ne l'ont jamais été.

Ibid. *expl.* dans la Judée où étoient les adorateurs du Dieu vivant.

℣. 21. *expl.* pendant un long eſpace de tems, ſçavoir pendant 70. ans. *Iſ.* 23. 15. 16. 17. Voyez auſſi la note du verſ. 14. de ce chap. ici.

CHAPITRE XXVII.

§. 1. *Magnificence de Tyr.*

1. *ET factum est verbum Domini ad me, dicens:*

2. *Tu ergo, fili hominis, assume super Tyrum lamentum:*

3. *Et dices Tyro, quæ habitat in introitu maris, negotiationi populorum ad insulas multas: Hæc dicit Dominus Deus: O Tyre, tu dixisti: Perfecti decoris ego sum,*

4. *& in corde maris sita. Finitimi tui, qui te ædificaverunt, impleverunt decorem tuum:*

5. *abietibus de Sanir extruxerunt te*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit: La même année 3416.

2. Vous donc, fils-de-l'homme, faites une plainte lugubre sur la chute de Tyr;

3. & vous direz à cette ville qui est située près de la mer ", qui est le siege du commerce & du trafic des peuples de tant d'isles differentes; voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: O Tyr, vous avez dit en vous-même: Je suis *une ville* d'une beauté parfaite ",

4. & je suis placée au milieu de la mer ". Les *peuples* voisins qui vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir.

5. Ils ont fait tout le corps, & les divers éta-

ỳ. 3. lettr. à l'entrée.

Ibid. *expl.* Le premier crime de Tyr, dit S. Jerôme, est d'avoir regardé le bien qu'elle avoit, non comme étant au Seigneur, mais comme étant son bien propre, & d'avoir consideré toute cette grande beauté qui lui étoit venue de divers payis, comme un effet de ses soins & de sa sagesse.

ỳ. 4. lettr. *in corde maris*, i. e. *in medio maris. Expl.* C'est-à-dire, qu'on y abordoit de toutes les mers.

ges de votre vaiſſeau ", de ſapins de Sanir ". Ils ont pris le cedre du Liban pour vous faire un mats.

cum omnibus tabulatis maris : cedrum de Libano tulerunt ut facerent tibi malum.

6. Ils ont mis en œuvre les chênes de Baſan pour faire vos rames. Ils ont employé l'ivoire des Indes pour faire vos bancs, & ce qui vient des iſles vers l'Italie pour faire vos chambres & vos magaſins.

6. *Quercus de Baſan dolaverunt in remos tuos : & transtra tua fecerunt tibi ex ebore Indico, & prætoriola de inſulis Italiæ.*

7. Le fin lin d'Egypte tiſſu en broderie ", a compoſé la voie qui a été ſuſpendue à votre mats, l'hyacinthe & la pourpre des iſles d'Eliſa " ont fait votre pavillon.

7. *Byſſus varia de Ægypto texta eſt tibi in velum ut poneretur in malo : hyacinthus & purpura de inſulis Eliſa facta ſunt operimentum tuum.*

8. Les habitans de Sidon & d'Arad " ont été vos rameurs ; & vos ſages ", ô Tyr, ſont devenus vos pilotes.

8. *Habitatores Sidonis & Aradii fuerunt remiges tui : ſapientes tui, Tyre, facti ſunt gubernatores tui.*

9. Les vieillards de Gebal " ; & les plus habi-

9. *Senes Giblii, & prudentes ejus, ha-*

℣. 5. *expl.* Il parle de Tyr ſous la figure d'un vaiſſeau.

Ibid. *expl.* du bois très-eſtimé du mont Hermon. *Deut.* 3. *verſ.* 9. appellé auſſi Sanir, à cauſe des neiges dont il eſt couvert. *Tirin.*

℣. 7. lettr. *varia.* Hebr. *acu picta.*

Ibid. *expl.* Quelques-uns entendent par ce mot la Grece.

℣. 8. *expl.* L'iſle d'Arad, ainſi nommée du neuviéme fils de Chanaan, étoit voiſine de Tyr.

Ibid. *autr.* les plus habiles d'entre vous.

℣. 9. *expl.* Gebal ville de Phenicie, dont les habitans ont été celebres pour bien préparer le bois. 3. *Reg.* 5. 18.

fuerunt nautas ad ministerium varia ſupellectilis tua : omnes naves maris , & nauta earum fuerunt in populo negotiationis tua.

les d'entre eux ont donné leurs mariniers pour vous ſervir dans tout l'équipage de votre vaiſſeau. Tous les navires de la mer, & tous les mariniers ont été engagés dans votre commerce & votre trafic.

10. *Perſa , & Lydii , & Lybies erant in exercitu tuo viri bellatores tui , clypeum , & galeam ſuſpenderunt in te pro ornatu tuo.*

10. Les Perſes, ceux de Lydie, & ceux de Libye étoient vos gens de guerre dans votre armée[n], & ils ont ſuſpendu dans vous leurs boucliers & leurs caſques pour vous ſervir d'ornement.

11. *Filii Aradii cum exercitu tuo , erant ſuper muros tuos in circuitu : ſed & Pigmæi , qui erant in turribus tuis , pharetras ſuas ſuſpenderunt in muris tuis per gyrum : ipſi compleverunt pulchritudinem tuam.*

11. Les Aradiens avec leurs troupes étoient tout autour de vos murailles ; & les Pygmées [n], qui étoient ſur vos tours, ont ſuſpendu leurs carquois le long de vos murs, afin qu'il ne manquât rien à votre beauté.

12. *Carthaginenſes negotiatores tui , à*

12. Les Carthaginois[n] trafiquoient avec vous,

℣. 10. *autr.* étoient les plus braves de votre armée *Expl.* Il ſemble qu'une ville ſi affermie de toutes parts, dont les ſages avoient pris le gouvernement, & qui étoit défendue par les plus braves, ne devoit rien craindre : mais c'eſt cela même, ſelon S. Jerôme, qui avance le naufrage de ce grand vaiſſeau ; car leur ſageſſe & leur courage n'étant pas ſoumis à Dieu, plus ils étoient ſages & braves à leurs propres yeux, plus ils s'approchoient de leur perte.

℣. 11. *autr.* vos braves. *Septante.* vos gardes. Ce mot vient de πυγμὴ, combat. *Synopſ.*

℣. 12. *expl.* ils étoient ſortis de Tyr.

ges de votre vaiſſeau ", de ſapins de Sanir ". Ils ont pris le cedre du Liban pour vous faire un mats.

cum omnibus tabulatis maris : cedrum de Libano tulerunt ut facerent tibi malum.

6. Ils ont mis en œuvre les chênes de Baſan pour faire vos rames. Ils ont employé l'ivoire des Indes pour faire vos bancs, & ce qui vient des iſles vers l'Italie pour faire vos chambres & vos magaſins.

6. *Quercus de Baſan dolaverunt in remos tuos : & transtra tua fecerunt tibi ex ebore Indico, & pratoriola de inſulis Italiæ.*

7. Le fin lin d'Egypte tiſſu en broderie ", a compoſé la voie qui a été ſuſpendue à votre mats, l'hyacinthe & la pourpre des iſles d'Eliſa " ont fait votre pavillon.

7. *Byſſus varia de Ægypto texta eſt tibi in velum ut poneretur in malo : hyacinthus & purpura de inſulis Eliſa facta ſunt operimentum tuum.*

8. Les habitans de Sidon & d'Arad " ont été vos rameurs ; & vos ſages ", ô Tyr, ſont devenus vos pilotes.

8. *Habitatores Sidonis & Aradii fuerunt remiges tui : ſapientes tui, Tyre, facti ſunt gubernatores tui.*

9. Les vieillards de Gebal " ; & les plus habi-

9. *Senes Giblii, & prudentes ejus, ha-*

℣. 5. *expl.* Il parle de Tyr ſous la figure d'un vaiſſeau.

Ibid. *expl.* du bois très-eſtimé du mont Hermon. *Deut.* 3. *verſ.* 9. appellé auſſi Sanir, à cauſe des neiges dont il eſt couvert. *Tirin.*

℣. 7. lettr. *varia.* Hebr. *acu picta.*

Ibid. *expl.* Quelques-uns entendent par ce mot la Grece.

℣. 8. *expl.* L'iſle d'Arad, ainſi nommée du neuviéme fils de Chanaan, étoit voiſine de Tyr.

Ibid. *autr.* les plus habiles d'entre vous.

℣. 9. *expl.* Gebal ville de Phenicie, dont les habitans ont été celebres pour bien préparer le bois, 3. *Reg.* 5. 18.

fuerunt nautas ad miniſterium varia ſupellectilis tua : omnes naves maris , & nauta earum fuerunt in populo negotiationis tua.

les d'entre eux ont donné leurs mariniers pour vous ſervir dans tout l'équipage de votre vaiſſeau. Tous les navires de la mer, & tous les mariniers ont été engagés dans votre commerce & votre trafic.

10. *Perſa , & Lydii , & Lybies erant in exercitu tuo viri bellatores tui , clypeum , & galeam ſuſpenderunt in te pro ornatu tuo.*

10. Les Perſes, ceux de Lydie, & ceux de Libye étoient vos gens de guerre dans votre armée[n], & ils ont ſuſpendu dans vous leurs boucliers & leurs caſques pour vous ſervir d'ornement.

11. *Filii Aradii cum exercitu tuo , erant ſuper muros tuos in circuitu : ſed & Pigmæi , qui erant in turribus tuis , pharetras ſuas ſuſpenderunt in muris tuis per gyrum : ipſi compleverunt pulchritudinem tuam.*

11. Les Aradiens avec leurs troupes étoient tout autour de vos murailles ; & les Pygmées [n], qui étoient ſur vos tours, ont ſuſpendu leurs carquois le long de vos murs, afin qu'il ne manquât rien à votre beauté.

12. *Carthaginenſes negotiatores tui , à*

12. Les Carthaginois[n] trafiquoient avec vous,

℣. 10. *autr.* étoient les plus braves de votre armée. *Expl.* Il ſemble qu'une ville ſi affermie de toutes parts, dont les ſages avoient pris le gouvernement, & qui étoit défendue par les plus braves, ne devoit rien craindre : mais c'eſt cela même, ſelon S. Jerôme, qui avance le naufrage de ce grand vaiſſeau ; car leur ſageſſe & leur courage n'étant pas ſoumis à Dieu, plus ils étoient ſages & braves à leurs propres yeux, plus ils s'approchoient de leur perte.

℣. 11. *autr.* vos braves. *Septante.* vos gardes. Ce mot vient de πυγμὴ, combat. *Synopſ.*

℣. 12. *expl.* ils étoient ſortis de Tyr.

ſericum, & chodchod propoſuerunt in mercatu tuo.

pourpre, de petits écuſſons ††, du fin lin, de la ſoie, & toutes ſortes de marchandiſes précieuſes††.

§. 2. *Suite de la grandeur de Tyr.*

17. *Juda & terra Iſrael ipſi inſtitores tui in frumento primo, balſamum, & mel, & oleum, & reſinam propoſuerunt in nundinis tuis.*

17. Les peuples de Juda & d'Iſrael ont entretenu auſſi leur commerce avec vous, & ils ont apporté dans vos marchés le plus pur froment, le baume, le miel, l'huile, & la reſine.

18. *Damaſcenus negotiator tuus in multitudine operum tuorum, in multitudine diverſarum opum, in vino pingui, in lanis coloris optimi.*

18. Damas trafiquoit avec vous, & en échange de vos ouvrages ſi differens, il vous apportoit de grandes richeſſes, du vin excellent, & des laines d'une couleur vive & éclatante.

19. *Dan, & Græcia, & Moſel, in nundinis tuis propoſuerunt ferrum fabrefactum: ſtacte & calamus in negotiatione tua.*

19. Dan ††, la Grece, & Moſel††, ont expoſé en vente dans vos marchés des ouvrages de fer poli, & vous avez fait un trafic de caſſe & de cannes d'excellente odeur.

20. *Dedan inſtito-*

20. Ceux de Dan ††

†† 16. *autr.* des étoffes de broderie en forme d'écaille ou d'écuſſon. *Synopſ.*

Ibid. lettr. *chodchod.* Les Hebreux diſent que ce mot ſignifie toutes les marchandiſes de plus grand prix & les plus précieuſes. Quelques-uns néanmoins le prennent pour une ſorte de marchandiſe très-précieuſe.

†† 19. expl. *Dan* eſt une ville dans les confins d'Iſrael du côté de l'aquilon, dont il eſt fait mention 1. *Reg.* 3. 20.

Ibid. expl. *Moſel* eſt le nom de quelque lieu. On ne ſçait où il eſt ſitué.

†† 20. *expl.* autres que ceux dont il eſt parlé au verſ. 15.

zarumque pretioſarum, quæ obvoluta & aſtricta erant funibus: cedros quoque habebant in negotiationibus tuis.

d'ouvrages en broderie, & de meubles précieux; qui étoient enveloppés & liés de cordes, & ils trafiquoient encore avec vous pour des bois de cedre.

25. *Naves magis, principes tui in negotiatione tua: & repleta es, & glorificata nimis in corde maris.*

25. Les vaiſſeaux ont entretenu votre principal commerce ″; vous avez été comblée de biens, & élevée dans la plus haute gloire au milieu de la mer.

§. 3. *Ruine de Tyr.*

26. *In aquis multis adduxerunt te remiges tui: ventus auſter contrivit te in corde maris.*

26. Vos rameurs vous ont conduite ſur les grandes eaux; mais le vent du midi vous a briſée au milieu de la mer ″.

27. *Divitiæ tuæ, & theſauri tui, & multiplex inſtrumentum tuum, nauta tui & gubernatores tui, qui tenebant ſupellectilem tuam, & populo tuo præerant: viri quoque bellatores tui, qui erant in*

27. Vos richeſſes, vos tréſors ″, votre équipage ſi grand & ſi magnifique, vos mariniers & vos pilotes qui diſpoſoient de tout ce qui ſervoit à votre grandeur & à votre uſage; vos gens de guerre qui combattoient pour vous avec toute la mul-

℣. 25. *expl.* C'eſt-à-dire, que ſon principal commerce étoit ſur la mer.

℣. 26. *expl.* Ces *rameurs* ſont les habitans de Tyr, qui ont engagé cette ville ſi floriſſante dans une grande guerre avec les Chaldéens, qui eſt marquée par ces grandes *eaux*. Ce *vent du midi* marque le roi Nabuchodonoſor, qui devoit venir du midi ou d'entre le midi & l'orient avec l'armée des Chaldéens pour ſe rendre maître de cette ville & la détruire, quoique ſa ſituation jointe à ſa puiſſance ſemblât la lui rendre inacceſſible.

℣. 27. *autr.* vos magaſins remplis de tant de ſortes de marchandiſes.

titude de peuple qui étoit au milieu de vous, tomberont tous enſemble au fond de la mer au jour de votre ruine.

te, cum univerſa multitudine tua, quæ eſt in medio tui: cadent in corde maris in die ruinæ tuæ.

28. Les cris & les plaintes de vos pilotes épouvanteront les flotes *entieres.*

28. *A ſonitu clamoris gubernatorum tuorum conturbabuntur claſſes:*

29. Tous ceux qui tenoient la rame deſcendront de leurs vaiſſeaux; les mariniers avec tous les pilotes ſe tiendront ſur terre ″;

29. *Et deſcendent de navibus ſuis omnes qui tenebant remum: nautæ & univerſi gubernatores maris in terra ſtabunt:*

30. ils déploreront vos maux avec de grandes plaintes; ils crieront dans leur douleur; ils ſe jetteront de la pouſſiere ſur la tête; ils ſe couvriront de cendre ″;

30. *& ejulabunt ſuper te voce magnâ, & clamabunt amarè: & ſuperjacient pulverem capitibus ſuis, & cinere conſpergentur.*

31. ils ſe raſeront les cheveux; ils ſe vêtiront de cilices; & dans l'amertume de leur cœur, ils verſeront des larmes ſur vous avec un regret ſenſible & cuiſant;

31. *Et radent ſuper te calvitium, & accingentur ciliciis: & plorabunt te in amaritudine animæ ploratu amariſſimo.*

32. ils feront ſur vous des plaintes lugubres; ils déploreront votre malheur en diſant: Où trou-

32. *Et aſſument ſuper te carmen lugubre, & plangent te: Quæ eſt ut tyrus,*

℣. 29. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'ils ne pourront plus naviger; *ou* qu'ils deſcendront de leurs vaiſſeaux pour tâcher de ſe ſauver à la fuite; *ou*, qu'ils s'aſſeieront à terre pour pleurer. *Synopſ.*

℣. 30. *expl.* comme font ceux qui ſont affligés.

qua obmutuit in medio maris ?

vera-t-on une ville ſemblable à Tyr ", qui eſt devenue muette ", & qui a été enſevelie au milieu de la mer ?

33. *Qua in exitu negotiationum tuarum de mari impleſti populos multos : in multitudine divitiarum tuarum & populorum tuorum, ditaſti reges terra.*

33. *O Tyr*, qui par votre grand commerce ſur la mer, avez comblé de biens tant de nations differentes ; qui par l'abondance de vos peuples, avez enrichi les Rois de la terre " :

34. *Nunc contrita es à mari, in profundis aquarum opes tuæ, & omnis multitudo tua, qua erat in medio tui, ceciderunt.*

34. la mer maintenant vous a briſée, vos richeſſes ſont au fond de ſes eaux : & toute cette multitude de peuple qui étoit au milieu de vous ", eſt tombée & perie avec vous.

35. *Univerſi habitatores inſularum obſtupuerunt ſuper te, & reges earum omnes tempeſtate perculſi mutaverunt vultus.*

35. Vous êtes devenue un ſujet de ſurpriſe & d'étonnement à tous les habitans des iſles ; & tous leurs Rois abattus par cette tempête ont changé de viſage ".

36. *Negotiatores*

36. Les marchands de

℣. 32. *expl.* qui ait été auſſi floriſſante que Tyr, & qui ſoit, &c.

Ibid. *expl.* qui eſt perie & qui a été entierement renverſée. Les Hebreux ſe ſervent de cette expreſſion, pour marquer qu'une choſe eſt tellement perie qu'on en a perdu toute la mémoire. *Iſ.* 51. 1. *Jer.* 25. 37. *Menoch.*

℣. 33. *expl.* par les tributs que vous leur donniez. *Grot.*

℣. 34. *expl.* Il ſemble qu'il entend par là les troupes auxiliaires qui étoient à la ſolde des Tyriens.

℣. 35. *expl.* craignant que la même choſe ne leur arrivât.

tous les peuples vous ont conſiderée comme l'objet de leurs railleries & de leurs inſultes ; vous êtes réduite dans le néant, & vous ne ſerez jamais rétablie ″.

populorum ſibilaverunt ſuper te : ad nihilum deducta es, & non eris uſque in perpetuum.

℣. 36. *expl.* dans votre premiere ſplendeur. *Voyez la note ch. 26. 14.*

CHAPITRE XXVIII.

§. 1. *Prophetie contre le roi de Tyr.*

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fils-de-l'homme, dites au prince de Tyr : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque votre cœur s'eſt élevé, & que vous avez dit *en vous-même* : Je ſuis Dieu, & je ſuis aſſis ſur la chaire de Dieu au milieu de la mer″, quoique vous ne ſoyez qu'un homme, & non pas Dieu, & parceque votre cœur s'eſt élevé comme ſi c'étoit le cœur d'un Dieu ″.

1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, dic principi Tyri : Hæc dicit Dominus Deus : Eò quòd elevatum eſt cor tuum, & dixiſti : Deus ego ſum, & in cathedra Dei ſedi in corde maris : cùm ſis homo & non Deus, & dediſti cor tuum quaſi cor Dei.*

℣. 2. *expl.* C'eſt-à-dire, vous avez penſé que vous étiez ſemblable à un Dieu, que vous ne dépendiez de perſonne, & que vous étiez auſſi inacceſſible que Dieu même.

Ibid. *expl.* Le Prophete commençant à parler dans ce chapitre du ſuperbe roi de Tyr, y entremêle diverſes choſes

3. *Ecce ſapientior es tu Daniele ; omne ſecretum non eſt abſconditum à te.*

4. *In ſapientia & prudentia tua feciſti tibi fortitudinem : & acquiſiſti aurum & argentum in theſauris tuis.*

5. *In multitudine ſapientiæ tuæ, & in negotiatione tua multiplicaſti tibi fortitudinem : & elevatum eſt cor tuum in robore tuo.*

6. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Eò quòd elevatum eſt cor tuum quaſi cor Dei :*

7. *idcirco ecce ego adducam ſuper te alienos, robuſtiſſimos gentium, & nudabunt*

3. Car vous avez cru être plus ſage que Daniel ; & qu'il n'y avoit point de ſecret qui vous fût caché ".

4. Vous vous êtes rendu puiſſant " par votre ſageſſe & votre prudence, & vous avez amaſſé de l'or & de l'argent dans vos tréſors.

5. Vous avez accru votre puiſſance par l'étendue de votre ſageſſe & par la multiplication de votre commerce ; & votre cœur s'eſt élevé dans votre force.

6. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque votre cœur s'eſt élevé comme ſi c'étoit le cœur d'un Dieu,

7. je ferai venir contre vous des étrangers qui ſont les plus puiſſans d'entre les peuples ", & ils

qui s'entendent d'une maniere beaucoup plus ſimple & plus naturelle du Prince de tous les ſuperbes, & de la chute du chef de tous les impies. C'eſt ce qui a fait dire à S. Auguſtin : Que ce que le Prophete Ezechiel dit ici ſous la figure du prince de Tyr, doit s'entendre, comme ayant été dit contre le démon. *Aug. de Gen. ad lit. l.* 11. *c.* 25.

℣. 3. *autr.* Vous voilà maintenant plus ſage que Daniel, il n'y a point de ſecret qui vous ſoit caché. *Ou*, ſelon les Septante : Etes-vous plus ſage que Daniel ? Cela fait voir que la ſageſſe de Daniel étoit deſlors en grande reputation ſur-tout dans la Chaldée où Ezechiel prophetiſoit.

℣. 4. *lettr.* fort.

℣. 7. *expl.* tels qu'étoient alors les Chaldéens.

viendront l'épée à la main exterminer votre ſageſſe dans tout ſon éclat, & ils ſouilleront votre beauté ".

gladios ſuos ſuper pulchritudinem ſapientiæ tuæ, & polluent decorem tuum.

8. Ils vous tueront, & ils vous précipiteront du trône ", & vous mourrez dans le carnage de ceux qui ſeront tués au milieu de la mer.

8. *Interficient, & detrahent te: & moriêris in interitu occiſorum in corde maris.*

9. Direz-vous encore lorſque vous ſerez devant vos meurtriers, lorſque vous ſerez ſous la main de ceux qui vous ôteront la vie : *Direz-vous encore :* Je ſuis un Dieu, vous qui n'êtes qu'un homme, & non pas un Dieu " ?

9. *Numquid dicens loquêris : Deus ego ſum, coram interficientibus te : cùm ſis homo, & non Deus in manu occidentium te ?*

10. Vous mourrez de la mort des incirconcis & par la main des étrangers ", parceque c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

10. *Morte incircumciſorum moriêris in manu alienorum : quia ego locutus ſum, ait Dominus Deus.*

§. 2. *Nouvelle prophetie contre le roi de Tyr.*

11. Le Seigneur m'a-

11. *Et factus eſt*

℣. 7. *expl.* Ils vous enleveront ; *ou*, ils détruiront tout ce que vous croyez avoir acquis de beau & de riche par votre ſageſſe.

℣. 8. *autr.* ils vous couleront à fond.

℣. 9. *autr.* Je ſuis un Dieu ; vous qui loin d'être un Dieu, n'êtes qu'un homme livré à la puiſſance de ceux qui vous ôtent la vie.

℣. 10. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il ſoit tué par l'épée des impies & des barbares, lui qui avoit inſulté avec mépris à la ruine des circoncis ou des Juifs. On voit dans l'Ecriture, que les Juifs regardoient comme une choſe ignominieuſe de mourir par les mains des incirconcis. *Voy.* 1. *Rois* 31. 4.

ſerme

ſermo Domini ad me, dicens : Fili hominis, leva planctum ſuper regem Tyri :

dreſſa encore ſa parole, & me dit : Fils-de-l'homme, faites un grand deuil ſur le roi de Tyr,

12. *& dices ei : Hæc dicit Dominus Deus : Tu ſignaculum ſimilitudinis, plenus ſapientiâ, & perfectus decore,*

12. & dites lui : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Vous étiez le ſceau de la reſſemblance *de Dieu*", vous étiez plein de ſageſſe, & parfait en beauté,

13. *in deliciis paradiſi Dei fuiſti ; omnis lapis pretioſus operimentum tuum : ſardius, topazius, & jaſpis, chryſolithus, & onyx, & beryllus, ſapphirus, & carbunculus, & ſmaragdus : aurum opus decoris tui : & foramina tua in die, quâ conditus es, præparata ſunt.*

13. vous avez été dans les délices du paradis de Dieu "; votre vêtement étoit enrichi de toute ſorte de pierres précieuſes ; les ſardoines, les topazes, le jaſpe, les chryſolithes, les onyx, les berilles, les ſaphirs, les eſcarboucles, les émeraudes, & l'or, ont été employés pour relever votre beauté, & les inſtrumens de muſique " les plus excellens ont été préparés pour le jour auquel vous avez été créé ".

14. *Tu cherub ex-*

14. Vous étiez ce Che-

℣. 12. *expl.* Dieu ſous la figure du roi de Tyr, marque ici la chute du premier Ange. *Eſtius.*

℣. 13. *expl.* Vous avez été comblé de toutes ſortes de biens, comme Adam dans le paradis terreſtre.

Ibid. *Hebr.* L'ouvrage de vos timbales & de vos flûtes a été préparé pour le jour, &c. *Lettr.* vos trous ; c'eſt-à-dire, vos flûtes remplies de trous. *Menoch.*

Ibid. *expl.* votre gloire & votre bonheur a commencé en même-tems que vous avez été élevé à la dignité royale. *Synopſ.*

viendront l'épée à la main exterminer votre ſageſſe dans tout ſon éclat, & ils ſouilleront votre beauté ".

gladios ſuos ſuper pulchritudinem ſapientiæ tuæ, & polluent decorem tuum.

8. Ils vous tueront, & ils vous précipiteront du trône ", & vous mourrez dans le carnage de ceux qui ſeront tués au milieu de la mer.

8. *Interficient, & detrahent te: & moriêris in interitu occiſorum in corde maris.*

9. Direz-vous encore lorſque vous ſerez devant vos meurtriers, lorſque vous ſerez ſous la main de ceux qui vous ôteront la vie : *Direz-vous encore :* Je ſuis un Dieu, vous qui n'êtes qu'un homme, & non pas un Dieu " ?

9. *Numquid dicens loquêris : Deus ego ſum, coram interficientibus te : cùm ſis homo, & non Deus in manu occidentium te ?*

10. Vous mourrez de la mort des incirconcis & par la main des étrangers ", parceque c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

10. *Morte incircumciſorum moriêris in manu alienorum : quia ego locutus ſum, ait Dominus Deus.*

§. 2. *Nouvelle prophetie contre le roi de Tyr.*

11. Le Seigneur m'a-

11. *Et factus eſt*

℣. 7. *expl.* Ils vous enleveront ; *ou*, ils détruiront tout ce que vous croyez avoir acquis de beau & de riche par votre ſageſſe.

℣. 8. *autr.* ils vous couleront à fond.

℣. 9. *autr.* Je ſuis un Dieu ; vous qui loin d'être un Dieu, n'êtes qu'un homme livré à la puiſſance de ceux qui vous ôtent la vie.

℣. 10. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il ſoit tué par l'épée des impies & des barbares, lui qui avoit inſulté avec mépris à la ruine des circoncis ou des Juifs. On voit dans l'Ecriture, que les Juifs regardoient comme une choſe ignominieuſe de mourir par les mains des incirconcis. *Voy.* 1. *Rois* 31. 4.

ſermo

ſermo Domini ad me, dicens : Fili hominis, leva planctum ſuper regem Tyri :

12. *& dices ei : Hæc dicit Dominus Deus : Tu ſignaculum ſimilitudinis, plenus ſapientiâ, & perfectus decore,*

13. *in deliciis paradiſi Dei fuiſti ; omnis lapis pretioſus operimentum tuum : ſardius, topazius, & jaſpis, chryſolithus, & onyx, & beryllus, ſapphirus, & carbunculus, & ſmaragdus : aurum opus decoris tui : & foramina tua in die, quâ conditus es, præparata ſunt.*

14. *Tu cherub ex-*

dreſſa encore ſa parole, & me dit : Fils-de-l'homme, faites un grand deuil ſur le roi de Tyr,

12. & dites lui : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Vous étiez le ſceau de la reſſemblance *de Dieu*", vous étiez plein de ſageſſe, & parfait en beauté ;

13. vous avez été dans les délices du paradis de Dieu " ; votre vêtement étoit enrichi de toute ſorte de pierres précieuſes ; les ſardoines, les topazes, le jaſpe, les chryſolithes, les onyx, les berilles, les ſaphirs, les eſcarboucles, les émeraudes, & l'or, ont été employés pour relever votre beauté, & les inſtrumens de muſique " les plus excellens ont été préparés pour le jour auquel vous avez été créé ".

14. Vous étiez ce Che-

℣. 12. *expl.* Dieu ſous la figure du roi de Tyr, marque ici la chute du premier Ange. *Eſtius.*

℣. 13. *expl.* Vous avez été comblé de toutes ſortes de biens, comme Adam dans le paradis terreſtre.

Ibid. *Hebr.* L'ouvrage de vos timbales & de vos flûtes a été préparé pour le jour, &c. *Lettr.* vos trous ; c'eſt-à-dire, vos flûtes remplies de trous. *Menoch.*

Ibid. *expl.* votre gloire & votre bonheur a commencé en même-tems que vous avez été élevé à la dignité royale. *Synopſ.*

rubin qui étendiez vos aîles, & qui protegiez les autres ″ ; je vous ai établi sur la montagne sainte de Dieu ″, & vous avez marché au milieu des pierres brûlantes ″.

tentus, & protegens, & posui te in monte sancto Dei, in medio lapidum ignitorum, ambulasti.

15. Vous étiez parfait dans vos voies au jour de votre création, jusqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en vous ″.

15. *Perfectus in viis tuis à die conditionis tuæ, donec inventa est iniquitas in te.*

16. Dans la multiplication de votre commerce vos entrailles ont été remplies d'iniquité ″, vous êtes tombé dans le peché, & je vous ai chassé de la montagne de Dieu. Je

16. *In multitudine negotiationis tuæ repleta sunt interiora tua iniquitate, & peccasti: & ejeci te de monte Dei, & perdidi te, ô cherub pro-*

℣. 14. *expl.* Il fait allusion aux cherubins qui étoient dans le temple de Salomon, qui couvroient le propitiatoire de leurs aîles étendues : ainsi les Rois protegent les peuples.

Ibid. *expl.* Tyr étoit renfermée dans les limites de la Terre-sainte, à sçavoir dans la tribu d'Aser, quoique les Hebreux n'en ayent jamais été les maîtres.

Ibid *expl.* Dans le sens historique cela signifie les pierres précieuses, étincellantes comme le feu, dont étoit compotée la couronne du roi de Tyr. Dans le sens allegorique elles marquent les Anges, au milieu desquels marchoit le premier Ange avant sa chute, comme leur chef & leur Prince.

℣. 15. *expl.* Vous étiez très-puissant, & tous vous succedoit heureusement selon vos desseins. Ceci marque aussi l'état où se trouvoit le premier de tous les Anges avant sa chute. Il étoit la plus parfaite créature de Dieu, & il étoit parfait dans ses voies, c'est-à-dire, dans ses mouvemens, dans ses sentimens, & dans ses affections, aimant Dieu comme son Seigneur, & lui demeurant soumis en tout.

℣. 16. *expl.* Ceci s'entend plus naturellement du roi de Tyr, à qui ses grandes richesses multipliées à toute heure par le trafic de ses vaisseaux, furent un piege & une occasion de multiplier son iniquité.

tegens de medio lapidum ignitorum.

vous ai exterminé, ô Cherubin, qui protegiez les autres du milieu des pierres brûlantes.

17. *Et elevatum eſt cor tuum in decore tuo : perdidiſti ſapientiam tuam in decore tuo, in terram projecit te : ante faciem regum dedi te, ut cernerent te.*

17. Car votre cœur s'eſt élevé dans ſon éclat, vous avez perdu la ſageſſe dans votre beauté. Je vous ai précipité en terre ; je vous ai expoſé devant la face des Rois, afin qu'ils jettaſſent les yeux ſur vous ".

18. *in multitudine iniquitatum tuarum, & iniquitate negotiationis tuæ, polluiſti ſanctificationem tuam : producam ergo ignem de medio tui, qui comedat te, & dabo te in cinerem ſuper terram in conſpectu omnium videntium te.*

18. Vous avez violé la ſainteté *de* votre *demeure*" par la multitude de vos iniquités, & par les injuſtices de votre commerce ; c'eſt pourquoi je ferai ſortir du milieu de vous un feu qui vous dévorera ", & je vous réduirai en cendres ſur la terre aux yeux de tous ceux qui vous verront.

19. *Omnes, qui viderint te in gentibus, obſtupeſcent ſu-*

19. Tous ceux qui vous conſidéreront parmi les peuples " en ſeront frap-

℣. 17. *expl.* & que voyant votre ruine ils devinſſent plus ſages.

℣. 18. lettr. *ſanctificationem tuam.*

Ibid. *expl.* Si on l'entend de l'Ange apoſtat, ce *feu* marque celui de la divine juſtice, que ſa propre iniquité a allumé au-dedans de lui pour le devorer éternellement en punition de ſon orgueil : ou ſi on l'explique du roi de Tyr, il peut ſignifier le feu de cette même juſtice entre les mains de Nebuchodonoſor, que ſes propres crimes allumerent contre lui.

℣. 19. *autr.* Tous ceux d'entre les peuples qui vous connoiſſent.

pés d'étonnement : vous avez été anéanti, & vous ne ſerez plus pour jamais.

per te : nihil factus es; & non eris in perpetuum.

§. 3. *Prophetie contre Sidon. Etabliſſement de l'Egliſe.*

20. Le Seigneur me parla encore, & me dit ;

20. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

21. Fils-de-l'homme, tournez votre viſage contre Sidon, & prophetiſez contre cette ville,

21. *Fili hominis, pone faciem tuam contra Sidonem : & prophetabis de ea,*

22. & dites : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens à vous, Sidon ", je ſerai glorifié au milieu de vous ; & vos habitans ſçauront que je ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai exercé mes jugemens ſur eux, & que j'aurai fait éclater ma puiſſance & ma ſainteté" au milieu d'eux.

22. *& dices? Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Sidon, & glorificabor in medio tui : & ſcient quia ego Dominus, cùm fecero in ea judicia, & ſanctificatus fuero in ea.*

23. J'envoyerai la peſte dans Sidon, je ferai couler le ſang dans ſes rues, ſes habitans tomberont de tous côtés au milieu d'elle, & periront par

23. *Et immittam ei peſtilentiam, & ſanguinem in plateis ejus : & corruent interfecti in medio ejus gladio per circuitum :*

℣. 22. *expl.* Dieu ayant parlé à Tyr, s'adreſſe enſuite à Sidon ; parceque ces villes ſont toutes deux dans une même province, & qu'elles ſont ordinairement jointes l'une à l'autre. Or il prédit à Sidon qu'elle doit auſſi être priſe par les Babyloniens, & accablée de beaucoup de maux. *Voyez Iſ.* 23. 4.

Ibid. lettr. *cùm ſanctificatus fuero.* Hebr. *cùm ſanctificavero me. Expl.* lorſque je ferai voir par les châtimens que j'en tirerai, que je ſuis ſaint & juſte. *Vatab. Menoch.*

& ſcient quia ego Dominus.

24. *Et non erit ultrà domus Iſrael offendiculum amaritudinis : & ſpina dolorem inferens undique per circuitum eorum, qui adverſantur eis : & ſcient quia ego Dominus Deus.*

25. *Hæc dicit Dominus Deus : Quando congregavero domum Iſrael de populis, in quibus diſperſi ſunt, ſanctificabor in eis coram gentibus : & habitabunt in terra ſua, quam dedi ſervo meo Jacob.*

26. *Et habitabunt in ea ſecuri : & ædificabunt domos, & plantabunt vineas, & habitabunt confidenter, cùm fecero judicia in omnibus qui adverſantur eis per*

l'épée ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

24. Sidon ne ſera plus à la maiſon d'Iſrael un ſujet de chute & d'affliction ", ni une épine qui pique & qui bleſſe " tous ceux qui l'environnent & qui la combattent ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis *leur* Seigneur & *leur* Dieu.

25. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Lorſque j'aurai raſſemblé la maiſon d'Iſrael d'entre tous les peuples, parmi leſquels je les ai diſperſés, je ſerai ſanctifié parmi eux à la vûe des nations ", & ils habiteront dans leur terre que j'avois donnée à mon ſerviteur Jacob.

26. Ils y habiteront ſans aucune crainte, ils bâtiront des maiſons, ils planteront des vignes, & ils vivront dans une pleine aſſurance, lorſque j'aurai exercé mes jugemens ſur tous ceux qui ſont au-

" ℣. 24. *expl.* ſoit par l'exemple d'impieté qu'elle leur donnoit, ſoit par la haine qu'elle leur portoit, & le mal qu'ils en recevoient.

Ibid. *lettr.* qui cauſe de la douleur à tous ceux, &c.

" ℣. 25. *expl.* Non pas, dit S. Jerôme, comme dans Sidon par les effets rigoureux de ſa juſtice, mais par des effets de ſa miſericorde & des marques favorables de ſa bonté.

tour d'eux, & qui les combattent ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis leur Seigneur & leur Dieu.

circuitum : & ſcient quia ego Dominus Deus eorum.

CHAPITRE XXIX.

§. 1. *Prophetie contre le roi d'Egypte.*

L'an du monde 3415.

1. L'Onziéme jour du dixiéme mois de la dixiéme année ", le Seigneur me parla, & me dit :

1. *IN anno decimo, decimo menſe, undecimâ die menſis, factum eſt verbum Domini ad me, dicens ;*

2. Fils-de-l'homme ; tournez le viſage contre Pharaon roi d'Egypte, & prophetiſez tout ce qui lui doit arriver, & à l'Egypte.

2. *Fili hominis, pone faciem tuam contra Pharaonem regem Ægypti, & prophetabis de eo, & de Ægypto univerſa.*

3. Parlez-*lui*, & dites-*lui* : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens à vous Pharaon roi d'Egypte, grand dragon", qui vous couchez au milieu de vos fleuves ", &

3. *Loquere, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Pharao rex Ægypti, draco magne, qui cubas in medio fluminum tuo-*

℣. 1. *expl.* depuis la captivité du roi Jechonias, nommé auſſi Joachin, & du regne de Sedecias.

℣. 3. *expl.* Dieu donne le nom de *dragon* au roi d'Egypte, en faiſant peut être alluſion à celui qu'il figuroit, qui eſt le démon, lequel l'Ecriture appelle ailleurs *le grand dragon & l'ancien ſerpent qui ſéduit toute la terre.* Apoc. 12. 9. ou même au crocodile qui tient un peu du dragon, & du poiſſon dont il eſt parlé enſuite, & qui étoit fort commun auprès du Nil.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il ſe regardoit comme inacceſſible, à cauſe des differentes embouchures du Nil, qui

rum, & dicis : Meus est fluvius, & ego feci memetipsum.

qui dites : Le fleuve est à moi, & c'est moi-même qui me suis créé.

4. Et ponam frænum in maxillis tuis, & agglutinabo pisces fluminum tuorum squamis tuis, & extraham te de medio fluminum tuorum, & universi pisces tui squamis tuis adhærebunt.

4. Je mettrai un frein " à vos machoires, & j'attacherai à vos écailles les poissons de vos fleuves, je vous entraînerai du milieu de vos fleuves, & tous vos poissons demeureront attachés à vos écailles ".

5. Et projiciam te in desertum, & omnes pisces fluminis tui : super faciem terræ cades, non colligêris, neque congregaberis : bestiis terræ & volatilibus cœli, dedi te ad devorandum.

5. Je vous jetterai dans le desert avec tous les poissons de votre fleuve " ; vous tomberez sur la face de la terre, on ne vous relevera point, & on ne vous ensevelira point " : mais je vous donnerai en proie aux bêtes de la terre, & aux oiseaux du ciel ;

sembloient le mettre à couvert, & des inondations de ce fleuve, qui ne rendoient pas seulement son royaume très-fertile, mais encore ses accès très-difficiles.

℣. 4. *expl.* Ce frein est le roi Nabuchodonosor & toute son armée, vers. 18. c'est-à-dire, qu'il le prendra aussi aisément au milieu de toutes ses eaux, qu'on prend un poisson lorsqu'on lui met un hameçon dans la gueule & qu'on l'entraîne hors de l'eau ; car c'est ce que le Prophete entend par ce *frein* qu'il dit que Dieu mettra à ses machoires pour l'entraîner.

Ibid. *expl.* Cela marque que Dieu fera perir avec Pharaon tous les Grands & tous les peuples de l'Egypte. Cela arriva l'an du monde 3432.

℣. 5. *expl.* C'est-à-dire, qu'il fera sortir le roi d'Egypte & ses peuples hors de l'Egypte pour les emmener en captivité dans la Chaldée, où étant destitués de tous les secours necessaires, ils seront reduits à la derniere misere.

Ibid. lettr. *non colligêris* ; i. e. *non sepelièris*. Vatab.

6. & tous les habitans de l'Egypte, ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, parceque vous avez été à la maiſon d'Iſrael un appui auſſi foible qu'un roſeau ″ :

Iſa. 36. 6.

6. *Et ſcient omnes habitatores Ægypti quia ego Dominus : pro eo quòd fuiſti baculus arundineus domui Iſrael.*

7. lorſqu'ils ſe ſont attachés à vous en vous prenant avec la main, vous vous êtes rompu ; vous leur avez dechiré toute l'épaule : & lorſqu'ils penſoient s'appuyer ſur vous, vous vous êtes éclaté en pieces, & vous leur avez rompu tous les reins ″.

7. *Quando apprehenderunt te manu, & confractus es, & laceraſti omnem humerum eorum, & innitentibus eis ſuper te, comminutus es, & diſſolviſti omnes renes eorum.*

8. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais faire tomber la guerre ſur vous ″, & je tuerai parmi vous les hommes avec les bêtes.

8. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego adducam ſuper te gladium : & interficiam de te hominem, & jumentum.*

℣. 6. *expl.* en leur donnant de vaines eſperances.

℣. 7. *expl.* Si les Egyptiens n'avoient point trompé Iſrael par des promeſſes qu'ils ne purent accomplir, Iſrael auroit peut être ajouté foi aux menaces que les ſaints Prophetes lui faiſoient de la part de Dieu. Ainſi ils lui furent un veritable ſujet de chute & de briſement, lorſqu'après lui avoir ôté l'unique ſoutien qu'il pouvoit avoir, qui étoit celui de Dieu, ils ſe briſerent eux-mêmes ſous lui, lorſqu'il s'appuyoit ſur eux, & *lui rompirent les reins*, c'eſt-à-dire, le briſerent entierement.

℣. 8. *expl.* L'Egypte a ſouffert pluſieurs grandes guerres civiles. Les Cyrenéens attaquerent les Egyptiens & les Lybiens, & les défirent tellement que très peu retournerent en Egypte. Les Babyloniens enſuite l'abaiſſerent beaucoup ; car Dieu pour récompenſe d'avoir humilié l'orgueil de Tyr, leur donna le pouvoir de s'aſſujettir l'Egypte, & d'en enlever tout le peuple avec ſes dépouilles.

9. *Et erit terra Ægypti in desertum, & in solitudinem: & scient quia ego Dominus: pro eo quòd dixeris: Fluvius meus est, & ego feci eum.*

9. Le payis d'Egypte sera réduit en un desert, & en une solitude; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, parceque vous avez dit: Le fleuve est à moi, & c'est moi qui l'ai fait.

10. *Idcircò ecce ego ad te, & ad flumina tua: daboque terram Ægypti in solitudines, gladio dissipatam, à turre Syenes, usque ad terminos Æthiopiæ.*

10. Je viens donc à vous & à vos fleuves; & je changerai le payis d'Egypte en des solitudes; après que la guerre l'aura ravagé depuis la tour de Syene jusqu'aux confins de l'Ethiopie ℣.

11. *Non pertransibit eam pes hominis, neque pes jumenti gradietur in ea: & non habitabitur quadraginta annis.*

11. Elle ne sera plus battue par le pied des hommes, ni par le pied des bêtes, & elle ne sera point habitée pendant quarante ans.

12. *Daboque terram Ægypti desertam in medio terrarum desertarum, & civitates ejus in medio urbium subversarum, & erunt desolatæ quadraginta annis: & dispergam Ægyptios in nationes, & ventilabo eos in terras.*

12. Je mettrai le payis d'Egypte au rang des payis deserts, & ses villes au rang des villes détruites, & elles seront désolées pendant quarante ans. J'écarterai les Egyptiens parmi les nations, & je les disperserai en divers payis.

℣. 10. *expl.* La tour de Syene, dit S. Jerôme, subsiste encore aujourd'hui, dans l'endroit où sont les cataractes du Nil, & depuis notre mer jusqu'à ce lieu-là le Nil est navigable. Il dit donc que toute l'Egypte doit être ravagée jusqu'aux confins de l'Ethiopie, qui sont limitrofes aux frontieres de l'Egypte.

13. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Après que quarante ans ſeront paſſés, je raſſemblerai les Egyptiens du milieu des peuples parmi leſquels ils avoient été diſperſés ;

13. *Quia hæc dicit Dominus Deus : Poſt finem quadraginta annorum congregabo Ægyptum de populis, in quibus diſperſi fuerant.*

14. je ramenerai les captifs d'Egypte, je les établirai dans la terre de Phaturès ", dans la terre de leur naiſſance, & ils deviendront un royaume bas & humilié.

14. *Et reducam captivitatem Ægypti, & collocabo eos in terra Phathures, in terra nativitatis ſuæ : & erunt ibi in regnum humile.*

15. L'Egypte ſera le plus foible de tous les royaumes, elle ne s'élevera plus " à l'avenir au-deſſus des nations, & je les affoiblirai, afin qu'ils ne dominent plus ſur les peuples.

15. *Inter cætera regna erit humillima : & non elevabitur ultrà ſuper nationes, & imminuam eos ne imperent gentibus.*

16. Ils ne ſeront plus l'appui & la confiance des enfans d'Iſrael, & ils ne leur enſeigneront plus l'iniquité, en les portant à *me* fuir ", & à les ſuivre ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis *leur* Seigneur & *leur* Dieu.

16. *Neque erunt ultrà domui Iſrael in confidentia, docentes iniquitatem, ut fugiant, & ſequantur eos : & ſcient quia ego Dominus Deus.*

℣. 14. *expl.* C'étoit la partie ſuperieure de l'Egypte, ou la Thebaïde. *Voyez la Bible de Vitré.*

℣. 15. *expl.* C'eſt-à-dire, pendant un longtems. Car 200. ans après l'Egypte recouvra ſa puiſſance & ſa gloire ancienne ſous le regne des Ptolemées. *Menoch. Tirin.*

℣. 16. *expl.* en les retirant de ma dépendance & de mon ſervice.

§. 2. *Prophetie contre le peuple d'Egypte.*

17 *Et factum eſt in vigeſimo & ſeptimo anno, in primo, in una menſis : factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

17. Le premier jour du premier mois de la vingt-ſeptiéme année ", le Seigneur me dit encore ces paroles : L'an du monde 3432.

18. *Fili hominis, Nabuchodonoſor rex Babylonis ſervire fecit exercituum ſuum ſervitute magnâ adverſus Tyrum : omne caput decalvatum, & omnis humerus depilatus eſt : & merces non eſt reddita ei, neque exercitui ejus, de Tyro, pro ſervitute quâ ſervivit mihi adverſus eam.*

18. Fils-de-l'homme, Nabuchodonoſor roi de Babylone, m'a rendu avec ſon armée un grand ſervice au ſiege de Tyr. Toutes les têtes *de ſes gens* en ont perdu les cheveux, & toutes les épaules en ſont écorchées, & néanmoins ni lui ni ſon armée n'a point reçu de récompenſe pour le ſervice qu'il m'a rendu à la priſe de Tyr ".

19. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego dabo Nabu-*

19. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais don-

℣. 17. *expl.* depuis la captivité du roi Joachin, ou Jechonias.

℣. 18. *expl.* Pour bien entendre ce qu'il dit ici, il faut ſçavoir que Nabuchodonoſor aſſiegeant Tyr, & ne pouvant faire approcher de ſes murs ſes machines de guerre, parcequ'elle étoit toute entourée de la mer, commanda à ſes troupes de porter des pierres & de la terre dans cette eſpace de mer très-étroit qui ſéparoit cette ville du continent ; & l'ayant enfin comblé, lorſque les Tyriens ſe virent preſſés, les plus nobles de la ville monterent ſur des vaiſſeaux, avec tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & ſe retirerent en d'autres iſles. Ainſi Nabuchodonoſor ayant pris la ville n'y trouva rien qui fût digne de récompenſer les grands travaux qu'il avoit ſoufferts dans ce ſiege. C'eſt donc de cette fatigue incroyable qu'eurent ſes troupes, & de cet enlevement de tous les tréſors de Tyr qu'on peut entendre ce qui eſt dit en ce lieu.

ner à Nabuchodonoſor roi de Babylone, le payis d'Egypte ; il en prendra tout le peuple ; il en fera ſon butin, & il en partagera les dépouilles. Son armée recevra ainſi ſa récompenſe,

chodonoſor regem Babylonis in terra Ægypti : & accipiet multitudinem ejus, & depradabitur manubias ejus, & diripiet ſpolia ejus : & erit merces exercitui illius,

20. & il ſera payé du ſervice qu'il m'a rendu dans le ſiege de cette ville. Je lui ai abandonné l'Egypte, parcequ'il a travaillé pour moi, dit le Seigneur *votre* Dieu.

20. *& operi, quo ſervivit adverſus eam : dedi ei terram Ægypti, pro eo quòd laboraverit mihi, ait Dominus Deus.*

21. En ce jour-là je ferai refleurir le regne & la puiſſance " de la maiſon d'Iſrael, & je vous ouvrirai la bouche au milieu d'eux " ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

21. *In die illo pullulabit cornu domui Iſrael, & tibi dabo apertum os in medio eorum : & ſcient quia ego Dominus.*

℣. 21. *lettr.* la corne. On a ſouvent remarqué que cela ſignifie la force & le royaume. *Expl.* Ce qui arriva lorſque Jechonias fut rétabli dans les honneurs dûs à ſa dignité royale par Evilmerodach, & lorſque Cyrus, Darius, &c. permirent aux Juifs de retourner en leur payis, & les comblerent d'honneur du tems de Mardochée & de Nehemie. *Tirin.*

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'on verra alors ſi clairement l'accompliſſement des prédictions, qu'on ne pourra plus douter de la verité des paroles des Prophetes. *S. Jer.* Ou bien, je vous donnerai une fermeté d'eſprit, qui vous fera parler avec liberté.

CHAPITRE XXX.

§. 1. *Prophetie contre l'Egypte.*

1. *ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, propheta, & die : Hæc dicit Dominus Deus : Ululate, va, va diei :*

3. *quia juxta eſt, dies, & appropinquat dies Domini, dies nubis, tempus gentium erit.*

4. *Et veniet gladius in Ægyptum, & erit pavor in Æthiopia, cùm ceciderint vulnerati in Ægypto, & ablata fuerit multitudo illius, & deſtructa fundamenta ejus.*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit [//] :

2. Fils-de-l'homme, prophetiſez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Pouſſez des cris & des hurlemens [//] : Malheur, malheur à ce jour-là :

3. Car le jour eſt proche ; il eſt proche, ce jour du Seigneur, ce jour de nuage, qui ſera le tems des nations [//].

4. L'épée va venir ſur l'Egypte ; & la frayeur ſaiſira l'Ethiopie [//], lorſqu'ils tomberont en foule dans l'Egypte percés de coups, lorſque la multitude du peuple d'Egypte perira, & qu'elle ſera détruite juſqu'aux fondemens,

℣. 1. Ce chapitre & les deux ſuivans regardent la guerre que Nabuchodonoſor fit à l'Egypte du côté de l'Ethiopie, & dont il eſt parlé à la fin du chapitre précedent. *Grot.*

℣. 2. *expl.* Cela s'adreſſe aux Egyptiens & aux autres peuples dont il prédit la ruine.

℣. 3. *expl.* triſte & funeſte, auquel les Chaldéens feront ſentir toute leur puiſſance aux Egyptiens : *ou*, auquel le peuple de l'Egypte & de l'Ethiopie ſeront châtiés, & leur payis ruiné entierement. *Synopſ.*

℣. 4. *expl.* parce qu'elle étoit ſoumiſe à l'Egypte. *Synopſ.*

5. l'Ethiopie, la Lybie, les Lydiens, tous les autres peuples, & Chub", & les enfans de la terre avec laquelle j'ai fait mon alliance ", tomberont avec eux ſous le tranchant de l'épée.

5. *Æthiopia, & Lybia, & Lydi, & omne reliquum vulgus, & Chub, & filii terræ fœderis, cum eis gladio cadent.*

6. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Ceux qui ſoutenoient " l'Egypte ſeront enveloppés dans ſa chute, & l'orgueil de ſon empire ſera détruit : ils tomberont dans l'Egypte par l'épée depuis la tour de Syene", dit le Seigneur le Dieu des armées.

6. *Hæc dicit Dominus Deus : & corruent facientes Ægyptum, & deſtruetur ſuperbia imperii ejus : à turre Syenes gladio cadent in ea, ait Dominus Deus exercituum.*

7. *Ses provinces* ſeront miſes au nombre des provinces deſolées ", & ſes villes deſertes,

7. *Et diſſipabuntur in medio terrarum deſolatarum, & urbes ejus in medio civitatum deſertarum erunt.*

8. & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai mis

8. *Et ſcient quia ego Dominus : cùm dedero ignem in Æ-*

℣. 5. *expl.* ceux de Chub, ou les Chobiens, peuples de la Marœotide, ſelon Ptolemée. D'autres l'entendent de l'Arabie. *Synopſ.*

Ibid. *lettr.* de la terre de l'alliance. *Expl.* Les Juifs qui après la ruine de Jeruſalem ſe retirerent en Egypte, pour y trouver du ſecours. D'autres l'expliquent des peuples alliés aux Egyptiens. *Synopſ.*

℣. 6. *expl.* Les troupes auxiliaires.

Ibid. *Voyez ch.* 9. 10.

℣. 7. *antr.* les Egyptiens ſeront diſperſés dans des terres deſertes. *Voyez ch.* 29. 12.

Ægypto, & attriti fuerint omnes auxiliatores ejus.

le feu ″ dans l'Egypte, & que tous ceux qui la ſoutenoient ſeront réduits en poudre.

9. *In die illa egredientur nuntii à facie meâ in trieribus, ad conterendam Æthiopiæ confidentiam; & erit pavor in eis in die Ægypti, quia abſque dubio veniet.*

9. En ce jour-là ″ je ferai ſortir de devant ma face des meſſagers qui viendront ſur des vaiſſeaux pour détruire la fierté de l'Ethiopie; & les Ethiopiens ſeront ſaiſis de frayeur au jour de l'Egypte ″, parceque ce jour viendra très-aſſurément.

§. 2. *Dieu ruine l'Egypte.*

10. *Hæc dicit Dominus Deus: Ceſſare faciam multitudinem Ægypti in manu Nabuchodonoſor regis Babylonis.*

10. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: J'anéantirai cette multitude d'hommes ″ qui eſt dans l'Egypte; par la main de Nabuchodonoſor roi de Babylone.

11. *Ipſe & populus ejus cum eo, fortiſſimi gentium, adducentur ad diſperdendam terram: & evaginabunt gladios ſuos ſuper Ægyptum: & implebunt terram interfectis.*

11. Je le ferai venir lui & ſon peuple, & avec eux les plus puiſſantes des nations pour perdre l'Egypte. Ils viendront l'attaquer le ſabre à la main, & ils rempliront la terre de corps morts.

12. *Et faciam al-*

12. Je ſecherai le lit de

℣. 8. *expl.* par le miniſtere des Chaldéens, *ou*, j'aurai fait tomber toutes ſortes de calamités.

℣. 9. *expl.* L'Egypte étant ravagée par Nabuchodonoſor, Dieu devoit envoyer porter cette nouvelle dans l'Ethiopie, & y jetter la terreur.

Ibid. *expl.* de ſes malheurs.

℣. 10. *expl.* Je les reduirai à un petit nombre.

ſes fleuves ", & je livrerai ſes champs entre les mains des plus méchans de tous les hommes ". Je détruirai cette terre avec tout ce qu'elle contient, par la main des étrangers: c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé.

veos fluminum aridos, & tradam terram in manus peſſimorum: & diſſipabo terram & plenitudinem ejus manu alienorum, ego Dominus locutus ſum.

13. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: J'exterminerai les ſtatues, & j'anéantirai les idoles de Memphis". Il n'y aura plus à l'avenir de Prince du payis d'Egypte", & je répandrai la terreur dans toutes ſes terres.

Zach. 13. 2.

13. *Hæc dicit Dominus Deus: Et diſperdam ſimulacra, & ceſſare faciam idola de Memphis; & dux de terra Ægypti non erit ampliùs: & dabo terrorem in terra Ægypti.*

14. Je ruinerai le payis de Phathurès, je mettrai le feu dans Taphnis, j'e-

14. *Et diſperdam terram Phathures, & dabo ignem in Ta-*

℣. 12. *expl.* Je rendrai l'Egypte ſterile, en ſechant les canaux du Nil qui l'arroſent & la rendent féconde. Ou, je rendrai à ſes ennemis tous ſes chemins auſſi aiſés à marcher, que s'il n'y avoit plus d'eaux. *Synopſ.*

Ibid. *expl.* des Chaldéens les plus cruels de tous les peuples.

℣. 13. *expl.* Ceci s'eſt accompli en des tems differens, & par parties. Ainſi les idoles de l'Egypte furent détruites premierement par Nabuchodonoſor, lorſqu'il ravagea tout ce royaume, & qu'il renverſa tous les temples, & briſa toutes les ſtatues des faux dieux. Secondement, lorſque JESUS-CHRIST étant enfant y fut tranſporté pour éviter la perſecution d'Herode. Car il arriva alors, ſelon le ſentiment très-probable de pluſieurs auteurs, que les ſtatues profanes des dieux furent renverſées par la préſence de cet Homme Dieu, ſuivant qu'on l'a marqué, *Iſaï.* 19. 1. La troiſiéme deſtruction de ces idoles de l'Egypte a paru lorſque la lumiere de l'Evangile de JESUS-CHRIST a été reçue dans l'Egypte, parceque l'idolatrie a été alors arrachée du fond des cœurs des Egyptiens. *Eſtius.*

Ibid. *expl.* pendant un longtems. *Voyez Ch.* 29. 13.

phnis, & faciam judicia in Alexandria.

15. *Et effundam indignationem meam ſuper Peluſium robur Ægypti, & interficiam multitudinem Alexandriæ.*

16. *Et dabo ignem in Ægypto, quaſi parturiens dolebit Peluſium, & Alexandria erit diſſipata, & in Memphis anguſtiæ quotidianæ.*

17. *Juvenes Heliopoleos & Bubaſti gladio cadent, & ipſæ captivæ ducentur.*

18. *Et in Taphnis nigreſcet dies, cùm contrivero ibi ſceptra Ægypti, & defecerit in ea ſuperbia potentiæ ejus: ipſam nubes operiet, filiæ autem ejus in captivitatem ducentur.*

19. *Et judicia fa-*

xercerai mes jugemens dans Alexandrie ".

15. Je répandrai mon indignation ſur Damiette qui eſt la force de l'Egypte. Je ferai mourir cette multitude de peuple d'Alexandrie;

16. & je mettrai le feu dans l'Egypte. Damiette ſera dans les douleurs comme une femme qui eſt en travail: Alexandrie ſera ravagée, & Memphis ſera tous les jours dans l'angoiſſe & le ſerrement de cœur.

17. Les jeunes hommes d'Heliopolis & de Bubaſte ſeront paſſés au fil de l'épée, & les femmes " ſeront emmenés captives.

18. Le jour deviendra tour noir " à Taphnis, lorſque j'y briſerai le ſceptre d'Egypte, & que j'y détruirai le faſte de ſa puiſſance. Elle ſera couverte d'un nuage, & ſes filles " ſeront emmenées captives.

19. J'exercerai dans l'E-

℣. 14. *expl.* C'eſt ainſi que S. Jerôme l'a traduit, pour faire entendre quelle ville c'eſt; car dans l'Hebreu, elle ſe nomme No. *Eſtius.*

℣. 17. lettr. *ipſæ.* ſupp. *mulieres.*

℣. 18. *expl.* ſera changé en nuit à cauſe du grand deuil où ils ſe trouveront. *Voyez Matth.* 24. 29.

Ibid. *expl.* les villes qui dépendoient d'elle.

gypte la rigueur de mes jugemens ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

ciam in Ægypto : & ſcient quia ego Dominus.

§. 3. *Prophetie contre le roi d'Egypte.*

L'an du monde 3416.

20. Le ſeptiéme jour du premier mois de l'onziéme année ℣, le Seigneur me dit encore ces paroles :

20. *Et factum eſt in undecimo anno, in primo menſe, in ſeptima menſis, factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

21. Fils-de-l'homme, j'ai rompu le bras de Pharaon roi d'Egypte ℣, & il n'a point été panſé pour être guéri ; il n'a point été lié avec des bandes, ni enveloppé dans du linge ℣, afin qu'ayant repris ſa force, il pût tenir l'épée *comme auparavant.*

21. *Fili hominis, brachium Pharaonis regis Ægypti confregi : & ecce non eſt obvolutum ut reſtitueretur ei ſanitas, ut ligaretur pannis, & faſciaretur linteolis, ut recepto robore poſſet tenere gladium.*

22. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens à Pharaon roi d'Egypte, & j'acheverai de briſer ſon bras qui a été fort, mais

22. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad Pharaonem regem Ægypti, & comminuam brachium ejus forte, ſed*

℣. 20. *expl.* depuis la captivité du roi Jechonias qui étoit la derniere de Sedecias, & celle de la deſtruction de Jeruſalem.

℣. 21. *expl.* On peut entendre cela, ſoit de la victoire que le roi de Babylone avoit remportée ſur Pharaon, lorſque ſelon l'Ecriture il lui enleva tout ce qui étoit entre le Nil & l'Euphrate. 4. *Rois* 24. 7. ou de celle par laquelle il l'obligea de retourner en Egypte, lorſqu'il en étoit ſorti pour venir au ſecours de Jeruſalem que les troupes des Chaldéens aſſiegeoient.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que la force des Egyptiens n'a pu ſe rétablir.

confractum: & dejiciam gladium de manu ejus:

qui eſt rompu; & je lui ferai tomber l'épée de la main.

23. *Et diſpergam Ægyptum in gentibus, & ventilabo eos in terris.*

23. J'écarterai les Egyptiens en diverſes nations, & je les diſperſerai parmi les peuples.

24. *Et confortabo brachia regis Babylonis daboque gladium meum in manu ejus: & confringam brachio Pharaonis, & gemet gemitibus interfecti coram facie ejus.*

24. Je fortifierai en même-tems le bras du roi de Babylone, je mettrai mon épée entre ſes mains, je briſerai le bras de Pharaon, & ſes gens pouſſeront des cris & des ſoupirs, étant tués à ſes propres yeux.

25. *Et confortabo brachia regis Babylonis, & brachia Pharaonis concident: & ſcient quia ego Dominus, cùm dedero gladium meum in manu regis Babylonis, & extenderit eum ſuper terram Ægypti.*

25. Je fortifierai les bras du roi de Babylone, & les bras de Pharaon ſeront ſans aucune force; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai mis mon épée entre les mains du roi de Babylone; & qu'il la tirera ſur le payis d'Egypte.

26. *Et diſpergam Ægyptum in nationes, & ventilabo eos in terras, & ſcient quia ego Dominus.*

26. J'écarterai les Egyptiens en diverſes nations, & je les diſperſerai parmi les peuples, & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

CHAPITRE XXXI.

§. 1. *Comparaiſon de l'Egypte avec l'Aſſyrie.*

La même année 3416.

1. LE premier jour du troiſiéme mois de l'année onziéme, le Seigneur me parla encore, & me dit:

1. *ET factum eſt in anno undecimo, tertio menſe, una menſis, factum eſt verbum Domini ad me, dicens:*

2. Fils-de-l'homme, dites à Pharaon roi d'Egypte, & à ſon peuple: A qui reſſemblez-vous dans votre grandeur?

2. *Fili hominis, dic Pharaoni regi Ægypti, & populo ejus; Cui ſimilis factus es in magnitudine tua?*

3. Conſiderez Aſſur "; il étoit comme un cedre ſur le Liban ": ſon bois étoit beau, ſes branches étendues, ſa tige haute; & au milieu de ſes branches épaiſſes & touffues, il en ſortoit une qui s'élevoit au-deſſus de toutes les autres ".

3. *Ecce Aſſur quaſi cedrus in Libano, pulcher ramis, & frondibus nemoroſus, excelſuſque altitudine, & inter condenſas frondes elevatum eſt cacumen ejus.*

4. Les pluies l'avoient

4. *Aqua nutrie-*

℣. 3. *expl.* Le roi & l'empire des Aſſyriens, qui ayant été très-puiſſant, ne laiſſa pas d'être livré par un ordre de Dieu entre les mains des Chaldéens, qui le traiterent avec la derniere cruauté. Dieu veut abattre l'élevement du roi d'Egypte, par l'exemple d'un autre Prince, qui avoit été ſans comparaiſon plus puiſſant que lui, & dont il avoit très-facilement détruit la puiſſance.

Ibid. *expl.* Il eſt ordinaire dans les ſaintes Ecritures de comparer les grands Rois à des arbres élevés, leurs fils & leurs Princes aux branches, & les peuples aux feuilles.

Ibid. *expl.* Ce rameau plus élevé eſt le roi même.

runt illum, abyſſus exaltavit illum : flumina ejus manabant in circuitu radicum ejus, & rivos ſuos emiſit ad univerſa ligna regionis.

nourri ; un grand amas d'eaux // l'arroſant, l'avoit fait pouſſer en haut ; les fleuves couloient tout-autour de ſes racines //, & il avoit envoyé ſes ruiſſeaux à tous les arbres de la campagne //.

5. Propterea elevata eſt altitudo ejus ſuper omnia ligna regionis : & multiplicata ſunt arbuſta ejus, & elevati ſunt rami ejus præ aquis multis.

5. C'eſt pourquoi il avoit ſurpaſſé en hauteur tous les arbres du payis ; ſon bois avoit pouſſé fortement, & ſes branches s'étoient élevées à cauſe des grandes eaux qui l'arroſoient.

6. Cumque extendiſſet umbram ſuam, in ramis ejus fecerunt nidos omnia volatilia cœli, & ſub frondibus ejus genuerunt omnes beſtiæ ſaltuum, & ſub umbraculo illius habitabat cœtus gentium plurimorum.

6. Et comme ſon ombre s'étendoit fort loin, tous les oiſeaux du ciel avoient fait leur nid ſur ſes branches, toutes les bêtes des forêts avoient fait leurs petits ſous ſes feuilles, & un grand nombre de nations habitoit ſous l'ombre de ſes rameaux //.

7. Eratque pulcherrimus in magnitudine ſua, & in dilatatione

7. Il étoit parfaitement beau dans ſa grandeur, & dans l'étendue de ſon

℣. 4. lettr. *abyſſus* ; i. e. *abundantia aquarum.* Vatab.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que rien n'avoit manqué pour fortifier, & pour faire croître l'empire des Aſſyriens.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que ce royaume ſi floriſſant répandoit ſes richeſſes ſur les royaumes plus petits qui en dépendoient.

℣. 6. *expl.* par la protection qu'il leur donnoit, & ſous laquelle ils vivoient en aſſurance, ou parcequ'ils lui étoient ſoumis.

bois, parceque sa racine étoit près de grandes eaux.

8. Il n'y avoit point de cedre dans le jardin " de Dieu, qui fussent plus hauts que celui-là, les sapins ne l'égaloient point dans sa hauteur, ni les planes dans l'étendue de ses branches. Il n'y avoit point d'arbre dans le jardin de Dieu qui ressemblât à celui-là ni qui lui fût comparable en beauté.

9. Comme je l'avois fait si beau, & qu'il avoit poussé tant de branches & si épaisses, tous les arbres les plus délicieux, qui étoient dans le jardin de Dieu, lui portoient envie ".

arbustorum suorum; erat enim radix illius juxta aquas multas.

8. *Cedri non fuerunt altiores illo in paradiso Dei, abietes non adæquaverunt summitatem ejus: & platani non fuerunt æquæ frondibus illius, omne lignum paradisi Dei non est assimilatum illi, & pulchritudini ejus.*

9. *Quoniam speciosum feci eum, & multis condensisque frondibus: & æmulata sunt eum omnia ligna voluptatis, quæ erant in paradiso Dei.*

§. 2. *Ruine de l'Egypte & de l'Assyrie.*

10. Mais voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Parceque ce cedre s'est élevé dans sa hauteur; qu'il a poussé si haut la pointe de ses rameaux verts & touffus, & que son cœur s'est élevé dans sa grandeur;

10. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd sublimatus est in altitudine, & dedit summitatem suam virentem atque condensam, & elevatum est cor ejus in altitudine sua:*

℣. 8. *lettr.* dans le paradis. *Et ainsi dans la suite.*

℣. 9. *expl.* C'est-à-dire, que les Princes que Dieu avoit rendus les plus puissans, & comblés de plus grands biens, regardoient avec jalousie la grande puissance, & l'élevation extraordinaire des Assyriens.

11. *tradidi eum in manu fortissimi gentium, faciens faciet ei: juxta impietatem ejus ejeci eum.*

11. je l'ai livré entre les mains du plus fort d'entre les peuples ″, qui le traitera comme il lui plaira″; je l'ai chassé comme son impiété le méritoit.

12. *Et succident eum alieni, & crudelissimi nationum, & projicient eum super montes, & in cunctis convallibus corruent rami ejus, & confringentur arbusta ejus in universis rupibus terræ: & recedent de umbraculo ejus omnes populi terræ, & relinquent eum.*

12. Des étrangers, & les plus cruels de tous les peuples le couperont par le pied, & le jetteront sur les montagnes. Ses branches tomberont de toutes parts le long des vallées, ses rameaux seront rompus sur toutes les roches de la terre; & tous les peuples du monde se retireront de dessous son ombre, & l'abandonneront″.

13. *In ruina ejus habitaverunt omnia volatilia cœli, & in ramis ejus fuerunt universa bestiæ regionis.*

13. Tous les oiseaux du ciel habiteront dans ses ruines; & toutes les bêtes de la terre se retireront dans ses branches ″.

14. *Quam ob rem non elevabuntur in altitudine sua omne ligna aquarum, nec*

14. C'estpourquoi tous les arbres plantés sur les eaux ne s'éleveront plus dans leur grandeur ″; ils

℣. 11. *expl.* des Chaldéens.

Ibid. *i. e* avec la derniere cruauté.

℣. 12. *expl.* Il entremêle ici la verité de la chose figurée avec l'image qui la représente.

℣. 13. *expl.* Cela marque que le royaume des Assyriens devoit être occupé & possédé par des peuples étrangers, *ou* que les autres nations n'auroient plus pour lui que du mépris. *Synopſ.*

℣. 14. *expl.* C'est-à-dire, que les autres Rois, quel-

ne pouſſeront plus la pointe de leurs rameaux au-deſſus de leurs branches épaiſſes ; & tous ceux qui ſeront arroſés des eaux ne ſe ſoutiendront plus dans leur élevation ; parce-qu'ils ont tous été livrés à la mort, *& jettés* au fond de la terre // au milieu des enfans des hommes, parmi ceux qui deſcendent au fond de la foſſe.

ponent ſublimitatem ſuam inter nemoroſa atque frondoſa, nec ſtabunt in ſublimitate ſua omnia quæ irrigantur aquis : quia omnes traditi ſunt in mortem ad terram ultimam in medio filiorum hominum, ad eos qui deſcendunt in lacum.

15. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Au jour qu'il eſt deſcendu aux enfers, j'ai fait faire un grand deuil //, je l'ai couvert de l'abîme ; j'ai arrêté les fleuves qui l'arroſoient //, & j'en ai retenu les grandes eaux. Le Liban s'eſt attriſté de ſa chute, & tous les arbres

15. *Hæc dicit Dominus Deus : In die quando deſcendit ad inferos, induxi luctum, operui eum abyſſo : & prohibui flumina ejus, & coercui aquas multas : contriſtatus eſt ſuper eum Libanus, & omnia ligna agri*

que puiſſans qu'ils ſoient, apprendront par cet exemple à ne ſe pas élever, depeur d'être abaiſſés de la même maniere. *Ou bien*, c'eſt ainſi que je châtie les impies, & quoiqu'ils s'élevent eux-mêmes je ſçai bien les rabaiſſer & les humilier. *Menoch.*

℣. 14. lettr. *ad terram ultimam* ; i. e. *infimam* ; c'eſt-à-dire, dans le tombeau.

℣. 15. *expl.* On croit que ce Prophete parle de la défaite effroyable de l'armée des Aſſyriens, qui arriva par la mort de cent quatre-vingt-cinq mille hommes, que l'Ange du Seigneur tua tous en une nuit, & de la fin non moins funeſte de Sennacherib leur roi, qui fut maſſacré enſuite par la main de ſes propres enfans.

Ibid. *expl.* je l'ai privé du ſecours de toutes les nations qui le rendoient ſi puiſſant.

concuſſa

concussa sunt.

16. *A sonitu ruinæ ejus commovi gentes, cùm deducerem eum ad infernum cum his qui descendebant in lacum: & consolata sunt in terra infima omnia ligna voluptatis egregia atque præclara in Libano, universa quæ irrigabantur aquis.*

17. *Nam & ipsi cum eo descendent in infernum ad interfectos gladio: & brachium uniuscujusque sedebit sub umbraculo ejus in medio nationum.*

des champs ont tremblé de crainte ||.

16. J'ai épouvanté les nations par le bruit de sa ruine, lorsque je le conduisois dans l'enfer avec ceux qui étoient descendus au fond de la fosse; & tous les arbres *du jardin* de délices ||, les plus grands & les plus hauts du Liban qui avoient été arrosés d'eau, se sont consolés || au fond de la terre ||.

17. Car ils descendront aussi eux-mêmes || dans l'enfer || parmi ceux qui ont été tués par l'épée; & chacun d'eux qui lui avoit servi de bras *& d'appui*, sera assis sous son ombre au milieu des nations ||.

℣. 15. *expl.* Les autres Princes moins élevés que le roi des Assyriens, verront avec frayeur ce qu'ils doivent craindre pour eux-mêmes, & combien leur grandeur est peu assurée.

℣. 16. lettr. *ligna voluptatis. Hebr.* les plus beaux arbres d'Eden. *Vatab.*

Ibid. *autr.* ont eu besoin de consolation.

Ibid. *expl.* Il semble que cela marque que les Rois que Sennacherib avoit défaits & tués dans les guerres, se réjouiront de ce que le même sort lui sera arrivé, & de ce qu'il leur sera en quelque façon rendu égal.

℣. 17. *Hebr. Sept.* Ils sont aussi descendus eux-mêmes.

Ibid. *expl.* dans le tombeau.

Ibid. *expl.* Un sçavant Auteur croit qu'on pourroit traduire ainsi cet endroit: *Car ceux-là descendront* aussi, ou, *sont descendus avec lui dans le sépulcre, au milieu des autres que l'épée a tués, qui dans toutes les nations ont abaissé leur puissance sous lui en se mettant sous sa protection & sous*

18. A qui donc reſſemblez-vous", vous qui êtes ſi grand & ſi élevé parmi tous les arbres *du jardin* de délices" ? Vous ſerez enfin précipité avec tous ces arbres délicieux au fond de la terre ; vous dormirez au milieu des incirconcis, avec ceux qui ont été tués par l'épée. Tel ſera le ſort de Pharaon & de tout ſon peuple, dit le Seigneur *votre* Dieu.

18. *Cui aſſimilatus es, ô inclyte atque ſublimis inter ligna voluptatis ? Ecce deductus es cum lignis voluptatis ad terram ultimam in medio incircumciſorum dormies, cum eis qui interfecti ſunt gladio : ipſe eſt Pharao, & omnis multitudo ejus, dicit Dominus Deus.*

ſon ombre ; c'eſt-à-dire, qu'en tombant il a fait tomber avec lui tous ceux dont la force étoit ſoutenue de la ſienne.

℣. 18. *expl.* C'eſt au roi d'Egypte que cela s'adreſſe.

Ibid. *expl.* C'eſt comme s'il diſoit : Je viens de tracer devant vos yeux une vive image du malheur qui vous attend.

CHAPITRE XXXII.

§. 1. *Nouvelle prophetie contre l'Egypte.*

L'an du monde 3417.

1. IL arriva le premier jour du douziéme mois de la douziéme année", que le Seigneur me fit entendre ces paroles, en me diſant :

1. *ET factum eſt duodecimo anno, in menſe duodecimo, in una menſis, factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

2. Fils-de-l'homme, faites une plainte lugubre " ſur Pharaon roi

2. *Fili hominis, aſſume lamentum ſuper Pharaonem regem*

℣. 1. *expl.* depuis la captivité de Jechonias.

℣. 2. *autr.* chargez-vous de faire des lamentations.

Ægypti, & dices ad eum : Leoni gentium assimilatus es : & draconi qui est in mari : & ventilabas cornu in fluminibus tuis, & conturbabas aquas pedibus tuis, & conculcabas flumina eorum.

d'Egypte, & dites-lui : Vous avez été semblable au lion des nations & au dragon // qui est dans la mer ; vous frappiez de la corne tout ce qui étoit dans vos fleuves, vous en troubliez les eaux avec les pieds, & vous renversiez tous les fleuves //.

3. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Expandam super te rete meum in multitudine populorum multorum, & extraham te in sagena mea.

3. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : J'assemblerai une multitude de peuples //, j'étendrai sur vous mon rets, & je vous entraînerai dans mon filet. *Sup.* 12. 13. 17. 20.

4. Et projiciam te in terram, super faciem agri abjiciam te: & habitare faciam super te omnia volatilia cœli, & saturabo de te bestias universæ terræ.

4. Je vous jetterai sur la terre, & je vous laisserai au milieu des champs //. Je ferai habiter sur vous les oiseaux du ciel ; & je soûlerai de votre corps toutes les bêtes de la terre //.

5. Et dabo carnes tuas super montes, & implebo colles tuos

5. Je répandrai sur les montagnes des morceaux de votre chair, & je rem-

℣. 2. *Voyez ch. 9. 3.*

Ibid. *expl.* Cela marque que Pharaon accabloit par sa puissance & sa tyrannie tous les peuples disp rſés dans les differentes branches ou embouchures du Nil, & jettoit le trouble par-tout.

℣. 3. *expl* les Chaldéens.

℣. 4 *expl.* Je vous ôterai toute votre force, comme à un poisson qu'on met à terre, où il ne peut vivre. *Synopſ.*

Ibid. *expl.* des hommes fiers, barbares & cruels attaqueront l'Egypte & la ravageront. *Grot.*

plirai les collines de vos membres enſanglantés ||.

ſanie tuâ.

6. J'arroſerai la terre de votre ſang noir & pourri le long des montagnes ; & les vallées ſeront remplies de ce qui ſera ſorti de vous.

6. Et irrigabo terram fœtore ſanguinis tui ſuper montes, & valles implebuntur ex te.

Iſa. 13. 10. *Joël* 2. 10. & 3. 15. *Matth.* 24. 29.

7. J'obſcurcirai le ciel à votre mort, & je ferai noircir ſes étoiles ||. Je couvrirai le ſoleil d'une nuée, & la lune ne répandra plus ſa lumiere ||.

7. Et operiam, cùm extinctus fueris, cœlum, & nigreſcere faciam ſtellas ejus : ſolem nube tegam, & luna non dabit lumen ſuum.

8. Je ferai que toutes les étoiles du ciel pleureront ſur votre perte ; & je répandrai les ténebres ſur votre terre, dit le Seigneur *votre* Dieu ; lorſque ceux qui étoient à vous, tomberont au milieu des champs percés de plaies, dit le Seigneur *votre* Dieu.

8. Omnia luminaria cœli mœrere faciam ſuper te : & dabo tenebras ſuper terram tuam, dicit Dominus Deus, cùm ceciderint vulnerati tui in medio terræ, ait Dominus Deus.

9. Je ferai fremir le

9. Et irritabo cor

℣. 5. *expl.* des corps de vos peuples ou de vos ſoldats, qui ſeront tués par les Chaldéens, & même ſur les montagnes où ils ſe ſeront refugiés. *Synopſ.*

℣. 7. *autr.* Je ferai que le ciel ſera couvert à votre mort, & que les étoiles deviendront toutes noires.

Ibid. *expl.* Ce peut être ici un langage figuré, dont uſent ſouvent les Prophetes, qui marque ſenſiblement que le roi d'Egypte étant tué, & ſon royaume ſi éclatant tout-à fait détruit, il y auroit une telle conſternation dans tout le payis, qu'il ſembleroit que les aſtres mêmes n'auroient plus pour lui de lumiere, & que le ciel pleureroit en quelque façon un ſi terrible renverſement & tant de carnage. Car il eſt fort ordinaire de comparer les grandes afflictions aux ténebres.

populorum multorum, cùm induxero contritionem tuam in gentibus ſuper terras quas neſcis.

cœur de pluſieurs peuples, lorſque j'aurai répandu la nouvelle de votre ruine parmi les nations en des payis que vous ne connoiſſez pas ″.

10. *Et ſtupeſcere faciam ſuper te populos multos ; & reges eorum horrore nimio formidabunt ſuper te, cùm volare cœperit gladius meus ſuper facies eorum : & obſtupeſcent repentè ſinguli pro anima ſua in die ruinæ tuæ.*

10. Je frapperai d'étonnement les peuples par la vûe de votre perte ; & leurs Rois en ſeront penetrés de frayeur & d'épouvante, lorſque mon épée nue paſſera & étincellera devant leurs yeux, & il n'y aura perſonne d'eux qui ne tremble pour lui-même au jour de votre ruine.

§. 2. *Suite de la prophetie contre l'Egypte.*

11. *Quia hæc dicit Dominus Deus : Gladius regis Babylonis veniet tibi,*

11. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : L'épée du roi de Babylone viendra fondre ſur vous″ ;

12. *in gladiis fortium dejiciam multitudinem tuam : inexpugnabiles omnes gentes hæ : & vaſtabunt ſuperbiam Ægypti, & diſſipabitur multitudo ejus.*

12. je renverſerai vos troupes ſi nombreuſes par les armes des forts″ ; tous ces peuples ſont des peuples invincibles ; ils détruiront l'orgueil de l'Egypte, & toute la multitude de ſes gens ſera diſſipée.

13. *Et perdam omnia jumenta ejus,*

13. Je ferai perir toutes les bêtes qu'elle nourriſ-

℣. 9. *expl.* où vous en porterez vous-mêmes la nouvelle lorſque vous y ſerez emmenés captifs. *Grot.*

℣. 11. *autr.* ſera pouſſée contre vous.

℣. 12. *expl.* des Chaldéens.

ſoit *dans les prairies* qui ſont le long des grandes eaux ; elles ne ſeront plus troublées à l'avenir par le pied des hommes, & l'ongle des bêtes ne les troublera plus //.

quæ erant ſuper aquas plurimas : & non conturbabit eas pes hominis ultrà, neque ungula jumentorum turbabit eas.

14. Je rendrai alors leurs eaux très-pures, & je ferai couler leurs fleuves comme l'huile //, dit le Seigneur *votre* Dieu.

14. *Tunc puriſſimas reddam aquas eorum, & flumina eorum quaſi oleum adducam, ait Dominus Deus.*

15. Lorſque j'aurai déſolé le payis d'Egypte, lorſque toute ſa terre qui étoit ſi abondante ſera déſerte //, lorſque j'en aurai frappé tous les habitans ; ils ſçauront alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

15. *Cùm dedero terram Ægypti deſolatam : deſeretur autem terra à plenitudine ſua, quando percuſſero omnes habitatores ejus : & ſcient quia ego Dominus.*

16. Voilà le deuil que vous ferez. On pleurera ainſi Pharaon //; les filles des nations // le pleureront ; on fera le deuil de l'Egypte, & de tout ſon peuple, dit le Seigneur *votre* Dieu.

16. *Planctus eſt, & plangent eum : filiæ gentium plangent eum : ſuper Ægyptum, & ſuper multitudinem ejus plangent eum, ait Dominus Deus.*

℣. 13. *expl.* Car les bêtes ſeront emmenées par les victorieux auſſi-bien que les hommes. Et l'Egypte ſera reduite à une telle ſolitude, qu'il n'y aura plus d'homme ou de bête qui puiſſe troubler ſes eaux. *Hieron.*

℣. 14. *expl.* perſonne ne les paſſera, ni ne troublera leurs eaux. *Hieron.*

℣. 16. *autr.* Voilà le chant lugubre, alors on s'en ſervira.

Ibid. expl. *ou* les villes ſoumiſes aux plus grandes ; *ou* les provinces voiſines ; *ou à la lettre*, les femmes & les filles. *Vatab.*

§. 3. *Autre prophetie contre l'Egypte.*

17. *Et factum eſt in duodecimo anno, in quintadecima menſis, factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

17. Le quinziéme du mois ", de la douziéme année, le Seigneur me parla encore, & me dit : La même année 3417.

18. *Fili hominis, cane lugubre ſuper multitudinem Ægypti : & detrahe eam ipſam, & filias gentium robuſtarum, ad terram ultimam, cum his qui deſcendunt in lacum.*

18. Fils-de-l'homme, chantez un cantique lugubre ſur tout le peuple de l'Egypte, précipitez-la " elle-même avec les filles des nations les plus fortes, dans la terre la plus baſſe, avec ceux qui deſcendent au fond de la foſſe.

19. *Quo pulchrior es ? deſcende, & dormi cum incircumciſis.*

19. En quoi, *ô peuple d'Egypte*, êtes-vous meilleur & plus eſtimable *que les autres* " ? Vous deſcendrez donc, & vous mourrez " avec les incirconcis ".

20. *In medio interfectorum gladio cadent : gladius datus eſt, attraxerunt eam,*

20. Ils periront tous par l'épée dans la foule de ceux qui ont été tués. L'épée a été tirée " *contre*

℣. 17. *expl.* du douziéme mois, verſ. 1. la même année 3417.

℣. 18. *expl.* précipitez-la par votre prophetie, *i. e.* prédiſez que les Egyptiens periront tous. On dit que les Prophetes font ce qu'ils annoncent auſſi-bien que les Poëtes ce qu'ils feignent. *Synopſ.*

℣. 19. *expl.* afin que vous meritiez d'avoir la vie ſauve ? *Hieron.*

Ibid. *lettr.* deſcendez & dormez.

Ibid. *Chald.* les pecheurs, *i. e.* tous les méchans.

℣. 20. *lettr.* a été donnée.

l'Egypte ; elle ſera précipitée en terre avec tous ſes peuples.

21. Les plus puiſſans d'entre les forts viendront lui parler du milieu de l'enfer, eux qui ſont deſcendus avec ceux qui étoient venus à ſon ſecours ||, & qui étant paſſés par le fil de l'épée ſont morts incirconcis.

22. Aſſur || eſt là avec tout ſon peuple, ſes ſepulcres ſont autour de lui, ils ont tous été tués ; ils ſont tous tombés par l'épée.

23. Ils ont été enſevelis au plus profond de l'abîme, & tout ſon peuple eſt autour de ſon ſepulcre, toute cette foule de morts qui ont peri par l'épée, qui autrefois avoient répandu la terreur dans la terre des vivans.

24. Là eſt Elam ||, & tout ſon peuple autour de ſon ſepulcre, toute cette foule de morts qui ont été paſſés au fil de l'épée,

& omnes populos ejus.

21. *Loquentur ei potentiſſimi robuſtorum de medio inferni, qui cum auxiliatoribus ejus deſcenderunt, & dormierunt incircumciſi interfecti gladio.*

22. *Ibi Aſſur, & omnis multitudo ejus : in circuitu illius ſepulcra ejus : omnes interfecti, & qui ceciderunt gladio.*

23. *Quorum data ſunt ſepulcra in noviſſimis laci : & facta eſt multitudo ejus per gyrum ſepulcri ejus : univerſi interfecti, cadenteſque gladio, qui dederant quondam formidinem in terra viventium.*

24. *Ibi Ælam, & omnis multitudo ejus per gyrum ſepulchri ſui : omnes hi interfecti, ruenteſque gla-*

℣. 21. *expl.* Ce que dit Iſaïe chap. 14. 9. ſert d'explication à ce paſſage. Les Prophetes font voir par ces expreſſions figurées, que la mort égalera tous les hommes.

℣. 22. *expl.* Le roi d'Aſſyrie.

℣. 24. *expl.* Les Elamites ſont les Perſes ou les Medes, auſquels paſſa l'empire des Aſſyriens. *Synopſ.*

dio : qui deſcenderunt incircumciſi ad terram ultimam : qui poſuerunt terrorem ſuum in terra viventium, & portaverunt ignominiam ſuam cum his qui deſcendunt in lacum.

qui ſont deſcendus incirconcis aux lieux les plus bas de la terre, ceux qui avoient répandu la terreur dans la terre des vivans, & qui ont porté leur ignominie avec ceux qui deſcendent au fond de la foſſe.

§. 4. *Suite de la prophetie précedente.*

25. *In medio interfectorum poſuerunt cubile ejus in univerſis populis ejus : in circuitu ejus ſepulcrum illius : omnes hi incircumciſi, interfectique gladio : dederunt enim terrorem ſuum in terra viventium, & portaverunt ignominiam ſuam cum his qui deſcendunt in lacum : in medio interfectorum poſiti ſunt.*

25. Ils ont mis ſon lit‖ parmi tous ces peuples au milieu de ceux qui ont été tués : ſon ſepulcre eſt autour de lui. Tous ceux-là ſont les incirconcis, & ils ont été paſſés au fil de l'épée, parcequ'ils avoient répandu la terreur dans la terre des vivans ; & ils ſont tombés honteuſement avec ceux qui deſcendent au plus profond de la foſſe, ils ont été mis en la foule de ceux qui avoient été tués.

26 *Ibi Moſoch, & Thubal, & omnis multitudo ejus : in circuitu ejus ſepulcra illius : omnes hi incircumciſi, interfectique & cadentes gladio : quia dederunt formidinem ſuam in terra viventium.*

26. Là eſt Moſoch & Thubal‖, & tout ſon peuple ; & ſes ſepulcres ſont autour de lui. Tous ceux-là ſont des incirconcis qui ſont tombés ſous l'épée, parcequ'ils avoient répandu la terreur dans la terre des vivans.

‖. 25. *expl.* le lit d'Elam ; *i. e.* ſa tombe. *Synopſ.*
‖. 26. *expl.* Les Cappadociens & les Iberiens.

27. Ils ne dormiront point ″ avec les vaillans hommes qui ſont tombés morts, & qui étoient incirconcis, qui ſont deſcendus dans l'enfer avec leurs armes, & ont mis leurs épées ſous leurs têtes ; & leurs iniquités ont pénetré juſques dans leurs os, parcequ'ils étoient devenus la terreur des ames fortes dans la terre des vivans.

27. *Et non dormient cum fortibus, cadentibuſque & incircumciſis, qui deſcenderunt ad infernum cum armis ſuis, & poſuerunt gladios ſuos ſub capitibus ſuis, & fuerunt iniquitates eorum in oſſibus eorum: quia terror fortium facti ſunt in terra viventium.*

28. Vous ſerez donc vous-même réduit en poudre au milieu des incirconcis ″, & vous dormirez avec ceux qui ont été paſſés au fil de l'épée ″.

28. *Et tu ergo in medio incircumciſorum conterêris, & dormies cum interfectis gladio.*

29. Là eſt l'Idumée, ſes Rois & tous ſes chefs, qui ont été mis avec leur armée parmi ceux qui ont été tués par l'épée, qui ont dormi avec les incirconcis, & avec ceux qui ſont deſcendus au plus profond de la foſſe.

29. *Ibi Idumæa, & reges ejus, & omnes duces ejus, qui dati ſunt cum exercitu ſuo cum interfectis gladio: & qui cum incircumciſis dormierunt, & cum his qui deſcendunt in lacum.*

30. Là ſont tous les Princes de l'aquilon ″, &

30. *Ibi principes aquilonis omnes, &*

℣. 27. Cela marque que ceux-là ſeront punis de leur lâcheté, n'étant pas enſevelis avec les hommes forts & belliqueux, qui ſont morts glorieuſement dans les combats, & qu'on enſevelit avec leurs armes pour marque de l'eſtime qu'on fait de leur generoſité. *Synopſ.*

℣. 28. *expl.* des infideles & des impies.

Ibid. *expl.* d'une mort ignominieuſe.

℣. 30. *expl.* C'eſt-à-dire, les Babyloniens, les Tyriens,

universi venatores : qui deducti sunt cum interfectis, paventes, & in sua fortitudine confusi : qui dormierunt incircumcisi cum interfecti gladio, & portaverunt confusionem suam cum his qui descendunt in lacum.

tous les hommes violens[//] qui ont été conduits avec ceux qui avoient été tués, étant tout tremblans & tout confus malgré leur fierté[//]. Ils sont morts incirconcis avec ceux qui avoient péri par l'épée, & ils ont porté leur confusion avec ceux qui descendent au plus profond de la fosse.

31. *Vidit eos Pharao, & consolatus est super universa multitudine sua, qua interfecta est gladio ; Pharao, & omnis exercitus ejus : ait Dominus Deus :*

31. Pharaon les a vûs, & il s'est consolé de la foule de tout son peuple qui a été tué par le tranchant de l'épée ; Pharaon les a vûs avec toute son armée, dit le Seigneur *votre* Dieu[//].

32. *quia dedi terrorem meum in terra viventium, & dor-*

32. J'ai répandu ma terreur dans la terre des vivans[//], *a dit le Seigneur* ;

les Sidoniens, & les autres peuples qui étoient comme des pirates & des tyrans. *Tirin.*

℣. 30. *lettr.* les chasseurs, comme Nemrod, qui se servit de la chasse pour devenir le premier des usurpateurs & des tyrans. *Genes.* 10. 9.

Ibid. *lettr.* dans leur force.

℣. 31. *expl.* C'est comme s'il disoit à Pharaon : Etes-vous plus excellent & d'un état plus relevé que tous ces Princes, pour vous flater d'éviter la mort & toutes ses suites qu'ils n'ont pu éviter ? Songez plutôt, en considerant cette multitude presqu'infinie de personnes qui sont descendus avant vous dans les enfers, & en regardant les tombeaux des plus puissans Princes, à ce qui vous doit aussi arriver. Et si ce peut être une consolation pour des malheureux, de l'être avec beaucoup d'autres, vous pourrez être *consolé* en vous voyant *dans la foule de tous ceux qui ont été tués par le tranchant de l'épée.*

℣. 32. *expl.* J'ai fait trembler tous ceux qui vivent sur

& Pharaon avec tout ſon peuple a dormi au milieu des incirconcis, avec ceux qui avoient été tués par l'épée, dit le Seigneur votre Dieu.

mivit in medio incircumciſorum cum interfectis gladio ; Pharao, & omnis multitudo ejus, ait Dominus Deus.

la terre par ces exemples de la rigueur de ma juſtice. *Tirin.* La terre d'Iſrael eſt quelquefois appellée la terre des vivans dans l'Ecriture. *Ezechiel.* 26. 20. *Synopſ.*

CHAPITRE XXXIII.

§. 1. *Devoirs des ſentinelles.*

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fils-de-l'homme, parlez aux enfans de votre peuple, & dites-leur : Lorſque j'aurai fait venir l'épée ″ ſur une terre, & que le peuple de cette terre prenant l'un des derniers d'entr'eux, l'aura établi pour leur ſervir de ſentinelle ″ ;

1. *ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens ;*

2. *Fili hominis, loquere ad filios populi tui, & dices ad eos : Terra cùm induxero ſuper eam gladium, & tulerit populus terra virum unum de noviſſimis ſuis, & conſtituerit eum ſuper ſe ſpeculatorem :*

℣. 2. *expl.* Cette *épée* marquoit les fleaux de la juſtice de Dieu, & ſur-tout celui de la guerre. C'eſt toujours lui qui la fait venir ; parceque les hommes ſont ſeulement les miniſtres de ſa volonté.

Ibid. *expl.* Ces *ſentinelles* nous figuroient, ſelon les Peres, les Rois, les Prophetes, les Evêques & les Prêtres. L'Ecriture dit : Que les peuples *prenant l'un des derniers d'entre eux, l'établiſſent ſentinelle.* Et c'eſt en effet ce qui ſe pratique ordinairement dans les guerres. Mais elle peut bien auſſi nous marquer, que Dieu en établiſſant ſes ſentinelles parmi ſon peuple, n'a point eu égard à la qualité & à la nobleſſe des perſonnes, comme il parut lorſ-

3. *Et ille viderit gladium venientem ſuper terram, & cecinerit buccinâ, & annuntiaverit populo:*

4. *audiens autem, quiſquis ille eſt, ſonitum buccinæ, & non ſe obſervaverit, veneritque gladius, & tulerit eum, ſanguis ipſius ſuper caput ejus erit.*

5. *Sonum buccinæ audivit, & non ſe obſervavit, ſanguis ejus in ipſo erit: ſi autem ſe cuſtodierit, animam ſuam ſalvabit.*

6. *Quòd ſi ſpeculator viderit gladium venientem, & non inſonuerit buccinâ: & populus ſe non cuſtodierit, veneritque gladius, & tulerit de eis animam: ille quidem in iniquitate ſua captus eſt, ſanguinem autem ejus de manu ſpeculatoris requiram.*

3. & que cet homme enſuite voyant l'épée qui vient fondre ſur ce payis-là, ſonne de la trompette, & en avertiſſe le peuple;

4. ſi celui qui a entendu le ſon de la trompette ne ſe tient pas ſur ſes gardes, & que l'épée ſurvenant, l'emporte & le tue, quel que puiſſe être cet homme, ſon ſang retombera ſur ſa tête ".

5. Il a entendu le ſon de la trompette, & il ne s'eſt pas tenu ſur ſes gardes: il ſera reſponſable de ſon ſang; mais s'il ſe tient ſur ſes gardes, il ſauvera ſa propre vie.

6. Que ſi la ſentinelle voyant venir l'épée ne ſonne point de la trompette, & que le peuple ne ſe tenant point ſur ſes gardes, l'épée vienne & leur ôte la vie, ils ſeront pour eux ſurpris dans leur iniquité; mais néanmoins je redemanderai leur ſang à la ſentinelle ".

qu'il choiſit David le dernier & le plus petit des enfans d'Iſaï pour Roi en la place de Saül, & qu'il établit les Apôtres en qui on ne voyoit rien que de mépriſable ſelon le monde, pour être les premieres ſentinelles dans ſon Egliſe.

℣. 4. *expl.* il ſera ſeul coupable de ſa mort.

℣. 6. *expl.* elle ſera la cauſe de la perte de tous ces gens, & elle en ſera punie.

Supr. 3. 17. 7. Vous êtes donc, fils-de-l'homme, celui que j'ai établi pour servir de sentinelle à la maison d'Israel. Vous écouterez les paroles de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que je vous aurai dit.

7. *Et tu, fili hominis, speculatorem dedi te domui Israel; audiens ergo ex ore meo sermonem annuntiabis eis ex me.*

8. Si lorsque je dirai à l'impie; Impie, vous mourrez très-certainement; vous ne parlez point à l'impie, afin qu'il se retire de sa mauvaise voie, & qu'il meure ensuite dans son iniquité; je vous redemanderai son sang à vous-même.

8. *Si me dicente ad impium: Impie, morte morieris: non fueris locutus ut se custodiat impius à via sua: ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram.*

9. Mais si vous avertissez l'impie qu'il se convertisse & qu'il quitte sa mauvaise voie, & que lui néanmoins ne se convertisse point, il mourra dans son iniquité, & vous aurez délivré votre ame *n*.

9. *Si autem annuntiante te ad impium ut à viis suis convertatur, non fuerit conversus à via sua: ipse in iniquitate sua morietur: porrò tu animam tuam liberasti.*

10. Vous donc, fils-de-l'homme, dites à la maison d'Israel; Voici la maniere dont vous avez accoutumé de parler: Nos iniquités, dites-vous, & nos pechés sont sur nous. Nous sechons & nous languissons dans le pe-

10. *Tu ergo, fili hominis, dic ad domum Israel: Sic locuti estis, dicentes: Iniquitates nostræ, & peccata nostra super nos sunt, & in ipsis nos tabescimus: quomodo ergo vive-*

n. 9. expl. vous n'en serez point coupable.

re poterimus ?

ché ; comment donc pourrions-nous vivre *de la vraie vie* // ?

§. 2. *Chute des justes ; pénitence du pecheur.*

11. *Dic ad eos : Vivo ego, dicit Dominus Deus, nolo mortem impii, sed ut convertatur impius à via sua, & vivat. Convertimini, convertimini à viis vestris pessimis : & quare moriemini, domus Israel ?*

11. Dites-leur ces paroles : Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je ne veux point la mort de l'impie, mais que *je veux* que l'impie se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie, & qu'il vive. Convertissez-vous, convertissez-vous, quittez vos voies toutes corrompues. Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israel. *Supr.* 18, 23, 32.

12. *Tu itaque, fili hominis, dic ad filios populi tui : Justitia justi non liberabit eum in quacumque die peccaverit : & impietas impii non nocebit ei, in quacumque die conversus fuerit ab im-*

12. Vous donc, fils-de-l'homme, dites aux enfans de mon peuple : En quelque jour que le juste peche, sa justice ne le délivrera point ; & en quelque jour que l'impie se convertisse, son impiété ne lui nuira point // :

℣. 10. *expl.* Ce sont les paroles des Juifs qui s'abandonnoient au desespoir : c'est comme s'ils disoient : Puisque la mort nous paroît inévitable, & que nos plaies sont si mortelles, que nuls remedes ne sont capables de nous rendre la santé ; qu'est-il necessaire que nous travaillions inutilement, & que nous nous consumions en vain ? Pourquoi ne pas jouir au moins de la vie présente, n'ayant point d'esperance pour la vie future ?

℣. 12. *expl.* Le Prophete ne nie pas que Dieu n'exige ordinairement du pecheur des peines temporelles, même après sa conversion, comme il a fait à l'égard de David & de beaucoup d'autres ; mais il veut dire que ses fautes ne lui nuiront pas de telle sorte qu'elles lui attirent une

quidquam injuſtum : vivet, & non morietur.

mandemens de la vie ; & s'il ne fait rien d'injuſte, il vivra très-aſſurément, & il ne mourra point.

16. *Omnia peccata ejus, quæ peccavit, non imputabuntur ei : judicium & juſtitiam fecit, vitâ vivet.*

16. Tous les pechés qu'il avoit commis ne lui ſeront point imputés ; il a fait ce qui étoit droit & juſte, & ainſi il vivra très-certainement.

17. *Et dixerunt filii populi tui : Non eſt æqui ponderis via Domini : & ipſorum via injuſta eſt.*

17. Les enfans de votre peuple ont répondu ſur cela : La voie " du Seigneur n'eſt pas juſte & équitable ; mais n'eſt-ce pas plutôt leur voie qui eſt injuſte " ?

18. *Cùm enim receſſerit juſtus à juſtitia ſua, feceritque iniquitates, morietur in eis.*

18. Car lorſque le juſte aura abandonné ſa propre juſtice, & qu'il aura commis des œuvres d'iniquité, il y trouvera la mort :

19. *Et cùm receſſerit impius ab impietate ſua, feceritque judicium & juſtitiam, vivet in eis.*

19. au-contraire lorſque l'impie aura quitté ſon impiété, qu'il aura fait ce qui eſt droit & juſte, il vivra dans ſa juſtice.

20. *Et dicetis : Non eſt recta via Domini. Unumquemque juxta vias ſuas judicabo de vobis, domus Iſrael.*

20. Et néanmoins vous dites : La voie du Seigneur n'eſt pas droite. Maiſon d'Iſrael, je jugerai chacun de vous ſelon ſes propres voies. *Supr.* 18. 25.

℣. 17. *expl.* la conduite.

Ibid. *expl.* Lorſqu'ils prétendent juger des choſes par ce qu'elles ont été, & non par ce qu'elles ſont. *Hieron.* *Voyez verſ.* 13.

§. 3. *La Judée abandonnée de Dieu en punition des pechés du peuple.*

L'an du monde 3417.

21. Le cinquiéme jour du dixiéme mois, la douziéme année depuis que nous avons été emmenés captifs ″, un homme qui avoit fui de Jeruſalem me vint trouver, & me dit : La ville a été ruinée.

21. *Et factum eſt in duodecimo anno, in decimo menſe, in quinta menſis tranſmigrationis noſtræ, venit ad me qui fugerat de Jeruſalem, dicens : Vaſtata eſt civitas.*

22. Or la main du Seigneur s'étoit fait ſentir à moi le ſoir de devant le jour qu'arriva cet homme qui avoit fui de Jeruſalem ; & le Seigneur m'avoit ouvert la bouche juſqu'à ce ″ que cet homme vint me trouver le matin ; & la bouche m'ayant été ouverte, je ne demeurai plus dans le ſilence ″.

22. *Manus autem Domini facta fuerat ad me veſperè, antequàm veniret qui fugerat : aperuitque os meum donec veniret ad me manè : & aperto, ore meo non ſilui ampliùs.*

23. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

23. *Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

24. Fils-de-l'homme, ceux qui habitent dans ces maiſons ruinées ſur la terre d'Iſrael ″, diſent main-

24. *Fili hominis, qui habitant in ruinoſis his ſuper humum Iſrael loquen-*

℣. 21. *expl.* par les Chaldéens avec le roi Jechonias.

℣. 22. *autr.* lors.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que la vertu de l'eſprit de Dieu agit en lui d'une maniere plus ſenſible, pour lui découvrir ce qui étoit arrivé, & pour lui donner une entiere liberté de parler avec toute ſorte de confiance, & d'une maniere claire & intelligible : car il ſemble que juſqu'alors le Prophete leur avoit preſque toujours parlé en paraboles.

℣. 24. *expl.* ceux que les Babyloniens avoient laiſſés

tes aiunt : Unus erat Abraham, & hereditate poſſedit terram : nos autem multi ſumus, nobis data eſt terra in poſſeſſionem.

tenant : Abraham n'étoit qu'un ſeul homme, & il a reçu & poſſedé cette terre comme ſon heritage // ; nous autres, nous ſommes en grand nombre, nous la recevrons donc encore, & nous la poſſederons //.

25. *Idcircò dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Qui in ſanguine comeditis, & oculos veſtros levatis ad immunditias veſtras, & ſanguinem funditis : numquid terram hereditate poſſidebitis ?*

25. Dites-leur donc ceci : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Poſſederez-vous cette terre comme votre heritage, vous qui mangez des viandes avec le ſang //, qui levez vos yeux vers vos impuretés & vos idoles, & qui répandez le ſang des hommes ?

26. *Stetiſtis in gladiis veſtris, feciſtis abominationes, & unuſquiſque uxorem proximi ſui polluit : & terram hereditа-*

26. Vous avez toujours été prêts à tirer l'épée // ; vous avez commis des abominations ; chacun de vous a violé la femme de ſon prochain ; & après

en Judée pour cultiver la terre, & qui habitoient dans les ruines de Jeruſalem & des autres villes. *Hieron.*

℣. 24. *expl.* non en ſa propre perſonne, mais en ſa poſterité.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, dit S. Jerôme, qu'au-lieu de ſonger à embraſſer la pénitence & à ſatisfaire à la juſtice de Dieu pour tant de crimes qui leur avoient attiré la captivité, ils ſe plaiſoient à ſe tromper par de vaines eſperances.

℣. 25. *expl.* contre le précepte de la loi. *Levit.* 7. 26. & 17. 14.

℣. 26. lettr. *Stetiſtis in gladiis veſtris. Expl.* comme des gens qui ſont tout prêts à répandre le ſang. *Vatab.*

cela, vous poſſederez cette terre comme votre heritage" ?

te poſſidebitis ?

27. Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je jure par moi-même, que ceux qui habitent dans ces lieux ruinés periront par l'épée, que ceux qui ſont dans les champs ſeront livrés aux bêtes pour en être dévorés ; & que ceux qui ſe ſont retirés dans les lieux forts & dans les cavernes, mourront de peſte".

27. *Hæc dices ad eos : Sic dicit Dominus Deus : Vivo ego, quia qui in ruinoſis habitant, gladio cadent : & qui in agro eſt, beſtiis tradetur ad devorandum : qui autem in præſidiis & ſpeluncis ſunt, peſte morientur.*

28. Je réduirai cette terre en une ſolitude & en un deſert. Sa force altiere & ſuperbe ſera détruite, & les montagnes d'Iſrael ſeront déſolées, ſans qu'il y ait plus perſonne qui y paſſe.

28. *Et dabo terram in ſolitudinem, & in deſertum, & deficiet ſuperba fortitudo ejus : & deſolabuntur montes Iſrael, eò quòd nullus ſit qui per eos tranſeat.*

29. Et ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai rendu ainſi cette terre deſerte & abandonnée, à cauſe de toutes les abominations qu'ils y ont commiſes.

29. *Et ſcient quia ego Dominus, cùm dedero terram eorum deſolatam, & deſertam propter univerſas abominationes ſuas, quas operati ſunt.*

℣. 26. *expl.* vous eſperez de dominer & de regner dans ce payis comme auparavant ? En effet ceux qui parloient de la ſorte s'étant refugiés en Egypte, contre la défenſe que Dieu leur en avoit faite, ils y perirent miſerablement, lorſque Nabuchodonoſor vint ravager ce royaume & le détruire ainſi qu'il avoit détruit celui de Judée.

℣. 27. *Voyez ch.* 5. 17. & 14. 15. 21.

30. *Et tu, fili hominis, filii populi tui, qui loquuntur de te juxta muros, & in oſtiis domorum, & dicunt unus ad alterum, vir ad proximum ſuum loquentes: Venite, & audiamus quis ſit ſermo egrediens à Domino.*

30. Quant à vous, fils-de-l'homme, les enfans de votre peuple qui parlent de vous le long des murs & aux portes de leurs maiſons, ſe diſent l'un à l'autre : Allons entendre // quelle eſt la parole qui ſort de la bouche du Seigneur.

31. *Et veniunt ad te, quaſi ſi ingrediatur populus, ſedent coram te populus meus: & audiunt ſermones tuos, & non faciunt eos; quia in canticum oris ſui vertunt illos, & avaritiam ſuam ſequitur cor eorum.*

31. Ils viennent à vous comme un peuple qui s'aſſemble en foule, & ils s'aſſeient devant vous comme étant mon peuple. Ils écoutent vos paroles, & ils n'en font rien; parcequ'ils les changent en des cantiques qu'ils repaſſent dans leur bouche //, pendant que leur cœur ſuit leur avarice.

32. *Et ecce eis quaſi carmen muſicum, quod ſuavi dulcique ſono canitur: & audiunt verba tua, & non faciunt ea.*

32. Vous êtes à leur égard comme un air de muſique qui ſe chante d'une maniere douce & agréable. C'eſt ainſi qu'ils entendent vos paroles avec plaiſir, ſans faire néanmoins ce que vous *leur* dites.

℣. 30. *expl.* Ceux qui s'aſſembloient dans les places publiques expoſées à l'air, pour y cauſer dans l'oiſiveté, alloient entendre Ezechiel par ſimple curioſité, ou même pour s'en moquer, comme on écoute, pour ainſi dire, des pieces de théâtre, des tragedies, ou des romans, ne pouvant croire que ce qu'il leur diſoit dût arriver.

℣. 31. *expl.* Ils écoutent vos paroles comme des chanſons, pour s'en divertir. *Synopſ.*

33. Mais quand ce qui aura été prédit par vous ſera arrivé, comme il eſt tout prêt d'arriver, c'eſt alors qu'ils ſçauront qu'il y aura eu un Prophete parmi eux.

33. *Et cùm venerit quod prædictum eſt (ecce enim venit) tunc ſcient quòd Prophetes fuerit inter eos.*

CHAPITRE XXXIV.

§. 1. *Menaces contre ceux qui accablent le peuple.*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit ″ :

2. Fils-de-l'homme, prophetiſez touchant les Paſteurs ″ d'Iſrael ; prophetiſez, & dites aux Paſteurs : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Malheur aux Paſteurs d'Iſrael qui ſe paiſſent eux-mêmes ″. Les Paſteurs ne paiſſent-ils pas leurs troupeaux ″ ?

Jerem. 23. 1. Sup. 13. 3.

1. *ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, propheta de paſtoribus Iſrael : propheta, & dices paſtoribus : Hæc dicit Dominus Deus : Væ paſtoribus Iſrael, qui paſcebant ſemetipſos : nonne greges à paſtoribus paſcuntur?*

℣. 1. *expl.* Le Prophete ne marquant point ici les années comme auparavant, non plus que dans toute la ſuite, juſqu'à la deſcription de ce temple ſi plein de merveilles, que Dieu lui fit voir en eſprit l'an vingt cinquiéme de la captivité de Jechonias : & la douziéme année de cette même captivité étant la derniere qu'il a marquée dans le chapitre précedent, il faut ſuppoſer, ſelon S. Jerôme, que c'eſt pendant ces treize années que ce ſont faites les propheties differentes rapportées dans les chapitres ſuivans, ſans que l'on ſçache préciſément le tems & l'année de chacune.

℣. 2. *expl.* les Princes & les Prêtres.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qui cherchent leurs interêts propres & non ceux de Dieu. *Philip.* 2. 21.

Ibid. *expl.* Ne doivent-ils pas regarder dans leur dignité,

3. *Lac comedebatis, & lanis operiebamini, & quod craſſum erat occidebatis: gregem autem meum non paſcebatis.*

3. Et cependant vous mangiez le lait de mon troupeau, & vous vous couvriez de ſa laine; vous preniez les brebis les plus graſſes pour les tuer; & vous ne vous mettiez point en peine de paître mon troupeau ".

4. *Quod infirmum fuit non conſolidaſtis, & quod ægrotum non ſanaſtis, quod confractum eſt non alligaſtis, & quod abjectum eſt non reduxiſtis, & quod perierat non quæſiſtis, ſed cum auſteritate imperabatis eis, & cum potentia.*

4. Vous n'avez point travaillé à fortifier celles qui étoient foibles ", ni à panſer & à guérir celles qui étoient malades; vous n'avez point bandé les plaies de celles qui étoient bleſſées; vous n'avez point relevé celles qui étoient tombées; & vous n'avez point cherché celles qui s'étoient perdues; mais vous vous contentiez de les dominer avec une rigueur ſevere & pleine d'empire ".

non leur utilité particuliere, mais celle des peuples à qui Dieu les a donnés pour miniſtres?

℣. 3. *expl.* Cela marque les injuſtices des Princes & des Prêtres d'Iſrael; ils impoſoient ou tiroient de grands tributs, ils opprimoient par leurs calomnies les perſonnes les plus riches pour s'emparer de leurs biens; & ils negligeoient en même tems le ſoin des peuples.

℣. 4. *expl.* C'eſt fortifier une ame foible, dit S. Auguſtin, de la préparer à la tentation, & de l'affermir contre les maux de ce monde: c'eſt au-contraire l'affoiblir de lui promettre toutes ſortes de biens, comme faiſoient les faux-prophetes & les méchans Prêtres, qui éludoient toutes les menaces du Seigneur par les bonnes eſperances qu'ils donnoient à Iſrael. *Aug. l. de Paſtor. c. 5. tom. 9. vet. ed. & Serm. 46. tom. 5. nov. edit.*

Ibid. *autr.* mais vous les gouverniez avec dureté & avec un eſprit de domination.

5. Ainſi mes brebis ont été diſperſées, parce-qu'elles n'avoient point de Paſteur ; elles ont été diſperſées en divers lieux ", & elles ſont devenues la proie de toutes les bêtes ſauvages ".

5. *Et diſperſa ſunt oves meæ : eò quòd non eſſet paſtor : & factæ ſunt in devorationem omnium beſtiarum agri, & diſperſæ ſunt.*

6. Mes troupeaux ont erré par-tout ſur les montagnes & ſur toutes les collines élevées ". Mes troupeaux ont été diſperſés ſur toute la face de la terre, ſans qu'il y eût perſonne pour les aller chercher ; ſans, dis-je, qu'il y eût perſonne qui ſe mit en peine de les chercher.

6. *Erraverunt greges mei in cunctis montibus, & in univerſo colle excelſo : & ſuper omnem faciem terræ diſperſi ſunt greges mei, & non erat qui requireret, non erat, inquam, qui requireret.*

§. 2. *Punition des mauvais paſteurs.*

7. C'eſtpourquoi, ô Paſteurs, écoutez la parole du Seigneur :

7. *Propterea paſtores, audite verbum Domini :*

8. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que parceque mes troupeaux ont été livrés en proie, & que mes

8. *Vivo ego, dicit Dominus Deus : quia pro eo quòd facti ſunt greges mei in rapinam, & oves meæ in*

℣. 5. *expl.* ou par la violence des puiſſans qui les opprimoient, ou par les Babyloniens qui les emmenerent captifs. *Synopſ.*

Ibid. *expl.* des Syriens, des Ammonites, Aſſyriens, Egyptiens, Chaldéens.

℣. 6. *expl.* Il marque par là l'idolatrie à laquelle les Juifs ſe ſont proſtitués ſur les hauts-lieux ; *ou* les lieux où ils ſe retiroient pour ſe mettre à couvert de la dureté des Princes, *ou* ceux où les Chaldéens les répa dirent lorſqu'ils les emmenerent en captivité. *Synopſ.*

devorationem

devorationem omnium bestiarum agri, eò quòd non esset pastor: neque enim quæsierunt pastores mei gregem meum, sed pascebant pastores semetipsos, & greges meos non pascebant:

brebis ont été exposées à être dévorées par les bêtes sauvages, comme n'ayant point de Pasteur; puisque mes Pasteurs n'ont point cherché mes troupeaux; mais qu'ils n'ont eu soin que de se paître eux-mêmes, sans se mettre en peine de paître mes troupeaux;

9. *propterea, pastores, audite verbum Domini.*

9. vous, dis-je, ô Pasteurs, écoutez la parole du Seigneur.

10. *Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ipse super pastores requiram gregem meum de manu eorum, & cessare faciam eos ut ultrà non pascant gregem, nec pascant amplius pastores semetipsos: & liberabo gregem meum de ore eorum, & non erit ultrà eis in escam.*

10. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Je viens moi-même à ces Pasteurs "; j'irai chercher mon troupeau, & je le reprendrai d'entre leurs mains "; je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau; je ferai que ces Pasteurs ne se paîtront plus eux-mêmes; je délivrerai mon troupeau de leur violence ", & il ne deviendra plus leur proie.

℣. 10. *expl.* pour les punir très-severement: comme il le fit en effet avec la derniere rigueur à l'égard de Sedecias, de ses enfans & des autres Princes d'Israel, qui avoient été à son peuple un sujet de chute & de scandale par leur pernicieux exemple.

Ibid. *autr.* je leur demanderai compte de mon troupeau.

Ibid. *lettr.* de leur bouche, *c'est-à-dire*, de cette violence par laquelle ils mangent mon troupeau, au-lieu de le paître & de le nourrir.

§. 3. *Dieu prendra ſoin lui-même de ſes brebis.*

11. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viendrai moi-même chercher mes brebis, & je les viſiterai moi-même ".

11. *Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ipſe requiram oves meas, & viſitabo eas.*

12. Comme un paſteur viſite ſon troupeau lorſqu'il ſe trouve au milieu de ſes brebis diſperſées ; ainſi je viſiterai mes brebis, & je les délivrerai de tous les lieux où elles avoient été diſperſées dans les jours de nuages & d'obſcurité ".

12. *Sicut viſitat paſtor gregem ſuum, in die quando fuerit in medio ovium ſuarum diſſipatarum : ſic viſitabo oves meas, & liberabo eas de omnibus locis, in quibus diſperſa fuerant in die nubis & caliginis.*

13. Je les retirerai d'entre les peuples ; je les raſſemblerai de divers payis, & je les ferai revenir dans leur propre terre " ; & je les ferai paître ſur les montagnes d'Iſrael le long des ruiſſeaux, & dans tous les lieux du payis les plus habités.

13. *Et ducam eas de populis, & congregabo eas de terris, & inducam eas in terram ſuam : & paſcam eas in montibus Iſrael, in rivis, & in cunctis ſedibus terræ.*

14. Je les menerai paître dans les pâturages les plus fertiles. Les hautes montagnes d'Iſrael ſeront

14. *In paſcuis uberrimis paſcam eas, & in montibus excelſis Iſrael erunt paſcuæ*

℣. 11. *expl.* j'en aurai grand ſoin.

℣. 12. *expl.* C'eſt-à dire, en ce jour funeſte où Jeruſalem ayant été priſe & ruinée par Nabuchodonoſor, le reſte de ſes habitans furent enlevés à Babylone au milieu des nations.

℣. 13. *expl.* Cela proprement a commencé à ſe faire lorſque JESUS CHRIST, le vrai & le bon Paſteur envoya le jour de la Pentecôte ſon Saint-Eſprit, qui a reüni en un ſeul corps tous les peuples de la terre.

earum : ibi requiescent in herbis virentibus, & in pascuis pinguibus pascentur super montes Israel.

15. *Ego pascam oves meas, & ego eas accubare faciam, dicit Dominus Deus.*

16. *Quod perierat requiram, & quod abjectum erat reducam, & quod confractum fuerat alligabo, & quod infirmum fuerat consolidabo, & quod pingue & forte custodiam : & pascam illas in judicio.*

17. *Vos autem, greges mei, hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego judico inter pecus & pecus, arietum & hircorum.*

le lieu de leur pâture; elles s'y reposeront sur les herbes vertes; & elles paîtront sur les montagnes d'Israel dans les pâturages les plus gras.

15. Je ferai moi-même paître mes brebis ″; je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu.

16. J'irai chercher celles qui étoient perdues; je releverai celles qui étoient tombées; je banderai les plaies de celles qui étoient blessées; je fortifierai celles qui étoient foibles; je conserverai celles qui étoient grasses & fortes : & je les conduirai dans la droiture & dans la justice ″.

17. Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens moi-même pour être le juge entre les brebis & les brebis, entre les beliers & les boucs ″.

℣. 15. *expl.* Quoiqu'il soit vrai que JESUS-CHRIST est l'unique Pasteur, il n'a pas laissé, comme le remarque S. Augustin, d'établir plusieurs Pasteurs dans son Eglise. Mais tous ces Pasteurs ensemble ne sont qu'un en lui. Ils paissent les brebis, mais c'est JESUS-CHRIST qui les paît par eux. *August. de Pastor. tom. 9. vet. ed. & Serm. 46. tom. 6. nov. edit.*

℣. 16. lettr. *pascam illos in judicio.*

℣. 17. *expl.* Des Pasteurs Dieu passe aux brebis, c'est-à-dire, aux peuples, & aux principaux d'entre le peuple

18. Ne vous devoit-il pas ſuffire, *ô riches* ‖, de vous nourrir en d'excellens pâturages, ſans fouler aux pieds ce qui en reſtoit ‖ ? & après avoir bu de l'eau claire, vous avez troublé le reſte avec vos pieds.

18. *Nonne ſatis vobis erat paſcua bona depaſci ? inſuper & reliquias paſcuarum veſtrarum conculcaſtis pedibus veſtris : & cùm puriſſimam aquam biberetis, reliquam pedibus veſtris turbabatis.*

19. Ainſi mes brebis paiſſoient ce que vous aviez foulé aux pieds, & elles buvoient l'eau que vos pieds avoient troublée.

19. *Et oves meæ his, quæ conculcata pedibus veſtris fuerant, paſcebantur : & quæ pedes veſtri turbaverunt, hæc bibebant.*

§. 4. JESUS-CHRIST *promis pour être le ſouverain Paſteur.*

20. C'eſt pourquoi voici ce que le Seigneur *votre* Dieu vous dit : Je viens moi-même juger, & diſcerner entre les brebis graſſes & les brebis maigres ‖ :

20. *Propterea hæc dicit Dominus Deus ad vos : Ecce ego ipſe judico inter pecus pingue, & macilentum :*

21. parceque vous heur-

21. *pro eo quòd la-*

marqués par les beliers & les boucs ; voulant faire voir par là que ſi les chefs étoient très-ſouvent coupables de la perte des particuliers, ces particuliers ne devoient pas néanmoins ſe regarder comme innocens devant lui ; parceque chacun répondroit pour ſoi, & ne devoit point prétendre pouvoir s'excuſer de ſa perte ſur autrui.

℣. 18. *expl.* Dieu parle aux riches d'entre le peuple, qui tourmentent les pauvres au-lieu de les ſecourir, & qui loin de les aſſiſter de leur ſuperflu, aiment mieux le laiſſer gâter que de le donner aux pauvres.

Ibid. *expl.* ce qui pouvoit en nourir d'autres après vous.

℣. 20. *expl.* pour venger les pauvres & punir les riches.

ctibus & humeris impingebatis, & cornibus vestris ventilabatis omnia infirma pecora, donec dispergerentur foras :

tiez de l'épaule ″, & vous choquiez de vos cornes toutes les brebis maigres jusqu'à ce que vous les eussiez dispersées & chassées dehors :

22. *salvabo gregem meum, & non erit ultrà in rapinam, & judicabo inter pecus & pecus.*

22. mais je sauverai mon troupeau, il ne sera plus exposé en proie, & je jugerai entre les brebis & les brebis.

23 ET SUSCITABO SUPER EAS PASTOREM UNUM, *qui pascat eas, servum meum David : ipse pascet eas, & ipse erit eis in pastorem.*

23. JE SUSCITERAI SUR ELLES LE PASTEUR UNIQUE pour les paître, David mon serviteur ″ ; lui-même aura soin de les paître, & il leur tiendra lui-même lieu de Pasteur. *Infr.* 40. 11. *Joan* 1. 45. & 10. 11. *Osée* 3. 5.

24. *Ego autem Dominus ero eis in Deum, & servus meus David princeps in medio eorum : ego Dominus locutus sum.*

24. Mais moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu, & mon serviteur David sera au milieu d'elles comme leur Prince. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

25. *Et faciam cum eis pactum pacis, & cessare faciam bestias : pessimas de terra : & qui habitant in de-*

25. Je ferai avec mes brebis une alliance de paix, j'exterminerai de la terre les bêtes les plus cruelles ″ ; & ceux qui

℣. 21. lettr. *lateribus & humeris impingebatis.*

℣. 23. *expl.* Il est clair que cette prophetie ne peut s'entendre que de JESUS-CHRIST, né selon l'homme de la race de David. *Aug. Ser.* 47. *nov. ed. de ovib. c.* 11. 12. *tom.* 6. *al. tom.* 9. D'autres l'ont expliqué de Zorobabel petit-fils de David. *Voyez Jer.* 23. 5. *&* 33. 15. *Grot.*

℣. 25. *expl.* Les bêtes farouches se multiplierent dans la Palestine après l'enlevement de ses habitans. Dieu disant qu'il exterminera ces bêtes, promet qu'il y fera revenir son peuple.

habitent dans le deſert, dormiront en aſſurance au milieu des bois.

ſerto, ſecuri dormient in ſaltibus.

26. Je les comblerai de benedictions autour de ma colline ; je ferai tomber les pluies en leur tems, & ce ſeront des pluies de benediction & d'abondance.

26. *Et ponam eos in circuitu collis mei benedictionem : & deducam imbrem in tempore ſuo ; pluvia benedictionis erunt.*

27. Les arbres des champs porteront leur fruit, la terre donnera ſon germe & ſera feconde, *mes brebis* habiteront ſans crainte dans leur payis ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai briſé leurs chaînes, & rompu leur joug, & que je les aurai arrachées d'entre les mains de ceux qui les dominoient avec empire.

27. *Et dabit lignum agri fructum ſuum, & terra dabit germen ſuum, & erunt in terra ſua abſque timore : & ſcient quia ego Dominus, cùm contrivero catenas jugi eorum, & eruero eos de manu imperantium ſibi.*

28. Elles ne ſeront plus en proie aux nations, & les bêtes de la terre ne les dévoreront plus. Mais elles habiteront dans une pleine aſſurance, ſans avoir plus rien à craindre.

28. *Et non erunt ultrà in rapinam in gentibus, neque beſtiæ terræ devorabunt eos : ſed habitabunt confidenter abſque ullo terrore.*

29. Je leur ſuſciterai parmi eux une plante

29. *Et ſuſcitabo eis germen nominatum :*

℣. 26. *expl.* de Jeruſalem, où j'ai choiſi le lieu de ma demeure, & ce temple élevé ſur une colline.

℣. 28. lettr. *eos.* Parceque ces brebis ſont les Iſraélites. Hebr. *eas.*

℣. 29. *expl.* Du ſang des Iſraélites, marqués par ces bre-

& non erunt ultrà imminuti fame in terra, neque portabunt ultrà opprobrium gentium.

d'un grand nom ; ils ne ſeront plus conſumés par la famine ſur la terre, & ils ne ſeront plus en opprobre parmi les nations //.

30. *Et ſcient quia ego Dominus Deus eorum cum eis, & ipſi populus meus domui Iſrael : ait Dominus Deus.*

30. Ils ſçauront alors que je ſerai avec eux, moi qui ſuis leur Seigneur & leur Dieu ; & qu'ils ſeront mon peuple, eux qui ſont la maiſon d'Iſrael, dit le Seigneur *votre* Dieu.

31. *Vos autem, greges mei, greges paſcuæ meæ, homines eſtis : & ego Dominus Deus veſter, dicit Dominus Deus.*

31. Mais vous, mes brebis, vous les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes, & moi je ſuis le Seigneur votre Dieu, dit le Seigneur *votre* Dieu //. *Joan. 10. 11.*

bis, Dieu fera naître JESUS-CHRIST, qui dit dans l'Evangile : Je ſuis la vraie vigne. *S. Jer.*

℣. 29. *ex.* car les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Egliſe. *Joan. 10. 11.*

℣. 31. *expl.* C'eſt de même que s'il leur diſoit : Sçachez, mes brebis, que vous êtes des créatures raiſonnables, nées pour vivre dans la piété, & que le Paſteur dont je vous ai tant parlé eſt votre Seigneur & votre Dieu, que vous devez ſuivre avec la même ſimplicité que des brebis ſuivent leur paſteur. Mais ſouvenez-vous auſſi que vous n'êtes que des hommes environnés d'infirmité & expoſés à bien des perils, & que pour moi je ſuis votre Dieu & votre Seigneur, dont vous ne pouvez vous éloigner ſans vous perdre, & à qui vous appartenez comme ſon peuple.

CHAPITRE XXXV.

§. 1. *Ruine des Iduméens.*

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fils-de-l'homme, tournez le visage contre la montagne de Seïr ", prophetisez contre elle, & dites-lui :

3. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens à vous, montagne de Seïr, j'étendrai ma main sur vous, & je vous rendrai toute deserte & abandonnée " ;

4. je détruirai vos villes, vous serez deserte, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur. *Ierem. 49. 17.*

5. Parceque vous avez été l'éternel ennemi des enfans d'Israel, que vous les avez poursuivis l'épée à la main au tems de leur affliction, au tems que leur iniquité étoit à son comble ".

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, pone faciem tuam adversum montem Seir, & prophetabis de eo, & dices illi :*

3. *Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, mons Seir, & extendam manum meam super te, & dabo te desolatum atque desertum.*

4. *Urbes tuas demoliar, & tu desertus eris : & scies quia ego Dominus.*

5. *Eò quòd fueris inimicus sempiternus, & concluseris filios Israel in manus gladii in tempore afflictionis eorum, in tempore iniquitatis extremæ.*

℣. 2. *expl.* l'Idumée. *Voyez ch.* 25. 8.

℣. 3. *autr.* Je vous mettrai dans un état de desolation & de solitude.

℣. 5. *expl.* Les Iduméens quoiqu'alliés des Israélites, les ont toujours haïs. Dieu les reprend ici de ce que lorsque par sa justice il avoit livré les Israélites en proie aux Chal-

6. Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus: quoniam sanguini tradam te, & sanguis te persequetur: & cùm sanguinem oderis, sanguis persequetur te.

6. C'eſt pourquoi je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je vous livrerai au ſang [//], & que le ſang vous pourſuivra, & parceque vous avez haï *votre* ſang[//], vous ſerez auſſi perſecutée par *votre* ſang[//].

7. Et dabo montem Seir deſolatum atque deſertum: & auferam de eo euntem, & redeuntem.

7. Je rendrai la montagne de Seïr toute deſerte & abandonnée, & j'en écarterai tous ceux qui y paſſoient & y repaſſoient.

8. Et implebo montes ejus occiſorum ſuorum: in collibus tuis, & in vallibus tuis, atque in torrentibus interfecti gladio cadent.

9. Je remplirai ſes montagnes des corps de ſes enfans qui auront été tués, & ils tomberont percés de coups d'épées le long de vos collines, de vos vallées & de vos torrens.

o *In ſolitudines ſempiternas tradam te, & civitates tuæ non habitabuntur: & ſcietis quia ego*

9. Je vous réduirai en des ſolitudes éternelles, vos villes ne ſeront plus habitées; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le

dêens, non ſeulement ils ſe réjouirent de la ruine de leurs freres, mais même ils les pourſuivirent l'épée à la main, en tuant ſans doute ceux qui voulurent ſe refugier dans leur payis.

Ÿ. 6. expl. C'eſt-à-dire, aux Juifs mêmes vos freres, qui vous aſſujettiront par le bras & la valeur du grand Judas Machabée. 1. *Mach.* 5. 3. *& le ſang vous pourſuivra.*

Ibid. C'eſt-à-dire, ou que ceux qui ſont de votre ſang vous feront la guerre & répandront votre ſang; ou que le ſang de vos freres que vous avez répandu s'élevera contre vous, pour demander la vengeance de votre ambition & de votre cruauté.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, les Iſraélites qui étoient de votre ſang, & deſcendus de Jacob comme vous d'Eſaü. *Hieron. Eſtius.*

Seigneur *votre* Dieu.

Dominus Deus.

§. 2. *Cauſe de la ruine d'Edom.*

10. Parceque vous avez dit : Deux nations & deux payis ſeront à moi, & je les poſſederai comme mon heritage ||, quoique le Seigneur fût preſent dans Iſrael ||.

10 *Eò quòd dixeris : Duæ gentes, & duæ terræ meæ erunt, & hereditate poſſidebo eas : cùm Dominus eſſet ibi.*

11. Pour cette raiſon je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je vous traiterai ſelon cette colere & cette envie pleine de haine que vous avez témoignée contre les Iſraélites, & que ce que je ferai parmi eux me rendra célebre ||, lorſque j'aurai exercé mes jugemens contre vous.

11. *Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus, quia faciam juxta iram tuam, & ſecundùm zelum tuum, quem feciſti odio habens eos : & notus efficiar per eos cùm te judicavero.*

12. Vous ſçaurez alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, & que j'ai entendu toutes les inſultes que vous avez publiées contre les montagnes d'Iſrael, en diſant : Ce ſont des montagnes deſertes qui nous ont été abandonnées pour les dévorer.

12. *Et ſcies quia ego Dominus audivi univerſa opprobria tua, quæ locutus es de montibus Iſrael, dicens : Deſerti, nobis ad devorandum dati ſunt.*

℣. 10. *expl.* Ces deux nations & ces deux payis peuvent s'entendre, ou de l'Idumée & de la Judée, ou de Juda & d'Iſrael. Car les Iduméens voyant que le roi de Babylone avoit ruiné Jeruſalem ſe flaterent de pouvoir entrer en poſſeſſion de la Judée.

Ibid. *expl.* comme en ayant aſſuré la poſſeſſion à Jacob, & à ſa poſterité.

℣. 11. *autr.* me ſera connoître pour ce que je ſuis.

13. *Et insurrexistis super me ore vestro, & derogastis adversum me verba vestra: ego audivi.*

14. *Hæc dicit Dominus Deus, Lætante universâ terrâ, in solitudinem te redigam.*

15. *Sicuti gavisus es super hereditatem domûs Israel, eò quòd fuerit dissipata, sic faciam tibi: dissipatus eris, mons Seir, & Idumæa omnis: & scient quia ego Dominus.*

13. Votre bouche s'eſt élevée contre moi, vous avez prononcé contre moi des paroles inſolentes ″ ; & je les ai entendues.

14. Voici donc ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Lorſque toute la terre ſera dans la joie, je vous réduirai en un deſert.

15. Comme vous avez vû avec joie la ruine des terres de la maiſon d'Iſrael, je vous traiterai de même ″ : vous ſerez ruinée, montagne de Seïr, & toute l'Idumée ſera détruite ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

℣. 13. *expl.* en inſultant à ſon peuple. Mais ils ne conſideroient pas, dit S. Jerôme, qu'en parlant ainſi contre les Juifs, ils parloient contre Dieu même, puiſque la Judée lui appartenoit comme au Seigneur d'Iſrael, & qu'encore qu'il en eût chaſſé le peuple pour quelque tems, à cauſe de leurs pechés, il avoit promis perſonnellement de l'y faire revenir.

℣. 15. *expl.* Ainſi la meſure de la haine que nous aurons témoignée à nos freres, ſera la meſure des jugemens que le Seigneur exercera contre nous.

CHAPITRE XXXVI.

§. 1. *Punition des peuples qui ont affligé Israel.*

1. MAis vous, fils-de-l'homme, prophetisez aux montagnes d'Israel ", & dites-leur : Montagnes d'Israel, écoutez la parole du Seigneur.

2. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque l'ennemi " a dit de vous avec des cris de joie : Ces hauteurs éternelles " *des monts d'Israel* nous ont été données pour notre heritage " ;

3. prophetisez & dites : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : *Vous montagnes*, parceque vous avez été désolées, que vous avez été foulées aux pieds de tous les passans, que vous avez été l'heri-

1. *TU autem, fili hominis, propheta super montes Israel, & dices : Montes Israel, audite verbum Domini :*

2. *Hæc dicit Dominus Deus : Eò quòd dixerit inimicus de vobis : Euge, altitudines sempiternæ in hereditatem datæ sunt nobis.*

3. *Propterea vaticinare, & dic : Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd desolati estis, & conculcati per circuitum, & facti in hereditatem reliquis gentibus, &*

ỳ. 1. *expl.* Dieu oblige son Prophete d'adresser son discours à ce payis tout desolé : ou, au peu de peuples que Nabuchodonosor y avoit laissés après la destruction de Jerusalem & de toute la Judée.

ỳ. 2. *expl.* l'Iduméen.

Ibid. *expl.* Il parle des montagnes de la Judée dit Vatable, comme si elles devoient toujours subsister. Le *sempiternæ* de la lettre se prend, selon quelques-uns, pour des montagnes qui demeurent toujours dans le même état. *Grot. Menoch.*

Ibid. *expl.* comme étant les plus proches des Juifs, à qui elles appartenoient, & qui en étoient chassés.

ascendistis super labium linguæ, & opprobrium populi:

tage des autres nations, que vous êtes devenues la fable & l'objet des railleries de tous les peuples ;

4. *Propterea, montes Israel, audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus montibus, & collibus, torrentibus, vallibusque, & desertis, parietinis, & urbibus derelictis, quæ depopulatæ sunt, & subsannatæ à reliquis gentibus per circuitum.*

4. parce, dis-je, que vous avez été traitées de la sorte, montagnes d'Israel, écoutez la parole du Seigneur *votre* Dieu : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu aux montagnes, aux collines, aux torrens, aux vallées, aux deserts, aux maisons ruinées & aux villes desertes qui ont été dépeuplées & déchirées de toutes parts par les railleries des autres peuples :

5. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quoniam in igne zeli mei locutus sum de reliquis gentibus, & de Idumæa universa, quæ dederunt terram meam sibi in hereditatem cum gaudio, & toto corde, & ex animo : & ejecerunt eam ut vastarent :*

5. Voici donc ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Comme j'ai parlé dans l'ardeur de ma colere contre les autres peuples, & contre toute l'Idumée, qui se sont emparées de la terre qui étoit à moi, dans toute la joie de leur ame, & de tout leur cœur pour en faire leur heritage, & qui en ont chassé les habitans " pour la ravager & pour la détruire ;

6. *Idcirco vaticinare super humum Israel, & dices montibus & collibus, ju-*

6. prophetisez, dis-je, à la terre d'Israel, & dites aux montagnes, aux collines, aux côteaux & aux

" 5. lettr. *eam*. Le payis mis pour les habitans.

vallées : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : J'ai parlé maintenant dans mon zele & dans ma fureur ", parceque vous avez été chargées d'opprobres parmi les nations :

gis & vallibus : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego in zelo meo ; & in furore meo locutus sum, eò quòd confusionem gentium sustinueritis.

7. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : J'ai levé la main & j'ai juré que les nations qui sont autour de vous porteront aussi elles-mêmes leur confusion *à leur tour.*

7. *Idcircò hæc dicit Dominus Deus : Ego levavi manum meam, ut gentes, quæ in circuitu vestro sunt, ipsæ confusionem suam portent.*

8. Et vous montagnes d'Israel, poussez vos branches, & portez votre fruit pour mon peuple d'Israel, car ce tems est proche ".

8. *Vos autem, montes Israel, ramos vestros germinetis, & fructum vestrum afferatis populo meo Israel : propè enim est ut veniat :*

9. Je viens à vous, & je me retournerai vers vous ; vous serez labourées, & vous recevrez la semence ".

9. *Quia ecce ego ad vos, & convertar ad vos, & arabimini, & accipietis sementem.*

10. Je multiplierai les hommes dans vous, j'y ferai croître toute la maison d'Israel, les villes seront habitées, & les

10. *Et multiplicabo in vobis homines, omnemque domum Israel : & habitabuntur civitates, &*

℣. 6. *expl.* contre les nations qui se raillent de vous.

℣. 8. *expl.* Cela marque le retour des captifs de Babylone sous Zorobabel, Esdras & Nehemias, qui n'étoit que comme une image très-imparfaite de ce qui est arrivé dans la redemption générale de l'univers.

℣. 9. *expl.* Vous ne demeurerez pas toujours dans la desolation où vous êtes maintenant.

ruinoſa inſtaurabuntur.

lieux ruinés ſeront rétablis.

11. *Et replebo vos hominibus, & jumentis: & multiplicabuntur, & creſcent: & habitare vos faciam ſicut à principio, boniſque donabo majoribus, quàm habuiſtis ab initio: & ſcietis quia ego Dominus.*

11. Je vous remplirai d'hommes & de bêtes: ils multiplieront & ils s'accroîtront. Je vous ferai habiter comme auparavant; je vous donnerai de plus grands biens que vous n'en aviez eu au commencement"; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

12. *Et adducam ſuper vos homines, populum meum Iſrael, & hereditate poſſidebunt te: & eris eis in hereditatem, & non addes ultrà ut abſque eis ſis.*

12. Je ferai venir ſur vous des hommes, mon peuple d'Iſrael, ils vous poſſederont comme leur heritage. Vous ſerez, dis-je, leur heritage, & à l'avenir vous ne vous trouverez plus ſans eux".

§. 2. *Dieu promet de rappeller ſon peuple.*

13. *Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd dicunt de vobis: Devoratrix hominum es, & ſuffocans gentem tuam:*

13. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Parcequ'on a dit de vous que vous étiez une terre qui devoroit les hommes, qui étouffoit ſon propre peuple".

℣. 11. *expl.* Tout cela ne peut bien s'entendre que de l'Egliſe, & des biens ſpirituels dont Dieu l'a comblée, au lieu des biens temporels qu'il avoit donnés aux Juifs.

℣. 12. *expl.* Cela ne peut encore s'entendre que de l'Egliſe; car les Juifs après leur retour de Babylone furent aſſujettis aux Medes & aux Perſes, aux Macedoniens, aux Egyptiens & aux Romains; & enfin ſous Tite & Veſpaſien, leur ville & leur temple furent de nouveau détruits, & eux diſperſés dans tous les payis du monde.

℣. 13. *expl.* Au lieu d'attribuer à vos crimes le châti-

14. vous ne devorerez plus les hommes à l'avenir, & vous ne ferez plus mourir votre peuple, dit le Seigneur *votre* Dieu.

15. Je ne ferai plus entendre parmi vous les reproches & la confusion dont les nations vous couvroient. Vous ne porterez plus l'opprobre des nations, & vous ne perdrez plus votre peuple, dit le Seigneur *votre* Dieu.

16. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

17. Fils-de-l'homme, les enfans d'Israel ont habité dans leur terre ; ils l'ont souillée par le déreglement de leurs affections ", & de leurs œuvres, leur voie est devenue impure comme la femme qui souffre l'accident de son sexe ".

18. C'estpourquoi j'ai répandu mon indignation

14. *propterèà homines non comedes amplius, & gentem tuam non necabis ultrà, ait Dominus Deus.*

15. *Nec auditam faciam in te amplius confusionem gentium, & opprobrium populorum nequaquàm portabis, & gentem tuam non amittes amplius, ait Dominus Deus.*

16. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens :*

17. *Fili hominis, domus Israel habitaverunt in humo sua, & polluerunt eam in viis suis, & in studiis suis juxta immunditiam menstruatæ facta est via eorum coram me.*

18. *Et effudi indignationem meam super*

ment que vous souffrez & votre captivité, on accusoit le payis que je vous avois donné, comme si c'eût été une terre d'une telle nature, qu'elle ne pût conserver ses habitans, mais qu'elle les rejettât de son sein, par la captivité ou la fuite, ou qu'elle les fît mourir par les maladies, par l'épée des ennemis, ou par les bêtes farouches. *Estius.*

℣. 17. *lettr.* par leurs voies.

Ibid. *autr.* est devenue semblable à l'impureté d'une femme qui a ses mois.

eos pro ſanguine, quem fuderunt ſuper terram, & in idolis ſuis polluerunt eam.

ſur eux, à cauſe du ſang qu'ils avoient répandu ſur la terre, & de leurs idoles par leſquelles ils l'avoient deshonorée.

19. *Et diſperſi eos in gentes, & ventilati ſunt in terras: juxta vias eorum, & adinventiones eorum judicavi eos.*

19 Je les ai écartés en divers payis, & je les ai diſperſés parmi les peuples. Je les ai jugés, & je leur ai rendu ſelon leurs voies & ſelon leurs œuvres.

20. *Et ingreſſi ſunt ad gentes, ad quas introierunt, & polluerunt nomen ſanctum meum, cùm diceretur de eis: Populus Domini iſte eſt, & de terra ejus egreſſi ſunt.*

20. Ils ont vêcu parmi les peuples où ils étoient allés; & ils y ont deshonoré // mon ſaint nom lorſqu'on diſoit d'eux: C'eſt le peuple du Seigneur; ce ſont-là ceux qui ſont ſortis de ſa terre //: *Iſa. 52. 5. Rom. 2. 24.*

21. *Et peperci nomini ſancto meo, quod polluerat domus Iſrael in gentibus, ad quas ingreſſi ſunt.*

21. & j'ai voulu épargner la ſainteté de mon nom que la maiſon d'Iſrael avoit deshonoré parmi les nations où ils étoient allés.

22. *Idcircò dices domui Iſrael: Hæc dicit Dominus Deus: Non propter vos ego faciam, domus Iſrael,*

22. C'eſt pourquoi vous direz à la maiſon d'Iſrael: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Ce n'eſt pas pour vous, mai-

℣. 20. *expl.* ou par leur conduite déreglée, indigne d'un peuple qui portoit mon nom: ou parceque leur captivité étoit attribuée par les Gentils, non à ma juſtice, qui avoit voulu les punir, mais à l'impuiſſance où ils s'imaginoient que j'avois été de les proteger.

Ibid. *autr.* c'eſt de ſa terre qu'ils ſont ſortis.

ſon d'Iſrael, que je ferai ce que je dois faire, mais c'eſt pour mon ſaint nom" que vous avez deshonoré parmi les nations où vous étiez allés;

ſed propter nomen ſanctum meum, quod polluiſtis in gentibus, ad quas intraſtis.

23. & je ſanctifierai mon grand nom" qui a été ſouillé parmi les nations, que vous avez deshonoré au milieu d'elles; afin que les nations ſçachent que je ſuis le Seigneur, dit le Seigneur des armées, lorſque j'aurai été ſanctifié à leurs yeux au milieu de vous".

23. *Et ſanctificabo nomen meum magnum, quod pollutum eſt inter gentes: quod polluiſtis in medio earum: ut ſciant gentes quia ego Dominus, ait Dominus exercituum, cùm ſanctificatus fuero in vobis coram eis.*

℣. 22. *expl.* On peut remarquer avec un Auteur, que le Prophete marque dans la ſuite de ce chapitre tous les degrés de la juſtification de l'homme par JESUS-CHRIST. La premiere cauſe de notre juſtification c'eſt la grace prévenante de Dieu, marquée ici lorſqu'il dit: *Ce n'eſt pas pour vous*, &c. La ſeconde, eſt la foi que le Prophete deſigne au verſ. 28. en diſant: *Vous ſerez mon peuple & moi je ſerai votre Dieu.* La troiſiéme eſt la connoiſſance de ſa propre infirmité & de ſes pechés, dont il dit verſ. 31. *Vous vous reſſouviendrez de vos voies*, &c. Le quatriéme eſt la douleur de ſes pechés, & le regret qu'on en conçoit pour l'amour de Dieu, marquée au même verſet 31. *Vos iniquités & vos crimes vous déplairont.* Le cinquiéme le Sacrement de Baptême, qui eſt cette *eau pure*, verſ. 25. & dont l'effet eſt marqué au même lieu. Il y ajoute l'autre partie de la juſtification qui conſiſte dans le renouvellement de l'ame lorſqu'il dit, *Je vous donnerai un cœur nouveau*, &c. Enfin il marque le progrès de l'homme juſtifié dans la pratique des bonnes œuvres, en diſant: *Je ferai que vous marcherez dans mes préceptes*, &c. verſ. 27. *Eſtius.*

℣. 23. *autr.* la grandeur de mon nom.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, lorſque je les aurai convaincus de la ſainteté de mon nom par les grands effets de ma puiſſance & de ma bonté à votre égard; & qu'elles ne pourront plus douter que celui qui parle & qui agit de la ſorte ne ſoit vraiment le Dieu & le Seigneur des armées.

24. *Tollam quippe vos de gentibus, & congregabo vos de universis terris, & adducam vos in terram vestram.*

24. Car je vous retirerai d'entre les peuples, je vous rassemblerai de tous les payis, & je vous ramenerai dans votre terre.

§. 3. *Dieu sanctifiera son peuple, & lui donnera son Esprit.*

25. *Et effundam super vos aquam mundam, & mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, & ab universis idolis vestris mundabo vos.*

25. Je répandrai sur vous de l'eau pure, & vous serez purifiés de toutes vos souillures ″, & je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles. *Supr.* 11. 19.

26. *Et dabo vobis cor novum, & spiritum novum ponam in medio vestri: & auferam cor lapideum de carne vestra, & dabo vobis cor carneum.*

26. Je vous donnerai un cœur nouveau, & je mettrai un esprit nouveau au milieu de vous. J'ôterai de votre chair le cœur de pierre, & je vous donnerai un cœur de chair ″.

27. *Et spiritum meum ponam in medio vestri: & faciam ut in præceptis meis ambuletis, & judicia mea custodiatis & operemini.*

27. Je mettrai mon esprit au milieu de vous; je ferai que vous marcherez dans *la voie de* mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances, & que vous les pratiquerez.

28. *Et habitabitis in terra, quam dedi patribus vestris: & eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum.*

28. Vous habiterez dans la terre que j'ai donnée à vos peres: vous serez mon peuple, & moi je serai votre Dieu.

℣. 25. *expl.* Ceci & le reste du chapitre, ne se peut rapporter, même selon le sens litteral, qu'au grand mystere de la redemption générale de l'univers.

℣. 26. *Voyez chap.* 11. 19.

29. Je vous délivrerai de toutes vos souillures. J'appellerai le froment ‖, & je le multiplierai ; & je ne vous frapperai plus par la plaie de la famine :

29. *Et salvabo vos ex universis inquinamentis vestris : & vocabo frumentum, & multiplicabo illud, & non imponam vobis famem.*

30. Je multiplierai le fruit des champs, afin qu'à l'avenir vous ne portiez plus l'opprobre de la stérilité & de la famine devant les nations.

30. *Et multiplicabo fructum ligni, & genimina agri, ut non poteris ultrà opprobrium famis in gentibus.*

31. Vous vous ressouviendrez ‖ alors de vos voies toutes corrompues, & de vos affections déréglées ; vos iniquités & vos crimes vous déplairont.

31. *Et recordabimini viarum vestrarum pessimarum, studiorumque non bonorum : & displicebunt vobis iniquitates vestræ, & scelera vestra.*

32. Ce n'est point pour vous que je ferai ceci, dit le Seigneur *votre* Dieu, je veux bien que vous le sçachiez. Soyez confus & rougissez de honte pour les excès de votre vie ‖ ; maison d'Israel.

32. *Non propter vos ego faciam, ait Dominus Deus, notum sit vobis : confundimini, & erubescite super viis vestris, domus Israel.*

§. 4. *Bonheur du peuple cheri de Dieu.*

33. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Lorsque je vous aurai purifié de toutes vos iniquités ‖,

33. *Hæc dicit dominus Deus : In die, qua mundavero vos ex omnibus iniquita-*

℣. 29. *expl.* Ce pain de froment est le sacré corps de celui qui s'est appellé le pain vivant, le pain descendu du ciel. *Joan.* 6. 51.

℣. 31. *expl.* vous rougirez.

℣. 32. *lettr.* sur vos voies.

℣. 33. *expl.* Si on entend cela des Juifs, il peut signifier :

ribus vestris, & inhabitari fecero urbes, & instauravero ruinosa,

que j'aurai repeuplé vos villes, & rétabli les lieux ruinés,

34. *& terra deserta fuerit exculta, quæ quondam erat desolata in oculis omnis viatoris,*

34. lorsque cette terre qui paroissoit deserte & toute désolée aux yeux des passans, aura commencé à être cultivée de nouveau,

35. *dicent: Terra illa inculta, facta est ut hortus voluptatis: & civitates desertæ, & destitutæ atque suffossæ, munitæ sederunt.*

35. on dira: Cette terre qui étoit inculte est devenue comme un jardin de délices, & les villes qui étoient desertes, abandonnées & ruinées, sont maintenant rebâties & fortifiées.

36. *Et scient gentes quæcumque derelictæ fuerint in circuitu vestro, quia ego Dominus ædificavi dissipata, plantavique inculta, ego Dominus locutus sim, & fecerim.*

36. Et tout ce qui restera des peuples qui vous environnent // reconnoîtra que c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai rétabli les lieux ruinés, & qui ai cultivé de nouveau les champs incultes. Que c'est moi, dis-je, qui suis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai fait ce que j'avois dit.

37. *Hæc dicit Dominus Deus: Adhuc in hoc invenient me domus Israel, & fa-*

37. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Les enfans d'Israel me trouveront encore favorable

Lorsque j'aurai fait cesser les peines que vous souffriez à cause de vos iniquités.

℣. 36. *expl.* des Ammonites, des Moabites, des Idumées, des Tyriens, des Sidoniens.

en ceci, & je leur ferai encore cette grace ". Je les multiplierai comme un troupeau d'hommes,

38. comme un troupeau ſaint, comme le troupeau de Jeruſalem dans ſes fêtes ſolennelles ". C'eſt ainſi que les villes qui étoient deſertes ſeront remplies de troupeaux d'hommes ; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

ciam eis : multiplicabo eos ſicut gregem hominum,

38. *ut gregem ſanctum, ut gregem Jeruſalem in ſolemnitatibus ejus. Sic erunt civitates deſertæ, plenæ gregibus hominum : & ſcient quia ego Dominus.*

℣. 37. *expl.* La Vulgate peut auſſi ſignifier : Je leur accorderai ce qu'ils me demanderont.

℣. 38. *expl.* Cela marque qu'il y aura autant & plus de monde, qu'il n'y avoit de Juifs à Jeruſalem aux trois principales fêtes de l'année.

CHAPITRE XXXVII.

§. 1. *Des os extrêmement ſecs ſe réuniſſent & revivent.*

1. UN *jour* la main du Seigneur fut ſur moi ; & m'ayant mené dehors par l'eſprit du Seigneur ", elle me laiſſa au milieu d'une campagne qui étoit toute pleine d'os.

2. Elle me mena tout-autour de ces os ; il y en avoit une très-grande

1. *FACTA eſt ſuper me manus Domini, & eduxit me in ſpiritu Domini : & dimiſit me in medio campi, qui erat plenus oſſibus,*

2. *& circumduxit me per ea in gyro : erant autem multa*

℣. 1. *expl.* Cela fait voir que cette viſion ſe paſſa toute en eſprit, & que le corps n'y eut point de part.

valdè ſuper faciem campi, ſiccaque vehementer.

quantité qui étoient ſur la face de la terre, & extrémement ſecs ".

3. *Et dixit ad me: Fili hominis, putaſne vivent oſſa iſta? Et dixi: Domine Deus, tu noſti.*

3. Alors le Seigneur me dit : Fils-de-l'homme : croyez-vous que ces os puiſſent revivre ? Je lui répondis, Seigneur *mon* Dieu, vous le ſçavez ".

4. *Et dixit ad me: Vaticinare de oſſibus iſtis, & dices eis: Oſſa arida, audite verbum Domini.*

4. Et il me dit : Prophetiſez ſur ces os, & dites-leur : Vous, os ſecs, écoutez la parole du Seigneur.

5. *Hæc dicit Dominus Deus oſſibus his: Ecce ego intromittam in vos ſpiritum, & vivetis.*

5. Voici ce que le Seigneur " dit à ces os : Je vais envoyer un eſprit " en vous, & vous vivrez.

6. *Et dabo ſuper vos nervos, & ſuccreſcere faciam ſuper vos carnes, & ſuperextendam in vobis cutem: & dabo vobis*

6. Je ferai naître des nerfs ſur vous, j'y formerai des chairs & des muſcles, j'étendrai la peau pardeſſus ; & je vous donnerai un eſprit, & vous

℣. 2. *expl.* Cette *campagne* où le Prophete fut tranſporté en eſprit par *la main*, c'eſt-à-dire, par la puiſſance du Seigneur, marquoit la Meſopotamie & les lieux circonvoiſins, où la maiſon d'Iſrael étoit diſperſée depuis que les Juifs avoient été enlevés. Cette *grande quantité d'os ſecs répandus ſur la face de la terre*, figuroit ces mêmes Juifs, qui étant captifs, ſeparés les uns des autres, & très miſerables, ne compoſoient plus un corps ni un peuple comme auparavant, mais étoient comme autant d'os ou de membres deſſechés & défigurés.

℣. 3. *expl.* Vous le pouvez, & vous ſçavez ce que vous voulez faire.

℣. 5. *lettr.* le Seigneur Dieu.

Ibid. *expl.* un eſprit de vie, *i. e.* vous retablit dans votre liberté & dans votre premier état. *Grot.*

vivrez, & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

7. Je prophetiſai donc comme *le Seigneur* me l'avoit commandé, & lorſque je prophetiſois, on entendit un bruit ″, & auſſi-tôt il ſe fit un *grand* remuement parmi ces os; ils s'approcherent l'un de l'autre, & chacun ſe plaça dans ſa jointure.

8. Je vis tout-d'un-coups que des nerfs ſe formerent *ſur ces os*, des chairs les environnerent, & de la peau s'étendit pardeſſus; mais l'eſprit n'y étoit point encore.

9. Alors le Seigneur me dit: Prophetiſez à l'eſprit; prophetiſez, fils-de-l'homme, & dites à l'eſprit: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Eſprit, venez des quatre vents ″, & ſoufflez ſur ces morts, afin qu'ils revivent.

10. Je prophetiſai donc comme *le Seigneur* me l'avoit commandé; & en même tems l'eſprit entra dans ces os, ils devinrent vivans & animés, ils ſe

ſpiritum, & vivetis: & ſcietis quia ego Dominus.

7. *Et prophetavi ſicut præceperat mihi: factus eſt autem ſonitus, prophetante me, & ecce commotio: & acceſſerunt oſſa ad oſſa, unumquodque ad junctúram ſuam.*

8. *Et vidi, & ecce ſuper ea nervi & carnes aſcenderunt: & extenta eſt in eis cutis deſuper, & ſpiritum non habebant.*

9. *Et dixit ad me: Vaticinare ad ſpiritum, vaticinare, fili hominis, & dices ad ſpiritum: Hæc dicit Dominus Deus: A quatuor ventis veni, ſpiritus, & inſuffla per interfectos iſtos, & reviviſcant.*

10. *Et prophetavi ſicut præceperat mihi: & ingreſſus eſt in ea ſpiritus, & vixerunt: ſteteruntque ſuper pedes ſuos exercitus*

℣. 7. *expl.* Cela peut s'entendre de l'édit de Cyrus.
℣. 9. *expl.* de tous les côtés où les Juifs étoient diſperſés.

grandis

grandis nimis valdè.

tinrent tout droits sur leurs pieds, & il s'en forma une grande armée.

11. *Et dixit ad me: Fili hominis, ossa hæc universa, domus Israel est: ipsi dicunt: Aruerunt ossa nostra, & periit spes nostra, & abscissi sumus.*

11. Alors le Seigneur me dit : Fils-de-l'homme, tous ces os sont les enfans d'Israel. Nos os, disent-ils, sont devenus tout secs, notre esperance est perdue, & nous sommes retranchés " *du nombre des hommes.*

12. *Propterea vaticinare, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego aperiam tumulos vestros, & educas vos de sepulcris vestris, populus meus: & inducam vos in terram Israel.*

12. Prophetisez donc, & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : O mon peuple, je vais ouvrir vos tombeaux, je vous ferai sortir de vos sepulcres ", & je vous ferai entrer dans la terre d'Israel ;

13. *Et scietis quia ego Dominus, cùm aperuero sepulcra vestra, & eduxero vos de tumulis vestris, populo meus.*

13. & vous sçaurez, ô mon peuple, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai ouvert vos sepulcres, que je vous aurai fait sortir de vos tombeaux,

14. *& dedero spiritum meum in vobis, & vixeritis, & re-*

14. que j'aurai répandu mon esprit en vous, que vous serez rentrés dans

℣. 11. *expl.* Nos affaires sont dans un état déplorable, il ne nous reste plus aucune esperance de retourner dans notre patrie. *Le Chaldeen porte* : Nous pourrissons tous. *L'Hebreu ajoute* : Nous sommes tous separés les uns des autres. Ce qui marque la captivité. *Grot.*

℣. 12. *expl.* des villes & des prisons où vous êtes détenus: La captivité seule étoit un tombeau pour les Juifs.

la vie, & que je vous aurai fait vivre en paix & en repos ſur votre terre. Vous ſçaurez alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai fait ce que j'avois dit, dit le Seigneur *votre* Dieu ″.

quieſcere vos faciam ſuper humum veſtram : & ſcietis quia ego Dominus locutus ſum, & feci, ait Dominus Deus.

15. Le Seigneur me dit encore ces paroles :

15. *Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

16. Fils-de-l'homme, prenez un morceau de bois, & écrivez deſſus. Pour Juda, & pour les enfans d'Iſrael qui lui ſont unis ″. Prenez encore un autre morceau de bois, & écrivez deſſus : Ce bois eſt pour Joſeph, pour Ephraim, pour toute la maiſon d'Iſrael, & pour ceux qui lui ſont unis ″.

16. *Et tu, fili hominis, ſume tibi lignum unum, & ſcribe ſuper illud : Juda, & filiorum Iſrael ſociorum ejus : & tolle lignum alterum, & ſcribe ſuper illud : Joſeph ligno Ephraim, & cuncta domui Iſrael, ſociorumque ejus.*

ŷ. 14. *expl.* Cette prophetie d'Ezechiel a encore un ſens plus élevé que celui de la lettre qu'on a marqué, & qui ne regarde que les Juifs captifs à Babylone. Tout le monde avant la naiſſance de JESUS-CHRIST, étoit cette campagne toute couverte d'os ſecs. C'eſt ce Sauveur qui a répandu ſon eſprit ſur ces os, & qui leur donne la veritable vie & le veritable repos ; la vie de ſa grace & la paix de ſon eſprit. On y voit encore, ſelon Tertullien, une image très-naturelle de la réſurrection generale de tous les hommes. *Tert. de reſur. c. 30.*

ŷ. 16. *expl.* la tribu de Benjamin.

Ibid. *expl.* pour les dix autres tribus, dont le premier roi Jeroboam étoit de la tribu d'Ephraïm fils de Joſeph. Cette nouvelle viſion & cette nouvelle parabole marquoit la réunion des deux royaumes de Juda & d'Iſrael. Ils devoient être réunis après la captivité de Babylone, parce qu'en effet il n'y eut plus qu'un ſeul peuple & qu'un ſeul

17. *Et adjunge illa, unum ad alterum tibi in lignum unum: & erunt in unionem in manu tua.*

17. Puis approchez ces deux morceaux de bois l'un de l'autre pour les unir, & ils deviendront en votre main comme un ſeul morceau de bois.

§. 2. *Réunion & retour du peuple.*

18. *Cùm autem dixerint ad te filii populi tui loquentes: Nonne indicas nobis quid in his tibi velis?*

18. Et lorſque les enfans de votre peuple vous diront : Ne nous découvrirez-vous point ce que ſignifie ce que vous faites ?

19. *Loquêris ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: ecce ego aſſumam lignum Joſeph, quod eſt in manu Ephraim, & tribus Iſrael, quæ ſunt ei adjunctæ: & dabo eas pariter cum ligno Juda, & faciam eas in lignum unum: & erunt unum in manu ejus.*

19. Vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais prendre le bois de Joſeph qui eſt dans la main d'Ephraïm ", & les tribus d'Iſrael qui lui ſont unies, & je le joindrai avec le bois de Juda, pour n'en faire plus qu'un de ces deux ; & ils ſeront dans ma main" comme un ſeul bois.

20. *Erunt autem ligna, ſuper quæ ſcripſeris in manu tua, in oculis eorum.*

20 Vous tiendrez à la main devant leurs yeux ces morceaux de bois ſur leſquels vous aurez écrit, & vous leur direz :

21. *Et dices ad eos:*

21. Voici ce que dit le

royaume, ſi néanmoins on peut encore appeller royaume ce qui n'en étoit plus qu'une ombre.

℣. 19. *expl.* C'eſt-à dire, que la royauté étoit dans Ephraïm : les premiers rois d'Iſrael, & la plupart de leurs ſucceſſeurs ayant été de cette tribu.

Ibid. *lettr.* dans ſa main. *Hebr.* dans ma main.

Seigneur *votre* Dieu : Je vais prendre les enfans d'Iſrael du milieu des nations où ils étoient allés ; je les raſſemblerai de toutes parts ; je les ramenerai en leur payis,

Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego aſſumam filios Iſrael de medio nationum, ad quas abierunt: & congregabo eos undique, & adducam eos ad humum ſuam.

Joan. 10. 16. 22. & je n'en ferai plus qu'un ſeul peuple dans leurs terres, & ſur les montagnes d'Iſrael. Il n'y aura plus qu'un ſeul Roi qui les commandera tous; & à l'avenir ils ne ſeront plus diviſés en deux peuples, ni en deux royaumes.

22. *Et faciam eos in gentem unam, in terra in montibus Iſrael, & rex unus erit omnibus imperans : & non erunt ultrà duæ gentes, nec dividentur ampliùs in duo regna.*

23. Ils ne ſe ſouilleront plus à l'avenir par leurs idoles, par leurs abominations, & par toutes leurs iniquités. Je les retirerai ſains & ſaufs de tous les lieux où ils avoient peché, & je les purifierai ; & ils ſeront mon peuple, & je ſerai leur Dieu ".

23. *Neque polluentur ultrà in idolis ſuis, & abominationibus ſuis, & cunctis iniquitatibus ſuis : & ſalvos eos faciam de univerſis ſedibus, in quibus peccaverunt, & emundabo eos : & erunt mihi populus, & ego ero eis Deus.*

Jer. 40. 21. *Ezech.* 37. 5. 24. Mon ſerviteur David " regnera ſur eux ; ils

24. *Et ſervus meus David rex ſuper eos,*

Supr. 34. 23. *Dan.* 9. 24. *Joan.* 1. 45. ℣. 23. *expl.* Le Prophete paſſe tout-d'un-coup de la figure à la choſe figurée, c'eſt-à-dire, de la réunion de Juda & d'Iſrael en un ſeul peuple, qui arriva ſous le regne de Cyrus, à la réunion de tous les peuples dans la main & ſous la conduite de JESUS-CHRIST.

℣. 24. *expl.* Zorobabel de la famille de David ſur les Juifs : ou plutôt JESUS-CHRIST né de David ſelon la chair, ſur tous les peuples réunis dans une même foi.

& paſtor unus erit omnium eorum : in judiciis meis ambulabunt, & mandata mea cuſtodient, & facient ea.

n'auront plus tous qu'un ſeul Paſteur ; ils marcheront dans *la voie de* mes ordonnances ; ils garderont mes commandemens, ils les pratiqueront.

25. *Et habitabunt ſuper terram, quam dedi ſervo meo Jacob, in qua habitaverunt patres veſtri : & habitabunt ſuper eam ipſi, & filii eorum, & filii filiorum eorum uſque in ſempiternum ; & David ſervus meus princeps eorum in perpetuum.*

25. Ils habiteront ſur la terre que j'ai donnée à mon ſerviteur Jacob, & où leurs peres // ont habité. Ils y habiteront eux & leurs enfans, & les enfans de leurs enfans juſqu'à jamais ; & mon ſerviteur David ſera leur Prince dans la ſucceſſion de tous les âges.

Pſ. 109. 4. & 116. 2. Joan. 12. 34.

26. *Et percutiam illis fœdus pacis, pactum ſempiternum erit eis : & fundabo eos, & multiplicabo, & dabo ſanctificationem meam in medio eorum in perpetuum.*

26. Je ferai avec eux une alliance de paix ; mon alliance avec eux ſera éternelle //. Je les établirai ſur un ferme fondement //. Je les multiplierai, & j'établirai pour jamais mon ſanctuaire // au milieu d'eux.

27. *Et erit tabernaculum meum in eis : & ero eis Deus,*

27. Mon tabernacle ſera dans eux. Je ſerai leur Dieu, & ils ſeront

℣. 25. *expl.* vos peres.

26. *expl.* Cela s'entend de la nouvelle alliance, par laquelle JESUS-CHRIST a pacifié toutes choſes par le ſang qu'il a répandu ſur la croix. *Coloſſ.* 1. 20. cette alliance ſera éternelle, puiſque l'Egliſe avec laquelle elle eſt *contractée*, n'aura point de fin.

Ibid. *expl.* JESUS-CHRIST eſt ce fondement.

Ibid. lettr. *Sanctificationem meam.* Hebr. *Sanctuarium meum.* Et ſic infrà. *Vatab.*

mon peuple :

28 & les nations ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur & le ſanctificateur d'Iſrael, lorſque mon ſanctuaire ſe conſervera pour jamais au milieu d'eux.

& ipſi erunt mihi populus.

28. *Et ſcient gentes quia ego Dominus ſanctificator Iſrael, cùm fuerit ſanctificatio mea in medio eorum in perpetuum.*

CHAPITRE XXXVIII.

§. 1. *Prophetie contre Gog & Magog.*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils-de-l'homme, tournez le viſage vers Gog, vers la terre de Magog, vers ce Prince & ce chef de Moſoch & de Thubal[a] ; & prophetiſez ſur lui,

Infr. 39. 1. *Apoc.* 20. 7.

3. & vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens à vous, Gog, prin-

1. *ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, pone faciem tuam contra Gog, terram Magog, principem capitis Moſoch & Thubal : & vaticinare de eo,*

3. *& dices ad eum : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Gog, principem capi-*

¥. 2. *expl.* On croit que ſous ces deux noms le Prophete a pu décrire la perſecution qu'Antiochus ce roi impie & cruel exerça contre les Juifs près de 400. ans après leur retour de Babylone. Quelques Interpretes ont cru auſſi que ces deux noms ſignifient en general tous les peuples & les rois de l'Aſie mineure & de la Syrie, que le Prophete declare ici devoir être de cruels perſecuteurs du peuple de Dieu ; comme on le vit en la perſonne d'Antiochus, de Seleucus, de Demetrius, & de Nicanor, qui parurent tous animés de la derniere fureur contre les Juifs. Cette perſecution d'Antiochus étoit la figure de celle que l'Antechriſt doit faire contre les fideles à la fin des ſiecles.

tis Moſoch & Thubal,

ce & chef de Moſoch // & de Thubal // :

4. & circumagam te, & ponam franum in maxillis tuis, & educat te, & omnem exercitum tuum, equos & equites, veſtitos loricis univerſos, multitudinem magnam, haſtam & clypeum arripientium & gladium.

4. je vous ferai tourner de toutes parts, & je mettrai un frein dans vos machoires //. Je vous ferai ſortir, vous & toute votre armée, les chevaux & les cavaliers tout couverts de cuiraſſes, qui viendront en grandes troupes, armés de lances, de boucliers & d'épées.

5. Perſæ, Æthiopes, & Lybies cum eis, omnes ſcutati & galeati.

5. Les Perſes //, les Ethiopiens //, & ceux de Lybie // ſeront avec eux, tout couverts de boucliers, & le caſque en tête //.

6. Gomer, & univerſa agmina ejus, domus Thogorma, la-

6 Gomer // & toutes ſes troupes, la maiſon de Thogorma //, vers l'aqui-

℣. 3. *expl.* de la Cappadoce.

Ibid. *expl.* de l'Iberie.

℣. 4. *expl.* C'eſt-à dire, que Dieu faiſant ſortir ce Prince de ſon payis, il le menera où il lui plaira; & que malgré toute ſa mauvaiſe volonté, il ne pourra nuire qu'à ceux ſur qui il lui aura donné le pouvoir; comme un homme monté ſur un cheval le conduit où il veut.

℣. 5. *expl.* Ces peuples, ſelon les hiſtoriens, étoient dans l'armée d'Antiochus. *Synopſ.*

Ibid. *expl.* voiſins des Arabes, qui étoient auſſi, ſelon les mêmes hiſtoriens, dans les troupes de ce Prince. *Grot.*

Ibid. *expl.* Les hiſtoriens diſent encore la même choſe de ceux-ci. *Grot.*

Ibid. *expl.* Ces peuples étoient mieux armés que les Grecs & les Aſiatiques.

℣. 6. *expl.* Les Galates, qu'Appien met encore dans l'armée d'Antiochus. *Grot.*

Ibid. *expl.* Ceux d'Arménie ou de Phrygie, qu'Apien compte encore entre les troupes d'Antiochus. *Grot.*

lon, & pluſieurs *autres* peuples ſeront avec vous.

7. Préparez-vous, diſpoſez-vous avec toute cette troupe nombreuſe qui s'eſt raſſemblée auprès de vous, & ſoyez le chef dont ils prennent l'ordre ||.

8. Vous ſerez viſité après un long-tems ||; & dans les dernieres années vous viendrez en une terre || qui a été ſauvée de l'épée ||, qui a été tirée d'entre pluſieurs peuples, & raſſemblée aux montagnes d'Iſrael ||, qui avoient été toujours deſertes &

tera aquilonis, & totum robur ejus, populique multi tecum.

7. *Præpara, & inſtrue te, & omnem multitudinem tuam, quæ coacervata eſt ad te: & eſto eis in præceptum.*

8. *Poſt dies multos viſitaberis: in noviſſimo annorum venies ad terram, quæ reverſa eſt à gladio, & congregata eſt de populis multis ad montes Iſrael qui fuerant deſerti jugiter: hæc de populis edicta eſt, &*

℣. 7. *autr.* ſoyez à leur tête pour leur commander.

℣. 8. *expl* Il ſemble que Dieu dans le tems même qu'il donne en quelque ſorte la miſſion à Antiochus & aux autres ennemis de ſon peuple pour aller perſecuter la Judée, il l'avertit de ſon propre châtiment, comme s'il avoit voulu le retenir dans la moderation envers les Juifs par la vûe de la *viſite* de rigueur, par laquelle il devoit enſuite le punir lui-même.

Ibid. *autr.* vous les commanderez long-tems, & enfin vous viendrez dans une terre. *Grot.*

Ibid. *expl.* Dieu ajoute auſſi-tôt ce qui regarde la guerre qu'Antiochus devoit faire à ſon peuple *dans les dernieres années*; c'eſt-à dire long tems après, & au bout de 400. ans; ou bien dans les dernieres années qui précederont l'avenement du Meſſie.

Ibid. *expl.* dans la Judée qui étoit remplie de montagnes, qui avoit été deſerte & abandonnée, mais que Dieu avoit repeuplée en délivrant les Juifs des mains des Chaldéens. Dieu leur avoit promis un grand bonheur après leur retour de la captivité; il les avertit néanmoins ici, que leur foi ne manqueroit pas d'épreuves, afin qu'ils ne fuſſent pas troublés lorſque de nouvelles perſecutions leur arriveroient. *Synopſ.*

habitabunt in ea confidenter universi.

abandonnées ; en une terre dont les habitans avoient été retirés d'entre les peuples, & où tout le monde *ensuite* a été rétabli dans une pleine assurance.

9. *Ascendens autem quasi tempestas venies, & quasi nubes, ut operias terram tu, & omnia agmina tua, & populi multi tecum.*

9. Vous y viendrez alors, & vous paroîtrez comme une tempête & comme un tourbillon [n] pour couvrir la terre vous & toutes vos troupes, & plusieurs peuples avec vous.

10. *Hæc dicit Dominus Deus : In die illa ascendens sermones super cor tuum, & cogitabis cogitationem pessimam :*

10. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : En ce tems-là vous formerez des desseins dans votre cœur, & vous prendrez une résolution très-criminelle,

11. *& dices : Ascendam ad terram absque muro : veniam ad quiescentes, habitantesque securè : hi omnes habitant sine muro, vectes & porta non sunt eis :*

11. en disant : Je viendrai dans un payis sans muraille & sans défense ; j'attaquerai des gens qui sont en paix, qui se croient dans une pleine assurance, qui habitent tous en des villes sans murailles, où il n'y a ni barrieres ni portes.

12. *ut diripias spolia, & invadas prædam, ut inferas manum tuam super eos,*

12. Vous ne penserez qu'à vous enrichir des dépouilles, à vous charger de butin & de pillage, &

[n] *9. expl.* Cela marque le bruit & la multitude de l'armée.

à porter votre main cruelle contre ceux qui après avoir été abandonnés, avoient été rétablis, contre un peuple qui avoit été raſſemblé des nations, & qui commençoit à habiter & à poſſeder cette terre au milieu *du monde* ||.

qui deſerti fuerant, & poſteà reſtituti, & ſuper populum, qui eſt congregatus ex gentibus, qui poſſidere cœpit, & eſſe habitator umbilici terra.

13. Saba, Dedan, les gens de trafic de Tharſis ||, & tous ſes *Princes cruels comme des* lions vous diront: Ne venez-vous pas pour prendre les dépouilles ||? Nous voyons que vous avez aſſemblé vos troupes ſi nombreuſes pour faire un grand butin, pour prendre l'argent & l'or, pour emporter les meubles, & tout ce qu'il y a de précieux, & pour piller des richeſſes infinies.

13 *Saba, & Dedan, & negotiatores Tharſis, & omnes leones ejus dicent tibi: Numquid ad ſumenda ſpolia tu venis? ecce ad diripiendam prædam congregaſti multitudinem tuam, ut tollas argentum, & aurum, & auferas ſupellectilem, atque ſubſtantiam, & diripias manubias infinitas.*

§. 2. *Punition de Gog.*

14. C'eſt pourquoi prophetiſez, fils-de-l'homme, & dites à Gog: Voici ce que dit le Seigneur *votre*

14. *Propterea vaticinare, fili hominis, & dices ad Gog: Hæc dicit Dominus Deus:*

℣. 12. *Voyez ch.* 5. 5.

℣. 13. expl *Saba* marque les Arabes. *Dedan* ceux de Rhodes; ſelon d'autres les Iduméens. *Tharſis*, ceux de Tyr & de Sidon Ce ſont ceux-là qui ſuivoient l'armée d'Antiochus, ayant porté avec eux beaucoup d'or & d'argent, afin d'acheter les enfans d'Iſrael qu'on devoit faire eſclaves. 1. *Mach.* 3. 41.

Ibid. *expl.* Ils parloient ainſi, parcequ'ils vouloient auſſi s'enrichir eux-mêmes des dépouilles des Juifs. *Synopſ.*

Numquid non in die illo cùm habitaverit populus meus Iſrael confidenter, ſcies?

Dieu : En ce jour-là, lorſque mon peuple d'Iſrael demeurera en paix & dans une pleine aſſurance, *comme* vous le ſçaurez *" ſans doute*,

15. *Et venies de loco tuo à lateribus aquilonis tu, & populi multi tecum, aſcenſores equorum univerſi, cœtus magnus, & exercitus vehemens.*

15. vous viendrez alors de votre payis, des climats de l'aquilon, vous & pluſieurs peuples avec vous, tous montés à cheval en grande troupe, & avec une puiſſante armée;

16. *Et aſcendes ſuper populum meum Iſrael quaſi nubes, ut operias terram. In noviſſimis diebus eris, & adducam te ſuper terram meam : ut ſciant gentes me, cùm ſanctificatus fuero in te in oculis eorum, ô Gog.*

16. & vous viendrez fondre ſur mon peuple d'Iſrael comme un tourbillon pour couvrir toute la terre. Vous ſerez dans les derniers jours, & je vous ferai venir ſur ma terre *"*, afin que les nations me connoiſſent lorſque j'aurai fait paroître en vous ma puiſſance & ma ſainteté *"* à leurs yeux, ô Gog.

17. *Hæc dicit Dominus Deus : Tu ergo ille es, de quo lo-*

17. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : C'eſt vous donc qui êtes

℣. 14. lettr. *ſcies.*

℣. 16. *expl.* dans la Judée que Dieu avoit choiſie pour ſa demeure & conſacrée par tant de preuves de ſa préſence.

Ibid. *lettr.* lorſque j'aurai été ſanctifié en vous. *Expl.* C'eſt-à-dire, lorſque je me ſerai ſervi de vous pour faire éclater ma ſainteté à l'égard de mon peuple, enſuite je punirai votre orgueil, comme il le merite, & ainſi je ſerai reconnu pour le Seigneur, par l'accompliſſement de la verité des choſes que je prédis ſi long-tems auparavant, & dont il n'y a que moi ſeul qui puiſſe avoir la connoiſſance.

celui dont j'ai parlé dans les siecles passés, par mes serviteurs les Prophetes d'Israel, qui ont prophetisé en ce tems-là, que je devois vous faire venir contre eux ".

cutus sum in diebus antiquis, in manu servorum meorum prophetarum Israel, *qui prophetaverunt in diebus illorum temporum, ut adducerem te super eos.*

18. En ce jour-là, en ce jour de l'arrivée de Gog sur la terre d'Israel, dit le Seigneur *votre* Dieu, mon indignation passera jusqu'à la fureur.

18. *Et erit in die illa, in die adventûs Gog super terram Israel, ait Dominus Deus, ascendet indignatio mea in furore meo.*

19. Je parlerai dans mon zele & dans le feu de ma colere : Parcequ'en ce tems-là il y aura un grand trouble & un grand renversement dans la maison d'Israel.

19. *Et in zelo meo, in igne iræ meæ locutus sum. Quia in die illa erit commotio magna super terram Israel :*

Matth. 24. 29. Luc. 21. 25.

20. Les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bêtes de la campagne, tout reptile qui se meut sur la terre, & tous les hommes qui sont sur la face de la terre, trembleront devant ma face ".

20. *& commovebuntur à facie meæ pisces maris : & volucres cœli, & bestiæ agri, & omne reptile quod movetur super humum, cunctique homines qui sunt super*

℣. 17. *expl.* Il est difficile de juger qui sont ces anciens Prophetes, qui avoient déja prédit ces cruelles persécutions dont il est parlé dans ce chapitre. Quelques-uns disent que toutes les propheties peuvent bien n'avoir pas été écrites, ou même ne s'être pas conservées. Mais on ne peut douter que celui qui est designé ici par *Gog*, n'ait été prédit fort long-tems avant Ezechiel, puisque l'Ecriture le dit ici nettement.

℣. 20. *expl.* Cela marque la frayeur & le trouble ex-

faciem terræ, & subvertentur montes, & cadent sepes, & omnis murus corruet in terram.

Les montagnes seront renversées [ll], les haies seront arrachées, & toutes les murailles tomberont par terre.

21. *Et convocabo adversus eum in cunctis montibus meis gladium, ait Dominus Deus: gladius uniuscujusque in fratrem suum dirigetur.*

21. J'appellerai contre Gog l'épée sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur *votre* Dieu, & ils tourneront tous l'un contre l'autre la pointe de leurs épées [ll].

22. *Et judicabo eum peste, & sanguine, & imbre vehementi, & lapidibus immensis: ignem & sulphur pluam super eum, & super exercitum ejus, & super populos multos,*

22. J'exercerai mes jugemens sur eux par la peste [ll], par le sang [ll], par les pluies violentes, & par les grosses pierres [ll]; & je répandrai *du ciel* des pluies de feu & de soufre [ll] sur Gog, sur son ar-

traordinaire que causeroient dans la Judée cette multitude d'ennemis qui devoient fondre tout-d'un-coup sur elle.

Ibid. *expl.* On peut entendre par ces *montagnes*, ou en général la Judée qui étoit pleine de montagnes; ou dans la Judée même les villes dont la situation pouvoit être plus élevée.

℣. 21. *expl.* C'est-à dire, je les livrerai ensuite eux mêmes à l'épée des Juifs & à leur propre épée, qui se tournera contre eux dans leur déroute au milieu de ma terre d'Israel. C'est en effet ce que l'on vit dans le tems des Machabées, que le Seigneur remplit de sa force pour tuer un très grand nombre de leurs ennemis.

℣. 22. *expl.* Le Seigneur frappa Antiochus d'une plaie incurable & invisible; il fut attaqué d'une effroyable douleur dans les entrailles, & d'une colique qui le tourmentoit cruellement & qui lui causa la mort. 2. *Mach.* 9. 5.

Ibid. *expl.* à cause du deluge de sang qu'ils ont répandu. Cela marque le carnage que fit Judas Machabée de l'armée d'Antiochus. *Synops.*

Ibid. *expl.* On jettoit alors avec des instrumens de grosses pierres contre les ennemis.

Ibid. *expl.* un feu très-violent; c'est-à-dire, qu'il en-

mée, & ſur tous les peuples qui ſeront avec lui.

23. Je ferai voir ma grandeur, je ſignalerai ma toute-puiſſance & ma ſainteté; je me ferai connoître aux yeux de pluſieurs peuples, & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

qui ſunt cum eo.

23. *Et magnificabor, & ſanctificabor: & notus ero in oculis multarum gentium, & ſcient quia ego Dominus.*

voiera un très-grand embraſement dans leur camp, comme s'il tomboit du ciel une pluie de ſouffre. Cela peut marquer auſſi ſimplement un grand nombre & de très-grands châtimens, ſelon une maniere de parler aſſez ordinaire dans l'Ecriture. *Voyez Pſ.* 10. 7. ſans qu'il ſoit neceſſaire de prouver que cette ſorte de punition en particulier ſoit arrivée à Antiochus, ou doive arriver à l'Antechriſt. *Synopſ. Critic.*

CHAPITRE XXXIX.

§. 1. *Deſtruction de Magog.*

1. MAis vous, fils-de-l'homme, prophetiſez[v] contre Gog, & dites-lui: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Je viens à vous, Gog, prince & chef de Moſoch & de Thubal;

2. je vous ferai tourner de toutes parts; je vous tirerai, & je vous ferai venir des climats de l'a-

1. *TU autem, fili hominis, vaticinare adverſum Gog, & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ſuper te, Gog, principem capitis Moſoch & Thubal:*

2. *& circumagam te, & educam te, & aſcendere te faciam de lateribus aquilo-*

[v]. 1. *expl.* continuez à prophetiſer pluſieurs fois les mêmes choſes, pour les imprimer plus fortement dans les eſprits. *Grot.*

nis : & adducam te ſuper montes Iſrael.

quilon, & je vous amenerai ſur les montagnes d'Iſrael.

3. *Et percutiam arcum tuum in manu ſiniſtra tua, & ſagittas tuas de manu dextera tua dejiciam.*

3. Je briſerai votre [a] arc dans votre main gauche ; & je ferai tomber vos fleches de votre main droite [a].

4. *Super montes Iſrael cades tu, & omnia agmina tua, & populi tui, qui ſunt tecum : feris, avibus, omnique volatili, & beſtiis terræ, dedit te ad devorandum.*

4. Vous tomberez ſur les montagnes d'Iſrael vous & toutes vos troupes, & tout votre peuple qui eſt avec vous [a]. Je vous ai livré aux bêtes farouches, aux oiſeaux & à tout ce qui vole dans l'air, & aux bêtes de la terre, afin qu'ils vous dévorent [a].

5. *Super faciem agri cades : quia ego locutus ſum, ait Dominus Deus.*

5. Vous tomberez au milieu des champs, parce que c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

6. *Et immittam ignem in Magog, & in his qui habitant in inſulis confidenter :*

6. J'envoyerai le feu ſur Magog, & ſur ceux qui habitent en aſſurance dans les Iſles [a] ; & ils

℣. 3. expl. *L'arc.* ſignifie ſouvent la puiſſance & la force.

Ibid. *expl.* je vous ferai tomber les armes des mains, & vous mettrai en fuite, c'eſt-à-dire, votre armée. *Grot.*

℣. 4. *expl.* Ceci ne peut pas s'entendre perſonnellement d'Antiochus, puiſqu'il mourut revenant de Perſe ; mais de lui en la perſonne de ſes chefs & de ſes troupes. 2. *Machab.* 9. 1. 3. 28. 1 *Machab.* 6. 5. 6. 16.

Ibid. *expl.* C'eſt-à dire, que les corps de ceux qui auroient été tués, demeureroient d'abord ſans ſepulture, & ſeroient mangés par les bêtes & les oiſeaux. *Synopſ.*

℣. 6. *expl.* ſur les Syriens alliés d'Antiochus, & ſur les autres peuples qui demeurent auprès de la mer. *Grot.*

ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

7. Je ferai connoître mon ſaint nom au milieu de mon peuple d'Iſrael; je ne laiſſerai plus profaner[ll] mon ſaint nom ; & les nations ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, le ſaint d'Iſrael.

8. Voici le tems ; ce que j'ai prédit eſt arrivé[ll], dit le Seigneur *votre* Dieu : voici le jour dont j'avois parlé[ll].

9. Les habitans des villes d'Iſrael en ſortiront ; ils brûleront & réduiront en cendres les armes, les boucliers, les lances, les arcs, & les fleches, les bâtons qu'ils portoient à la main, & les piques, & ils les conſumeront par le feu pendant ſept ans[ll].

& ſcient quia ego Dominus.

7. *Et nomen ſanctum meum notum faciam in medio populi mei Iſrael, & non polluam nomen ſanctum meum amplius : & ſcient gentes quia ego Dominus, ſanctus Iſrael.*

8. *Ecce venit, & factum eſt, ait Dominus Deus : hæc eſt dies, de qua locutus ſum.*

9. *Et egredientur habitatores de civitatibus Iſrael, & ſuccendent, & comburent arma, clypeum, & haſtas, arcum, & ſagittas, & baculos manuum, & contos : & ſuccendent ea igni ſeptem annis.*

℣. 7. *lettr.* je ne profanerai plus.

℣. 8. *autr.* Le voilà qui vient, c'en eſt fait.

Ibid. *expl.* Dieu parle de la ſorte quoiqu'il s'en fallût 400. ans qu'on ne vît l'accompliſſement de cette prophetie ; ſoit parcequ'il vouloit que les hommes le regardaſſent avec la même certitude que s'il leur avoit été préſent auſſi-bien qu'à lui, ou parce *qu'aux yeux du Seigneur un jour eſt comme mille ans, & mille ans comme un jour.* 2. Pet. 3. 3.

℣. 9. *expl.* Cela regarde tous ceux d'Iſrael qui ſe joignirent aux Machabées pour défendre la cauſe de Dieu & les interêts de la religion. Car ils devinrent riches par les dépouilles de leurs ennemis, & ils firent à Dieu un ſacrifice de leurs armes, comme pour lui proteſter qu'ils lui étoient

10. *Et non portabunt ligna de regionibus, neque succident de saltibus: quoniam arma succendent igni, & depradabuntur eos, quibus prada fuerant, & diripient vastatores suos, ait Dominus Deus.*

10. Ils n'apporteront point de bois des champs, & ils n'en couperont point dans les forêts, parcequ'ils feront du feu de ces armes; qu'ils feront leur proie de ceux dont ils avoient été la proie, & qu'ils pilleront ceux qui les avoient pillés, dit le Seigneur *votre* Dieu.

11. *Et erit in die illa: dabo Gog locum nominatum sepulcrum in Israel: vallem viatorum ad orientem maris, quæ obstupescere faciet prætereuntes: & sepelient ibi Gog, & omnem multitudinem ejus, & vocabitur vallis multitudinis Gog.*

11. En ce jour-là, je donnerai à Gog dans Israel un lieu célebre pour lui servir de sepulcre, qui est la vallée des passans, à l'orient de la mer ", où tous ceux qui passeront seront frappés d'étonnement": ils ensevelliront là Gog avec toutes ses troupes; & ce lieu s'appellera la vallée des troupes de Gog ".

redevables de la victoire. Ou bien on peut dire encore, qu'ils en trouverent une quantité prodigieuse que comme ils ne mettoient point leurs forces dans la multitude de leurs troupes, mais dans le secours de Dieu, ils aimerent mieux s'en servir pour les brûler pendant plusieurs années marquées par ce nombre de *sept*, que non pas de les reserver & d'en faire des magasins.

℣. 11. *expl.* la mer de Genezareth, ou de Tiberiade. *Synops.*

Ibid. *expl.* en voyant cette multitude d'infideles mis à mort par un petit nombre d'Israélites.

Ibid. *expl.* Quelques-uns croient que le Prophete parle ici principalement de la victoire que Simon l'un des freres de Judas Machabée remporta sur les nations infidelles dans la Galilée; mais il peut bien y parler aussi de toutes celles que Judas & Jonathas remporterent dans le même tems au payis de Galaad, où ils défirent un nombre prodi-

12. La maiſon d'Iſrael les enſevelira en ce lieu-là durant ſept mois", pour purger la terre ".

13. Tout le peuple du payis les enſevelira, & ce jour auquel j'ai ſignalé ma gloire leur ſera un jour célebre, dit le Seigneur *votre* Dieu.

14. Et ils établiront des hommes qui viſiteront le payis ſans ceſſe, pour chercher & pour enſevelir ceux qui ſeroient encore demeurés ſur la face de la terre, afin de la purifier; & ils commenceront à faire cette recherche après ſept mois ".

15. Ils parcourront tout les payis; & lorſqu'ils auront trouvé l'os d'un homme mort, ils mettront auprès une marque, afin que ceux qui ſont chargés d'enſevelir les morts le trouvent, & l'enſeveliſſent en la vallée des troupes de Gog.

12. *Et ſepelient eos domus Iſrael, ut mundent terram ſeptem menſibus.*

13. *Sepeliet autem eum omnis populus terra, & erit eis nominata dies, in qua glorificatus ſum, ait Dominus Deus.*

14. *Et viros jugiter conſtituent luſtrantes terram, qui ſepeliant & requirant eos qui remanſerant ſuper faciem terra, ut emundent eam: poſt menſes autem ſeptem quærere incipient.*

15. *Et circuibunt peragrantes terram: cumque viderint os hominis, ſtatuent juxta illud titulum, donec ſepeliant illud pollinctores in valle multitudinis Gog.*

gieux d'ennemis, & prirent une grande quantité de dépouilles.

℣. 12. *expl.* tant le nombre des morts répandus par-tout ſera grand. *Vatab.*

Ibid. *expl.* pour empêcher que la terre ne ſoit ſouillée contre la défenſe de la loi. *Synopſ.*

℣. 14. *autr.* au commencement des ſept mois. Car le mot Hebreu ſignifie également, le commencement & la fin. *Grot.*

16. *Nomen autem civitatis Amona, & mundabunt terram.*

16. Or la ville recevra le nom d'Amona ", & ils purifieront le payis.

17. *Tu ergo, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus: Dic omni volucri, & universis avibus, cunctisque bestiis agri: Convenite, properate, concurrite undique ad victimam meam, quam ego immolo vobis, victimam grandem super montes Israel: ut comedatis carnem, & bibatis sanguinem.*

17. Voici donc, ô fils-de-l'homme, ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Dites à tous les oiseaux, à tout ce qui vole dans l'air, & à toutes les bêtes de la terre: Venez toutes ensemble, hâtez-vous, accourez toutes de toutes parts à la victime que je vous immole, à cette grande victime qui a été égorgée sur les montagnes d'Israel, afin que vous en mangiez la chair, & que vous en buviez le sang:

18. *Carnes fortium comedetis, & sanguinem principum terræ bibetis: arietum, & agnorum, & hircorum, taurorumque & altilium, & pinguium omnium.*

18. que vous mangiez la chair des forts, & que vous buviez le sang des Princes de la terre, des beliers, des agneaux, des boucs, des taureaux, des oiseaux domestiques, & de tout ce qu'il y a de plus délicat ".

℣. 16. *autr.* Amona est le nom de la ville. *Expl.* Le mot d'*Amona* signifie multitude. Les uns disent que la ville qui étoit voisine de la vallée dont il est parlé ici, recevroit ce nom pour marquer la multitude des corps morts qui y seroient enterrés. Les autres que par *la ville*, on doit entendre en ce lieu Jerusalem, qu'on nommoit la ville par excellence, & qu'ainsi le Prophete veut dire que la ville de Jerusalem aquereroit un grand nom, c'est-à-dire, une grande gloire par la multitude de ses ennemis qui auroient été tués & ensevelis dans cette vallée.

℣. 18. *expl.* Par tous ces animaux dont on se servoit dans les sacrifices, il marque les diverses conditions des hom-

19. Et vous mangerez de la chair graſſe juſqu'à vous en ſoûler, & vous boirez le ſang de la victime que je vous immolerai, juſqu'à vous enivrer.

19. *Et comedetis adipem in ſaturitatem, & bibetis ſanguinem in ebrietatem, de victima, quam ego immolabo vobis.*

20. Et vous vous ſoûlerez ſur ma table // de la chair des chevaux, & de la chair des cavaliers les plus braves, & de tous les hommes de guerre, dit le Seigneur *votre* Dieu.

20. *Et ſaturabimini ſuper menſam meam de equo, & equite forti, & de univerſis viris bellatoribus, ait Dominus Deus.*

§. 2. *Cauſe de la captivité de Juifs.*

21. J'établirai ma gloire parmi les nations; toutes nations verront le jugement que j'aurai exercé contr'eux //, & ils reconnoîtront ma main puiſſante que j'aurai appeſantie ſur eux.

21. *Et ponam gloriam meam in gentibus: & videbunt omnes gentes judicium meum, quod fecerim, & manum meam, quam poſuerim ſuper eos.*

22. Et les enfans d'Iſrael ſçauront depuis ce jour-là, & dans tous les tems qui ſuivront, que c'eſt moi qui ſuis leur Seigneur & leur Dieu.

22. *Et ſcient domus Iſrael, quia ego Dominus Deus eorum, à die illa, & deinceps.*

23. Les peuples ſçauront alors que la maiſon d'Iſrael ſera devenue cap-

23. *Et ſcient gentes quoniam in iniquitate ſua capta ſit do-*

mes, les Princes, les commandans, les ſoldats. *Voyez Iſ.* 34. 6. C'eſt auſſi ce qui eſt marqué dans le Chaldéen. *Grot.*

ŷ. 20. *expl.* Il appelle ainſi le lieu du combat.

ŷ. 21. *expl.* apprendront quelles ſont les vengeances que j'ai tirées de ceux qui mépriſoient mon ſaint nom. *Grot.*

mus Iſrael, eò quòd dereliquerint me, & abſconderim faciem meam ab eis, & tradiderim eos in manus hoſtium, & ceciderint in gladio univerſi.

tive à cauſe de ſon iniquité, parcequ'ils m'avoient abandonné ", & que je leur avois caché mon viſage ", & les avois livrés entre les mains de leurs ennemis" qui les ont tous fait paſſer au fil de l'épée.

24. *Juxta immunditiam eorum & ſcelus feci eis, & abſcondi faciem meam ab illis.*

24. Je les ai traités ſelon leur impureté, & ſelon leur crime, & j'ai détourné d'eux mon viſage.

25. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Nunc reducam captivitatem Jacob, & miſerebor omnis domûs Iſrael, & æſtumam zelum meum pro nomine ſancto meo.*

25. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je ramenerai maintenant les captifs de Jacob, j'aurai compaſſion de toute la maiſon d'Iſrael, & je deviendrai jaloux de l'honneur de mon ſaint nom ".

℣. 23. *expl.* Les Iſraélites quitterent le Seigneur au tems des Machabées, lorſque pluſieurs au mépris de ſa ſainte loi, & pour plaire à des Rois payens, paſſerent de la vraie religion aux ſuperſtitions des infideles. 1. *Mach.* 1. 12. *Grot.*

Ibid. *expl.* que j'avois ceſſé de leur être favorable.

Ibid. *expl.* d'Antiochus.

℣. 25. *expl.* Ceux qui expliquent de l'Antechriſt tout ce qui eſt dit dans ces deux chapitres de Gog & de Magog, diſent que l'on doit auſſi entendre ceci de la converſion finale des Juifs, & de leur incorporation dans le ſein de la ſainte Egliſe. Quoique cette explication ſemble aſſez naturelle, il eſt peut-être auſſi naturel de regarder ce même ſens, comme ayant été figuré par un autre qui paroît encore plus littéral. Car il ſemble que Dieu parle ici principalement du miracle par lequel il délivra Iſrael, ſoit de la captivité de Babylone, ſoit de la tyrannie d'Antiochus & des autres rois de Syrie, ſoit enfin de l'eſclavage du démon.

26. Et ils porteront leur confusion & *le poids de* tous leurs pechés par lesquels ils avoient violé ma loi ", lorsqu'ils habiteront en leur payis dans une pleine assurance sans crainte de personne ;

26. *Et portabunt confusionem suam, & omnem prævaricationem, quâ prævaricati sunt in me, cùm habitaverint in terrâ suâ confidenter neminem formidantes :*

27. lorsque je les aurai ramenés d'entre les peuples, que je les aurai rassemblés des payis de leurs ennemis, & que j'aurai été sanctifié au milieu d'eux aux yeux de plusieurs nations.

27. *& reduxero eos de populis, & congregavero de terris inimicorum suorum, & sanctificatus fuero in eis, in oculis gentium plurimarum.*

28. Et ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur leur Dieu, en voyant qu'après les avoir fait transporter parmi les nations, je les aurai fait revenir tous ensemble dans leur payis, sans laisser aucun d'eux en cette terre étrangere.

Sup. 36. 33.

28. *Et scient quia ego Dominus Deus eorum : eò quòd transtulerim eos in nationes, & congregaverim eos super terram suam, & non derelinquerim quemquam ex eis ibi.*

29. Je ne leur cacherai plus alors mon visage ; parceque je répandrai mon Esprit sur toute la maison d'Israel, dit le Seigneur *votre* Dieu.

29. *Et non abscondam ultrà faciem meam ab eis, eò quòd effuderim spiritum meum super omnem domum Israel, ait Dominus Deus.*

℣. 26. *ex.* C'est-à-dire, ils feront pénitence de leurs pechés.

CHAPITRE XL.

§. 1. *Le Prophete voit rebâtir une ville & un temple.*

1. *IN vigesima quinto anno transmigrationis nostræ, in exordio anni, decimâ mensis, quartodecimo anno postquàm percussa est civitas, in ipsa hac die facta est super me manus Domini, & adduxit me illuc.*

1. LA vingt-cinquiéme année de notre captivité [//], au commencement de l'année, le dixiéme du mois [//], quatorze ans après la ruine de la ville de Jerusalem, ce jour-là même la main du Seigneur fut sur moi [//], & il me mena à Jerusalem. L'an du monde 3430.

2. *In visionibus Dei adduxit me in terram Israel, & dimisit me super montem excelsum nimis: super quem erat quasi ædificium civitatis vergentis ad austrum.*

2. Il me mena en une vision divine au payis d'Israel; & il me mit sur une fort haute montagne sur laquelle étoit comme le bâtiment d'une ville qui étoit tournée vers le midi.

3. *Et introduxit me illuc: & ecce vir,*

3. Il me fit entrer en ce bâtiment [//]; & je ren-

℣. 1. *expl.* avec le roi Jechonias.

Ibid. *expl.* du premier mois.

Ib. *&* ℣. 2. *expl.* C'est-à-dire, qu'Ezechiel étant de corps à Babylone, fut transporté par une vertu *divine* en esprit & en *vision à Jerusalem dans le payis d'Israel, & sur une fort haute montagne* qui étoit celle de Moria, où le temple qu'il y vit lui parut *comme une ville*, & ce fut pour cela qu'il lui donna ce nom. *Il dit qu'elle étoit tournée vers le midi*; parcequ'il venoit de Babylone, & que l'Ecriture représente toujours cette ville comme étant au septentrion à l'égard de la Judée.

℣. 3. *expl.* C'est le sentiment de quelques Auteurs, que ce temple tel qu'il est décrit dans toute la suite, est le mê-

contrai d'abord un homme[//], dont le regard brilloit comme de l'airain étincellant. Il tenoit d'une main un cordeau de fin lin ; il portoit dans l'autre une canne pour mesurer, & il se tenoit devant la porte.

cujus erat ſpecies quaſi ſpecies æris, & funiculus lineus in manu ejus, & calamus menſuræ in manu ejus: ſtabat autem in porta.

4. Cet homme me parla, & me dit : Fils-de-l'homme, voyez bien de vos yeux, écoutez bien de vos oreilles, & gravez dans votre cœur & dans votre esprit tout ce que je vais vous montrer[//] ; parcequ'on vous a amené ici pour vous le faire

4. *Et locutus eſt ad me idem vir : Fili hominis, vide oculis tuis, & auribus tuis audi, & pone cor tuum in omnia, quæ ego oſtendam tibi : quia ut oſtendantur tibi adductus es huc : annuntia omnia, quæ*

me qui fut détruit par Nabuchodonosor, & que Dieu le représenta aux yeux du Prophete, non seulement pour assurer le peuple Juif, que ce temple seroit un jour rétabli ; mais encore afin qu'étant revenus de captivité, ils le rebâtissent sur ce modelle autant qu'il seroit en leur pouvoir. Que si la description qu'en fait ici l'Ecriture ne se rapporte point tout-à-fait à celle du temple de Salomon, c'est que tant de Rois qui avoient tenu successivement son royaume, avoient ajouté ou changé même plusieurs choses à ce temple. *Synopſ.*

℣. 3. *expl.* Un Ange qui avoit la forme d'un homme. Cet Ange étoit ou S. Michel tutelaire du temple & du peuple Juif, ou S. Gabriel qui parut à Daniel, *ch.* 9. 21.

℣. 4. *expl.* L'Ange avertit par là le Prophete, qu'une telle vision ne devoit pas se terminer à la simple curiosité ; mais qu'elle étoit d'une part de la derniere conséquence, & que de l'autre elle demandoit une attention extraordinaire tant du *cœur* que de *l'esprit*, pour pouvoir être comprise. S. Jerôme regardant ce bâtiment comme l'image de l'Eglise de JESUS-CHRIST, qui se bâtit tous les jours en la personne de ses saints, témoigne que l'esprit de Dieu nous y représente les grands & ineffables mysteres de notre religion.

tu vides,

tu vides, domui Iſrael.

voir : & annoncez à la maiſon d'Iſrael tout ce que vous aurez vû.

5. *Et ecce murus forinſecus in circuitu domûs undique, & in manu viri calamus menſuræ ſex cubitorum, & palmo : & menſus eſt latitudinem ædificii calamo uno, altitudinem quoque calamo uno.*

5. En même tems, je vis au-dehors une muraille qui environnoit la maiſon de tous côtés ; & cet homme tenant à la main une canne pour meſurer, qui avoit ſix coudées & un palme de long, meſura la largeur de la muraille qui étoit d'une toiſe, & la hauteur qui étoit auſſi d'une toiſe.

6. *Et venit ad portam, quæ reſpiciebat viam orientalem, & aſcendit per gradus ejus : & menſus eſt limen portæ calamo uno latitudinem, id eſt, limen unum calamo uno in latitudine :*

6. Il vint enſuite à la porte qui regardoit vers l'orient, & il y monta par les degrés. Il meſura le ſeuil de la porte qui avoit une toiſe de largeur, c'eſt-à dire, que le ſeuil étoit large d'une toiſe.

7. *& thalamum uno calamo in longum, & uno calamo in latum, & inter thalamos, quinque cubitos :*

7. Il meſura auſſi les chambres qui avoient une toiſe de long & une toiſe de large, & il y avoit cinq coudées entre les chambres ℣.

8. *& limen portæ*

8. Le ſeuil de la porte

℣. 7. *expl.* S. Jerôme après avoir expliqué le mieux qu'il a pu ce qui regarde le ſens litteral de ces differentes meſures, avoue qu'il y trouve une ſi grande obſcurité, qu'il devine plutôt qu'il n'éclaircit ce qui lui paroît preſqu'inintelligible : il ne craint pas auſſi de confeſſer ſon peu de lumiere pour pouvoir découvrir les grands & ineffables myſteres qui y ſont contenus.

près du veſtibule ″ au-dedans de la porte avoit une toiſe.

9. Il meſura le veſtibule de la porte qui avoit huit coudées, & le frontiſpice qui en avoit deux. Le veſtibule de la porte étoit au-dedans ″.

10. La porte qui regardoit vers l'orient, avoit trois chambres d'un côté, & trois chambres d'un autre, & les trois chambres & les trois frontiſpices des deux côtés étoient d'une même meſure.

11. Il meſura la largeur du ſeuil de la porte qui étoit de dix coudées, & la longueur de la porte qui étoit de treize coudées.

12. Il y avoit devant les chambres un rebord d'une coudée, une coudée finiſſoit ces rebords qui ſe répondoient; & les chambres d'un côté & d'autre étoient de ſix coudées.

juxta veſtibulum porta intrinſecùs, calamo uno.

9. Et menſus eſt veſtibulum porta octo cubitorum, & frontem ejus duobus cubitis: veſtibulum autem porta erat intrinſecùs.

10. Porrò thalami porta ad viam orientalem, tres hinc & tres inde: menſura una trium, & menſura una frontium ex utraque parte.

11. Et menſus eſt latitudinem liminis porta, decem cubitorum: & longitudinem porta, tredecim cubitorum.

12. Et marginem ante thalamos cubiti unius: & cubitus unus finis utrimque: thalami autem, ſex cubitorum erant hinc & inde.

℣. 8. *expl.* Ces portes étoient ſemblables à celles des villes qui ſont doubles, dont l'une qu'on peut nommer interieure eſt du côté de la ville, & l'autre qu'on peut appeller exterieure, du côté de la campagne. Entre ces deux portes il y a une eſpace, que le texte ſacré nomme ici un *veſtibule*. Menoch.

℣. 9. *autr.* Il y avoit à la porte un veſtibule interieur.

13. *Et mensus est portam à tecto thalami, usque ad tectum ejus, latitudinem viginti quinque cubitorum : ostium contra ostium.*

13. Il mesura la porte depuis le toit d'une chambre jusqu'au toit de l'autre, qui étoit de la largeur de vingt-cinq coudées ; & les portes des chambres étoient vis-à-vis l'une de l'autre.

14. *Et fecit frontes per sexaginta cubitos : & ad frontem atrium porta undique per circuitum.*

14. Il fit " des frontispices de soixante coudées, & il ajouta aux frontispices le vestibule de la porte qui regnoit tout autour.

15. *Et ante faciem portæ, quæ pertingebat usque ad faciem vestibuli portæ interioris, quinquaginta cubitos.*

15. Devant la face de la porte qui s'étendoit jusqu'à la face du vestibule de la porte interieure, il y avoit cinquante coudées ;

16. *Et fenestras obliquas in thalamis, & in frontibus eorum, quæ erant intra portam undique per circuitum : similiter autem erant & in vestibulis fenestræ per gyrum intrinsecùs, & ante frontes picturæ palmarum.*

16. & des fenêtres de biais aux chambres & aux frontispices qui étoient au-dedans de la porte tout-autour d'un côté & d'autre. Il y avoit aussi au-devant des vestibules des fenêtres tout-autour, & devant les frontispices des palmes peintes.

§. 2. *Mesures des parvis.*

17. *Et eduxit me ad atrium exterius, & ecce gazophylacia, & pavimentum*

17 Il me mena aussi au parvis de dehors, où je vis des chambres, & le parvis étoit pavé de pierre

" 14. *expl.* C'est-à-dire, qu'il marqua en mesurant.

de tous côtés, & il y avoit trente chambres autour du pavé;

ſtratum lapide in atrio per circuitum : triginta gazophylacia in circuitu pavimenti.

18. & le pavé au frontiſpice des portes étoit plus bas, ſelon la longueur des portes.

18. *Et pavimentum in fronte portarum, ſecundùm longitudinem portarum erat inferius.*

19. Et il meſura la largeur depuis la face de la porte d'en bas juſqu'au frontiſpice du parvis interieur par le dehors; & il y avoit cent coudées vers l'orient & vers l'aquilon.

19. *Et menſus eſt latitudinem à facie porta inferioris uſque ad frontem atrii interioris extrinſecùs, centum cubitos ad orientem, & ad aquilonem.*

20. Il meſura auſſi la longueur & la largeur de la porte du parvis exterieur qui regardoit vers l'aquilon.

20. *Portam quoque, quæ reſpiciebat viam aquilonis atrii exterioris, menſus eſt tam in longitudine, quàm in latitudine.*

21. Et ſes chambres, dont il y en avoit trois d'un côté & trois d'un autre, & ſon frontiſpice & ſon veſtibule ſelon la meſure de la premiere porte, & il y avoit cinquante coudées de long, & vingt-quatre coudées de large.

21. *Et thalamos ejus tres hinc, & tres inde: & frontem ejus, & veſtibulum ejus ſecundùm menſuram porta prioris, quinquaginta cubitorum longitudinem ejus, & latitudinem viginti quinque cubitorum.*

22. Ses fenêtres, ſon veſtibule & ſa ſculpture étoient de la même meſure que celle de la porte

22. *Feneſtræ autem ejus, & veſtibulum, & ſculptura ſecundùm menſuram*

porta, quæ reſpiciebat ad orientem, & ſeptem graduum erat aſcenſus ejus, & veſtibulum ante eam.

qui regardoit vers l'orient ; on y montoit par ſept degrés, & il y avoit au-devant un veſtibule.

23. *Et porta atrii interioris contra portam aquilonis, & orientalem : & menſus eſt à porta uſque ad portam centum cubitos.*

23. Et la porte du parvis interieur étoit vis-à-vis de l'autre porte du côté de l'aquilon & du côté de l'orient : & ayant meſuré l'eſpace d'une porte à l'autre, il y trouva cent coudées.

24. *Et eduxit me ad viam auſtralem, & ecce porta, quæ reſpiciebat ad auſtrum : & menſus eſt frontem ejus, & veſtibulum ejus : juxta menſuras ſuperiores.*

24. Il me mena auſſi vers le midi, & je vis une porte qui regardoit vers le midi : il en meſura le frontiſpice & le veſtibule qui étoient de même meſure que les autres.

25. *Et feneſtras ejus : & veſtibula in circuitu, ſicut feneſtras cateras : quinquaginta cubitorum longitudine, & latitudine viginti quinque cubitorum.*

25. Et ſes fenêtres avec les veſtibules autour étoient comme les autres fenêtres : elles avoient cinquante coudées de long & vingt-cinq coudées de large.

26. *Et in gradibus ſeptem aſcendebatur ad eam : & veſtibulum ante fores ejus : & palmæ erant, una hinc, & altera inde in fronte ejus.*

26. On y montoit par ſept degrés. Le veſtibule étoit devant la porte ; & il y avoit au frontiſpice des palmes de ſculpture, une d'un côté, & l'autre de l'autre.

27. *Et porta atrii interioris in via au-*

27. Et la porte du parvis interieur étoit du côté

du midi ; & ayant meſuré l'eſpace d'une porte juſqu'à l'autre du côté du midi, il trouva cent coudées.

ſtrali : & menſus eſt à porta uſque ad portam in via auſtrali, centum cubitos.

28. Il me fit entrer auſſi dans le parvis intérieur à la porte du midi, il prit la meſure de la porte comme celle des autres.

28. *Et introduxit me in atrium interius ad portam auſtralem : & menſus eſt portam juxta menſuras ſuperiores.*

29. Il prit auſſi les mêmes meſures de la chambre, du frontiſpice, du veſtibule des fenêtres & du veſtibule tout autour, & il trouva cinquante coudées de long & vingt-cinq de large.

29. *Thalamum ejus, & frontem ejus, & veſtibulum ejus eiſdem menſuris : & feneſtras ejus, & veſtibulum ejus in circuitu, quinquaginta cubitos longitudinis, & latitudinis viginti quinque cubitos.*

30. Le veſtibule qui regnoit tout-autour avoit vingt-cinq coudées de long & cinq de large.

30. *Et veſtibulum per gyrum longitudine viginti quinque cubitorum, & latitudine quinque cubitorum.*

31. Le veſtibule alloit au parvis extérieur ; & il y avoit des palmes au frontiſpice, & huit degrés pour y monter.

31. *Et veſtibulum ejus ad atrium exterius, & palmas ejus in fronte : & octo gradus erant, quibus aſcendebatur per eam.*

32. Puis il me fit entrer dans le parvis interieur par le chemin qui

32. *Et introduxit me in atrium interius per viam orien-*

zalem : & menſus eſt portam ſecundùm menſuras ſuperiores.

regarde l'orient, & il meſura la porte ſelon les meſures dont nous avons déja parlé *u*.

33. *Thalamum ejus, & frontem ejus, & veſtibulum ejus, ſicut ſuprà : & feneſtras ejus, & veſtibula ejus in circuitu, longitudine quinquaginta cubitorum, & latitudine viginti-quinque cubitorum.*

33. Il en meſura la chambre, le frontiſpice & le veſtibule, comme il eſt dit auparavant, les fenêtres auſſi & le veſtibule tout-autour, qui avoient cinquante coudées de longueur & vingt-cinq de largeur.

34. *Et veſtibulum ejus, id eſt, atrii exterioris : & palma calata in fronte ejus hinc & inde : & in octo gradibus aſcenſus ejus.*

34. Et il en meſura le veſtibule qui regardoit le parvis exterieur, & il y avoit des palmes de côté & d'autre qui étoient gravées au frontiſpice, & on y montoit par huit degrés.

§. 3. *Suite des meſures.*

38. *Et introduxit me ad portam, quæ reſpiciebat ad aquilonem : & menſus eſt ſecundùm menſuras ſuperiores.*

35. Il me mena enſuite vers la porte qui regardoit l'aquilon, & il en prit les meſures comme il avoit fait les précedentes.

℣. 32. *expl.* Le Prophete a déja dit verſ 28. que l'Ange l'avoit conduit à ce veſtibule interieur par la porte du midi. Et il témoigne préſentement qu'il l'y fit encore entrer par la porte de l'orient où il trouva les mêmes dimenſions qu'aux autres, ce qui ſemble nous marquer que l'on entre de tous côtés dans la Jeruſalem celeſte, ou dans l'Egliſe de la terre : mais par quelque endroit que l'on y entre, il faut que l'on trouve en nous les mêmes dimenſions, c'eſt-à-dire, les mêmes ſentimens & les mêmes vertus. Que ſi nos vertus ſont d'un degré different de celles des autres, elles ne doivent pas être d'une autre nature.

36. Il en meſura la chambre, le frontiſpice, le veſtibule & les fenêtres tout-autour qui avoient cinquante coudées de long & vingt-cinq de large.

36. *Thalamum ejus, & frontem ejus, & veſtibulum ejus, & feneſtras ejus per circuitum: longitudine quinquaginta cubitorum, & latitudine viginti quinque cubitorum.*

37. Son veſtibule regardoit vers le parvis exterieur, & il y avoit de côté & d'autre des palmes gravées au frontiſpice, & on y montoit par huit degrés.

37. *Et veſtibulum ejus reſpiciebat ad atrium exterius: & calatura palmarum in fronte ejus hinc & inde: & in octo gradibus aſcenſus ejus.*

38. Et en chaque chambre du tréſor, il y avoit une porte au frontiſpice de l'entrée. C'étoit-là qu'ils lavoient l'holocauſte.

38. *Et per ſingulas gazophylacia oſtium in frontibus portarum: ibi lavabant holocauſtum.*

39. Au veſtibule de la porte il y avoit deux tables d'un côté, & deux tables de l'autre, afin d'y immoler les holocauſtes, & d'y offrir les ſacrifices pour les pechés & pour les fautes ‖.

39. *Et in veſtibulo portæ, duæ menſæ hinc, & duæ menſæ inde: ut immoletur ſuper eas holocauſtum, & pro peccato, & pro delicto.*

40. Et au côté de dehors qui monte vers l'entrée de la porte qui regarde vers l'aquilon, il y avoit deux tables, & de l'autre côté devant le ve-

40. *Et ad latus exterius, quod aſcendit ad oſtium portæ, quæ pergit ad aquilonem, duæ menſæ: & ad latus alterum ante*

‖. 39. Hebr. *& piaculum pro peccato & pro culpa.* Vatab. Voyez la note Pſ. 39. 10.

veſtibulum portæ, duæ menſæ.

ſtibule de la porte, il y en avoit encore deux ||.

41. *Quatuor menſæ hinc, & quatuor menſæ inde: per latera portæ octo menſæ erant, ſuper quas immolabant.*

41. Quatre tables d'un côté & quatre tables de l'autre au côté de la porte, qui étoient en tout huit tables ſur leſquelles on immoloit les ſacrifices.

42. *Quatuor autem menſæ ad holocauſtum, de lapidibus quadris extructæ: longitudine cubiti unius & dimidii: & latitudine cubiti unius & dimidii: & altitudine cubiti unius: ſuper quas ponant vaſa, in quibus immolatur holocauſtum, & victima.*

42. Les quatre tables pour l'holocauſte étoient faites de pierres carrées qui avoient une coudée & demie de long, une coudée & demie de large, & une coudée de hauteur; & on mettoit deſſus les vaſes où l'on immoloit l'holocauſte & la victime.

43. *Et labia earum palmi unius, reflexa intrinſecùs per circuitum: ſuper menſas autem carnes oblationis.*

43. Elles avoient un bord d'un palme qui ſe courboit en dedans tout-autour, & on mettoit ſur les tables les chairs de l'oblation.

℣. 40. *expl.* On immoloit donc & dedans & dehors des holocauſtes, & l'on y offroit des ſacrifices pour les pechés, afin de nous apprendre que ceux qui ont fait comme un holocauſte d'eux-mêmes à Dieu, ſelon S. Gregoire, en ſe conſacrant à lui ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans la retraite, ne doivent pas mépriſer ceux qui ſont engagés dans le monde; puiſque Dieu reçoit les holocauſtes, & les ſacrifices des uns & des autres, pourvu que ce ſoit le feu de la charité qui conſume ces deux ſortes de victimes. Et quelque parfaits que ſoient les premiers, ils ſont obligés de reconnoître qu'ils ont eux-mêmes beſoin d'offrir tous les jours le ſacrifice d'un cœur contrit pour leurs pechés & pour leurs fautes.

44. Au-dehors de la porte interieure il y avoit les chambres " des chantres au parvis interieur qui étoit à côté de la porte qui regarde vers l'aquilon. Leur face étoit tournée vers le midi. Il y en avoit une à côté de la porte orientale qui regardoit vers l'aquilon.

44. *Et extra portam interiorem, gazophylacia cantorum in atrio interiori, quod erat in latere portæ respicientis ad aquilonem: & facies eorum contra viam australem, una ex latere portæ orientalis, quæ respiciebat ad viam aquilonis.*

45. Et cet homme me dit : Cette chambre qui regarde le midi ſera pour les Prêtres qui veillent à la garde du temple :

45 *Et dixit ad me : Hoc eſt gazophylacium, quod reſpicit viam meridianam; ſacerdotum erit, qui excubant in cuſtodiis templi.*

46. Et cette autre chambre qui regarde vers l'aquilon ſera pour les Prêtres qui veillent pour le miniſtere de l'autel. Ceux-ci ſont les fils de Sadoc, qui ſont ceux d'entre les enfans de Levi qui s'approchent du Seigneur pour le ſervir.

46. *Porrò gazophylacium, quod reſpicit ad viam aquilonis ſacerdotum erit, qui excubant ad miniſterium altaris, iſti ſunt filii Sadoc, qui accedunt de filiis Levi ad Dominum ut miniſtrent ei.*

℣. 44. *expl.* Il ſuffit d'ajouter ici avec S. Jerôme ſur ce chapitre, & ſur le ſujet de toutes ces chambres, de ces veſtibules, de ces parvis, & de toutes ces autres dimenſions du temple d'Ezechiel, que puiſque ſelon que le Sauveur l'a témoigné lui-même, il y a pluſieurs demeures dans la maiſon du Pere éternel, qui eſt la celeſte Jeruſalem, il y en a auſſi pluſieurs differentes dans l'Egliſe de la terre : & qu'ainſi il ne faut point ſe troubler pourvû que l'on entre dans la ſtructure de cette ſainte maiſon. Et l'on en ſera partie, ſi l'on croit en Dieu & en JESUS-CHRIST par une foi qui agit, comme dit S. Paul, par la charité.

47. *Et menſus eſt atrium longitudine centum cubitorum, & latitudine centum cubitorum per quadrum: & altare ante faciem templi.*

47. Il meſura auſſi le parvis qui avoit cent coudées de long, & cent coudées de large en carré, & l'autel qui étoit devant la face du temple.

48. *Et introduxit me in veſtibulum templi: & menſus eſt veſtibulum quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde: & latitudinem portæ trium cubitorum hinc, & trium cubitorum inde.*

48. Il me fit entrer dans le veſtibule du temple, & il en meſura l'entrée qui avoit cinq coudées d'un côté, & cinq coudées de l'autre, & la largeur de la porte qui avoit trois coudées d'un côté, & trois coudées de l'autre.

49. *Longitudinem autem veſtibuli viginti cubitorum, & latitudinem undecim cubitorum, & octo gradibus aſcendebatur ad eam. Et columnæ erant in frontibus; una hinc, & altera inde.*

49. Le veſtibule avoit vingt coudées de long & onze de large, & on y montoit par huit degrés. Il y avoit au front deux colonnes, une d'un côté, & l'autre d'un autre.

CHAPITRE XLI.

§. 1. *Meſures des diverſes parties du temple.*

1. *ET introduxit me in templum, & menſus eſt*

1. APrès cela il me fit entrer dans le temple[a]. Il meſura les

[a] ℣. 1. *expl.* Ce qu'il nomme ici *le temple* eſt la premiere partie du temple, qui s'appelloit Le lieu ſaint, & duquel le Saint des Saints ou le ſanctuaire étoit ſéparé.

poteaux de l'entrée *du temple*, qui avoient chacun ſix coudées de large, ſelon la largeur de *l'ancien* tabernacle ".

2. Il meſura la largeur *de l'ouverture* de la porte, qui étoit de dix coudées. Et l'un & l'autre des côtés de la porte avoit chacun cinq coudées *par dedans*. Il meſura auſſi la longueur du temple ", qui étoit de quarante coudées, & ſa largeur de vingt.

3. Puis il entra dans le lieu du temple le plus interieur ". Il y meſura un poteau de la porte, qui étoit de deux coudées. *La hauteur* de la porte étoit de ſix coudées, & la largeur de ſept.

4. Puis il meſura ſur la face du temple une longueur de vingt coudées, & une largeur auſſi de vingt coudées. Et il me dit : C'eſt ici le Saint des Saints.

5. Puis il meſura *l'é-*

frontes, ſex cubitos latitudinis hinc, & ſex cubitos inde, latitudinem tabernaculi.

2. *Et latitudo portæ decem cubitorum erat : & latera portæ, quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde : & menſus eſt longitudinem ejus quadraginta cubitorum, & latitudinem viginti cubitorum.*

3. *Et introgreſſus intrinſecùs menſus eſt in fronte portæ duos cubitos : & portam ſex cubitorum & latitudinem portæ, ſeptem cubitorum.*

4. *Et menſus eſt longitudinem ejus viginti cubitorum, & latitudinem ejus viginti cubitorum ante faciem templi : & dixit ad me : Hoc eſt Sanctum Sanctorum.*

5. *Et menſus eſt*

℣. 1. *expl.* de Moïſe. *Exod.* 22. *autr.* du linteau de deſſus la porte. *Synopſ.*

℣. 2. lettr. *ejus.* Ce que S. Jerôme a entendu de la longueur de la porte, mais il eſt beaucoup plus naturel de l'entendre de la longueur du lieu ſaint. *Synopſ.*

℣. 3. *expl.* C'eſt-à-dire, dans le Saint des Saints, que l'on appelloit auſſi le ſanctuaire.

parietem domûs ſex cubitorum: & latitudinem lateris quatuor cubitorum undique per circuitum domûs.

6. *Latera autem, latus ad latus, bis triginta tria: & erant eminentia, quæ ingrederentur per parietem domûs, in lateribus per circuitum, ut continerent, & non attingerent parietem templi.*

7. *Et platea erat in rotundam, aſcendens ſurſum per cochleam, & in cœnaculum templi deferebat per gyrum: idcircò latius erat templum in ſuperioribus: & ſic de inferioribus*

paiſſeur de la muraille du temple; qui étoit de ſix coudées, & la largeur des chambres // bâties *en dehors* tout-autour du temple, dont chacune étoit de quatre coudées.

6. Ces chambres étoient l'une auprès de l'autre en deux rangs, l'une deſſus, & l'autre au-deſſous, dont chacun contenoit trente-trois chambres. Il y avoit des arcs-boutans qui s'avançoient tout-autour de la muraille du temple, & qu'on avoit diſpoſé pour ſervir d'appui à la charpenterie de ces chambres, ſans qu'elles touchaſſent à la muraille du temple.

7. Il y avoit auſſi un eſpace & un degré fait en rond, qui alloit d'étage en étage, montant juſqu'à la chambre la plus haute toujours en tournant. C'eſt pourquoi le temple étoit plus large en haut qu'en bas //. Et

℣. 5. *lettr.* la largeur du côté. *Hebr.* la largeur des chambres. *Expl.* Il y avoit des chambres à trois côtés du temple, où les Prêtres habitoient. *Vatab.*

℣. 7. *expl.* Les regles de l'architecture nous apprennent que les gros murs ſont toujours plus larges en bas qu'en haut, afin qu'ils puiſſent porter le poids de deſſus. C'eſt pour cette raiſon que les derniers étages ont plus de largeur que les premiers; parceque ce qui ſe retranche en haut de l'épaiſſeur de la muraille ſert à élargir le dedans.

ainſi paſſant de l'étage le plus bas à celui du milieu, on montoit juſqu'au plus haut.

aſcendebatur ad ſuperiora in medium.

8. Je conſiderai les chambres hautes [f] qui étoient autour de cet édifice, & elles avoient par le bas la meſure d'une canne, ou de ſix coudées ;

8. *Et vidi in domo altitudinem per circuitum, fundata latera ad menſuram calami ſex cubitorum ſpatio :*

9. & l'épaiſſeur du mur exterieur qui les enfermoit, étoit de cinq coudées : & la maiſon [f] interieure étoit enfermée dans une autre enceinte de bâtimens.

9. *& latitudinem per parietem lateris forinſecùs quinque cubitorum : & erat interior domus in lateribus domûs.*

10. Entre le bâtiment de ces petites chambres & celui du temple, il y avoit un eſpace de vingt coudées.

10. *Et inter gazophylacia latitudinem viginti cubitorum in circuitu domûs undique :*

11. Et les portes de toutes ces chambres étoient tournées vers *le lieu de* la priere [f] ; l'une du côté du ſeptentrion, & l'autre du côté du midi : & la largeur du lieu deſtiné pour la priere, étoit de cinq coudées tout-autour.

11. *& oſtium lateris ad orationem : oſtium unum ad viam aquilonis, & oſtium unum ad viam auſtralem : & latitudinem loci ad orationem, quinque cubitorum in circuitu.*

12. L'édifice qui étoit ſeparé *du temple*, & tourné du côté du chemin qui

12. *Et ædificium, quod erat ſeparatum, verſumque ad viam*

℣. 8. *lettr.* une hauteur.
℣. 9. *expl.* le temple.
℣. 11. *expl.* vers les chambres interieures deſtinées pour la priere.

respicientem ad mare, latitudinis septuaginta cubitorum : paries autem ædificii, quinque cubitorum latitudinis per circuitum: & longitudo ejus nonaginta cubitorum.

regarde vers la mer, avoit soixante & dix coudées de largeur : mais la muraille qui enfermoit tout l'édifice, & qui avoit cinq coudées d'épaisseur, étoit longue de quatre-vingt-dix.

13. *Et mensus est domûs longitudinem, centum cubitorum : & quod separatum erat ædificium, & parietes ejus, longitudinis centum cubitorum.*

13. Il mesura la longueur de la maison ", qui se trouva de cent coudées: & l'édifice qui en étoit séparé avec ses murailles, où il se trouva aussi cent coudées de long.

14. *Latitudo autem ante faciem domûs, & ejus quod erat separatum contra orientem, centum cubitorum.*

14. La place qui étoit devant la face du temple, entre l'édifice qui en étoit séparé du côté de l'orient, se trouva encore de cent coudées.

15. *Et mensus est longitudinem ædificii contra faciem ejus quod erat separatum ad dorsum : ethecas ex utraque parte centum cubitorum, & templum interius, & vestibula atrii.*

15. Il mesura aussi la longueur de l'édifice vis-à-vis de celui " qui en étoit séparé par derriere *du côté de l'occident :* & les galleries avec les chambres des deux côtés avoient cent coudées, y compris le temple interieur & les parvis ".

16. *Limina, & fenestras obliquas, &*

16. Il mesura encore les portes ", les fenêtres

℣. 13. *expl.* du temple.

℣. 15. *expl.* du temple.

Ibid. *autr.* Voilà quelles sont les mesures du temple interieur & des vestibules du parvis. *Villalp.*

℣. 16. lettr. *Limina*, le seuil des portes.

qui étoient de biais ", & les portiques qui environnoient *le temple* de trois côtés, vis-à-vis de chaque porte, tout étant revêtu de bois alentour. Or la terre alloit juſques aux fenêtres ". Et les fenêtres étoient fermées " au-deſſus des portes.

ethecas in circuitu per tres partes, contra uniuſcujuſque limen: ſtratumque ligno per gyrum in circuitu; terra autem uſque ad feneſtras, & feneſtra clauſa ſuper oſtia.

17. Et il y en avoit " juſques à la maiſon interieure " dans tout le mur d'alentour, tant au-dedans qu'au-dehors, avec meſure & proportion.

17. *Et uſque ad domum interiorem, & forinſecùs per omnem parietem in circuitu intrinſecùs, & forinſecùs, ad menſuram.*

18. Il y avoit auſſi *au-dedans du mur du temple* des Cherubins travaillés en ſculpture, & des palmes; enſorte qu'il y avoit une palme entre chaque Cherubin; & ces Cherubins avoient chacun deux faces.

18. *Et fabrefacta cherubim & palma: & palma inter cherub & cherub, duaſque facies habebat cherub.*

19. La face d'un homme tournée du côté d'une de ces palmes, & la face

19. *Faciem hominis juxta palmam ex hac parte, & faciem*

℣. 16. *autr.* qui alloient en rétreciſſant. *Hieron.*

Ibid. *expl.* Ceci peut marquer que la muraille ſolide s'élevoit juſqu'aux fenêtres, c'eſt-à-dire, juſqu'à la corniche élevée de 25. coudées, telle qu'étoit la hauteur de la muraille exterieure du temple, & ſemblable en tout aux corniches des premiers veſtibules: & que dans l'eſpace que cette muraille avoit plus que l'autre les jours du temple étoient ouverts. *Synopſ.*

Ibid. *expl.* garnies de treillis. *Synopſ.*

℣. 17. *expl.* les fenêtres.

Ibid. *expl.* au ſanctuaire, *i. e.* il n'y en avoit point dans le ſanctuaire, ni au-dedans ni au-dehors.

leonis juxta palmam ex alia parte expreſſam per omnem domum in circuitu.

d'un lion tournée de l'autre côté vers l'autre palme ; & cet ordre étoit regulierement obſervé tout autour du temple.

20. *De terra uſque ad ſuperiora portæ, cherubim & palmæ cælatæ erant in pariete templi.*

20. Ces Cherubins & ces palmes en ſculpture ſe voyoient ſur la muraille du temple, depuis la terre ‖ juſqu'au haut de la porte.

21. *Limen quadrangulum, & facies ſanctuarii, aſpectus contra aſpectum.*

21. La porte du temple étoit carrée. Et la face du ſanctuaire répondoit à celle *du temple*, étant en regard l'une devant l'autre.

22. *Altaris lignei trium cubitorum altitudo : & longitudo ejus duorum cubitorum : & anguli ejus, & longitudo ejus, & parietes ejus lignei.*

22. L'autel ‖ qui étoit de bois ‖, avoit trois coudées de hauteur & deux de largeur. Ses cornes ‖, ſa ſurface, & ſes côtés étoient de bois. Et *l'Ange* me dit : Voilà la table

℣. 20. *expl.* le pavé.

℣. 22. *expl.* l'autel des parfums.

Ibid. *expl.* C'étoit, comme le remarque S. Jerôme, un myſtere, de ce qu'un autel de bois où le feu devoit brûler pour conſumer les parfums n'en étoit point brûlé lui-même : cet autel peut nous figurer celui de la croix, où Jesus-Christ a été brûlé comme un ſacrifice d'excellente odeur par l'ardeur de ſon amour, ſans que ni lui ni cet autel ayent été détruits ; puiſqu'il eſt lui-même vivant à la droite de ſon Pere, & que ſa croix s'eſt conſervée & eſt reverée par toute la terre, comme l'inſtrument de notre ſalut. D'autres prétendent néanmoins que cet autel étoit revêtu d'or.

Ibid. *expl.* Cet autel avoit comme des cornes qui s'élevoient aux quatre coins.

qui doit être devant le Seigneur ".

Et locutus est ad me : Hæc est mensa coram Domino.

23. Or il y avoit double porte " dans le temple & dans le ſanctuaire.

23. *Et duo ostia erant in templo, & in sanctuario.*

24. Et chaque battant avoit encore une petite porte à deux battans, qui ſe fermoient l'un ſur l'autre : car il y avoit une double porte du côté de chaque battant de la grande porte.

24. *Et in duobus ostiis ex utraque parte bina erant ostiola, quæ in se invicem plicabantur : bina enim ostia erant ex utraque parte ostiorum.*

25. Et il y avoit des Cherubins & des palmes travaillés en ſculpture aux portes mêmes du temple, comme on en voyoit à ſes murailles : c'eſtpourquoi il y avoit de groſſes pieces de bois au frontiſpice du veſtibule par le dehors,

25. *Et calata erant in ipsis ostiis templi cherubim, & sculptura palmarum, sicut in parietibus quoque expressa erant : quam ob rem & grossiora erant ligna in vestibuli fronte forinsecùs.*

26 au-deſſus deſquelles étoient des fenêtres de biais, & des figures de palmes de chaque côté ſur les chapiteaux des pilaſtres du veſtibule, auſſi-bien que ſur les côtés *ou arc-boutans* du temple, & dans toute l'étendue des murailles.

26. *Super quæ fenestræ obliquæ, & similitudo palmarum hinc atque inde in humerulis vestibuli, secundùm latera domûs, latitudinemque parietum.*

℣. 22. *expl.* devant la porte du ſanctuaire.

℣. 23. *expl.* la porte du temple & celle du ſanctuaire étoient chacune de deux battans.

CHAPITRE XLII.

§. 1. *Meſures des chambres du treſor.*

1. *ET eduxit me in atrium exterius per viam ducentem ad aquilonem, & introduxit me in gazophylacium, quod erat contra ſeparatum ædificium, & contra ædem vergentem ad aquilonem.*

1. ET l'Ange me fit paſſer dans le parvis exterieur // par le chemin qui conduit au ſeptentrion, & me fit entrer dans les chambres du tréſor; à l'oppoſite de l'édifice ſeparé *du temple* & de la maiſon qui regardoit vers le nord.

2. *In facie longitudinis, centum cubitos oſtii aquilonis: & latitudinis quinquaginta cubitos,*

2. La longueur de la face de ce bâtiment depuis la porte ſeptentrionale, étoit de cent coudées ſur cinquante de largeur.

3. *contra viginti cubitos atrii interioris, & contra pavimentum ſtratum lapide atrii exterioris, ubi erat porticus juncta porticui triplici.*

3. Il avoit vûe d'un côté ſur le parvis interieur de vingt coudées, & de l'autre ſur le parvis exterieur pavé de pierres, où étoit la gallerie jointe à trois autres.

4. *Et ante gazophylacia deambulatio decem cubitorum latitudinis, ad interiora reſpiciens via cubiti unius. Et oſtia eorum ad aquilonem.*

4. Devant les chambres du tréſor, il y avoit une allée de ſix coudées de large, qui regardoit du côté interieur vers un ſentier d'une coudée: & leurs portes étoient du côté du nord.

// 1. *expl.* du parvis des Prêtres & des Levites, dans le parvis des laïques.

5. Ces chambres du tréſor étoient plus baſſes en haut qu'en bas ", parcequ'elles étoient ſoutenues ſur les galleries qui ſailloient en dehors ", & qui s'élevant du premier étage, paſſoient par celui du milieu de l'édifice.

5. *Ubi erant gazophylacia in ſuperioribus humiliora : quia ſupportabant porticus, quæ ex illis eminebant de inferioribus, & de mediis ædificii.*

6. Car il y avoit trois étages ; & leurs colonnes n'étoient point comme les colonnes des parvis " ; parcequ'elles étoient élevées depuis la terre de cinquante coudées, en paſſant par l'étage d'en bas, & par celui du milieu.

6. *Triſtega enim erant, & non habebant columnas, ſicut erant columnæ atriorum : propterea eminebant de inferioribus : & de mediis à terra cubitis quinquaginta.*

7. L'enceinte exterieure des chambres du tréſor qui étoient dans le chemin du parvis exterieur de devant ces chambres, avoit cinquante coudées de long :

7. *Et peribolus exterior ſecundùm gazophylacia, quæ erant in via atrii exterioris ante gazophylacia : longitudo ejus quinquaginta cubitorum.*

8. parceque la longueur de ce bâtiment des chambres du parvis exterieur, étoit de cinquante coudées : & que ſa longueur vis-à-vis de la face

8. *Quia longitudo erant gazophilaciorum atrii exterioris, quinquaginta cubitorum : & longitudo ante faciem templi,*

℣. 5. *expl.* tant dans le ſecond & le troiſiéme étage, que dans le premier.

Ibid *expl.* parceque tout étant ſoutenu ſur les galleries d'en-bas, il falloit que les étages d'en-haut fuſſent moins larges.

℣. 6. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il falloit qu'elles allaſſent toujours en rétréciſſant & en diminuant.

centum cubitorum. du temple, étoit de cent coudées.

§. 2. *Suite des meſures du treſor.*

9. *Et erat ſubter gazophylacia hac introitus ab oriente ingredientium in ea de atrio exteriori.*

9. Et il y avoit ſous ces chambres du tréſor une entrée du côté de l'orient, pour ceux qui y venoient du parvis exterieur.

10. *In latitudine periboli atrii, quod erat contra viam orientalem, in faciem ædificii ſeparati, & erant ante ædificium gazophylacia.*

10. Dans la largeur de l'enceinte du parvis qui étoit à l'oppoſite du chemin vers l'orient, & de la face de l'édifice ſeparé *du temple*, il y avoit encore des chambres vis-à-vis de cet édifice.

11. *Et via ante faciem eorum, juxta ſimilitudinem gazophylaciorum, quæ erant in via aquilonis: ſecundùm longitudinem eorum, ſic & latitudo eorum: & omnis introitus eorum, & ſimilitudines, & oſtia eorum.*

11. Et il y avoit auſſi une allée le long de ces chambres, comme il y en avoit une le long des chambres qui étoient du côté du nord. Leur longueur étoit la même, auſſi-bien que leur largeur: leur entrée, leur figure, & leurs portes.

12. *Secundùm oſtia gazophylaciorum quæ erant in via reſpiciente ad notum: oſtium in capite viæ quæ via erat ante veſtibulum ſeparatum per viam orientalem ingredientibus.*

12. Telles qu'étoient les portes du tréſor ſituées dans l'allée qui regardoit vers le midi; telle étoit auſſi une porte que l'on voyoit à la tête de l'allée qui étoit devant le veſtibule ſeparé, pour ſervir à ceux qui entroient par l'orient.

13. Et *l'Ange* me dit : Ces chambres du réſor qui ſont au ſeptentrion, & celles qui ſont au midi étant toutes devant le temple qui en eſt ſeparé, ſont des chambres ſaintes : & c'eſt où mangent les Prêtres qui approchent du Seigneur dans le ſanctuaire. C'eſt-là qu'ils mettront le Saint des Saints ", & l'oblation qui eſt faite pour le peché & pour la faute ; car le lieu eſt ſaint.

13. *Et dixit ad me : Gazophylacia aquilonis, & gazophilacia auſtri, quæ ſunt ante ædificium ſeparatum : hæc ſunt gazophylacia ſancta : in quibus veſcuntur ſacerdotes, qui appropinquant ad Dominum in ſancta ſanctorum ibi ponent ſancta ſanctorum, & oblationem pro peccato, & pro delicto : locus enim ſanctus eſt.*

14. Quand les Prêtres ſeront entrés, ils ne ſortiront point du lieu ſaint dans le parvis exterieur avec les habits deſtinés au miniſtere du temple ; mais ils auront ſoin de les reſſerrer dans ces chambres, parceque ces habits ſont ſaints : & ils reprendront leurs vêtemens ordinaires avant que d'aller trouver le peuple.

14. *Cùm autem ingreſſi fuerint ſacerdotes, non egredientur de ſanctis in atrium exterius, & ibi reponent veſtimenta ſua, in quibus miniſtrant, quia ſancta ſunt, veſtientur que veſtimentis aliis, & ſic procedent ad populum.*

15. Lorſque l'Ange eut achevé de meſurer la maiſon interieure, il me fit

15. *Cumque compleſſet menſuras domûs interioris, edu-*

". 13. *expl.* C'eſt-à-dire, les parties ſaintes des victimes attribuées par la loi de Dieu aux ſaints Prêtres ; ou, les choſes qui ayant été offertes à Dieu étoient ſaintes, & deſtinées pour ceux que leur miniſtere rendoit ou devoit rendre ſaints, ſur-tout lorſqu'ils approchoient, comme il eſt dit ici, du Seigneur & de ſon ſanctuaire.

xit me per viam portæ, quæ respiciebat ad viam orientalem: & mensus est eam undique per circuitum.

sortir par la porte qui regardoit vers l'orient, & il mesura toute cette enceinte.

16. *Mensus est autem contra ventum orientalem calamo mensuræ, quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.*

16. Il mesura donc le côté " de l'orient avec la mesure de la canne qu'il avoit, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout-autour ".

17. *Et mensus est contra ventum aquilonis quingentos calamos in calamo mensuræ per gyrum.*

17. Il mesura le côté du septentrion, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout-autour.

18. *Et adventum austrâlem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum*

18. Il mesura le côté du midi, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout-autour.

19. *Et adventum occidentalem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ.*

19. Il mesura le côté de l'occident, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout autour.

20. *Per quatuor ventos mensus est murum ejus undique per circuitum, longitudinem quingentorum cubitorum, & latitu-*

20. Il mesura la muraille de toutes parts, selon les quatre vents, en tournant tout-autour; & il trouva qu'elle avoit cinq cens coudées " de

℣. 16. *lettr.* au vent. *Hebr.* le côté.

Ibid. *expl.* Quelques-uns entendent que cette enceinte n'avoit en tout que cinq cens mesures de cette canne, que le Prophete repete quatre fois, selon les quatre côtés où l'Ange commençoit à mesurer le circuit. *Synops.*

℣. 20. *expl.* Saint Jerôme & plusieurs autres Interpretes croient qu'il y a ici une faute, & qu'il faut mettre, can-

longueur, & cinq cens coudées de largeur : c'étoit ce mur qui ſeparoit le ſanctuaire d'avec le lieu deſtiné pour tout le monde.

dinem quingentorum cubitorum dividentem inter ſanctuarium & vulgi locum.

nes, au-lieu de coudées : comme en effet dans l'Hebreu il y a ſeulement, *quingentorum*, où l'on doit ſuppéer *calamorum*, exprimé quatre fois auparavant.

CHAPITRE XLIII.

§. 1. *Viſion de la gloire du Seigneur.*

1. ENſuite il me mena à la porte qui regarde vers l'orient ;

1. *ET duxit me ad portam quæ reſpiciebat ad viam orientalem,*

2. & tout-d'un-coup parut la gloire du Dieu d'Iſrael, laquelle entroit par le côté de l'orient. Le bruit qu'elle faiſoit étoit ſemblable au bruit de grandes eaux ; & la terre étoit toute éclairée par la préſence de ſa majeſté.

2. *Et ecce gloria Dei Iſrael ingrediebatur per viam orientalem : & vox erat ei quaſi vox aquarum multarum, & terra ſplendebat à majeſtate ejus.*

3. Et la viſion que j'eus étoit ſemblable à celle
Sup. 9. 1. que j'avois eue, lorſqu'il vint pour perdre la ville. Il me parut dans la même
Sup. 1. 1. forme que je l'avois vû près du fleuve de Chobar, & je tombai ſur mon viſage.

3. *Et vidi viſionem, ſecundùm ſpeciem, quam videram, quando venit ut diſperderet civitatem : & ſpecies ſecundùm aſpectum, quem videram juxta fluvium Chobar : & cecidit ſuper faciem meam.*

4. *Et*

4. *Et majeſtas Domini ingreſſa eſt templum per viam portæ, quæ reſpiciebat ad orientem.*

4. La majeſté du Seigneur entra dans le temple par la porte qui regardoit vers l'orient ″.

5. *Et elevavit me ſpiritus, & introduxit me in atrium interius: & ecce repleta erat gloriâ Domini domus.*

5. Et l'Eſprit m'éleva, & me fit entrer dans le parvis interieur ; & je vis que la maiſon étoit remplie de la gloire du Seigneur.

6. *Et audivi loquentem ad me de domo, & vir qui ſtabat juxta me,*

6. Alors je l'entendis qui me parloit du dedans de la maiſon ; & l'homme ″ qui étoit proche de moi,

7. *dixit ad me: Fili hominis, locus ſolii mei, & locus veſtigiorum pedum meorum, ubi habito in medio filiorum Iſrael in æternum: & non polluent ultrà domus Iſrael nomen ſanctum meum ipſi & reges eorum in fornicationibus ſuis, & in rui-*

7. me dit : Fils-de-l'homme, c'eſt ici le lieu de mon trône ; le lieu où je poſerai mes pieds, & où je demeurerai pour jamais au milieu des enfans d'Iſrael ″ : & la maiſon d'Iſrael ne profanera plus mon ſaint nom à l'avenir, ni eux ni leurs Rois, par leurs idolatries ″, par les ſepulcres

℣. 4. *expl.* La gloire du Dieu d'Iſrael rentre dans Jeruſalem par la même porte orientale, par laquelle le Prophete l'avoit vû ſortir, lorſque cette ville fut frappée des plaies de la fureur du Seigneur : cela marquoit la reconciliation du Dieu d'Iſrael avec ſon peuple.

℣. 6. *expl.* L'Ange ſous la forme d'homme, peut-être le même qu'il avoit vû au chap. 1. 7. *Menoch. Tirin.*

℣. 7. *expl.* Ce n'eſt qu'à l'Egliſe que ces paroles doivent s'appliquer. Car Dieu a paſſé ſeulement dans la Synagogue ſans s'y arrêter.

Ibid. *lettr.* fornications.

de leurs Rois ″, & par les hauts-lieux ″.

nis regum ſuorum, & in excelſis.

8. Ils ont fait leur porte contre ma porte, & les poteaux de l'entrée de leur maiſon proche des miens : & il y avoit un mur entre moi & eux ″ ; & ils ont profané mon ſaint nom par les abominations qu'ils ont commiſes ; c'eſtpourquoi je les ai détruits dans ma colere.

8. *Qui fabricati ſunt limen ſuum juxta limen meum, & poſtes ſuos, juxta poſtes meos : & murus erat inter me & eos : & polluerunt nomen ſanctum meum in abominationibus, quas fecerunt propter quod conſumpſi eos in ira mea.*

9. Qu'ils rejettent donc maintenant loin d'eux leur idolatrie ″ ; qu'ils éloignent loin de moi les ſepulcres de leurs Rois ; & je demeurerai toujours au milieu d'eux.

9. *Nunc ergo repellant procul fornicationem ſuam, & ruinas regum ſuorum à me : & habitabo in medio eorum ſemper.*

10. Mais vous, fils-de-l'homme, montrez le temple à la maiſon d'Iſrael, afin qu'ils reçoivent la confuſion de leurs iniquités ; qu'ils meſurent eux-mêmes toute ſa ſtructure,

10. *Tu autem, fili hominis, oſtende domui Iſrael templum, & confundantur ab iniquitatibus ſuis, & metiantur fabricam ;*

11. & qu'ils rougiſſent

11. *& erubeſcant*

℣. 7. *expl.* Il fait alluſion à ceux d'Amon, & de Manaſſé, qui étant près du temple, l'avoient profané. *Vatab.*

Ibid. *expl.* où l'on ſacrifioit aux idoles. *Vatab.*

℣. 8. *expl.* Dieu rend la raiſon pour laquelle il s'étoit mis en colere contre Iſrael, & il dit : Ceux d'entre eux qui m'approchoient de plus près par la dignité de leur miniſtere, & par leur demeure qui joignoit mon temple, avoient cependant bâti comme un mur entre moi & eux, par l'impieté de leur conduite qui les éloignoit infiniment de moi.

℣. 9. *lettr.* fornication.

ex omnibus, quæ fecerunt : Figuram domus, & fabricæ ejus, exitus, & introitus, & omnem descriptionem ejus, & universa præcepta ejus, cunctumque ordinem ejus, & omnes leges ejus ostende eis, & scribes in oculis eorum, ut custodiant omnes descriptiones ejus, & præcepta illius, & faciant ea.

de toutes les choſes qu'ils ont faites. Montrez // leur la figure de la maiſon, ſes ſorties & ſes entrées, & tout ſon deſſein ; toutes les ordonnances qui doivent y être obſervées, tout l'ordre qu'il y faut garder, toutes les loix qui y ſont preſcrites : repréſentez toutes ces choſes devant leurs yeux, afin qu'ils gardent exactement tout ce que vous leur aurez décrit, qu'ils pratiquent & obſervent tous les préceptes qui la regardent.

12. *Ista est lex domûs in summitate montis : Omnis finis ejus in circuitu, sanctum sanctorum est : hæc est ergo lex domûs.*

12. Telle eſt la regle qu'on doit garder en bâtiſſant la maiſon *de Dieu* ſur le haut de la montagne. Toute ſon étendue dans ſon circuit ſera très-ſainte. Telle eſt donc la loi qu'il faut obſerver dans le bâtiment de cette maiſon.

§. 2. *Meſures de l'autel.*

13. *Ista autem mensura altaris in cubito verissimo, qui*

13. Or voici quelles ſont les meſures de l'autel // en le meſurant avec

℣. 11. *expl.* Cela s'entend litteralement du ſoin qu'ils doivent avoir d'obſerver dans la ſtructure du temple de Jeruſalem tout ce qui leur eſt preſcrit ici. On voit bien que ce temple, dont la vûe eſt capable de nous faire entrer dans une ſainte confuſion de tous nos pechés, eſt la ſainte Egliſe.

℣. 13. *expl.* l'autel où s'offroient les holocauſtes.

la coudée à bonne mesure, qui avoit une coudée & un palme. Son enfoncement " étoit 'profond d'une coudée, & avoit aussi une coudée de largeur ; & sa clôture jusques à son bord, & tout-alentour étoit d'un palme. Telle étoit donc la fosse de l'autel.

habebat cubitum & palmum : in sinu ejus erat cubitus & cubitus in latitudine, & definitio ejus usque ad labium ejus, & in circuitu, palmus unus. Hæc quoque erat fossa altaris.

14. Du bas de la terre jusques au premier " rebord, il y avoit deux coudées de hauteur, & ce rebord avoit une coudée de large ". Et de ce rebord qui étoit le plus petit ", jusqu'au rebord qui étoit le plus grand, il y avoit quatre coudées ; & ce rebord avoit aussi une coudée de large.

14. *Et de sinu terræ usque ad crepidinem novissimam duo cubiti, & latitudo cubiti unius : & à crepidine minore usque ad crepidinem majorem quatuor cubiti, & latitudo cubiti unius.*

15. *L'autel appellé* Ariel " , *qui étoit dessus*, avoit quatre coudées *de hauteur* ; & de cet autel s'élevoient en haut quatre cornes ".

15. *Ipse autem Ariel quatuor cubitorum : & ad Ariel usque ad sursum, cornua quatuor.*

℣. 13. *expl.* où l'on mettoit le bois pour brûler les victimes. *Vatab. autr.* son fossé. *Expl.* qui l'environnoit pour recevoir le sang des victimes égorgées.

℣. 14. *lettr.* dernier, *i. e.* en commençant par le bas, mais premier en commençant par le haut.

Ibid. *expl.* d'enfoncement. *Synopſ.*

Ibid. *expl.* le moins élevé. *Synopſ.*

℣. 15. *expl.* C'est-à-dire, la montagne de Dieu, ou le lion, ou le belier de malediction, ce qui peut s'entendre spirituellement de JESUS-CHRIST. *Voyez Isa. ch.* 29. 1. 2. & 7.

Ibid, *expl.* aux quatre coins.

16. *Et Ariel duodecim cubitorum in longitudine per duodecim cubitos latitudinis : quadrangulatum aquis lateribus.*

16. Ariel avoit douze coudées de long, & douze coudées de large, & étoit ainſi carré, ayant ſes côtés égaux.

17. *Et crepido quatuordecim cubitorum longitudinis, per quatuordecim cubitos latitudinis in quatuor angulis ejus : & corona in circuitu ejus dimidii cubiti, & ſinus ejus unius cubiti per circuitum : gradus autem ejus verſi ad orientem.*

17. Son rebord étoit de quatorze coudées de long, & de quatorze coudées de large, à meſurer ſes quatre côtés d'un angle à l'autre. La couronne *ou* corniche qui regnoit autour, avançoit d'une demi coudée, & ſon enfoncement étoit d'une coudée tout-autour. Or ſes degrés étoient tournés vers l'orient.

§. 3. *Ceremonies de la dedicace de l'autel.*

18. *Et dixit ad me : Fili hominis, hæc dicit Dominus Deus : Hi ſunt ritus altaris, in quacunque die fuerit fabricatum : ut offeratur ſuper illud holocauſtum, & effundatur ſanguis.*

18. Et *l'Ange* me dit : Fils-de-l'homme, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Ce ſont ici les ceremonies qu'on doit obſerver à l'égard de l'autel auſſi-tôt qu'il aura été bâti, afin qu'on offre deſſus l'holocauſte, & que l'on y répande " *tout-autour* le ſang *des victimes.*

19. *Et dabis ſacerdotibus, & Levitis, qui ſunt de ſemine Sadoc, qui*

19. Et vous les " donnerez aux Prêtres & aux Levites qui ſont de la race de Sadoc, qui s'appro-

℣. 18. *expl.* ſelon l'ordonnance de la loi. *Levit.* 1. 5.
℣. 19. *expl.* ces cérémonies. *autr.* vous donnerez le veau qui doit ſervir au ſacrifice.

chent de mon autel ", dit le Seigneur *votre* Dieu, afin qu'ils me sacrifient un veau du troupeau pour le peché.

20. Vous prendrez du sang de ce veau, & en mettrez sur les quatre cornes de l'autel ", & sur les quatre coins de son rebord, & sur la corniche tout-autour; & vous le purifierez, & le sanctifierez.

21. Vous emporterez ensuite le veau qui aura été offert pour le peché, & le brûlerez dans un lieu de la maison tout separé, hors le sanctuaire ".

22. Le second jour, vous offrirez pour le peché un jeune bouc qui soit sans tache; & on en purifiera l'autel, comme on l'a déja purifié avec le veau.

23. Et lorsque vous aurez achevé de le purifier, vous offrirez un veau du troupeau, qui soit sans tache, & un belier du troupeau, qui soit de même sans aucune tache.

24. Vous les offrirez

accedunt ad me, ait Dominus Deus, ut offerant mihi vitulum de armento pro peccato.

20. *Et assumens de sanguine ejus, pones super quatuor cornua ejus, & super quatuor angulos crepidinis, & super coronam in circuitu: & mundabis illud, & expiabis.*

21. *Et tolles vitulum, qui oblatus fuerit pro peccato: & combures eum in separato loco domûs extra sanctuarium.*

22. *Et in die secunda offeres hircum caprarum immaculatum pro peccato: & expiabunt altare, sicut expiaverunt in vitulo.*

23. *Cumque compleveris expians illud, offeres vitulum de armento immaculatum, & arietem de grege immaculatum.*

24. *Et offeres eos*

℣. 19. *lettr.* de moi.
℣. 20. *Voyez Exode* 29. 12. *& Levit.* 8. 15.
℣. 21. *expl.* le temple. *Voyez Lev.* 4. 12. *Hebr.* 13. 11.

in conſpectu Domini : & mittent ſacerdotes ſuper eos ſal, & offerent eos holocauſtum Domino.

en la préſence du Seigneur ; & les Prêtres répandront du ſel ſur eux, & les offriront en holocauſte au Seigneur.

25. *Septem diebus facies hircum pro peccato quotidie : & vitulum de armento, & arietem de pecoribus, immaculatos offerent.*

25. Sept jours de ſuite vous offrirez chaque jour un bouc pour le peché ; & l'on offrira de même un veau & un belier du troupeau, qui ſoient ſans tache.

26. *Septem diebus expiabunt altare, & mundabunt illud : & implebunt manum ejus.*

26. Ils feront la purification & la conſecration de l'autel pendant ſept jours, & ils l'empliront[1] *de leurs offrandes.*

27. *Expletis autem diebus, in die octava & ultrà, facient ſacerdotes ſuper altare holocauſta veſtra, & qua pro pace offerunt ; & placatus ero vobis, ait Dominus Deus.*

27. Et les ſept jours étant accomplis, les Prêtres offriront le huitiéme jour & dans la ſuite, vos holocauſtes ſur l'autel, & les hoſties qu'ils offrent pour la paix[2] ; & je ſerai reconcilié avec vous, dit le Seigneur *votre* Dieu.

℣. 26. *lettr.* empliront ſa main, *i.* e. la ſurface de l'autel. *Vatab.* Il fait alluſion à la conſecration des Prêtres, dont on empliſſoit les mains d'oblations en les conſacrant. *Exod. cap.* 28. *&* 29. *Levit. cap.* 7. *&* 8.

℣. 27. *expl.* Les hoſties pacifiques, qui s'offroient pour demander *la paix*, c'eſt-à-dire, quelque bien que ce fût ; ou pour remercier Dieu de nous l'avoir accordé. *Menoch.*

CHAPITRE XLIV.

§. 1. *Porte fermée. Divers préceptes.*

1. ET il me fit retourner vers le chemin de la porte du ſanctuaire exterieur // qui regardoit vers l'orient, & qui étoit fermée.

2. Et le Seigneur me dit : Cette porte demeurera fermée ; elle ne ſera point ouverte, & nul homme n'y paſſera, parceque le Seigneur, le Dieu d'Iſrael eſt entré par cette porte //, & elle demeurera fermée

3. pour le Prince //. Le Prince s'y aſſeiera pour

1. *ET convertit me ad viam portæ ſanctuarii exterioris, quæ reſpiciebat ad orientem : & erat clauſa.*

2. *Et dixit Dominus ad me : Porta hæc clauſa erit : non aperietur, & vir non tranſibit per eam : quoniam Dominus Deus Iſrael ingreſſus eſt per eam, eritque clauſa*

3. *principi. Princeps ipſe ſedebit in ea, ut*

℣. 1. *expl.* Ce *ſanctuaire exterieur* dont il eſt parlé ici eſt le veſtibule : & il eſt ainſi nommé, parceque tout ce qui fait partie de la maiſon du Seigneur eſt ſaint, & merite le nom de ſanctuaire : mais on l'appelle le *ſanctuaire exterieur*, pour le diſtinguer du ſanctuaire interieur, c'eſt-à-dire, du temple même : qui comprenoit le lieu ſaint, & le Saint des Saints.

℣. 2. *expl.* C'eſt-à-dire, que la gloire du Seigneur, qui s'étoit montrée à Ezechiel, lui avoit paru entrer dans le temple par cette porte orientale. *Voyez* 43. 4.

℣. 3. *expl.* pour l'uſage du Prince. Ce que quelques Interpretes expliquent de cette ſorte : Que lorſque le Prince aſſiſtoit aux ſacrifices, cette porte lui étoit ouverte, non afin qu'il y paſſât, mais afin qu'il pût voir de là librement les Prêtres faire les fonctions de leur dignité, & que s'aſſeyant enſuite dans ce même lieu, il y mangeât ſa portion des victimes, qu'il n'étoit permis à perſonne de manger hors le temple. Mais il ne pouvoit entrer que par la porte du veſtibule comme on le verra ailleurs, *ch.* 46. 8.

comedat panem coram Domino : per viam portæ veſtibuli ingredietur, & per viam ejùs egredietur.

manger le pain devant le Seigneur ; mais il entrera & ſortira par la porte du veſtibule.

4. *Et adduxit me per viam portæ aquilonis in conſpectu domûs : & vidi, & ecce implevit gloria Domini domum Domini : & cecidi in faciem meam.*

4. Et il m'amena par le chemin de la porte du ſeptentrion, à la vûe du temple //. Alors je vis que la gloire du Seigneur avoit rempli la maiſon du Seigneur ; & je tombai ſur mon viſage.

5. *Et dixit ad me Dominus ; Fili hominis, pone cor tuum, & vide oculis tuis, & auribus tuis audi omnia quæ ego loquor ad te de univerſis cæremoniis domûs Domini, & de cunctis legibus ejus : & pones cor tuum in viis templi per omnes exitus ſanctuarii.*

5. Et le Seigneur me dit : Fils-de-l'homme, mettez bien dans votre cœur, regardez de vos yeux, & écoutez de vos oreilles toutes les choſes que je vous dis, qui regardent toutes les ceremonies de la maiſon du Seigneur, & tous ſes divers reglemens ; & appliquez votre cœur à conſiderer les chemins du temple, & toutes les ſorties du ſanctuaire.

6. *Et dices ad exaſperantem me domum Iſrael : Hæc dicit Dominus Deus : Sufficiant vobis omnia ſcelerà veſtra, domus Iſrael :*

6. Vous direz à la maiſon d'Iſraël qui ne ceſſe point de m'irriter : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Contentez-vous, maiſon d'Iſrael, d'avoir commis tant de crimes ;

7. *eò quòd induci-*

7. d'avoir introduit

¥. 4. letir. de la maiſon,

dans mon ſanctuaire des étrangers incirconcis de cœur & de chair, qui ſouillent & profanent ma maiſon ‖ ; de m'avoir offert *par leur miniſtere* ‖ des pains, de la graiſſe & du ſang *des victimes* ; & d'avoir rompu mon alliance par tous vos crimes.

tis filios alienos incircumciſos corde, & incircumciſos carne, ut ſint in ſanctuario meo, & polluant domum meam : & offertis panes meos, adipem, & ſanguinem : & diſſolvitis pactum meum in omnibus ſceleribus veſtris.

8. Vous qui n'avez point ‖ obſervé mes ordonnances touchant mon ſanctuaire, & qui avez établi, pour garder ce que j'ai preſcrit à l'égard de ce ſanctuaire qui m'appartient, tels miniſtres qu'il vous a plu.

8. *Et non ſervaſtis præcepta ſanctuarii mei : & poſuiſtis cuſtodes obſervationum mearum in ſanctuario meo vobiſmetipſis.*

§. 2. *Pluſieurs Levites exclus du miniſtere.*

9. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Tout étranger incirconcis de cœur & de chair, n'entrera point dans mon ſanctuaire, ni tout enfant étranger qui eſt au milieu des enfans d'Iſrael.

9. *Hæc dicit Dominus Deus : Omnis alienigena incircumciſus corde, & incircumciſus carne, non ingredietur ſanctuarium meum, omnis filius alienus qui eſt in medio filiorum Iſrael.*

℣. 7. *expl.* Il entend les Payens que les Juifs, depuis le regne de Manaſſé, d'Achaz & des autres Rois impies, avoient introduits dans le temple du Seigneur avec toutes ſortes d'idolatries. Peut-être auſſi que l'on peut entendre encore ceux même d'entre les Juifs qui s'abandonnoient aux déreglemens & aux ſuperſtitions du paganiſme.

Ibid. *expl.* la loi défendoit cela. *Voyez Levit.* 22. 25. & 26.

℣. 8. *autr.* Vous n'avez point non plus obſervé, &c. & vous avez établi.

10. *Sed & Levita, qui longè receſſerunt à me in errore filiorum Iſrael, & erraverunt à me poſt idola ſua, & portaverunt iniquitatem ſuam;*

10. Les Levites // mêmes, qui ſe ſont retirés loin de moi, en s'abandonnant à l'erreur des enfans d'Iſrael ; & qui ſe ſont égarés en me quittant pour courir après leurs idoles, & qui ont déja porté *la peine de* leur iniquité //,

11. *erunt in ſanctuario meo aditui, & janitores portarum domûs : ipſi mactabunt holocauſta, & victimas populi : & ipſi ſtabunt in conſpectu eorum, ut miniſtrent eis.*

11. feront ſimplement la fonction de tréſoriers dans mon ſanctuaire, de portiers & d'officiers dans ma maiſon ; ils tueront les bêtes deſtinées pour l'holocauſte, & les victimes du peuple ; & ſe tiendront en ſa préſence prêts à le ſervir.

12. *Pro eo quòd miniſtraverunt illis in conſpectu idolorum ſuorum, & facti ſunt domui Iſrael in offendiculum iniquitatis : idcircò levavi manum meam ſuper eos, ait Dominus Deus, &*

12. Parcequ'ils lui ont prêté leur miniſtere en préſence de ſes idoles, & qu'ils ſont devenus à la maiſon d'Iſrael une occaſion de ſcandale pour la faire tomber dans l'iniquité ; c'eſt pour cela que j'ai levé ma main ſur

V. 10. *expl.* Il parle ici des Prêtres mêmes, qui s'étoient laiſſé emporter par l'idolatrie des Iſraélites, & qui au-lieu de les retenir dans leur devoir avoient ſuivi les mêmes égaremens.

Ibid. *expl.* ayant été enlevés & menés en captivité à Babylone. Mais Dieu ordonne encore qu'ils ſoient dégradés & reduits au nombre des ſimples Levites, & qu'au lieu de faire les fonctions ſi relevées du ſacerdoce en offrant les ſacrifices, ils ſoient reduits au dernier rang qui étoit celui de *portier*, & à une confuſion éternelle.

eux ", dit le Seigneur *votre* Dieu, & ils porteront *la peine de* leur iniquité.

portabunt iniquitatem suam :

13. Ils ne s'approcheront point de moi pour faire les fonctions du sacerdoce en ma préſence ; & ils n'approcheront d'aucun de mes ſanctuaires " qui ſont près du Saint des Saints ; mais ils porteront leur confuſion *& la peine* des crimes qu'ils ont commis.

13. *& non appropinquabunt ad me ut ſacerdotio fungantur mihi neque accedent ad omne ſanctuarium meum juxta ſancta ſanctorum : ſed portabunt confuſionem ſuam, & ſcelera ſua quæ fecerunt.*

14. Et je les établirai portiers du temple, & les employerai dans tous les offices & les ſervices *les plus bas* qu'on eſt obligé d'y rendre.

14. *Et dabo eos janitores domûs in omni miniſterio ejus, & in univerſis quæ fient in ea.*

§. 3. *Levites choiſis. Leurs obſervances.*

15. Mais pour les Prêtres & les Levites de la race de Sadoc, qui ont obſervé fidellement les ceremonies de mon ſanctuaire, lorſque les enfans d'Iſrael s'éloignoient de moi " ; ce ſeront eux qui s'approcheront de moi pour me ſervir de miniſtres ; & ils ſe tiendront

15. *Sacerdotes autem & Levitæ filii Sadoc, qui cuſtodierunt cæremonias ſanctuarii mei, cùm errarent filii Iſrael à me, ipſi accedent ad me ut miniſtrent mihi, & ſtabunt in conſpectu meo ut offerant mihi adipem, & ſan-*

℣. 12. *expl.* comme font ceux qui jurent, ou qui font reſſentir leur pouvoir, ou qui puniſſent. *Vatab.*

℣. 13. *expl.* deſtinés pour les Prêtres.

℣. 15. *expl.* en adorant les idoles.

guinem, ait Dominus Deus.

en ma préſence, pour m'offrir la graiſſe & le ſang *des victimes*, dit le Seigneur *votre* Dieu.

16. *Ipſi ingredientur ſanctuarium meum, & ipſi accedent ad menſam meam, ut miniſtrent mihi, & cuſtodiant cæremonias meas.*

16. Ce ſeront eux qui entreront dans mon ſanctuaire, & qui s'approcheront de ma table [*] pour me ſervir, & pour garder mes ceremonies.

17. *Cumque ingredientur portas atrii interioris, veſtibus lineis induentur: nec aſcendet ſuper eos quidquam laneum quando miniſtrant in portis atrii interioris & intrinſecùs.*

17. Lorſqu'ils entreront dans les portes du parvis interieur, ils ſeront vêtus de robes de lin, & ils n'auront rien ſur eux qui ſoit de laine [†], en faiſant les fonctions de leur miniſtere aux portes du parvis interieur, & au-dedans.

18. *Vitta lineæ erunt in capitibus eorum, & feminalia lineæ erunt in lumbis eorum, & non accingentur in ſudore.*

18. Ils auront des bandelettes de lin à leur tête, & des calçons de lin ſur leurs reins : ils ne ſe ceindront point d'une maniere qui leur excite la ſueur [‡];

19. *Cumque egredientur atrium exte-*

19. Lorſqu'ils ſortiont dans le parvis exterieur

[*] ℣. 16. *expl.* de mon autel.

[†] ℣. 17. *expl.* La laine qui eſt priſe des animaux pouvoit marquer la ſenſualité, au-lieu que le lin eſt l'image de la pureté. Cela marquoit donc que lorſqu'on s'approche du Saint des Saints, il faut avoir l'ame dégagée de tout ce qui eſt ſenſuel & animal, & la conſcience purifiée. *Hieron.*

[‡] ℣. 18. *expl.* C'eſt-à-dire, avec violence ; car ceux qui ſont ainſi ceints ſuent facilement, & ſe rendent incapables de s'acquitter de leurs fonctions. *Hieron.* Lettr. *in ſudore.*

pour aller parmi le peuple, ils quitteront les habits dont ils étoient revêtus en faisant les fonctions de leur ministere, & les remettront dans la chambre du sanctuaire. Ils se vêtiront d'autres habits, & prendront garde de ne pas sanctifier [//] le peuple avec leurs habits *sacrés*.

rius ad populum, exuent se vestimentis suis, in quibus ministraverant, & reponent ea in gazophylacio sanctuarii, & vestient se vestimentis aliis: & non sanctificabunt populum in vestibus suis.

20. Ils ne raseront point leur tête, ni ne laisseront point non plus croître leurs cheveux; mais ils auront soin de les couper *de tems en tems* pour les tenir courts [//].

20. *Caput autem suo non radent, neque comam nutrient, sed tondentes attondent capita sua.*

21. Nul Prêtre ne boira de vin lorsqu'il doit entrer dans le parvis interieur.

21. *Et vinum non bibet omnis sacerdos quando ingressus est atrium interius.*

Luc. 21. 14. 22. Ils n'épouseront point, ni une veuve, ni une femme repudiée; mais des filles de la race de la maison d'Israel. Et ils pourront néanmoins épouser aussi une veuve qui sera veuve d'un Prêtre.

22. *Et viduam & repudiatam non accipient uxores: sed virgines de semine domûs Israel: sed & viduam, quæ fuerit vidua à sacerdote, accipient.*

23. Ils enseigneront à mon peuple la difference qu'il y a entre ce qui est

23. *Et populum meum docebunt quid sit inter sanctum &*

℣. 19. *expl.* Il est dit ailleurs, que ce qui touchoit les choses sacrées étoit sanctifié & consacré. *Exod.* 30. 29.

℣. 20. *autr.* mais ils les couperont de sorte qu'ils soient toujours courts.

pollutum, & inter mundum & immundum oſtendent eis.

24. *Et cùm fuerit controverſia, ſtabunt in judiciis meis, & judicabunt: leges meas, & præcepta mea in ōmnibus ſolemnitatibus meis cuſtodient, & ſabbata mea ſanctificabunt.*

25. *Et ad mortuum hominem non ingredientur, ne polluantur, niſi ad patrem & matrem, & filium & filiam, & fratrem & ſororem, quæ alterum virum non habuerit: in quibus contaminabuntur ei.*

26. *Et poſtquam fuerit emundatus, ſeptem dies numerabuntur.*

27. *Et in die introitûs ſui in ſanctuarium ad atrium inte-*

ſaint & ce qui eſt profané, & lui apprendront à diſcerner ce qui eſt pur, d'avec ce qui eſt impur.

24. Lorſqu'il ſe ſera élevé quelque differend, ils le jugeront, en ſe tenant attachés à mes jugemens. Ils obſerveront mes loix & mes ordonnances dans toutes mes fêtes ſolennelles, & ſanctifieront " *exactement* mes jours de ſabbat.

25. Ils n'entreront point là où eſt un homme mort, pour n'en être pas ſouillés, à moins que ce ne ſoit leur pere ou leur mere, leur fils ou leur fille, leur frere ou leur ſœur, qui n'ait point eu un ſecond mari; car ils deviendroient impurs ".

26. Et lorſqu'un d'entr'eux aura été purifié ", on lui comptera encore ſept jours *pour s'abſtenir de ſon miniſtere.*

27. Et le jour qu'il entrera dans le ſanctuaire au parvis interieur pour

℣. 24. *expl.* obſerveront ſaintement, &c.

℣. 25. *expl.* Ceci doit s'entendre des Prêtres inferieurs au Souverain Pontife, à qui il étoit même défendu de rien faire qui le pût rendre impur, même à la mort de ſon pere ou de ſa mere. *Levit.* 21. 10. 11. *Menoch.*

℣. 26. *expl.* de cette impureté legale qu'il a contractée approchant d'un mort. *Vatab.*

me servir de ministre dans le sanctuaire, il fera une oblation pour son peché, dit le Seigneur *votre* Dieu.

Num. 18. 20. *Deut.* 18. 1. 28. Ils n'auront point d'heritage, car je suis moi-même leur heritage; & vous ne leur donnerez point de partage comme au peuple d'Israel, parceque c'est moi qui suis leur partage.

29. Ils mangeront les victimes qui seront offertes pour le peché & pour la faute" ; & tout ce qu'Israel offrira par vœu leur appartiendra.

Exod. 22. 29. 30. Les premices de tous les premiers nés", & les premices de toutes les choses differentes qui sont offertes", appartiendront aux Prêtres. Et vous donnerez aussi au Prêtre les premices de ce qui sert à vous nourrir" ; afin qu'il répande la benediction sur votre maison.

rius, ut ministret mihi in sanctuario, offeret pro peccato suo, ait Dominus Deus.

28. *Non erit autem eis hereditas, ego hereditas eorum, & possessionem non dabitis eis in Israel, ego enim possessio eorum.*

29. *Victimam & pro peccato & pro delicto ipsi comedent: & omne votum in Israel ipsorum erit.*

30. *Et primitiva omnium primogenitorum, & omnia libamenta ex omnibus quæ offeruntur, sacerdotum erunt, & primitiva ciborum vestrorum dabitis sacerdoti, ut reponat benedictionem domui tuæ.*

℣. 29. *expl.* d'ignorance. *Hieron.*

℣. 30. *expl.* C'est un pleonasme ; car c'est la même chose *premices* & *premiers-nés* ; l'un & l'autre se prend indifferemment pour ce qui vient le premier, soit des animaux, ou de ce que la terre produit. *Hieron.*

Ibid. lettr. *Libamenta ex omnibus quæ offeruntur. Expl.* Il semble que ce soit la dixme que les Levites devoient donner aux Prêtres, de tout ce que l'on offroit.

Ibid. *Hebr.* des pains que vous offrez qui sont faits des premices de vos grains.

31. *Omne morticinum, & captum à beſtia de avibus & de pecoribus non comedent ſacerdotes.*

31. Les Prêtres ne mangeront ni d'aucun oiſeau, ni d'aucune bête qui ſera morte d'elle-même, ou qui aura été priſe par une autre bête ||. *Levit.* 22. 8.

℣. 31. *ex.* Ce qui étoit auſſi défendu à tous les autres du peuple d'Iſrael. *Lev.* 5. 2. & 11. 11. & 17. 17. & 22. 8. & regardoit à plus forte raiſon les Prêtres qui étoient obligés d'être plus durs & plus ſaints que tous les autres. C'eſt pour cela qu'il leur en fait ici une défenſe particuliere. *Menoch.*

CHAPITRE XLV.

§. 1. *Partage de la Terre Sainte.*

1. *Cumque cœperitis terram dividere ſortitò, ſeparate primitias Domino, ſanctificatum de terra, longitudine viginti quinque millia, & latitudine decem millia: ſanctificatum erit in omni termino ejus per circuitum.*

1. Lorſque vous commencerez à diviſer la terre par ſort ||, ſeparez-en les premices pour le Seigneur; *c'eſt-à-dire*, un lieu qui ſoit ſanctifié & ſeparé *du reſte* de la terre, qui ait vingt-cinq mille *meſures* || de longueur, & dix mille de largeur: & il ſera ſaint dans toute ſon étendue ||.

℣. 1. *Hebr.* & *Sept.* pour la poſſeder comme votre heritage. C'eſt ce que marque le mot de *ſort* de la Vulgate. *Menoch.*

Ibid. *expl.* Saint Jerôme & quelques autres l'expliquent de la canne dont l'Ange s'étoit ſervi pour meſurer toutes les parties du temple, & qui avoit plus de ſix coudées. Tout ce grand enclos étoit deſtiné pour placer le temple, non qu'il dût avoir une ſi grande étendue, mais parcequ'on devoit le bâtir au milieu de cette place.

Ibid. *expl.* Il ne paroît point que cette diviſion telle que Dieu la décrit ici ſe ſoit jamais faite; ſoit que les Juifs n'ayent pu la faire, en étant peut-être empêchés par leurs

2. De tout cet eſpace vous en ſeparerez pour le lieu ſaint un lieu carré, qui aura cinq cens meſures de chaque côté tout-alentour ‖ ; & cinquante coudées encore aux environs pour ſes faubourgs ‖.

2. *Et erit ex omni parte ſanctificatum quingentos per quingentos, quadrifariam per circuitum : & quinquaginta cubitis in ſuburbana ejus per gyrum.*

3. Vous meſurerez donc avec cette meſure une place de vingt-cinq mille de longueur, & de dix mille de largeur : & dans cette place ſera le temple & le Saint des Saints.

3. *Et à menſura iſta menſurabis longitudinem viginti quinque millium, & latitudinem decem millium, & in ipſo erit templum, ſanctumque ſanctorum.*

4. Cette terre ainſi ſanctifiée ſera pour les Prêtres qui ſont les miniſtres du ſanctuaire, & qui s'approchent pour s'acquitter des fonctions du miniſtere du Seigneur : & ce lieu ſera deſtiné pour leurs maiſons, & pour le ſanctuaire très-ſaint ‖.

4. *Sanctificatum de terra erit ſacerdotibus miniſtris ſanctuarii, qui accedunt ad miniſterium Domini : & erit eis locus in domos, & in ſanctuarium ſanctitatis.*

5. Il y aura vingt-cinq

5. *Viginti quinque*

ennemis, comme l'ont cru quelques Interpretes ; ſoit que Dieu même ait voulu nous faire entendre par là, que toutes ces choſes étoient dites en figure, & ne devoient s'accomplir parfaitement que dans l'Egliſe, & d'une maniere ſpirituelle.

‖. 2. *expl.* C'eſt le ſens que ſaint Jerôme donne à ce verſet. *Voyez ch.* 42. 16.

Ibid. *Sept.* pour lui ſervir de bornes.

‖. 4. *expl.* Les bâtimens des Prêtres & des Levites formoient l'enceinte du temple, afin qu'ils veillaſſent à la ſanctification de la maiſon du Seigneur. Et leurs logemens étoient encore environnés tout-autour d'un eſpace de cinquante coudées, afin que rien de profane ne pût approcher d'un lieu ſi ſaint.

autem millia longitudinis, & decem millia latitudinis, erunt Levitis, qui ministrant domui: ipsi possidebunt viginti gazophylacia.

mille *mesures* // de longueur, & dix mille de largeur, pour les Levites qui servent au temple. Et ils auront aussi eux-mêmes vingt chambres dans le trésor.

6. Et possessionem civitatis dabitis quinque millia latitudinis, & longitudinis viginti quinque millia, secundùm separationem sanctuarii, omni domui Israel.

6. Et vous donnerez à la ville pour son étendue cinq mille *mesures* de large & vingt-cinq mille de long, selon // ce qui est separé pour le sanctuaire //: & ce sera pour toute la maison // d'Israel.

7. Principi quoque hinc & inde in separationem sanctuarii, & in possessionem civitatis, contra faciem separationis sanctuarii, & contra faciem possessionis urbis: à latere maris usque ad mare, & à latere orientis usque ad orientem: longitudinis autem juxta unamquamque partem à termino occidentali

7. Vous designerez aussi le partage du Prince, qui s'étendra de part & d'autre, le long de ce qui a été separé pour le lieu saint & pour la place de la ville, & vis-à-vis de ce lieu saint & de cette place depuis un côté de la mer // jusqu'à l'autre; & depuis un côté de l'orient jusqu'à l'autre. Et la longueur de ce qui lui appartiendra sera égale à ces deux autres portions //, depuis les bor-

℣. 5. *expl.* que la Vulgate appelle *calamos*.

℣. 6. *Hebr.* à l'opposite de ce, &c.

Ibid. *expl.* pour le temple, les Prêtres, & les Levites.

Ibid. *expl.* à toutes les tribus. Parcequ'il devoit demeurer à Jerusalem quelques-uns de chaque tribu. *Menoch.*

℣. 7. expl. *C'est-à-dire*, de l'occident. La mer mediterranée étant à l'occident de la Judée, ce mot se met souvent pour l'occident. *Vatab.*

Ibid. *expl.* des Prêtres, des Levites & du peuple. *Syn.*

nes de l'orient juſqu'aux bornes de l'occident.

uſque ad terminum orientalem.

8. Il aura ſon partage de la terre dans Iſrael : & les Princes ne pilleront plus à l'avenir mon peuple ; mais ils diſtribueront la terre à la maiſon d'Iſrael, ſelon la grandeur de chaque tribu ".

8. *De terra erit ei poſſeſſio in Iſrael : & non depopulabuntur ultrà principes populum meum : ſed terram dabunt domui Iſrael ſecundùm tribus eorum.*

§. 2. *Devoir du Prince.*

9. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Qu'il vous ſuffiſe, ô Princes d'Iſrael, *d'avoir fait tant d'injuſtices* ". Ceſſez de commettre l'iniquité, & de piller *mon peuple.* Rendez la juſtice, & agiſſez ſelon l'équité. Separez vos terres d'avec celles de mon peuple, dit le Seigneur *votre* Dieu.

9. *Hæc dicit Dominus Deus : Sufficiat vobis, principes Iſrael : iniquitatem & rapinas intermittite, & judicium & juſtitiam facite : ſeparate confinia veſtra à populo meo, ait Dominus Deus.*

10. Que votre balance ſoit juſte : que l'éphi " &

10. *Statera juſta, & ephi juſtum, &*

ỳ. 7. & 8. *expl.* Dieu deſigne le partage du chef & du Prince de ſon peuple le long de la portion des Prêtres & des Levites & de celle de tout le peuple ; afin qu'ayant l'œil ſur tout, il pût maintenir l'ordre en toutes choſes, & faire enſorte que les Prêtres & les laïques vêcuſſent d'une maniere conforme à leur état. Il eſt auſſi remarquable, ſelon la réflexion d'un Auteur, que la portion deſtinée au Prince par l'ordre de Dieu, paroît fort grande, & il en donne cette raiſon ; que c'étoit afin que les Princes d'Iſrael ne dépouillaſſent plus ſon peuple comme avoient fait leurs prédeceſſeurs ; mais qu'ils partageaſſent avec juſtice aux tribus la terre qui devoit leur appartenir.

ỳ. 9. *expl.* ou, d'avoir reçu ce partage.

ỳ. 10. *expl.* L'éphi eſt une meſure des Hebreux, qui contient deux boiſſeaux & un peu plus de la meſure de Paris. *Voyez la Bible de Vitré.*

batus juſtus erit vobis.

le batus″ ſoient auſſi pour vous de juſtes meſures.

11. *Ephi & batus æqualia, & unius menſuræ erunt: ut capiat decimam partem cori batus, & decimam partem cori ephi: juxta menſuram cori erit æqua libratio eorum.*

11. L'éphi & le batus ſeront égaux & d'une même meſure ; enſorte que le batus tiendra la dixiéme partie du corus ; & que l'éphi tiendra de même la dixiéme partie du corus. Leur poids ſera égal par rapport à la meſure du corus.

12. *Siclus autem viginti obolos habet. Porrò viginti ſicli, & viginti quinque ſicli, & quindecim ſicli, mnam faciunt.*

12. Le ſicle doit avoir vingt oboles : & vingt ſicles, vingt-cinq ſicles, & quinze ſicles″, font la mine. *Exod.* 30. 13. *Levit.* 27. 25. *Num.* 3. 47.

§. 3. *Loix touchant les ſacrifices.*

13. *Et hæ ſunt primitiæ, quas tolletis: ſextam partem ephi de coro frumenti, & ſextam partem ephi de coro hordei.*

13. Et voici quelles ſeront les premices que vous offrirez ; la ſixiéme partie de l'éphi priſe ſur un corus de froment ; & la ſixiéme partie de l'éphi priſe ſur un corus d'orge″.

14. *Menſura quoque olei, batus olei,*

14. Quant à la meſure de l'huile″, c'eſt le batus

ŷ. 10. *expl.* Le batus eſt une meſure qui contient vingt-ſept pintes & un peu plus.

ŷ. 12. *ex.* ſoixante ſicles font une mine ; & la mine étoit diviſée en trois meſures différentes, dont l'une contenoit vingt ſicles, l'autre vingt-cinq, & la troiſiéme quinze.

ŷ. 13. *expl.* Saint Jerôme remarque que Dieu ſpécifie formellement la meſure des premices qu'on devoit offrir, pour arrêter l'avarice des Prêtres & empêcher qu'ils n'exigeaſſent davantage de ſon peuple qu'il ne leur en accordoit ; ou celle des peuples ; afin qu'il n'offriſſent pas moins qu'il ne leur étoit ordonné. *Synopſ.*

ŷ. 14. *expl.* que l'on doit offrir.

d'huile qui eſt la dixiéme partie du corus ; car les dix batus font le corus, & le corus eſt rempli de dix batus.

decima pars cori eſt : & decem bati corum faciunt : quia decem bati implent corum.

15. On offrira un belier d'un troupeau de deux cens bêtes ; de celles que le peuple d'Iſrael nourrit pour les ſacrifices, pour les holocauſtes, pour les oblations pacifiques, afin qu'il ſerve à les expier, dit le Seigneur *votre* Dieu.

15. *Et arietem unum de grege ducentorum, de his quæ nutriunt Iſrael in ſacrificium, & in holocauſtum, & in pacifica, ad expiandum pro eis, ait Dominus Deus.*

16. Tout le peuple du payis ſera obligé de payer ces premices à celui qui ſera Prince // en Iſrael.

16. *Omnis populus terræ tenebitur primitiis his principi in Iſrael.*

17. Et le Prince ſera chargé d'offrir les holocauſtes, les ſacrifices & les oblations de liqueurs les jours ſolennels, les premiers jours de chaque mois, les jours de ſabbat & tous les jours ſolennisés par la maiſon d'Iſrael. Il offrira pour le peché le ſacrifice, l'holocauſte & les victimes pacifiques pour l'expiation de la maiſon d'Iſrael.

17. *Et ſuper principem erunt holocauſta, & ſacrificium, & libamina in ſolemnitatibus, & in calendis, & in ſabbatis, & in univerſis ſolemnitatibus domûs Iſrael, ipſe faciet pro peccato ſacrificium, & holocauſtum, & pacifica ad expiandum pro domo Iſrael.*

18. Voici ce que dit le

18. *Hæc dicit Do-*

// *v. 16. expl.* Comme le peuple étoit obligé de donner les premices au Prince : de même le Prince étoit obligé envers le peuple de faire offrir pour lui des victimes. *Hieron.* D'autres entendent par ce *Prince*, le Souverain-Pontife. *Synopſ.*

minus Deus : in primo menſe , unâ menſis , ſumes vitulum de armento immaculatum , & expiabis ſanctuarium.

Seigneur *votre* Dieu : Le premier mois, & le premier jour de ce mois vous prendrez un veau du troupeau, qui ſoit ſans tache, & vous vous en ſervirez pour expier le ſanctuaire.

19. *Et tollet ſacerdos de ſanguine quod erit pro peccato : & ponet in poſtibus domûs , & in quatuor angulis crepidinis altaris , & in poſtibus portæ atrii interioris.*

19. Le Prêtre prendra du ſang *du ſacrifice* qu'on offrira pour le peché ; & il en mettra ſur les poteaux du temple ″, aux quatre coins du rebord de l'autel, & aux poteaux de la porte du parvis interieur.

20. *Et ſic faciet in ſeptima menſis , pro unoquoque qui ignoravit , & errore deceptus eſt , & expiabis pro domo.*

20. Vous ferez la même choſe le ſeptiéme jour du mois pour tous ceux qui ont peché par ignorance, & qui ont été trompés par une erreur *humaine* ; & vous expierez ainſi le temple ″.

21. *In primo menſe , quartadecimâ die menſis erit vobis Paſcha ſolemnitas : ſeptem diebus azyma comedentur.*

21. Le premier mois, & le quatorziéme jour de ce mois ″ vous ſolenniſerez la fête de Pâque : on mangera les pains ſans levain ſept jours durant.

22. *Et faciet princeps in die illâ pro ſe , & pro univerſo populo terræ , vitu-*

22. Et le Prince offrira ″ en ce jour-là pour ſoi-même & pour tout le peuple du payis un veau *en ſa-*

℣. 19. *lettr.* de la maiſon.
℣. 20. *lettr.* la maiſon.
℣. 21. expl. *Voyez le chap.* 12. *de l'Exode , v.* 2. 3. 6.
℣. 22. *expl.* par le miniſtere des Prêtres.

crifice pour le peché.

23. Il offrira en holocauſte au Seigneur pendant la ſolennité des ſept jours, ſept veaux & ſept beliers ſans tache chaque jour durant les ſept jours. Et il offrira auſſi chaque jour un jeune bouc pour le peché.

24. Il joindra dans ſon ſacrifice un éphi *de farine* à chaque veau, & un éphi *de farine* à chaque belier, & ajoutera un hin[//] d'huile à chaque éphi *de farine*.

25. Le ſeptiéme mois, & le quinziéme jour de ce mois, il fera en cette fête ſolennelle[//] ſept jours de ſuite, les mêmes choſes qui ont été dites auparavant, ſoit pour l'expiation du peché, ſoit pour l'holocauſte, ſoit pour le ſacrifice des oblations & de l'huile.

lum pro peccato.

23. *Et in ſeptem diérum ſolemnitate faciet holocauſtum Domino ſeptem vitulos, & ſeptem arietes immaculatos quotidie ſeptem diebus: & pro peccato hircum caprarum quotidie.*

24. *Et ſacrificium ephi per vitulum, & ephi per arietum faciet: & olei hin per ſingula ephi.*

25. *Septimo menſe, quintadecimâ die menſis in ſolemnitate, faciet ſicut ſuprà dicta ſunt per ſeptem dies, tam pro peccato, quàm pro holocauſto, & in ſacrificio, & in oleo.*

℣. 24. *expl.* Le hin eſt une meſure qui faiſoit la ſixiéme partie du batus. Elle contenoit donc quatre pintes & quelque choſe de plus.

℣. 25. *expl.* de la fête des Tabernacles.

CHAPITRE

CHAPITRE XLVI.

§. 1. *Diverſes loix touchant les ſacrifices.*

1. *Hæc dicit Dominus Deus : Porta atrii interioris, quæ reſpicit ad orientem, erit clauſa ſex diebus, in quibus opus fit : die autem ſabbati aperietur, ſed & in die calendarum aperietur.*

2. *Et intrabit princeps per viam veſtibuli portæ deforis, & ſtabit in limine portæ : & facient ſacerdotes holocauſtum ejus, & pacifica ejus : & adorabit ſuper limen portæ, & egredietur : porta autem non claudetur uſque ad veſperam.*

3. *Et adorabit po-*

1. VOici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : La porte du parvis interieur ″ qui regarde vers l'orient, ſera fermée les ſix jours où l'on travaille : mais on l'ouvrira le jour du ſabbat : & on l'ouvrira encore le premier jour de chaque mois.

2. Le Prince viendra par le chemin du veſtibule de la porte de dehors ″ : & il s'arrêtera à l'entrée de la porte : & les Prêtres offriront pour lui l'holocauſte, & le ſacrifice de paix. Il adorera ſur le pas de cette porte ; puis il ſortira : & la porte ne ſera point fermée juſques au ſoir ″.

3. Et le peuple du payis

℣. 1. *expl.* qui étoit le parvis des Prêtres, & où l'autel des holocauſtes étoit placé.

℣. 2. *expl.* Il ſemble que cette *porte de dehors* ſoit la même que celle qu'il a nommée auparavant chap. 44. 1. la porte du ſanctuaire exterieur qui regardoit vers l'orient, & qui demeuroit fermée, c'eſt-à-dire, par laquelle ni le Prince ni le peuple ne pouvoit paſſer. Mais le Prince s'y tenoit pour voir offrir les holocauſtes & les ſacrifices de reconciliation que les Prêtres offroient pour lui.

Ibid. *expl.* afin que le peuple eût la conſolation de voir de loin les choſes ſaintes.

adorera auſſi le Seigneur devant cette porte les jours du ſabbat, & les premiers jours de chaque mois.

pulus terræ ad oſtium portæ illius in ſabbatis, & in calendis, coram Domino.

4. Or le Prince offrira au Seigneur cet holocauſte; ſçavoir, le jour du ſabbat ſix agneaux qui ſoient ſans tache, & un belier de même ſans tache;

4. *Holocauſtum autem hoc offeret princeps Domino; in die ſabbati ſex agnos immaculatos, & arietem immaculatum.*

5. avec l'oblation d'un éphi *de farine* pour le belier, & ce que ſa main offrira *volontairement* en ſacrifice pour chaque agneau, & un hin d'huile pour chaque éphi *de farine.*

5. *Et ſacrificium ephi per arietem: in agnis autem ſacrificium quod dederit manus ejus: & olei hin per ſingula ephi.*

6. Et le premier jour de chaque mois, un veau du troupeau qui ſoit ſans tache avec ſix agneaux & ſix beliers, qui n'ayent point non plus de tache.

6. *In die autem calendarum vitulum de armento immaculatum: & ſex agni & arietes immaculati erunt.*

7. Et il offrira en ſacrifice un éphi *de farine* pour le veau, avec un éphi *de farine* pour chaque belier; il donnera pour chaque agneau ce que ſa main pourra trouver ℣, & un hin d'huile pour chaque éphi *de farine.*

7. *Et ephi per vitulum, ephi quoque per arietem faciet ſacrificium: de agnis autem, ſicut invenerit manus ejus: & olei hin per ſingula ephi.*

8. Lorſque le Prince

8. *Cumque ingreſ-*

℣. 7. *expl.* ce qu'il voudra, ſans qu'il lui ſoit rien preſcrit. *Synopſ.*

ſurus eſt princeps, per viam veſtibuli portæ ingrediatur, & per eamdem viam exeat.

doit entrer *dans le temple*, il entrera par le veſtibule de la porte *orientale*" : & il ſortira par le même endroit.

9. *Et cùm intrabit populus terræ in conſpectu Domini in ſolemnitatibus : qui ingreditur per portam aquilonis, ut adoret, egrediatur per viam portæ meridianæ : porrò qui ingreditur per viam portæ meridianæ, egrediatur per viam portæ aquilonis : non revertetur per viam portæ, per quam ingreſſus eſt, ſed è regione illius egredietur.*

9. Mais lorſque le peuple du payis entrera pour ſe préſenter devant le Seigneur aux jours ſolennels, celui qui ſera entré par la porte du ſeptentrion pour adorer, ſortira par la porte du midi ; & celui qui ſera entré par la porte du midi, ſortira par la porte du ſeptentrion. Nul ne retournera par la porte par laquelle il ſera entré ; mais il ſortira par l'autre qui lui eſt oppoſée.

10. *Princeps autem in medio eorum cum ingredientibus ingredietur, & cum egredientibus egredietur.*

10. Mais le Prince" étant au milieu d'eux tous, entrera avec ceux qui entrent, & ſortira avec ceux qui ſortent.

11. *Et in nundinis, & in ſolemnitatibus erit ſacrificium ephi*

11. Aux jours de foire, & aux fêtes ſolennelles", on offrira en ſacrifice un

℣. 8. *expl.* C'eſt la même choſe que ce qu'il a appellé auparavant *la porte du veſtibule* ; & cette porte étoit à l'orient entre la porte du ſeptentrion & la porte du midi, par leſquelles le peuple avoit droit d'entrer aux jours ſolennels dans la partie du temple deſtinée pour les laïques.

℣. 10. *expl.* Le Prince entroit & ſortoit en même-tems que le peuple ; mais par la porte orientale qui étoit entre les deux portes où le peuple paſſoit. *Synopſ.*

℣. 11. *Hebr.* aux jours de fêtes & aux ſolennités.

éphi *de farine* pour un veau, & un éphi *de farine* pour un belier : pour les agneaux, chacun offrira en ſacrifice ce que ſa main trouvera ; & l'on joindra un hin d'huile à chaque éphi *de farine*.

per vitulum, & ephi per arietem : agnis autem erit ſacrificium ſicut invenerit manus ejus : & olei hin per ſingula ephi.

12. Or quand le Prince offrira volontairement au Seigneur un holocauſte ", ou un ſacrifice pacifique, on lui ouvrira la porte qui regarde vers l'orient ; & il offrira ſon holocauſte & ſes victimes pacifiques, comme il a accoutumé de le faire le jour du ſabbat, & il ſortira enſuite ; & on fermera la porte après qu'il ſera ſorti.

12. *Cùm autem fecerit princeps ſponta-neum holocauſtum, aut pacifica voluntaria Domino, aperietur ei porta quæ reſpicit ad orientem, & faciet holocauſtum ſuum, & pacifica ſua, ſicut fieri ſolet in die ſabbati : & egredietur, claudeturque porta poſtquam exierit.*

13. Il offrira tous les jours en holocauſte au Seigneur un agneau de la même année, qui ſera ſans tache ; & il l'offrira toujours au matin.

13. *Et agnum ejuſdem anni immaculatum faciet holocauſtum quotidie Domino : ſemper manè faciet illud.*

14. Et il offrira tous les matins " en ſacrifice pour cet agneau la ſixiéme partie d'un éphi *de farine* ; & la troiſiéme par-

14. *Et faciet ſacrificium ſuper eo cata manè manè ſextam partem ephi, & de oleo tertiam partem*

℣. 12. *expl.* C'eſt-à-dire, lorſqu'outre les ſacrifices des jours de ſabbat & des fêtes ſolennelles, qui étoient de commandement, il en vouloit offrir de *volontaires* ; c'eſt-à-dire, ſans y être obligé par la loi.

℣. 14. lettr. *cata manè manè*. Græciſmus eſt, *i. e.* ſingulis temporibus matutinis.

hin, ut miſceatur ſimilæ: ſacrificium Domino legitimum, juge atque perpetuum.

tie d'un hin d'huile, afin qu'elle ſoit mêlée avec la farine. C'eſt là le ſacrifice qu'il eſt obligé, ſelon la loi, d'offrir au Seigneur, & qui doit être perpetuel, & de chaque jour ℣.

15. Faciet agnum, & ſacrificium, & oleum cata manè manè: holocauſtum ſempiternum.

15. Il immolera donc l'agneau, & offrira le ſacrifice, & l'huile tous les matins; & cet holocauſte ſera éternel.

§. 2. *Loix touchant le prince.*

16. Hæc dicit Dominus Deus: Si dederit princeps donum alicui de filiis ſuis: hereditas ejus, filiorum ſuorum erit, poſſidebunt eam hereditariè.

16. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Si le Prince fait quelque don à l'un de ſes fils, ce don lui demeurera pour ſon heritage à lui & à ſes enfans, qui le poſſederont par droit de ſucceſſion.

17. Si autem dederit legatum de hereditate ſua uni ſervorum ſuorum, erit illius uſque ad annum remiſſionis, & revertetur ad principem: hereditas autem ejus, filiis ejus erit.

17. Mais s'il fait un legs de ſon bien propre à l'un de ſes ſerviteurs, il ne lui appartiendra que juſqu'à l'année du Jubilé; & alors il retournera au Prince, & la propriété appartiendra à ſes enfans.

18. Et non accipiet princeps de hereditate populi per violentiam: & de poſſeſſione eorum: ſed de

18. Le Prince ne prendra rien par violence de l'heritage du peuple, ni de ſes biens: mais il donnera de ſon bien propre

℣. 14. *autr.* C'eſt-là le ſacrifice qui doit être offert au Seigneur ſelon la loi, & cela chaque jour à perpetuité.

un heritage à ſes enfans ; afin que mon peuple ne ſoit point chaſſé & dépouillé de ce qu'il poſſede legitimement.

poſſeſſione ſua hereditatem dabit filiis ſuis : ut non diſpergatur populus meus unuſquiſque à poſſeſſione ſua.

19. Or *l'Ange* me fit paſſer par une entrée qui étoit à côté de la porte ", dans les chambres du ſanctuaire ", où logeoient les Prêtres, & qui regardoient le ſeptentrion. Et il y avoit là un lieu particulier qui étoit tourné vers le couchant.

19. *Et introduxit me per ingreſſum, qui erat ex latere portæ, in gazophylacia ſanctuarii ad ſacerdotes, quæ reſpiciebant ad aquilonem : & erat ibi locus vergens ad occidentem.*

20. Alors il me dit : C'eſt ici le lieu où les Prêtres feront cuire les viandes des victimes immolées pour le peché & pour la faute, & les autres oblations du ſacrifice " ; afin qu'ils ne les portent point dans le parvis exterieur, & que ces choſes ſaintes ne ſoient point expoſées au peuple ".

20. *Et dixit ad me : Iſte eſt locus ubi coquent ſacerdotes pro peccato, & pro delicto : ubi coquent ſacrificium, ut non efferant in atrium exterius, & ſanctificetur populus.*

21. Et il me fit ſortir dans le parvis exterieur, & me mena aux quatre coins du parvis ; & je vis

21. *Et eduxit me in atrium exterius, & circumduxit me per quatuor angulos atrii:*

℣. 19. *expl.* du parvis interieur. *Synopſ.*
Ibid. *expl.* du temple.
℣. 20. *expl.* qui leur étoient deſtinés par la loi de Dieu.
Ibid. lettr. *& ſanctificetur*, pro *& non ſanctificetur*. Voyez chap. 44. 19.

& ecce atriolum erat in angulo atrii, atriola ſingula per angulos atrii.

qu'il y avoit une petite place à chacun des quatre coins de ce parvis.

22. *In quatuor angulis atrii atriola diſpoſita, quadraginta cubitorum per longum, & triginta per latum: menſura unius quatuor erant.*

22. Or ces petites places ainſi diſpoſées à ces quatre coins du parvis, avoient quarante coudées de long, ſur trente de large; étant toutes quatre d'une ſeule & même meſure.

23. *Et paries per circuitum ambiens quatuor atriola: & culinæ fabricatæ erant ſubter porticus per gyrum.*

23. Et il y avoit une muraille qui enfermoit chacune de ces quatre petites places. L'on voyoit auſſi les cuiſines bâties ſous les portiques tout-autour.

24. *Et dixit ad me: Hæc eſt domus culinarum, in qua coquent miniſtri domûs Domini victimas populi.*

24. Et il me dit: C'eſt ici la maiſon des cuiſines, où les miniſtres de la maiſon du Seigneur feront cuire les victimes deſtinées pour le peuple.

CHAPITRE XLVII.

§. 1. *Deſcription du fleuve qui ſort du temple.*

1. *ET convertit me ad portam domûs, & ecce aqua egrediebantur ſubter limen domûs ad orientem: facies enim domûs reſpiciebat ad*

1. ENſuite il me fit revenir vers la porte de la maiſon *du Seigneur*. Et je vis des eaux qui ſortoient de deſſous la porte vers l'orient: car la face de la maiſon regardoit

vers l'orient. Or les eaux deſcendoient au côté droit du temple, vers le midi de l'autel ℣.

orientem : aqua autem deſcendebant in latus templi dextrum ad meridiem altaris.

2. Et il me fit ſortir par la porte du ſeptentrion, & me fit tourner par le chemin de dehors la porte, vers le chemin qui regarde à l'orient ; & je vis que les eaux venoient en abondance du côté droit.

2. *Et eduxit me per viam portæ aquilonis, & convertit me ad viam foras portam exteriorem, viam quæ reſpiciebat ad orientem : & ecce aquæ redundantes à latere dextro.*

3. L'homme *qui me conduiſoit* ℣, ſortant donc vers l'orient, & ayant un cordeau à ſa main, meſura un eſpace de mille coudées, qu'il me fit paſſer dans l'eau, dont j'avois juſqu'à la cheville des pieds.

3. *Cùm egrederetur vir ad orientem : qui habebat funiculum in manu ſua, & menſus eſt mille cubitos : & traduxit me per aquam uſque ad talos.*

4. Il meſura un autre eſpace de mille coudées, qu'il me fit auſſi paſſer dans l'eau, & j'en avois juſqu'aux genoux.

4. *Rurſumque menſus eſt mille, & traduxit me per aquam uſque ad genua.*

℣. 1. *expl.* Ces eaux, ſelon pluſieurs Interpretes, étoient des canaux ſouterrains qui paſſoient ſous le temple, dont les eaux ſervoient aux Prêtres, & à laver les victimes qu'ils offroient, & à nettoyer ſans ceſſe le parvis où ils répandoient le ſang de ces victimes égorgées, pour empêcher l'infection qu'auroient neceſſairement cauſée en ce lieu tant d'impuretés. Or ces eaux après avoir fait le tour du temple revenoient vers l'endroit même où elles avoient commencé à y entrer, c'eſt à dire, vers la porte qui regardoit à l'orient, & s'écouloient par un lieu deſtiné pour leur décharge. Là elles commençoient à groſſir inſenſiblement, quoique ce fuſſent les mêmes qui avoient paſſé ſous le temple.

℣. 3. *expl.* L'Ange en forme d'architecte,

5. *Et mensus est mille, & traduxit me per aquam usque ad renes. Et mensus est mille, torrentem, quem non potui pertransire: quoniam intumuerant aqua profundi torrentis, qui non poterat transvadari.*

5. Il mesura un *troisiéme* espace de mille coudées, qu'il me fit encore passer dans l'eau; & j'en avois jusqu'aux reins. Enfin il mesura un *quatriéme* espace de mille coudées; & je trouvai que c'étoit alors comme un torrent que je ne pus passer, parceque les eaux s'étoient tellement enflées, & le fleuve étoit devenu si profond qu'on ne pouvoit le passer à gué ".

6. *Et dixit ad me: Certè vidisti, fili hominis. Et eduxit me, & convertit ad ripam torrentis.*

6. Alors il me dit: Certes vous l'avez bien vû ", fils-de-l'homme. Et il me fit aussi-tôt sortir en me menant au bord du torrent.

7. *Cumque me convertissem, ecce in ripa torrentis ligna multa nimis ex utraque parte.*

7. M'étant ainsi tourné, j'apperçus une très-grande quantité d'arbres" des deux côtés sur le bord de ce torrent.

℣. 5. *expl.* Ces eaux qui deviennent toujours plus grosses, marquoient à la lettre qu'après le rétablissement du temple les affaires des Juifs, ou plutôt l'état de l'Eglise de JESUS-CHRIST, d'un commencement foible & petit arriveroient à une élevation incroyable. *Menoch.* Ces mêmes eaux du temple nous figurent, selon S. Jerôme & plusieurs Interpretes, les eaux sacrées du Sauveur, les eaux vivifiantes de sa doctrine toute celeste; les eaux salutaires du Batême, qui effacent les impuretés des victimes raisonnables; les eaux efficaces de la Pénitence & des autres sacremens de l'Eglise, qui purifient & qui sanctifient tout ce qui doit être offert à Dieu.

℣. 6. *Hebr.* Y avez-vous bien fait réflexion?

℣. 7. *expl.* Ces arbres nous figurent les Chrétiens.

8. Et il me dit : Ces eaux qui en ſortant amaſſent des monceaux de ſable // vers l'orient, & qui deſcendent dans la plaine du deſert, entreront dans la mer, & en ſortiront, & les eaux de la mer ſeront adoucies //.

8. *Et ait ad me : Aqua iſta quæ egrediuntur ad tumulos ſabuli orientalis, & deſcendunt ad plana deſerti, intrabunt mare, & exibunt, & ſanabuntur aqua.*

9. Et tout animal vivant qui rampe /, vivra par tout où viendra le torrent ; & il y aura une grande quantité de poiſſons où ces eaux viendront ſe rendre ; & tout ce qui ſera abreuvé de l'eau de ce torrent ſera guéri, & vivra.

9. *Et omnis anima vivens, quæ ſerpit, quocumque venerit torrens, vivet : & erunt piſces multi ſatis poſtquam venerint illuc aquæ iſtæ, & ſanabuntur & vivent omnia, ad quæ venerit torrens.*

10. Les pêcheurs ſe tiendront ſur ces eaux ; & depuis Engaddi juſqu'à Engallim //, on ſechera des filets. Il y aura beaucoup d'eſpeces differentes de poiſſons, & en très-grande abondance, com-

10. *Et ſtabunt ſuper illas piſcatores, ab Engaddi uſque ad Engallim ſiccatio ſagenarum erit : plurima ſpecies erunt piſcium ejus, ſicut piſces maris magni,*

℣. 8. *autr.* qui paſſent par-deſſus des monceaux de ſable.

Ibid. *lettr.* guéries *Expl.* C'eſt-à-dire, que ce fleuve qui eſt appellé un *torrent* à cauſe de ſon impetuoſité, roule avec ſoi quantité de ſables, & vient ſe rendre dans la mer morte, dont les eaux quelque méchantes qu'elles ſoient, ſont en quelque ſorte adoucies par ces autres eaux qui conſervent leur douceur par la grande rapidité avec laquelle elles y paſſent.

℣. 9. *expl.* L'Hebreu marque, qui ſe traîne ſur le ventre, *i. e.* qui nage ; car il s'agit ici des poiſſons. *Synopſ.*

℣. 10. *expl.* Ce ſont deux villes ſituées ſur le bord de la mer-morte. *Synopſ.*

multitudinis nimia :

me il y en a dans la grande mer " :

11. *in littoribus autem ejus, & in paluſtribus non ſanabuntur, quia in ſalinas dabuntur.*

11. mais dans ſes rivages " & dans les marais qu'elle forme ", les eaux ne ſeront point adoucies, parcequ'elles ſeront deſtinées pour les ſalines.

12. *Et ſuper torrentem orietur in ripis ejus ex utraque parte omne lignum pomiferum : non defluet folium ex eo, & non deficiet fructus ejus : per ſingulos menſes afferet primitiva, quia aqua ejus de ſanctuario egredientur : & erunt fructus ejus in cibum, & folia ejus ad medicinam.*

12. Il s'élevera auſſi ſur les bords & aux deux côtés du torrent toutes ſortes d'arbres fruitiers. Leurs feuilles ne tomberont point, & ils ne manqueront jamais de fruits. Ils en porteront de nouveaux tous les mois, parceque les eaux du torrent ſeront ſorties du ſanctuaire. Leurs fruits ſerviront pour nourrir *les peuples*, & leurs feuilles pour les guérir.

§. 2. *Partage de la Judée.*

13. *Hæc dicit Dominus Deus : Hic eſt terminus, in quo poſſidebitis terram in duodecim tribubus Iſrael : quia Joſeph duplicem funiculum habet.*

13. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Ce ſont ici les bornes ſelon leſquelles vous poſſederez la terre, & la partagerez entre les douze tribus ; car Joſeph a pour lui un double partage ".

℣. 10. *expl.* meditetranée. *Vatab.*
℣. 11. *expl.* de la mer-morte. *Synopſ.*
Ibid. *expl.* où les eaux du fleuve ne viennent point.
℣. 13. *expl.* La tribu de Levi n'entrant point dans le partage avec les autres, Dieu ne laiſſe pas d'ordonner que l'on diviſât la terre en douze parts, parceque la tribu de

14. Vous poſſederez tous également, & chacun autant que ſon frere, de cette terre, ſur laquelle j'ai levé & fait éclater ma main pour la donner à vos peres. C'eſt cette terre qui vous tombera en partage.

14. *Poſſidebitis autem eam ſinguli æquè ut frater ſuus; ſuper quam levavi manum meam ut darem patribus veſtris: & cadet terra hæc vobis in poſſeſſionem.*

15. Or voici quelles ſont les bornes de cette terre: Du côté du ſeptentrion, depuis la grande mer, en venant par Hethalon à Sedada,

15. *Hic eſt autem terminus terræ: Ad plagam ſeptentrionalem, à mari magno via Hethalon, venientibus Sedada,*

16. à Emath, à Berotha, à Sabarim, qui eſt entre les confins de Damas, & les confins d'Emath, & à la maiſon de Tichon // qui eſt ſur les confins d'Auran.

16. *Emath, Berotha, Sabarim, quæ eſt inter terminum Damaſci, & confinium Emath, domus Tichon, quæ eſt juxta terminum Auran.*

17. Ses bornes ſeront depuis la mer juſqu'à la cour d'Enon // qui fait les

17. *Et erit terminus à mari uſque ad atrium Enon termi-*

Joſeph avoit un double partage, ayant été ſéparée au commencement en deux tribus à cauſe de la grande multitude de ſes peuples, en la tribu d'Ephraïm & en celle de Manaſſé. Ce partage auroit eu lieu, ſelon un Interprete, ſi les dix tribus s'étoient converties au Seigneur auſſi bien que les deux autres tribus de Juda & de Benjamin. Mais parce qu'il y en eut peu de ces dix tribus qui revinrent de Babylone, étant mêlés avec les peuples de ces deux autres tribus, ils habiterent confuſément avec eux, ſans recevoir de partage. *Synopſ.*

℣. 16. *autr.* & à l'habitation de Tichon. Le mot Hebreu eſt le même qui a été traduit ailleurs par *atrium*.

℣. 17. *autr.* juſqu'au bourg d'Enom: ce lieu pouvant bien être le même qui eſt nommé dans les Nombres *chap.* 34. 9. le village d'Enan. *Synopſ.*

nus Damaſci, & ab aquilone ad aquilonem : terminus Emath plaga ſeptentrionalis.

limites de Damas ; & depuis un côté du ſeptentrion juſqu'à l'autre côté, Emath ſera ſes bornes du côté de l'aquilon.

18. *Porrò plaga orientalis de medio Auran, & de medio Damaſci, & de medio Galaad, & de medio terræ Iſrael, Jordanis diſterminans ad mare orientale, metiemini etiam plagam orientalem.*

18. Sa region orientale ſe prendra du milieu d'Auran ″, du milieu de Damas, du milieu de Galaad ″, & du milieu de la terre d'Iſrael ; le Jourdain ″ la bornera en tirant vers la mer orientale. Vous meſurerez auſſi cette region qui eſt du côté de l'orient.

19. *Plaga autem auſtralis meridiana, à Thamar uſque ad aquas contradictionis Cades : & torrens uſque ad mare magnum : & hæc eſt plaga ad meridiem auſtralis.*

19. Sa region meridionale ſe prendra depuis Thamar ″ juſqu'aux eaux de contradiction de Cadès, & depuis le torrent *d'Egypte* ″ juſqu'à la grande mer. C'eſt là la region qui doit s'étendre vers le midi.

20. *Et plaga maris mare magnum à ter-*

20. Sa region du côté de la mer ″, ſera la gran-

℣. 18. *expl.* Auran, ſelon S. Jerôme, eſt une ville ſituée dans le deſert de Damas.

Ibid. *expl.* Le payis de Galaad avoit été donné en partage aux tribus de Ruben, de Gad, & à la moitié de la tribu de Manaſſé.

Ibid. *expl.* Le Jourdain ſéparoit ce payis de Galaad du reſte de la Terre-ſainte.

℣. 19. *expl.* Thamar eſt une ville dans le deſert, que Salomon a fait bâtir avec beaucoup de travaux ; on l'appelle aujourd'hui Palmire, dit S. Jerôme.

Ibid. *expl.* Ce torrent d'Egypte coule dans la mediterranée près de la ville de Rhinocorura. *Hieron.*

℣. 20. *expl.* du côté de l'occident. *Numer.* 34. 6.

de mer ", à prendre en droite ligne, depuis un bout juſqu'à Emath. Ce ſera là la region qui regardera vers la mer.

finio per directum, donec venias Emath, hæc eſt plaga maris.

21. Vous partagerez entre vous cette terre, ſelon les tribus d'Iſrael :

21. Et dividetis terram iſtam vobis per tribus Iſrael :

22. & vous la prendrez pour votre heritage conjointement avec les étrangers qui viendront ſe joindre à vous, & qui auront des enfans au milieu de vous. Car vous les regarderez, & ils vivront au milieu des enfans d'Iſrael, comme s'ils étoient naturels du payis, partageant avec vous la terre, pour en poſſeder leur part au milieu des tribus d'Iſrael.

22. & mittetis eam in hereditatem vobis, & advenis, qui acceſſerint ad vos, qui genuerint filios in medio veſtrûm : & erunt vobis ſicut indigenæ inter filios Iſrael : vobiſcum dividunt poſſeſſionem in medio tribuum Iſrael.

23. Et dans quelque tribu que ſe trouve un étranger, vous lui donnerez là ſon partage ". C'eſt ce que dit le Seigneur *votre* Dieu.

23. In tribu autem quacumque fuerit advena, ibi dabitis poſſeſſionem illi, ait Dominus Deus.

℣. 10. *expl.* mediterranée, qui eſt appellée grande en comparaiſon de la mer morte & de la mer-rouge, &c.

℣. 23. *expl.* Comme on ne voit point que cet ordre ait été obſervé par Eſdras ni par Nehemias après le retour de Babylone, tous les Interpretes ſemblent convenir qu'il regardoit particulierement l'Egliſe de JESUS-CHRIST, dont S. Paul a dit : Que Dieu n'y fait point acception des perſonnes, & qu'en JESUS-CHRIST ni la circonciſion ni l'incirconciſion ne ſervent de rien, mais l'être nouveau que Dieu crée en nous. *Rom.* 2. 11. *Galat.* 6. 15.

CHAPITRE XLVIII.

§. 1. *Portion de terre que chacun doit avoir.*

1. *ET hæc nomina tribuum à finibus aquilonis juxta viam Hethalon pergentibus Emath, atrium Enan terminus Damasci ad aquilonem juxta viam Emath. Et erit ei plaga orientalis mare, Dan una.*

1. ET voici les noms des tribus, *selon qu'elles seront partagées*, depuis l'extrémité du nord, le long du chemin de Hethalon, lorsque l'on va à Emath; la cour d'Enan sera la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath [1]: & la region orientale & la mer borneront la premiere portion *de la tribu* de Dan.

2. *Et super terminum Dan, à plaga orientali usque ad plagam maris, Aser una.*

2. Proche les bornes *de la tribu* de Dan, Aser aura son partage, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer.

3. *Et super terminum Aser, à plaga orientali usque ad plagam maris, Nephthali una.*

3. Proche les bornes d'Aser, Nephthali aura son partage, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer.

4. *Et super terminum Nephthali, à plaga orientali usque ad plagam maris, Manasse una.*

4. Proche les bornes de Nephthali, Manassé aura son partage, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer.

[1] ℣. 1. *expl.* Cela est ainsi déterminé par l'Hebreu & par les versets suivans. *Erunt ei limites isti, à plaga orientali, usque ad occidentalem.* Synops.

5. Proche les bornes de Manaſſé, Ephraïm aura ſon partage, depuis la region orientale juſqu'à celle de la mer.

5. *Et ſuper terminum Manaſſe, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Ephraim una.*

6. Proche les bornes d'Ephraïm, Ruben aura ſon partage, depuis la region orientale juſqu'à celle de la mer.

6. *Et ſuper terminum Ephraim, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Ruben una.*

7. Proche les bornes de Ruben, Juda aura ſon partage, depuis la region orientale juſqu'à celle de la mer.

7. *Et ſuper terminum Ruben, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Juda una.*

8. Proche les bornes de Juda, depuis la region orientale juſqu'à celle de la mer, ſeront les premices que vous ſeparerez, qui auront vingt-cinq mille meſures de largeur & de longueur, ſelon l'étendue qu'ont tous les autres partages, depuis la region orientale juſqu'à celle de la mer: & le ſanctuaire ſera au milieu de ce partage.

8. *Et ſuper terminum Juda, à plaga orientali uſque ad plagam maris, erunt primitiæ, quas ſeparabitis, viginti quinque millibus latitudinis & longitudinis, ſicuti ſingula partes à plaga orientali uſque ad plagam maris: & erit ſanctuarium in medio ejus.*

§. 2. *Portion des Prêtres & du temple.*

9. Les premices" que

9. *Primitiæ, quas*

℣. 9. *expl.* Ces premices de la terre d'Iſrael étoient ainſi nommées, parceque c'étoit le premier partage que l'on devoit faire pour le conſacrer à Dieu. Or cette premiere portion de la Paleſtine deſtinée à Dieu, devoit contenir trois differentes parties La premiere étoit pour les Prêtres, & c'eſt celle qui eſt ſpecifiée juſqu'au treiziéme verſet. La ſeconde étoit pour les Levites, & c'eſt celle qui eſt marquée dans les 13. & 14. verſets. La troiſiéme étoit pour ceux

ſeparabitis Domino : longitudo viginti quinque millibus, & latitudo decem millibus.

vous ſeparerez pour le Seigneur, auront vingt-cinq mille meſures de long ſur dix mille de large.

10. *Ha autem erunt primitiæ ſanctuarii ſacerdotum : ad aquilonem longitudinis viginti quinque millia, & ad mare latitudinis decem millia, ſed & ad orientem latitudinis decem millia, & ad meridiem longitudinis viginti quinque millia : & erit ſanctuarium Domini in medio ejus.*

10. Or ces premices du ſanctuaire des Prêtres, auront vingt-cinq mille meſures de longueur vers l'aquilon ", dix mille meſures de largeur vers la mer ", dix mille meſures auſſi de largeur vers l'orient ", & vingt-cinq mille meſures de longueur vers le midi " : & le ſanctuaire du Seigneur ſera au milieu.

11. *Sacerdotibus ſanctuarium erit de filiis Sadoc, qui cuſtodierunt cæremonias meas, & non erraverunt cùm errarent filii Iſrael, ſicut erraverunt & Levitæ.*

11. Le ſanctuaire ſera pour les Prêtres, pour ceux qui ſont les enfans de Sadoc, qui ont gardé mes ceremonies, & qui ne ſe ſont point égarés lorſque les enfans d'Iſrael étoient dans l'égarement, comme les Levites s'y ſont eux-mêmes laiſſé aller.

12. *Et erunt eis primitiæ de primitiis*

12. Et ils auront pour premices ; au milieu des

de la ville, & c'eſt celle qui eſt décrite juſqu'au verſet vingtiéme.

℣. 10. *expl.* du midi au nord.
Ibid. *expl.* de l'orient à l'occident.
Ibid. *expl.* de l'occident à l'orient.
Ibid. *expl.* du nord au midi.

premices de la terre, le Saint des Saints", proche le partage des Levites.

13. Les Levites auront de même, proche le partage des Prêtres, vingt-cinq mille mesures de longueur sur dix mille de largeur. Toute la longueur de leur partage sera de vingt-cinq mille mesures, & la largeur de dix mille.

14. Et ils n'en pourront ni rien vendre, ni rien changer. Ces premices de la terre ne seront point transferées à d'autres, parcequ'elles sont sanctifiées & consacrées au Seigneur.

15. Les cinq mille mesures qui restent de largeur sur les vingt-cinq mille, seront censées comme profanes", & destinées aux édifices de la ville, & à ses faubourgs; & la ville sera placée au milieu.

16. Or voici quelles seront ses mesures": Vers sa region septentrionale,

terra sanctum sanctorum, juxta terminum Levitarum.

13. *Sed & Levitis similiter juxta fines sacerdotum viginti-quinque millia longitudinis, & latitudinis decem millia. Omnis longitudo viginti & quinque millium, & latitudo decem millium.*

14. *Et non venundabunt ex eo, neque mutabunt, neque transferentur primitia terræ, quia sanctificata sunt Domino.*

15. *Quinque millia autem quæ supersunt in latitudine per viginti quinque millia profana erunt urbis in habitaculum, & in suburbana: & erit civitas in medio ejus.*

16. *Et hæ mensuræ ejus: Ad plagam septentrionalem quin-*

℣. 12. *expl.* le lieu le plus saint, où étoit le temple

℣. 15. *expl.* en comparaison des autres portions de ces saintes premices.

℣. 16. *expl.* C'est-à-dire, qu'elle devoit avoir quatre mille cinq cens mesures de la canne en quarré.

genta & quatuor millia : & ad plagam meridianam , quingenta & quatuor millia : & ad plagam orientalem , quingenta & quatuor millia : & ad plagam occidentalem , quingenta & quatuor millia.

elle aura quatre mille cinq cens meſures ; & vers ſa region meridionale, quatre mille cinq cens meſures , & autant vers ſa region orientale , autant vers ſa region occidentale.

17. *Erunt autem ſuburbana civitatis ad aquilonem ducenta quinquaginta , & ad meridiem ducenta quinquaginta , & ad orientem ducenta quinquaginta , & ad mare ducenta quinquaginta.*

17. Les faubourgs de la ville " auront tant du côté du nord que du côté du midi , deux cens cinquante meſures ; & ils auront *de même*, tant du côté de l'orient que du côté de la mer , deux cens cinquante meſures.

18. *Quod autem reliquum fuerit in longitudine ſecundùm primitias ſanctuarii , decem millia in orientem , & decem millia in occidentem , erunt ſicut primitiæ ſanctuarii : & erunt fruges ejus in panes*

18. Quant à ce qui reſtera ſur la longueur" proche les premices du ſanctuaire ; ſçavoir dix mille meſures vers l'orient , & dix mille meſures vers l'occident , elles ſeront comme les premices mêmes du ſanctuaire , & les fruits que l'on en retire-

℣. 17. *expl.* Comme il s'en falloit cinq cens meſures que le nombre de cinq mille ne fût complet , elles ſont ici marquées pour les faubourgs de la ville.

℣. 18. *expl.* Sur vingt cinq mille de long, la ville n'occupoit qui cinq mille , ſçavoir le milieu. Ainſi les deux bouts , l'un de dix mille , & l'autre de dix mille meſures auſſi , devoient être cultivés. *Synopſ.*

ra ſeront deſtinés pour nourrir ceux qui rendent ſervice à la ville.

19. Or ceux qui travailleront à rendre ſervice à la ville, ſeront de toutes les tribus d'Iſrael.

20. Toutes les premices qui contiendront un quarré de vingt-cinq mille meſures, ſeront ſeparées pour être les premices du ſanctuaire, & le partage de la ville.

21. Quant à ce qui reſtera, ce ſera pour le partage du Prince", tout-autour des premices du ſanctuaire, & du partage de la ville", vis-à-vis de vingt-cinq mille meſures des premices, juſqu'aux bornes qui ſont du côté de l'orient. Et de même du côté de la mer ", vis-à-vis de vingt-cinq mille meſures, juſqu'aux bor-

his qui ſerviunt civitati.

19. *Servientes autem civitati, operabuntur ex omnibus tribubus Iſrael.*

20. *Omnes primitiæ viginti quinque millium, per viginti quinque millia in quadrum, ſeparabuntur in primitias ſanctuarii, & poſſeſſionem civitatis.*

21. *Quod autem reliquum fuerit, principis erit ex omni parte primitiarum ſanctuarii, & poſſeſſionis civitatis è regione viginti quinque millium primitiarum uſque ad terminum orientalem: ſed & ad mare, è regione viginti quinque millium uſque ad terminum*

℣. 21. *expl.* Les trois parties des premices aſſignées aux Prêtres, aux Levites, & à la ville, ne comprenoient pas tout le territoire depuis l'orient juſqu'au Jourdain, & depuis l'occident juſqu'à la mer mediterranée. L'eſpace donc qui reſtoit eſt donnée au Prince, afin qu'il entoure & qu'il défende l'Egliſe auſſi-bien que la republique, en lui ſervant comme de rempart. *Synopſ.*

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, préciſément vis-à-vis de toute cette largeur que Dieu avoit partagée en trois, pour les Prêtres, les Levites, & les habitans de la ville. *Synopſ.*

Ibid. *expl.* du côté de l'occident.

maris, similiter in partibus principis eris: & erunt primitiæ sanctuarii, & sanctuarium templi in medio ejus.

nes de la mer, ce ſera encore le partage du Prince. Et les premices du ſanctuaire avec le ſaint lieu du temple, ſeront placés au milieu.

§. 3. *Partage des autres tribus.*

22. *De possessione autem Levitarum, & de possessione civitatis in medio partium principis: erit inter terminum Juda: & inter terminum Benjamin, & ad principem pertinebit.*

22. Or ce qui reſtera du partage des Levites & du partage de la ville au milieu des autres partages, & qui appartiendra au Prince, ſera entre les bornes de Juda & les bornes de Benjamin.

23. *Et reliquis tribubus: à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Benjamin una.*

23. Pour ce qui regarde les autres tribus, le partage de Benjamin ſera depuis la region orientale juſques à l'occidentale ″.

24. *Et contra terminum Benjamin, à plaga orientali usque*

24. Et proche le partage de Benjamin, Simeon aura ſon partage de-

″. 23. *expl.* Le partage qui eſt fait ici des tribus eſt tout different de celui qui avoit été fait ſi long-tems auparavant ſous Joſué. Et entre les autres differences celle-ci eſt remarquable, Que la ville & le temple de Jeruſalem ayant toujours été placés entre la tribu de Juda & celle de Benjamin, celle de Juda avoit été autrefois au midi, & celle de Benjamin au nord : au-lieu que dans ce nouveau partage on voit Juda au nord & Benjamin au midi. S. Jerôme a regardé cette difference comme une figure de la difference que Dieu devoit mettre entre l'ancienne Synagogue & l'Egliſe de JESUS-CHRIST, entre les Juifs & les Chrétiens, entre les partages des terres de la Paleſtine, & les partages des biens tout ſpirituels & des dons du Saint-Eſprit.

puis la region orientale juſqu'à l'occidentale.

25. Et proche les bornes de Simeon, Iſſachar aura ſon partage depuis la région orientale juſques à l'occidentale.

26. Et proche les bornes d'Iſſachar, Zabulon aura ſon partage depuis la region orientale juſques à l'occidentale.

27. Et proche les bornes de Zabulon, Gad aura ſon partage depuis la region orientale juſques à celles de la mer.

28. Et vers les confins de Gad, ſera la region meridionale. Ses bornes ſeront depuis Thamar juſques aux eaux de contradiction de Cadès : ſon heritage s'étendra vers la grande mer.

29. C'eſt-là la terre que vous diſtribuerez au ſort entre les tribus d'Iſrael ; & tels ſeront leurs partages, dit le Seigneur *votre* Dieu.

30. Et voici quelles ſont les ſorties // de la ville : Vous meſurerez du côté du ſeptentrion

ad plagam occidentalem, Simeon una.

25. *Et ſuper terminum Simeonis, à plaga orientali uſque ad plagam occidentalem, Iſſachar una.*

26. *Et ſuper terminum Iſſachar, à plaga orientali uſque ad plagam occidentalem, Zabulon una.*

27. *Et ſuper terminum Zabulon, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Gad una.*

28. *Et ſuper terminum Gad, ad plagam auſtri in meridie, & erit finis de Thamar uſque ad aquas contradictionis Cades, hereditas contra mare magnum.*

29. *Hæc eſt terra, quam mittetis in ſortem tribubus Iſrael : & hæ partitiones earum, ait Dominus Deus.*

30. *Et hi ingreſſus civitatis : A plaga ſeptentrionali quingentos, & quatuor*

℣. 30. *expl.* Les quatre côtés de la ville où ſeront placées les portes par où on ſortira. *Menoch.*

millia mensurabis.

quatre mille cinq cens mesures.

31. *Et porta civitatis ex nominibus tribuum Israel : porta tres à septentrione, porta Ruben una, porta Juda una, porta Levi una.*

31. Et les portes de la ville prendront leur nom des tribus d'Israel. Il y aura trois portes au septentrion ; la porte de Ruben, la porte de Juda, & la porte de Levi ″.

32. *Et ad plagam orientalem, quingentos & quatuor millia: & porta tres, porta Joseph una, porta Benjamin una, porta Dan una.*

22. Vous mesurerez de même vers le côté de l'orient quatre mille cinq cens mesures. Et il y aura aussi trois portes de ce côté ; la porte de Joseph, la porte de Benjamin, & la porte de Dan.

33. *Et ad plagam meridianam, quingentos & quatuor millia metiêris : & porta tres, porta Simeonis una, porta Issachar una, porta Zabulon una.*

33. Vous mesurerez encore quatre mille cinq cens mesures vers le côté du midi : & il y aura de même trois portes ; la porte de Simeon, la porte d'Issachar, & la porte de Zabulon.

34. *Et ad plagam occidentalem, quingentos & quatuor millia, & porta eorum tres, porta Gad una, porta Aser una, porta Nephthali una.*

34. Vous mesurerez enfin quatre mille cinq cens mesures vers le côté du couchant : & il y aura aussi trois portes ; la porte de Gad, la porte d'Aser, & la porte de Nephthali.

35. *Per circuitum,*

35. Son circuit sera de

℣. 31. *expl.* Quoique la tribu de Levi n'eût point de partage distingué dans le payis, il avoit néanmoins une porte dans la ville. *Vatab.*

dix-huit mille meſures. Et de ce jour-là cette ville s'appellera : LE SEIGNEUR AVEC ELLE ".

decem & octo millia : & nomen civitatis ex illa die : DOMINUS IBIDEM.

℣. 35. *expl.* Il eſt viſible qu'un tel nom ne peut convenir dans ſon vrai ſens & dans ſa propre ſignification qu'à l'Egliſe de JESUS-CHRIST, à qui il a déclaré par une promeſſe ſolennelle & inviolable : Qu'il *ſera toujours avec elle* juſqu'à la conſommation des ſiecles. *Matth.* 28. 20. *Hieron. Eſtius.*

Fin d'Ezechiel.

PREFACE DE S. JEROME

Sur Daniel *

LEs Egliſes ne liſent point le Prophete Daniel ſelon la verſion des Septante, mais ſelon celle de Theodotion [a], peut-être parceque les Interpretes, ayant trouvé ce livre écrit en Chaldéen, ils n'ont point voulu s'aſſujettir à conſerver dans leur verſion les tours & les propriétés de cette langue; ſoit que ce livre a été mis au jour par quelque perſonne peu verſée dans le Chaldéen, qui pour le revêtir d'une plus grande autorité, l'aura donné comme l'ouvrage des Septante; ſoit enfin pour quelque autre raiſon que j'ignore. Tout ce que je puis aſſurer, c'eſt que cette

* Cette Préface & ce Livre ſont adreſſés aux ſaintes Paule & Euſtochie vers l'an 390. ou 391. *Voyez la nouvelle édition in folio tom.* 1. *p.* 987.

a *lettr.* Je n'en ſçai point la raiſon.

verſion eſt très-éloignée de la pureté de ſon original ; & que c'eſt avec raiſon qu'on l'a rejettée ; & d'ailleurs il eſt bon de ſçavoir qu'Eſdras [b], une partie de Jeremie [c], & ſurtout Daniel, ſont écrits en Chaldéen, quoiqu'en caracteres hebraïques. Il paroît encore dans Job beaucoup de conformité avec la langue Arabique ; & moi-même, étant encore fort jeune & plein de cette éloquence que je venois de puiſer dans la lecture de Ciceron & de Quintilien, je me mis à étudier cette langue [e], dans laquelle, après bien du tems & des ſueurs, je n'avois preſque pû parvenir qu'à prononcer avec aſſez de peine certains mots rudes & emphatiques [f] ; étant enfin tombé ſur le livre de Daniel, je conçus un tel dégoût pour cette langue, que deſeſperant d'y être jamais fort habile, je pris tout-d'un-coup la réſolution de renoncer à tous mes travaux paſſés ; mais à la ſollicitation d'un certain Juif, qui me repréſentoit ſouvent [g], qu'un travail opiniâtre pouvoit m'applanir toutes ces difficultés, je me réſolus, tout habile que je me voyois en Hebreu, de redeve-

b expl. *depuis le verſ.* 8. *du ch.* 4. *juſques au ch.* 7.

c expl. *cap.* 10. *v.* 11. *dans la nouvelle édition*, *v.* 32. 33. & 34.

d expl. *depuis le v.* 2. *du ch.* 2. *juſques au ch.* 8.

e *expl.* Chaldaïque.

f *lettr.* & que je n'y entrevoyois de jour que comme ſi j'euſſe marché dans un lieu ſoûterrain.

g *lettr.* en ſa langue. *Expl.* ces paroles de Virgile priſes du premier Livre de ſes Georgiques.

nir diſciple & écolier à l'égard du Chaldéen ; & en effet à préſent j'ai plus de facilité à le lire & à l'entendre qu'à le prononcer. Je ne ſuis entré dans tout ce détail que pour vous [h] faire voir quelles ſont les difficultés de ce livre, qui dans l'original hebreu ne contient, ni l'hiſtoire de Suſanne, ni l'hymne des trois enfans de la fournaiſe, ni les hiſtoires [i] merveilleuſes de l'idole de Bel & du dragon. Cependant comme ces pieces ſont répandues partout & connues de tout le monde [k], je n'ai point voulu les ſupprimer ; je les ai ſeulement marquées d'une petite broche [l], depeur que les ſimples ne s'imaginaſſent que j'euſſe retranché une grande partie de ce livre : j'oſerai dire même que j'ai vû un certain Docteur Juif, qui en ſe mocquant de l'hiſtoire de Suſanne, & aſſurant qu'elle étoit l'ouvrage de quelque Grec, objectoit, comme autrefois Africanus [m] à Origenes, quelques étymologies grecques, qui ſe trouvent dans ce livre, telles que ſont celles du chêne & du lentiſque, &c. ſur quoi je puis in-

Dan. 13.
Ibid. 3.
24. & *ſuiv.*
Ibid. 14.
Dan. 13. 54. & 58.

h *expl.* C'eſt à Paule & à Euſtochie qu'il parle.

i *lettr.* les fables.

k *expl.* elles ſe trouvoient dans la Verſion grecque de Theodotion.

l *lettr.* ayant mis une broche avant *chaque ligne* qui les égorge. *Expl.* qui montre qu'elles ne ſe trouvent point dans l'Hebreu.

m expl. *Voyez la Lettre d'Origene à Jule l'Africain, imprimée in-quarto en Grec & Latin à Baſle en 1674. p. 222.*

ſtruire nos Latins, & leur donner quelque jour. Enſorte, par exemple, que l'on diſe, à l'occaſion d'un chêne, appellé *ilex* en Latin, Puiſſe-tu perir ſur le champ, ce qui s'exprime par ce mot Latin *illicò*; & que faiſant encore alluſion au mot Latin *lentiſcus* qui ſignifie lentiſque, l'on diſe: Puiſſe-tu perir lentement, ou que l'on s'exprime d'une autre maniere, qui conſerve l'alluſion faite à cet arbre. Ce même Juif continuant toujours de ſe railler, diſoit: Que les enfans de la fournaiſe y avoient eu bien du loiſir & de la tranquilité pour faire ainſi des vers au milieu des flammes, & inviter tous les élemens, l'un après l'autre, à louer Dieu. Quel nouveau genre de miracle, diſoit-il encore, de faire mourir un dragon avec des drogues & des pâtes préparées, ou de découvrir les artifices & les fineſſes des Prêtres du dieu Bel, choſes que tout homme pouvoit faire avec un peu d'eſprit & d'adreſſe, ſans qu'on ſoit obligé pour toutes ces merveilles, de recourir
Dan. 14. 33. à l'eſprit de prophetie; tombant enſuite ſur l'endroit d'Habacuc, où il eſt dit que ce Prophete avoit été tranſporté en un moment [n], de Judée en Chaldée, il demandoit ſi dans tout l'ancien Teſtament il y avoit un ſeul exemple de cette na-

[n] *Vetter.* portant par les airs dans un vaſe le dîner du Prophete.

ture ; & comme quelqu'un de la compagnie, qui avoit la repartie aſſez prompte, lui eut dit qu'Ezechiel avoit été tranſporté de Chaldée en Judée. Le Juif ſe mocqua de ſa réponſe, & lui prouva par le texte & les paroles du Prophete même, que tout cela ne s'étoit paſſé qu'en eſprit ; & que ſaint Paul, homme d'une profonde & vaſte érudition, & inſtruit dans la loi, aux pieds des Docteurs Hebreux, n'avoit oſé aſſurer qu'il eût été ravi en corps ; mais s'étoit contenté de dire : *Si c'étoit avec mon corps, ou ſans mon corps, je ne ſçai, Dieu le ſçait.* C'étoit par de tels argumens que ce Juif ſoutenoit, que l'on admettoit dans l'Egliſe des fables & des hiſtoires apocryphes. Pour moi j'abandonne toutes ces choſes au jugement du lecteur, & l'avertis ſeulement, que les Hebreux ne mettent point Daniel au rang des Prophetes, mais parmi les Agiographes[o] ; car ils font trois ordres des livres de l'Ecriture, la Loi, les Prophetes & les Agiographes ; ils en mettent cinq dans le premier, huit dans le ſecond, & onze dans le troiſiéme[p] ; mais ce n'eſt pas ici le lieu de traiter cette matiere. Methodius, Euſebe & Apollinaire, rapportent les endroits que Porphyre tiroit de ce

2. Cor. 12. 1.

o *expl.* livre pieux.

p expl. *Voyez ce que ce Pere a dit ci-deſſus dans ſon Prologue ſurnommé* Galeatus.

Prophete pour combattre l'Egliſe, & ils ont refuté les extravagances de ce cenſeur par des ouvrages ſans nombre [q]; mais je ne ſçai ſi c'eſt avec beaucoup de ſatisfaction de la part des lecteurs. Je vous conjure [r] donc de demander à Dieu par vos prieres, que tant que je ſerai dans ce corps mortel il ne ſorte de mes mains aucun ouvrage qui ne vous ſoit agréable, utile à l'Egliſe, & digne enfin de la poſterité; & je puis dire que je ne me ſens guére ému des outrages que je reçois de mes contemporains, ſçachant que c'eſt preſque toujours ou la haine, ou la faveur [s] qui entraîne leur jugement [t].

q *lettr.* par pluſieurs milliers de verſets.
r *lettr.* Paule & Euſtochie.
s *lettr.* l'amitié.
t *Voyez une autre Preface tome 3. de la nouvelle édition in-folio p.* 1071.

DANIEL.

DANIEL *étoit de la tribu de Juda, & de la race Royale ; car c'eſt ainſi que les Juifs expliquent le verſ.* 3. *du chap.* 1. *de ce Livre*, voyez Joſephe. *Il fut du nombre de ceux qui furent emmenés en Babylone par Nabuchodonoſor la quatriéme année du regne de Joakim dit Jechonias Roi de Juda, ſelon ce qui a été prédit par Iſaïe*, ch. 39. v. 7. *Ce Prophete n'avoit alors que douze ans, & fut choiſi avec trois autres jeunes Juifs de la même tribu pour être élevé à la Cour de Nabuchodonoſor, & nourris aux dépens de ce Prince, & il y reçut le ſurnom de* Balthaſar, *nom commun aux Rois & aux Princes des Chaldéens. Sa fermeté dans l'obſervance des préceptes & des commandemens de Dieu, le progrès qu'il fit dans les Sciences humaines & divines, le don de Prophetie & de Revelations, & les graces extraordinaires que Dieu lui communiqua, le rendirent celebre & recommandable à la Cour, & le firent eſtimer generalement de tous, & des Juifs ſes freres. Ezechiel même n'a pas fait de difficulté de le mettre, quoiqu'encore vivant, au nombre des Patriarches Noé & Job, dont la ſainteté & les prieres pouvoient fléchir la colere de Dieu irrité contre ſon peuple*, voyez Ezech. 14 14. & 28. 3. *Sa réputation s'étoit établie par le jugement qu'il prononça contre deux infames vieillards qui avoient inſulté l'innocence de Su-*

ſanne, ch. 13. *Par l'explication des ſonges de Nabuchodonoſor*, ch. 2. & ch. 4. *Et de la viſion de Balthaſar*, ch. 5. *Par la découverte des ſupercheries des Prêtres de l'idole de Bel*, ch. 14. *Par ſa délivrance de la Foſſe aux lions*, ch. 6. & 14. *Enfin par la ſublimité de ſes Revelations & de ſes Propheties. Il a prophetiſé depuis la cinquiéme année de la captivité de Joakim ou Jechonias, juſqu'au regne de Cyrus, c'eſt-à-dire, pendant plus de 80 ans, & l'on croit qu'il en a vécu 94. juſqu'il fut emmené en captivité la troiſiéme année de la captivité de Joakim*, v. 1. ch. 1. *l'an du monde 3397. ou 3398. & qu'il a prophetiſé juſqu'en la troiſiéme année du regne de Cyrus*, ch. 10. v. 1. *l'an 3470. On ne ſçait point s'il eſt revenu à Jeruſalem au retour de ſes freres, car on croit qu'il mourut en Babylone; c'eſt le ſentiment de l'Auteur du livre de la Vie & de la Mort des Prophetes, attribué à ſaint Epiphane.*

On peut conſiderer le livre de DANIEL *comme faiſant trois parties: La premiere, contenue dans les ſix premiers chapitres, renferme l'hiſtoire de Nabuchodonoſor depuis le commencement de ſon regne juſqu'au renverſement de ſon Empire par les Medes & par les Perſes: La ſeconde comprend les ſix autres chapitres ſuivans, qui contiennent les Viſions que* DANIEL *a eues pendant tout ce tems: Enfin, la troiſiéme renferme trois faits hiſtoriques qui avoient comme échapé de la premiere partie, c'eſt à ſçavoir l'hiſtoire de Suſanne, celle de Bel, & la ſeconde*

délivrance de DANIEL *de la Foſſe aux lions. Cette derniere partie n'eſt compoſée que de fragmens qui n'ont pas eu chez les Juifs la même autorité que les deux premieres, ils ont été obmis dans leur Canon auſſi-bien que l'Oraiſon & le Cantique d'Azarias qui commence au* verſ. 24 *& finit au* verſ. 91. *du* 3. ch. *ainſi ils ne ſe trouvent point dans l'Hebreu, ni dans la verſion des Septante, ni dans le Chaldéen, mais dans la verſion Grecque de Theodotion, d'où S. Jerôme les a tris; c'eſt ce qui a partagé les ſentimens de quelques Peres ſur l'autorité que peuvent avoir ces fragmens. Africanus, Euſebe, Apollinaire ne les ont point compris dans le même rang que les Livres ſacrés; mais ils ſont cités par ſaint Irenée, Clement d'Alexandrie, Tertullien, & preſque tous les anciens Peres: pluſieurs même d'entr'eux ont ſoutenu les verités des faits qu'ils renferment, comme Origenes, qui a combattu Julien l'Africain qui en rejettoit les hiſtoires comme apocryphes. Porphyre par un livre exprès avoit oſé attaquer non ſeulement ces fragmens, mais tout le livre de* DANIEL, *& ſoutenoit qu'il n'étoit point l'ouvrage de ce Prophete, mais de quelque Juif helleniſte qui vivoit du tems d'Antiochus Epiphanès, prétendant que les Prophéties étoient ſi claires qu'elles ne pouvoient être écrites qu'après leur accompliſſement; mais c'eſt ce qui a été refuté par Methodius, Euſebe & Apollinaire.*

Le premier chapitre de ce Prophete juſqu'au verſ. 4. du ch. 2. *eſt écrit en Hebreu, & les*

verſets ſuivans juſqu'au 8 chapitre, ſont écrits en Chaldéen, langue du payis où Daniel demeuroit alors, le reſte ne ſe trouve que dans la verſion de Theodotion. Les Juifs n'ont point donné le nom de Prophete à DANIEL, *parceque ſa naiſſance & la place qu'il occupoit à la Cour, lui donnoit un rang & un titre plus relevé parmi ces peuples étrangers : cependant il en a reçu le titre de* JESUS-CHRIST *même*, Matth. 24. v. 15. *& avec juſtice, puiſque, comme dit S. Jerôme*, en prédiſant l'avenir, il l'a fait avec tant d'évidence & un ſi juſte détail, qu'il ſemble ne pas prédire des choſes futures, mais rapporter des hiſtoires paſſées.

Le ſtile de ce Prophete eſt naturel, aiſé, & tient beaucoup plus de l'hiſtorien que du Prophete, mais ſes Revelations & ſes Propheties ſont ſublimes, ſoutenues de Viſions qui leur donnent de la majeſté & attirent le reſpect.

Il prédit clairement tout ce qui doit arriver ſous le regne d'Antiochus Epiphanès ; divers évenemens touchant les quatre grandes Monarchies ou Empires du monde ; l'avenement de JESUS-CHRIST ; *la deſtruction du regne des Juifs, & le regne futur de l'Ante-chriſt.*

L'ordre & les tems de la narration ſont aſſez obſervés dans ce livre, à la reſerve qu'il faut placer le chapitre 13. entre le premier & le ſecond, & mettre le 14. entre le quatre & le cinquiéme chapitre.

DANIEL.

CHAPITRE PREMIER.

§. 1. *Daniel & ſes compagnons ne mangent que des legumes & ne boivent que de l'eau.*

1. *Anno tertiò regni Joakim regis Juda, venit Nabuchodonoſor rex Babylonis in Jeruſalem, & obſedit eam.*

1. LA troiſiéme année [a] du regne de Joakim roi de Juda, Nabuchodonoſor roi de Babylone vint mettre le ſiege devant la ville de Jeruſalem. L'an du monde 3398. avant J.C. 606.

2. *Et tradidit Dominus in manu ejus Joakim regem Juda, & partem vaſorum domûs Dei; & aſſor-*

2. Et le Seigneur livra entre ſes mains Joakim roi de Juda [a], & une partie des vaſes [a] de la maiſon de Dieu, qu'il em-

[a] v. 1. *expl.* A la fin de la troiſiéme année, & au commencement de la quatriéme. *Tirin. Calmet.*

[a] v. 1. *expl.* C'eſt-à-dire, que ce n'étoit point à ſa puiſſance, quelque grande qu'elle fût, que Nabuchodonoſor devoit attribuer la conquête du royaume de Juda, mais à la juſtice & à la vengeance du Très-haut, qui livre quand il lui plaît les royaumes les plus puiſſans entre les mains de leurs ennemis, pour apprendre à tous les Rois à s'humilier devant lui.

Ibid. *ex.* On voit en effet qu'il reſtoit beaucoup de vaſes ſacrés lorſque Nabuzardan fit brûler le temple ſous Sedecias. *Jer.* 52.

porta au payis de Sennaar ″ en la maiſon de ſon dieu ″, & il mit les vaſes en la maiſon du tréſor de ſon dieu.

tavit ea in terram Sennaar, in domum dei ſui, & vaſa intulit in domum theſauri dei ſui.

3. Alors le roi dit à Aſphenez chef des eunuques, qu'il prît d'entre les enfans d'Iſrael, & de la race des Rois & des Princes, de jeunes hommes ″,

3. *Et ait rex Aſphenez præpoſito eunuchorum, ut introduceret de filiis Iſrael, & de ſemine regio & tyrannorum,*

4. en qui il n'y eut aucun défaut, qui fuſſent bien faits, inſtruits dans tout ce qui regarde la ſageſſe, habiles dans les ſciences & dans les arts; afin qu'ils demeuraſſent dans le palais du Roi, & qu'il leur apprît à écrire & à parler la langue des Chaldéens ″.

4. *pueros in quibus nulla eſſet macula, decoros formâ, & eruditos omni ſapientiâ, cautos ſcientiâ, & doctos diſciplinâ, & qui poſſent ſtare in palatio regis, ut doceret eos litteras & linguam Chaldæorum.*

5. Et le Roi ordonna de plus qu'on leur ſervît chaque jour des viandes qu'on ſervoit devant lui, & du vin dont il buvoit lui même, afin qu'ayant été nourris pendant trois ans de cette ſorte, ils puſſent paroître enſuite, & demeurer en la préſence du Roi ″.

5. *Et conſtituit eis rex annonam per ſingulos dies de cibis ſuis, & de vino unde bibebat ipſe, ut enutriti tribus annis, poſtea ſtarent in conſpectu regis.*

℣. 2. *expl.* de Babylone. *Geneſ.* 10. 10.

Ibid. *expl.* de Belus, que Nabuchodonoſor appelloit ſon pere, & que quelques uns croient être le ſoleil, qui étoit le principal Dieu des Babyloniens.

℣. 3. *expl.* Cela avoit été prédit à Ezechias. *Iſ.* 39. 7.

℣. 4. lettr. *litteras & linguam Chaldæorum.*

℣. 5. *expl.* ſans doute pour l'entretenir de ce qui pouvoit

6. *Fuerunt ergo inter eos de filiis Juda, Daniel, Ananias, Miſael, & Azarias.*

6. Entre ces jeunes gens il s'en trouva quatre qui étoient des enfans de Juda, Daniel, Ananias, Miſael, & Azarias.

7. *Et impoſuit eis præpoſitus eunuchorum nomina Danieli, Baltaſſar; Ananiæ, Sidrach; Miſaeli, Miſach; & Azariæ, Abdenago.*

7. Et le chef des eunuques // leur donna des noms //, appellant Daniel Baltaſſar, Ananias Sidrach, Miſael Miſach, & Azarias Abdenago.

8. *Propoſuit autem Daniel in corde ſuo, ne pollueretur de menſa regis, neque de vino potûs ejus: & rogavit eunuchorum præpoſitum ne contaminaretur.*

8. Or Daniel fit une ferme réſolution dans ſon cœur de ne point ſe ſouiller en mangeant de ce qui venoit de la table du Roi, & en buvant du vin dont il buvoit; & il pria le chef des eunuques de lui permettre de ne point manger de ces viandes qui l'auroient rendu impur //.

regarder leur nation, dont les hiſtoires & les loix étoient celebres dans tout le monde.

℣. 7. *expl.* Comme les rois d'orient ſe ſervoient d'eunuques pour leur confier le ſoin & la garde de leurs femmes & qu'enſuite ils leur confierent les premieres charges de leur Cour, on donna inſenſiblement ce nom d'eunuques à ceux même de ces officiers qui ne l'étoient pas; comme il paroît clairement par ce qui eſt dit de Putiphar dans le livre de la Geneſe ch. 39. 1. & 9. Ainſi le chef ou l'Intendant des Eunuques, étoit proprement comme le Grand-maître de la maiſon de ces Princes.

Ibid. *expl.* Il changea ſes noms de ces jeunes hommes, ſoit pour faire voir par là l'empire que le Roi ſon maître s'étoit acquis ſur ces étrangers, ſoit pour marquer par la ſignification même de ces noms les miniſteres differens auſquels on les deſtinoit. *Baltaſſar* ſignifie tréſor ou ſageſſe de Belus, ou de ſon maître; *Sidrach*, ambaſſadeur; *Miſach*, qui a ſoin de la moiſſon; & *Abdenago*, valet-de-chambre, ou favori du Roi.

℣. 8. *expl.* de ne ſe point ſouiller. *Expl.* Parcequ'on y

9. Dieu fit en même-tems que Daniel ſe concilia les bonnes graces & la bienveillance ℣ du chef des eunuques.

9. *Dedit autem Deus Danieli gratiam & miſericordiam in conſpectu principis eunuchorum.*

10. Alors le chef des eunuques dit ℣ à Daniel : Je crains le Roi mon ſeigneur, qui a ordonné qu'on vous ſervît des viandes & du vin de ſa table : car s'il voit vos viſages plus maigres que ceux des autres jeunes hommes de votre âge, vous ſerez cauſe que le Roi me fera perdre la tête ℣.

10. *Et ait princeps eunuchorum ad Danielem : Timeo ego dominum meum regem, qui conſtituit vobis cibum & potum : qui ſi viderit vultus veſtros macilentiores præ cæteris adoleſcentibus coævis veſtris, condemnabitis caput meum regi.*

11. Daniel répondit à Malaſar, à qui le chef des eunuques avoit ordonné de prendre ſoin de Daniel, d'Ananias, de Miſael, & d'Azarias :

11. *Et dixit Daniel ad Malaſar, quem conſtituerat princeps eunuchorum ſuper Danielem, Ananiam, Miſaelem, & Azariam :*

12. Eprouvez, je vous prie, vos ſerviteurs pendant dix jours, & qu'on ne nous donne que des légumes à manger, &

12. *Tenta nos, obſecro, ſervos tuos, diebus decem, & dentur nobis legumina ad veſcendum, & aqua ad*

ſervoit ce qui avoit été auparavant offert aux idoles, ou beni au nom des faux-dieux, ou qui faiſoit même partie des viandes dont la loi défendoit de manger.

℣. 9. *lettr.* trouver grace & miſericorde à Daniel devant, &c.

℣. 10. *expl.* fit dire par Malaſar dont il eſt parlé enſuite.

Ibid. *expl.* C'eſt-à dire, me condamnera à la mort, parcequ'il croira que je vous aurai retranché les viandes qui ſortoient de ſa table, pour me les reſerver.

bibendum :

que de l'eau à boire ;

13. *& contemplare vultus noſtros, & vultus puerorum qui veſcuntur cibo regio : & ſicut videris, facies cum ſervis tuis.*

13. & après cela regardez nos viſages & les viſages des jeunes hommes qui mangent des viandes du Roi ; & vous traiterez vos ſerviteurs ſelon ce que vous aurez vû vous-même.

14. *Qui, audito ſermone hujuſcemodi, tentavit eos diebus decem.*

14. Ayant entendu ces paroles, il les éprouva pendant dix jours.

15. *Poſt dies autem decem, apparuerunt vultus eorum meliores & corpulentiores præ omnibus pueris qui veſcebantur cibo regio.*

15. Et après les dix jours leur viſage parut meilleur & dans un embonpoint tout autre que celui de tous les jeunes hommes qui mangeoient des viandes du Roi.

16. *Porrò Malaſar tollebat cibaria & vinum potûs eorum, dabatque eis legumina.*

16. Malaſar prenoit donc les viandes & le vin qu'on leur donnoit pour boire, & leur donnoit des légumes.

§. 2. *Daniel & ſes compagnons ne maigriſſent point par le jeûne.*

17. *Pueris autem his dedit Deus ſcientiam & diſciplinam, in omni libro & ſapientia : Danielt au-*

17. Or Dieu donna à ces jeunes hommes la ſcience & la connoiſſance de tous les livres & de toute la ſageſſe ℣, & il

℣. 17. *expl.* Le deſſein que Dieu avoit de ſe ſervir de ces Saints pour faire éclater ſa gloire au milieu des infideles, & pour confondre la vaine ſageſſe du paganiſme, le porta à leur donner une lumiere ſurnaturelle, afin qu'ils acquiſſent aiſément l'intelligence de tous les livres des Chaldéens, & de toutes les ſciences. Car il étoit neceſſaire qu'ils ſe rendiſſent par là agréables à Nabuchodonoſor.

communiqua en particulier à Daniel l'intelligence de toutes les viſions & de tous les ſonges ".

tem intelligentiam omnium viſionum & ſomniorum.

18. Le tems " étant donc paſſé, après lequel le Roi avoit commandé que l'on fît paroître ces jeunes hommes devant lui, le chef des eunuques les préſenta devant Nabuchodonoſor.

18. *Completis itaque diebus, poſt quos dixerat rex ut introducerentur, introduxit eos præpoſitus eunuchorum in conſpectu Nabuchodonoſor.*

19. Et le Roi s'étant entretenu avec eux, il trouva qu'il n'y en avoit point parmi tous les autres jeunes hommes qui égalaſſent Daniel, Ananias, Miſael & Azarias: & ils demeurerent *pour ſervir* à la chambre du Roi ".

19. *Cumque eis locutus fuiſſet rex, non ſunt inventi tales de univerſis, ut Daniel, Ananias, Miſael, & Azarias: & ſteterunt in conſpectu regis.*

20. Quelque queſtion que le Roi leur fît touchant la ſageſſe & l'intelligence des choſes, il trouva en eux dix fois davantage de lumiere qu'il n'en avoit trouvé dans tous les devins & les mages " qui étoient dans tout ſon royaume.

20. *Et omne verbum ſapientiæ & intellectûs, quod ſciſcitatus eſt ab eis rex, invenit in eis decuplum, ſuper cunctos hariolos & magos qui erant in univerſo regno ejus.*

21. Or Daniel vêcut "

Infr. 6. 28.

21. *Fuit autem Da-*

✝. 17. *i. e.* un eſprit prophetique.
✝. 18. *expl.* de trois ans, l'an du monde 3401.
✝. 19. *autr.* pour ſervir auprès du Roi.
✝. 20. *autr.* ſages.
✝. 21. *lect.* *Fuit.* *Expl.* Ceci ne ſe doit pas entendre

niel uſque ad annum primum Cyri regis.

juſqu'à la premiere année du roi Cyrus.

comme s'il n'avoit vêcu que juſqu'à ce tems-là, mais on l'explique de cette ſorte : Ou qu'il demeura à Babylone juſqu'au regne de Cyrus, c'eſt à-dire, juſqu'à la fin de la captivité des Juifs, avec leſquels on prétend qu'il retourna en Judée : Ou qu'il fut toujours juſqu'alors en autorité & en grand honneur à la Cour des rois de Chaldée. Car il paroît par la ſuite de ce livre, qu'il vivoit encore, & qu'il eut des revelations la troiſiéme année de l'empire de Cyrus. *Voyez ch.* 10. 1.

CHAPITRE II.

§. 1. *Songe de Nabuchodonoſor que perſonne ne peut deviner.*

1. *IN anno ſecundo regni Nabuchodonoſor, vidit Nabuchodonoſor ſomnium, & conterritus eſt ſpiritus ejus, & ſomnium ejus fugit ad eo.*

2. *Præcepit autem rex ut convocarentur harioli, & magi, & malefici, & Chaldæi, ut indicarent regi ſom-*

1. LA ſeconde année du regne de Nabuchodonoſor [a], ce Prince eut un ſonge dont ſon eſprit fut extrémement effrayé, & enſuite il l'oublia entierement. L'an du monde 3401. avant J.C. 605. an de Daniel 1 finiſſant.

2. Le Roi commanda en même tems qu'on fît aſſembler les devins [b], les mages, les enchanteurs, & les Chaldéens,

℣. 1. *expl.* Il ſemble que Nabuchodonoſor avoit regné quelque tems avec ſon pere Nabopolaſſar, & que ce fut du vivant de ſon pere qu'il amena les Juifs en Babylone ; & que l'Ecriture parle ici de la ſeconde année de ſon regne depuis la mort de ſon pere.

℣. 2. *expl.* Par les *devins*, on entend ceux qui ne ſe ſervent que de paroles pour prédire l'avenir ; par les *mages*, ceux qui conſultent les choſes naturelles ; par les *enchanteurs*, ceux qui fouillent dans le ſang & les entrailles des victimes, & des bêtes, pour en tirer leurs augures ; par les *Chaldéens*, les aſtrologues, les mathematiciens, les faiſeurs d'horoſcope. *Hieron. Menoch.*

pour lui declarer quel avoit été ſon ſonge. Ils vinrent donc, & ſe préſenterent devant lui.

nia ſua : qui cùm venisſent, ſteterunt coram rege.

3. Et le Roi leur dit : J'ai eu un ſonge, & je ne ſçai ce que j'ai vû, parceque rien ne m'en eſt reſté dans l'eſprit qu'une idée confuſe.

3. Et dixit ad eos rex : Vidi ſomnium, & mente confuſus ignoro quid vidcrim.

4. Les Chaldéens répondirent au Roi en langue Syriaque ℣ : O Roi, vivez à jamais : dites à vos ſerviteurs le ſonge que vous avez eu, & nous l'interpreterons.

4. Reſponderuntque Chaldæi regi Syriacè : Rex in ſempiternum vive : dic ſomnium ſervis tuis, & interpretationem ejus indicabimus.

5. Le Roi répondit aux Chaldéens : Mon ſonge m'eſt échapé de la mémoire : ſi vous ne me declarez ce que j'ai ſongé, & ce que mon ſonge ſignifie, vous perirez tous, & vos maiſons ſeront confiſquées :

5. Et reſpondens rex ait Chaldæis : Sermo receſſit à me : niſi indicaveritis mihi ſomnium, & conjecturam ejus, peribitis vos, & domus veſtræ publicabuntur.

6. mais ſi vous me dites mon ſonge & ce qu'il ſignifie, je vous ferai des dons & des preſens, & je vous éleverai à de grands honneurs. Dites-moi donc & interpretez-moi ce que j'ai ſongé.

6. Si autem ſomnium & conjecturam ejus narraveritis, præmia, & dona, & honorem multum accipietis à me. Somnium igitur & interpretationem ejus indicate mihi.

℣. 4. *expl.* Chaldaïque, & leur propre langue, que les Hebreux appellent Syriaque, ce que Daniel marque ici exprès, afin qu'on ne s'étonne point, ſi la ſuite eſt en langue Syriaque juſqu'au huitiéme chapitre. *Hieron. Menoch.*

7. *Responderunt secundò, atque dixerunt : Rex somnium dicat servis suis, & interpretationem illius indicabimus.*

7. Les Chaldéens lui répondirent pour la seconde fois : S'il plaît au Roi de declarer son songe à ses serviteurs, nous lui en donnerons l'interpretation.

8. *Respondit rex, & ait : Certè novi quòd tempus redimitis, scientes quòd recesserit à me sermo.*

8. Le Roi leur répondit : Je voi bien que vous ne cherchez qu'à gagner tems ", parceque vous sçavez que j'ai oublié mon songe.

9. *Si ergo somnium non indicaveritis mihi, una est de vobis sententia, quòd interpretationem quoque fallacem & deceptione plenam composueritis, ut loquamini mihi donec tempus pertranseat. Somnium itaque dicite mihi, ut sciam quòd interpretationem quoque ejus veram loquamini.*

9. Que si vous ne me pouvez dire ce que j'ai songé, c'est une marque que si je vous l'avois dit, vous lui auriez donné une interpretation trompeuse & pleine d'illusion, pour m'entretenir de paroles jusques à ce qu'il se fût passé beaucoup de tems. Dites-moi donc quel a été mon songe ", afin que je sçache que l'interpretation que vous lui donnerez sera aussi veritable.

10. *Respondentes ergo Chaldæi coram rege, dixerunt : Non est homo super terram,*

10. Les Chaldéens répondirent au Roi : Seigneur, il n'y a point d'homme sur la terre qui

℣. 8. lettr. *tempus redemitis*, pro *moras trahitis ad evadendum.* Hebraïs.

℣. 9. *expl.* Puisqu'ils se glorifioient de connoître l'avenir, Nabuchodonosor avoit sujet de les presser de lui déclarer aussi le passé : & cette science, si elle eût été vraiment divine, devoit aussi aisément découvrir au Roi quel avoit été son songe, qu'en donner l'intelligence.

puiſſe faire ce que vous nous commandez, & il n'y a point de Roi, quelque grand & puiſſant qu'il ſoit, qui ait jamais exigé une telle choſe des devins, des magiciens & des Chaldéens.

qui ſermonem tuum, rex, poſſit implere: ſed neque regum quiſquam magnus & potens verbum hujuſcemodi ſciſcitatur ab omni hariolo, & mago, & Chaldæo.

11. Car ce que vous nous demandez, ô Roi, eſt ſi difficile, qu'il ne ſe trouvera perſonne qui puiſſe vous en éclaircir ℣, excepté les dieux qui n'ont point de commerce avec les hommes.

11. *Sermo enim quem tu quæris, rex, gravis eſt, nec reperietur quiſquam qui indicet illum in conſpectu regis, exceptis diis quorum non eſt cum hominibus converſatio.*

12. Après cette réponſe le Roi entra en fureur, & dans ſon extrême colere il commanda qu'on fît mourir tous les ſages de Babylone ℣.

12. *Quo audito, rex in furore & in ira magna præcepit ut perirent omnes ſapientes Babylonis.*

§. 2. *Daniel raconte le ſonge que le roi a eu.*

13. Cet arrêt ayant été prononcé, on alloit faire

15. *Et egreſſâ ſententiâ, ſapientes in-*

℣. 11. *expl.* L'aveu qu'ils ſont forcés de faire ici à Nabuchodonoſor, étoit très-avantageux pour faire éclater enſuite la lumiere toute divine des ſerviteurs du Dieu d'Iſrael. Ils ſe trompoient néanmoins en ce qu'ils attribuoient aux dieux profanes ce qui ne pouvoit appartenir qu'au Dieu tout-puiſſant, & qu'ils prétendoient que ces *dieux*, ou plutôt ce Dieu veritable & éternel n'avoit point de commerce avec les hommes.

℣. 12. *expl.* Cet arrêt de mort qu'il prononce contr'eux tous eſt très-juſte, au-moins du côté de Dieu, qui puniſſoit dans ces hommes également vains & impies, l'orgueil avec lequel ils avoient accoutumé de s'attribuer la connoiſſance de l'avenir, comme s'ils avoient participé à la lumiere de la divinité.

terficiebantur : quærebanturque Daniel & ſocii ejus, ut perirent.

14. *Tunc Daniel requiſivit de lege atque ſententia, ab Arioch principe militiæ regis, qui egreſſus fuerat ad interficiendos ſapientes Babylonis.*

15. *Et interrogavit eum, qui à rege poteſtatem acceperat quam ob cauſam tam crudelis ſententia à facie regis eſſet egreſſa. Cùm ergo rem indicaſſet Arioch Danieli,*

16. *Daniel ingreſſus rogavit regem ut tempus daret ſibi ad*

mourir les ſages, & on cherchoit Daniel & ſes compagnons pour les faire perir avec les autres ".

14. Alors Daniel voulant ſçavoir quelle étoit cette loi & cette ordonnance, s'en informa d'Arioch General des armées du Roi, qui ſe préparoit à faire mourir les ſages de Babylone.

15. Et comme c'étoit lui qui avoit reçu cet ordre du Roi, Daniel lui demanda quel étoit le ſujet qui avoit pu porter le Roi à prononcer une ſentence ſi cruelle. Arioch ayant dit toute l'affaire à Daniel ",

16. Daniel ſe préſenta devant le Roi, & le ſupplia de lui accorder quel-

℣. 13. & 15. *expl.* On a de la peine à concevoir comment Daniel & ſes compagnons ne furent point appellés avec les Mages & les Sages de Babylone ſur le ſujet de ce ſonge ; & comment une choſe qui devoit faire tant de bruit n'étoit point encore venue juſqu'à eux. On répond que les Chaldéens mépriſoient ces jeunes hommes à cauſe de leur jeuneſſe, ou qu'étant envieux de leur gloire, & ſçachant que leur ſcience ſurpaſſoit beaucoup la leur, ils firent ce qu'ils purent pour leur cacher la demande du Roi, depeur qu'ils ne leur fuſſent préferés dans l'interpretation de ſon ſonge, & récompenſés à leur préjudice par les grands honneurs qu'il leur promettoit. D'ailleurs Daniel & ſes ſaints compagnons ſe produiſoient apparemment le moins qu'ils pouvoient. Mais on peut dire auſſi que ce fut par un ordre tout particulier de Dieu, que les Chaldéens parurent ſeuls devant le Roi, afin que l'aveu public de leur impuiſſance contribuât à relever davantage l'éclat de la gloire du Dieu d'Iſrael & de ſes ſaints ſerviteurs.

que tems pour lui donner l'éclairciſſement qu'il deſiroit.

17. Et étant entré dans ſa maiſon, il declara ce qui ſe paſſoit à ſes compagnons, Ananias, à Miſael, & à Azarias :

18. afin qu'ils implorâſſent la miſericorde du Dieu du ciel pour la revelation de ce ſecret, & que Daniel & ſes compagnons ne periſſent pas avec les autres ſages de Babylone.

19. Alors ce myſtere fut découvert à Daniel dans une viſion pendant la nuit, & il benit le Dieu du ciel, & dit :

20. Que le nom du Seigneur ſoit beni dans tous les ſiecles comme il l'a été dès le commencement, parceque la ſageſſe & la force ſont à lui ".

21. C'eſt lui qui change les tems & les ſiecles, qui transfere & qui établit les royaumes, & qui donne la ſageſſe aux ſages, & la ſcience à ceux qui ont l'intelligence & la lumiere.

22. C'eſt lui qui revele

ſolutionem indicandam regi.

17. *Et ingreſſus eſt domum ſuam, Ananiaque & Miſaeli & Azaria ſociis ſuis indicavit negotium,*

18. *ut quærerent miſericordiam à facie Dei cœli ſuper ſacramento iſto, & non perirent Daniel & ſocii ejus cum cæteris ſapientibus Babylonis.*

19. *Tunc Danieli myſterium per viſionem nocte revelatum eſt : & benedixit Daniel Deum cœli,*

20. *& locutus ait : Sit nomen Domini benedictum à ſæculo & uſque in ſæculum : quia ſapientia & fortitudo ejus ſunt.*

21. *Et ipſe mutat tempora & ætates : transfert regna atque conſtituit : dat ſapientiam ſapientibus, & ſcientiam intelligentibus diſciplinam :*

22. *Ipſe revelat*

1. Cor. 4 v. 1. Joan. 1. 6. Joan. 1. 9. & 8. 12.

v. 20. *expl.* La ſageſſe par laquelle il revele les choſes les plus cachées, & la force avec laquelle il transfere les royaumes d'un peuple à un autre.

profunda & abſcondita, & novit in tenebris conſtituta: & lux cum eo eſt.

les choſes les plus profondes & les plus cachées, qui connoît ce qui eſt dans les ténebres : & c'eſt en lui que ſe trouve la *vraie* lumiere.

23. *Tibi Deus patrum noſtrorum confiteor, teque laudo, quia ſapientiam & fortitudinem dediſti mihi: & nunc oſtendiſti mihi quæ rogavimus te, quia ſermonem regis aperuiſti nobis.*

23. Je vous rends graces & je vous benis, ô Dieu de nos peres, parceque vous m'avez donné la ſageſſe & la force ", & que vous m'avez fait voir ce que nous vous avons demandé, en nous découvrant ce que le Roi deſire de nous.

24. *Poſt hæc Daniel ingreſſus ad Arioch, quem conſtituerat rex ut perderet ſapientes Babylonis, ſic ei locutus eſt: Sapientes Babylonis ne perdas: introduc me in conſpectu regis, & ſolutionem regi narrabo.*

24. Daniel alla enſuite trouver Arioch, à qui le Roi avoit ordonné de faire mourir les ſages de Babylone ; & il lui dit : Ne faites point mourir les ſages de Babylone ", menez-moi au Roi, & je lui donnerai l'éclairciſſement qu'il deſire.

25. *Tunc Arioch feſtinus introduxit Danielem ad regem, & dixit ei: Inveni hominem de filiis*

25. Arioch auſſi-tôt preſenta Daniel au Roi, & lui dit : J'ai trouvé un homme d'entre les captifs des enfans de Ju-

℣. 23. *expl.* une ſageſſe capable de me ſauver de la mort moi & mes compagnons.

℣. 24. *expl.* Theodoret dit que Daniel eſperoit qu'une ſi grande merveille, dont ces Sages devoient être témoins, les pourroit porter à renoncer à l'impieté, & à reconnoître la divinité du Seigneur de tout l'univers.

da, qui donnera au Roi l'éclairciſſement qu'il demande.

26. Le Roi répondit en ſe tournant vers Daniel ſurnommé Baltaſſar : Croyez-vous me pouvoir dire veritablement ce que j'ai vû dans mon ſonge, & m'en donner l'interpretation ?

27. Daniel répondit au Roi : Les ſages, les mages, les devins & les augures ne peuvent découvrir au Roi le myſtere dont il eſt en peine.

28. Mais il y a un Dieu au ciel qui revele les myſteres, qui vous a montré, ô Roi, les choſes qui doivent arriver dans les derniers tems. Voici donc quel a été votre ſonge, & les viſions qui vous ont paſſé dans l'eſprit, lorſque vous étiez dans votre lit.

29. Vous penſiez, ô Roi, étant dans votre lit ℣, à ce qui devoit arriver après ce tems ; & celui qui revele les myſteres, vous a découvert les choſes à venir.

30. Ce ſecret m'a auſſi

tranſmigrationis Juda, qui ſolutionem regi annuntiet.

26. Reſpondit rex, & dixit Danieli cujus nomen erat Baltaſſar : Putaſne verè potes mihi indicare ſomnium quod vidi, & interpretationem ejus ?

27. Et reſpondens Daniel coram rege, ait : Myſterium quod rex interrogat, ſapientes, magi, harioli, & haruſpices nequeunt indicare regi.

28. Sed eſt Deus in cœlo revelans myſteria, qui indicavit tibi, rex Nabuchodonoſor, quæ ventura ſunt in noviſſimis temporibus. Somnium tuum, & viſiones capitis tui in cubili tuo hujuſcemodi ſunt :

29. Tu, rex, cogitare cœpiſti in ſtrato tuo, quid eſſet futurum poſt hæc : & qui revelat myſteria, oſtendit tibi quæ ventura ſunt.

30. Mihi quoque

℣. 29. lettr. *in ſtrato tuo.* Vatab. *in cubili tuo.*

non

non in ſapientia quæ eſt in me pluſquàm in cunctis viventibus : ſacramentum hoc revelatum eſt : ſed ut interpretatio regi manifeſta fieret, & cogitationes mentis tuæ ſcires.

été particulierement revelé, non par une ſageſſe naturelle que j'aie, & qui ne ſe trouve pas dans le reſte des hommes", mais afin que le Roi ſçût l'interpretation de ſon ſonge, & que les penſées de ſon eſprit lui fuſſent connues.

31. *Tu, rex, videbas, & ecce quaſi ſtatua una grandis : ſtatua illa magna, & ſtaturâ ſublimis ſtabat contra te & intuitus ejus erat terribilis.*

31. Voici donc, ô Roi, ce que vous avez vû. Il vous a paru comme une grande ſtatue : cette ſtatue grande & haute extraordinairement ſe tenoit debout devant vous, & ſon regard étoit effroyable.

32. *Hujus ſtatuæ caput ex auro optimo erat, pectus autem & brachia de argento, porrò venter & femora ex ære,*

32. La tête de cette ſtatue étoit d'un or très-pur, la poitrine & les bras étoient d'argent, le ventre & les cuiſſes étoient d'airain :

33. *tibiæ autem ferreæ, pedum quædam pars erat ferrea, quædam autem fictilis.*

35. les jambes étoient de fer, & une partie des pieds étoit de fer, & l'autre d'argile.

34. *Videbas ita, donec abſciſſus eſt lapis de monte ſine ma-*

34. Vous étiez attentif à cette viſion, lorſqu'une pierre ſe détacha

℣. 30. *expl.* Le Prophete commence par s'humilier, pour rendre gloire à Dieu, & voulant en quelque façon excuſer les ſages de Babylone, il diſpoſe les eſprits à écouter ſans jalouſie ce qu'il confeſſoit n'avoir pu connoître que par une lumiere ſurnaturelle, & infiniment ſuperieure à ſa ſageſſe.

d'elle-même, & ſans la main d'aucun homme, de la montagne, & que frappant la ſtatue dans ſes pieds de fer & d'argile, elle les mit en pieces.

nibus, & percuſſit ſtatuam in pedibus ejus ferreis & fictilibus, & comminuit eos.

35. Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent & l'or ſe briſerent tout enſemble, & devinrent comme la menue paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été, & ils diſparurent ſans qu'il s'en trouvât plus rien en aucun lieu : mais la pierre qui avoit frappé la ſtatue, devint une grande montagne qui remplit toute la terre ††.

35. *Tunc contrita ſunt pariter ferrum, teſta, æs, argentum & aurum, & redacta quaſi in favillam æſtivæ areæ, quæ rapta ſunt vento, nullusque locus inventus eſt eis : lapis autem qui percuſſerat ſtatuam, factus eſt mons magnus, & implevit univerſam terram.*

36. Voilà votre ſonge, ô Roi, & nous l'interpreterons auſſi devant vous.

36. *Hoc eſt ſomnium : interpretationem quoque ejus dicemus coram te, rex.*

§. 3. *Explication du ſonge du roi.*

37. Vous êtes le Roi des Rois, & le Dieu du ciel vous a donné le royaume, la force, l'empire, & la gloire.

37. *Tu rex regum es : & Deus cœli regnum, & fortitudinem, & imperium & gloriam dedit tibi :*

38. Il vous a aſſujetti les enfans des hommes, & les bêtes de la campagne,

38. *& omnia in quibus habitant filii hominum, & beſtiæ*

†. 15. *expl.* Cela marquoit que le royaume de JESUS-CHRIST, ſi petit dans ſes commencemens, eſt enſuite devenu une grande montagne & a rempli toute la terre, ſelon que S. Auguſtin ſoutenoit qu'on le voyoit déja accompli de ſon tems. *Aug. contr. Creſc. lib. 3. cap. 63.*

agri : volucres quoque cœli dedit in manu tua, & ſub ditione tua univerſa conſtituit : tu es ergo caput aureum.

en quelque lieu qu'ils habitent : il a mis en votre main les oiſeaux mêmes du ciel, & il a ſoumis toutes choſes à votre puiſſance. C'eſt donc vous qui êtes la tête d'or ||.

39. *Et poſt te conſurget regnum aliud minus te argentum : & regnum tertium aliud æreum, quod imperabit univerſæ terræ.*

39. Il s'élevera après vous un autre royaume moindre que le vôtre, qui ſera d'argent ||, & enſuite un troiſiéme royaume qui ſera d'airain ||, & qui commandera à toute la terre ||.

40. *Et regnum quartum erit velut*

40. Le quatriéme royaume ſera comme le fer ||:

℣. 38. *expl.* Lorſque Daniel dit à Nabuchodonoſor qu'il étoit lui-même cette tête d'or, ce n'eſt pas tant à ſa perſonne qu'il donne ce nom qu'à ſon empire, qui eſt celui des Babyloniens. Il l'appelle *tête*, parceque c'eſt la premiere des quatre grandes monarchies ; & il l'appelle *tête d'or*, à cauſe qu'elle ſurpaſſoit de beaucoup en gloire & en magnificence tous les royaumes de la terre.

℣. 39. *expl.* Celui des Perſes & des Medes. Il eſt comparé à l'argent qui eſt moindre que l'or ; non que l'empire des Perſes ait été inferieur à celui des Chaldéens, ſoit en grandeur ou en puiſſance, ou en richeſſes ; mais parceque le gouvernement du premier empire fut beaucoup plus équitable & plus heureux, & dura même ſans comparaiſon plus long tems que le ſecond.

Ibid. *expl.* Celui du grand Alexandre & des Grecs qui eſt comparé à l'airain, pour marquer qu'il ſeroit encore pire que le ſecond ; ou pour faire entendre qu'il briſeroit tout par la force de ſes armes, ou ſelon S. Jerôme, pour exprimer, par le ſon de ce métal éclatant, l'éloquence de ces peuples qui fit tant de bruit dans tout l'univers.

Ibid. *expl.* Ce qui marque toute la terre de ce payis-là, ou, la plus grande partie de la terre qui étoit connue du peuple de Dieu.

℣. 40. *expl.* Quelques-uns entendent par ce quatriéme royaume, l'empire des Romains. D'autres celui des ſucceſſeurs d'Alexandre, qui ont regné en Syrie & en Egypte, & qui ont été avant la naiſſance de JESUS-CHRIST

il briſera, & il réduira tout en poudre, comme le fer briſe & dompte toutes choſes.

ferrum : quomodo ferrum comminuit & domat omnia, ſic comminuet & conteret omnia hæc.

41. Mais comme vous avez vû que les pieds de la ſtatue, & les doigts des pieds étoient en partie d'argile & en partie de fer, le royaume, quoique prenant ſon origine du fer, ſera diviſé, ſelon que vous avez vû que le fer étoit mêlé avec la terre & l'argile.

41. *Porrò quia vidiſti pedum, & digitorum partem teſtæ figuli, & partem ferream : regnum diviſum erit, quod tamen de plantario ferri orietur : ſecundùm quod vidiſti ferrum miſtum teſtæ ex luto.*

42. Et comme les doigts des pieds étoient en partie de fer & en partie de terre, le royaume auſſi ſera ferme en partie, & en partie foible & fragile ||.

42. *Et digitos pedum ex parte ferreos, & ex parte fictiles : ex parte regnum erit ſolidum, & ex parte contritum.*

43. Et comme vous avez vû que le fer étoit mêlé avec la terre & l'argile, ils ſe mêleront auſſi par des alliances humaines ; mais ils ne demeure-

43. *Quòd autem vidiſti ferrum miſtum teſtæ ex luto, commiſcebuntur quidem humano ſemine, ſed non adharebunt ſibi,*

les derniers & les plus cruels perſecuteurs du peuple de Dieu.

℣. 42. *expl.* Ce royaume fut diviſé en Seleucides & en Lagides, dont les premiers ſont nommés dans Daniel ch. 11. 5. 6. Rois du nord ; & les ſeconds, Rois du midi. Il devoit être comme le fer & l'argile, partie foible, & partie ſolide : car en effet ces deux royaumes d'Egypte & de Syrie furent tantôt élevés & tantôt abattus, ſoit l'un par l'autre, ſoit par les Juifs ſous les Machabées, ſoit enfin par les Romains.

ſicuti ferrum miſceri non poteſt teſta.

ront point unis, comme le fer ne peut ſe lier ni s'unir avec l'argile.

44. *In diebus autem regnorum illorum, ſuſcitabit Deus cœli regnum quod in æternum non diſſipabitur, & regnum ejus alteri populo non tradetur: comminuet autem & conſumet univerſa regna hæc: & ipſum ſtabit in æternum.*

44. Dans le tems de ces royaumes, le Dieu du ciel ſuſcitera un royaume qui ne ſera jamais détruit ", un royaume qui ne paſſera point dans un autre peuple; qui renverſera, & qui réduira en poudre tous ces royaumes ", & qui ſubſiſtera éternellement;

45. *Secundùm quod vidiſti, quòd de monte abſciſſus eſt lapis ſine manibus, & comminuit teſtam, & ferrum, & æs, &*

45. ſelon que vous avez vû que la pierre qui avoit été arrachée de la montagne ſans la main d'aucun homme ", a briſé l'argile, le fer, l'airain, l'argent,

℣. 44. *expl.* Ce royaume eſt celui du Fils de Dieu, c'eſt un royaume celeſte & ſpirituel, qui s'établit premierement en la terre par la foi de ceux qui croient en lui & qui l'aiment, & qui enſuite s'éleve juſqu'au ciel ou ſon Souverain eſt aſſis à la droite de ſon Pere.

Ibid. *expl.* Il faut remarquer que JESUS-CHRIST a deux manieres de détruire les états & les empires du monde; l'une par laquelle il convertit les cœurs en y répandant ſon S. Eſprit; l'autre par laquelle il fera ſentir la rigueur de ſa juſtice en perdant les corps & les ames dans l'enfer. Or ces deux ſortes de deſtructions ſi differentes répondent aux deux ſortes d'avenemens du Fils de Dieu, dont l'un a été un avenement de douceur & d'humilité pour le ſalut des pecheurs, & la deſtruction du peché; & l'autre ſera un avenement de gloire, mais en même-tems de terreurs pour les pecheurs endurcis dans le peché.

℣. 45. *expl.* C'eſt-à-dire, que le royaume de JESUS-CHRIST s'eſt établi par un effet de la ſeule puiſſance de Dieu, & ſans aucune ſageſſe, ni éloquence, ni vertu humaine; ou que JESUS-CHRIST lui même eſt deſcendu du ciel pour s'incarner dans le ſein ſacré de la ſainte Vierge, ſans la participation d'aucun homme.

& l'or ; le grand Dieu a fait voir au Roi ce qui doit arriver à l'avenir. Le ſonge eſt veritable, & l'interpretation en eſt très-certaine.

argentum, & aurum, Deus magnus oſtendit regi qua ventura ſunt poſteà : & verum eſt ſomnium, & fidelis interpretatio ejus.

46. Alors le roi Nabuchodonoſor ſe proſterna le viſage contre terre, & adora Daniel ″ ; & il commanda que l'on fît venir des victimes & de l'encens, & qu'on lui ſacrifiât.

46. *Tunc rex Nabuchodonoſor cecidit in faciem ſuam, & Danielem adoravit, & hoſtias & incenſum præcepit ut ſacrificarent ei.*

47. Et le Roi parlant enſuite à Daniel, il lui dit : Votre Dieu eſt veritablement le Dieu des dieux, & le Seigneur des Rois, & celui qui revele les myſteres, puiſque vous avez pu découvrir un myſtere ſi caché.

47. *Locutus ergo rex ait Danieli : Verè Deus veſter Deus deorum eſt, & Dominus regum, & revelans myſteria : quoniam tu potuiſti aperire hoc ſacramentum.*

48. Alors le Roi éleva en honneur Daniel, & lui fit beaucoup de grands & de magnifiques préſens ; il lui donna le gouvernement de toutes les pro-

48. *Tunc rex Danielem in ſublime extulit, & munera multa & magna dedit ei : & conſtituit eum principem ſuper omnes pro-*

℣. 46. *expl.* Saint Jerôme dit que ce ne fut pas tant Daniel, que le Dieu même de Daniel, qui lui avoit revelé de ſi grands myſteres, que Nabuchodonoſor adora, & à qui il ordonna qu'on immolât des victimes, & qu'on offrît de l'encens. Le même Saint ajoute, qu'il ſe peut faire auſſi que le Roi tout étonné & comme étourdi par ce grand prodige, & ne ſçachant ce qu'il faiſoit, ſe ſoit proſterné pour adorer Daniel même & lui offrir de l'encens. Et quoique la ſainte Ecriture n'ait pas marqué que Daniel ſe ſoit oppoſé à ce deſſein du Roi, on ne peut douter qu'il ne l'ait fait. *Eſtius.*

vincias Babylonis, & præfectum magiſtratuum ſuper cunctos ſapientes Babylonis.

49. *Daniel autem poſtulavit à rege, & conſtituit ſuper opera provinciæ Babylonis, Sidrach, Miſach, & Abdenago; ipſe autem Daniel erat in foribus regis.*

vinces de Babylone; & l'éleva au-deſſus de ceux qui poſſedoient les premieres dignités ℣.

49. Et le Roi ordonna, ſelon que Daniel le lui avoit demandé, que Sidrach, Miſach & Abdenago auroient l'intendance des affaires de la province de Babylone: mais Daniel étoit toujours dans le palais & près de la perſonne du Roi.

℣. 48. lettr. *præfectum magiſtratuum*, i. e. *principem præfectorum & optimatum.* Vatab. *Expl.* Daniel recevant les préſens du Roi & les premieres dignités de l'empire, ſuivit en cela les deſſeins de Dieu, qui vouloit le rendre utile à ſon peuple, & au Roi même dont il étoit le captif, & faire éclater ſa toute-puiſſance aux yeux de toute la terre; afin qu'au milieu des nations où les Juifs vivoient comme captifs, le Dieu de ce peuple fût reconnu pour le Tout-puiſſant, qui tenoit entre ſes mains le cœur des Rois & des Princes, pour les rendre favorables à ceux dont il s'étoit déclaré le protecteur.

CHAPITRE III.

§. 1. *Le roi veut qu'on adore ſa ſtatue.*

1. *Abuchodonoſor rex fecit ſtatuam auream, alti-*

1. LE roi Nabuchodonoſor ℣ fit faire une ſtatue d'or qui avoit ſoi-

L'an du monde 3417. avant J.C. 587.

℣. 1. *expl.* Quelques exemplaires Grecs marquent que ce fut à la dix-huitiéme année de ſon regne, c'eſt-à-dire, l'année d'après la ruine de Jeruſalem & que le temple fut brûlé. Et peut-être même que ce fut le même jour, un jour de ſabbat, qu'il dreſſa cette ſtatue pour marque de reconnoiſſance & de réjouiſſance, pendant que les Juifs étoient dans le jeûne; car on voit dans Zacharie ch. 7. que les Juifs

xante coudées de haut & ſix de large, & il la fit mettre dans la campagne de Durá, qui étoit de la province de Babylone.

tudine cubitorum ſexaginta, latitudine cubitorum ſex, & ſtatuit eam in campo Dura provincia Babylonis.

2. Il envoya enſuite un ordre pour faire aſſembler les ſatrapes [#], les magiſtrats, les juges, les officiers de l'armée, les intendans, ceux qui poſſedoient les premieres charges, & tous les gouverneurs de provinces, afin qu'ils ſe trouvaſſent au jour qu'on dedieroit la ſtatue qu'il avoit dreſſée.

2. *Itaque Nabuchodonoſor rex miſit ad congregandos ſatrapas, magiſtratus, & judices, duces, & tyrannos, & præfectos, omneſque principes regionum, ut convenirent ad dedicationem ſtatuæ, quam erexerat Nabuchodonoſor rex.*

3. Alors les ſatrapes, les magiſtrats, les juges, les officiers de l'armée, les intendans, les ſeigneurs qui étoient établis dans les premieres charges, & tous les gouverneurs de provinces s'aſſemblerent pour aſſiſter à la dedicace

3. *Tunc congregati ſunt ſatrapæ, magiſtratus, & judices, duces, & tyranni, & optimates qui erant in poteſtatibus conſtituti, & univerſi principes regionum, ut convenirent ad dedi-*

jeûnoient l'anniverſaire de la ruine de Jeruſalem. Quelques-uns croient que la jalouſie des Grands de l'empire, qui ne ſouffroient qu'avec peine l'élevation de Daniel & de ſes compagnons, put bien les porter à inſpirer ce deſſein extravagant à Nabuchodonoſor, dans le deſir qu'ils avoient de flater ſa vanité, & dans la penſée où ils étoient que ceux qu'il avoit ainſi élevés auroient de l'éloignement de rendre les honneurs divins à un autre qu'à leur Dieu. Peut-être auſſi que ſon propre orgueil le porta à cet excès.

V. 2 *expl.* On appelloit de ce nom les Grands de l'empire des Perſes, qui étoient toujours auprès de la perſonne du Roi. *Vatab.*

cationem ſtatuæ quam erexerat Nabuchodonoſor rex. Stabant autem in conſpectu ſtatuæ, quam poſuerat Nabuchodonoſor rex:

de la ſtatue que le roi Nabuchodonoſor avoit dreſſée. Ils ſe tenoient debout devant la ſtatue que le roi Nabuchodonoſor avoit fait dreſſer;

4. *& præco clamabat valenter: Vobis dicitur populis, tribubus, & linguis:*

4. & le herault crioit à haute voix: Peuples & tribus de toutes langues, on vous ordonne,

5. *In horâ, quâ audieritis ſonitum tubæ, & fiſtulæ, & citharæ, ſambucæ, & pſalterii, & ſymphoniæ, & univerſi generis muſicorum, cadentes adorate ſtatuam auream, quam conſtituit Nabuchodonoſor rex.*

5. qu'au moment que vous entendrez le ſon de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lyre, & des concerts de toute ſorte de muſique, vous vous proſterniez en terre, & que vous adoriez la ſtatue d'or que le roi Nabuchodonoſor a dreſſée.

6. *Si quis autem non proſtratus adoraverit, eâdem horâ mittetur in fornacem ignis ardentis.*

6. Que ſi quelqu'un ne ſe proſterne pas, & n'adore point cette ſtatue, il ſera jetté ſur l'heure au milieu des flammes de la fournaiſe.

7. *Poſt hæc igitur ſtatim ut audierunt omnes populi ſonitum tubæ, fiſtulæ, & citharæ, ſambucæ & pſalterii, & ſymphoniæ, & omnes generis muſicorum: cadentes omnes populi: tribus, & lingua ado-*

7. Auſſi-tôt donc que tous les peuples entendirent le ſon de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lyre, & des concerts de toute ſorte de muſiciens, tous les hommes de quelque nation, de quelque tribu & de quel-

que langue qu'ils fuſſent, adorerent la ſtatue d'or que Nabuchodonoſor avoit dreſſée.

raverunt ſtatuam auream, quam conſtituerat Nabuchodonoſor rex.

§. 2. *Les trois enfans refuſent d'adorer la ſtatue du roi.*

8. Auſſi-tôt, & dans le même moment, des Chaldéens s'approcherent & accuſerent des Juifs ", 8. *Statimque in ipſo tempore accedentes viri Chaldæi accuſaverunt Judæos:*

9. en diſant au roi Nabuchodonoſor: O Roi, vivez à jamais. 9. *dixerunt que Nabuchodonoſor regi: Rex, in æternum vive:*

10. Vous avez fait une ordonnance, ô Roi, que tout homme au moment qu'il entendroit le ſon de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lyre, & des concerts de toute ſorte de muſiciens, ſe proſternât en terre, & adorât la ſtatue d'or; 10. *tu, rex, poſuiſti decretum, ut omnis homo, qui audierit ſonitum tubæ, fiſtulæ, & citharæ, ſambucæ, & pſalterii, & ſymphoniæ, & univerſi generis muſicorum, proſternat ſe, & adoret ſtatuam auream:*

11. & que ſi quelqu'un ne ſe proſternoit pas & 11. *ſi quis autem non procidens adora-*

ỳ. 8. *expl.* Il paroît par là que c'étoit un piege qu'on tendoit à Daniel, à ſes compagnons, & à tous les Juifs. Que ſi dans la ſuite il n'eſt point parlé de Daniel: un Interprete répond que, ou il avoit été envoyé par le Roi autre part pour quelques affaires; ou qu'il étoit retenu à la maiſon par quelque maladie; ou que s'il étoit alors à Babylone & près du Roi, il étoit attaché à ſa perſonne comme le premier de ſes courtiſans ſur qui le Roi même s'appuyoit en marchant; & que comme le Roi lui même n'adoroit point ſa propre ſtatue, ainſi il n'obligea pas Daniel de l'adorer. On peut ajouter que le Roi qui connoiſſoit quelle étoit la piété & la religion de Daniel, l'aimoit trop pour ſouffrir qu'il fût expoſé à quelque danger dans cette occaſion comme en toute autre. *Tirin.*

verit, mittatur in fornacem ignis ardentis.

12. *Sunt ergo viri Judæi, quos constituisti super opera regionis Babylonis, Sidrach, Misach & Abdenago: viri isti contempserunt, rex, decretum tuum: deos tuos non colunt, & statuam auream, quam erexisti, non adorant.*

13. *Tunc Nabuchodonosor in furore & in ira præcepit, ut adducerentur Sidrach, Misach, & Abdenago, qui confestim adducti sunt in conspectu regis.*

14. *Pronuntiansque Nabuchodonosor rex, ait eis: Verène Sidrach, Misach, & Abdenago, deos meos non colitis, & statuam auream, quam constitui, non adoratis?*

15. *Nunc ergo si estis parati, quâcumque horâ audieritis sonitum tubæ, fistulæ, citharæ, sambucæ, & psalterii, & sympho-*

ne l'adoroit point, il seroit jetté au milieu des flammes de la fournaise.

12. Cependant ceux des Juifs à qui vous avez donné l'intendance des affaires de la province de Babylone, Sidrach, Misach, & Abdenago, mépriſent, ô Roi, votre ordonnance; ils n'honorent point vos dieux, & ils n'adorent point la ſtatue d'or que vous avez dreſſée.

13. Alors Nabuchodonoſor plein de furie & de colere commanda qu'on amenât devant lui Sidrach, Miſach, & Abdenago, qui furent amenés auſſi-tôt devant le Roi.

14. Et le roi Nabuchodonoſor " leur dit ces paroles: Eſt-il vrai, Sidrach, Miſach, & Abdenago, que vous n'honorez point mes dieux, & que vous n'adorez point la ſtatue d'or que j'ai dreſſée?

15. Maintenant donc ſi vous êtes prêts *de m'obéir* ", au moment que vous entendrez le ſon de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois,

℣. 14. lettr. *pronuntians ait.* Hebr. *locutus, dixit ad eos.*
℣. 15. *autr.* ſi vous êtes diſpoſés.

de la lyre, & des concerts de toute ſorte de muſiciens, proſternez-vous en terre, & adorez la ſtatue que j'ai faite. Que ſi vous ne l'adorez pas, vous ſerez jettés au même moment au milieu des flammes de la fournaiſe. Et qui eſt le Dieu qui vous puiſſe arracher d'entre mes mains ?

nia, omniſque generis muſicorum, proſternite vos, & adorate ſtatuam quam feci; quòd ſi non adoraveritis, eâdem horâ mittemini in fornacem ignis ardentis: & quis eſt Deus, qui eripiet vos de manu mea?

16. Sidrach, Miſach, & Abdenago répondirent au roi Nabuchodonoſor : Il n'eſt pas beſoin, ô Roi, que nous vous répondions ſur ce ſujet ‖ :

16. *Reſpondentes Sidrach, Miſach, & Abdenago, dixerunt regi Nabuchodonoſor: Non oportet nos de hac re reſpondere tibi.*

17. Car notre Dieu, *le Dieu* que nous adorons, peut certainement nous retirer du milieu des flammes de la fournaiſe, & nous délivrer, ô Roi, d'entre vos mains.

17. *Ecce enim Deus noſter, quem colimus, poteſt eripere nos de camino ignis ardentis, & de manibus tuis, ô rex, liberare.*

18. Que s'il ne veut pas le faire ‖, nous vous

18. *Quò ſi noluerit, notum ſit tibi,*

℣. 16. *expl.* C'eſt-à dire, ſelon S. Jerôme : Il eſt inutile que nous nous arrêtions à vous répondre par des paroles, lorſque nous ſommes diſpoſés à vous aſſurer de nos ſentimens par nos actions : *ou*, il eſt inutile de nous demander une réponſe ſur ce ſujet, puiſque l'on connoît aſſez nos ſentimens, que nous ne pourrons jamais démentir : *ou enfin*, nous n'avons point de déliberation à faire ni de réponſe à chercher ſur une choſe toute réſolue comme a dit long-tems depuis S. Cyprien dans une ſemblable occaſion où il s'agiſſoit de préferer à ſa vie la défenſe de ſa foi. *Pont. vitâ S. Cypr.*

℣. 18. *expl* C'eſt-à-dire, ſoit qu'il lui plaiſe de nous délivrer, ou qu'il ne le veuille pas, nous vous déclarons

rex, quia deos tuos non colimus, & ſtatuam auream, quam erexiſti, non adoramus.

declarons, ô Roi, que nous n'honorons point vos dieux, & que nous n'adorons point la ſtatue d'or que vous avez fait élever.

1. 3. *Le roi fait jetter les enfans dans la fournaiſe.*

19. *Tunc Nabuchodonoſor repletus eſt furore: & aſpectus faciei illius immutatus eſt ſuper Sidrach, Miſach, & Abdenago, & præcepit ut ſuccenderetur fornax ſeptuplum quam ſuccendi conſueverat.*

19. Alors Nabuchodonoſor fut rempli de fureur, il changea de viſage, & il regarda d'un œil de colere Sidrach, Miſach & Abdenago: il commanda que le feu de la fournaiſe fût ſept fois plus ardent qu'il n'avoit accoutumé d'être.

20. *Et viris fortiſſimis de exercitu ſuo juſſit, ut ligatis pedibus Sidrach, Miſach, & Abdenago, mitterent eos in fornacem ignis ardentis.*

20. Il donna ordre aux plus forts ſoldats de ſes gardes de lier les pieds à Sidrach, Miſach & Abdenago, & de les jetter ainſi au milieu de la fournaiſe.

21. *Et confeſtim viri illi vincti, cum braccis ſuis, & tiaris, & calceamentis, & veſtibus, miſſi ſunt in medium fornacis ignis ardentis.*

21. En même-tems ces trois hommes furent liés & jettés au milieu des flammes de la fournaiſe, avec leurs chauſſes, leurs tiares ″, leurs ſouliés & leurs vêtemens:

22. *nam juſſio regis urgebat: fornax autem ſuccenſa erat ni-*

22. car le commandement du Roi preſſoit fort. Et comme la fournaiſe

que nous n'adorerons point ni votre ſtatue ni vos dieux. *Theodor.* Ils marquent par là, qu'ils ne ſervoient point Dieu, afin qu'il les délivrât de la mort.

″. 21. *expl.* bonnets à la Perſe. *Hieron.*

étoit extraordinairement embraſée, les flammes du feu firent mourir les hommes qui y avoient jetté Sidrach, Miſach & Abdenago.

mis. Porrò viros illos, qui miſerant Sidrach, Miſach & Abdenago, interfecit flamma ignis.

23. Cependant ces trois hommes Sidrach, Miſach & Abdenago tomberent tous liés au milieu des flammes de la fournaiſe ||.

23. *Viri autem hi tres, id eſt, Sidrach, Miſach, & Abdenago, ceciderunt in medio camino ignis ardentis, colligati.*

Ce qui ſuit juſqu'au verſet 91. ne ſe trouve pas dans l'Hebreu *.

Quæ ſequuntur in Hebræis voluminibus non reperi.

* Ces paroles ſont de ſaint Jerôme.

§. 4. *Priere des enfans dans la fournaiſe.*

24. Ils marchoient au milieu de la flamme, louant Dieu, & benîſſant le Seigneur.

24. *Et ambulabant in medio flammæ laudantes Deum, & benedicentes Domino.*

25. Mais Azarias ſe tenant debout fit cette priere ||, & ouvrant ſa bouche au milieu du feu, il dit :

25. *Stans autem Azarias oravit ſic, aperienſque os ſuum in medio ignis, ait :*

℣. 23. *expl.* Ce qui étoit un effet de la fureur précipitée de ce Prince, ſervit à faire éclater plus viſiblement la grandeur de Dieu ; car les flammes ardentes de la fournaiſe ne brûlerent que les liens de ſes ſerviteurs, ſans toucher à leurs habits, & beaucoup moins à leurs corps qu'elles reſpecterent.

℣. 25. *expl.* Quoique la priere d'Azarias & le cantique des trois jeunes hommes qui eſt enſuite ne ſe trouvent plus dans le texte Hebreu ; on ne peut point douter néanmoins qu'ils ne faſſent partie des Ecritures canoniques ; puiſque pluſieurs des ſaints Peres les ont citées comme telles, que l'Egliſe les a inſerées dans ſon office public ; & qu'enfin le S. Concile de Trente a reçu ce livre comme canonique dans toutes les parties qui le compoſent, ſelon l'édition Vulgate. *Seſſ. 4. de Canon. ſcript.*

26. *Benedictus es, Domine Deus patrum noſtrorum, & laudabile, & glorioſum nomen tuum in ſæcula:*

26. Soyez beni, Seigneur Dieu de nos peres, & que votre nom ſoit loué & glorifié dans tous les ſiecles;

27. *quia juſtus es in omnibus quæ feciſti nobis, & univerſa opera tua vera, & viæ tuæ rectæ, & omnia judicia tua vera.*

27. parceque vous êtes juſte dans tout ce que vous nous avez fait, que toutes vos œuvres ſont fondées dans l'équité ", que vos voies ſont droites, & que tous vos jugemens ſont *juſtes* & veritables.

28. *Judicia enim vera feciſti, juxta omnia quæ induxiſti ſuper nos, & ſuper civitatem ſanctam patrum noſtrorum Jeruſalem: quia in veritate, & in judicio, induxiſti omnia hæc propter peccata noſtra.*

28. Vos jugemens ont été très-équitables dans tous les maux que vous avez fait venir ſur nous & ſur Jeruſalem la cité ſainte de nos peres, parceque vous nous avez envoyé tous ces châtimens dans la verité & dans la juſtice, à cauſe de nos pechés.

29. *Peccavimus enim, & iniquè egimus recedentes à te: & deliquimus in omnibus:*

29. Car nous avons peché, & nous ſommes tombés dans l'iniquité en nous retirant de vous, & nous avons manqué en toutes choſes ".

30. *& præcepta*

30. Nous n'avons point

℣. 27. *lettr.* veritables; *i. e.* juſtes & parfaites. *Menoch.*

℣. 29. *expl.* Ces Saints tout remplis de charité regardoient Iſrael comme ne faiſant qu'un corps dont ils ſçavoient qu'ils étoient membres: ainſi ils s'attribuoient les pechés de tous les Juifs. Ils vivoient en juſtes, dit S. Chryſoſtome, & parloient comme pecheurs.

écouté vos ordonnances ; nous ne les avons point observées ; & nous ne les avons point gardées comme vous nous l'aviez commandé, afin que nous fussions heureux.

tua non audivimus ; nec observavimus, nec fecimus sicut præceperas nobis ut bene nobis esset.

31. Ainsi c'est par une justice très-veritable que vous nous avez envoyé ces châtimens, que vous nous avez fait tous ces maux,

31. *Omnia ergo, quæ induxisti super nos, & universa, quæ fecisti nobis, in vero judicio fecisti :*

32. & que vous nous avez livrés entre les mains de nos ennemis, qui sont des injustes, des scelerats, & des prévaricateurs de votre loi, & entre les mains d'un Roi qui est le plus injuste & le plus méchant qui soit sur la terre.

32. *& tradidisti nos in manibus inimicorum nostrorum iniquorum & pessimorum prævaricatorumque, & regi injusto & pessimo ultrà omnem terram.*

33. Et maintenant nous n'osons pas ouvrir la bouche, & nous sommes devenus un sujet de confusion & de honte à vos serviteurs & à ceux qui vous adorent [u].

33. *Et nunc non possumus aperire os : confusio & opprobrium facti sumus servis tuis, & his qui colunt te.*

§. 5. *Suite de la priere.*

34. Ne nous abandonnez pas, *Seigneur*, pour

34. *Ne, quæsumus, tradas nos in*

℣. 33. *expl* Les châtimens & la captivité sous lesquels gémissoient les Juifs, les exposoient aux insultes des payens, qui en prenoient occasion de blasphemer contre le vrai Dieu, comm s'il n'avoit pu garantir de ces fleaux redoutables ceux qui l'adoroient.

perpetuum propter nomen tuum, & ne diſſipes teſtamentum tuum :

jamais, à cauſe de votre nom, nous vous en conjurons : ne détruiſez pas votre alliance ″.

35. *neque auferas miſericordiam tuam à nobis, propter Abraham dilectum tuum, & Iſaac ſervum tuum, & Iſrael ſanctum tuum :*

35. & ne retirez pas de nous votre miſericorde, à cauſe d'Abraham votre bien-aimé, d'Iſaac votre ſerviteur, & d'Iſrael votre ſaint ;

36. *quibus locutus es pollicens quòd multiplicares ſemen eorum ſicut ſtellas cœli, & ſicut arenam quæ eſt in littore maris :*

36. auſquels vous avez promis que vous multiplieriez leur race comme les étoiles du ciel, & comme le ſable qui eſt ſur le rivage de la mer.

37. *quia, Domine, imminuti ſumus pluſquàm omnes gentes, ſumuſque humiles in univerſa terra hodie propter peccata noſtra.*

37. car nous ſommes au-contraire réduits a un plus petit nombre que toutes les autres nations, & nous ſommes aujourd'hui humiliés dans toute la terre à cauſe de nos pechés.

38. *Et non eſt in tempore hoc princeps, & dux, & propheta, neque holocauſtum, neque ſacrificium, neque oblatio, neque incenſum, neque locus primitiarum coram te,*

38. Et il n'y a plus maintenant parmi nous ni de Prince, ni de chef, ni de Prophete, ni holocauſte, ni ſacrifice, ni oblation, ni encens, ni de lieu pour vous offrir nos premices ″.

℣. 34. *expl.* La promeſſe que vous avez faite d'être notre Dieu & notre protecteur, & de nous délivrer des afflictions qui nous arriveroient. *Menoch.*

℣. 38. *expl.* Le royaume de Juda étant renverſé, la ville de Jeruſalem détruite, le temple de Dieu brûlé, & tous

39. afin que nous puiſſions avoir part à votre miſericorde. Mais recevez-nous, Seigneur, dans un cœur contrit & dans un eſprit humilié ;

39. *ut poſſimus invenire miſericordiam tuam : ſed in animo contrito , & ſpiritu humilitatis ſuſcipiamur.*

40. que notre ſacrifice ſe conſomme aujourd'hui devant vous, & qu'il vous ſoit agréable comme ſi nous vous offrions des holocauſtes de belier & de taureaux , & mille agneaux gras : parceque ceux qui mettent leur confiance en vous , ne tomberont point dans la confuſion.

40. *Sicut in holocauſto arietum , & taurorum , & ſicut in millibus agnorum pinguium : ſic fiat ſacrificium noſtrum in conſpectu tuo hodie , ut placeat tibi : quoniam non eſt confuſio confidentibus in te.*

41. Et maintenant nous vous ſuivons de tout notre cœur ; nous vous craignons & nous recherchons votre face [y] :

41. *Et nunc ſequimur te in toto corde , & timemus te, & quærimus faciem tuam.*

42. ne nous confondez pas [y] , mais traitez-nous ſelon votre douceur , & ſelon la multitude de vos miſericordes.

42. *Ne confundas nos : ſed fac nobiſcum juxta manſuetudinem tuam , & ſecundùm multitudinem miſericordiæ tuæ.*

les Juifs emmenés captifs, il n'y avoit plus de *Roi* ni de *chef* qui gouvernât Iſrael , il n'y avoit plus de *Prophete* que l'on conſultât publiquement comme autrefois ; il n'y avoit plus ni *holocauſte* ni *ſacrifice* ; parceque la loi défendoit d'offrir ailleurs des ſacrifices que dans le temple de Jeruſalem.

[y]. 41. *expl.* Ils entendent par la face de Dieu, ſa bienveillance & ſon regard favorable. *Theodor.* Ou bien, qu'ils ſe convertiſſent à lui.

[y]. 42. *expl.* en nous refuſant ce que nous vous demandons.

43. *Et erue nos in mirabilibus tuis, & da gloriam nomini tuo, Domine :*

43. Délivrez-nous par les merveilles de votre puiſſance, & donnez, Seigneur, gloire à votre nom ″.

44. *& confundantur omnes, qui oſtendunt ſervis tuis mala, confundantur in omnipotentia tua, & robur eorum conteratur :*

44. Que tous ceux qui font ſouffrir des maux à vos ſerviteurs, ſoient confondus, qu'ils ſoient confondus par votre toute-puiſſance ; que leur force ſoit réduite en poudre :

45. *& ſcient quia tu es Dominus Deus ſolus, & glorioſus ſuper orbem terrarum.*

45. & qu'ils ſçachent que c'eſt vous ſeul qui êtes le Seigneur, le Dieu & le Roi de gloire ſur toute la terre.

§. 6. *Le feu ne touche point les enfans. Leur cantique.*

46. *Et non ceſſabant qui miſerant eos miniſtri regis ſuccendere fornacem, naphthâ, & ſtuppâ, & pice, & malleolis,*

46. Cependant les ſerviteurs du Roi, qui avoient jetté ces trois jeunes hommes dans le feu, ne ceſſoient point d'allumer la fournaiſe avec du bitume ″, de l'étoupe, de la poix, & du ſarment ;

47. *& effundebatur flamma ſuper fornacem cubitis quadraginta novem,*

47. & la flamme s'élevoit quarante-neuf coudées de haut au-deſſus de la fournaiſe,

48. *& eripuit, &*

48. & s'étant élan-

℣. 43. *expl.* Faites paroître la gloire de votre nom, en operant une des merveilles dont vous avez coutume de vous ſervir pour délivrer votre peuple.

℣. 46. *lettr.* Naphte. C'eſt une ſorte de bitume ſi ardent qu'il brûle tout ce qu'il touche, ſans qu'il puiſſe être éteint qu'avec grande peine, avec quelque liqueur que ce ſoit. Cette ſorte de bitume étoit très-abondante vers Babylone.

cée dehors, elle brûla les Chaldéens qu'elle trouva les plus proches de la fournaiſe.

incendit quos reperit juxta fornacem de Chaldæis.

49. Or l'Ange du Seigneur étoit deſcendu vers Azarias & ſes compagnons dans la fournaiſe; & écartant les flammes,

49. Angelus autem Domini deſcendit cum Azaria, & ſociis ejus, in fornacem: & excuſſit flammam ignis de fornace,

50. il avoit formé au milieu de la fournaiſe un vent frais & une douce roſée, & le feu ne les toucha en aucune ſorte; il ne les incommoda point, & il ne leur fit aucune peine ″.

50. & fecit medium fornacis quaſi ventum roris flantem, & non tetigit eos omninò ignis, neque contriſtavit, nec quidquam moleſtiæ intulit.

51. Alors ces trois hommes ″ louoient Dieu dans la fournaiſe, & le glorifioient & le beniſſoient d'une même bouche, en diſant:

51. Tunc hi tres quaſi ex uno ore laudabant & glorificabant, & benedicebant Deum in fornace, dicentes:

℣. 49. & 50. *expl.* On doit entendre ceci du moment que ces trois ſerviteurs de Dieu furent jettés dans la fournaiſe: car ce fut dèſlors que l'Ange du Seigneur y deſcendit par ſon ordre, afin d'empêcher que les flammes ne les approchaſſent.

℣. 51. *expl.* Il ſemble qu'Azarias prononça ſeul au nom de ſes compagnons la priere précedente: mais pour ce qui eſt du cantique, ces trois ſerviteurs de Dieu joignirent leurs voix, pour le chanter tous enſemble en reconnoiſſance d'un ſi grand miracle qu'il faiſoit en leur faveur. Peut-être auſſi que la priere qu'ils firent d'abord préceda l'apparition de l'Ange; & qu'encore qu'il empêchât inviſiblement que les flammes ne les touchaſſent, il ne ſe fit voir à eux qu'après qu'ils ſe furent humiliés devant Dieu, comme des pecheurs qui n'attendoient que la mort. Ce qui les ayant tout d'un coup tranſportés de joie, ils s'animerent de nouveau à chanter ce ſaint cantique.

52. *Benedictus es, Domine Deus patrum noſtrorum: & laudabilis, & glorioſus & ſuperexaltatus in ſæcula: & benedictum nomen gloriæ tuæ ſanctum: & laudabile, & ſuperexaltatum in omnibus ſæculis.*

52. Vous êtes beni, Seigneur, Dieu de nos peres; vous êtes digne de toutes louanges: vous êtes plein de gloire, & élevé au-deſſus de tout dans tous les ſiecles: le ſaint nom de votre gloire eſt beni; il eſt digne de toutes louanges, & élevé au-deſſus de tout dans tous les ſiecles.

53. *Benedictus es in templo ſancto gloriæ tuæ: & ſuperlaudabilis, & ſuperglorioſus in ſæcula.*

53. Vous êtes beni dans le temple ſaint de votre gloire", & élevé au-deſſus de toute louange & de toute gloire dans tous les ſiecles".

54. *Benedictus es in throno regni tui: & ſuperlaudabilis, & ſuperexaltatus in ſæcula.*

54. Vous êtes beni dans le trône de votre royaume, & élevé au-deſſus de toute louange & au-deſſus de toute gloire dans tous les ſiecles.

55. *Benedictus es, qui intueris abyſſos, & ſedes ſuper cherubim: & laudabilis, & ſuperexaltatus in ſæcula.*

55. Vous êtes beni vous qui voyez le fond des abîmes, & qui êtes aſſis ſur les Cherubins"; & vous êtes digne de toute louange, & élevé au-deſſus de toute gloire dans tous les ſiecles.

℣. 53. *expl.* Cela peut s'entendre non ſeulement du ciel, qui eſt, pour ainſi dire, comme le ſanctuaire de ſa Divinité; mais encore du ſaint temple de Jeruſalem, où il avoit fait éclater ſa gloire durant tant de ſiecles.

Ibid. *expl.* Cette expreſſion marque autant l'infinie grandeur de Dieu, que l'impuiſſance de l'homme de le louer comme il en eſt digne.

℣. 55. *Voyez Pſ. 79. 2.*

56. Vous êtes beni dans le firmament du ciel, & vous êtes digne de toute louange & de toute gloire dans tous les siecles.

56. *Benedictus es in firmamento cœli : & laudabilis & gloriosus in sæcula.*

57. Ouvrages du Seigneur, benissez tous le Seigneur ″ ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

57. *Benedicite omnia opera Domini Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

58. Anges du Seigneur, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

58. *Benedicite angeli Domini Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

Ps. 148. 4. 59. Cieux, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

59. *Benedicite cœli Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

60. Eaux qui êtes au-dessus des cieux ″, benissez toutes le Seigneur ; louez, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

60. *Benedicite aquæ omnes, quæ super cœlos sunt, Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

61. Puissances & Vertus ″ du Seigneur, benis-

61. *Benedicite omnes virtutes Domini*

℣. 57. *expl.* Les créatures inanimées & insensibles, dit S. Jerôme, ne louent pas Dieu de la voix, mais par leurs operations & par les effets qu'elles produisent conformément à ses ordres. Lors donc, dit S. Augustin, qu'on invite ainsi toutes les créatures à louer Dieu, c'est l'homme même qu'on invite à le louer par la vûe & par un saint usage de ces créatures.

℣. 60. *Voyez la note Ps.* 103. 3.

℣. 61. *expl.* Par les Vertus dont il est ici parlé, quelques-uns entendent des Anges, qui ont principalement le soin du mouvement du monde : d'autres l'entendent du chœur des Anges qui portent le nom de Vertus ; il y en a aussi qui l'expliquent de l'influence des astres qui contribue à produire tant de divers effets sur la terre.

Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.

62. *Benedicite ſol & luna Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

63. *Benedicite ſtellæ cœli Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

64. *Benedicite omnis imber & ros Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

65. *Benedicite omnes ſpiritus Dei Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

66. *Benedicite ignis & æſtus Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

67. *Benedicite frigus & æſtus Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

68. *Benedicite rores & pruina Domi-*

ſez toutes le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

62. Soleil & lune, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

63. Etoiles du ciel, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

64. Pluies & roſées, beniſſez toutes le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

65. Vents & ſouffles de Dieu, beniſſez tous le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

66. Feux & chaleurs de l'été, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

67. Froids & rigueurs de l'hiver, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

68. Roſées & bruines ||, beniſſez le Sei-

℣. 68. *Grec.* neiges. *Vatable traduit* : pluie de neige, ou neiges fondues.

gneur ; louez-le , & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

no : laudate & ſuperexaltate eum in ſacula.

69. Gelées & froidures, beniſſez le Seigneur ; louez-le , & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

69. *Benedicite gelu & frigus Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſacula.*

70. Glaces & neiges , beniſſez le Seigneur ; louez-le , & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

70. *Benedicite glacies & nives Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſacula.*

71. Nuits & jours, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

71. *Benedicite noctes & dies Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſacula.*

72. Lumiere & ténebres ††, beniſſez le Seigneur ; louez-le , & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

72. *Benedicite lux & tenebræ Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſacula.*

73. Eclairs & nuages, beniſſez le Seigneur ; louez-le , & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

73. *Benedicite fulgura & nubes Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſacula.*

§. 7. *Suite du cantique.*

74. Que la terre beniſſe le Seigneur , qu'elle loue , & qu'elle releve ſa

74. *Benedicat terra Dominum : laudet & ſuperexaltet eum*

†† 72. *expl.* Dieu , dit S. Auguſtin , n'éclairant point certains lieux & certains tems , y produit les ténebres avec autant d'ordre & de raiſon , qu'il forme les jours par la communication de la lumiere. Il n'y a que les pechés ſeuls dont il ne peut être l'auteur , tout le reſte ſert à faire éclater ſa puiſſance & ſa grandeur. *Voyez Pſ.* 148. 8.

in

in ſæcula.

souveraine grandeur dans tous les ſiecles.

75. *Benedicite montes & colles Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

75. Montagnes & collines, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

76. *Benedicite univerſa germinantia in terra Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

76. Plantes qui naiſſez de la terre, beniſſez toutes le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

77. *Benedicite fontes Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

77. Fontaines, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

78. *Benedicite maria & flumina Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

78. Mers & fleuves, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

79. *Benedicite cete, & omnia quæ moventur in aquis, Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

79. Baleines // & poiſſons qui vivez dans les eaux, beniſſez tous le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

80. *Benedicite omnes volucres cæli Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

80. Oiſeaux du ciel, beniſſez tous le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

81. *Benedicite om-*

81. Bêtes, ſoit privées

℣. 79. *expl.* Il comprend ſous ce nom tous les poiſſons grands & monſtrueux qui vivent dans la mer, du nombre deſquels ſont les baleines. *Menoch.*

ou ſauvages, beniſſez toutes le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

nes beſtiæ & pecora Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.

82. Enfans des hommes ", beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa grandeur ſouveraine dans tous les ſiecles.

82. *Benedicite filii hominum Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

83. Qu'Iſrael beniſſe le Seigneur, qu'il le loue, & qu'il releve ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

83. *Benedicat Iſrael Dominum : laudet & ſuperexaltet eum in ſæcula.*

84. Prêtres du Seigneur, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

84. *Benedicite ſacerdotes Domini Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

85. Serviteurs du Seigneur, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

85. *Benedicite ſervi Domini Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

86. Eſprits & ames des juſtes, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

86. *Benedicite ſpiritus & anima juſtorum Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

87. Vous qui êtes ſaints & humbles de

87. *Benedicite ſancti & humiles corde*

℣. 82. *expl.* Hommes de tout genre, ou tout le genre humain. *Menoch.*

Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.

88. *Benedicite Ananiæ, Aſariæ, Miſael Domino : laudate & ſuperexaltate eum in ſæcula.*

Qui eruit nos de inferno, & ſalvos fecit de manu mortis, & liberavit nos de medio ardentis flammæ, & de medio ignis eruit nos.

89. *Confitemini Domino, quoniam bonus : quoniam in ſæculum miſericordia ejus.*

90. *Benedicite omnes religioſi Domino Deo deorum : laudate & confitemini ei, quia in omnia ſæcula miſericordia ejus.*

cœur ″, beniſſez le Seigneur ; louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles.

88. Ananias, Azarias & Miſael, beniſſez le Seigneur, louez-le, & relevez ſa ſouveraine grandeur dans tous les ſiecles : parcequ'il nous a tirés de l'enfer ″, qu'il nous a ſauvés de la puiſſance ″ de la mort, qu'il nous a délivrés du milieu des flammes ardentes, & nous a tirés du milieu du feu.

89. Rendez graces au Seigneur, parcequ'il eſt bon ; parceque ſa miſericorde s'étend dans tous les ſiecles.

90. Vous qui êtes religieux & craignant Dieu, beniſſez le Seigneur le Dieu des dieux ; louez-le, & rendez-lui des actions-de-graces ; parceque ſa miſericorde s'étend dans la ſuite de tous les ſiecles.

℣. 87. *expl.* Pour être digne de louer Dieu, il faut avoir l'humilité dans le cœur. Or cette humilité du cœur, ſelon S. Jerôme, n'eſt autre choſe que ce qui eſt appellé en un autre endroit, la pauvreté de l'eſprit, qui conſiſte à ne ſe point élever d'orgueil, & à ne point rechercher non plus la gloire par l'apparence trompeuſe d'une fauſſe humilité ; mais à s'abaiſſer ſincerement & de tout ſon cœur.

℣. 88. *expl.* du ſepulcre.

Ibid. *lettr.* de la main.

* Depuis le verſ. 24.

* Cette remarque eſt de ſaint Jerôme.

Ce qui a été mis juſqu'ici ne ſe trouve point dans l'Hebreu, & a été pris de l'édition de la Bible de Theodotion*.*

Huc uſque in Hebræo non habetur; & quæ poſuimus, de Theodotionis editione tranſlata ſunt.

§. 8. *Le roi fait ſortir les enfans de la fournaiſe, & reconnoit le vrai Dieu.*

91. Alors le roi Nabuchodonoſor fut frappé d'étonnement; il ſe leva tout-d'un-coup, & dit aux Grands de ſa Cour: N'avons-nous pas jetté trois hommes liés au milieu du feu? Ils répondirent au Roi: Oui, ſeigneur.

91. *Tunc Nabuchodonoſor rex obſtupuit, & ſurrexit properè, & ait optimatibus ſuis: Nonne tres viros miſimus in medium ignis compeditos? Qui reſpondentes regi, dixerunt: Verè, rex.*

92. Nabuchodonoſor leur dit: J'en voi quatre néanmoins qui marchent ſans être liés au milieu du feu, qui ſont incorruptibles dans les flammes, & dont le quatriéme eſt ſemblable au Fils de Dieu ††.

92. *Reſpondit, & ait, Ecce ego video quatuor viros ſolutos, & ambulantes in medio ignis, & nihil corruptionis in eis eſt, & ſpecies quarti ſimilis filio Dei.*

93. Alors Nabuchodonoſor s'étant approché de

93. *Tunc acceſſit Nabuchodonoſor ad*

†. 92. *autr.* à un Fils de Dieu. *Expl.* Quoique quelques Peres l'ayent entendu du Fils unique de Dieu, il paroît un peu difficile à croire, dit S. Jerôme, que le Fils de Dieu ait daigné ſe faire voir à ce Roi impie, & il ſemble plus raiſonnable de dire avec d'autres Interpretes, que ceci n'eſt autre choſe qu'une expreſſion figurée, qui nous marque ſeulement un Ange: puiſqu'il eſt très-ordinaire dans les Ecritures de nommer les Anges des dieux, & *les enfans* des dieux, ou *de Dieu.*

ostium fornacis ignis ardentis, & ait: Sidrach, Misach, & Abdenago, servi Dei excelsi, egredimini, & venite. Statimque egressi sunt Sidrach, Misach, & Abdenago de medio ignis.

la porte de la fournaise ardente, dit : Sidrach, Misach & Abdenago, serviteurs du Dieu très-haut, sortez & venez. Aussi-tôt Sidrach, Misach & Abdenago sortirent du milieu du feu :

94. *Et congregati satrapæ, & magistratus, & judices, & potentes regis, contemplabantur viros illos, quoniam nihil potestatis habuisset ignis in corporibus eorum, & capillus capitis eorum non esset adustus, & sarabala eorum non fuissent immutata, & odor ignis non transisset per eos.*

94. & les satrapes, les premiers officiers, les juges, & les Grands de la Cour du Roi, regardoient attentivement ces jeunes hommes, voyant que le feu n'avoit eu aucun pouvoir sur leur corps, qu'un seul cheveu de leur tête n'en avoit été brûlé, qu'il n'en paroissoit aucune trace sur leurs vêtemens, & que l'odeur même du feu n'étoit pas venue jusqu'à eux.

95. *Et erumpens Nabuchodonosor, ait: Benedictus Deus eorum: Sidrach videlicet, Misach, & Abdenago, qui misit angelum suum, & eruit servos suos, qui crediderunt in eum: & verbum regis im-*

95. Alors Nabuchodonosor étant comme hors de lui-même, s'écria : Beni soit leur Dieu, le Dieu de Sidrach, de Misach, & d'Abdenago, qui a envoyé son Ange, & a délivré ses serviteurs qui ont cru en lui, qui ont resisté au commandement "

℣. 95. lettr. *Verbum regis immutaverunt.* Chald. *secundaverunt. Expl.* Qui ont postposé le commandement du Roi à la loi de leur Dieu. *Ou* qui ont fait moins de cas du commandement du Roi, que de la loi de leur Dieu.

du Roi, & qui ont abandonné leur corps pour ne ſe point rendre eſclaves, & pour n'adorer aucun autre dieu que le ſeul Dieu qu'ils adorent.

96. Voici donc l'ordonnance que je fais : Que tout homme, de quelque peuple, de quelque tribu, & de quelque langue qu'il puiſſe être, qui aura proferé un blaſphême contre le Dieu de Sidrach, de Miſach & d'Abdenago, periſſe, & que ſa maiſon ſoit détruite; parcequ'il n'y a point d'autre Dieu qui puiſſe ſauver que celui-là.

97. Alors le Roi éleva en dignité ″ Sidrach, Miſach & Abdenago dans la province de Babylone :

98. Le Roi Nabuchodonoſor ″, A tous les peuples & à toutes les nations, quelque langue qu'elles parlent dans tou-

mutaverunt, & tradiderunt corpora ſua ne ſervirent, & ne adorarent omnem deum, excepto Deo ſuo.

96. *A me ergo poſitum eſt hoc decretum, ut omnis populus, tribus, & lingua, quacumque locuta fuerit blaſphemiam contra Deum Sidrach, Miſach, & Abdenago, diſpereat & domus ejus vaſtetur : neque enim eſt alius Deus, qui poſſit ita ſaluare.*

97. *Tunc rex promovit Sidrach, Miſach, & abdenago, in provincia Babylonis.*

98. Nabucho-donosor *rex, omnibus populis, gentibus, & linguis, qui habitant in uni-*

℣. 97. *expl.* Il les éleva en dignité encore plus qu'auparavant.

℣. 98. *expl.* Ces trois derniers verſets doivent être joints au chapitre ſuivant, comme étant le commencement de la lettre de Nabuchodonoſor que Daniel y rapporte, & qui n'a été écrite que vers l'an du monde 3442. après que ce Prince étant tombé dans l'humiliation effroyable dont il eſt parlé au chapitre ſuivant, & qui lui avoit été marquée par un ſonge l'année précedente, Dieu l'eut rétabli dans ſa premiere dignité.

verſa terra, pax vobis multiplicetur.

te la terre : que la paix s'établiſſe en vous de plus en plus.

99. *Signa, & mirabilia fecit apud me Deus excelſus. Placuit ergo mihi prædicare*

99. Le Dieu très-haut a fait des prodiges & des merveilles dans mon royaume //.

100. *ſigna ejus, quia magna ſunt: & mirabilia ejus, quia fortia: & regnum ejus regnum ſempiternum, & poteſtas ejus, in generationem & generationem.*

100. J'ai donc réſolu de publier ſes prodiges, parcequ'ils ſont grands ; & ſes merveilles, parcequ'elles ſont étonnantes : car ſon royaume eſt un royaume éternel, & ſa puiſſance s'étend dans la ſuite de tous les ſiecles. *Infr.* 4. 31. & 7. 14.

℣. 99. *expl.* Nabuchodonoſor peut marquer par là les preuves ſi éclatantes que Dieu avoit données de ſa grandeur dans les grandes victoires qu'il lui avoit fait remporter, ou plutôt dans l'interpretation de ſes ſonges, dans cette humiliation incompréhenſible qui lui fit connoître ſon propre neant, & enfin dans le prodige auſſi ſurprenant par lequel il le rétablit tout de nouveau dans l'éclat de ſa premiere dignité.

CHAPITRE IV.

§. 1. *Songe de Nabuchodonoſor.*

1. *EGo Nabuchodonoſor quietus eram in domo mea,*

1. MOi Nabuchodonoſor // étant en paix dans ma maiſon, & L'an du monde 3434. avant J.C. 560. An de Daniel environ 49.

℣. 1. *expl.* Il paroît aſſez vraiſemblable que Daniel ayant à parler d'un évenement auſſi étrange qu'eſt celui qu'il va raconter, s'eſt ſervi exprès, pour le faire, de la propre lettre de Nabuchodonoſor ; afin que les hommes incrédules puſſent moins douter de la certitude de cette hiſtoire, lorſqu'elle ſeroit appuyée de l'autorité d'un acte ſi authentique.

plein de gloire dans mon palais ℣,

2. j'ai vû un ſonge qui m'a effrayé, & étant dans mon lit, mes penſées & les images qui ſe préſentoient à mon imagination m'épouvanterent.

3. C'eſt pourquoi je publiai une ordonnance pour faire venir devant moi tous les ſages de Babylone, afin qu'ils me donnaſſent l'explication de mon ſonge.

4. Alors les devins, les mages, les Chaldéens & les augures ℣. étant venus devant moi, je leur racontai mon ſonge, & ils ne purent me l'expliquer.

5. Enfin, Daniel notre collegue ℣ parut devant nous; lui à qui j'ai donné le nom de Baltaſſar, qui eſt le nom de mon Dieu ℣, & qui a

& florens in palatio meo:

2. *ſomnium vidi, quod perterruit me: & cogitationes meæ in ſtrato meo, & viſiones capitis mei, conturbaverunt me.*

3. *Et per me propoſitum eſt decretum ut introducerentur in conſpectu meo cuncti ſapientes Babylonis, & ut ſolutionem ſomnii indicarent mihi.*

4. *Tunc ingrediebantur harioli, magi, Chaldæi, & haruſpices, & ſomnium narravi in conſpectu eorum: & ſolutionem ejus non indicaverunt mihi.*

5. *donec collega ingreſſus eſt in conſpectu meo Daniel, cui nomen Baltaſſar ſecundùm nomen Dei mei, qui habet ſpiritum*

℣. 1. *expl.* C'eſt-à-dire, jouiſſant paiſiblement du pouvoir ſuprême que je croyois m'être acquis après avoir ſubjugué tous les royaumes; & enivré de ma propre gloire, n'ayant des yeux que pour voir tout ce qui ſervoit à relever l'éclat de mon regne.

℣. 4. *Voyez la note ch.* 2. 2.

℣. 5. *expl.* Il l'appelle ſon *collegue*, parcequ'il avoit partagé avec lui ſa grande puiſſance; en l'établiſſant la ſeconde perſonne de ſon empire.

Ibid. *expl.* Le nom de *Baltaſſar* venoit de Bel ou de Baal le faux dieu des Chaldéens. Nabuchodonoſor le nomme

deorum ſanctorum in ſemetipſo : & ſomnium coram ipſo locutus ſum.

dans lui-même l'eſprit des dieux ſaints. Je lui racontai mon ſonge, & je lui dis :

6. Baltaſſar princeps hariolorum, quoniam ego ſcio quòd ſpiritum ſanctorum deorum habeas in te, & omne ſacramentum non eſt impoſſibile tibi : viſiones ſomniorum meorum, quas vidi, & ſolutionem earum narra.

6. Baltaſſar prince des devins ", comme je ſçai que vous avez dans vous l'eſprit des dieux ſaints", & qu'il n'y a point de ſecret que vous ne puiſſiez penetrer ; dites-moi ce que j'ai vû en ſonge, & donnez-m'en l'explication.

7. Viſio capitis mei in cubili meo : Videbam, & ecce arbor in medio terræ : & altitudo ejus nimia.

7. Voici ce qui m'a été repréſenté en viſion lorſque j'étois dans mon lit : Il me ſembloit que je voyois un arbre " au milieu de la terre, qui étoit exceſſivement haut.

8. Magna arbor, & fortis, & proceri-

8. C'étoit un arbre grand & fort, dont la

encore ſon Dieu, ſoit qu'il entende ſeulement qu'il l'avoit auparavant reconnu & adoré comme ſon Dieu, ſoit que par une erreur ſemblable à celle des Juifs, il mêlât encore avec le culte du Dieu très-haut celui de ſes anciens dieux.

℣. 6. *expl.* Il appelle Daniel, *Prince des devins*, ſoit parcequ'il l'avoit établi au-deſſus de tous les mages, de tous les devins, & de tous les ſages de Babylone ; comme leur étant infiniment ſuperieur en ſageſſe & en connoiſſance ; ſoit que par une ſuite de ſes anciennes ſuperſtitions il regardât cette ſcience ſi admirable de Daniel comme lui venant en quelque façon par les mêmes voies qu'aux ſages des Chaldéens.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, un eſprit vraiment divin & prophetique.

℣. 7. *expl.* L'Ecriture compare ſouvent les Rois & les Grands aux arbres.

hauteur alloit juſqu'au ciel, & qui paroiſſoit s'étendre juſques aux extrémités du monde.

9. Ses feuilles étoient très-belles, & il étoit chargé de fruits capables de nourrir toutes choſes : les bêtes privées & les bêtes ſauvages" habitoient deſſous, les oiſeaux du ciel" demeuroient ſur ſes branches, & tout ce qui avoit vie" y trouvoit de quoi ſe nourrir.

10. J'eus cette viſion étant ſur mon lit. Alors celui qui veille", & qui eſt ſaint, deſcendit du ciel,

11. & cria d'une voix forte : Abattez" l'arbre par le pied, coupez-en les branches, faites-en tomber les feuilles, & répan-

tas ejus contingens cœlum : aſpectus illius erat uſque ad terminos univerſa terra.

9. *Folia ejus pulcherrima, & fructus ejus nimius : & eſca univerſorum in ea : ſubter eam habitabant animalia & beſtiæ, & in ramis ejus converſabantur volucres cœli, & ex ea veſcebatur omnis caro.*

10. *Videbam in viſione capitis mei ſuper ſtratum meum, & ecce vigil & ſanctus de cœlo deſcendit.*

11. *Clamavit fortiter, & ſic ait : Succidite arborem, & præcidite ramos ejus : excutite folia ejus,*

ỳ. 9. *expl.* Les peuples les plus barbares, & ceux dont les mœurs étoient plus douces. *Theod.*

Ibid. *expl.* ceux d'un eſprit plus élevé. *Theod.*

Ibid. *lettr.* toute chair. *Expl.* Tous ceux qui vivoient ſous ſon empire jouiſſoient avec abondance de toutes choſes. *Theod.*

ỳ. 10. *expl.* Nabuchodonoſor ajoute cela, non ſans doute de lui-même, mais par un inſtinct de l'eſprit de Dieu. Et c'eſt ce que tous les Interpretes entendent conjointement des eſprits céleſtes & des Anges, qui veillent toujours, & ſont toujours préparés à executer les ordres de Dieu.

ỳ. 11. *expl.* Cet Ange pouvoit être d'un ordre ſuperieur aux autres, & declarer à ſes inferieurs la volonté de Dieu, afin qu'ils l'executaſſent ; ce qui ſe paſſe entre ces eſprits

& diſpergite fructus ejus : fugiant beſtiæ quæ ſubter eam ſunt, & volucres de ramis ejus.

dez-en les fruits" ; que les bêtes qui étoient deſſous s'enfuient, & que les oiſeaux s'envolent de deſſus ſes branches.

12. *Verumtamen germen radicum ejus in terra ſinite, & alligetur vinculo ferreo & æreo, in herbis quæ foris ſunt, & rore cœli tingatur, & cum feris pars ejus in herba terræ.*

12. Laiſſez-en néanmoins en terre la tige avec ſes racines : qu'elle ſoit liée avec des chaînes de fer & d'airain parmi les herbes des champs", qu'elle ſoit mouillée de la roſée du ciel, & qu'elle paiſſe avec les bêtes ſauvages l'herbe de la terre.

13. *Cor ejus ab humano commutetur, & cor feræ detur ei : & ſeptem tempora mutentur ſuper eum.*

13. Qu'on lui ôte ſon cœur d'homme, & qu'on lui donne un cœur de bêtes, & que ſept tems" ſe paſſent ſur elle.

14. *In ſententia vigilum decretum eſt, & ſermo ſanctorum, & petitio : donec cognoſcant viventes, quoniam dominatur excelſus in regno ho-*

14. C'eſt ce qui a été ordonné par ceux qui veillent" ; c'eſt la parole & la demande des ſaints", juſqu'à ce que les vivans connoiſſent que c'eſt le Très-haut qui a la domi-

celeſtes d'une façon toute ſpirituelle : ou bien, il pouvoit auſſi faire ce commandement de la part de Dieu aux démons, qu'il charge ſouvent de l'éxecution des ordres de ſa juſtice.

℣. 11. *autr.* jettez-en les fruits de côté & d'autre.

℣. 12. lettr. *in herbis quæ foris ſunt.* Chald. *in herba agri.*

℣. 13. *expl.* ſept années. *Theod.*

℣. 14. *expl.* les Anges.

Ibid. *expl.* ſoit des Anges mêmes, ſoit des juſtes ſerviteurs de Dieu, qui le preſſoient par leurs prieres d'abattre un ſi grand orgueil dans un homme foible & mortel qui ſembloit vouloir s'élever au-deſſus du Dieu très-haut.

nation ſur les royaumes des hommes, qui les donne à qui il lui plaît, & qui établit Roi, quand il veut, le dernier d'entre les hommes.

minum; & cuicumque voluerit, dabit illud, & humillimum hominem conſtituet ſuper eum.

§. 2. *Daniel explique le ſonge du roi.*

15. Voilà le ſonge que j'ai eu, moi Nabuchodonoſor roi. Hâtez-vous donc, Baltaſſar, de m'en donner l'explication: car tous les ſages de mon royaume n'ont pu me l'interpreter: mais pour vous, vous le pouvez, parceque l'eſprit des dieux ſaints eſt en vous.

15. *Hoc ſomnium vidi ego Nabuchodonoſor rex: tu ergo, Baltaſſar, interpretationem narra feſtinus: quia omnes ſapientes regni mei non queunt ſolutionem edicere mihi: tu autem potes, quia ſpiritus deorum ſanctorum in te eſt.*

16. Alors Daniel ſurnommé Baltaſſar, commença à penſer en lui-même ſans rien dire, pendant près d'une heure; & les penſées qui lui venoient lui jettoient le trouble dans l'eſprit ℣. Mais le Roi prenant la parole lui dit: Baltaſſar, que ce ſonge & l'interpretation que vous avez à lui donner, ne vous trou-

16. *Tunc Daniel, cujus nomen Baltaſſar, cœpit intra ſemetipſum tacitus cogitare quaſi unâ horâ: & cogitationes ejus conturbabant eum. Reſpondens autem rex ait: Baltaſſar, ſomnium & interpretatio ejus non conturbent te. Reſpondit Baltaſſar, & di-*

℣. 16. *expl.* Saint Jerôme dit que Daniel craignant de découvrir à un Prince qui l'avoit tant honoré, ce terrible châtiment qui le menaçoit, fit paroître ſon trouble & ſa crainte ſur ſon viſage. Mais ſi-tôt que le Roi l'eut raſſuré, il parla hardiment, mais avec beaucoup de moderation & de ſageſſe.

xit : Domine mi, ſomnium his qui te oderunt, & interpretatio ejus hoſtibus tuis ſit.

blent point. Baltaſſar lui répondit : Seigneur, que le ſonge retourne ſur ceux " qui vous haïſſent, & ſon interprétation ſur vos ennemis ".

17. *Arborem quam vidiſti ſublimen atque robuſtam, cujus altitudo pertingit ad cœlum, & aſpectus illius in omnem terram :*

17. Vous avez vû un arbre qui étoit très-grand & très-fort, dont la hauteur alloit juſqu'au ciel, qui ſembloit s'étendre ſur toute la terre ;

18. *& rami ejus pulcherrimi, & fructus ejus nimius, & eſca omnium in ea, ſubter eam habitantes beſtiæ agri, & in ramis ejus commorantes aves cœli.*

18. ſes branches étoient très-belles ; il étoit chargé de fruits, & tous y trouvoient de quoi ſe nourrir, les bêtes de la campagne habitoient deſſous, & les oiſeaux du ciel ſe retiroient ſur ſes branches.

19. *Tu es, rex, qui magnificatus es, & invaluiſti : & magnitudo tua crevit, & pervenit uſque ad cœlum, & poteſtas tua in terminos uni-*

19. Cet arbre, ô Roi, c'eſt vous-même " qui êtes devenu ſi grand & ſi puiſſant ; car votre grandeur s'eſt accrue & élevée juſqu'au ciel " votre puiſſance s'eſt étendue juſ-

℣. 16. *autr.* Que le ſonge ne ſoit que contre ceux, &c.

Ibid. *expl.* Ce n'étoit point ici une flatterie ; mais un effet du zele ardent que Daniel avoit pour la converſion de ce Prince, & pour lui témoigner que s'il étoit obligé de lui découvrir le châtiment que la juſtice de Dieu lui préparoit, il avoit un très-grand éloignement de ſe réjouir de l'humiliation de celui qui avoit ruiné Jeruſalem & renverſé la Judée.

℣. 19. *expl.* C'eſt vous-même qui êtes figuré par cet arbre.

Ibid. *expl.* très-haut, &c.

ques aux extrémités du monde ||.

20. Vous avez vû ensuite, ô Roi, que celui qui veille & qui eſt ſaint, eſt deſcendu du ciel, & qu'il a dit : Abattez cet arbre, coupez-en les branches, reſervez-en néanmoins en terre la tige avec les racines, qu'elle ſoit liée avec le fer & l'airain parmi les herbes des champs, qu'elle ſoit mouillée par la roſée du ciel, & qu'elle paiſſe avec les bêtes ſauvages, juſqu'à ce que ſept tems || ſoient paſſées ſur elle.

21. Et voici l'interpretation de la ſentence du Très-haut, qui a été prononcée contre le Roi mon ſeigneur :

22. Vous ſerez chaſſé de la compagnie des hommes, & vous habiterez avec les animaux & les bêtes ſauvages ; vous mangerez du foin comme un bœuf ||, vous ſerez trempé de la roſée du ciel, ſept

verſa terræ.

20. *Quod autem vidit rex vigilem & ſanctum deſcendere de cœlo, & dicere : Succidite arborem, & diſſipate illam, attamen germen radicum ejus in terra dimittite, & vinciatur ferro & ære in herbis foris, & rori cœli conſpergatur, & cum feris ſit pabulum ejus, donec ſeptem tempora mutentur ſuper eum.*

21. *Hæc eſt interpretatio ſententiæ Altiſſimi, quæ pervenit ſuper dominum meum regem :*

22. *Ejicient te ab hominibus, & cum beſtiis feriſque erit habitatio tua, & fœnum ut bos comedes, & rore cœli infundêris : ſeptem quoque tempora mutabuntur*

Infr. 5. 21.

¥. 19. *expl.* C'eſt-à-dire, fort loin.

¥. 20. *expl.* ſept années.

¥. 22. *expl.* Ce n'eſt pas que ce Prince fût changé en une vraie bête ; mais c'eſt que ſon eſprit fut tellement alteré, que ne vivant plus qu'au milieu des bêtes & ſe nourriſſant comme elles de l'herbe des champs, il leur devint en quelque façon ſemblable.

ſuper te, donec ſcias quòd dominetur Excelſus ſuper regnum hominum, & cuicumque voluerit, det illud.

tems " ſe paſſeront ſur vous, juſqu'à ce que vous reconnoiſſiez que le Très-haut tient ſous ſa domination les royaumes des hommes, & qu'il les donne à qui il lui plaît.

23. *Quod autem præcepit ut relinqueretur germen radicum ejus, id eſt arboris : regnum tuum tibi manebit, poſtquàm cognoveris poteſtatem eſſe cæleſtem.*

23. Quant à ce qui a été commandé qu'on reſervât la tige de l'arbre avec ſes racines, cela vous marque que votre royaume vous demeurera, après que vous aurez reconnu que toute puiſſance vient du ciel.

24. *Quam ob rem, rex, conſilium meum placeat tibi, & peccata tua eleemoſynis, redime, & iniquitates tuas miſericordiis pauperum : forſitan ignoſcet delictis tuis.*

24. C'eſt pourquoi, ſuivez, ô Roi, le conſeil que je vous donne. Rachetez vos pechés par les aumônes ", & vos iniquités par les œuvres de miſericorde envers les pauvres : peut-être que le Seigneur vous pardonnera vos offenſes ". *Eccl.* 4 33.

℣. 22. *expl.* ſept années.

℣. 24. *expl.* Non en aſſiſtant les pauvres & en continuant de pecher : comme ſi la divine juſtice pouvoit être corrompue par des préſens ; ce qui n'eſt capable que d'irriter Dieu davantage ; mais en ceſſant de pecher à l'avenir, & en rachetant ſes fautes paſſées par de grandes charités.

Ibid. *expl.* Quoique l'arrêt contre Nabuchodonoſor fût prononcé, ce n'étoit point en vain que Daniel l'exhortoit à avoir recours aux aumônes & aux œuvres de miſericorde envers les pauvres. Les exemples du roi Ezechias & des Ninivites l'aſſuroient que cet arrêt pouvoit être changé, car Dieu n'eſt pas en colere, dit S. Jerôme, contre les hommes, mais contre les vices.

25. Toutes ces choſes arriveront depuis au roi Nabuchodonor.

25. *Omnia hæc venerunt ſuper Nabuchodonoſor regem.*

§. 3. *Nabuchodonoſor chaſſé de la compagnie des hommes.*

26. Douze mois après", il ſe promenoit dans le palais de Babylone,

26. *Poſt finem menſium duodecim, in aula Babylonis deambulabat.*

27. & il commença à dire : N'eſt-ce pas-là cette grande Babylone dont j'ai fait le ſiege de mon roiaume, que j'ai bâtie " dans la grandeur de ma puiſſance, & dans l'éclat de ma gloire ?

27. *Reſponditque rex, & ait : Nonne hæc eſt Babylon magna, quam ego ædificavi in domum regni, in robore fortitudinis meæ, & in gloria decoris mei ?*

28. A peine le Roi avoit prononcé cette parole, qu'on entendit cette voix du ciel ; Voici ce qui vous eſt annoncé, ô Nabuchodonoſor roi : Votre royaume paſſera en d'autres mains ;

28. *Cumque ſermo adhuc eſſet in ore regis, vox de cœlo ruit : Tibi dicitur, Nabuchodonoſor rex : Regnum tuum tranſibit à te,*

29. vous ſerez chaſſé de la compagnie des hommes ; vous habiterez avec les animaux & avec les

29. *& ab hominibus ejicient te, & cum beſtiis & feris erit habitatio tua :*

℣. 26. *expl.* Saint Jerôme a cru que Nabuchodonoſor ſuivit d'abord le conſeil du S. Prophete, & que ce fut pour cette raiſon que le châtiment fut différé juſqu'au bout d'un an ; mais que depuis il perdit tout le merite de ſes aumônes par l'orgueil où il ſe laiſſa aller. Selon d'autres, il demeura dans ſon endurciſſement, & après qu'il eut abuſé de ce tems que Dieu lui donna encore pour ſe convertir, il merita à la fin que cet arrêt ſi terrible fût executé à ſon égard.

℣. 27. *expl.* beaucoup augmentée.

fœnum quasi bos comedes, & septem tempore mutabuntur super te, donec scias quòd dominetur Excelsus in regno hominum, & cuicumque voluerit det illud.

bêtes farouches, vous mangerez du foin comme un bœuf; & sept tems // passeront sur vous, jusqu'à ce que vous reconnoissiez que le Très-haut a un pouvoir absolu sur les royaumes des hommes, & qu'il les donne à qui il lui plaît.

30. *Eâdem horâ sermo completus est super Nabuchodonosor, & ex hominibus abjectus est, & fœnum ut bos comedit & rore cœli corpus ejus infectum est: donec capilli ejus in similitudinem aquilarum crescerent, & ungues ejus quasi avium.*

30. Cette parole fut accomplie à la même heure en la personne de Nabuchodonosor. Il fut chassé de la compagnie des hommes; il mangea du foin comme un bœuf, son corps fut trempé de la rosée du ciel, ensorte que les cheveux lui crurent comme les plumes d'un aigle //, & que ses ongles devinrent comme les griffes des oiseaux.

31. *Igitur post finem dierum, ego Nabuchodonosor oculos meos ad cœlum levavi, & sensus meus redditus est mihi: & Altissimo benedixi,*

31. Après que le tems *marqué de Dieu* eut été accompli //, moi Nabuchodonosor j'élevai les yeux au ciel; le sens & l'esprit me furent rendus; je benis le Très-haut, je

L'an du monde 3442. avant J.C. 562.

℣. 29. *expl.* sept années.

℣. 30. *expl.* les crins du cou de l'aigle. Les vieux aigles ont non seulement des plumes, mais une espece de crin à leur cou.

℣. 31. *expl.* C'est-à-dire, après les sept années, lorsque Dieu avoit résolu par un effet tout pur de sa divine miséricorde de le regarder d'une maniere favorable, & de lui faire lever les yeux au ciel.

louai & je glorifiai celui qui vit éternellement, parceque ſa puiſſance eſt une puiſſance éternelle, & que ſon royaume s'étend dans la ſucceſſion de tous les ſiecles.

Supr. 3. 100. *Infr.* 7. 14.

& viventem in ſempiternum laudavi, & glorificavi : quia poteſtas ejus poteſtas ſempiterna, & regnum ejus in generationem & generationem.

32. Tous les habitans de la terre ſont devant lui comme un néant ; il fait tout ce qui lui plaît, ſoit dans les Vertus céleſtes ", ſoit parmi ceux qui ſont ſur la terre ; & nul ne peut réſiſter à ſa main puiſſante : ni lui dire : Pourquoi avez-vous fait ainſi ?

32. *Et omnes habitatores terra apud eum in nihilum reputati ſunt : juxta voluntatem enim ſuam facit tam in virtutibus cœli quàm in habitatoribus terra : & non eſt qui reſiſtat manui ejus : & dicat ei : Quare feciſti ?*

33. En ce même tems le ſens me revint, & je recouvrai tout l'éclat & toute la gloire de la dignité royale : ma premiere forme me fut rendue " : les Grands de ma Cour & mes principaux officiers me vinrent chercher. Je fus rétabli dans mon royaume, & je devins plus grand que jamais.

33. *In ipſo tempore ſenſus meus reverſus eſt ad me, & ad honorem regni mei decoremque perveni : & figura mea reverſa eſt ad me : & optimates mei, & magiſtratus mei requiſierunt me, & in regno meo reſtitutus ſum : & magnificentia amplior addita eſt mihi.*

℣. 32. *expl.* les Anges qui portent le nom de Vertus. *Menoch.*

℣. 33. *expl.* C'eſt-à-dire, que l'uſage de ſon eſprit lui revint, qu'il rentra en ſa ſituation naturelle, & qu'il parut comme un autre homme, après avoir fait couper ſes ongles & ſes cheveux qui étoient crus comme les crins & comme les griffes des bêtes.

34. *Nunc igitur ego Nabuchodonosor laudo, & magnifico, & glorifico regem cœli : quia omnia opera ejus vera, & viæ ejus judicia, & gradientes in superbia potest humiliare.*

34. Maintenant donc, moi Nabuchodonosor, je loue le Roi du ciel, & je publie sa grandeur & sa gloire // ; parceque toutes ses œuvres sont fondées dans la verité, que toutes ses voies sont pleines de justice, & qu'il peut humilier les superbes // *quand il lui plaît.*

℣. 34. *expl.* Quoique ce soit une assez grande difficulté de déterminer, selon les Peres, si la conversion de Nabuchodonosor fut veritable & telle qu'elle ait operé son salut, & que S. Jerôme sur Isaïe parle de ce Prince comme d'un Roi reprouvé, que son orgueil excessif précipita dans l'enfer : néanmoins d'autres Peres, comme S. Augustin, Theodoret, Tertullien avec plusieurs Interpretes, sont d'un sentiment contraire à celui de S. Jerôme. Ainsi on peut croire avec un ancien auteur, que Daniel pendant le tems de la pénitence de Nabuchodonosor, offrit à Dieu des prieres continuelles pour ce Prince qu'il aimoit, & ainsi sa conversion peut bien être regardée comme le fruit des prieres & des larmes de ce saint Prophete qui étoit si agréable à Dieu.

Ibid. *lettr.* ceux qui marchent dans l'orgueil.

CHAPITRE V.

§. 1. *Feſtin de Baltaſſar. Il voit une main qui écrit ſur la muraille.*

L'an du monde 3466. avant J.C. 538. année de Daniel 81.

1. LE roi Baltaſſar // fit un grand feſtin // à mille des plus Grands de ſa Cour, & chacun buvoit ſelon ſon âge //.

1. *Baltaſſar rex fecit grande convivium optimatibus ſuis mille : & unuſquiſque ſecundùm ſuam bibebat ætatem.*

2. Le Roi étant donc déja plein de vin, commanda qu'on apportât les vaſes d'or & d'argent que ſon pere // Nabuchodonoſor avoit emportés du temple de Jeruſalem, afin que le Roi bût dedans avec ſes femmes,

2. *Præcepit ergo jam temulentus, ut afferrentur vaſa aurea & argentea, quæ aſportaverat Nabuchodonoſor pater ejus de templo, quod fuit in Jeruſalem, ut biberent in eis rex &*

℣. 1. *expl.* fils d'Evilmerodach & petit-fils de Nabuchodonoſor. Daniel ne parle point d'Evilmerodach, n'ayant rien peut-être à dire de conſiderable, qui fût arrivé ſous ſon regne, & qui pût contribuer à affermir les Juifs dans la piété ; quoique ce fut lui, ſelon Jeremie *chap.* 52. 31. qui dès l'inſtant qu'il commença à regner, tira de priſon Joachin roi de Juda après trente ans de captivité, & l'éleva au-deſſus de tous les autres Princes qui étoient à Babylone.

Ibid. *expl.* Il y avoit près de deux ans que Cyrus roi des Perſes & Darius roi des Medes aſſiegeoient avec des troupes innombrables la ville de Babylone. Mais ce fut peut-être par une vanité ridicule que Baltaſſar voulut faire cette dépenſe extraordinaire en une telle conjoncture, ou pour témoigner aux aſſiegeans l'aſſurance entiere où il ſe croyoit & leur ôter toute eſperance : ſoit qu'il le fît à cauſe du jour de ſa naiſſance, ou de la fête de ſon dieu Bel.

Ibid. *Hebr. Sept.* Il buvoit du vin en préſence de ces mille perſonnes.

℣. 2. *expl.* ſon ayeul,

optimates ejus, uxoresque ejus, & concubinæ.

ſes concubines, & les Grands de ſa Cour.

3. *Tunc allata ſunt vaſa aurea & argentea, quæ asportaverat de templo, quod fuerat in Jeruſalem: & biberunt in eis rex & optimates ejus, uxores & concubinæ illius.*

3. On apporta donc auſſi-tôt les vaſes d'or & d'argent qui avoient été tranſportés du temple de Jeruſalem [//]; & le Roi but dedans avec ſes femmes, ſes concubines, & les Grands de ſa Cour.

4. *Bibebant vinum & laudabunt deos ſuos aureos & argenteos, æreos, ferreos, ligneoſque & lapideos.*

4. Ils buvoient du vin; & ils louoient leurs dieux d'or & d'argent, d'airain & de fer, de bois & de pierre [//].

5. *In eadem hora apparuerunt digiti, quaſi manûs hominis ſcribentis contra candelabrum in ſuperficie parietis aulæ regiæ: & rex aſpiciebat articulos manûs ſcribentis.*

5. Au même moment on vit paroître des doigts & comme la main d'un homme qui écrivoit près du chandelier ſur la muraille de la ſalle du Roi, & le Roi voyoit le mouvement des doigts de la main qui écrivoit.

6. *Tunc facies regis commutata eſt, & cogitationes ejus conturbabant eum: & compages renum ejus*

6. Alors le viſage du Roi ſe changea, ſon eſprit fut ſaiſi d'un grand trouble [//], ſes reins ſe relâcherent, & dans ſon

℣. 3. *expl.* Nabuchodonoſor avoit fait mettre ces vaſes ſacrés dans le temple de ſes idoles par eſprit de religion, voulant traiter les choſes de Dieu ſelon l'idée qu'il avoit de la divinité. La profanation de ces vaſes ſacrés fut ſuivie du châtiment.

℣. 4. *expl.* Comme s'ils avoient triomphé du vrai Dieu.

℣. 6. *lettr.* ſes penſées le troubloient.

tremblement ſes genoux ſe choquoient l'un l'autre.

7. Le Roi fit donc un grand cri, & ordonna qu'on fît venir les mages, les Chaldéens & les augures ″ : & le Roi dit aux ſages de Babylone : Quiconque lira cette écriture & me l'interpretera, ſera revêtu de pourpre, aura un collier d'or au cou, & ſera la troiſiéme perſonne ″ de mon royaume.

8. Mais tous les ſages du Roi étant venus devant lui, ne purent ni lire cette écriture, ni lui en dire l'interpretation.

9. Ce qui redoubla encore le trouble du roi Baltaſſar ; ſon viſage en fut tout changé, & les Grands de ſa Cour en furent épouvantés comme lui.

10. Mais la Rei-

ſolvebantur, & genua ejus ad ſe invicem collidebantur.

7. *Exclamavit itaque rex fortiter, ut introducerent magos, Chaldæos, & haruſpices. Et proloquens rex ait ſapientibus Babylonis : Quicumque legerit ſcripturam hanc, & interpretationem ejus manifeſtam mihi fecerit, purpurâ veſtietur, & torquem auream habebit in collo, & tertius in regno meo erit.*

8. *Tunc ingreſſi omnes ſapientes regis, non potuerunt nec ſcripturam legere, nec interpretationem indicare regi.*

9. *Unde rex Baltaſſar ſatis conturbatus eſt, & vultus illius immutatus eſt : ſed & optimates ejus turbabantur.*

10. *Regina autem*

℣. 7. *expl.* Dieu permit qu'on ne penſa point d'abord à Daniel ; mais qu'on fit venir tous ces mages de Babylone, afin que la vanité de leur ſcience tant vantée fût reconnue pour ce qu'elle étoit, & expoſée aux mépris de tous les peuples.

Ibid. *expl.* La deuxiéme perſonne étoit ou la Reine, ou le fils du Roi.

pro re quæ acciderat regi, & optimatibus ejus, domum convivii ingressa est : & proloquens ait : Rex in æternum vive : non te conturbent cogitationes tuæ, neque facies tua immutetur.

ne ″ touchée de ce qui étoit arrivé au Roi, & aux Grands qui étoient près de lui, entra dans la sale, du festin, & lui dit : O Roi, vivez à jamais, que vos pensées ne vous troublent point, & que votre visage ne se change point.

11. *Est vir in regno tuo qui spiritum deorum sanctorum habet in se, & in diebus patris tui scientia & sapientia inventa sunt in eo, nam & rex Nabuchodonosor pater tuus principem magorum, incantatorum, Chaldæorum & haruspicum constituit eum, pater, inquam, tuus, ô rex.*

11. Il y a dans votre royaume un homme qui a dans lui-même l'esprit des dieux saints ″, en qui on a trouvé plus de science & de sagesse qu'en aucun autre sous le regne de votre pere ″. C'est pourquoi le roi Nabuchodonosor votre pere l'établit chef des mages, des enchanteurs, des Chaldéens & des augures ″ : votre pere, dis-je, ô Roi, l'établit au-dessus d'eux tous ;

12. *Quia spiritus amplior & prudentia, intelligentiaque & interpretatio somniorum, & ostensio secretorum, ac solutio*

12. parcequ'on reconnut que cet homme appellé Daniel, à qui le Roi donna le nom de Baltasar, avoit reçu une plus grande étendue d'esprit

℣. 10. *expl.* C'étoit ou sa grand'mere, ou sa mere même, nommée *Nitocris* ; qui avoit beaucoup de sagesse & d'esprit.

℣. 11. *Voyez ch.* 4. 5.

Ibid. *expl.* de votre ayeul.

Ibid. *Voyez ch.* 2. 48. *&* 4. 6.

qu'aucun autre, plus de prudence & d'intelligence pour interpreter les ſonges, pour découvrir les ſecrets, & pour développer les choſes les plus obſcures & les plus embarraſſées. Qu'on faſſe donc maintenant venir Daniel, & il interpretera cette écriture.

ligatorum, inventa ſunt in eo, hoc eſt in Daniele: cui rex poſuit nomen Baltaſſar. Nunc itaque Daniel vocetur, & interpretationem narrabit.

§. 2. *Daniel explique l'écriture que Baltaſſar avoit vûe.*

13. Auſſi-tôt on fit venir Daniel devant le Roi, & le Roi lui dit: Etes-vous Daniel, l'un des captifs des enfans de Juda, que le Roi mon pere avoit emmené de Judée?

13. *Igitur introductus eſt Daniel coram rege ad quem præfatus rex ait: Tu es Daniel de filiis captivitatis Juda, quem adduxit pater meus rex de Judæa?*

14. On m'a dit de vous, que vous aviez l'eſprit des dieux; & qu'il s'eſt trouvé en vous plus de ſcience, d'intelligence & de ſageſſe qu'en aucun autre.

14. *Audivi de te quoniam ſpiritum deorum habeas, & ſcientia, intelligentiaque ac ſapientia ampliores inventa ſunt in te.*

15. Je viens de faire venir devant moi les ſages & les mages pour lire & pour interpreter cette écriture, & ils n'ont pu

15. *Et nunc introgreſſi ſunt in conſpectu meo ſapientes magi, ut ſcripturam hanc legerent, & interpre-*

℣. 13. *expl.* Il paroît que le S. Prophete étoit peu connu du roi Baltaſſar pour ce qu'il étoit, c'eſt-à-dire, pour Prophete & pour un de ces captifs que Nabuchodonoſor avoit enlevés de la Judée; quoiqu'il ne fût pas déchargé de l'adminiſtration des affaires du royaume, *th.* 8. 27.

tationem

tationem ejus indicarent mihi, & nequiverunt ſenſum hujus ſermonis edicere.

me dire ce que ces lettres ſignifient.

16. *Porrò ego audivi de te quòd poſſis obſcura interpretari, & ligata diſſolvere. Si ergo vales ſcripturam legere & interpretationem ejus indicare mihi, purpurâ veſtiêris, & torquem auream circa collum tuum habebis, & tertius in regno meo princeps eris.*

16. Mais pour vous, on m'a rapporté que vous pouvez expliquer les choſes les plus obſcures, & développer les plus embarraſſées. Si vous pouvez donc lire cette écriture, & m'en dire l'interpretation, vous ſerez vêtu de pourpre, vous porterez au cou un collier d'or; & vous ſerez le troiſiéme d'entre les Princes de mon Royaume.

17. *Ad quæ reſpondens Daniel, ait coram rege: Munera tua ſint tibi, & dona domûs tuæ alteri da: ſcripturam autem legam tibi, rex, & interpretationem ejus oſtendam tibi.*

17. Daniel répondit à ces paroles du Roi, & lui dit: Que vos preſens, ô Roi, ſoient pour vous, & faites part à un autre des honneurs de votre maiſon // : je ne laiſſerai pas de vous lire cette écriture, & de vous dire ce qu'elle ſignifie.

18. *O rex, Deus altiſſimus regnum & magnificentiam, gloriam & honorem dedit Nabuchodonoſor patri tuo.*

18. Le Dieu très-haut, ô Roi, donna à Nabuchodonoſor votre pere le royaume, la grandeur, la gloire & l'honneur;

℣. 17. *expl.* Daniel pratiquoit dès ce tems-là le précepte évangelique, qui nous commande de donner gratuitement, ce que nous avons reçu gratuitement de la bonté de Dieu. *Hieron.*

19. & à cauſe de cette grande puiſſance que Dieu lui avoit donnée, tous les peuples & toutes les nations, de quelque langue qu'elles fuſſent, le reſpectoient & trembloient devant lui. Il faiſoit mourir ceux qu'il vouloit, il détruiſoit " ceux qu'il lui plaiſoit, il élevoit ou il abaiſſoit les uns ou les autres, ſelon ſa volonté.

19. *Et propter magnificentiam quam dederat ei, univerſi populi, tribus & lingua tremebant & metuebant eum; quos volebat, interficiebat; & quos volebat percutiebat; & quos volebat, exaltabat; & quos volebat, humiliabat.*

20 Mais après que ſon cœur ſe fut élevé, & que ſon eſprit ſe fut affermi dans ſon orgueil, il fut chaſſé du trône, il perdit ſon royaume, & ſa gloire lui fut ôtée.

20. *Quando autem elevatum eſt cor ejus, & ſpiritus illius obfirmatus eſt ad ſuperbiam, depoſitus eſt de ſolio regni ſui, & gloria ejus ablata eſt.*

21. Il fut retranché de la ſociété des enfans des hommes, ſon cœur devint ſemblable à celui des bêtes, il demeura avec les ânes ſauvages, & il mangea l'herbe des champs comme un bœuf, & ſon corps fut trempé de la roſée du ciel, juſqu'à ce qu'il reconnût que le Très-haut a un ſouverain pouvoir ſur les royaumes des hommes, & qu'il établit ſur le trône qui il lui plaît.

Supr. 4. 22.

21. *Et à filiis hominum ejectus eſt, ſed & cor ejus cum beſtiis poſitum eſt, & cum onagris erat habitatio ejus, fœnum quoque ut bos comedebat, & rore cœli corpus ejus infectum eſt, donec cogноſceret, quòd poteſtatem haberet Altiſſimus in regno hominum, & quemcumque voluerit, ſuſcitabit ſuper illud.*

22. Et vous, Baltaſſar

22. *Tu quoque, fi-*

¥. 19. L'Hebreu peut ſignifier : Il donnoit la vie.

lius ejus Baltaſſar, non humiliaſti cor tuum, cùm ſcires hæc omnia:

qui êtes ſon fils [y], vous-même n'avez point humilié votre cœur, quoique vous ſçuſſiez toutes ces choſes,

23. *ſed adverſum dominatorem cœli elevatus es: & vaſa domûs ejus allata ſunt coram te, & tu & optimates tui, & uxores tuæ, & concubinæ tuæ vinum bibiſtis in eis; deos quoque argenteos, & aureos, & æreos, ferreos, ligneoſque & lapideos; qui non vident, neque audiunt, neque ſentiunt, laudaſti: qui habet flatum tuum in manu ſua, & omnes vias tuas, non glorificaſti.*

23. mais vous vous êtes élevé contre le dominateur [z] du ciel, vous avez fait apporter devant vous les vaſes de ſa maiſon ſainte, & vous avez bu dedans, vous, vos femmes & vos concubines, avec les Grands de votre Cour. Vous avez loué en même-tems vos dieux d'argent & d'or, d'airain & de fer, de bois & de pierre, qui ne voient point, qui n'entendent point, & qui ne ſentent point; & vous n'avez point rendu gloire au Dieu qui tient dans ſa main votre ame & tous les momens de votre vie.

24. *Idcircò ab eo miſſus eſt articulus manûs, quæ ſcripſit hoc, quod exaratum eſt.*

24. C'eſt pourquoi Dieu a envoyé les doigts de cette main, qui a écrit ce qui eſt marqué ſur la muraille.

25. *Hæc eſt autem ſcriptura quæ digeſta eſt:* MANE, THECEL, PHARES.

25. Or voici ce qui eſt écrit: MANE', THECEL, PHARE'S [y]:

[y]. 22. *expl.* ſon petit-fils.
[z]. 23. *autr.* contre le ſouverain maître.
[y]. 25. *expl.* L'Ecriture qui paroiſſoit ſur la muraille de

26. & en voici l'interpretation : MANE', Dieu a compté les jours de votre regne, & il en a marqué l'accompliſſement.

26. *Et hæc eſt interpretatio ſermonis :* MANE, *numeravit Deus regnum tuum, & complevit illud.*

27. THECEL, vous avez été peſé dans la balance, & on vous a trouvé trop leger ".

27. THECEL, *appenſus es in ſtatera, & inventus es minus habens.*

28. PHARE'S, votre royaume a été diviſé ", & il a été donné aux Medes & aux Perſes.

28. PHARES, *diviſum eſt regnum tuum, & datum eſt Medis & Perſis.*

29. Alors Daniel fut vêtu de pourpre par l'ordre du Roi " : on lui mit au cou un collier d'or, & on fit publier qu'il auroit la puiſſance dans le royaume, comme en étant la troiſiéme perſonne.

29. *Tunc jubente rege indutus eſt Daniel purpurâ, & circumdata eſt torques aurea collo ejus : & prædicatum eſt de eo quòd haberet poteſtatem tertius in regno ſuo.*

30. Cette même nuit, Baltaſſar roi des Chaldéens fut tué.

30. *Eâdem nocte interfectus eſt Baltaſſar rex Chaldæus.*

31. Darius qui étoit

31. *Et Darius Me-*

la fale du feſtin, marquoit ſimplement ces trois mots ; dont le premier ſignifioit, *nombre*, le ſecond *poids*, & le troiſiéme, *diviſion*. Ainſi il étoit néceſſaire que Daniel non ſeulement lût cette écriture, mais encore qu'il l'interprétât.

℣. 27. *autr.* & vous avez été trouvé trop leger. *Expl.* en juſtice, & en bonnes œuvres, mais ſurchargé de crime.

℣. 28. *autr.* vous a été ôté.

℣. 29. *expl.* Daniel ſouffrit de ſe voir ainſi revêtu de pourpre, ſans doute par un mouvement de l'eſprit de Dieu, qui vouloit peut-être le faire ainſi plus connoître, & le rendre plus recommandable à Darius lequel devoit ſuccéder à Baltaſſar dans l'empire.

dus ſucceſſit in regnum annos natus ſexaginta duos.

Mede, lui ſucceda au royaume ||, étant âgé de ſoixante & deux ans.

℣. 30. & 31. *expl.* Lorſque Babylone qui étoit aſſiegée depuis long-tems, fut livrée avec ſon Roi entre les mains de Darius & de Cyrus, c'eſt-à-dire, de l'oncle & du neveu. Darius eſt ſeul nommé en ce lieu à cauſe qu'il étoit le plus âgé & l'oncle de Cyrus, & que l'empire des Medes qu'il poſſedoit étoit plus conſidérable que celui des Perſes qui appartenoit à ſon neveu.

CHAPITRE VI.

§. 1. *Daniel élevé en gloire par Darius.*

1. *Placuit Dario, & conſtituit ſuper regnum ſatrapas centum viginti, ut eſſent in toto regno ſuo.*

1. Darius || fit un édit, & établit ſix-vingt ſatrapes ſur ſon royaume, afin qu'ils euſſent l'autorité dans toutes les provinces de ſon état.

2. *Et ſuper eos principes tres, ex quibus Daniel unus erat, ut ſatrapæ illis redderent rationem, & rex non ſuſtineret moleſtiam.*

2. Mais il mit au-deſſus d'eux trois Princes dont Daniel étoit un ||; afin que ces ſatrapes leur rendiſſent compte, & que le Roi fût déchargé de tout ſoin.

3. *Igitur Daniel ſu-*

3. Daniel ſurpaſſoit

℣. 1. *expl.* Il ſemble que le reſpect qu'avoit Cyrus pour Darius, qui étoit ſon oncle, ſon beau-pere, & plus avancé en âge que lui, le porta à lui ceder l'autorité principale ſur l'empire des Chaldéens, quoiqu'ils euſſent pris conjointement Babylone, & que Baltaſſar eût même été tué par les ſoldats de Cyrus.

℣. 2. *expl.* Saint Jerôme croit que l'on ne peut douter que Darius n'ait ſçu le prodige qui arriva en préſence de Baltaſſar au milieu de ſon feſtin, & l'interpretation que Daniel y avoit donnée, en declarant que les Medes & les Perſes devoient poſſeder ce grand empire de Babylone.

donc en autorité tous les princes & tous les satrapes, parcequ'il étoit plus rempli de l'Esprit de Dieu.

perabat omnes principes & satrapas : quia spiritus Dei amplior erat in illo.

4. Et comme le Roi pensoit à l'établir sur tout son royaume ; les princes & les satrapes cherchoient un sujet de l'accuser dans ce qui regardoit les affaires du Roi : mais ils ne purent trouver aucun prétexte pour le rendre suspect, parcequ'il étoit très-fidele, & qu'on ne pouvoit faire tomber sur lui le soupçon de la moindre faute.

4. *Porrò rex cogitabat constituere eum super omne regnum : unde principes & satrapa quærebant occasionem ut invenirent Danieli ex latere regis, nullamque causam & suspicionem reperire poterunt, eò quòd fidelis esset, & omnis culpa & suspicio non inveniretur in eo.*

5. Ils dirent donc entr'eux : Nous ne trouverons point d'occasion d'accuser Daniel, si nous ne la faisons naître de la loi de son Dieu.

5. *Dixerunt ergo viri illi : Non inveniemus Danieli huic aliquam occasionem, nisi forte in lege Dei sui.*

§. 2. *Darius défend que l'on adore d'autre Dieu que lui.*

6. Alors les princes & les satrapes surprirent le Roi en cette maniere, & lui dirent : O Roi, vivez éternellement.

6. *Tunc principes & satrapa surripuerunt regi, & sic locuti sunt ei : Dari rex, in æternum vive.*

7. Tous les princes de votre royaume, les principaux officiers, les satrapes, les senateurs & les juges, sont d'avis qu'il se fasse ″ un édit par votre

7. *Consilium inierunt omnes principes regni tui, magistratus & satrapæ, senatores, & judices, ut decretum imperato-*

℣. 7. *Autr.* qu'il émane un édit.

rium exeat, & edictum: Ut omnis qui petierit aliquam petitionem à quocumque deo & homine, usque ad triginta dies, nisi à te, rex, mittatur in lacum leonum.

puissance imperiale, qui ordonne que tout homme qui durant l'espace de trente jours demandera quoi que ce soit à quelque dieu ou à quelque homme que ce puisse être, sinon à vous seul, ô Roi, sera jetté dans la fosse des lions.

8. *Nunc itaque, rex, confirma sententiam, & scribe decretum: ut non immutetur quod statutum est à Medis & Persis, nec prævaricari cuiquam liceat.*

8. Confirmez donc maintenant, ô Roi, cet avis; & faites cet édit: afin qu'il demeure ferme comme ayant été établi par les Medes & par les Perses, sans qu'il soit permis à personne ‖ de le violer.

9. *Porrò rex Darius proposuit edictum, & statuit.*

9. Le roi Darius fit donc publier cet édit & cette défense.

10. *Quod cùm Daniel comperisset, id est constitutam legem, ingressus est domum suam: & fenestris apertis in cœnaculo suo contra Jerusalem tribus temporibus in die flectebat*

10. Daniel ayant appris que cette loi avoit été faite, entra dans sa maison: & ouvrant les fenêtres de sa chambre du côté de Jerusalem, il fléchissoit les genoux chaque jour à trois differentes heures ‖, & il adoroit

℣. 8. *expl.* non pas même au Roi. *Voyez. Esther* 1. 19.

℣ 10. *expl.* On peut remarquer ici l'ancienne coutume de prier trois fois le jour; c'est-à-dire, selon S. Jerôme, à l'heure de Tierce, à l'heure de Sexte, & à l'heure de None, comme il le prouve par divers endroits de l'Ecriture: comme aussi l'accomplissement de ce que le roi Salomon avoit prédit si long-tems auparavant dans cette priere qu'il fit au milieu du temple qu'il avoit bâti. *Que si votre peuple peche contre vous & qu'ils soient emmenés*

son Dieu, & lui rendoit ses actions-de-graces, comme il faisoit auparavant ".

genua sua, & adorabat, confitebaturque coram Deo suo, sicut & antè facere consueverat.

11. Ces hommes donc qui épioient avec grand soin toutes les actions de Daniel, le trouverent qui prioit & qui adoroit son Dieu.

11. *Viri ergo illi curiosiùs inquirentes, invenerunt Danielem orantem & obsecrantem Deum suum.*

12. Et ils vinrent aussitôt trouver le Roi pour lui représenter son édit, & lui dirent : O Roi, n'avez-vous pas ordonné que pendant l'espace de trente jours, tout homme qui feroit quelque priere à quelqu'un des dieux ou des hommes, sinon à vous seul, ô Roi, seroit jetté dans la fosse des lions ? Le Roi leur répondit : Ce que vous dites est vrai ; & c'est une ordonnance des Perses & des Medes, qu'il n'est permis à personne de violer.

12. *Et accedentes locuti sunt regi super edicto : Rex, numquid non constituisti, ut omnis homo, qui rogaret quemquam de diis & hominibus usque ad dies triginta, nisi te, rex, mitteretur in lacum leonum ? Ad quos respondens rex : ait : Verus est sermo, juxta decretum Medorum atque Persarum, quod prævaricari non licet.*

13. Alors ils dirent au

13. *Tunc respon-*

captifs dans une terre ennemie, s'ils vous prient en regardant vers la ville que vous avez choisie, & le temple que j'ai bâti à la gloire de votre nom, vous exaucerez du ciel leurs oraisons & leurs prieres. 3. Rois 8. 46. 47. 48.

¥. 10. *expl.* Cet homme également éclairé & genereux auroit cru blesser le respect qu'il devoit à Dieu, non seulement s'il avoit deferé à un ordre si impie, mais même s'il avoit donné lieu de croire qu'il y déférât en se cachant pour faire sa priere.

tes dixerunt coram rege : Daniel de filiis captivitatis Juda, non curavit de lege tua, & de edicto quod constituisti, sed tribus temporibus per diem erat obsecratione suâ.

Roi : Daniel un des captifs d'entre les enfans de Juda ", ſans avoir égard à votre loi ni à l'édit que vous avez fait, prie ſon Dieu chaque jour à trois heures differentes.

14. *Quod verbum cùm audisset rex, satis contristatus est : & pro Daniele posuit cor ut liberaret eum, & usque ad occasum solis laborabat ut erueret illum.*

14. Ce que le Roi ayant entendu, il fut extrémement affligé : il prit en lui-même " la réſolution de délivrer Daniel ; & juſqu'au ſoleil couché, il fit ce qu'il put pour le ſauver.

15. *Viri autem illi intelligentes regem, dixerunt ei : Scito, rex, quia lex Medorum atque Persarum est, ut omne decretum quod constituerit rex, non liceat immutari.*

15. Mais ces perſonnes voyant bien quelle étoit l'intention du Roi, lui dirent : O Roi, ſçachez que c'eſt une loi des Medes & des Perſes, qu'il n'eſt point permis de rien changer dans tous les édits que le Roi fait.

§. 3. *Daniel est jetté dans la fosse aux lions, & est délivré.*

16. *Tunc rex præcepit, & adduxerunt Danielem, & miserunt eum in lacum leonum. Dixitque rex Danieli : Deus tuus quem colis semper, ipse liberabit te.*

16. Alors Daniel fut emmené par le commandement du Roi, & ils le jetterent dans la foſſe aux lions. Et le Roi dit à Daniel : Votre Dieu que vous adorez ſans ceſſe, vous délivrera.

℣. 13. *expl.* lui étranger & captif, qui doit être plus ſoumis qu'aucun autre.

℣. 14. *le ttr.* en ſon cœur.

17. En même-tems on apporta une pierre qui fut miſe à l'entrée de la foſſe ", & ſcellée du ſceau du Roi, & du ſceau des Grands de ſa Cour, de peur qu'on ne fît quelque choſe contre Daniel ".

18. Le Roi étant rentré dans ſa maiſon, ſe mit au lit ſans avoir ſoupé. On ne ſervit point de viandes devant lui, & il ne put pas même dormir.

19. Le lendemain il ſe leva dès le point du jour, & alla en diligence à la foſſe aux lions :

20. & étant près de la foſſe, il appella Daniel avec une voix triſte & entrecoupée de ſoupirs, & lui cria : Daniel, ſerviteur du Dieu vivant, votre Dieu que vous ſervez ſans ceſſe, auroit-il bien pu vous délivrer de la gueule des lions " ?

21. Daniel lui répondit : O Roi, vivez éter-

17. *Allatuſque eſt lapis unus, & poſitus eſt ſuper os loci, quem obſignavit rex annulo ſuo, & annulo optimatum ſuorum, ne quid fieret contra Danielem.*

18. *Et abiit rex in domum ſuam, & dormivit incœnatus, cibique non ſunt allati coram eo, inſuper & ſomnus receſſit ab eo.*

19. *Tunc rex primo diluculo conſurgens, feſtinus ad lacum leonum perrexit.*

20. *Appropinquanſque lacui, Danielem voce lacrymabili inclamavit, & affatus eſt eum : Daniel, ſerve Dei viventis, Deus tuus, cui tu ſervis ſemper, putaſne valuit te liberare à leonibus ?*

21. *Et Daniel regi reſpondens, ait : Rex,*

℣. 17. *expl.* Les Interpretes remarquent que tout cela étoit une figure de ce qui devoit arriver à JESUS-CHRIST.

Ibid. *expl.* Darius eſperoit, dit S. Jerôme, que le Seigneur de Daniel, qui avoit ſauvé ſes trois compagnons des flammes de la fournaiſe de Babylone, ne ſignaleroit pas moins ſon pouvoir à ſon égard : mais autant que ce Prince ſe tenoit aſſuré du côté des bêtes les plus feroces, autant avoit-il lieu de tout craindre du côté des hommes.

℣. 20. *expl.* Votre Dieu a-t-il voulu vous délivrer ? *Theod.*

in aternum vive.

22. *Deus meus misit angelum ſuum, & concluſit ora leonum, & non nocuerunt mihi : quia coram eo juſtitia inventa eſt in me : ſed & coram te, rex, delictum non feci.*

nellement.

22. Mon Dieu a envoyé ſon Ange qui a fermé la gueule des lions, & ils ne m'ont fait aucun mal, parceque j'ai été trouvé juſte devant lui; & je n'ai rien fait non plus devant vous, ô Roi, qui me puiſſe rendre coupable. 1. *Mac.* 2. 60.

23. *Tunc vehementer rex gaviſus eſt ſuper eo, & Danielem præcepit educi de lacu : eductuſque eſt Daniel de lacu, & nulla laſio inventa eſt in eo, quia credidit Deo ſuo.*

23. Alors le Roi fut tranſporté de joie, & il commanda qu'on fît ſortir Daniel de la foſſe aux lions : d'où ayant été tiré, on ne trouva ſur ſon corps aucune bleſſure, parcequ'il avoit cru en ſon Dieu.

24. *Jubente autem rege adducti ſunt viri illi qui accuſaverant Danielem, & in lacum leonum miſſi ſunt, ipſi & filii, & uxores eorum : & non pervenerunt uſque ad pavimentum laci, donec arriperent eos leones, & omnia oſſa eorum comminuerunt.*

24. En même-tems le Roi commanda qu'on fît venir ceux qui avoient accuſé Daniel, & ils furent jettés dans la foſſe aux lions avec leurs femmes & leurs enfans : & avant qu'ils fuſſent venus juſqu'au pavé de la foſſe, les lions les prirent entre leurs dents, & leur briſerent tous les os.

25. *Tunc Darius rex ſcripſit univerſis populis, tribubus, & linguis habitantibus in univerſa terra :*

25. Après cela Darius envoya cette ordonnance à tous les peuples & à toutes les nations, de quelques langues qu'elles

fussent, qui habitoient dans toute la terre", Que la paix s'affermisse parmi vous de plus en plus.

Pax *vobis multiplicetur.*

26. J'ordonne par cet édit, que dans tout mon empire & mon royaume, tous mes sujets reverent le Dieu de Daniel avec crainte & avec tremblement : car c'est lui qui est le Dieu vivant, l'Eternel *qui vit* dans tous les siecles : son royaume ne sera jamais détruit, & sa puissance passera jusques dans l'éternité.

26. *A me constitutum est decretum, ut in universo imperio & regno meo tremiscant & paveant Deum Danielis. ipse est enim Deus vivens, & æternus in sæcula : & regnum ejus non dissipabitur, & potestas ejus usque in æternum.*

27. C'est lui qui est le liberateur & le sauveur ; qui fait des prodiges & des merveilles dans le ciel & dans la terre, qui a délivré Daniel de la fosse des lions". *

27. *Ipse liberator atque salvator, faciens signa & mirabilia in cœlo & in terra : qui liberavit Danielem de lacu leonum.*

Sup. 3. 28. Or Daniel fut toujours en dignité" jusques au regne de Darius, & au regne de Cyrus roi de Perse.

28. *Porrò Daniel perseveravit usque ad regnum Darii, regnumque Cyri Persæ.*

℣. 25. *expl.* sujette à son empire, c'est-à-dire, dans tout l'Orient. *Synops.*

℣. 27. *expl.* Quelques-uns ont cru que Darius se convertit veritablement, & qu'il ordonna par cet édit que la sainte religion du vrai Dieu fût professée ouvertement dans son empire. C'est ce qui semble avoir été aussi le sentiment de S. Augustin. D'autres disent que ce Prince voulut seulement empêcher par là qu'on ne proferât à l'avenir aucuns blasphêmes contre un Dieu, dont il avoit reconnu si sensiblement la toute-puissance.

℣. 28. *expl.* tant qu'ils regnerent. *Grec.* sous leur regne.

CHAPITRE VII.

§. 1. *Songe de Daniel.*

1. *ANno primo Baltaſſar regis Babylonis, Daniel ſomnium vidit: viſio autem capitis ejus in cubili ſuo: & ſomnium ſcribens, brevi ſermone comprehendit: ſummatimque perſtringens, ait,*

2. *Videbam in viſione mea nocte, & ecce quatuor venti cœli pugnabant in mari magno.*

3. *Et quatuor beſtiæ grandes aſcende-*

1. LA premiere année de Baltaſſar roi de Babylone, Daniel eut une viſion en ſonge ". Il eut cette viſion étant dans ſon lit; & ayant écrit ſon ſonge, il le recueillit en peu de mots, & en marqua ainſi les principaux points. L'an du monde 3449. avant J.C. 555. année de Daniel 65.

2. J'eus, dit-il, cette viſion pendant la nuit. Il me ſembloit que les quatre vents du ciel ſe combattoient l'un l'autre ſur une grande mer ",

3. & que quatre grandes bêtes" fort differentes

℣. 1. *expl.* Juſqu'ici Daniel a ſuivi comme un hiſtorien l'ordre des tems dans les grands évenemens qu'il a rapportés: mais dans la ſuite il va raconter les differentes viſions qu'il a eues en divers tems ſous differens Rois, avec quelques autres circonſtances qui ont rapport à pluſieurs regnes précedens.

℣. 2. *expl.* Cela marquoit l'inconſtance & les troubles differens de cette vie.

℣. 3. *ex.* Ces quatre bêtes formidables figuroient quatre terribles royaumes, qui après avoir jetté la frayeur dans tous les hommes pendant quelque tems, devoient enſuite finir, & faire place au ſeul empire de JESUS-CHRIST. Ils ſont comparés à des bêtes pleines de fureur, parcequ'encore qu'il y eût des Princes qui regnaſſent avec juſtice, c'étoit d'ordinaire la violence & la cruauté qui jettoit les fondemens de ces grandes monarchies, & qui ſouvent dans la ſuite les ſoutenoit. Quant à ces *vents* qui ſe *combattoient l'un l'autre*, ils nous marquoient les ſecouſſes & les mou-

les unes des autres montoient hors de la mer.

4. La premiere étoit comme une lionne, & elle avoit des aîles d'aigle ″ : & comme je la regardois, ſes aîles lui furent arrachées : elle fut enſuite relevée de terre ″, & elle ſe tint ſur ſes pieds comme un homme, & il lui fut donné un cœur d'homme ″.

bant de mari diverſa inter ſe.

4. Prima quaſi leæna, & alas habebat aquilæ : aſpiciebam donec evulſæ ſunt alæ ejus, & ſublata eſt de terra, & ſuper pedes quaſi homo ſtetit, & cor hominis datum eſt ei.

5. Après cela il parut à côté une autre bête qui reſſembloit à un ours. Elle avoit trois rangs de dents dans la gueule ″, & il y en avoit qui lui diſoient : Levez-vous, & raſſaſiez-

5. Et ecce beſtia alia ſimilis urſo in parte ſtetit : & tres ordines erant in ore ejus, & in dentibus ejus, & ſic dicebant ei : Surge, comeda

vemens violens dont ces grands états furent agités, ſoit dans leur établiſſement, ſoit dans leur deſtruction.

℣. 4. *expl.* La premiere de ces bêtes ſignifioit l'empire des Chaldéens où regnoit Nabuchodonoſor, à qui les Prophetes ont ſouvent donné le nom de *lion*, *Iſ.* 5. 29. *Jer.* 4. 7. Cette bête eſt repréſentée avec *des aîles d'aigle*, qui marquoient l'extrême viteſſe avec laquelle ce Prince avoit, pour ainſi dire, volé par-tout, en s'aſſujettiſſant toutes les nations voiſines.

Ibid. *autr.* ôtée de la terre.

Ibid. *expl.* Il fut réduit en punition de ſon orgueil, au rang des bêtes qui rampent à terre, & au bout de ſept ans il fut rétabli dans le même état qu'auparavant. *Voyez ch.* 4. 30. 33.

℣. 5. *expl.* L'empire des Medes & des Perſes nous eſt figuré par cette ſeconde bête. Les trois rangs de dents pouvoient figurer la reünion de s trois puiſſances des Chaldéens, des Perſes & des Medes ; ou peut-être l'avidité inſatiable de ceux dont cet ours étoit la figure, à cauſe des grandes conquêtes dont ils parurent extraordinairement alterés. L'Ecriture les appelle en un autre endroit, des voleurs & des brigans, *Jer.* 51. 48. & 56.

carnes plurimas.

6. *Post hæc aspiciebam, & ecce alia quasi pardus, & alas habebat quasi avis, quatuor super se, & quatuor capita erant in bestia, & potestas data est ei.*

vous // de carnage.

6. Après cela comme je regardois, j'en vis une autre qui étoit comme un leopard ; & elle avoit au-dessus de soi quatre aîles comme les aîles d'un oiseau. Cette bête avoit quatre têtes //, & la puissance lui fut donnée.

7. *Post hæc aspiciebam in visione noctis, & ecce bestia quarta terribilis, atque mirabilis, & fortis nimis, dentes ferreos habebat magnos, comedens atque comminuens, & reliqua pedibus suis conculcans : dissimilis autem erat cæteris bestiis quas videram ante eam, & habebat*

7. Je regardois ensuite dans cette vision que j'avois pendant la nuit, & je vis paroître une quatriéme bête qui étoit terrible & étonnante //. Elle étoit extraordinairement forte ; elle avoit de grandes dents de fer ; elle dévoroit, elle mettoit en pieces, & fouloit aux pieds ce qui restoit. Elle étoit fort differente des autres bêtes que j'avois

℣. 5. lettr. *Surge, comede*, pro *citò comede*. Hebraïsm. *Expl.* C'est-à-dire, que la puissance lui ayant été donnée, elle trouva une grande facilité à reüssir dans ses conquêtes ; ce qui ne peut se faire sans l'effusion de beaucoup de sang.

℣. 6. *expl.* Le troisiéme empire est celui de Macedoine, ou d'Alexandre le Grand. La rapidité de ses victoires est figurée par la vitesse extraordinaire du *leopard*, & par *ces quatre aîles qu'il avoit au-dessus de soi*, c'est-à-dire, sur son dos ; les *quatre têtes* que ce leopard avoit nous marquoient les quatre Princes qui diviserent entre eux l'empire d'Alexandre après sa mort.

℣. 7. *expl.* On doit entendre par cette quatriéme bête ou l'empire des Romains, ou celui des successeurs d'Alexandre, comme au vers. 40. du chap. 2. à cause de la ressemblance qu'eurent ces deux empires pour ce qui regarde la persecution des saints, soit avant soit après la venue de JESUS-CHRIST.

vûes avant elle ", & elle avoit dix cornes ".

cornua decem.

8. Je conſiderois ſes cornes, & je vis une petite corne qui ſortoit du milieu des autres ". Trois de ſes premieres cornes furent arrachées de devant elle ". Cette corne avoit des yeux comme les yeux d'un homme, & une bouche qui diſoit de grandes choſes ".

8. *Conſiderabam cornua, & ecce cornu aliud parvulum ortum eſt de medio eorum : & tria de cornibus primis evulſa ſunt à facie ejus, & ecce oculi, quaſi oculi hominis erant in cornu iſto, & os loquens ingentia.*

9. J'étois attentif à ce que je voyois, juſqu'à ce que des trônes furent placés, & que l'Ancien des

9. *Aſpiciebam donec throni poſiti ſunt, & antiquus dierum ſedit : veſtimentum*

℣. 7. *expl.* Les autres empires n'avoient exercé leur violence que ſur les corps ; au-lieu que ce dernier devoit l'exercer ſur les conſciences, pour les forcer à apoſtaſier en renonçant au culte du vrai Dieu.

Ibid. *expl.* Ces *dix cornes* marquoient dix Rois tant de Syrie que de l'Egypte, qui ont beaucoup affligé le peuple de Dieu avant la venue de JESUS-CHRIST.

℣. 8. *expl.* Cette *petite corne* figuroit aſſez clairement Antiochus Epiphanès, ou l'Illuſtre, qui étoit le plus petit de tous ſes freres, à qui le royaume n'appartenoit point de droit, & que ſes mœurs fanatiques qui le firent appeller *Epimanès*, c'eſt-à-dire, l'inſenſé, rendoient fort mépriſable. Selon S. Jerôme, il faut entendre cela de l'Antechriſt dont Antiochus n'étoit que la figure.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que trois Rois du nombre des dix, que l'Ecriture a marqués, furent détruits par Antiochus. Et ce ſont peut-être Ptolemée Philometor roi d'Egypte, qu'il dépouilla de ſon royaume ; Ptolemée Evergetes ſon frere, qu'il défit dans un combat naval à Damiette ; & Demetrius fils de Seleucus, dont il uſurpa les états.

Ibid. *expl.* Ces *yeux*, &c. marquent la vivacité de l'eſprit d'Antiochus, qui étoit fort éclairé, mais grand fourbe. Cette *bouche* marquoit que ce Prince étoit très-ſuperbe & inſolent en paroles, & un grand blaſphemateur du nom de Dieu, & ſon ennemi declaré.

ejus candidum quaſi nix, & capilli capitis ejus quaſi lana munda: thronus ejus flamma ignis: rota ejus ignis accenſus.

jours " s'aſſit. Son vêtement étoit blanc comme la neige, & les cheveux de ſa tête étoient comme la laine la plus blanche & la plus pure. Son trône étoit des flammes ardentes, & les roues de ce trône un feu brûlant ".

10. *Fluvius igneus rapiduſque egrediebatur à facie ejus: millia millium miniſtrabant ei, & decies millies centena millia aſſiſtebant ei: judicium ſedit, & libri aperti ſunt.*

10. Un fleuve de feu & très-rapide ſortoit de devant ſa face "; un million d'*Anges* le ſervoient, & mille millions " aſſiſtoient devant lui ". Le jugement ſe tint, & les livres furent ouverts ". *Apoc. 5. 11.*

11. *Aſpiciebam propter vocem ſermonum grandium, quos eor-*

11. Je regardois attentivement à cauſe du bruit des grandes paroles que

℣. 9. *expl.* Celui qui eſt avant tout, l'Eternel.

Ibid. *expl.* Dieu ſe fait voir ſur un trône de Juge prêt à juger Antiochus, & à venger ſes ſerviteurs. *Son trône eſt* accompagné *de flammes ardentes*, pour imprimer, dit ſaint Jerôme, la terreur de ſa juſtice. *Les roues du trône de Dieu* marquoient l'activité toute divine de ſon eſprit préſent en tous lieux pour le gouvernement du monde.

℣. 10. *expl.* Ceci figuroit la juſtice rigoureuſe du Seigneur qui ne laiſſe aucun peché impuni.

Ibid. *expl.* Nombre certain pour un innombrable. *Menoch.*

Ibid. *expl.* étant tout prêts pour l'exécution de ſes jugemens.

Ibid. *expl.* Ces livres peuvent marquer la declaration des jugemens de Dieu, qui ſont comme des livres ſcellés pour nous, tant qu'ils ſont encore renfermés dans le ſecret de ſes conſeils: Ou ils ſignifient, que comme dans les jugemens humains on produit toutes les pieces qui ſervent à l'éclairciſſement de la verité, auſſi ceux de Dieu ſe font avec une pleine connoiſſance, & en découvrant à nud le ſecret des conſciences.

14. *Et dedit ei poteſtatem, & honorem, & regnum, & omnes populi, tribus, & lingua ipſi ſervient: poteſtas ejus, poteſtas æterna, quæ non auferetur, & regnum ejus, quod non corrumpetur.*

14. & il lui donna la puiſſance, l'honneur & le royaume, & tous les peuples, & toutes les tribus, & toutes les langues le ſerviront : ſa puiſſance eſt une puiſſance éternelle qui ne lui ſera point ôtée, & ſon royaume ne ſera jamais détruit.

Sup. 3. 100. 4. 31. *Mich.* 4. 7. *Luc.* 1. 32.

§. 2. *Explication du ſonge de Daniel.*

15. *Horruit ſpiritus meus, ego Daniel territus ſum in his, & viſiones capitis mei conturbaverunt me.*

15. Mon eſprit fut ſaiſi d'étonnement. Moi Daniel je fus épouvanté par ces choſes, & ces viſions qui m'étoient repréſentées me troublerent.

16. *Acceſſi ad unum de aſſiſtentibus, & veritatem quærebam ab eo de omnibus his. Qui dixit mihi interpretationem ſermonum, & docuit me :*

16. Je m'approchai d'un de ceux qui étoient préſens †, & je lui demandai la verité de toutes ces choſes, & il m'interpreta ce qui ſe paſſoit, & me l'enſeigna.

17. *Hæ quatuor beſtiæ magnæ, quatuor ſunt regna, quæ conſurgent de terra.*

17. Ces quatre grandes bêtes ſont quatre royaumes qui s'éleveront de la terre.

18. *Suſcipient autem regnum ſancti Dei altiſſimi: & obtinebunt regnum uſque in ſæculum, & ſæculum ſæculorum.*

18. Mais les ſaints du Dieu très-haut entreront en poſſeſſion du royaume †, & ils regneront juſqu'à la fin des ſiecles, & dans les ſiecles des ſiecles.

19. *Poſt hoc volui diligenter diſcere de*

19. J'eus enſuite un grand deſir d'apprendre

† 16. *expl.* des Anges qui étoient autour du trône.
† 18. *expl.* dans l'Egliſe.

ce que c'étoit que la quatriéme bête, qui étoit très-differente de toutes les autres, & effroyable au-delà de ce qu'on peut dire : ſes dents & ſes ongles étoient de fer ; elle dévoroit & mettoit en pieces, & elle fouloit aux pieds ce qui avoit échapé à ſa violence ||.

beſtia quarta, quæ erat diſſimilis valdè ab omnibus, & terribilis nimis : dentes & ungues ejus ferrei : comedebat, & comminuebat, & reliqua pedibus ſuis conculcabat :

20. *Je voulus m'enquerir* auſſi des dix cornes qu'elle avoit en la tête, & d'une autre qui lui vint de nouveau, en préſence de laquelle trois de ces cornes étoient tombées ; & de cette corne qui avoit des yeux, & une bouche qui prononçoit de grandes choſes : & cette corne étoit plus grande que les autres.

20. *& de cornibus decem, quæ habebat in capite, & de alio, quod ortum fuerat, ante quod ceciderant tria cornua : & de cornu illo, quod habebat oculos, & os loquens grandia, & majus erat cæteris.*

21. Et comme je regardois attentivement, je vis que cette corne faiſoit la guerre contre les ſaints, & avoit l'avantage || ſur eux ||,

21. *Aſpiciebam & ecce cornu illud faciebat bellum adverſus ſanctos, & prævalebat eis,*

℣. 19. *lettr.* ce qui étoit reſté.

℣. 21. *lettr.* prévaloir.

Ibid. *expl.* Soit qu'on entende par la quatriéme bête, le royaume d'Antiochus, & celui des Seleucides & des Lagides, ou l'empire des Romains, ou le regne de l'Antechriſt ; ou enfin toutes ces puiſſances, comme unies enſemble, quoiqu'en des tems fort éloignés les uns des autres, *pour faire la guerre aux ſaints*. On ne doit point être ſurpris, ſi cette *corne*, qui peut marquer la puiſſance princi-

22. *donec venit antiquus dierum, & judicium dedit ſanctis Excelſi, & tempus advenit, & regnum obtinuerunt ſancti.*

22. juſqu'à ce que l'Ancien des jours parut [*]. Alors il donna aux ſaints du *Très*-haut la puiſſance de juger [*]; & le tems étant accompli [*], les ſaints entrerent en poſſeſſion du royaume.

23. *Et ſic ait: Beſtia quarta, regnum quartum erit in terra, quod majus erit omnibus regnis, & devorabit univerſam terram, & conculcabit, & comminuet eam.*

23. Sur quoi il me dit: La quatriéme bête eſt le quatriéme royaume qui dominera ſur la terre, & il ſera plus grand que tous les autres royaumes: il dévorera toute la terre, la foulera aux pieds, & la réduira en poudre.

§. 3. *Suite de l'explication du ſonge.*

24. *Porrò cornua decem ipſius regni, decem reges erunt: & alius conſurget poſt eos: & ipſe potentior erit prioribus, & tres*

24. Les dix cornes de ce même royaume ſont dix Rois qui y regneront. Il s'en élevera un autre après eux, qui ſera plus puiſſant que ceux qui l'au-

pale qui a regné & qui doit regner en chaque tems, a *l'avantage ſur eux*. C'eſt ici le tems des ſouffrances de l'Egliſe, & la victoire de ſes enfans ne s'accomplit très ſouvent que par leur mort même: comme il a paru & dans les ſaints Machabées ſous le regne d'Antiochus, & dans ce grand nombre de martyrs des trois premiers ſiecles de l'Egliſe, ſous l'empire des Romains, & comme il paroîtra de nouveau à la fin des tems ſous le regne tyrannique de l'Antechriſt.

[*] 22. *lettr.* vint. *Expl.* le paſſé eſt mis ici pour le futur, & dans tout le reſte du verſet. Car il ſemble qu'il s'agit ici principalement du dernier jugement. *Synopſ.*

[*] Ibid. *expl.* leurs propres perſecuteurs. *auct.* Il prononça une ſentence en leur faveur.

[*] Ibid. *expl.* de la patience infinie de Dieu, & des ſouffrances des ſaints.

ront devancé, & il abaiſſera trois Rois ".

25. Il parlera inſolemment contre le Très-haut, il foulera aux pieds les ſaints du Très-haut", & il s'imaginera qu'il pourra changer les tems" & les loix", & ils ſeront livrés entre ſes mains juſqu'à un tems, *deux* tems" & la moitié d'un tems.

26. Le jugement ſe tiendra enſuite, afin que la puiſſance ſoit ôtée à cet homme, qu'elle ſoit entierement détruite, & qu'il periſſe pour jamais ;

27. & qu'en même-tems le royaume, la puiſſance, & l'étendue de l'empire de tout ce qui eſt ſous le ciel, ſoit donné au peuple des ſaints du Très-haut : car ſon royaume eſt un royaume éternel auquel tous les Rois" ſe-

reges humiliabit.

25. *Et ſermones contra Excelſum loquetur, & ſanctos Altiſſimi conteret : & putabit quòd poſſit mutare tempora & leges, & tradetur in manu ejus uſque ad tempus, & tempora, & dimidium temporis.*

26. *Et judicium ſedebit, ut auferatur potentia, & conteratur, & diſpereat uſque in finem.*

27. *Regnum autem & poteſtas, & magnitudo regni, quæ eſt ſubter omne cœlum, detur populo ſanctorum Altiſſimi : cujus regnum, regnum ſempiternum eſt, & omnes reges ſervient ei,*

℣. 23. & 24. *Voyez les notes des verſets* 7. & 8.

℣. 25. *Voyez* 1. *Machab.* 1. 47. & 2. *ch.* 3.

Ibid. *expl.* Quelques-uns l'entendent des jours de fêtes ; d'autres des bornes preſcrites de Dieu pour la durée des royaumes. *Menoch.*

Ibid. *expl.* La loi évangelique & toutes les autres loix. *Ou* tout le culte de Dieu interieur & exterieur. *Synopſ.*

Ibid. *lettr.* des tems. *Expl.* tems pour année. Une année, deux années, & la moitié d'une ; trois ans & demi. *Hieron. Theod.* Ce fut le tems que dura le fort de la perſecution d'Antiochus, qui en cela même fut une figure de celle de l'Antechriſt.

℣. 27. *Hebr.* toutes les puiſſances.

& obedient.

ront aſſujettis avec une entiere ſoumiſſion ".

28. *Hucuſque finis verbis. Ego Daniel, multùm cogitationibus meis conturbabar, & facies mea mutata eſt in me, verbum autem in corde meo conſervavi.*

28. Ce fut la fin de ce qui me fut dit. Moi Daniel, je fus fort troublé enſuite dans mes penſées, mon viſage en fut tout changé, & je conſervai ces paroles dans mon cœur.

℣. 27. *lettr.* ſerviront & obeïront.

CHAPITRE VIII.

§. 1. *Viſion de Daniel.*

1. *Anno tertio regni Baltaſſar regis, viſio apparuit mihi. Ego Daniel, poſt id quod videram in principio,*

2. *vidi in viſione mea cùm eſſem in Suſis caſtro, quod eſt in Ælam regione, vidi autem in viſione eſſe me ſuper portam Ulai.*

3. *Et levavi ocu-*

1. LA troiſiéme année du regne du roi Baltaſſar, j'eus une viſion. Moi Daniel, après ce que j'avois vû au commencement, L'an du monde 3451. avant J.C. 553. de Daniel environ 66.

2. je vis dans une viſion lorſque j'étois au château de Suſe " qui eſt au payis d'Elam ", & il me parut dans cette viſion que j'étois à la porte d'Ulaï ".

3. Je levai les yeux, &

℣. 2. *Hebr.* Il me ſembloit que j'étois au château de Suſe. *Vatab. Expl.* Suſe étoit une très-grande ville; elle eſt appellée un château, à cauſe qu'elle étoit fortifiée de bons remparts & de fortes tours.

Ibid. *expl.* en Perſe.

Ibid. *expl.* Quelques-uns, comme Pagnin & Vatable, traduiſent: Près du fleuve Ulaï. L'un & l'autre peut être vrai; car ſouvent les portes prennent leur nom des fleuves qui paſſent auprès. *Menoch.*

je vis un belier" qui se tenoit devant les marêts", il avoit les cornes élevées, & l'une l'étoit plus que l'autre, & croissoit peu-à-peu".

los meos, & vidi: & ecce aries unus stabat ante paludem habens cornua excelsa, & unum excelsius altero atque succrescens.

4. Après cela je vis que ce belier donnoit des coups de cornes contre l'occident, contre l'aquilon & contre le midi, & toutes les bêtes ne lui pouvoient resister, ni se délivrer de sa puissance": il fit tout ce qu'il voulut, & il devint fort puissant.

4. *Post hæc vidi arietem cornibus ventilantem contra occidentem, & contra aquilonem, & contra meridiem, & omnes bestiæ non poterant resistere ei, neque liberari de manu ejus, fecitque secundùm voluntatem suam, & magnificatus est.*

5. J'étois attentif à ce que je voyois: & en même-tems un bouc" vint

5. *Et ego intelligebam: ecce autem hircus caprarum venie-*

℣. 3. *expl.* Il est assez ordinaire dans les Ecritures, que l'esprit de Dieu représente les mêmes choses sous plusieurs idées, & figures différentes; c'est ce qui arrive ici dans ces visions de Daniel.

Ibid. *expl.* devant la porte, ou le fleuve d'Ulaï, qui formoit un marêt.

Ibid. *expl.* Ce *belier* signifie l'empire des Perses & des Medes; *infr. vers.* 20. Ses *deux cornes* marquoient les deux puissances qui composoient ce grand état: & celle des deux qui étoit plus grande que l'autre, & qui *croissoit peu à peu*, désignoit les Perses, dont le roi qui étoit Cyrus, augmenta beaucoup ses états par les conquêtes qu'il fit en différens tems.

℣. 4. *expl.* Cyrus & ceux qui lui succederent, étendirent fort loin leur empire *vers l'occident, le septentrion & le midi*, ce qui étoit figuré par *les coups de cornes que donnoit le belier* contre ces différentes parties du monde: & rien n'étoit capable de les arrêter & d'empêcher leurs victoires. Par les *bêtes* il entend les Rois & les Princes de ces provinces. *Menoch.*

℣. 5. *expl.* L'empire des Grecs, à l'occident de la Perse ou Daniel étoit lorsqu'il écrivoit ses visions.

bat

bat ab occidente ſuper faciem totius terræ, & non tangebat terram: porrò hircus habebat cornu inſigne inter oculos ſuos.

de l'occident ſur la face de toute la terre, ſans qu'il touchât néanmoins la terre ℣: & ce bouc avoit une corne fort grande entre les deux yeux ℣.

6. *Et venit uſque ad arietem illum cornutum, quem videram ſtantem ante portam, & cucurrit ad eum in impetu fortitudinis ſuæ.*

6. Il vint juſqu'à ce belier qui avoit des cornes, que j'avois vû ſe tenir devant la porte; & s'élançant avec une grande impetuoſité, il courut à lui de toute ſa force.

7. *Cumque appropinquaſſet prope arietem, efferatus eſt in eum, & percuſſit arietem, & comminuit duo cornua ejus, & non poterat aries reſiſtere ei: cumque eum miſiſſet in terram, conculcavit, & nemo quibat liberare arietem de manu ejus.*

7. Lorſqu'il fut venu près du belier, il l'attaqua avec furie, & le perça de coups: il lui rompit les deux cornes, ſans que le belier lui pût reſiſter; & l'ayant jetté par terre, il le foula aux pieds; & perſonne ne put délivrer le belier de ſa puiſſance ℣.

8. *Hircus autem caprarum magnus factus eſt nimis: cum-*

8. Le bouc enſuite devint extraordinairement grand; & étant cru, ſa

℣. 5. *expl.* Ce qui marque les grandes conquêtes de cet empire, & la rapidité avec laquelle celui qui l'a établi ſubjuguoit les nations, paroiſſant plutôt voler que marcher.

Ibid. *expl.* Cette *corne* déſignoit Alexandre le Grand roi de Macedoine; par les armes duquel le bouc a triomphé du belier, ou le royaume des Grecs, de celui des Perſes: car ce Prince ayant vaincu Darius & rompu par cette victoire les deux cornes du belier, c'eſt-à-dire, ayant abattu les deux puiſſances des Perſes & des Medes reünies en ſa perſonne, il demeura ſeul maître de ce grand empire.

℣. 7. *lettr.* de ſa main.

grande corne se rompit ", & il se forma quatre cornes au-dessous vers les quatre vents du ciel ".

que crevisset, fractum est cornu magnum, & orta sunt quatuor cornua subter illud per quatuor ventos cœli.

9. Mais de l'une de ces quatre cornes il en sortit une petite " qui s'agrandit fort vers le midi, vers l'orient ", & vers les peuples les plus forts ".

9. *De uno autem ex eis egressum est cornu unum modicum: & factum est grande contra meridiem, & contra orientem, & contra fortitudinem.*

10. Il éleva sa grande corne jusqu'aux armées " du ciel; & il fit tomber les plus forts & *ceux qui étoient comme* des étoiles, & il les foula aux pieds. "

10. *Et magnificatum est usque ad fortitudinem cœli: & dejecit de fortitudine, & de stellis, & conculcavit eas.*

℣. 8. *expl.* Alexandre mourut dans la fleur de son âge & dans le cours si rapide de ses victoires.

Ibid. *expl.* Son empire fut divisé en quatre royaumes, que quatre officiers de son armée partagerent, & qui étoient tournés vers les quatre parties du monde, celui de Babylone à l'orient, celui d'Asie au septentrion, celui de Grece à l'occident, & celui d'Egypte au midi.

℣. 9. *expl.* De l'un de ces royaumes, c'est-à-dire, de celui des Séleucides, qui ont regné en Asie & en Babylone, sortit le roi Antiochus Épiphanes.

Ibid. *expl.* Il s'empara de l'Egypte & poussa ses conquêtes dans la Perse.

Ibid. *lettr.* du côté de la force, *fortitudinem*: ou de la gloire, *gloriam. Expl.* C'est-à-dire, vers la Palestine, où le temple consacré à la gloire du Très-haut autoit dû rendre le peuple d'Israel & la ville de Jerusalem invincibles, s'ils ne s'en étoient rendus indignes.

℣. 10. *lettr.* la force. *Hebr.* l'armée.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire qu'il entreprit de faire la guerre à ce peuple qui avoit toujours combattu sous les étendarts du Roi du ciel: & il reçut le pouvoir de renverser plusieurs de ces forts, de ces hommes que leur piété faisoit éclater comme des étoiles.

11. *Et usque ad principem fortitudinis magnificatum est : & ab eo tulit juge sacrificium, & dejecit locum sanctificationis ejus.*

11. Il s'éleva même jusques au Prince des forts ; il lui ravit son sacrifice perpetuel, & il deshonora le lieu de son sanctuaire.

12. *Robur autem datum est ei contra juge sacrificium propter peccata : & prosternetur veritas in terra, & faciet, & prosperabitur.*

12. La puissance lui fut donnée contre le sacrifice perpetuel à cause des pechés des hommes ; & la verité sera renversée sur la terre. Il entreprendra tout, & tout lui réussira.

13. *Et audivi unum de sanctis loquentem : & dixit unus sanctus alteri nescio cui loquenti : Usquequò visio, & juge sacrificium, & peccatum desolationis, quæ facta est : & sanctuarium, & fortitudo*

13. Alors j'entendis un des Saints qui parloit ; & un Saint dit à un autre que je ne connoissois point, & qui lui parloit : Jusqu'à quand durera cette vision touchant le violement du sacrifice perpetuel, & le peché qui causera cette desolation ?

℣. 11. *expl.* C'est-à-dire, qu'il déclara la guerre à Dieu même, qui reconnoissoit Israel pour son peuple, & blasphema son saint nom, en faisant cesser le sacrifice que le Seigneur avoit ordonné qu'on lui offrît tous les jours matin & soir ; & deshonorant son sanctuaire par une aussi grande profanation que fut celle d'y faire adorer Jupiter Olympien. 2. *Machab.* 6. 2.

Ibid. lettr. *dejecit*, de gradu suo scil. & honore, *degradavit* : car il ne le brûla pas, ni ne le fit pas abattre. *Menoch. Tirin.*

℣. 12. *expl.* C'est-à-dire, toutes les loix & le culte exterieur de la veritable religion, *ou* le livre de la loi. *Grot. Voyez* 1. *Machab.* 1. 59.

℣. 13. *expl.* C'étoit un Ange qui interrogeoit un autre Ange en faveur de Daniel, à qui il vouloit donner l'éclaircissement touchant l'avenir.

Juſqu'à quand le ſanctuaire & le pouvoir de Dieu ſeront-ils foulés aux pieds ?

conculcabitur ?

14. Et il lui dit : Juſqu'au ſoir & au matin ", il ſe paſſera deux mille trois cens jours : & après cela le ſanctuaire ſera purifié.

14. *Et dixit ei : Uſque ad veſperam & manè, dies duo millia trecenti : & mundabitur ſanctuarium.*

§. 2. *Explication de la viſion.*

15. Moi Daniel, lorſque j'avois cette viſion, & que j'en cherchois l'intelligence, il ſe préſenta devant moi comme une figure d'homme ",

15. *Factum eſt autem cum viderem ego Daniel viſionem & quærerem intelligentiam : ecce ſtetit in conſpectu meo quaſi ſpecies viri.*

16. & j'entendis la voix d'un homme " *à la porte* d'Ulaï, qui cria, & qui dit : Gabriel, faites-lui entendre cette viſion.

16. *Et audivi vocem viri inter Ulai, & clamavit, & ait : Gabriel, fac intelligere iſtum viſionem.*

17. En même tems Gabriel vint & ſe tint au lieu où j'étois ; & lorſqu'il fut venu à moi, je tombai le

17. *Et venit, & ſtetit juxta ubi ego ſtabam : cumque veniſſet, pavens cor-*

℣. 14. *expl.* Ce terme marque un jour naturel & complet ; c'eſt donc à dire, juſqu'au jour auquel le ſanctuaire ſeroit purifié de l'abomination par laquelle le roi Antiochus l'avoit profané. Ce Prince impie demeura maître de la ville de Jeruſalem & de la forteresſe de Sion, trois ans & demi, pendant leſquels il fit des maux infinis aux Juifs, mais la profanation ayant commencé dès avant ce tems-là, il n'eſt pas difficile de trouver plus de ſix ans de déſolation. *Joſeph. 1. Mach. 1.*

℣. 15. *expl.* l'ange Gabriel en forme humaine.

℣. 16. *expl.* comme d'un homme. C'étoit la voix d'un autre Ange qui parloit à Gabriel. Quelques-uns l'entendent de ſaint Michel. *Hieron.*

vit in faciem meam: & ait ad me: Intelli-ge, fili hominis, quoniam in tempore finis complebitur visio.

visage contre terre tout tremblant de crainte, & il me dit : Comprenez bien, fils-de-l'homme *", parceque cette vision s'accomplira à la fin en son tems.

18. *Cumque loqueretur ad me, collapsus sum pronus in terram: & tetigit me: & statuit me in gradu meo.*

18. Et lorsqu'il parloit encore à moi, je tombai le visage contre terre. Alors il me toucha ; & m'ayant fait tenir debout,

19. *Dixitque mihi: Ego ostendam tibi quæ futura sunt in novissimo maledictionis: quoniam habet tempus finem suum.*

19. il me dit : Je vous ferai voir ce qui doit arriver au dernier jour de la malediction *", parceque le tems *de ces visions* s'accomplira enfin *".

20. *Aries, quem vidisti habere cornua, rex Medorum est, atque Persarum.*

20. Le belier que vous avez vû qui avoit des cornes, est le roi des Perses & des Medes.

21. *Porrò hircus caprarum: rex Græcorum est, & cornu grande, quod erat inter oculos ejus, ipse est rex primus.*

21. Le bouc est le roi des Grecs ; & la grande corne qu'il avoit entre les deux yeux, est le premier de leurs Rois.

22. *Quòd autem fracto illo surrexe-*

22. Les quatre cornes qui se sont élevées après

℣. 17. *expl.* Il l'appelle *fils-de-l'homme*, pour l'avertir de la fragilité de sa nature, & afin que la grandeur des revelations ne lui fît pas concevoir des sentimens de présomption.

℣. 19. *expl.* A la fin des maledictions & des malheurs, c'est-à-dire, au tems que ces malheurs finiront.

Ibid. *autr.* Car le tems aura sa fin.

que la premiere a été rompue, ſont les quatre Rois qui s'éleveront de ſa nation, mais non avec ſa force & avec ſa puiſſance;

23. & après leur regne, lorſque les iniquités ſe ſeront accrues, il s'élevera un Roi qui aura l'impudence ſur le front, qui entendra les paraboles & les énigmes ".

24. Sa puiſſance s'établira, mais non par ſes forces, & il fera un ravage étrange & au-delà de toute créance: il réuſſira *dans tout ce qu'il aura entrepris.* Il fera mourir ſelon qu'il lui plaira, les plus forts & le peuple des ſaints.

25. Il conduira avec ſuccès tous ſes artifices & toutes ſes tromperies: ſon cœur s'enflera de plus en plus; & ſe voyant comblé de toutes ſortes de proſperités, il en fera mourir pluſieurs: il s'élevera contre le Prince des Princes ", & il ſera enfin

runt quatuor pro eo: quatuor reges de gente ejus conſurgent, ſed non in fortitudine ejus.

23. *Et poſt regnum eorum, cùm creverint iniquitates, conſurget rex impudens facie, & intelligens propoſitiones.*

24. *Et roborabitur fortitudo ejus, ſed non in viribus ſuis: & ſuprà quàm credi poteſt, univerſa vaſtabit, & proſperabitur, & faciet. Et interficiet robuſtos, & populum ſanctorum;*

25. *ſecundùm voluntatem ſuam: & dirigetur dolus in manu ejus: & cor ſuum magnificabit, & in copia rerum omnium occidet pluriſmos: & contra principem principum conſurget, & ſine ma-*

¥. 23. Hebr. *intelliget ænigmata.* *Expl.* Cela marquoit qu'Antiochus auroit un eſprit ſubtil, penetrant & plein de lumiere, qui ne ſervit néanmoins qu'à le rendre plus méchant par l'uſage criminel qu'il en fit pour trahir les hommes & pour s'élever contre Dieu.

¥. 25. *expl.* contre Dieu même.

nu conteretur.

réduit en poudre ſans la main des hommes ||.

26. Et viſio veſperè & manè, quæ dicta eſt, vera eſt: tu ergo, viſionem ſigna, quia poſt multos dies erit.

26. Cette viſion du ſoir & du matin || qui vous a été repréſentée, eſt veritable. Scellez donc vous-même cette viſion ||, parcequ'elle n'arrivera qu'après beaucoup de jours.

27. Et ego Daniel langui, & ægrotavi per dies: cumque ſurrexiſſem, faciebam opera regis, & ſtupebam ad viſionem, & non erat qui interpretaretur.

27. Après cela, moi Daniel je tombai dans la langueur ||, & je fus malade pendant quelques jours; & m'étant levé, je travaillois aux affaires du Roi; & j'étois dans l'étonnement en penſant à cette viſion, ſans trouver perſonne qui pût me l'interpreter ||.

℣. 25. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il periſſa miſerablement, comme il eſt marqué dans l'hiſtoire des Machabées, *liv.* 2. *c.* 9. *v.* 4. 8. 9. 28. par un jugement du ciel & par un coup tout viſible de la main de Dieu, qui ne ſe ſervit d'aucun homme pour l'humilier, mais qui fit ſortir des vers de ſon corps tout vivant.

℣. 26. *expl.* Touchant le jour compoſé du ſoir & du matin, dont il eſt parlé *v.* 14.

Ibid. *expl.* Ecrivez-la pour la poſterité, mais cachetez-la comme une choſe dont l'intelligence n'eſt point pour le tems préſent. *Theodor.*

℣. 27. *expl.* Ce fut un pur effet de ſa tendreſſe & de ſa charité pour les Juifs qui devoient venir après lui.

Ibid. *expl.* Comment ce ſaint Prophete peut-il dire que perſonne ne lui interpretoit cette viſion, puiſque l'Ange venoit de le faire? C'eſt, dit S. Jerôme, qu'ayant entendu en general parler des Rois, il n'en ſçavoit point les noms, & que connoiſſant ſeulement que de grands maux devoient arriver au peuple de Dieu, il étoit dans l'incertitude en quel tems ils arriveroient. *Sept.* qui comprît; *i. e.* qui ſçût la cauſe de ſon mal.

CHAPITRE IX.

§. 1. *Priere de Daniel.*

L'an du monde 3467. avant J.C. 537. an de Daniel 82.

1. LA premiere année de Darius [1] fils d'Assuerus, de la race des Medes, qui regna dans l'empire des Chaldéens;

1. *IN anno primo Darii filii Assueri de semine Medorum, qui imperavit super regnum Chaldæorum:*

2. la premiere année, *dis-je*, de son regne, moi Daniel j'eus par la lecture des livres *saints* [2] l'intelligence du nombre des années que devoit durer la desolation de Jerusalem, dont le Seigneur a parlé au prophete Jeremie, qui étoit de soixante & dix ans.

Jerem. 25. 11. & 29. 10.

2. *anno uno regni ejus, ego Daniel intellexi in libris numerum annorum, de quo factus est sermo Domini ad Jeremiam prophetam, ut complerentur desolationis Jerusalem septuaginta anni.*

3. J'arrêtai mes yeux & mon visage sur le Seigneur mon Dieu [3], pour le prier & le conjurer dans les jeûnes, le sac & la cendre:

3. *Et posui faciem meam ad Dominum Deum meum rogare & deprecari in jejuniis, sacco & cinere.*

4. Je priai le Seigneur mon Dieu, je lui confes-

4. *Et oravi Dominum Deum meum &*

℣. 1. *expl.* l'oncle & le beau-pere de Cyrus, qui détruisit avec lui l'empire des Chaldéens. *Hieron. Voyez ch.* 6. 1.

℣. 2. expl. *i. e.* de Jeremie ch. 25. 11. & 29. 10. D'où il paroît que c'est une fable que ce que disent les Juifs; que l'Ecriture-sainte fut perdue dans la destruction de Jerusalem & du temple; & ensuite rétablie par Esdras. *Synops.*

℣. 3. *expl.* je les tournai vers le temple & la ville de Jerusalem, où le Seigneur avoit coutume de faire sa demeure.

confessus sum, & dixi : Obsecro, Domine Deus magne & terribilis, custodiens pactum & misericordiam diligentibus te, & custodientibus mandata tua.

sai mes fautes ", & je lui dis : Ecoutez ma priere, ô Seigneur Dieu grand & terrible, qui gardez votre alliance & votre misericorde envers ceux qui vous aiment & qui observent vos commandemens. 1. Esdr. 1. 5. Baruc. 3. 17.

5. Peccavimus, iniquitatem fecimus, impiè egimus, & recessimus & declinavimus à mandatis tuis, ac judiciis.

5. Nous avons peché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait des actions impies, nous nous sommes retirés de vous, & nous nous sommes détournés de la voie de vos préceptes & de vos ordonnances ".

6. Non obedivimus servis tuis prophetis, qui locuti sunt in nomine tuo regibus nostris, principibus nostris, patribus nostris, omnique populo terræ.

6. Nous n'avons point obéi à vos serviteurs les Prophetes, qui ont parlé en votre nom à nos Rois, à nos Princes, à nos peres, & à tout le peuple de la terre.

7. Tibi, Domine, justitia : nobis autem confusio faciei, sicut est hodie viro Juda,

7. La justice est à vous ", ô Seigneur : & pour nous, il ne nous reste que la confusion de notre visage ",

℣. 4. *expl.* Ce n'étoit pas, dit S. Jerôme, qu'il doutât de la parole de Dieu : mais plus il est assuré que Dieu est fidele dans ses promesses, plus il s'efforce de meriter par ses prieres ce que la seule bonté du Seigneur lui a fait promettre.

℣. 5. *Voyez la note ch.* 3. 29.

℣. 7. *autr.* est de votre côté. *Expl.* vous êtes seul souverainement juste, & tout ce que vous avez fait, publie votre justice. *Theod.*

Ibid. *expl.* C'est à-dire, pour nous autres c'est avec justi-

qui couvre aujourd'hui les hommes de Juda, les habitans de Jeruſalem, & tous les enfans d'Iſrael, & ceux qui ſont près & ceux qui ſont éloignés dans tous les payis, où vous les avez chaſſés à cauſe des iniquités qu'ils ont commiſes contre vous.

& habitatoribus Jeruſalem & omni Iſrael, his qui propè ſunt, & his qui procul, in univerſis terris ad quas ejeciſti eos, propter iniquitates eorum, in quibus peccaverunt in te.

8. Il ne nous reſte, *dis-je*, Seigneur, que la confuſion de notre viſage, à nous, à nos Rois, à nos Princes, & à nos peres qui ont peché.

8. *Domine, nobis confuſio faciei, regibus noſtris, principibus noſtris, & patribus noſtris, qui peccaverunt:*

9. Mais à vous qui êtes le Seigneur notre Dieu, appartient la miſericorde & la grace de la réconciliation : car nous nous ſommes retirés de vous,

9. *tibi autem, Domino Deo noſtro miſericordia, & propitiatio, quia receſſimus à te.*

10. & nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu pour marcher dans la loi qu'il nous avoit preſcrite par ſes ſerviteurs les Prophetes.

10. *Et non audivimus vocem Domini Dei noſtri, ut ambularemus in lege ejus, quam poſuit nobis per ſervos ſuos prophetas.*

§. 2. *Suite de la priere de Daniel.*

11. Tout Iſrael a violé votre loi ; ils ſe ſont détournés pour ne point écouter votre voix, & cette malédiction & cette

11. *Et omnis Iſrael prævaricati ſunt legem tuam, & declinaverunt ne audirent vocem tuam, & ſtil-*

ce que nous ſommes couverts de confuſion, & que nous ſommes humiliés à la vûe de tout le monde ; car nos iniquités étoient connues de tous.

lavit super nos, maledictio, & detestatio, qua scripta est in libro Moysi servi Dei; quia peccavimus ei.

execration qui est décrite dans la loi de Moïse ‖ serviteur de Dieu, est tombée sur nous, parceque nous avons peché contre vous. ‖ *Lev. 26. 31. Deut. 27. 14.*

12. *Et statuit sermones suos, quos locutus est super nos, & super principes nostros, qui judicaverunt nos, ut superinduceret in nos magnum malum, quale numquam fuit sub omni cœlo, secundùm quod factum est in Jerusalem.*

12. Le Seigneur a accompli ses oracles, qu'il a prononcés contre nous & contre nos Princes qui nous ont jugés, pour faire fondre ‖ sur nous ces grands maux qui ont accablé Jerusalem, auſquels on n'a jamais rien vû de semblable sous le ciel. ‖

13. *Sicut scriptum est in lege Moysi, omne malum hoc venit super nos: & non rogavimus faciem tuam, Domine Deus noster, ut reverteremur ab iniquitatibus nostris, & cogitaremus veritatem tuam.*

13. Tous ces maux sont tombés sur nous selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, & nous ne nous sommes point présentés devant votre face pour vous prier, ô Seigneur notre Dieu, de nous retirer de nos iniquités, & de nous appliquer à la connoissance de votre verité ‖.

14. *Et vigilavit*

14. Ainsi l'œil du Sei-

℣. 11. *expl.* C'est celle qui est marquée dans le Levitique ch. 26. 31. 32. 33. & dans le Deuteronome chap. 27. 14. &c.

℣. 12. *autr.* de sorte qu'il a fait, *ou* en faisant fondre, &c.

℣. 13. *expl.* C'est le premier pas pour sortir de l'iniquité & retourner à Dieu, que de s'appliquer à la connoissance de sa verité. *Hieron.*

gneur a été ouvert & attentif aux maux", & il les a fait fondre sur nous. Le Seigneur notre Dieu est juste dans toutes les œuvres qu'il a faites, parceque nous n'avons point écouté sa voix.

Dominus super malitiam, & adduxit eam super nos, justus Dominus Deus noster in omnibus operibus suis, quæ fecit: non enim audivimus vocem ejus.

Baruch. 2. 11. Exod. 34. 12.

15. *Je confesse* donc maintenant, ô Seigneur notre Dieu, qui avez tiré votre peuple de l'Egypte avec une main puissante, & qui vous êtes acquis alors un nom qui dure encore aujourd'hui, que nous avons peché, nous avons commis l'iniquité.

15. *Et nunc, domine Deus noster, qui eduxisti populum tuum de terra Ægypti in manu forti, & fecisti tibi nomen secundùm diem hanc: peccavimus, iniquitatem fecimus.*

16. Mais je vous conjure selon toute votre justice", Seigneur, que votre colere & votre fureur se détournent de votre cité de Jerusalem & de votre montagne sainte: car Jerusalem & votre peuple sont aujourd'hui en opprobre à toutes les na-

16. *Domine, in omnem justitiam tuam: avertatur, obsecro, ira tua, & furor tuus à civitate tua Jerusalem, & monte sancto tuo. Propter peccata enim nostra & iniquitates patrum nostrorum, Jerusa-*

℣. 14 *expl.* Il s'est hâté de nous punir, & il l'a fait avec persévérance. *Synops.*

℣. 16. *expl.* Comme vous êtes juste pour punir nos crimes, soyez-le aussi pour accomplir vos promesses en usant de miséricorde envers nous. Quelques-uns lient les premieres paroles de la Vulgate: *Domine in omnem justitiam tuam*, avec celles qui précedent dans le vers. 15. *iniquitatem fecimus*; c'est-à-dire, Nous avons violé, Seigneur, tous les préceptes de votre loi. Le mot de *justice*, comme celui de *vérité*, se prend souvent dans l'Ecriture pour la loi.

lem, & populus tuus in opprobrium ſunt omnibus per circuitum noſtrum.

17. *Nunc ergo exaudi, Deus noſter, orationem ſervi tui, & preces ejus, & oſtende faciem tuam ſuper ſanctuarium tuum, quod deſertum eſt, propter temetipſum.*

18. *Inclina, Deus meus, aurem tuam, & audi: aperi oculos tuos, & vide deſolationem noſtram & civitatem, ſuper quam invocatum eſt nomen tuum: neque enim in juſtificationibus noſtris proſternimus preces ante faciem tuam, ſed in miſerationibus tuis multis.*

19. *Exaudi, Domine, placare, Domine: attende &*

tions qui nous environnent", à cauſe de nos pechés, & des iniquités de nos peres.

17. Ecoutez donc maintenant, Seigneur, les vœux & les prieres de votre ſerviteur: faites reluire votre face" ſur votre ſanctuaire qui eſt tout deſert, & faites-le pour vous-même.

18. Abaiſſez, mon Dieu, votre oreille juſqu'à nous, & nous écoutez: ouvrez les yeux, & conſiderez notre deſolation, & la ruine de cette ville qui a eu la gloire de porter votre nom". Car ce n'eſt point par la confiance en notre propre juſtice que nous vous offrons nos prieres, en nous proſternant devant vous; mais c'eſt dans la vûe de la multitude de vos miſericordes.

19. Exaucez-nous, Seigneur, Seigneur, appaiſez votre colere, jettez

℣. 16. *expl.* Les vainqueurs des Juifs diſoient: Voici le peuple qui mettoit ſa confiance en ſon Dieu, ſe regardant comme un peuple qui lui appartenoit particulierement.

℣. 17. *expl.* regardez-le d'un œil favorable pour le rétablir.

℣. 18. lettr. *ſuper quam invocatum eſt nomen tuum*; c'eſt-à-dire, qui eſt votre ville, & qui tire ſon nom du vôtre, on l'appelloit, *la ville de Dieu*, Grot.

les yeux ſur nous, & agiſſez : ne differez plus, mon Dieu, pour l'amour de vous-même, parceque cette ville & ce peuple ſont à vous, & ont la gloire de porter votre nom ″.

fac, ne moreris propter temetipſum, Deus meus : quia nomen tuum invocatum eſt ſuper civitatem, & ſuper populum tuum.

§. 3. *La priere de Daniel eſt exaucée.*

20. Lorſque je parlois encore & que je priois, & que je confeſſois mes pechés & les pechés d'Iſrael mon peuple, & que dans un profond abaiſſement j'offrois mes prieres en la preſence de mon Dieu pour ſa montagne ſainte ;

20. *Cumque adhuc loquerer, & orarem, & confiterer peccata mea, & peccata populi mei Iſrael, & proſternerem preces meas in conſpectu Dei mei, pro monte ſancto Dei mei ;*

21. Lors, dis-je, que je n'avois pas encore achevé les paroles de ma priere, Gabriel que j'avois vû au commencement dans la viſion, vola tout-d'un-coup à moi, & me toucha ″ au tems du ſacrifice du ſoir ″.

21. *adhuc me loquente in oratione, ecce vir Gabriel, quem videram in viſione à principio, citò volans tetigit me in tempore ſacrificii veſpertini.*

22. Il m'inſtruiſit, il me parla, & me dit : Da-

22. *Et docuit me, & locutus eſt mihi,*

℣. 19. *expl.* Sa grande affection lui fait repeter ſouvent les mêmes choſes.

℣. 21. *expl.* pour le raſſurer, & en même-tems pour l'obliger d'être attentif à ce qu'il vouloit lui dire, parcequ'il s'agiſſoit du myſtere le plus important, & en même-tems le plus conſolant pour tous les hommes.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, vers le tems auquel la loi ordonnoit qu'on offrît à Dieu dans le temple le ſacrifice du ſoir.

dixitque : Daniel, nunc egressus sum, ut docerem te, & intelligeres.

niel, je suis venu maintenant pour vous enseigner, & pour vous donner l'intelligence.

23. *Ab exordio precum tuarum egressus est sermo : ego autem veni ut indicarem tibi, quia vir desideriorum es : tu ergo animadverte sermonem, & intellige visionem :*

23. Dès le commencement de votre priere j'ai reçu cet ordre, & je suis venu pour vous découvrir toutes choses, parceque vous êtes un homme rempli de desirs ". Soyez donc attentif à ce que je vais vous dire, & comprenez cette vision.

24. *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, & super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, & finem accipiat peccatum, & deleatur iniquitas, &*

24. Dieu a abregé & fixé le tems à soixante & dix semaines en faveur de votre peuple & de votre ville sainte ", afin que ses prévarications soient abolies " ; que le peché trouve sa fin " ; que l'iniquité soit effacée ; que la

Matth. 24. 15. *Joan.* 8. 45.

℣. 23. lettr. *vir desideriorum* ; C'est-à-dire, ou un homme digne de l'amour de Dieu ; ou un homme qui merite de connoître les secrets de Dieu, à cause de la grande ardeur de son desir. *Hieron.*

℣. 24. *expl.* Les soixante & dix semaines dont il est parlé ici, ne s'entendent pas des semaines ordinaires que l'on compte par jours, mais des semaines d'années : ainsi ces 70. semaines font le nombre de 490. ans. On doit commencer à compter ces années depuis la 20. du roi Artaxerxès, l'an du monde 3550. Il dit *qu'elles ont été abregées* ; c'est-à-dire, que Dieu auroit pu prolonger ce tems, selon les raisons de sa justice, si les soupirs & les prieres de ses saints ne lui eussent fait une espece de violence.

Ibid. *autr.* viennent à leur comble. *Expl.* par le plus énorme de tous les crimes commis en la personne du Fils de Dieu. *Lettr. ut consummetur prævaricatio*, i. e. *finiatur, vel ad cumulum perducatur.* Synops. Theod.

Ibid. *expl.* dans la mort même de JESUS-CHRIST.

juſtice éternelle " vienne ſur la terre ; que les viſions & les propheties ſoient accomplies ; & que le Saint des Saints ſoit oint de l'huile ſacrée ".

adducatur juſtitiæ ſempiterna , & impleatur viſio , & prophetia , & ungatur Sanctus ſanctorum.

25. Sçachez donc ceci & gravez-le dans votre eſprit : Depuis l'ordre qui ſera donné " pour rebâtir Jeruſalem, juſqu'au Chriſt chef ce mon peuple" , il y aura ſept ſemaines & ſoixante & deux ſemaines" ; & les places & les murailles de la ville ſeront bâties de nouveau parmi des tems fâcheux & difficiles ".

25. Scito ergo , & animadvertet ab exitu ſermonis , ut iterùm ædificetur Jeruſalem uſque ad Chriſtum ducem , hebdomades ſeptem & hebdomades ſexaginta duæ erunt : & rurſum ædificabitur platea , & muri in angustia temporum.

℣. 24. *expl.* JESUS-CHRIST, qui eſt un ſoleil de juſtice qui ne s'éclipſe jamais : *ou* la loi évangelique, qui ſert à former les hommes dans tous les devoirs de la juſtice. *Menoch.*

Ibid. *expl.* Parceque tout ce que les Prophetes avoient prédit touchant le ſalut du monde, s'accomplit en la perſonne de JESUS-CHRIST le *Saint des Saints*, lorſqu'il fut *oint de l'huile ſacrée* de l'onction de la divinité qu'il reçut à ſon incarnation, & qui éclata particulierement au jour de ſa réſurrection d'entre les morts.

℣. 25. letr. *Ab exitu ſermonis* , depuis la ſortie de la parole : *phraſe hebraïque qui ſignifie* , depuis la publication de l'ordre qui ſera donné par Artaxerxès petit-fils de Darius Hyſtaſpès en la 20. année de ſon regne , l'an du monde 3559. *Dan.* 2. 13. & 6. 7. *Luc* 2. 1.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire , juſqu'au batême de JESUS-CHRIST , qui fut proprement le tems où il commença à exercer ſon miniſtere.

Ibid. *expl.* Quatre cens quatre-vingt-trois années. Ce n'eſt pas après, mais dans le cours de ce tems ; & cela ſe doit joindre à ce qui eſt dit de l'ordre donné pour le rétabliſſement de Jeruſalem.

Ibid. *expl.* Pluſieurs s'oppoſant de tout leur pouvoir aux reparations de cette ville. 2. *Eſdr.* 4.

26. *Et poſt hebdomades ſexaginta duas accidetur Chriſtus : & non erit ejus populus qui eum negaturus eſt. Et civitatem & ſanctuarium diſſipabit populus cum duce venturo : & finis ejus vaſtitas, & poſt finem belli ſtatuta deſolatio.*

26. Et après ſoixante & deux ſemaines " le Chriſt ſera mis à mort ; & le peuple qui le doit renoncer ne ſera point ſon peuple ". Un peuple avec ſon chef qui doit venir, détruira la ville & le ſanctuaire " ; elle finira par une ruine entiere, & la deſolation qui lui a été prédite arrivera après la fin de la guerre ".

27. *Confirmabit autem pactum multis hebdomadâ unâ : & in dimidio hebdomadis deficiet hoſtia & ſacrificium : & erit*

27. Il confirmera ſon alliance avec pluſieurs dans une ſemaine ; & à la moitié de la ſemaine, les hoſties & les ſacrifices ſeront abolis ", l'abomina-

℣. 26. *expl.* Ceci doit s'entendre des ſoixante & deux ſemaines jointes aux ſept autres dont il a parlé, qui ſont en tout ſoixante & neuf.

Ibid. Hebr. *& non erit ei. Expl.* C'eſt-à-dire, que ce peuple autrefois ſi cheri de Dieu, tombant dans cet horrible aveuglement, qui lui fit renoncer & mettre à mort celui qui étoit ſon Fils bien aimé, ſeroit rejetté de lui, comme n'étant plus ſon peuple. *Ou*, qu'il ſeroit abandonné de tout le monde.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que les Romains ſous la conduite de Tite, ruineroient Jeruſalem & le ſanctuaire.

Ibid. *expl.* Cela eſt dit en quelque ſorte par anticipation, & doit être joint à ce que l'Ange marque enſuite touchant l'abomination de la deſolation, qui n'arriva que pluſieurs années après la mort de JESUS-CHRIST.

℣. 27. *expl.* C'eſt-à-dire, que JESUS-CHRIST établira par ſon Evangile une nouvelle alliance dans la derniere des 70. ſemaines d'années, non plus ſeulement avec les Juifs, mais encore avec toutes les nations, qui devoient y avoir part : *les hoſties & les ſacrifices ſeront abolis* par le grand & auguſte ſacrifice de ſa mort, *vers le milieu de cette derniere ſemaine* ; c'eſt-à-dire, 486. ou 487. ans après

tion de la désolation sera dans le temple ", & la desolation durera jusqu'à la consommation & jusqu'à la fin ".

in templo abominatio desolationis, & usque ad consummationem & finem perseverabit desolatio.

l'ordre donné par Artaxerxès l'an du monde 3550. pour le rétablissement de Jerusalem.

℣. 27. *expl.* par l'étrange profanation qui y regneroit selon que le Fils de Dieu le prédit depuis en citant ce même passage de Daniel.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien : *ou bien*, que la desolation seroit telle alors parmi le peuple Juif, que jamais il ne pourroit s'en relever, comme on le voit accompli depuis près de dix-sept cens ans.

CHAPITRE X.

§. 1. *Jeûne & vision de Daniel.*

L'an du monde 3470. avant J. C. 534. année de Daniel 85.

1. LA troisiéme année de Cyrus roi des Perses, une parole " fut revelée à Daniel surnommé Baltassar, une parole veritable ", & une grande vertu ". Il comprit ce qui lui fut dit " : car on a besoin d'intelligence dans les visions.

1. *Anno tertio Cyri regis Persarum, verbum revelatum est Danieli cognomento Baltassar, & verbum verum, & fortitudo magna : intellexitque sermonem : intelligentiâ enim est opus in visione.*

℣. 1. lettr. *verbum* : ce qui signifie aussi souvent dans l'Ecriture, une *chose*.

Ibid. *expl.* une chose pleine de verité & de l'esprit de Dieu, une verité importante.

Ibid. *autr.* une grande force. *Hebr.* une grande armée, c'est-à-dire, d'esprits celestes. Car quoiqu'il ne soit parlé dans la vision suivante que d'un seul Ange qui lui apparut, on peut bien croire que cet Ange étoit accompagné de plusieurs autres, ce que le Prophete semble marquer lorsqu'il dit que *sa voix étoit comme la voix d'une multitude de personnes*. vers. 6.

Ibid. *autr.* revelé.

2. *In diebus illis ego Daniel lugebam trium hebdomadarum diebus*,

2. En ces jours-là, moi Daniel je fus dans les pleurs tous les jours pendant trois semaines ||.

3. *panem desiderabilem non comedi, & caro & vinum non introierunt in os meum, sed neque unguento unctus sum : donec complerentur trium hebdomadarum dies.*

3. Je ne mangeai d'aucun pain agréable au goût, ni chair ni vin n'entra dans ma bouche ; & je ne me servis d'aucune huile, jusqu'à ce que ces trois semaines furent accomplies.

4. *Die autem vigesimâ & quartâ mensis primi, eram juxta fluvium magnum, qui est Tigris.*

4. Le vingt-quatriéme jour du premier mois ||, j'étois près du grand fleuve du Tigre.

5. *Et levavi oculos meos, & vidi : & ecce vir unus vestitis lineis, & renes ejus accincti auro obrizo.*

5. Et ayant levé les yeux, je vis tout-d'un-coup un homme || qui étoit vêtu de lin, dont les reins étoient ceints d'une ceinture d'or très-pur.

6. *Et corpus ejus quasi chrysolithus, & facies ejus velut spe-*

6. Son corps étoit comme la pierre de chrysolithe ||, son visage brilloit

℣. 2. *expl.* Soit parceque les Juifs qui étoient captifs ne s'empressoient pas de retourner en Judée, quoiqu'ils en eussent la liberté ; ou parceque les Juifs qui étoient revenus dans la Palestine, ayant entrepris de rebâtir le saint temple, en furent empêchés par les nations voisines. *Voyez* 1. *Esdr.* 4. 4. 5.

℣. 4. *expl.* de Nisan, qui répond en partie à notre mois de Mars.

℣. 5. *expl.* Quelques versions lisent, dit S. Jerôme : *Je vis comme un homme*, c'est-à-dire, un Ange sous la figure d'un homme, & apparemment S. Gabriel qui s'étoit déja apparu plusieurs fois à lui.

℣. 6. *expl.* pierre précieuse de couleur d'or.

comme les éclairs, & ſes yeux paroiſſoient une lampe ardente : ſes bras & tout le reſte du corps juſques aux pieds, étoit comme d'un airain étincellant, & le ſon de ſa voix étoit comme le bruit d'une multitude d'hommes ||.

cie : fulguris, & oculi ejus ut lampas ardens, & brachia ejus, & quæ deorſum ſunt uſque ad pedes, quaſi ſpecies æris candentis : & vox ſermonum ejus ut vox multitudinis.

7. Moi Daniel je vis ſeul cette viſion ; & ceux qui étoient avec moi ne la virent point ; mais ils furent ſaiſis d'horreur || & d'épouvante, & ils s'enfuirent dans des lieux obſcurs ||.

7. *Vidi autem ego Daniel ſolus viſionem : porrò viri, qui erant mecum, non viderunt : ſed terror nimis irruit ſuper eos, & fugerunt in abſconditum.*

8. Etant donc demeuré tout ſeul, j'eus cette grande viſion, la vigueur de mon corps m'abandonna, mon viſage fut tout changé, je tombai en foibleſſe, & il ne me demeura aucune force.

8. *Ego autem relictus ſolus vidi viſionem grandem hanc, & non remanſit in me fortitudo, ſed & ſpecies mea immutata eſt in me, & emarcui, nec habui quidquam virium.*

℣. 6. *expl.* Toute la deſcription qu'il fait de cet Ange ; qui a rapport à la maniere dont les Anges s'apparurent après la réſurrection de JESUS-CHRIST, & dont JESUS-CHRIST s'apparut lui-même à S. Jean dans l'Apocalypſe, donne lieu de juger que Dieu eut deſſein d'imprimer d'abord à ſon Prophete un grand reſpect pour ſa haute majeſté ; lorſqu'il lui fit voir un de ſes miniſtres ſous une figure capable de l'humilier & de le remplir de frayeur.

℣. 7. *expl.* Quoiqu'ils ne viſſent point cet Ange, ils purent bien être frappés tout-d'un-coup de quelque éclat de lumiere, & entendre auſſi quelque choſe de cette voix qui étoit, dit l'Ecriture verſ. 6. comme le bruit d'une multitude de perſonnes.

9. *Et audivi vocem ſermonum ejus : & audiens jacebam conſternatus ſuper faciem meam, & vultus meus hærebat terræ.*

9. Le bruit d'une voix retentiſſoit à mon oreille, & l'entendant j'étois couché ſur le viſage dans une extrême frayeur, & mon viſage étoit colé à la terre.

10. *Et ecce manus tetigit me, & erexit me ſuper genua mea, & ſuper articulos manuum mearum.*

10. Alors une main me toucha, & me me fit lever ſur mes genoux & ſur mains.

11. *Et dixit ad me : Daniel, vir deſideriorum, intellige verba, quæ ego loquor ad te, & ſta in gradu tuo : nunc enim ſum miſſus ad te. Cumque dixiſſet mihi ſermonem iſtum, ſteti tremens.*

11. Et *la même voix* me dit : Daniel, homme de deſirs ", entendez les paroles que je viens vous dire, & tenez-vous debout, car je ſuis maintenant envoyé vers vous. Après qu'il m'eut dit cela, je me tins debout étant tout tremblant.

12. *Et ait ad me : Noli metuere, Daniel : quia ex die primo, quo poſuiſti cor tuum ad intelligendum ut te affligeres in conſpectu Dei tui, exaudita ſunt verba*

12. Et il me dit : Daniel, ne craignez point ; car dès le premier jour qu'en vous affligeant " en la preſence de votre Dieu, vous avez appliqué votre cœur à l'intelligence, vos paroles ont été exaucées,

℣. 11. lettr. *vir deſideriorum. Expl.* C'étoit juſtement, dit S. Jerôme, qu'on le nommoit *un homme de deſirs*, puiſqu'il s'efforçoit par la priere & par la mortification de ſe rendre digne d'avoir l'intelligence des ſecrets de Dieu, c'eſt-à-dire, de découvrir les raiſons pour leſquelles il permettoit que l'on s'oppoſât au rétabliſſement de Jeruſalem. & les moyens par leſquels on pourroit lever cet obſtacle. *autr.* homme cheri de Dieu. *Hieron.*

℣. 12. *expl.* par le jeûne & par la priere.

& vos prieres m'ont fait venir ici.

13. Le Prince du royaume des Perſes m'a reſiſté vingt & un jour ″ : mais Michel le premier ″ d'entre les premiers Princes ″ eſt venu à mon ſecours ; & cependant j'ai demeuré là près du roi des Perſes.

14. Je ſuis venu pour vous apprendre ce qui doit arriver à votre peuple aux derniers jours ; car cette viſion ne s'ac-

tua : & ego veni propter ſermones tuos.

13. *Princeps autem regni Perſarum reſtitit mihi viginti & uno diebus : & ecce Michael unus de principibus primis venit in adjutorium meum, & ego remanſi ibi juxta regem Perſarum.*

14. *Veni autem ut docerem te quæ ventura ſunt populo tuo in noviſſimis diebus, quoniam adhuc viſio*

℣. 13. *expl.* Saint Thomas & d'habiles Interpretes expliquent cela de l'ange mauvais, qui s'attachoit particuliérement à faire ſentir à ce royaume les effets de ſa fureur & de ſa malice. D'autres l'entendent du bon Ange, à la conduite duquel Dieu avoit confié le ſoin de ce grand empire, & qui s'oppoſoit, diſent-ils, au retour des Juifs, afin que par leur demeure dans la Perſe, ces infideles puſſent être amenés à la connoiſſance & au culte du vrai Dieu. Mais il ſemble que le ſens le plus naturel & le plus ſimple eſt celui-ci. Saint Gabriel s'employoit de la part de Dieu pour les Juifs auprès de Cambyſès fils de Cyrus, qui gouvernoit l'état dans l'abſence de ſon pere, occupé alors dans la guerre contre les Scythes ; & il travailloit à lui inſpirer d'être favorable au deſſein qu'avoit ce peuple de rebâtir promptement le temple de Jeruſalem. Mais le mauvais ange qui tyranniſoit l'empire des Perſes, s'oppoſoit de tout ſon pouvoir aux ſaintes inſpirations de Gabriel, & portoit l'eſprit de Cambyſès à la cruauté contre le peuple de Dieu : ce qui obligea ce ſaint Ange de demeurer trois ſemaines près de ce Prince, pour combattre la mauvaiſe volonté de l'eſprit malin.

Ibid. lettr. *unus de principibus. Expl.* le mot *unus* ſignifie ſouvent dans l'Ecriture, le premier, *Geneſ.* 1. 5.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, le protecteur du peuple Juif, & le premier des ſaints Anges.

in dies.

complira qu'après bien du tems ".

§. 2. *Daniel effrayé, est rassuré.*

15. *Cumque loqueretur mihi hujuscemodi verbis, dejeci vultum meum ad terram, & tacui.*

15. Lorsqu'il me disoit ces paroles, je baissois le visage contre terre, & je demeurois dans le silence.

16. *Et ecce quasi similitudo filii hominis tetigit labia mea: & aperiens os meum locutus sum, & dixi ad eum qui stabat contra me: Domine mi, in visione tua dissoluta sunt compages meæ, & nihil in me remansit virium.*

16. Et en même-tems celui qui avoit la ressemblance d'un homme " me toucha les levres; & ouvrant la bouche, je parlai, & je dis à celui qui se tenoit debout devant moi: Mon seigneur, lorsque je vous ai vû, tout ce qu'il y a en moi de nerfs & de jointures s'est relâché, & il ne m'est resté aucune force:

17. *Et quomodo poterit servus Domini mei loqui cum Domino meo? nihil enim in me remansit virium, sed & halitus meus intercluditur.*

17. & comment le serviteur de mon seigneur pourra-t-il parler avec mon seigneur? Je suis demeuré sans aucune force, & je perds même la respiration.

18. *Rursum ergo tetigit me quasi visio hominis, & confortavit me,*

18. Celui donc que je voyois sous la figure d'un homme, me toucha encore, me fortifia & me dit:

19. *& dixit: Noli timere, vir desideriorum: pax tibi: con-*

19. Ne craignez point, *Daniel*, homme de desirs ", la paix soit avec

℣. 14. lettr. *visio in dies*; i. e. *in multa tempora*. Vatab.
℣. 16. *expl.* l'ange Gabriel.
℣. 19. *expl.* cheri de Dieu. *Voyez vers.* 11.

vous : reprenez vigueur, & ſoyez ferme". Lorſqu'il parloit *encore* à moi, je me trouvai plein de force, & je lui dis : Parlez, mon ſeigneur, parceque vous m'avez fortifié.

fortare, & eſto robuſtus. Cumque loqueretur mecum convalui, & dixi : Loquere, Domine mi, quia confortaſti me.

20. Alors il me dit : Sçavez-vous pourquoi je ſuis venu à vous ? Je retourne maintenant pour combattre contre le Prince des Perſes. Lorſque je ſortois, le Prince des Grecs" eſt venu à paroître.

20. *Et ait : Numquid ſcis quare venerim ad te ? & nunc revertar ut prælier adverſum principem Perſarum. Cùm ego egrederer, apparuit princeps Græcorum veniens.*

21. Mais je vous annoncerai préſentement ce qui eſt marqué dans l'Ecriture de la verité", & nul ne m'aſſiſte dans toutes ces choſes, ſinon Michel qui eſt votre Prince.

21. *Verumtamen annuntiabo tibi quod expreſſum eſt in ſcriptura veritatis : & nemo eſt adjutor meus in omnibus his, niſi Michael princeps veſter.*

℣. 19. *lettr.* fort.

℣. 20. *expl.* On peut entendre par ce Prince des Grecs, ou Alexandre le Grand, que Dieu deſtinoit pour châtier par la deſtruction des Perſes, les injuſtices que ces impies exerçoient contre ſon peuple. Ou, comme il paroît plus vraiſemblable, le mauvais ange qui préſidoit ſur les Grecs, & qui venoit ſe joindre au mauvais ange des Perſes, pour animer davantage l'eſprit du Roi contre le peuple de Dieu.

℣. 21. *expl.* C'eſt-à-dire, dans les decrets éternels de la verité ou de la volonté de Dieu, que le texte ſacré appelle *l'Ecriture de verité*, parceque c'eſt ſa coutume d'exprimer les choſes divines ſous la figure des humaines, afin de ſe proportionner à l'intelligence des hommes.

CHAPITRE

CHAPITRE XI.

§. 1. *Prédiction touchant l'empire des Perſes & des Grecs.*

1. *EGo autem ab anno primo Darii Medi ſtabam ut confortaretur, & roboraretur.*

2. *Et nunc veritatem annuntiabo tibi. Ecce adhuc tres reges ſtabunt in Perſide, & quartus ditabitur opibus nimiis ſuper omnes: & cùm invaluerit divitiis ſuis, concitabit omnes adverſum regnum Græcia.*

1. DE's la premiere année de Darius de la race des Medes, j'ai travaillé pour l'aider à s'établir & à ſe fortifier dans ſon royaume *//*.

2. Mais maintenant je vous annoncerai la verité *//*. Il y aura encore trois Rois en Perſe *//* : le quatriéme s'élevera par la grandeur de ſes richeſſes & de ſa puiſſance au-deſſus de tout ; & lorſqu'il ſera devenu ſi puiſſant & ſi riche, il animera tous les peuples contre le royaume des Grecs *//*.

℣. 1. *expl.* C'eſt S. Gabriel qui continue de parler au Prophete.

℣. 2. *expl.* clairement, ſans énigme.

Ibid. *expl.* Ces trois Rois ſont Cyrus qui regnoit alors, Cambyſes ſon fils, & Darius fils d'Hyſtaſpes, connu autrement ſous le nom d'Aſſuerus, qui fut celui ſous l'empire duquel arriva l'hiſtoire d'Eſther. *Voy. Esther* 1. 1. Car quoiqu'un Mage de Perſe nommé Oropaſtes, feignant d'être le fils de Darius, ait uſurpé le royaume après la mort de Cambyſes, il fut bien-tôt reconnu & traité comme un impoſteur, & Darius fils d'Hyſtaſpes demeura maître de ce grand empire. Le quatriéme fut Xerxès fils de ce Darius, dont l'hiſtoire nous apprend qu'il marcha contre les Grecs avec une armée navale ſi prodigieuſe, qu'elle couvroit toute la mer. Il y eut encore d'autres Rois après lui, mais parcequ'ils furent beaucoup plus foibles, le S. Eſprit a negligé d'en parler.

Ibid. *lettr.* de la Grece.

3. Mais il s'élevera un Roi vaillant ", qui dominera avec une grande puiſſance, & qui fera ce qu'il lui plaira.

3. *Surget verò rex fortis, & dominabitur poteſtate multâ, & faciet quod placuerit ei.*

4. Et après qu'il ſera le plus affermi, ſon royaume ſera détruit ", & il ſe partagera vers les quatre vents du ciel; il ne paſſera point à ſa poſtérité, & ſon royaume ne conſervera point la même puiſſance qu'avoit eue ce premier Roi: car ſon royaume ſera déchiré, & il paſſera à des Princes étrangers, outre ces quatre plus grands ".

4. *Et cùm ſteterit, conteretur regnum ejus, & dividetur in quatuor ventos cœli: ſed non in poſteros ejus, neque ſecundùm potentiam illius, quâ dominatus eſt: lacerabitur enim regnum ejus etiam in externos, exceptis his.*

5. Le Roi du midi " ſe fortifiera: l'un de ſes Princes ſera plus puiſſant que lui ": il dominera ſur beaucoup de payis, car ſon empire ſera grand.

5. *Et confortabitur rex auſtri, & de principibus ejus prævalebit ſuper eum, & dominabitur ditione: multa enim dominatio ejus.*

¥. 3. *expl.* Alexandre le Grand.

¥. 4. *expl.* par ſa mort; car après avoir employé ſix ans à la conquête de l'orient, il n'en jouit que pendant ſix autres années. *Voyez chap.* 8. 8. & 12.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'outre les quatre grandes monarchies dans leſquelles cet empire fut partagé, il y eut encore pluſieurs petits gouvernemens ou royaumes, dont differens Princes s'emparerent, comme Eumenes, Lyſimaque, &c.

¥. 5. *expl.* de l'Egypte, Ptolemée Philadelphe.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que le roi d'Aſie nommé Seleucus Nicanor, ſeroit plus puiſſant que le roi d'Egypte; comme en effet il lui enleva toute la Syrie, la Judée, & quelques autres payis.

6. *Et poſt finem annorum fœderabuntur, filiaque regis auſtri veniet ad regem aquilonis facere amicitiam, & non obtinebit fortitudinem brachii, nec ſtabit ſemen ejus: & tradetur ipſa, & qui adduxerunt eam, adoleſcentes ejus, & qui confortabant eam in temporibus.*

6. Quelques années après ils feront alliance enſemble, & la fille du Roi du midi " viendra épouſer le Roi de l'aquilon", pour faire amitié enſemble. Mais elle ne s'établira point par un bras fort, & ſa race ne ſubſiſtera point "; elle ſera livrée elle-même avec les jeunes hommes qui l'avoient emmenée, & qui l'avoient ſoutenue en divers tems.

7. *Et ſtabit de germine radicum ejus plantatio: & veniet cum exercitu, & ingredietur provinciam regis aquilonis: & abutetur eis, & obtinebit.*

7. Mais il ſortira un rejetton de la même tige" *du Roi du midi*: il viendra avec une grande armée, il entrera dans les provinces du Roi de l'aquilon, il y fera de grands ravages, & il s'en rendra le maître.

8. *Inſuper & deos eorum, & ſculptilia, vaſa quoque pretioſa argenti & auri: captiva ducet in Ægyptum: ipſe prava-*

8. Il emmenera en Egypte leurs dieux captifs, leurs ſtatues, & leurs vaſes d'argent & d'or les plus précieux, & il remportera toute ſorte d'a-

℣. 6 *expl.* Berenice fille de Ptolemée Philadelphe.
Ibid. *expl.* Antiochus Theos.
Ibid. *expl.* elle ne ſera pas long-tems en autorité, elle n'aquerrera pas une grande puiſſance. Laodice premiere femme d'Antiochus ſe défera de lui, & fera mourir Berenice avec ſon fils.
℣. 7. *expl.* il ſortira de ſon pere Ptolemée Philadelphe, un fils nommé Evergetes, qui pour venger la mort de ſa ſœur Berenice, ravagera le royaume de Seleucus.

vantage ſur le Roi de l'aquilon.

9. Le Roi du midi entrera dans ſon royaume ", & il reviendra enſuite en ſon payis ".

10. Les enfans du Roi du ſeptentrion " animés par tant de pertes, leveront de puiſſantes armées; & l'un d'eux " marchera avec une grande vîteſſe comme un torrent qui ſe déborde. Il reviendra enſuite; & étant plein d'ardeur, il combattra contre les forces de l'Egypte.

11. Le Roi du midi " étant attaqué ſe mettra en campagne, & combattra contre le Roi de l'aquilon ", il levera une grande armée, & des troupes nombreuſes " lui ſeront livrées entre les mains.

12. Il en prendra un très-grand nombre, & ſon cœur s'élevera. Il en fera paſſer pluſieurs milliers au fil de

lebit adverſus regem aquilonis.

9. Et intrabit in regnum rex auſtri, & revertetur ad terram ſuam.

10. Filii autem ejus provocabuntur, & congregabunt multitudinem exercituum plurimorum, & veniet properans, & inundans, & revertetur, & concitabitur, & congredietur cum robore ejus.

11. Et provocatus rex auſtri egredietur, & pugnabit adverſus regem aquilonis, & præparabit multitudinem nimiam, & dabitur multitudo in manu ejus.

12. Et capiet multitudinem, & exaltabitur cor ejus, & dejiciet multa mil-

℣. 9. *expl.* du roi d'aquilon, *ou* d'Aſie.

Ibid. *expl.* étant rappellé par les troubles inteſtins, il retournera en ſon royaume.

℣. 10. *expl.* les enfans de Seleucus Callinicus, ſçavoir Seleucus Ceraunus, & Antiochus le Grand.

Ibid. *expl.* Antiochus le Grand.

℣. 11. *expl.* Ptolemée Philopator fils d'Evergetes.

Ibid. *expl.* Antiochus le Grand.

Ibid. *expl.* du roi d'Aſie,

lia, ſed non prævalebit.

l'épée ; mais il ne pourra ſe ſaiſir de ſon ennemi ".

13. *Convertetur enim rex aquilonis, & præparabit multitudinem multò majorem quàm priùs : & in fine temporum annorumque, veniet properans cum exercitu magno, & opibus nimis.*

13. Car le Roi de l'aquilon viendra de nouveau : il aſſemblera encore plus de troupes qu'auparavant ; & après un certain nombre d'années ", il " s'avancera en grande hâte avec une armée nombreuſe & une grande puiſſance.

§. 2. *Suite des prédictions touchant les empires.*

14. *Et in temporibus illis multi conſurgent adverſus regem auſtri : filii quoque prævaricatorum populi tui extollentur ut impleant viſionem, & corruent.*

14. En ces tems-là pluſieurs s'éleveront contre le Roi du midi ; les enfans de ceux de votre peuple qui auront violé la loi du Seigneur, s'éleveront auſſi pour accomplir une prophetie ", & ils tomberont ".

Iſa. 19. 16.

℣. 12. *autr.* entierement abattre ſon ennemi.

℣. 13. *expl.* reglées & arrêtées par l'ordre de la divine providence.

Ibid. *expl.* Antiochus le Grand viendra contre le fils de Philopator, nommé Ptolemée Epiphanès, qui étoit encore un petit enfant.

℣. 14. *expl.* Philippe roi de Macedoine & d'autres Princes ſe liguerent avec Antiochus contre Ptolemée Epiphanès : & comme la Judée étoit entre deux, les Juifs, ſelon la remarque de S. Jerôme, ſe partagerent, & prirent parti les uns pour Ptolemée, & les autres pour Antiochus. Ce fut alors que le prêtre Onias s'enfuit avec un grand nombre de Juifs en Egypte, où ayant été reçu honorablement par Ptolemée, il y bâti avec la permiſſion de ce Prince un temple ſemblable à celui de Jeruſalem, croyant par là accomplir une prophetie d'Iſaïe, qui avoit declaré chap. 19. 19. *Qu'il y auroit un autel du Seigneur au milieu de l'Egypte.* Ce qui ne marquoit que l'établiſſement de la foi dans l'Egypte au tems de la loi nouvelle, & non un autel dont l'établiſſement étoit une prévarication viſible de la volonté de Dieu.

Ibid. *expl.* parceque le temple & la ville où il étoit ſu-

15. Le Roi de l'aquilon " viendra, il fera des terraſſes & des remparts, il prendra les villes les plus fortes " : les bras du midi n'en pourront ſoutenir l'effort, les plus vaillans d'entre eux s'éleveront pour lui réſiſter, & ils ſe trouveront ſans force.

16. Il fera contre le Roi du midi tout ce qu'il lui plaira, & il ne ſe trouvera perſonne qui puiſſe ſubſiſter devant lui ; il entrera dans la terre *ſi* célebre " , & elle ſera abattue ſous ſa puiſſance.

17. Il s'affermira dans le deſſein de venir s'emparer de tout le royaume du Roi du midi : il feindra de vouloir agir de bonne foi avec lui " : il lui donnera en mariage ſa fille d'une excellente beauté "

15. *Et veniet rex aquilonis, & comportabit aggerem, & capiet urbes munitiſſimas, & brachia auſtri non ſuſtinebunt, & conſurgent electi ejus ad reſiſtendum, & non erit fortitudo.*

16. *Et faciet veniens ſuper eum juxta placitum ſuum, & non erit qui ſtet contra faciem ejus, & ſtabit in terra inclyta, & conſumetur in manu ejus.*

17. *Et ponet faciem ſuam ut veniat ad tenendum univerſum regnum ejus, & recta faciet cum eo : & filiam feminarum dabit ei, ut evertat illud, & non ſtabit,*

rent détruits dans la ſuite par les Romains, ſous l'empire de Veſpaſien.

℣. 15. *expl.* le même Antiochus.

Ibid. *expl.* Il enferma dans Sidon le Général de l'armée d'Egypte, le prit priſonnier, & ſe rendit maître de toutes les villes que le roi d'Egypte tenoit dans la Judée, &c.

℣. 16. *expl.* dans la Judée.

℣. 17 lettr. *recta faciet cum eo* ; c'eſt-à-dire, il feindra de vouloir lui faire du bien en lui donnant des marques d'une amitié fauſſe & ſimulée : ou, il fera la paix avec lui ſous une apparence d'équité & de droiture. *Synopſ.*

Ibid. lettr. *filiam feminarum*, ſupp. *pulcherrimam*. C'étoit Cleopatre qu'Antiochus ſon pere donna en mariage au roi d'Egypte, pour ſe ſervir d'elle pour ſçavoir les deſſeins de Ptolemée Epiphanès, & le ſurprendre plus aiſément.

nec illius erit.

afin de le perdre ; mais ſon deſſein ne lui réuſſira pas, & elle ne ſera point pour lui ".

18. *Et convertet faciem ſuam ad inſulas, & capiet multas : & ceſſare faciet principem opprobrii ſui, & opprobrium ejus convertetur in eum.*

18. Il ſe tournera contre les iſles ", & il en prendra pluſieurs : il arrêtera d'abord le Prince qui doit le couvrir d'opprobre " : & la honte dont il couvroit les autres retombera ſur lui.

19. *Et convertet faciem ſuam ad imperium terræ ſuæ, & impinget, & corruet, & non invenietur.*

19. Il reviendra de nouveau dans les terres de ſon empire, où il trouvera un piege " : il tombera *enfin*, & il diſparoîtra pour jamais.

20. *Et ſtabit in loco ejus viliſſimus, & indignus decore regio : & in paucis diebus conteretur, non in furore, nec in prælio.*

20. Un homme très-mépriſable " & indigne du nom du Roi, prendra ſa place, & il perira en peu de jours ; non par une mort violente, ni dans un combat.

§. 3. *Prédiction touchant Ptolemée & Antiochus.*

21. *Et ſtabit in loco*

21. Un Prince mépriſé"

℣. 17. *expl.* parcequ'elle demeura fidelle à ſon mari.

℣. 18. *expl.* Rhodes, Samos, &c. dont il s'empara.

Ibid. *expl.* le Conſul Scipion, qu'il voulut d'abord amuſer & jouer adroitement, mais qui le défit enſuite, & le força d'accepter une paix honteuſe.

℣. 19. *expl.* S'étant retiré dans le fond de la Syrie, il fut enſuite tué par les Barbares, lorſqu'il vouloit dépouiller le temple de Jupiter Belus.

℣. 20. *expl.* Seleucus Philopator, Prince lâche & fainéant, qui envoya Heliodore pour piller le tréſor du temple, & qui mourut peu après. 2. *Machab. ch.* 3. 6. 7. & *ch.* 4. 7.

℣. 21. *expl.* Antiochus Epiphanès frere de Seleucus.

lui ſuccedera, à qui on ne donnera point d'abord le titre de Roi : il viendra en ſecret, & il ſe rendra maître du royaume par ſa diſſimulation & par ſes artifices ".

ejus deſpectus, & non tribuetur ei honor regius : & veniet clam, & obtinebit regnum in fraudulentia.

22. Un Prince " combattant contre lui fuira devant lui, & ſes grandes forces " ſeront détruites ; comme auſſi le chef de l'alliance ".

22. *Et brachia pugnantis expugnabuntur à facie ejus, & conterentur : inſuper & dux fœderis.*

23. Et après avoir fait amitié avec lui, il le trompera, il s'avancera dans l'Egypte, & ſe l'aſſujettira avec peu de troupes.

23. *Et poſt amicitias, cum eo faciet dolum : & aſcendet, & ſuperabit in modico populo.*

24. Il entrera dans les villes les plus grandes & les plus riches, il fera ce que ne firent jamais ſes

24. *Et abundantes & uberes urbes ingredietur : & faciet quæ non fecerunt patres*

Quoique quelques-uns ayent donné le ſurnom d'Epiphanès, c'eſt à-dire, d'Illuſtre à ce Prince, l'Ecriture en parle comme d'un Prince mépriſable à cauſe de ſes impietés, de ſes fourberies, de ſes violences, & des autres qualités infames de ſon eſprit.

℣. 21. *ex.* Le royaume n'appartenoit point à Antiochus, mais au petit Demetrius fils de Seleucus, & ſon neveu : c'eſt pourquoi on ne vouloit point le reconnoître pour Roi. Mais enfin ſous l'apparence d'une bonté feinte & d'une fauſſe clemence, il obtint le royaume de Syrie.

℣. 22. *expl.* le roi d'Egypte.

Ibid. *expl.* ſes grandes armées. *Lettr.* ſes bras ſeront rompus.

Ibid. *expl.* Quelques uns entendent par ce chef de l'alliance, Judas Machabée, que l'impie Antiochus trompa par ſes artifices. D'autres l'entendent de Ptolemée Philometor, qui avoit peut-être demandé le premier l'alliance d'Antiochus ; ou de Triphon l'un des Grands d'Egypte, qu'un auteur fait mediateur de cette alliance, & qu'Antiochus enſuite fit mourir. *Synopſ. Hieron.*

ejus, & patres patrum ejus : rapinas, & prædam, & divitias eorum diſſipabit, & contra firmiſſimas cogitationes inibit : & hoc uſque ad tempus.

peres, ni les peres de ſes peres". Il amaſſera un grand butin de leurs dépouilles, & il pillera toutes leurs richeſſes, il formera des entrepriſes contre leurs villes les plus fortes" : mais cela ne durera qu'un certain tems".

25. *Et concitabitur fortitudo ejus, & cor ejus adverſum regem auſtri in exercitu magno : & rex auſtri provocabitur ad bellum multis auxiliis, & fortibus nimis : & non ſtabunt, quia inibunt adverſus eum conſilia.*

25. Sa force ſe réveillera, ſon cœur s'animera contre le Roi du midi", qui l'attaquera avec une grande armée ; & le Roi du midi étant attaqué lui fera la guerre avec de grands ſecours & de fortes troupes qui ne demeureront pas fermes, parce qu'ils feront des entrepriſes contre lui".

26. *Et comedentes panem cum eo, conterent illum, exercitusque ejus opprimetur : & cadent interfecti plurimi.*

26. Et étant à table avec lui", ils le ruineront, ſon armée ſera accablée, & un grand nombre des ſiens ſera mis à mort.

27. *Duorum quoque regum cor erit ut ma-*

27. Ces deux Rois auront le cœur attentif à

℣. 24. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il a ſurpaſſé tous ſes ancêtres, ſoit par ſes grandes exactions, ou par ſes liberalités.

Ibid. *autr.* il s'oppoſera à toutes leurs entrepriſes les mieux concertées.

Ibid. *autr.* juſqu'à ce qu'il trouve le tems de les executer. *Expl.* juſqu'au tems arrêté dans l'ordre de Dieu. *Hieron.*

℣. 25. *expl.* Ptolemée Philometor. *Hieron.*

Ibid. *expl.* Ses conſeillers & ſes miniſtres étant corrompus par Antiochus, le trahiront.

℣. 26. *expl.* ſes plus confidens, & qu'il admet à ſa table.

ſe faire du mal l'un à l'autre ; étant aſſis à la même table, ils diront des paroles pleines de menſonges, & ils ne viendront pas à bout de leurs deſſeins, parceque le tems n'en ſera pas encore venu ".

leſaciant, & ad menſam unam mendacium loquentur, & non proficient : quia adhuc finis in aliud tempus.

28. *Antiochus* retournera en ſon payis avec de grandes richeſſes : ſon cœur ſe declarera contre l'alliance ſainte " : il fera beaucoup de maux, & retournera en ſon payis.

28. *Et revertetur in terram ſuam cum opibus multis, & cor ejus adverſum teſtamentum ſanctum, & faciet, & revertetur in terram ſuam.*

29. Il retournera au tems preſcrit ", & reviendra vers le midi, & ſon dernier état ne ſera pas ſemblable au premier ".

29. *Statuto tempore revertetur, & veniet ad auſtrum, & una erit priori ſimile noviſſimum.*

℣. 27. *expl.* Ptolemée Philometor roi d'Egypte ayant été défait par Antiochus, fit la paix avec lui, & le traita magnifiquement à Memphis, où ces deux Princes ſe firent des proteſtations mutuelles d'amitié. Mais ce n'étoit qu'une reconciliation feinte : ils ne cherchoient qu'à ſe détruire l'un l'autre, mais ſans effet : car le tems marqué par la providence pour la ruine de ces royaumes n'étoit pas encore arrivé.

℣. 28. *expl.* C'eſt à-dire, qu'il entreprit de détruire le culte de Dieu, & le peuple avec lequel il avoit fait une ſi ſainte alliance. On voit en effet dans les Machabées liv. 1. c. 1. qu'à ſon retour de l'Egypte il vint dans la Paleſtine, & entra avec un extrême orgueil dans Jeruſalem & dans le lieu ſaint, d'où il enleva les vaſes ſacrés, & tout l'or & l'argent qu'il y trouva : qu'il fit auſſi mourir un grand nombre de perſonnes, & qu'enſuite il s'en retourna dans ſon propre état & royaume.

℣. 29. *expl.* de Dieu.

Ibid. *expl.* Cette ſeconde expedition ne lui ſera pas ſi favorable que la premiere.

§. 4. *Arrivée des Romains. Fuite d'Antiochus.*

30. *Et venient super eum trieres & Romani : & percutietur, & revertetur, & indignabitur contra testamentum sanctuarii, & faciet : revertetur que & cogitabit adversum eos, qui dereliquerunt testamentum sanctuarii.*

30. Les Romains viendront contre lui ſur des vaiſſeaux ″ : il ſera abattu, il retournera, & il concevra une grande indignation contre l'alliance du ſanctuaire ″ : il retournera encore, & il entreprendra contre ceux qui avoient abandonné l'alliance du ſanctuaire ″.

31. *Et brachia ex eo ſtabunt, & polluent ſanctuarium fortitudinis, & auferent juge ſacrificium : & dabunt abominationem in deſolationem.*

31. Des hommes puiſſans ″ ſoutiendront ſon parti, & ils violeront le ſanctuaire du *Dieu* fort. Ils feront ceſſer le ſacrifice perpetuel, & ils mettront dans le temple l'abomination de la deſolation ″.

℣. 30. *autr.* avec une flote.

Ibid. *expl.* contre la ville de Jeruſalem, & contre le peuple conſacré à Dieu.

Ibid. *expl.* Après avoir exercé ſa fureur contre ceux d'entre les Juifs qui demeuroient fideles à leur devoir & fermes dans la piété, il n'épargna pas même les transfuges qui avoient quitté le ſaint parti de leurs freres ; ou, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, *abandonné l'alliance du ſanctuaire.* Selon une autre verſion il eſt dit qu'*il devoit prêter l'oreille aux déſerteurs de la ſainte alliance*, & ce ſens revient tout-à-fait à ce qui eſt marqué dans l'hiſtoire des Machabées *liv.* 1. *ch.* 1. 12. *&c.*

℣. 31. *lettr.* ſes bras. *Expl.* ſoit ſes Généraux, ſoit quelques-uns mêmes des Juifs qui trahiſſoient leurs propres freres.

Ibid. *expl.* On voit dans le 1. liv. des Machabées ch. 1. 47. qu'Antiochus envoya des lettres aux Juifs, pour empêcher qu'on n'offrît dans le temple de Dieu des ſacrifices : & au verſet 57. qu'il dreſſa l'abominable idole de Jupiter ſur l'autel de Dieu.

32. Et les impies prévaricateurs de la *ſainte* alliance uſeront de déguiſement & de fiction [u] : mais le peuple qui connoîtra Dieu s'attachera fermement à la loi, & fera ce qu'elle ordonne.

32. *Et impii in teſtamentum ſimulabunt fraudulenter : populus autem ſciens Deum ſuum, obtinebit, & faciet.*

33. Ceux qui ſeront ſçavans parmi le peuple en inſtruiront pluſieurs [u], & ils ſeront tourmentés par l'épée, par la flamme, par la captivité, & par des brigandages qui dureront pluſieurs jours.

33. *Et docti in populo docebunt plurimos, & ruent in gladio, & in flamma, & in captivitate, & in rapina dierum.*

34. Pendant ces ruines & ces morts, ils ſeront un peu ſoulagés par le moyen d'un petit ſecours [u], & pluſieurs ſe joindront à eux par une alliance feinte [u].

34. *Cumque corruerint, ſublevabuntur auxilio parvulo : & applicabuntur eis plurimi fraudulenter.*

℣. 32. *expl.* ſe couvrant du prétexte du bien public pour en faire tomber d'autres.

℣. 33. *expl.* c'eſt à dire, ceux que Dieu avoit éclairés par ſa parole & par ſon eſprit, tel que fut le célebre Eleazar, inſtruiſirent & encouragerent les autres tant par leurs exhortations que par leur exemple. Il y en avoit auſſi qu'on nommoit Aſſidéens, qui étoient très-fermes dans la piété & très-zelés pour la loi de Dieu. 2. *Mach.* 6. 17. & 1. *Mach.* 2. 42. *&c.*

℣. 34. *expl.* Ceci déſigne viſiblement Mathathias & les autres Machabées, qui formerent un parti pour la défenſe de la loi, & qui procurerent en effet aux Juifs quelque eſpece de ſoulagement, en s'oppoſant avec une fermeté incroyable aux violences d'Antiochus. 1. *Mach.* 2.

Ibid. *expl.* Pluſieurs de ceux même qui avoient conſenti à l'idolatrie, ſe joignirent au parti de Dieu : mais ce ne fut pas par un vrai deſir de retourner ſincerement à lui & de marcher dans ſa loi.

35. *Et de eruditis ruent ut conflentur, & eligantur, & dealbentur usque ad tempus præfinitum : quia adhuc aliud tempus erit.*

35. Il y en aura d'entre ceux qui ſeront ſçavans ", qui tomberont en de grands maux, afin qu'ils paſſent par le feu, & qu'ils deviennent purs " & blancs de plus en plus juſqu'au tems preſcrit " ; parcequ'il y aura encore un autre tems ".

36. *Et faciet juxta voluntatem ſuam rex, & elevabitur, & magnificabitur adverſus omnem deum : & adverſus Deum deorum loquetur magnifica, & dirigetur, donec compleatur iracundia : perpetrata quippe eſt definitio.*

36. Le Roi agira ſelon qu'il lui plaira " ; il s'élevera, & il portera le faſte de ſon orgueil contre tout dieu " ; il parlera inſolemment contre le Dieu des dieux ; il réuſſira juſqu'à ce que la colere *de Dieu* " ſoit accomplie, parcequ'il a été ainſi arrêté.

37. *Et Deum patrum ſuorum non reputabit : & erit in concupiſcentiis feminarum, nec quemquam deorum cura-*

37. Il n'aura aucun égard au dieu de ſes peres, il ſera dans la paſſion des femmes, il ne ſe ſouciera de quelque dieu que ce ſoit, parce-

℣. 35. *expl.* C'eſt-à-dire, que pluſieurs d'entre ceux qui connoîtroient Dieu dans ſa grandeur, & qui lui demeureroient fideles, devoient ſouffrir le martyre.

Ibid. lettr. *ut eligantur* ; ſoient traités comme des ames choiſies. *Hebr. ut purgentur, ut niteſcant.* Vatab.

Ibid. *expl.* par l'ordre de Dieu.

Ibid. *expl.* de proſperité & de repos après de ſi grands combats.

℣. 36. *expl.* Dieu permettra pour l'épreuve de pluſieurs, que rien ne s'oppoſe à ſa fureur.

Ibid. *expl.* en interdiſant tout culte du vrai Dieu & des faux-dieux, excepté de celui qu'il voudra établir par ſa propre autorité. 1. *Mach.* 1. 41. *Item. cap.* 3. 29.

Ibid. *expl.* contre ſon peuple.

qu'il s'élevera contre toutes choſes.

38. Il reverera le dieu Maozim ", dans le lieu qu'il lui aura choiſi ; & il honorera avec l'or, l'argent, les pierres précieuſes, & tout ce qu'il y a de plus beau, un dieu que ſes peres ont ignoré ".

39. Il fortifiera les citadelles par le culte du dieu étranger qu'il a connu " ; il en élevera les adorateurs à une grande gloire ; il leur donnera beaucoup de puiſſance ", & il partagera la terre gratuitement ".

40. Le Roi du midi " combattra contre lui au

bit, quia adverſum univerſa conſurget.

38. *Deum autem Maozim in loco ſuo venerabitur ; & deum quem ignoraverunt patres ejus, colet auro, & argento, & lapide pretioſo, rebuſque pretioſis.*

39. *Et faciet ut muniat Maozim cum deo alieno, quem cognovit, & multiplicabit gloriam, & dabit eis poteſtatem in multis, & terram dividet gratuitò.*

40. *Et in tempore præfinito præliabitur*

℣. 38. *autr.* des forterefſes. Saint Jerôme dit que *Maozim* ſignifie le Dieu *des citadelles* & *des forterefſes* : & qu'il faut entendre par là Jupiter Olympien, à qui Antiochus eut l'inſolence de conſacrer le temple de Jeruſalem, en faiſant placer l'idole profane de ce faux-dieu dans le lieu ſaint.

Ibid. *expl.* Ce Jupiter étoit le Dieu d'Athenes, & ainſi étranger à Antiochus, puiſqu'il n'étoit point le dieu naturel des rois ſes prédeceſſeurs.

℣. 39. *expl.* s'étant rendu maître de la ville de Jeruſalem, & particulierement de la forteresſe de David, il crut enſuite la rendre imprenable par la préſence de cette idole profane qu'il y plaça.

Ibid. *expl.* On en vit des effets à l'égard de Menelaüs & de Jaſon, qui acheterent de lui à force d'argent le gouvernement du peuple & le ſouverain ſacerdoce. 2. *Mach.* 4. 7. 8. 23. 24. 50.

Ibid. *Hebr.* en préſens. *Hebr.* pour récompenſe. *Expl.* des crimes & de l'idolatrie.

℣. 40. *expl.* Ptolemée Philometor. Il reprend l'hiſtoire de la guerre dont il a parlé auparavant. *Synopſ.*

adverſus eum rex auſtri, & quaſi tempeſtas veniet contra illum rex aquilonis, in curribus, & in equitibus, & in claſſe magna, & ingredietur terras, & conteret, & pertranſiet.

tems qui a été marqué [y]; & le Roi d'aquilon [y] marchera contre lui comme une tempête, avec une multitude de chariots & de gens de cheval, & avec une grande flotte.

41. *Et introibit in terram glorioſam, & multa corruent: hæ autem ſolæ ſalvabuntur de manu ejus, Edom, & Moab, & principium filiorum Ammon.*

41. Il entrera dans ſes terres, il ravagera tout, & il paſſera au-travers de ſon payis: il entrera enſuite dans le payis de gloire [y], & pluſieurs provinces ſeront ruinées. Ceux-là ſeuls ſeront ſauvés de ſes mains: Edom, Moab, & les premieres terres des enfans d'Ammon [y].

42. *Et mittet manum ſuam in terras: & terra Ægypti non effugiet.*

42. Il étendra ſa main contre les provinces; & le payis d'Egypte n'échapera point.

43. *Et dominabitur theſaurorum auri & argenti, & in omnibus pretioſis Ægypti: per Libyam quoque & Æthiopiam tranſibit.*

43. Il ſe rendra maître des tréſors d'or & d'argent, & de tout ce qu'il y a de plus précieux dans l'Egypte: il paſſera au-travers de la Libye & de l'Ethiopie.

44. *Et fama tur-*

44. Il ſera troublé par

℣. 40. *expl.* par l'ordre de Dieu.

Ibid. *expl.* le même Antiochus Epiphanès.

℣. 41. *expl.* la Judée devenue ſi éclatante par les grands prodiges que Dieu y a faits en faveur de ſon peuple.

Ibid. *expl.* auſquels il ne s'arrêta point, pour aller plus vîte en Judée; ou bien, parcequ'ils lui étoient alliés contre les Juifs. *Synopſ.*

des nouvelles qui lui viendront de l'orient & de l'aquilon ″ ; & il viendra avec de grandes troupes pour perdre tout, & pour faire un grand carnage.

babit eum ab oriente & ab aquilone : & veniet in multitudine magna ut conterat & interficiat plurimos.

45. Il dreſſera les tentes de ſon palais ″ entre les mers ſur la montagne celebre & ſainte ″ ; & il montera juſques au haut de la montagne, & il ne ſe trouvera perſonne pour le ſecourir ″.

45. *Et figet tabernaculum ſuum Apadno inter maria, ſuper montem inclytum & ſanctum : & veniet uſque ad ſummitatem ejus, & nemo auxiliabitur ei.*

℣. 44. *expl.* Il lui vint alors des nouvelles que les Perſes & les Parthes, qui ſont à l'orient ſeptentrional de la Judée, s'étoient revoltés contre lui, & entreprenoient ſur ſes états. Ces nouvelles le troublerent dans le deſſein qu'il avoit formé d'exterminer entierement la nation des Juifs, qui avoient levé les armes contre lui ſous la conduite de l'illuſtre Judas Machabée.

℣. 45. lettr. *tabernaculum ſuum Apadno.* Hebr. *tabernacula palatii ſui.* Il ſemble qu'*Apadno* n'eſt pas un nom propre, auſſi les Septante l'ont omis. C'eſt-à-dire donc qu'il fit planter ſon pavillon royal, comme s'il avoit été préſent en perſonne, à Emmaüs, entre la mer de Sodome & la mer mediterranée proche de Jeruſalem. 1. *Mach.* c. 3. 32. *&c.* 35. *&c.* & 40

Ibid. *expl.* des oliviers.

Ibid. *expl.* car ſon armée fut défaite, & ayant appris les victoires des Juifs, & la fuite honteuſe de Lyſias le Général de ſes troupes, il en conçut une ſi grande triſteſſe, qu'il mourut miſerablement ſans pouvoir fléchir la juſte fureur de Dieu par la fauſſe pénitence dont il ſe flatta de pouvoir encore le tromper. 1. *Mach.* c. 4. *&.* 6. 5. 6.

CHAPITRE XII.

§. 1. *Jugement dernier.*

1. *IN tempore autem illo consurget Michael princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui : & veniet tempus quale non fuit ab eo ex quo gentes esse cœperunt usque ad tempus illud. Et in tempore illo salvabitur populus tuus, omnis qui inventus fuerit scriptus in libro.*

1. EN ce tems-là ", Michel le grand Prince s'élevera, lui qui est le protecteur " des enfans de votre peuple, & il viendra un tems qu'on n'en aura jamais vû un semblable jusques alors, depuis que les peuples ont été établis ". En ce tems-là tous ceux de votre peuple qui seront trouvés écrits dans le livre seront sauvés ".

2. *Et multi de his qui dormiunt in ter-*

2. Et toute cette multitude " de ceux qui dor-

℣. 1. *expl.* C'est-à-dire, que dans le tems des grandes persécutions dont il vient de parler, Michel le Prince du peuple de Dieu en sera toujours le gardien & le protecteur; comme il parut en effet par cette fermeté si genereuse que firent paroître ce grand nombre de vrais fideles qui choisirent de mourir plutôt que de se souiller en violant la loi sainte du Seigneur.

Ibid. lettr *qui stat pro*, &c.

Ibid. *expl.* Ce tems étoit sans doute celui de l'entiere desolation du peuple Juif & de son temple par les Romains. Mais l'Ange qui parle à Daniel ne s'arrête point à particulariser rien de ce qui arriveroit alors aux Juifs : & il passe tout-d'un coup au jugement général & au tems de l'Antechrist.

Ibid. Voyez S. Paul aux Romains ch. 9. 27. 28. & 29.

℣. 2. *lettr.* plusieurs de ceux. *Expl.* Ce qui ne s'entend pas comme si tous ne devoient pas ressusciter : mais selon qu'on l'a mis dans le texte, ou en rapportant le mot de *plusieurs* à chacun des deux membres qui suivent immediatement, qui comprennent généralement tous les morts.

ment dans la pouſſiere de la terre ſe réveilleront, les uns pour la vie éternelle, & les autres pour un opprobre éternel qu'ils auront toujours devant les yeux ".

Matt. 15. 46.

re pulvere, evigilabunt: alii in vitam æternam, & alii in opprobrium ut videant ſemper.

3. Or ceux qui auront été ſçavans " brilleront comme les feux du firmament: & ceux qui en auront inſtruit pluſieurs dans la voie de la juſtice, luiront comme des étoiles dans l'éternité.

Sap. 3. 7.

3. *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quaſi ſplendor firmamenti: & qui ad juſtitiam erudiunt multos, quaſi ſtellæ in perpetuas æternitates.*

4. Mais pour vous, Daniel, tenez ces paroles fermées ", & mettez le ſceau ſur ce livre juſqu'au tems marqué; car pluſieurs le parcourront", & la ſcience ſe multipliera.

4. *Tu autem, Daniel, claude ſermones, & ſigna librum uſque ad tempus ſtatutum: plurimi pertranſibunt, & multiplex erit ſcientia.*

§. 2. *Prédiction ſur les derniers tems.*

5. Alors moi Daniel je vis comme deux autres

5. *Et vidi ego Daniel, & ecce quaſi*

℣. 2. lettr. *in opprobrium ut videant ſemper.* Quelques-uns ont lu autrefois dans la Vulgate: *Ut vileant ſemper*, ſelon l'Hebreu & le Grec. *Hebr. in opprobrium ſempiternum.*

℣. 3. *expl.* C'eſt-à-dire, les Docteurs & les paſteurs de l'Egliſe, qui auront fait & enſeigné les commandemens de Dieu.

℣. 4. *expl.* C'eſt-à-dire, écrivez ceci ſans en donner l'éclairciſſement: car l'intelligence de ces paroles n'eſt point pour le tems préſent, mais pour le *tems marqué* de Dieu, auquel il a ordonné qu'elles s'accompliſſent: & elles ne ſeront point entendues qu'elles ne ſoient accomplies, ſelon la remarque de S. Irenée, *lib. adv. hæreſ.* 4. c. 43.

Ibid. lettr. *pertranſibunt*, vel *percurrent*; c'eſt-à-dire, que ce ſera alors que pluſieurs s'en inſtruiront & en recevront une entiere intelligence.

duo alii ſtabant : unus hinc ſuper ripam fluminis, & alius inde ex altera ripa fluminis.

6. *Et dixi viro qui erat indutus lineis ; qui ſtabat ſuper aquas fluminis ; Uſquequò finis horum mirabilium ?*

7. *Et audivi virum qui indutus erat lineis, qui ſtabat ſuper aquas fluminis, cùm elevaſſet dexteram & ſiniſtram ſuam in cœlum, & juraſſet per viventem in æternum, quia in tempus, & tempora, & dimidium temporis. Et cùm completa fuerit diſperſio manûs populi ſancti, complebuntur univerſa hæc.*

hommes qui étoient debout : l'un étoit en deçà ſur le bord du fleuve, & l'autre au-delà ſur le bord du même fleuve ″.

6. Et je dis à l'homme vêtu de lin qui ſe tenoit debout ſur les eaux du fleuve ″ : Quand ſera-ce que l'accompliſſement de ces prodiges arrivera ?

7. Et j'entendis cet homme qui étoit vêtu de lin, & qui ſe tenoit debout ſur les eaux du fleuve, qui élevant au ciel la main droite & la main gauche, jura par celui qui vit dans l'éternité, que ce ſeroit ″ dans un tems, *deux* tems, & la moitié d'un tems : & que toutes ces choſes ſeroient accomplies, lorſque la diſperſion de l'aſſemblée du peuple *ſaint* ſeroit achevée ″. *Apoc.* 10. 5.

℣. 5. *expl.* C'étoient encore deux autres Anges qui lui apparurent ſous la figure de deux hommes. Saint Jerôme croit que c'étoient l'Ange des Perſes & l'Ange des Grecs.

℣. 6. *expl.* Il continue de s'adreſſer à l'Ange Gabriel qui étoit *vêtu de lin*, & qui avoit parlé juſqu'alors. Le fleuve qu'il ne nomme point, étoit le même que celui auprès duquel ce ſaint Prophete a témoigné qu'il eut cette viſion, ſçavoir le Tigre

℣. 7. *ex.* en une année, & deux ans & demi ; c'eſt-à-dire, que la deſolation du peuple de Dieu, ci-devant prédite, qui devoit arriver ſous Antiochus, ſeroit conſommée dans l'eſpace de trois années & demie, & que la perſecution de l'Antechriſt figuré par Antiochus, dureroit le même tems. *Vat.*

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que la fin du monde arriveroit

8. J'entendis ce qu'il disoit, & je ne le compris pas ; & je lui dis : Mon seigneur, qu'arrivera-t-il après cela ?

8. *Et ego audivi, & non intellexi. Et dixi : Domine mi, quid erit post hæc ?*

9. Et il me dit : Allez, Daniel ; car ces paroles sont fermées & sont scellées jusqu'au tems qui a été marqué ".

9. *Et ait : Vade, Daniel, quia clausi sunt, signatique sermones, usque ad præfinitum tempus.*

10. Plusieurs " seront élus, seront rendus blancs & purs, & seront éprouvés comme par le feu. Les impies agiront avec impiété, & tous les impies n'auront point l'intelligence " : mais ceux qui seront instruits" comprendront *la verité des choses.*

10. *Eligentur, & dealbabuntur, & quasi ignis probabuntur multi : & impiè agent impii, neque intelligent omnes impii, porrò docti intelligent.*

11. Depuis le tems que le sacrifice perpetuel aura été aboli, & que l'abomination de la desolation aura été établie, il se

11. *Et à tempore cùm ablatum fuerit juge sacrificium, & posita fuerit abominatio in desolationem,*

lorsque le peuple Chrétien auroit été répandu dans toute la terre, selon l'oracle même du Fils de Dieu. *Matth.* 24. 14. Ou selon d'autres, que la fin de tous les maux qu'Antiochus feroit aux Juifs, devoit arriver lorsque l'assemblée de ce peuple saint & consacré au Seigneur auroit été toute dispersée par la fureur extrême de ce Roi impie, comme on le peut voir dans l'histoire des Machabées. Mais ces deux sens peuvent fort bien subsister l'un avec l'autre.

℣. 9. *expl.* jusqu'à leur accomplissement.

℣. 10. *expl.* dans tous les tems de ces differentes persecutions, tant des Juifs que des Chrétiens.

Ibid. *autr.* & nul des impies n'aura l'intelligence.

Ibid. *expl.* dans la science du royaume de Dieu & du salut.

dies mille ducenti nonaginta.

12. *Beatus qui expectat, & pervenit usque ad dies mille trecentos triginta quinque.*

13. *Tu autem vade ad præfinitum: & requiesces, & stabis in sorte tua in finem dierum.*

passera mille deux cens quatre-vingt-dix jours ″.

12. Heureux celui qui attend, & qui arrive jusqu'à mille trois cens trente-cinq jours ″.

13. Mais pour vous, allez jusqu'au tems qui a été marqué ″, & vous serez en repos, & vous demeurerez dans l'état où vous êtes jusqu'à la fin de vos jours.

Hucusque Danielem in Hebræo volumine legimus. Quæ sequuntur usque ad finem libri, de Theodotionis editione translata sunt.

Ce qui a été mis jusqu'ici de Daniel se trouve dans l'Hebreu. Ce qui suit jusqu'à la fin du livre, a été traduit de l'édition de Theodotion.

Ces paroles sont de saint Jerôme.

℣. 11. *expl.* trois ans & demi. Il semble que l'Ange fasse ici particulierement allusion aux trois années & demie que dura la profanation du temple sous Antiochus, & qui reviennent à peu près à ce nombre de 1290. jours. Mais les Peres & presque tous les Interpretes ont cru que cela marquoit principalement le tems de la derniere persecution de l'Antechrist, figurée par celle de l'impie Antiochus.

℣. 12. *expl.* qui ne se décourage point dans ses souffrances; mais qui en attend la fin avec une humble patience. Il y a bien de l'apparence que les quarante-cinq jours qui se trouvent ici de plus qu'au vers. précedent, se passerent depuis la purification du temple de Jerusalem jusqu'à la maladie dont Dieu frappa Antiochus, & dont il mourut miserablement. Les Juifs furent alors delivrés non seulement de tous leurs maux, mais aussi de la crainte des maux.

℣. 13. *expl.* Pour vous, ô Daniel, comme ces prédictions ne doivent point s'acccomplir en votre tems, songez seulement à achever le reste de votre course. Car vous passerez en paix le tems qui vous reste à vivre, & vous demeurerez jusqu'à la fin de votre vie, *ou* jusqu'à une grande vieillesse, dans ce degré d'honneur où Dieu vous a mis.

CHAPITRE XIII.

§. 1. *Hiſtoire de Suſanne.*

L'an du monde 3398. avant J.C. 606.

1. IL y avoit un homme qui demeuroit dans Babylone, & ſon nom étoit Joakim.

1. *ET erat vir habitans in Babylone, & nomen ejus Joakim.*

2. Il épouſa une femme nommée Suſanne fille d'Helcias, qui étoit parfaitement belle, & qui craignoit Dieu.

2. *Et accepit uxorem nomine Suſannam, filiam Helcia, pulchram nimis, & timentem Deum:*

3. Car comme ſon pere & ſa mere étoient juſtes, ils avoient inſtruit leur fille ſelon la loi de Moïſe.

3. *parentes enim illius, cùm eſſent juſti, erudierunt filiam ſuam ſecundùm legem Moyſi.*

4. Or Joakim étoit fort riche [a], & il avoit un jardin fruitier près de ſa maiſon; & les Juifs alloient ſouvent chez lui, parcequ'il étoit le plus conſiderable de tous.

4. *Erat autem Joakim dives valdè, & erat ei pomarium vicinum domui ſuæ: & ad ipſum confluebant Judæi, eò quòd eſſet honorabilior omnium.*

5. On avoit établi pour juges cette année-là deux vieillards d'entre le peuple, dont le Seigneur a parlé lorſqu'il a dit: Que l'iniquité eſt ſortie de Babylone par des vieil-

5. *Et conſtituti ſunt de populo duo ſenes judices in illo anno, de quibus locutus eſt Dominus: Quia egreſſa eſt iniquitas de Babylone à*

[a] *v. 4 expl.* Un Interprete dit que Joakim pouvoit bien être du nombre de ceux qui avoient été emmenés à Babylone par Nabuchodonoſor avec le roi Joakim la troiſiéme année de ſon regne, non en qualité de captif, mais comme ôtage: & au bien deſquels on n'avoit point touché. *Turin.*

senioribus judicibus, qui videbantur regere populum.

6. *Isti frequentabant domum Joakim, & veniebant ad eos omnes qui habebant judicia.*

7. *Cùm autem populus revertisset per meridiem, ingrediebatur Susanna, & deambulabat in pomario viri sui.*

8. *Et videbant eam senes quotidie ingredientem, & deambulantem: & exarserunt in concupiscentiam ejus:*

9. *& everterunt sensum suum, & declinaverunt oculos suos ut non viderent*

lards qui étoient juges, & qui sembloient conduire le peuple ".

6. Ces vieillards alloient d'ordinaire à la maison de Joakim, & tous ceux qui avoient des affaires à juger, venoient les y trouver ".

7. Sur le midi, lorsque le peuple s'en étoit allé, Susanne entroit & se promenoit dans le jardin de son mari.

8. Ces vieillards l'y voyoient entrer & se promener tous les jours; & ils conçurent une ardente passion pour elle.

9. Leurs sens en furent pervertis ", & ils détournerent leurs yeux pour ne point voir le ciel,

℣. 5. *expl.* On ne sçait de quel Prophete ces paroles sont tirées. Les Juifs croient que le sens est de Jeremie 29. 22. & ils nomment ces deux vieillards Achab & Sedecias. Un Interprete tâche aussi d'établir ce sentiment.

℣. 6. *expl.* Comme les Juifs n'avoient point de Palais ou de Cour à Babylone, ils avoient destiné la maison de Joakim pour y juger les differends qui survenoient entre ceux de leur nation, sans doute du consentement des rois de Babylone. Mais il n'étoit resté entre eux qu'une ombre de gouvernement. Ainsi ces vieillards *sembloient* plutôt *conduire le peuple*, comme il est marqué au v. précedent, qu'ils ne le conduisoient veritablement: parcequ'ils étoient tous ensemble sous la conduite ou la tyrannie de leurs ennemis. Saint Jerôme croit que l'Ecriture a voulu marquer l'injustice de ces juges lorsqu'elle a dit, qu'*ils sembloient conduire le peuple.*

℣. 9. *lettr.* Ils renverserent leurs sens.

& pour ne ſe point ſouvenir des juſtes jugemens *de Dieu* ".

10. Ils étoient donc tous deux bleſſés de l'amour de Suſanne; & néanmoins ils ne s'entredirent point le ſujet de leurs peines :

11. car ils rougiſſoient de ſe découvrir l'un à l'autre leur paſſion criminelle, ayant deſſein de corrompre cette femme.

12. Et ils obſervoient tous les jours avec grand ſoin le tems où ils la pourroient voir. Un jour l'un dit l'autre :

13. Allons-nous-en chez nous, parcequ'il eſt tems de dîner : & étant ſortis, ils ſe ſeparerent l'un de l'autre.

14. Mais revenant auſſitôt, ils ſe rencontrerent; & après s'en être demandé la raiſon l'un à l'autre, ils s'entr'avouerent leur paſſion; & alors ils convinrent de prendre le tems où ils pourroient

cœlum, neque recordarentur judiciorum juſtorum.

10. *Erant ergo ambo vulnerati amore ejus, nec indicaverunt ſibi viciſſim dolorem ſuum :*

11. *erubeſcebant enim indicare ſibi concupiſcentiam ſuam, volentes concumbere cum ea :*

12. *& obſervabant quotidie ſollicitius videre eam. Dixitque alter ad alterum :*

13. *Eamus domum, quia hora prandii eſt. Et egreſſi receſſerunt à ſe.*

14. *Cumque revertiſſent, venerunt in unum : & ſciſcitantes ab invicem cauſam, confeſſi ſunt concupiſcentiam ſuam : & tunc in communi ſtatuerunt tempus, quan-*

" 9. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'ils s'abandonnerent volontairement à un amour déreglé qui leur renverſa la raiſon; & que malgré la lumiere de la verité, qui ſe préſentoit à eux pour les détourner d'un ſi grand crime, ils retirerent leurs yeux de la vûe du ciel, d'où Dieu les conſideroit, & effacerent de leur eſprit le ſouvenir de ſes juſtes jugemens.

de

do eam poſſent invenire ſolam.

trouver Suſanne ſeule.

§. 2. *Deux vieillards tentent Suſanne.*

15. *Factum eſt autem, cùm obſervarent diem aptum, ingreſſa eſt aliquando ſicut heri & nudiuſtertiùs, cum duabus ſolis puellis, voluitque lavari in pomario, æſtus quippe erat,*

15. Lorſqu'ils obſervoient un jour propre *pour leur deſſein* ", il arriva que Suſanne entra dans le jardin ſelon ſa coutume ", étant accompagnée de deux filles ſeulement, & qu'elle voulut ſe baigner, parcequ'il faiſoit chaud.

16. *& non erat ibi quiſquam, præter duos ſenes, abſconditos, & contemplantes eam.*

16. Et il n'y avoit alors perſonne que les deux vieillards qui étoient cachés, & qui la regardoient.

17. *Dixit ergo puellis: Afferte mihi oleam, & ſmigmata, & oſtia pomarii claudite, ut laver.*

17. Alors Suſanne dit à ſes filles : Apportez-moi de l'huile de parfum, & des pommades, & fermez les portes du jardin, afin que je me baigne.

18. *Et fecerunt ſicut præceperat, clauſeruntque oſtia pomarii, & egreſſæ ſunt per poſticum, ut afferrent quæ juſſerat: neſciebantque ſenes intus eſſe abſconditos.*

18. Ses filles firent ce qu'elle leur avoit commandé : elles fermerent les portes du jardin, & elles ſortirent par une porte de derriere pour apporter ce que Suſanne leur avoit dit : & elles ne ſçavoient point que les vieillards fuſſent cachés au-dedans du jardin.

℣. 15. *autr.* obſervoient une occaſion favorable. *Expl.* à leur deſſein.

Ibid. *lettr.* comme hier & avant-hier.

19. Auſſi-tôt que les filles furent ſorties, les deux vieillards accoururent à Suſanne, & lui dirent :

19. *Cùm autem egreſſæ eſſent puellæ ſurrexerunt duo ſenes & accurrerunt ad eam, & dixerunt :*

20. Les portes du jardin ſont fermées, perſonne ne nous voit, & nous brûlons de paſſion pour vous : rendez vous donc à notre deſir, & faites ce que nous voulons ||.

20. *Ecce oſtia horti clauſa ſunt, & nemo nos videt, & nos in concupiſcentiâ tui ſumus : quam ob rem aſſentire nobis & commiſcere nobiſcum.*

21. Que ſi vous ne le voulez pas, nous porterons témoignage contre vous, & nous dirons qu'il y avoit un jeune homme avec vous ; & que c'eſt pour cela que vous avez renvoyé vos filles.

21. *Quòd ſi nolueris, dicamus contra te teſtimonium, quòd fuerit tecum juvenis & ob hanc cauſam emiſeris puellas à te*

22. Suſanne jetta un profond ſoupir, & leur dit : Je ne vois que peril & qu'angoiſſe de toutes parts. Car ſi je fais ce que vous deſirez, je ſuis morte || ; & ſi je ne le fais point, je n'échaperai pas de vos mains.

22. *Ingemuit Suſanna, & ait : Anguſtiæ ſunt mihi undique : ſi enim hoc egero, mors mihi eſt ſi autem non egero non effugiam manus veſtras.*

23. Mais il m'eſt meilleur de tomber entre vos mains ſans avoir commis le mal, que de pecher en la préſence du Seigneur.

23. *Sed meliùs eſt mihi abſque opere incidere in manus veſtras, quàm peccare in conſpectu Domini.*

¥. 20. lettr. *& commiſcere nobiſcum.*
¥. 22. *expl.* devant Dieu.

24. *Et exclamavit voce magnâ Suſanna : exclamaverunt autem & ſenes adverſus eam.*

24. Suſanne auſſi-tôt jetta un grand cri ″, & les vieillards crierent auſſi contre elle.

25. *Et cucurrit unus ad oſtia pomarii, & aperuit.*

25. Et l'un d'eux courut à la porte du jardin, & l'ouvrit ″.

26. *Cùm ergo audiſſent clamorem famuli domûs in pomario, irruerent per poſticum ut viderent quidnam eſſet.*

26. Les ſerviteurs de la maiſon ayant entendu crier dans le jardin, y coururent par la porte de derriere pour voir ce que c'étoit.

27. *Poſtquàm autem ſenes locuti ſunt, erubuerunt ſervi vehementer : quia numquam dictus fuerat ſermo hujuſcemodi de Suſanna.*

27. Et les vieillards le leur ayant dit, ces ſerviteurs en furent extrémement ſurpris ″ ; parcequ'on n'avoit jamais rien dit de ſemblable de Suſanne.

§. 3. *Suſanne eſt accuſée & condannée.*

28. *Et facta eſt dies craſtina : cumque veniſſet populus ad Joakim virum ejus, venerunt & duo preſbyteri pleni iniquâ cogitatione adverſus Suſannam, ut interficerent eam.*

28. Le lendemain le peuple étant venu en la maiſon de Joakim ſon mari, les deux vieillards y vinrent auſſi, pleins de la reſolution criminelle qu'ils avoient formée contre Suſanne pour lui faire perdre la vie.

℣. 24. *expl.* Pour faire venir du ſecours contre ces infames vieillards. Elle crie, dit S. Chryſoſtome, pour appeller des témoins de leur impudence, & ils crient en même-tems, pour couvrir leur crime & accabler ſon innocence.

℣. 25. *expl.* comme s'il avoit voulu pourſuivre l'adultere ; ou pour feindre qu'il étoit entré par cette porte-là.

℣. 27. lettr. *erubuerunt vehementer* ; ils furent couverts de honte.

29. Et ils dirent devant le peuple : Envoyez querir Susanne fille de Helcias, femme de Joakim.

29. *Et dixerunt coram populo : Mittite ad Susannam filiam Helcia, uxorem Joakim.*

30. On y envoya aussi-tôt ; & elle vint accompagnée de son pere & de sa mere, de ses enfans, & de toute sa famille.

30. *Et statim miserunt : & venit cum parentibus, & filiis, & universis cognatis suis.*

31. Susanne avoit une delicatesse dans le teint & une beauté toute extraordinaire.

31. *Porrò Susanna erat delicata nimis, & pulchrâ specie.*

32. Et comme elle avoit alors le visage couvert d'un voile ||, ces méchans commanderent qu'on le lui ôtât, afin qu'ils se satisfissent au-moins en cette maniere par la vûe de sa beauté.

32. *At iniqui illi jusserunt ut discooperiretur (erat enim cooperta) ut vel sic satiarentur decore ejus.*

33. Tous ses parens répandoient des larmes, & tous ceux qui l'avoient connue auparavant.

33. *Flebant igitur sui, & omnes qui noverant eam.*

34. Alors ces deux vieillards se levant au milieu du peuple, mirent leurs mains sur la tête

34. *Consurgentes autem duo presbyteri in medio populi, posuerunt manus suas*

¥. 32. *expl.* Tertullien assure que c'étoit une coutume si bien établie parmi les Juifs, que les femmes se couvrissent la tête d'un voile, qu'on les connoissoit à cette marque. Mais Susanne avoit ici, dit le même auteur, une autre raison de voiler son visage : car elle venoit comme coupable, & couverte de confusion à cause du crime énorme qu'on lui imputoit : peut-être aussi craignoit-elle de plaire de nouveau à quelque personne.

ſuper caput ejus.

35. *Quæ flens ſuſpexit ad cœlum : erat enim cor ejus fiduciam habens in Domino.*

36. *Et dixerunt preſbyteri : Cùm deambularemus in pomario ſoli, ingreſſa eſt hæc cum duabus puellis ; & clauſit oſtia pomarii, & dimiſit à ſe puellas.*

37. *Venitque ad eam adoleſcens, qui erat abſconditus, & concubuit cum ea.*

38. *Porrò nos cùm eſſemus in angulo pomarii, videntes iniquitatem, cucurrimus ad eos, & vidimus eos pariter commiſceri.*

39. *Et illum quidem non quivimus comprehendere, quia fortior nobis erat, & apertis oſtiis exilivit.*

40. *Hanc autem cùm apprehendiſſe-*

de Suſanne ",

35. qui leva en pleurant les yeux au ciel, parceque ſon cœur avoit une ferme confiance au Seigneur.

36. Et ces vieillards dirent : Lorſque nous nous promenions ſeuls dans le jardin, cette femme eſt venue avec deux filles ; & ayant fait fermer les portes du jardin, elle a renvoyé ſes filles.

37. Et un jeune homme qui étoit caché, eſt venu, & a commis le crime avec elle.

38. Nous étions alors dans un coin du jardin ; & voyant cette méchante action, nous ſommes courus à eux, & nous les avons vûs dans cette infamie.

39. Nous n'avons pu prendre le jeune homme, parcequ'il étoit plus fort que nous ; & qu'ayant ouvert la porte, il s'eſt ſauvé.

40. Mais pour elle, l'ayant priſe, nous lui

℣. 34. *expl.* Selon la coutume du payis & l'ordonnance de la loi, *Levit.* 24. 14. qui vouloit ſans doute marquer par là, que ceux qui rendoient témoignage contre le coupable, le déclaroient une victime dévouée à la mort, & s'engageoient en même-tems à rendre compte au Seigneur de la verité de leur dépoſition.

avons demandé quel étoit ce jeune homme, & elle n'a point voulu nous le dire. C'eſt de quoi nous ſommes témoins.

41. Toute l'aſſemblée les crut comme étant anciens & juges du peuple″; & ils condannerent Suſanne à la mort″.

42. Alors Suſanne jetta un grand cri″, & elle dit: Dieu éternel, qui penetrez ce qui eſt de plus caché, & qui connoiſſez toutes choſes avant même qu'elles ſoient faites,

43. Vous ſçavez qu'ils ont porté contre moi un faux témoignage; & cependant je meurs ſans avoir rien fait de tout ce qu'ils ont inventé ſi malicieuſement contre moi.

mus, interrogavimus, quiſnam eſſet adoleſcens, & noluit indicare nobis: hujus rei teſtes ſumus.

41. *Credidit eis multitudo, quaſi ſenibus & judicibus populi, & condemnaverunt eam ad mortem.*

42. *Exclamavit autem voce magnâ Suſanna, & dixit: Deus æterne, qui abſconditorum es cognitor, qui noſti omnia antequàm fiant,*

43. *tu ſcis quoniam falſum teſtimonium tulerunt contra me: & ecce morior, cùm nihil horum fecerim, quæ iſti malitiosè compoſuerunt adverſum me.*

℣. 41. *expl.* Quoiqu'on n'eût jamais parlé de Suſanne que d'une maniere fort avantageuſe; néanmoins la qualité de ceux qui parloient contre elle, & qui l'accuſoient comme témoins oculaires de ſon crime, impoſa ſilence à toutes les perſonnes qui les entendirent. C'étoient des anciens du peuple & des juges, dont l'autorité paroiſſoit être éloignée de tout ſoupçon.

Ibid. *expl.* non par une ſentence juridique, puiſque le peuple n'avoit pas cette autorité; mais par un conſentement tacite & un avis commun, parcequ'ils ſçavoient que la loi condannoit les adulteres à la mort. *Levit.* 20. 10. Car il eſt à croire qu'elle fut enſuite condannée dans les formes de la juſtice par les Juges. *Menoch.*

℣. 42. *expl.* Ce cri, ſelon S. Jerôme, ne conſiſtoit pas tant dans la force de ſa voix, qui frappoit l'air au-dehors, que dans la force de ſon inviolable pureté, qui pouſſoit ſes gémiſſemens juſqu'aux oreilles de Dieu.

§. 4. *Daniel fait revoir le procès de Suſanne.*

44. *Exaudivit autem Dominus vocem ejus.*

44. Le Seigneur exauça ſa priere ".

45. *Cumque duceretur ad mortem, ſuſcitavit Dominus ſpiritum Sanctum pueri junioris, cujus nomen Daniel:*

45. Et lorſqu'on la conduiſoit à la mort, il ſuſcita l'eſprit ſaint d'un jeune enfant " nommé Daniel,

46. *& exclamavit voce magnâ: Mundus ego ſum à ſanguine hujus.*

46. qui cria à haute voix: Je ſuis innocent du ſang de cette femme ".

47. *Et converſus omnis populus ad eum, dixit: quis eſt iſte ſermo quem tu locutus es?*

47. Tout le peuple ſe tourna vers lui, & lui dit: Que veut dire cette parole que vous venez de prononcer?

48. *Qui cùm ſtaret in medio eorum, ait: Sic fatui, filii Iſrael, non judicantes, neque quod verum eſt cognoſcentes, condemnaſtis filiam Iſrael?*

48. Daniel ſe tenant debout au milieu d'eux, leur dit: Etes-vous ſi inſenſés, enfans d'Iſrael, que d'avoir ainſi, ſans juger & ſans connoître la verité, condanné une fille d'Iſrael?

49. *Revertimini ad judicium, quia falſum teſtimonium locuti ſunt adverſus eam.*

49. Retournez pour la juger de nouveau, parcequ'ils ont porté un faux témoignage contre elle.

50. *Reverſus eſt er-*

50. Le peuple retourna

℣. 44. *lettr.* ſa voix.

℣. 45. *expl.* qui n'avoit alors que douze ans. *Ignat. mart. Sulpit. Sever.*

℣. 46. *expl.* Je ne conſens point à ſa mort.

donc en grande hâte ", & les vieillards dirent à Daniel : Venez, & prenez votre place au milieu de nous, & inſtruiſez-nous, parceque Dieu vous a donné l'honneur de la vieilleſſe ".

go populus cum feſtinatione, & dixerunt ei ſenes : Veni, & ſede in medio noſtrûm, & indica nobis : quia tibi Deus dedit honorem ſenectutis.

§. 5. *Les vieillards ſont condannés.*

51. Daniel dit au peuple : Separez-les l'un de l'autre, & je les jugerai.

51. *Et dixit ad eos Daniel : Separate illos ab invicem procul, & dijudicabo eos.*

52. Ayant donc été ſéparés l'un de l'autre ; Daniel appella l'un d'eux, & lui dit : Homme qui avez vieilli dans le mal, les pechés que vous avez commis autrefois, ſont retombés maintenant ſur vous " ;

52. *Cùm ergo diviſi eſſent alter ab altero, vocavit unum de eis, & dixit ad eum : Inveterate dierum malorum, nunc venerunt peccata tua, quæ operabaris priùs ;*

53. vous qui rendiez des jugemens injuſtes, qui opprimiez les innocens, & qui ſauviez les coupables, quoique le

53. *judicans judicia injuſta, innocentes opprimens, & dimittens noxios, dicente Domino : Inno-*

℣. 50. *expl.* Dieu qui eſt le maître des cœurs, remua ſans doute ceux de ce peuple, & leur fit faire attention à ce qu'ils venoient d'entendre.

Ibid. *expl.* Cela peut bien être dit ironiquement par des gens, qui outrés de voir un enfant s'élever contre eux, ſe railloient de lui par ces paroles piquantes, quoique civiles en apparence.

℣. 52. *expl.* Parcequ'en effet la juſtice du Seigneur l'ayant attendu juſques alors avec patience, alloit enfin mettre au jour ſa conſcience criminelle, & punir ſes iniquités venues à leur comble.

centem & juſtum non interficies.

Seigneur ait dit : Vous ne ſerez point mourir l'innocent & le juſte. *Exod.* 23. 4.

54. *Nunc ergo ſi vidiſti eam, dic ſub qua arbore videris eos colloquentes ſibi. Qui ait : Sub ſchino.*

54. Maintenant donc, ſi vous avez ſurpris cette femme, dites-*moi* ſous quel arbre vous les avez vû parler enſemble ? Il lui répondit : Sous un lentiſque ".

55. *Dixit autem Daniel : Rectè mentitus es in caput tuum : ecce enim angelus Dei acceptâ ſententiâ ab eo, ſcindet te medium.*

55. Daniel lui dit : C'eſt juſtement que votre menſonge va retomber ſur votre tête. Car voilà l'Ange qui ſera l'executeur de l'arrêt que le Seigneur a prononcé contre vous, & qui vous coupera en deux ".

56. *Et amoto eo, juſſit venire alium, & dixit ei : Semen Chanaan, & non Juda, ſpecies decepit*

56. Après l'avoir fait retirer, il commanda qu'on fît venir l'autre ; & il lui dit : Race de Chanaan ", & non de

¥. 54. *expl.* arbre d'où découle le maſtic. *Colum.*

¥. 55. *ex.* le mot grec σχίσει coupera, a rapport à σχίνος, le nom grec de l'arbre que nous nommons *lentiſque*. Comme l'alluſion qui ſe trouve entre ces deux mots en grec, ne ſe trouve point de même dans ceux de l'Hebreu & du Chaldaïque, qui étoit la langue que parloit Daniel ; cela a donné lieu à quelques auteurs de vouloir douter de la verité de cette hiſtoire, comme n'étant pas canonique. Mais un habile auteur reſoud cette difficulté, en diſant, qu'il n'eſt pas neceſſaire à un hiſtorien, pour être fidele, de rapporter ſes propres paroles & les propres mots dont ſe ſont ſervis ceux qu'il fait parler ; pourvû qu'il ne s'éloigne point de leur ſens, comme l'on voit que les ſaints Evangeliſtes eux-mêmes ſont ſouvent aſſez differens entre eux pour les paroles, quoiqu'ils s'accordent indubitablement dans le fond des choſes. *Voyez la note du verſ.* 63.

¥. 56. *expl.* C'eſt-à-dire, vous qui êtes digne d'être plu-

Juda, la beauté vous a surpris, & la passion vous a perverti le cœur.

57. C'est ainsi que vous traitiez les filles d'Israel ; & elles ayant peur de vous, vous parloient : mais la fille de Juda n'a pu souffrir votre iniquité.

58. Maintenant donc, dites-moi sous quel arbre vous les avez surpris lorsqu'ils se parloient. Il lui répondit : Sous un chêne ".

59. Daniel lui dit : C'est justement que votre mensonge va retomber maintenant sur votre tête. Car l'Ange du Seigneur est tout prêt, & tient l'épée pour vous couper " par le milieu du corps, & pour vous faire mourir tous deux.

60. Aussi-tôt tout le peuple jetta un grand cri, & ils benirent Dieu qui sauve ceux qui espérent en lui ;

61. & ils s'éleverent contre les deux vieil-

te, & concupiscentia subvertit cor tuum :

57. sic faciebatis filiabus Israel, & illæ timentes loquebantur vobis : sed filia Juda non sustinuit iniquitatem vestram.

58. Nunc ergo dic mihi, sub qua arbore comprehenderis eos loquentes sibi ? Qui ait : Sub prino.

59. dixit autem ei Daniel : Rectè mentitus es & tu in caput tuum : manet enim angelus Domini, gladium habens ut secet te medium, & interficiat vos.

60. Exclamavit itaque omnis cœtus voce magnâ, & benedixerunt Deum, qui salvat sperantes in se.

61. Et consurrexerunt adversus duos

tôt descendu de la race maudite de Chanaan, que de la race benite des Juifs. *Voyez Ezech.* 16. 2. 3. 45.

℣. 58. lettr. *sub prino. Expl.* espece de chêne.

℣. 59. *expl.* le mot grec πρίσαι, couper, a rapport à πρῖνος, le nom grec de l'arbre.

preſbyteros (convicerat enim eos Daniel ex ore ſuo falſum dixiſſe teſtimonium) feceruntque eis ſicut malè egerant adverſus proximum,

lards, parceque Daniel les avoit convaincus par leur propre bouche d'avoir porté un faux témoignage ; & il leur firent ſouffrir le même mal qu'ils avoient voulu faire à leur prochain ″,

62. ut facerent ſecundùm legem Moyſi : & interfecerunt eos, & ſalvatus eſt ſanguis innoxius in die illa.

62. pour executer la loi de Moïſe. Ainſi ils les firent mourir, & le ſang innocent fut ſauvé en ce jour-là. *Deut. 9. 18. 19.*

63. Helcias autem & uxor ejus laudaverunt Deum pro filia ſua Suſanna, cum Joakim marito ejus, & cognatis omnibus : quia non eſſet inventa in ea res turpis.

63. Helcias & ſa femme rendirent graces à Dieu pour Suſanne leur fille, avec Joakim ſon mari, & tous ſes parens, de ce qu'il ne s'étoit trouvé rien en elle qui bleſſât l'honnêteté ″.

64. Daniel autem

64. Quant à Daniel de-

℣. 61. *expl.* Il ſemble que ce fut par une eſpece de ſédition que ces deux vieillards furent lapidés, comme le furent depuis S. Etienne & S. Jacque Evêque de Jeruſalem. La loi de Moïſe qu'ils executerent, eſt celle qui eſt marquée dans le Deuteronome chap 19. 18. où il eſt ordonné que le faux-témoin doit être traité comme il avoit deſſein de traiter ſon frere, & ôté du milieu du peuple.

℣. 63. *expl.* Pluſieurs auteurs anciens & modernes ont douté de la verité de l'hiſtoire de Suſanne. Tant parcequ'elle ne ſe trouve pas dans l'Hebreu, que parcequ'elle ne peut être arrivée, comme ils le prétendent fauſſement, dans la jeuneſſe de Daniel. Mais comme la plûpart des ſaints Peres, S. Clement, Tertullien, S. Cyprien, S. Auguſtin, S. Baſile, S. Ambroiſe, S. Jean-Chryſoſtome, S. Gregoire de Nazianze, Avitus, S. Fulgence, Bede & pluſieurs autres louent cette hiſtoire, & que le ſaint Concile de Trente la reconnoît pour canonique, il n'eſt plus permis d'en douter, non plus que des hiſtoires rapportées dans le chapitre ſuivant, contre leſquelles on fait quelques objections.

puis ce jour-là & dans la ſuite du tems, il devint grand devant le peuple ||.

factus eſt magnus in conſpectu populi, à die illa, & deinceps.

65, Et le roi Aſtyagès ayant été joint à ſes peres par la mort ||, Cyrus de Perſes lui ſucceda au royaume ||.

65. Et rex Aſtyages appoſitus eſt ad patres ſuos, & ſuſcepit Cyrus Perſes regnum ejus.

℣. 64. *expl.* Il paroît par là, que l'hiſtoire de Suſanne eſt arrivée avant que Daniel ſe fût rendu celebre par l'explication du ſonge de Nabuchodonoſor.

℣. 65. *antr.* dans la ſuite du tems la mort réunit Aſtyagès à ſes peres, & Cyrus, &c.

Ibid. *expl.* Aſtyagès étoit ayeul maternel de Cyrus, dont il eſt dit qu'il lui ſucceda, parceque pendant le regne même de Darius ſon oncle & ſon beau-pere & fils d'Aſtyagès, il portoit ſous lui la meilleure partie du poids de ce grand empire. Or quand Daniel parle ici de la mort d'Aſtyagès, il paſſe tout-d'un-coup de l'année 3398. en laquelle ce qu'il a dit de Suſanne eſt arrivé, à l'année 3444. qui fut celle où Aſtiagès mourut. Quelques-uns ont cru que le Prophete a voulu marquer obſcurément, en parlant du regne de Cyrus, que la gloire dont il jouit ſous pluſieurs Rois, & qui demeura quelques années un peu obſcurcie, lui fut rendue ſous ce Prince, qui le rétablit dans ſon premie rang, & dans les premieres dignités de ſon empire.

CHAPITRE XIV.

§. 1. *Daniel prouve que Bel n'eſt pas un Dieu.*

1. *Erat autem Daniel conviva regis, & honoratus ſuper omnes amicos ejus.*

1. Daniel mangeoit à la table du Roi ", & le Roi l'avoit élevé en honneur au-deſſus de tous ceux qui étoient aimés de lui.

2. *Erat quoque idolum apud Babylonios nomine Bel : & impendebantur in eo per dies ſingulos ſimilæ artabæ duodecim, & oves quadraginta, vinique amphoræ ſex.*

2. Les Babyloniens avoient alors une idole nommée Bel, pour laquelle on ſacrifioit tous les jours douze meſures " de farine du plus pur froment, quarante brebis & ſix grands vaſes " de vin.

3. *Rex quoque colebat eum, & ibat per ſingulos dies adorare eum : porrò Daniel adorabat Deum ſuum. Dixitque ei rex : Quare non adoras Bel ?*

3. Le Roi honoroit auſſi cette idole, & il alloit tous les jours l'adorer ". Mais Daniel adoroit ſon Dieu ; & le Roi lui dit : Pourquoi n'adorez-vous point Bel ?

℣. 1. *expl.* Ce Roi étoit Evilmerodach, auprès duquel Daniel fut dans les mêmes honneurs qu'il avoit été ſous Nabuchodonoſor pere de ce Prince. Ainſi cette hiſtoire peut être arrivée vers l'an du monde 3442. au commencement du regne d'Evilmerodach, & lorſque Daniel avoit environ cinquante-ſix ans.

℣. 2. lettr. *artabæ* ; meſure qui contenoit 72. ſetiers, ou ſix muids. *Vatab.*

Ibid. lettr. *amphoræ* ; meſure qui contenoit 48. ſetiers, dont chacun étoit de 20. onces peſant, d'eau ou de vin. *Menoch.*

℣. 3. *expl.* Il n'y avoit que les rois des Chaldéens qui adoraſſent Bel.

4. Daniel répondit au Roi : Parceque je n'adore point les idoles qui ſont faites de la main des hommes, mais le Dieu vivant qui a créé le ciel & la terre, & qui tient en ſa puiſſance tout ce qui a vie".

4. *Qui reſpondens ait ei : Quia non colo idola manufacta, ſed viventem Deum qui creavit cœlum & terram, & habet poteſtatem omnis carnis.*

5. Le Roi dit à Daniel : Croyez-vous que Bel ne ſoit pas un dieu vivant ? Ne voyez-vous pas combien il mange & combien il boit chaque jour ?

5. *Et dixit rex ad eum : Non videtur tibi eſſe Bel vivens deus ? An non vides quanta comedat & bibat quotidie ?*

6. Daniel lui répondit en ſoûriant : O Roi, ne vous y trompez pas : Ce Bel eſt de boue au-dedans, & d'airain au-dehors, & il ne mangea jamais".

6. *Et ait Daniel arridens : Ne erres, rex ; iſte enim intrinſecùs luteus eſt, & forinſecùs æreus, neque comèdit aliquando.*

7. Alors le Roi entrant en colere, appella les Prêtres de Bel, & leur dit : Si vous ne me dites qui eſt celui qui mange tout ce qui s'employe pour Bel, vous mourrez.

7. *Et iratus rex vocavit ſacerdotes ejus, & ait eis : Niſi dixeritis mihi, quis eſt qui comedat impenſas has, moriemini.*

℣. 4. *lettr.* toute chair.

℣. 6. *expl.* Quel étrange aveuglement de l'impieté d'un Roi idolâtre, qu'on ſoit obligé de lui prouver que ſon dieu ne mange point, pour le convaincre qu'il n'eſt pas Dieu ; comme ſi la neceſſité de manger étoit une preuve de la divinité : & comme ſi au-contraire il n'eût pas été plus raiſonnable pour prouver la divinité du dieu de ce Prince, de prouver ainſi que l'a fait un grand Roi, que Dieu *n'a beſoin d'aucun de nos biens.* Pſ. 15. 2.

8. *Si autem oſtenderitis quoniam Bel comedat hæc, morietur Daniel, quia blaſphemavit in Bel. Et dixit Daniel regi : Fiat juxta verbum tuum.*

8. Mais ſi vous me faites voir que c'eſt Bel qui mange toutes ces viandes, Daniel mourra, parcequ'il a blaſphemé ″ contre Bel. Daniel dit au Roi : Qu'il ſoit fait ſelon votre parole.

9. *Erant autem ſacerdotes Bel ſeptuaginta, exceptis uxoribus, & parvulis ; & filiis. Et venit rex cum Daniele in templum Bel.*

9. Or il y avoit ſoixante & dix Prêtres de Bel, ſans leurs femmes, leurs enfans, & leurs petits enfans. Le Roi alla avec Daniel au temple de Bel ;

10. *Et dixerunt ſacerdotes Bel : Ecce nos egredimur foras ; & tu, rex, pone eſcas, & vinum miſce, & claude oſtium, & ſigna annulo tuo :*

10. & les Prêtres de Bel lui dirent : Nous allons ſortir dehors, & vous, ô Roi, faites mettre les viandes & ſervir le vin ; fermez la porte du temple, & la cachetez de votre anneau ″ :

10. *& cùm ingreſſus fueris manè, niſi inveneris omnia conteſta à Bel, morte moriemur, vel Daniel qui mentitus eſt*

11. & demain au matin, lorſque vous entrerez, ſi vous ne trouvez que Bel aura tout mangé, nous mourrons tous, ou bien Daniel mourra,

℣. 8. *autr.* pour avoir blaſphemé.

℣. 10. *expl.* Cette conduite dans des Prêtres, & cette inſigne impoſture dans des perſonnes conſacrées au miniſtere qui regarde le culte d'un dieu, paroît quelque choſe de ſi indigne & de ſi horrible, qu'on ne peut être étonné de la rigueur avec laquelle le Roi punit dans la ſuite une fourbe ſi déteſtable : car rien n'eſt plus criminel, que d'uſer de tromperies en fait de religion, pour ſurprendre la ſimplicité des peuples.

pour avoir rendu un faux témoignage contre nous.

12. Ils parloient ainſi *de lui* avec mépris[ll], & ſe tenoient aſſurés, parcequ'ils avoient fait ſous la table de l'autel une entrée ſecrette par laquelle ils venoient toujours, & mangeoient ce qu'on avoit ſervi pour Bel.

adverſum nos.

12. *Contemnebant autem, quia fecerant ſub menſa abſconditum introitum, & per illum ingrediebantur ſemper, & devorabant ea.*

§. 2. *Daniel fait voir la fourberie des prêtres de Bel.*

13. Après donc que les Prêtres furent ſortis, le Roi mit les viandes devant Bel, & Daniel commanda à ſes gens d'apporter de la cendre, & il la répandit par tout le temple devant le Roi, la faiſant paſſer par un crible. Ils ſortirent enſuite, & fermerent la porte du temple; & l'ayant ſcellée du cachet du Roi, ils s'en allerent.

13. *Factum eſt igitur poſtquàm egreſſi ſunt illi, rex poſuit cibos ante Bel: præcepit Daniel pueris ſuis, & attulerunt cinerem, & cribravit per totum templum coram rege: & egreſſi clauſerunt oſtium, & ſignantes annulo regis abierunt.*

14. Les Prêtres entrerent durant la nuit ſelon leur coutume, avec leurs femmes & leurs enfans, & mangerent & burent tout ce qui avoit été ſervi.

14. *Sacerdotes autem ingreſſi ſunt nocte, juxta conſuetudinem ſuam, & uxores, & filii eorum: & comederunt omnia, & biberunt.*

15. Le Roi ſe leva dès la pointe du jour, & Da-

15. *Surrexit autem rex primo diluculo,*

ll. 12. *autr.* Ils ne faiſoient pas de cas de tout cela.

& Daniel cum eo.

niel *vint au temple* avec lui.

16. *Et ait rex : Salvane ſunt ſignacula, Daniel ? Qui reſpondit : Salva, rex.*

16. Le Roi lui dit : Daniel, le ſceau eſt-il en ſon entier ? Daniel répondit : O Roi, le ſceau eſt tout entier.

17. *Statimque cùm operuiſſet oſtium, intuitus rex menſam, exclamavit voce magnâ : Magnus es, Bel, & non eſt apud te dolus quiſquam.*

17. Auſſi-tôt le Roi ayant ouvert la porte, & voyant la table de l'autel, jetta un grand cri, en diſant : Vous êtes grand, ô Bel, & il n'y a point en vous de tromperie ||.

18. *Et riſit Daniel, & tenuit regem ne ingrederetur intrò, & dixit : Ecce pavimentum, animadverte cujus veſtigia ſint hac.*

18. Daniel commença à rire, & retenant le Roi afin qu'il n'avançât pas plus avant, il lui dit : Voyez le pavé ; conſiderez de qui ſont ces traces de pieds.

19. *Et dixit rex : Video veſtigia virorum, & mulierum, & infantium. Et iratus eſt rex.*

19. Je voi, dit le Roi, des traces de pieds d'hommes, de femmes, & de petits enfans. Et il entra dans une grande colere.

20. *Tunc apprehendit ſacerdotes, & uxores, & filios eorum : & oſtenderunt ei abſcondita oſtiola per qua ingrediebantur, & conſumebant qua erant ſuper menſam.*

20. Il fit alors arrêter les Prêtres, leurs femmes & leurs enfans, & ils lui montrerent les petites portes ſecrettes par où ils entroient, & venoient manger tout ce qui étoit ſur la table.

|| 17. *autr.* il n'y a point de tromperie à votre égard.

21. Le Roi les fit donc mourir, & il livra l'idole de Bel en la puissance de Daniel, qui la renversa & son temple.

21. *Occidit ergo illos rex, & tradidit Bel in potestatem Danielis : qui subvertit eum, & templum ejus.*

§. 3. *Daniel fait mourir un dragon.*

22. Il se trouva aussi en ce lieu-là un grand dragon ‖ que les Babyloniens adoroient ;

22. *Et erat draco magnus in loco illo, & colebant eum Babylonii ;*

23. & le Roi dit à Daniel : Vous ne pouvez pas dire présentement que celui-ci ne soit un Dieu vivant : Adorez-le donc.

23. *& dixit rex Danieli : Ecce nunc non potes dicere quia iste non sit Deus vivens : adora ergo eum.*

24. Daniel lui répondit : J'adore le Seigneur mon Dieu, parceque c'est lui qui est un Dieu vivant, mais celui-ci n'est point un Dieu vivant.

24. *Dixitque daniel : Dominum Deum meum adoro, quia ipse est Deus vivens, iste autem non est Deus vivens.*

25. Que s'il vous plaît, ô Roi, de me le permettre, je tuerai ce dragon, sans me servir ni d'épée ni de bâton. Le Roi lui dit : Je vous le permets.

25. *Tu autem, rex, da mihi potestatem, & interficiam draconem absque gladio & fuste. Et ait rex : Do tibi.*

26. Daniel prit donc de la poix, de la graisse, & du poil, & ayant fait

26. *Tulit ergo Daniel picem, & adipem, & pilos, & co-*

‖ 22. *expl.* C'étoit une espece de serpent. S. Augustin a remarqué, que le démon depuis qu'il trompa nos premiers parens sous la forme d'un serpent, avoit encore accoutumé de se revêtir souvent de cette figure pour séduire les hommes. *Aug. lib. 11. de Gen. ad litt. c. 28.*

xit pariter : fecitque maſſas, & dedit in os draconis, & diruptus eſt draco. Et dixit : Ecce quem colebatis.

cuire tout cela enſemble, il en fit des maſſes qu'il jetta dans la gueule du dragon ; & le dragon creva ††. Et Daniel dit : Voilà celui que vous adoriez.

27. *Quod cùm audiſſent Babylonii, indignati ſunt vehementer, & congregati adverſum regem, dixerunt : Judæus factus eſt rex : Bel deſtruxit, draconem interfecit, & ſacerdotes occidit.*

27. Les Babyloniens ayant appris ceci, en conçurent une extrême colere ; & s'étant aſſemblés contre le Roi, ils dirent : Le Roi eſt devenu Juif †††, il a renverſé Bel, il a tué le dragon, & il a fait mourir les Prêtres.

28. *Et dixerunt cùm veniſſent ad regem : Trade nobis Danielem, alioquin interficiemus te, & domum tuam.*

28. Etant donc venus trouver le Roi, ils lui dirent : Abandonnez-nous Daniel, ou autrement nous vous ferons mourir avec toute votre maiſon.

§. 4. *Daniel jetté dans la foſſe aux lions.*

29. *Vidit ergo rex quòd irruerent in eum vehementer, & neceſſitate compulſus tradidit eis Danielem.*

29. Le Roi voyant qu'ils le preſſoient avec tant de violence, & étant contraint par la neceſſité, leur abandonna Daniel.

30. *Qui miſerunt eum in lacum leo-*

30. Ils le jetterent auſſitôt dans la foſſe des lions,

†† *v. 26. expl.* Ces maſſes n'avoient pas, ſelon les auteurs, une vertu ſpecifique pour tuer le dragon ; mais s'arrêtant à ſon goſier naturellement étroit, elles lui couperent la reſpiration & l'étoufferent.

††† *v. 27. autr.* Ce Juif eſt devenu Roi. *Expl.* Il fait tout impunément.

& il y demeura ſix jours ".

31. Il y avoit dans la foſſe ſept lions, & on leur donnoit chaque jour deux corps " avec deux brebis ; mais on ne leur en donna point alors, afin qu'ils devoraſſent Daniel.

32. En ce même tems le prophete Habacuc étoit en Judée " ; & ayant apprêté du potage, il le mit avec du pain trempé dans un vaſe, & l'alloit porter dans le champ à ſes moiſſonneurs.

33. L'Ange du Seigneur dit à Habacuc : Portez à Babylone le dîner que vous avez, pour le donner à Daniel qui eſt dans la foſſe des lions.

34. Habacuc répondit : Seigneur, je n'ai jamais été à Babylone ; & je ne ſçai où eſt la foſſe.

Ezech. 8. 3. 35. Alors l'Ange du

num, & erat ibi diebus ſex.

31. *Porrò in lacu erant leones ſeptem, & dabantur eis duo corpora quotidie, & duæ oves : & tunc non datæ ſunt eis, ut devorarent Danielem.*

32. *Erat autem Habacuc propheta in Judæa : & ipſe coxerat pulmentum, & intriverat panes in alveolo, & ibat in campum ut ferret meſſoribus.*

33. *Dixitque angelus Domini ad Habacuc : Ferprandium, quod habes, in Babylonem Danieli, qui eſt in lacu leonum.*

34. *Et dixit Habacuc : Domine, Babylonem non vidi, & lacum neſcio.*

35. *Et apprehendit*

℣. 30. *expl.* Il avoit alors environ 57. ans.

℣. 31. *expl.* Le ſens eſt, qu'on leur donnoit deux brebis toutes entieres, *ou* deux corps d'animaux qui étoient morts, ou de criminels condannés à la mort, ſans compter deux brebis en vie : car le lion aime une proie vivante qu'il puiſſe déchirer avec ſes ongles. *Menoch. Tirin.*

℣. 32. *expl.* C'eſt, ſelon S. Jerôme & quelques autres, le huitiéme entre les petits Prophetes. Il étoit alors en Judée, où Nabuchodonoſor avoit laiſſé du menu peuple pour cultiver la terre.

eum angelus Domini in vertice ejus, & portavit eum capillo capitis ſui, poſuitque eum in Babylone ſupra lacum in impetu ſpiritûs ſui.

Seigneur le prit par le haut de la tête, & le tenant par les cheveux ″, il le porta avec la vîteſſe & l'activité d'un eſprit *céleſte* juſqu'à Babylone, où il le mit au-deſſus de la foſſe des lions.

36. *Et clamavit Habacuc, dicens: Daniel ſerve Dei, tolle prandium quod miſit tibi Deus.*

36. Et Habacuc dit avec un grand cri: Daniel ſerviteur de Dieu, recevez le dîner que Dieu vous a envoyé.

37. *Et ait Daniel: Recordatus es mei, Deus, & non dereliquiſti diligentes te.*

37. Daniel répondit: O Dieu, vous vous êtes ſouvenu de moi, & vous n'avez point abandonné ceux qui vous aiment ″.

38. *Surgenſque Daniel comédit. Porrò angelus Domini reſtituit Habacuc confeſtim in loco ſuo.*

38. Et ſe levant il mangea. Mais l'Ange du Seigneur remit ″ auſſi-tôt Habacuc dans le même lieu où il l'avoit pris.

39. *Venit ergo rex die ſeptimo, ut lugeret Danielem: & venit ad lacum, & introſpexit, & ecce Daniel ſedens in medio leonum.*

39. Le ſeptiéme jour le Roi vint pour pleurer Daniel, & s'étant approché de la foſſe il regarda dedans, & il vit Daniel qui étoit aſſis au milieu des lions.

40. *Et exclamavit*

40. Il jetta auſſi-tôt un

℣. 35. *autr.* par un de ſes cheveux.

℣. 37. *expl.* ſans doute que le Prophete avoit déja rendu graces à Dieu de ce qu'il le gardoit ainſi entre ſept lions affamés, qui n'ont oſé le toucher: mais ce nouveau témoignage que Dieu lui donne de ſa bonté par le ſervice qu'un Prophete lui vient de rendre de ſi loin, tire de ſa bouche ce qui étoit demeuré juſqu'alors caché dans ſon cœur.

℣. 38. *autr.* Quant à l'Ange du Seigneur, il reporta, &c.

grand cri ; & il dit : Vous êtes grand, ô Seigneur Dieu de Daniel. Et il le fit tirer de la fosse des lions.

voce magnâ rex, dicens : Magnus es, Domine Deus Danielis. Et extraxit eum de lacu leonum.

41. En même tems il y fit jetter ceux qui avoient voulu perdre " Daniel, & les lions les dévorerent devant lui en un moment.

41. *Porrò illos qui perditionis ejus causa fuerant, intromisit in lacum, & devorati sunt in momento coram eo.*

42. Alors le Roi dit : Que tous ceux qui sont dans toute la terre " reverent avec frayeur le Dieu de Daniel, parceque c'est lui qui est le Sauveur qui fait des prodiges & des merveilles sur la terre, & qui a délivré Daniel de la fosse des lions ".

42. *Tunc rex ait, Paveant omnes habitantes in universa terra Deum Danielis : quia ipse est salvator, faciens signa & mirabilia in terra, qui liberavit Danielem de lacu leonum.*

℣. 41. *lettr.* qui avoient été cause de sa perte.

℣. 42. *expl.* dans toute l'étendue de mes états.

Ibid. *expl.* L'on peut bien regarder cet ordre du Roi, comme l'effet d'une vraie conversion, selon que S. Augustin en a jugé lorsqu'il a dit, *ep.* 122. *veter. edit.* & 111. *nov. edit.* que c'étoit par une miséricorde de Dieu toute singuliere, & pour procurer le salut de ces Princes, qu'il faisoit devant leurs yeux ces grands miracles. On pourroit bien dire aussi, que la frayeur qu'un tel prodige lui avoit causée, l'obligea de publier dans tout son empire, qu'on eût au-moins du respect pour le Dieu des Juifs, qui avoit donné des preuves étonnantes de sa puissance : & c'étoit là en effet le fruit qu'il vouloit que l'on retirât de ces grands évenemens ; que son pouvoir souverain fût respecté par ces infideles, & que cela donnât lieu à son peuple qui étoit captif de respirer & de recevoir un peu de soulagement au milieu do tant de maux qu'il souffroit.

Fin de Daniel, Tome XIV.

2006663